

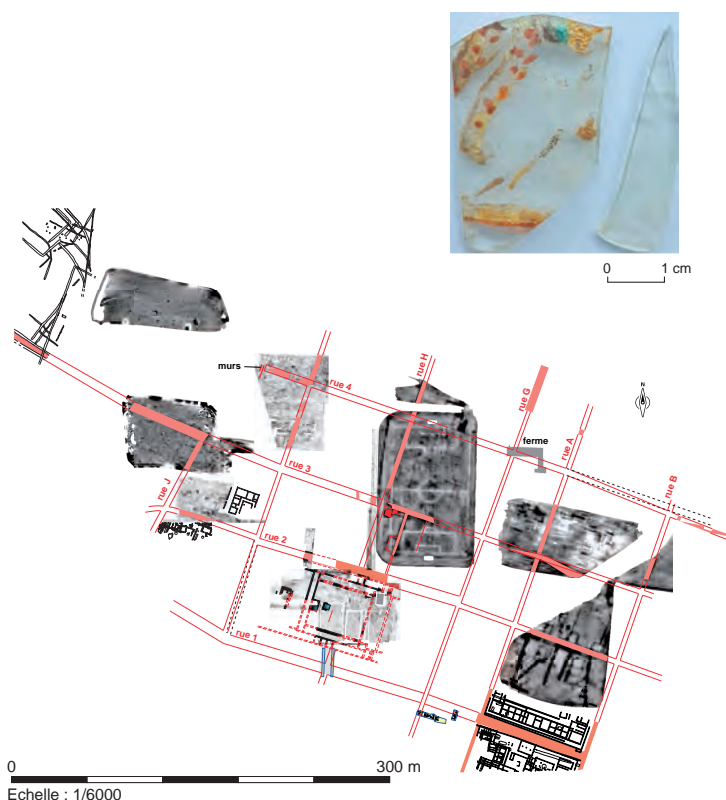
Bretagne, Côtes-d'Armor

Corseul - Projet collectif de recherche

Origine, développement, disparition d'une cité antique de
Bretagne (De l'époque gauloise au haut Moyen Âge).

sous la direction de

Romuald Ferrette



Bretagne, Côtes-d'Armor

Corseul - Projet collectif de recherche

Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne (De l'époque gauloise au haut Moyen Âge).

sous la direction de

Romuald Ferrette

avec la collaboration de

Romuald Ferrette
Laurent Aubry
Paul-André Besombes
Julien Boislève
Erwan Bourhis
Agnès Chéroux
Jean-Manuel Conilleau
Richard Delage
Véronique Gendrot
Audrey Le Merrer
Nicolas Ménez
Pierre Poilpré
Vincent Pommier
Laure Simon

INRAP Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné Cedex
www.inrap.fr

Décembre 2021

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

6	Générique de l'opération
8	Notice scientifique
8	Remerciements
9	Localisation de l'opération
10	Arrêté d'autorisation du PCR pour 2021
12	Arrêté modificatif d'autorisation du PCR pour 2021
14	Avis CTRA 2020

II. Résultats

20	1. Introduction
20	1.1. Les objectifs et l'équipe de recherche
21	1.2. Les actions menées en 2020
22	1.3. Les moyens de l'année 2021
22	1.4. Les réunions
24	2. Les travaux de l'année 2021
24	2.1. La poursuite du dépouillement des archives antérieures aux années 2000
28	2.2. Les prospections géophysiques
28	2.2.1. Les résultats de 2020 : la trame viaire du quadrant nord-est
29	2.2.1.1. L'organisation de la trame viaire en 2001
30	2.2.1.2. L'implantation des <i>cardines</i> du secteur nord-est à la lumière des prospections géophysiques et de la fouille de la Voie Douce
32	2.2.1.3. L'implantation des <i>decumani</i> du secteur nord-est à la lumière des prospections géophysiques et de la fouille de la Voie Douce
34	2.2.1.4. Le maillage des rues du secteur nord-est de la ville
38	2.2.2. Les prospections réalisées en 2021
38	2.2.2.1. Le choix des terrains et des méthodes
43	2.2.2.2. Les résultats des parcelles ZL 90 et ZL 1
45	2.2.2.3. Les résultats de la parcelle AB 428
46	2.2.2.4. La parcelle M 856
47	2.2.2.5. Les parcelles AB 6 et 339
50	2.2.2.6. Les parcelles YH 12 et 17 : les ensembles de la Haute Métrie
50	Le cadre archéologique et topographique
52	Une intervention au détecteur
54	La prospection magnétique
56	La prospection électrique
56	L'interprétation des résultats : un ensemble fossoyé gaulois ?

60	2.2.2.7. Le secteur de la Salle des Fêtes (parcelle AB 497)
60	Les cartes sommées
62	Les premières conclusions
64	2.2.2.8. Le Champ Mulon (parcelle AB 387)
64	Le cadre de la prospection au radar
64	Les cartes sommées
70	Les premières conclusions
72	2.2.2.9. Le secteur du <i>forum</i> (parcelles AB 41, 41, 256, 497, 64, 63 et 255)
72	Le bilan des connaissances avant l'intervention
74	Les cartes sommées
83	L'interprétation des résultats
87	2.2.2.10. L'organisation du quadrant nord-ouest de la trame viaire : premiers éléments de réflexion
90	2.3. La poursuite de la construction du SIG (N. Ménez, A. Chéroux, Inrap)
90	2.3.1. Les objectifs du SIG
90	2.3.2. Le bilan pour l'année 2021
90	2.3.2.1. Le contrôle et l'harmonisation des données de 2020
90	2.3.2.2. La poursuite du travail de géoréférencement et de vectorisation
91	2.3.2.3. L'enrichissement des tableurs
96	2.3.2.4. La création d'un tableur dédié aux mobiliers
100	2.3.3. Les perspectives pour l'année 2022
102	2.4. La ville antique de Corseul : approche documentaire et historique (P. Poilpré-Inrap).
108	2.5. Les inventaires des mobiliers
108	2.5.1. Le cadre méthodologique
110	2.5.2. Un premier bilan
112	2.5.3. L'inventaire du petit mobilier métallique
113	2.5.4. L'inventaire du numéraire et les premiers résultats (P.- A. Besombes, Sra-Bretagne)
132	2.5.5. L'inventaire de la verrerie
142	2.5.6. L'inventaire des figurines en terre blanche
145	2.5.7. L'inventaire de la tableterie
149	2.5.8. L'inventaire des objets liés au textile
152	2.5.9. L'inventaire des enduits peints (J. Boislève, Inrap, avec la collaboration de V. Gendrot, Sra Bretagne)
167	2.5.10. L'inventaire des revêtements et des placages
172	2.6. Les études des mobiliers
172	2.6.1. L'activité potière (R. Delage, Inrap)
172	2.6.2. La collection céramique de la Salle des Fêtes (R. Delage, R. Ferrette, Inrap)
172	2.6.2.1. Un préambule indispensable (R. Ferrette)
176	2.6.2.2. Un inventaire forcément incomplet (R. Delage, Inrap)
204	2.6.2.3. Les propositions de datation (R. Delage, Inrap)
206	2.6.2.4. L'ensemble céramique du drain C200
209	2.6.3. Le verre de Corseul (Laure Simon, Inrap)
209	2.6.3.1. Préliminaires à l'étude d'ensemble du verre de l'agglomération : observations générales
210	2.6.3.2. Les récipients de Monterfil II, campagne de 1991
214	2.6.3.3. Le verre à vitre de Monterfil II-1991
214	2.6.3.4. L'objet de Monterfil II-1991
214	2.6.3.5. Des indices de production à l'emplacement du bâtiment commercial 16 étudié en 1991 ?
215	2.6.3.6. Une pièce particulière découverte en 1991 : un vase à boire orné d'un décor peint
217	2.6.3.7. Conclusion
217	2.6.4. Le mobilier lié au textile (V. Gendrot, Sra-Bretagne)
217	2.6.4.1. Les problématiques
218	2.6.4.2. Le bilan de l'année 2021
219	2.6.4.3. Conclusion

220	3. La programmation 2022
220	3.1. Un renforcement de l'équipe
221	3.2. Les axes de travail et de recherches
221	3.2.1. Les prospections géophysiques
224	3.2.2. La poursuite du SIG
224	3.2.3. La poursuite des inventaires
226	3.2.4. Les études des mobiliers et des fonds documentaires et historiques
227	3.2.5. Les moyens prévisionnels
227	3.2.5.1. Les jours-hommes Inrap
228	3.2.5.2. La demande de financement pour 2022

229	4. Bibliographie et sources du rapport 2021
-----	--

233	Table des illustrations et des tableaux
-----	--

III. Annexes

238	Annexe 1 : L'activité potière à Corseul
301	Annexe 2 : Rapport Analyse Géophysique Conseil 2020
314	Annexe 3 : Rapport Géocarta juin 2021
365	Annexe 4 : Rapport Analyse Géophysique Conseil 2021
386	Annexe 5 : Inventaire allégé du mobilier du CIP de Corseul
404	Annexe 6 : Fiche budgétaire 2022



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Générique de l'opération

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, Sra-Bretagne	Conservateur régional de l'archéologie	Autorisation et contrôle scientifique
Olivier Kayser, Sra-Bretagne	Adjoint du Conservateur régional de l'archéologie	Suivi et contrôle scientifique
Anne Villard-Le Tiec, Sra-Bretagne	Conservatrice du patrimoine	Suivi et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Suivi du dossier
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Suivi et contrôle scientifique
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général Grand-Ouest	Suivi du dossier
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué au DAST	Suivi du dossier
Élodie Craspay, Inrap	Assistante administrative	Planification des personnels

Intervenants 2021

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique	Prospection
Paul-André Besombes, Sra-Bretagne	Conservateur du patrimoine	Inventaire et étude du numéraire
Julien Boislève, Inrap	Toïchographologue	Inventaire et étude des décors peints
Erwan Bourhis, Inrap	Assistant de recherches archéologiques	SIG
Agnès Chéroux, Inrap	Dessinatrice - Infographe	SIG, PAO
Jean-Manuel Conilleau, Sra-Bretagne	Responsable du centre de documentation, carte archéologique 35	Aide à la construction du SIG
Richard Delage, Inrap	Spécialiste - Céramologue	Étude spécialisée et rédaction
Romuald Ferrette, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Rédaction, DAO
Véronique Gendrot, Sra-Bretagne	Régisseuse du mobilier archéologique	Inventaire et étude des mobiliers textiles
Audrey Le Merrer, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Inventaire et étude des revêtements

Nicolas Ménez, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Rédaction, SIG
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Levé et implantation
Pierre Poilpré	Spécialiste des sources historiques	Étude des fonds documentaires
Laure Simon, Inrap	Spécialiste - Céramologue	Inventaire et étude de la verrerie

Prospections géophysiques

Organisme d'appartenance	Adresse
SAS Géocarta	5 rue de la Banque 2 galerie Vivienne 75002 Paris
Analyse Géophysique Conseil	119 avenue Ernest Savart 93100 Montreuil

Notice scientifique

2021 signe la deuxième année du PCR engagé sur Corseul. Plusieurs axes ont été déclinés à la suite des premiers travaux. Une réflexion sur l'organisation de la trame viaire du quart nord-est de la ville antique a été entreprise à partir des résultats des prospections géophysiques de 2020. Ces dernières ont été amplifiées en 2021, puisque plus de 11 hectares ont été explorés selon trois méthodes, AMP, ARP et GPR. Parmi les secteurs concernés, on citera celui du *forum*, la continuité du Site de La Salle des Fêtes fouillé en 1985 ou encore un grand ensemble présumé bâti et repéré par avion à l'ouest de la ville, au lieu-dit la Haute Métrie. Les résultats sont assez significatifs. Le plan du centre civique est complété et son orientation singulière confirmée. L'ensemble de la Haute-Métrie se révèle être un probable enclos gaulois bordé au sud par un axe de circulation. À l'échelle de la ville, l'organisation occidentale de la trame viaire est beaucoup moins homogène qu'attendu. Tous les *decumani* offrent des largeurs inégales en fonction des quartiers et des trajectoires changeantes.

Toutes les cartes issues de deux premières années de prospection nourrissent progressivement le SIG de Corseul dont la construction se poursuit, avec notamment la continuité de l'intégration des opérations Inrap et des fouilles antérieures aux années 2000. Un tableur dédié aux mobiliers a aussi été élaboré en fonction des attentes des spécialistes.

2021 aura aussi été l'occasion de se pencher sur les mobiliers découverts avant le développement de l'archéologie préventive et de dresser un état des lieux des collections. Les premiers bilans, établis par catégorie d'objets, montrent la perte et l'égaré de plusieurs pièces, surtout parmi les collections de Monterfil II. Une partie des céramiques de plusieurs sites n'a surtout pas connu un traitement primaire, compliquant la reprise et l'actualisation des données chronologiques. Malgré ces aléas, les premières études de mobiliers des fouilles des années 1980 ont été engagées (numéraire, verre, mobiliers liés au textile, céramique du site de La Salle des Fêtes). L'approche documentaire et historique de la ville a aussi débuté. L'hypothèse de « fossé double » (*post-roman dykes*), visible sur le cadastre napoléonien, soulève la question de l'importance de Corseul au début du haut Moyen Âge.

La dernière partie est consacrée à la programmation et aux moyens envisagés pour 2022.

Remerciements

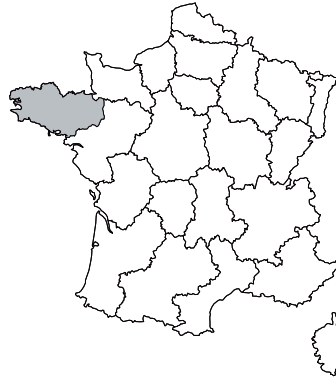
Le projet de PCR sur Corseul a bénéficié en 2021 du soutien du Service régional de l'archéologie de Bretagne. Nous tenons tout particulièrement à remercier Yves Menez, Conservateur régional de l'archéologie ; Olivier Kayser, Conservateur, adjoint du Conservateur régional de l'archéologie ; Anne Villard-Le-Tiec, Conservatrice en charge de la gestion des Côtes-d'Armor ; Paul-André Besombes, Conservateur en charge de la gestion de Rennes Métropole, pour leur concours, leur assistance et leur investissement.

Notre adressons aussi nos remerciements à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne (Drac) qui a rendu possible les premières prospections géophysiques sur Corseul, grâce aux financements accordés.

Le bon déroulement de cette deuxième année n'aurait pu se faire sans le concours et le soutien de Michel Baillieu, Directeur adjoint scientifique et technique de l'Inrap Bretagne, et de Thomas Arnoux Délégué au DAST Bretagne.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les personnes qui ont nous autorisé l'accès à leurs terrains, afin d'effectuer les prospections géophysiques : M. Alain Jan, Maire ; M. et Mme B. Coupé, propriétaires des parcelles YH 12 et 17 ; M. Christophe Éon, agriculteur ; M. et Mme Denis Cousin, agriculteurs ; M. Hervé Daniel, agriculteur.

Localisation de l'opération



Localisation de la commune de Corseul (Côtes-d'Armor)

Arrêté d'autorisation du PCR pour 2021



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2021-095 du 3 mars 2021

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2021-095 portant autorisation de projet collectif de recherche

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de projet collectif de recherche intitulé « PCR : Corseul (22). Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne. (De l'époque gauloise au haut Moyen Âge) », présenté par M. Romuald FERRETTE, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 16 septembre 2020 ;

VU l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) en date des 19 et 20 janvier 2021 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Romuald FERRETTE est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire un projet collectif de recherche à partir de la notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2021 sise en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : CORSEUL

Intitulé de l'opération : « PCR : Corseul (22). Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne. (De l'époque gauloise au haut Moyen Âge) »

Organisme de rattachement : Inrap

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du Conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au Conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier au format A4 papier, documents pliés inclus et un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des documents.

Article 3 : versement des archives de l'opération

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique au Conservateur régional de l'archéologie. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Romuald FERRETTE.

Fait à Rennes, le 3 mars 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Romuald FERRETTE

Arrêté modificatif d'autorisation du PCR pour 2021



Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté n° 2021-142 du 26 mars 2021

Service régional de
l'archéologie

ARRÊTÉ n° 2021-142 modifiant l'arrêté n° 2021-095 du 3 mars 2021 portant autorisation de projet collectif de recherche

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de projet collectif de recherche intitulé « PCR : Corseul (22). Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne. (De l'époque gauloise au haut Moyen Âge) », présenté par M. Romuald FERRETTE, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Service régional de l'archéologie le 16 septembre 2020 ;

VU l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) en date des 19 et 20 janvier 2021 ;

VU l'arrêté 2021-095 en date du 3 mars 2021 portant autorisation de projet collectif de recherche ;

CONSIDÉRANT la demande d'utilisation d'un détecteur de métaux lors de la prospection géophysique du mois d'avril ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : l'article 1^{er} de l'arrêté n°2021-095 du 3 mars 2021 est modifié comme suit :

M. Romuald FERRETTE est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire un projet collectif de recherche à partir de la notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2021 sise en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : CORSEUL

Intitulé de l'opération : « PCR : Corseul (22). Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne. (De l'époque gauloise au haut Moyen Âge) »

Organisme de rattachement : Inrap

Au regard de la nature des vestiges mis au jour, l'usage d'un détecteur de métaux par M. Romuald FERRETTE et M. Laurent AUBRY est autorisé dans le cadre de l'intervention de terrain du mois d'avril 2021 ;

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté n° 2021-095 du 3 mars 2021 demeurent inchangées.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Romuald FERRETTE.

Fait à Rennes, le 26 mars 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataire :
M. Romuald FERRETTE

Avis CTRA 2020

Région	Bretagne	Type et durée de l'opération	PCR
Département	Côtes-d'Armor	Rapporteur(s)	B. Clément
Commune	Corseul	Expert extérieur	/
Libellé de l'opération	Origine, développement, disparition d'une cité antique	Chronologie	Antiquité
Responsable scientifique	Romuald Ferrette INRAP	Programme(s)	Axe 9

Le rapport présenté par Romuald Ferrette (Inrap) concerne la première année du PCR (2021-2023) intitulé « Corseul (22). Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne (de l'époque gauloise au haut Moyen Âge) » et qui s'est fixé, comme son nom l'indique, pour objectif de dresser un bilan des connaissances sur la capitale de cité des Coriosolites, aussi bien d'un point de vue urbanistique et architectural, qu'autour de la question des mobiliers archéologiques.

Les recherches sur la cité antique de Corseul ont connu un premier élan avec la réalisation de fouilles programmées dans les années 1980 et 1990 sur deux sites majeurs : le site de Montfertil II, au cœur de l'agglomération ; le sanctuaire périurbain du Haut-Bécherel. Ces travaux ont permis de proposer une première synthèse sur la ville abordant la question de sa trame urbaine, de sa genèse et de son abandon, des formes architecturales et plus modestement des mobiliers. Depuis le début des années 2000, une quinzaine d'opérations archéologiques ont été conduites par l'INRAP dans le cadre de l'archéologie préventive, amenant un renouvellement important des connaissances, aussi bien sur la ville que sa périphérie. Ces opérations ont également permis de constituer un corpus mobilier important et bien phasé.

Pour cette première année 2020, Romuald Ferrette a conduit le projet de PCR sur Corseul associant 11 chercheurs (Inrap et SRA de Bretagne), dont 5 ont été actifs : le coordinateur R. Ferrette, Nicolas Ménez, Laure Simon, Richard Delage et Agnès Cheroux. Afin de produire une synthèse sur la cité, le PCR s'organise autour de trois axes : « une meilleure compréhension de la ville antique » (trame urbaine, architecture, économie, chronologie) ; « étudier la culture matérielle par la réalisation de travaux spécialisés » (céramiques ; monnayage ; verre ; petits mobiliers ; enduits peints) ; « l'inventaire des collections ». Cette première année a essentiellement concerné les deux premiers axes à travers une série d'interventions :

- le dépouillement et la numérisation des fonds documentaires et graphiques des fouilles antérieures à 2002 ;
- le début de mise en place d'un SIG sur la ville antique (N. Ménez) ;
- des prospections géophysiques sur une surface supérieure à 4 hectares ;
- deux études spécialisées, sur le verre des sites La Métrie 1 et 2 (L. Simon) et un bilan sur l'activité potière à Corseul (R. Delage).

Les résultats de l'année 2020 sont présentés dans un rapport de 190 p., clair et abondamment illustré. Il débute par les données administratives et techniques, puis, après une mise en perspective des recherches précédentes, les auteurs présentent les résultats obtenus sur les différents aspects du PCR. Ensuite, une petite partie est consacrée aux objectifs pour l'année 2021. En annexe, sont joints les avis CTRA et SRA précédents, le projet déposé en 2019, le rapport d'intervention de l'entreprise Géocarta et de la fiche budgétaire pour l'année 2021.

Le premier volet initié cette année concerne l'exploitation de la masse d'information livrée par les opérations menées anciennement sur la cité et qui sont pour l'essentiel inédites. La collecte de la

documentation archéologique en vue de son exploitation scientifique a concerné les rapports et études spécialisées, les données des prospections aériennes et les archives de fouille. Ce travail de récolement d'une information dispersée et d'intérêt inégal a conduit à un premier état des lieux soulignant les difficultés d'exploitation de données parfois difficilement utilisables ou lacunaires. Ce travail a été complété par un inventaire des archives numérisées et mises à disposition des membres du projet.

Après un rapide point sur les opérations archéologiques menées dans le cadre de diagnostics ou de fouilles préventives, l'auteur présente les résultats des prospections géophysiques réalisées en 2020. Cette première année devait servir de test afin de sélectionner la meilleure méthode en rapport avec les objectifs du PCR. Ces prospections ont largement dépassé les surfaces prévues dans la demande, initialement 2,5 hectares, et ont été portées à plus de 4 hectares. Elles ont été concentrées dans le secteur nord-est de la cité antique. Les différentes méthodes mises en œuvre par deux opérateurs (GéoCarta et GPR) sont décrites : méthodes de prospection magnétique (AMP et ARP), et méthode de prospection au géo-radar (GPR). Les limites et les avantages de chaque méthode ont été évalués par une confrontation des résultats obtenus. La prospection au géoradar donne des résultats plus fins que la prospection ARP, avec en particulier, une estimation de la profondeur d'enfouissement des vestiges. À l'occasion de ce premier rapport, R. Ferrette propose une analyse préliminaire des données qu'il croise avec pertinence avec les résultats de la fouille de la Voie Douce, qui pour rappel traverse une partie des terrains concernés par la prospection géophysique. Cette première synthèse livre d'ores et déjà une masse d'informations sur l'organisation de la trame viaire et des quartiers du quart nord-est de la ville antique, permettant de confirmer ou d'invalider des tracés viaires déjà répertoriés ou même d'en découvrir de nouveaux. De même des plans de bâtiments imposants, possiblement publics, et dans un état de conservation rarement rencontrés à Corseul ont été mis en évidence. Cette partie du rapport, particulièrement bien menée, constitue les résultats les plus encourageants de cette première année du PCR et permet d'esquisser de nouvelles problématiques pour les années à venir (zone de conservation des vestiges, sondages de vérification, etc.).

Le rapport se termine par un bilan de l'avancement du SIG et deux études spécialisées : la première concerne l'analyse du verre des sites de la Métrie 1 et 2 ; la seconde propose une synthèse intéressante de l'activité potière de la capitale de cité.

Ce rapport s'accompagne d'une demande pour l'année 2021 déposée par R. Ferrette. Elle concerne une deuxième campagne de prospections géophysiques ciblées sur le nord de l'agglomération antique, afin de compléter les données obtenues en 2020. Elle concerne également un secteur à l'ouest de la cité, avec la zone du forum, le site de la Salle des Fêtes, de Champ Mulon ou encore le grand édifice à l'ouest de l'agglomération. Enfin, un troisième volet concernerait le Clos Julio, au sud de la ville, et l'environnement du sanctuaire du Haut-Béchère. Aucune autorisation des propriétaires n'est jointe au dossier, mais nous ne doutons pas qu'elles seront présentées au SRA lors du déclenchement des opérations. Concernant la méthode à employer, il s'avère que le système géoradar est le plus efficace, surtout en milieu urbain ou péri-urbain où les éléments parasites sont très fréquents.

À côté de ce premier volet, l'équipe s'engage à poursuivre le développement du SIG et la collecte des archives de fouille. L'étude de l'activité potière de la cité initiée par R. Delage sera complétée en 2021 et un récolement des collections de faunes et d'ichtyofaune sera mené afin de mettre en avant des lots pertinents pour la mise en place de ce type d'étude à l'horizon 2022.

Un budget de 13 200 euros est demandé pour cette deuxième année à l'État. Il concerne pour quasi-totalité l'intervention des équipes réalisant les prospections géophysiques. Un petit pécule est également prévu pour la mise en forme et l'édition du prochain rapport.

Lecture de l'avis du rapporteur

Lecture de l'avis du CRA

Débat scientifique

- Avis de la CTRA -

La CTRA émet un avis très favorable à la réception du rapport de cette première année du projet collectif de recherche sur la capitale de cité de Corseul mené avec sérieux par Romuald Ferrette. Ce rapport rend compte d'un travail qui offre dès à présent des résultats encourageants pour les deux années à venir.

Le programme prévu pour l'année 2021 est conforme aux objectifs et au rythme d'avancée du projet. Il concernera la poursuite des prospections géophysiques et des études de mobiliers, ainsi que du SIG. La commission émet un avis favorable à la poursuite de cette opération et encourage le porteur de projet à favoriser la méthode géoradar pour les prospections qui semble apporter les résultats les plus pertinents.

II. Résultats

1. Introduction

1.1. Les objectifs et l'équipe de recherche

Déposé à l'automne 2019 auprès du Service régional de l'archéologie de Bretagne, le projet collectif de recherche est dans sa deuxième année. Il est soutenu financièrement par le Sra-Bretagne et l'Inrap qui assure une dotation en jours hommes. Le rapport de 2020 (Ferrette 2020) a reçu un accueil très favorable de la part de la Commission territoriale de la recherche archéologique en janvier 2021. L'autorisation pour la deuxième année a été délivrée le 03 mars 2021 (arrêté n° 2021-095 modifié par l'arrêté 2021-142 en date du 26 mars 2021).

Les objectifs finaux, tels qu'ils ont été définis en 2019, restent inchangés (Ferrette, 2020, p. 16-17). Ils ont pour ambition une meilleure connaissance de la ville antique, de son organisation et de son extension, du rythme de son développement et des modalités de son effacement. Ces aspects sont abordés à partir des résultats des fouilles anciennes et récentes, grâce à l'étude de la culture matérielle par le biais de travaux spécialisés. La réussite à terme du PCR repose aussi sur la réalisation sur plusieurs années de prospections géophysiques financées par la DRAC-SRA Bretagne. Elle impose l'élaboration d'un système d'information géographique (SIG) intégrant les opérations conduites depuis les années 1960, les données environnementales, et historiques à l'image du cadastre napoléonien. La réussite du projet implique aussi un retour aux collections anciennes, afin d'actualiser si nécessaire les chronologies, de dresser un bilan des mobiliers exploitables et d'étudier certaines catégories généralement inédites, à l'instar de la verrerie. À terme, ces trois volets (prospections géophysiques, création d'un SIG et études des mobiliers) devraient autoriser l'élaboration de plans par phases chronologiques à l'échelle du chef-lieu de cité, d'interroger les modalités de sa création et de sa disparition et de réfléchir sur des thématiques particulières, comme la nature, l'importance et la localisation des artisanats ou encore les techniques architecturales déployées en fonction des quartiers.

L'équipe réunit en 2021 12 chercheurs et associe des agents de l'Inrap et de la DRAC-SRA Bretagne. Pluridisciplinaire, elle réunit archéologues, spécialistes du mobilier, des fonds documentaires anciens, de la cartographie et SIG, dessinateur... Deux agents Inrap sont venus la renforcer, Agnès Chéroux pour le volet SIG, Audrey Le Merrer qui a dirigé les fouilles préventives du 40 rue de l'Hôtellerie (Le Merrer 2021) et des Mottes 2 en 2020 et qui est en charge de l'étude des revêtements lithiques trouvés en fouille. Le projet est dirigé par Romuald Ferrette, en collaboration avec Richard Delage (céramologue) et Nicolas Ménez (responsable de recherches archéologiques).

Non Prénom	Fonction	Organisme de rattachement	Interventions
BESOMBES Paul-André	Conservateur du patrimoine	DRAC/SRA Bretagne	Études des monnaies et reprise des collections anciennes
BOISLEVE Julien	Toichographe	Inrap	Inventaire et étude des enduits peints
BOURHIS Erwan	Dessinateur-Infographe, SIG	Inrap	Aide et conseil à l'élaboration du SIG
CHÉROUX Agnès	Dessinatrice-Infographe, SIG	Inrap	Intégration et contrôle des données au SIG, Mise en forme du rapport
CONILLEAU Jean-Manuel	Carte archéologique SIG	DRAC/SRA Bretagne	Aide et conseil à l'élaboration du SIG
DELAGE Richard	Céramologue	Inrap	Inventaire et étude des collections céramiques anciennes et récentes
FERRETTE Romuald	Responsable de recherches archéologiques	Inrap	Coordination du projet, participation à la rédaction du rapport annuel, suivi des prospections géophysiques
GENDROT Véronique	Régisseuse du mobilier archéologique	DRAC/SRA Bretagne	Suivi du chantier des collections et de leur versement en conformité avec le protocole du SRA Bretagne (2015), étude des mobiliers en lien avec l'activité textile
LE MERRER Audrey	Responsable de recherches archéologiques	Inrap	Inventaire et étude des placages et revêtements muraux
MENEZ Nicolas	Responsable de recherches archéologiques	Inrap	Coordination du volet SIG et intégration des données, participation à la rédaction du rapport
POILPRE Pierre	Spécialiste des sources historiques et des archives	Inrap	Dépouillement des fonds anciens (plans et autres documents), intégration des données au SIG
SIMON Laure	Spécialiste du verre	Inrap	Inventaire et étude des collections anciennes non réalisées. Actualisation des études des collections depuis 2002

Tableau 1 Liste des chercheurs associés au PCR en 2021.

1.2. Les actions menées en 2020

En 2020, le travail a porté sur quatre thématiques principales. Le premier axe a concerné la collecte de l'information archéologique, que ce soit les rapports des opérations effectuées avant le développement de l'archéologie préventive à partir de 2002 (rapports de fouilles et de prospections-inventaires en ligne sur la bibliothèque numérique du SRA-Bretagne) ou les archives primaires de fouille conservées au dépôt de Corseul ou dans les locaux du Service régional de l'archéologie. L'objectif était de réunir un fonds documentaire propre au PCR le plus complet possible. La totalité des documents primaires des opérations a été numérisée et inventoriée en suivant le protocole initié dans le cadre du PCR en cours sur la ville de Vannes et dirigé par S. Daré (Daré 2018, p. 11). À l'issue de ce travail, les archives primaires des interventions au sol avant 2002 sont apparues disparates par site, tant par leur nature que leur nombre (Ferrette 2020, p. 31-32).

Financées par la Drac-Sra Bretagne à hauteur de 19,174 €, les premières prospections géophysiques ont été engagées en 2020 sur des terrains communaux ou privés recelant avec certitude des vestiges archéologiques. Trois méthodes ont été déployées (magnétique, électrique et radar) et une session s'est déroulée avant la fouille préventive de la Voie Douce afin de confronter les deux méthodes de collecte de l'information archéologique. Le but de ces prospections était de déterminer laquelle se révélait la plus adaptée au sous-sol coriosolite et à la typologie des vestiges antiques (murs, creusements, rues, sols en dur ou en terre...). Les résultats étaient positifs dans les trois cas et les images produites par les prestataires retenus, Géocarta et Analyse Géophysique Conseil, ont été abondamment commentées. Elles ont permis entre autres de préciser l'organisation viaire du quart nord-est de l'agglomération et de comparer les résultats aux interprétations des clichés aériens, mais elles n'avaient pu être exploitées dans le détail (Ferrette 2020, p. 59-66).

L'année 2020 s'est concrétisée par la mise en place du système d'information géographique sous le logiciel libre QuantumGis 3.4. Les opérations menées depuis 2002 sur la ville antique y ont été intégrées, à l'exception des diagnostics positifs ayant donné lieu à des fouilles préventives. Le même travail a été accompli pour les opérations plus anciennes avec plus ou moins de succès, en raison notamment du degré de précision des relevés de terrain et de leurs reports avec plus ou moins d'exactitude sur le fond cadastral qui a largement évolué depuis les années 1960-1970. Le site de Monterfil I, étudié en 1984 par F. Fichet de Clairfontaine, n'a d'ailleurs pu être considéré, car il n'a jamais été replacé sur un extrait cadastral¹. Dans un deuxième temps, les entités archéologiques des 26 opérations intégrées au SIG ont été vectorisées sous forme de polygones (Ménez, 2020, p. 67-69). Les cartes et images géoréférencées des prospections géophysiques ont également été intégrées, mais la vectorisation des vestiges découverts (rues, bâtiments, fossés...) n'a pas été entreprise (Ménez 2020, p. 69 et 71).

Deux études de mobiliers ont été effectuées en 2021. La première a concerné les verres des sites de La Métrie 1 et 2 fouillés respectivement en 2014 et 2016 et qui n'avaient pas été traités dans le cadre des rapports (Simon 2020, p. 74-80). L'atelier de verrier découvert en 2012 au 40, rue de l'Arguenon a quant à lui été récemment publié dans le bulletin de l'Avf (Simon et Ferrette 2021). Un état des lieux de l'activité potière à Corseul a également été engagé et poursuivi cette année (Delage et Bizien-Jaglin 2020).

1.3. Les moyens de l'année 2021

L'Inrap a accordé 70 jours au PCR sur les 93 demandés. Une demande complémentaire à hauteur de 10 jours a été accordée à la fin de l'été. De son côté, la Drac-Sra Bretagne a financé deux sessions de prospections géophysiques pour un coût total de 18 000 €. Bien évidemment, le nombre de jours alloués au PCR a dicté la priorité des travaux à entreprendre en 2021.

1.4. Les réunions

Une seule réunion a pu être organisée en 2021 par visioconférence. Elle s'est tenue le 09 mars avec l'ensemble de l'équipe du PCR². Elle a permis de dresser le bilan de l'année 2020 et d'établir une projection sur les moyens accordés par l'Inrap et leur répartition en fonction des possibilités de chaque agent Inrap à s'engager au cours de l'année. Cette réunion a permis un échange et a contribué à définir les axes de travail à engager ou poursuivre, notamment sur le volet mobilier, comme il était précisé dans le rapport de 2020 (Ferrette 2020, p. 122), en sachant pertinemment que ce dossier nécessite des moyens humains importants.

¹ La fouille concerne le croisement du *cardo* C et du *decumanus* 4 (Fichet de Clairfontaine 1984). Son intégration au nouveau plan de la ville antique en cours d'élaboration est maintenant possible grâce aux prospections géophysiques de 2020 et à la fouille de La Voie Douce qui s'est déroulée la même année.

² N'ont pu y prendre part, Véronique Gendrot et Jean-Manuel Conilleau (SRA-Bretagne).

À l'issue des discussions, six axes forts, dont quatre amorcés en 2020, ont été arrêtés :

- Achèvement du dépouillement des archives des opérations antérieures aux années 2000 ;
- Extension des prospections géophysiques à la suite des premiers tests et exploitation des résultats obtenus en 2020 ;
- Poursuite de l'architecture du SIG et de son alimentation, création d'un tableur dédié aux mobiliers ;
- Amorcer le chantier des collections et le recensement des mobiliers à examiner dans le cadre du PCR ;
- Lancement des premières études sur les collections antérieures aux années 2000 ;
- Amorcer l'étude archivistique.

2. Les travaux de l'année 2021

2.1. La poursuite du dépouillement des archives antérieures aux années 2000

Peu de compléments sont à mentionner en regard du dépouillement de 2020. Nous n'avons pas réussi, comme il était précisé dans le rapport de 2020, à entrer en contact avec H. Kerébel qui a dirigé l'opération de Monterfil II de 1991 jusqu'à la parution du DAF en 2001 (Kérébel 2001). Les archives (plans au propre sur calque polyester, cahiers de fouille et tous les clichés) sont par conséquent toujours manquantes. P.-A. Besombes a tout de même retrouvé un inventaire des monnaies de l'opération distribuées par horizon chronologique et US, inventaire qui lui avait été adressé par H. Kerébel au moment de la rédaction du tapuscrit du DAF. Ce document a été archivé selon le protocole mis en place l'année dernière et est dorénavant dénommé 22_048_0043_1986_1998_inv_monnaies_0032Mont2.

Le dépouillement des archives de l'ancienne société archéologique de Corseul, qui se trouvent à la mairie, a permis de découvrir des notes manuscrites sur la constitution de la collection du Père Ricordel, en particulier sur les objets découverts en 1947-1948 lors de la fouille d'un puits dans la cour de l'ancienne école privée. La plupart d'entre eux sont encore conservés dans l'ancien musée de la société archéologique ou maintenant exposés au Centre d'interprétation du patrimoine (CIP) de Corseul. Une liste, certes non exhaustive, de ces derniers est reproduite dans le numéro XII du bulletin Patrimoine, sous forme de discussion entre la présidente de la société, S. Guidon et l'un des fouilleurs du puits, alors enfant (Patrimoine XII, p. 8-13)³.

Plusieurs tirages de clichés des prospections aériennes faites par le CeRAA dans les années 1970 sont aussi à mentionner. Au nombre de 17, ils concernent 9 secteurs de l'agglomération et deux sites périurbains, la *villa* de La Gauvenais et le sanctuaire du Haut-Bécherel (**tab. 2**)⁴. Ils ont été numérisés au format PDF et classés de 1 à N dans un dossier spécifique au sein des archives du PCR, avec le numéro des sites concernés et son abréviation (par exemple : Cliché 1_22_048_00067_CM).

³ Parmi les objets cités, il est fait mention dans les notes manuscrites, et dans le numéro du bulletin Patrimoine, d'un « pot en cuivre cylindrique à anse rapportée rempli de vase de laquelle nous avons dégagé une ou deux mouches et quelques chrysalides ». La destinée de cet objet, tout comme son existence, ne sont pas assurées, il n'est pas cité par P. Merlat en 1957 (Merlat 1957, p. 175) et il n'est pas mentionné dans l'ouvrage de G. le Cloirec sur les bronzes de Corseul (Le Cloirec 2001a).

⁴ Il n'est pas toujours possible d'attribuer avec certitude une photographie à un prospecteur aérien. On mentionnera néanmoins que les survols effectués dans les années 1970 et au début de la décennie suivante sont l'œuvre de L. Langouët et de L. Andlauer. Des compléments ont ensuite été apportés par C. Bizien-Jaglin.

Si certains d'entre eux offrent peu d'intérêts, comme celui concernant le site des Mottes 1 fouillé en 2017 sous la direction de N. Ménez (Cliché 11_Mo1) ou encore la photographie du secteur du Clos Hamon (Cliché 4_CH), qui a fait depuis l'objet d'une prospection géophysique, d'autres se révèlent très instructifs. On citera en l'espèce deux cas de figure, le terrain des sports et le Clos Julio.

Tableau 2 Inventaire des clichés des survols aériens des sites de Corseul trouvés en 2021 © R. Ferrette, Inrap.

Site	Numéro de site	Auteur	N° archive	Observations
Champ Mulon	22 048 0067	CeRAA	Cliché 1_CM	Vue de la fouille achevée du Champ-Mulon, avant la mise en valeur, et des vestiges enfouis des parcelles des parcelles AB 006 et 339 depuis l'ouest.
	22 048 0067	CeRAA	Cliché 2_CM	<i>Idem</i>
Pont-Brûlé I	22 0048 0001	Langouët Loïc, 1976	Cliché 3_PB1	Vue du quartier du Pont-Brûlé avant la fouille de 1976 depuis le sud (Langouët 1988, Photographie 8, p. 101 ; Langouët 1976b, p. 99).
Clos-Hamon/Château de Monterfil II	22 0048 0052	CeRAA	Cliché 4_CH	Vue du carrefour entre les rues 4 et C, de la rue 3, avant la fouille de Monterfil I, et d'un de l'ensemble bâti du Clos Hamon (prospecté en 2020 au géoradar) depuis le sud-est.
La Haute-Métairie 1	22 048 0011	Langouët Loïc, 1976	Cliché 5_HM	Vue de l'ensemble bâti de la Haute-Métairie 1 depuis le sud-ouest.
Chemin du Ray II	22 078 0063	CeRAA, 1976	Cliché 6_CR11	Vue du quartier du Chemin du Ray II (rues 3 et C et bâtiments), de la rue 4 depuis le nord
Clos Julio	22 048 0071, 0101, 0134, 0135	CeRAA	Cliché 7_CJ	Vue du temple, de la rue 7 et de bâtiments depuis l'est
	22 048 0071, 0101, 0134, 0135	CeRAA	Cliché 8_CJ	<i>Idem</i> Cliché7_CJ depuis l'ouest
	22 048 0071, 0101, 0134, 0135	CeRAA	Cliché 9_CJ	Vue du temple, de la rue 9 (?) et de bâtiments depuis le sud
	22 048 0134	Langouët Loïc, 1981	Cliché 10_CJ	Vue du temple et de la rue 9 (?) depuis le sud
Les Mottes 1	22 048 0140	Langouët Loïc, 1976	Cliché 11_Mo1	Vue des enclos du site des Mottes 1 et la rue 3 fouillés en 2017 depuis l'est (Langouët, 1976 b, p. 99).
Terrain des sports	22 048-	CeRRA	Cliché 12_TS1	Vues des rues H, et 3, de bâtiments depuis le sud.
	22 048-	CeRRA	Cliché 12_TS1	<i>Idem</i> Cliché 11_TS1 depuis le sud.
Monterfil II	22 048 0043	CeRAA	Cliché 13_Mont II	Vue de la partie non fouillée de la réserve archéologique (parcelle AB 432) depuis le sud-ouest
	22 048 0043	CeRAA	Cliché 14_Mont II	Vue de la réserve archéologique avant (parcelles AB 79 et 432) depuis l'est
Haut-Bécherel	22 048 0030	CeRAA	Cliché 15_HB	Vue de la <i>cella</i> et de la partie nord du sanctuaire.
	22 048 0030, 0078	Langouët Loïc, 1976	Cliché 16_HB	Vue du sanctuaire et de la ferme du haut-Bécherel depuis l'est.
La Gauvenais 1	22 048 0007	CeRAA	Cliché 17_Gauv	Vue de la villa de La Gauvenais depuis l'ouest (Langouët, 1976 b, p. 99).

Concernant le premier, le cliché devrait contribuer à l'interprétation des données des prospections électriques et magnétiques de 2020. On y perçoit très nettement le *decumanus* 3, assez large, qui est détruit à l'est (fig. 1) Une portion du *cardo* H et de la rue est-ouest 4 se voit également. Aucun vestige n'est visible en revanche à la hauteur du *forum* et la ruelle nord-sud inédite, repérée en 2020, n'est pas décelable (Ferrette 2020, fig. 32). Des plans d'édifices plus ou moins complets se dégagent aussi, en particulier un grand ensemble précédé au nord d'une probable colonnade (fig. 1, 1).

Fig. 1 Vue aérienne depuis l'est des vestiges antiques du terrain des sports (Clichés 12_TS1) © CeRAA.



L'examen attentif des clichés du secteur du Clos Julio, situé au sud-est de la ville antique, fournit des pistes intéressantes de recherche, pistes qui seront à confirmer grâce à des prospections géophysiques. Sur le Cliché 10_CJ, le temple à *cella* concentrique est nettement visible, tout comme un chemin qui change d'orientation à sa hauteur, voire même d'envergure. Or le plan de ce secteur de la ville antique de Corseul, tel qu'il est illustré dans la CAG 22, ignore totalement cet itinéraire (fig. 2). La rue C y est par contre restituée, alors qu'elle n'est pas visible sur le cliché aérien en question. Le lien qui semble unir l'édifice religieux et l'axe viaire pose la question d'un temple placé à l'une des entrées de la ville. Un deuxième cliché est tout aussi intéressant (Cliché 7_CJ). Il montre en premier lieu le temple, qui est bien effleuré par une voirie changeant de trajectoire à sa hauteur (fig. 3). Au sud, deux tracés rectilignes et parallèles pourraient désigner les fossés d'un chemin tardif. Mais c'est surtout la direction du *decumanus* 7 qui interpelle. Elle est dans un premier temps parallèle au temple, puis elle semble s'incliner très fortement au nord-est, avant une parcelle sondée en 2005 au 16, rue de L'Hôtellerie (Ferrette 2005). L'orientation des vestiges repérés à cette occasion obéit encore au carroyage urbain. Le changement de direction de la rue 7 pourrait par conséquent souligner la fin du cadre urbain. Pourtant sa trajectoire est présumée rectiligne dans ce secteur de la ville antique (*supra* fig. 2). Il est d'ailleurs surprenant de constater qu'aucune voirie nord-sud n'est décelable sur le Cliché 7_CJ⁵. Ce deuxième exemple confirme en définitive que le plan sud-est de la ville antique est assurément perfectible, tout en soulevant la question de la superficie carroyée et, en corollaire, la taille du chef-lieu de la cité des Coriosolites qui ne cesse de régresser depuis les premières estimations de L. Langouët.

⁵ Il est tout assez étrange que cette voirie apparaisse en vert foncé sur ce cliché. Dans le cas d'une surface empierrée et bien structurée, on devrait s'attendre, à son emplacement, à un jaunissement des cultures du fait d'un manque d'eau. Or la photographie semble traduire l'inverse. L'hypothèse d'une voirie devenue un chemin creux à une époque tardive est posée.

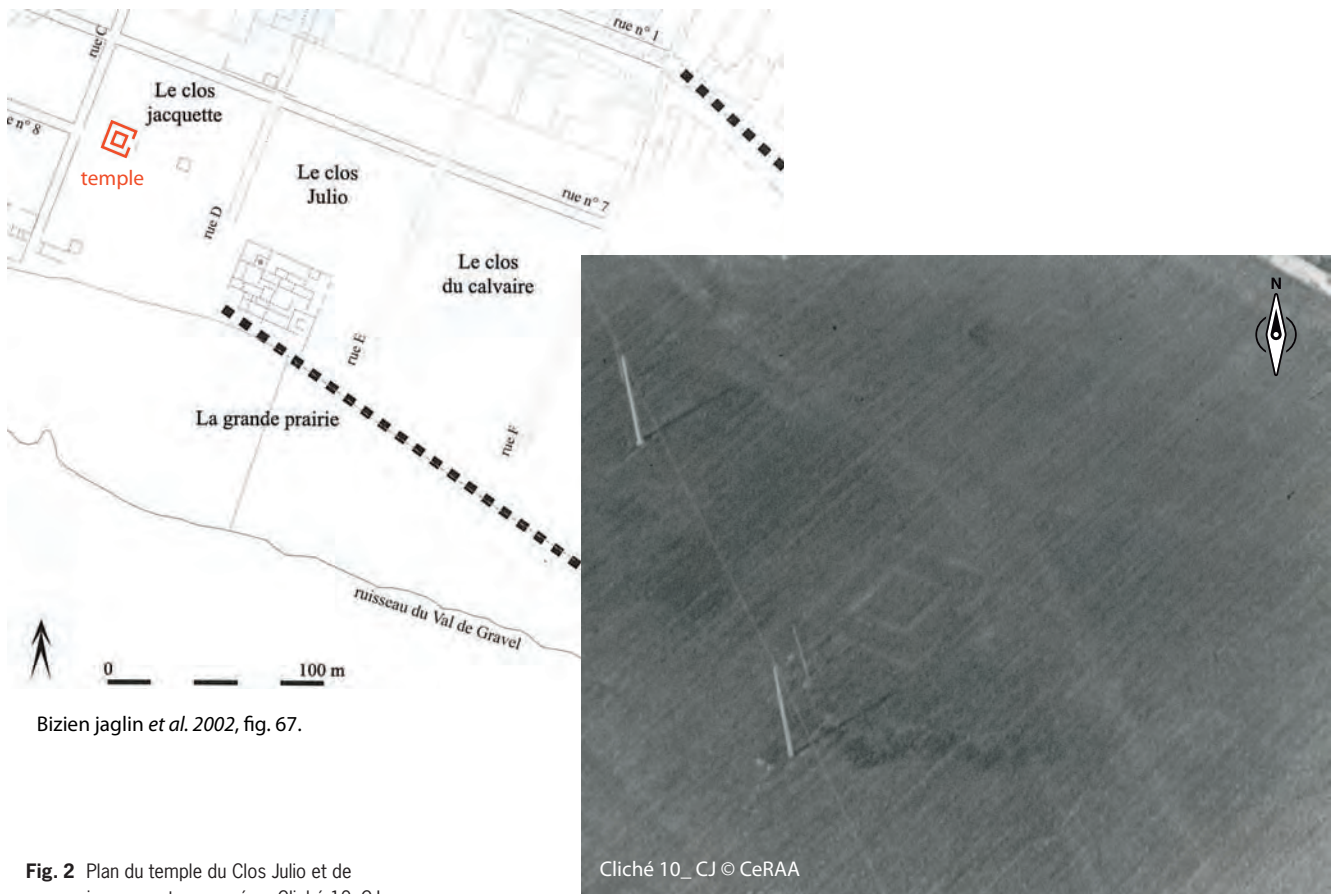


Fig. 2 Plan du temple du Clos Julio et de son environnement comparé au Cliché 10_CJ © R. Ferrette, Inrap.

Fig. 3 Vue aérienne des vestiges du Clos Julio (Cliché 7_CJ) depuis l'est et proposition d'interprétation © R. Ferrette, Inrap, Cliché CeRAA.



2.2. Les prospections géophysiques

Ce volet a connu deux développements. L'exploitation des résultats de l'année précédente a été affinée et deux nouvelles sessions de prospection ont été entreprises sur le terrain au cours de l'année écoulée. Elles ont porté sur une superficie cumulée de plus de 11 hectares.

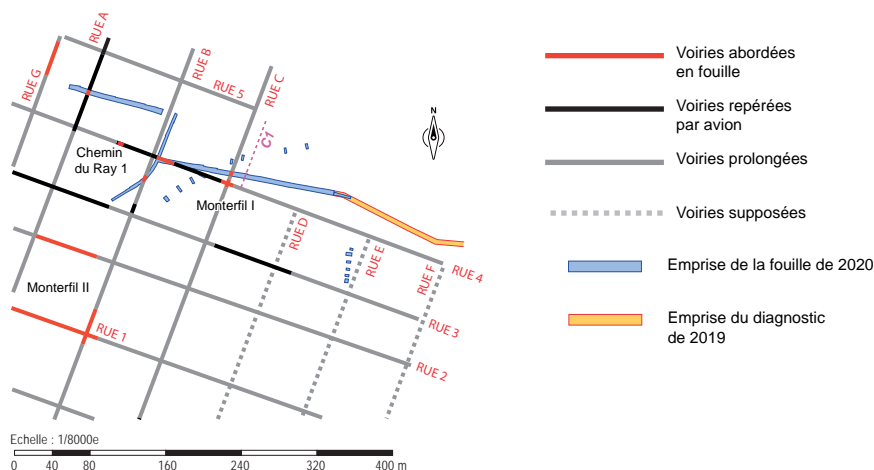
2.2.1. Les résultats de 2020 : la trame viaire du quadrant nord-est

En 2020, l'exploitation des premiers résultats des prospections géophysiques (AMP, ARP et GPR) s'est faite en parallèle de l'analyse de la fouille de La Voie Douce. L'opération est un linéaire de 5,50 m de large qui offre l'avantage de traverser d'est en ouest le quadrant nord-est de la ville antique. À cet égard, le diagnostic de 2019 avait montré que les hypothétiques *cardines* D, E et F n'étaient pas présentes à l'emplacement du projet d'aménagement, amenant à douter fortement de leur réalité (fig. 4, Ferrette 2019, p. 71-72). La fouille permet de nuancer le propos concernant les axes D et E. En revanche, l'absence de la rue F, censée achever le maillage urbain à l'est, semble acquise d'après les résultats d'un diagnostic effectué par Gaétan Le Cloirec (Le Cloirec 2020, p. 46) et ceux de la prospection au géoradar de 2020 (Ferrette 2020, p. 64).

Malgré une emprise réduite, l'intervention de la Voie Douce offrait l'intérêt d'intercepter quatre *cardines* et (fig. 4, rues A, B, C et ruelle C1) et un *decumanus* (rue 4). La fouille a en outre mis au jour le *cardo* D, mais pas à l'endroit escompté, tandis que la prospection au radar a révélé un dernier axe nord-sud, la rue E, dont la trajectoire n'obéit pas au maillage orthonormé de la trame viaire (Ferrette 2020, fig. 34). Les deux démarches se complétant, une analyse de l'organisation viaire des quartiers nord-est de Corseul antique a été engagée dans le cadre du rapport final d'opération de la fouille de 2020, en prenant comme appui les hypothèses avancées par Hervé Kerébel en 2001 sur les écartements entre les rues est-ouest et nord-sud (Kérébel 2001, p. 224-226 ; Ferrette, à paraître).

Fig. 4 L'emprise de la Voie douce superposée à la trame viaire du secteur nord-est de la ville antique au terme du diagnostic de 2019

© R. Ferrette, Inrap, d'après Kerébel 2001.



2.2.1.1. L'organisation de la trame viaire en 2001

Une mesure de 280 pieds (83 m) se retrouverait assez fréquemment entre les decumani. Elle correspond à la longueur de la façade de l'îlot central de Monterfil II (grand bâtiment commercial 16). La façade de l'îlot sud, traversé par la route principale du bourg, est légèrement plus longue : 83,80 m (283 pieds). Les trois pieds supplémentaires correspondent en fait aux largeurs cumulées des épaisseurs des murs de soutènement des portiques est et ouest. L'auteur pense cependant que l'emprise des deux quartiers a été définie à partir de la mesure de 280. Dans les deux cas, les portiques latéraux sont pris en compte dans la définition des quartiers, mais les stylobates de l'îlot méridional sont montés à l'extérieur de cette mesure de référence. Celle-ci se retrouverait d'ailleurs à l'est du site de Monterfil II. Elle intégrerait l'emprise de la rue B, dont l'envergure est estimée à 3,50 m (Kérébel, 2001, p. 29) et la colonne d'îlots suivante, ce jusqu'au contact du cardo C (fig. 5). À l'est de la rue C, H. Kerébel propose de restituer trois rues et trois colonnes de quartiers grâce à cette mesure de 280 pieds, le cardo F marquant la fin de l'agglomération. La situation serait légèrement différente à l'ouest de Monterfil II. L'écartement entre les rues A et H est largement supérieure à 280 pieds. Ce module s'appliquerait par contre depuis la rive orientale du cardo H jusqu'au contact de la chaussée I. À l'ouest de cette dernière, deux autres cardines sont envisagées (J et K) à partir du cadastre napoléonien et leur positionnement hypothétique découle de l'emploi des 280 pieds. L'analyse du site de La Métrie a conduit à douter très fortement de leur réalité (Ferrette 2018), tandis que depuis la parution du DAF en 2001 la rue G a été retrouvée au nord de la ville antique en 2012 (Ferrette et al. 2017, p. 34-37).

Fig. 5 Hypothèse du développement de la trame viaire du Haut-Empire en 2001
 © R. Ferrette, Inrap, d'après Kerébel, 2001, fig. 158, p. 233.



Qu'en est-il dans le sens nord-sud ? L'*insula* centrale de Monterfil II aurait une profondeur de 68 m (230 pieds). L'îlot juste au nord serait beaucoup plus petit et ne mesurerait que 56 m de large, soit 190 pieds. Pour retrouver le module de 230 pieds, il faut ajouter à la dimension du quartier l'envergure des rues 2 et 3 attenantes, large chacune de 20 pieds (environ 6 m, **fig. 5**). Une mesure de 230 pieds se retrouverait encore au nord. Elle concernerait l'intérieur du quartier (210 pieds) et l'emprise du *decumanus* 4 qui serait là encore d'environ 6 m, comme le précise H. Kerébel en 2001 (Kérébel 2001, p. 224). Cette dimension est en désaccord avec la largeur observée lors de l'intervention de la Voie Douce, qui est seulement de 3,80 m (Ferrette, à paraître) et avec les résultats de la fouille du Chemin du Ray de 1984, où le *decumanus* 4 est large seulement de 4 m (Bardel 1984). Les données sont plus incertaines au nord de celui-ci, car son éloignement avec la rue 5 est nettement supérieur à 230 pieds.

En définitive, l'option développée en 2001 privilégie l'emploi d'une mesure préférentielle de 280 pieds d'est en ouest et de 230 pieds du nord au sud dans le schéma d'organisation de la ville. Les interventions au sol de 2020 permettent de critiquer cette proposition.

2.2.1.2. L'implantation des *cardines* du secteur nord-est à la lumière des prospections géophysiques et de la fouille de la Voie Douce

Une mesure de 280 pieds, soit 2 *actus* augmentés d'1/3 d'*actus* correspondant à la longueur du bâtiment 16 de Monterfil II, se perçoit bien entre les *cardines* A et B⁶. À l'ouest, le module exclut la bande de roulement de la chaussée A mais intègre son fossé bordier oriental. À l'opposé, il s'achève sur la projection du fossé 1012 de la Voie Douce, qui est parallèle à la rue B (**fig. 6**). Ce fossé participerait à la délimitation de l'espace public constitué des bandes de roulements et de leurs trottoirs. Au sud, le report du site de Monterfil II sur le plan Adobe Illustrator de la ville antique est légèrement erroné. Quoi qu'il en soit, l'usage d'une mesure de 280 pieds se confirme au nord de Monterfil II. Son emploi se vérifie aussi entre les axes B et C. Elle se retrouve en effet depuis la rive orientale de la bande de roulement de la chaussée B jusqu'à inclure celle du *cardo* C, dont la limite fossyée orientale n'est pas prise en compte.

La définition métrologique du carroyage est évidemment différente à l'est du *cardo* C. D'une part, l'écartement entre ce dernier et le nouvel axe D, mis au jour en 2020, est nettement supérieur à 280 pieds, d'autre part il faut considérer la ruelle C1 qui se grefferait sur le *decumanus* 4. La prospection au radar des parcelles au sud de la Voie Douce fournit des éléments précieux à l'analyse. Depuis ces parcelles, la projection de la limite orientale de la rue D correspond au flanc ouest du fossé 2001 de la fouille de 2020. Or cette limite, qui participe à l'évidence à la définition de l'espace public, est exactement à 360 pieds ou 3 *actus* de la bande de roulement du *cardo* E. Par ailleurs, depuis le flanc ouest du linéaire 2001, la largeur de cet espace serait de 45 pieds jusqu'au fossé 2131 bordant la rue D. Or cette mesure de 45 pieds correspond au 1/8^e de 360 pieds. Si l'on élargit la réflexion au sud, la situation topographique de l'anomalie hémisphérique et de la *domus* 6 repérées au géoradar est très intéressante (Ferrette 2020, p. 65-66). La première serait comprise dans une parcelle est-ouest longue de 180 pieds, soit la moitié de 360 pieds. Le mur de clôture ouest de la *domus* est positionné sur l'axe médian d'un cercle de 180 pieds qui prend en compte l'emprise du *cardo* D, et dont la prolongation s'alignerait avec le centre de l'anomalie hémisphérique. Enfin, une mesure de 28 pieds (1/10^e

⁶ La réflexion qui suit a été élaborée sur un plan partiel de la ville au 1/100^e réalisé à l'aide du logiciel Adobe Illustrator.

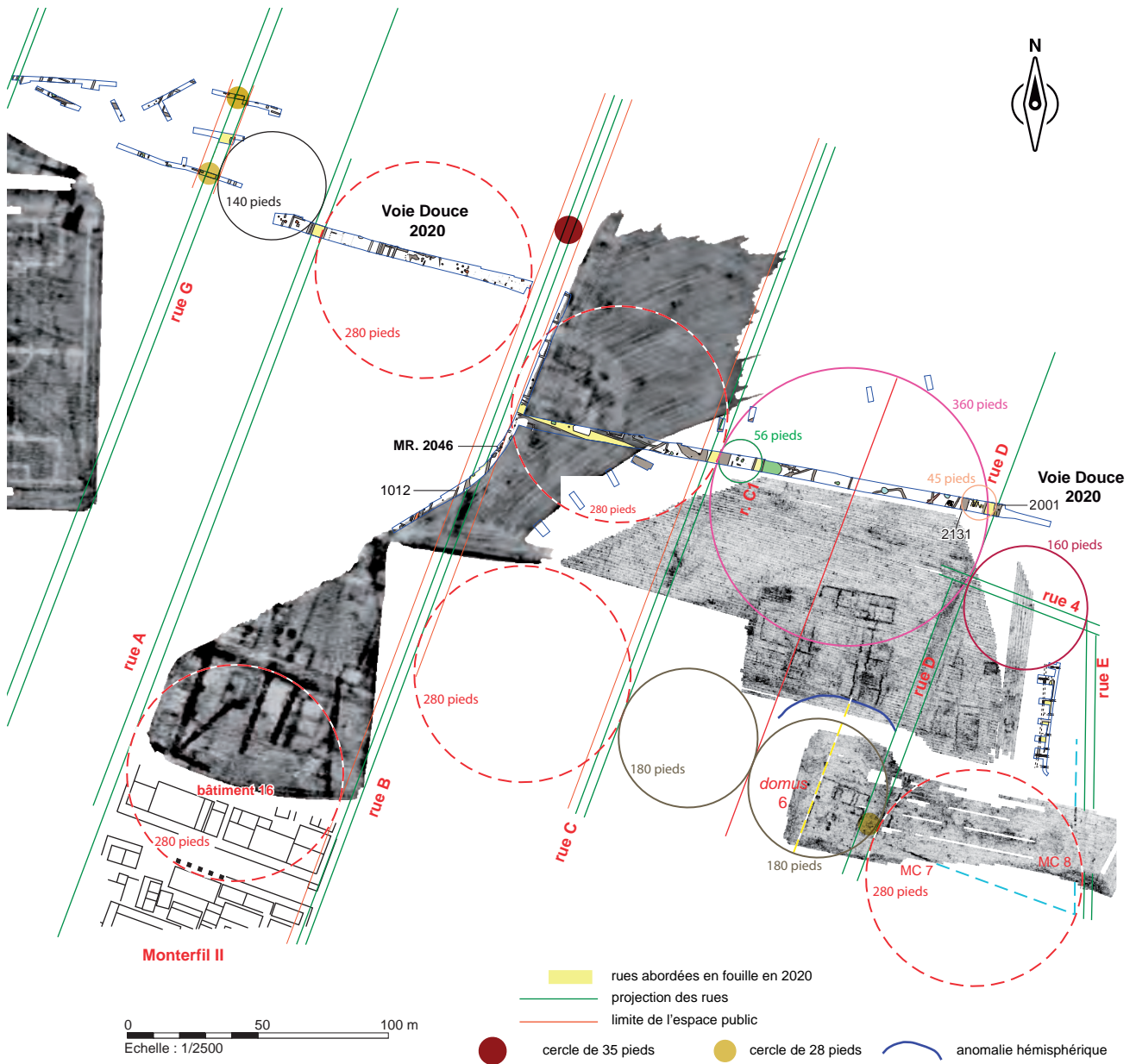


Fig. 6 Détermination de l'écartement entre les rues nord-sud à partir de la fouille de La Voie Douce, de la prospection électrique en Voie 2 et de la prospection au GPR (carte sommée entre 0,80 et 1 m) © R. Ferrette, Inrap/X. François, Géocarta/T. Jubeau, AGC.

de 280 pieds), comprenant l'emprise de la rue D, se développerait jusqu'au contact de la fermeture orientale de la *domus* 6. Celle-ci pourrait dès lors être placée en limite de l'espace public et bordée par un trottoir.

Qu'en est-il à l'est de la voirie D ? L'unique axe viarie reste la rue E, repérée uniquement au radar en 2020, et dont la direction pleinement nord-sud n'est plus celle du carroyage urbain. La projection de cet itinéraire, qui se raccorderait au nord, sur le *decumanus* 4 est riche d'enseignements. Le croisement de ces deux axes serait à 160 pieds (1 *actus* plus 1/3 d'*actus*) du *cardo* D. Au sud, la jonction entre les murs de clôture 7 et 8 serait distante de 280 pieds de la chaussée D.

Pour être complet sur les *cardines*, il reste à évoquer le positionnement de la ruelle C1 et de la rue G située à l'ouest de l'axe A. Au sujet de la première, son fossé oriental est à 56 pieds de la bande de roulement du *cardo* C, ce qui correspond à 1/5^e de la mesure de référence de 280 pieds. Cette chaussée serait donc intégrée au programme d'urbanisme et sa réalisation pourrait ne pas relever d'une initiative privée. Toutefois, des

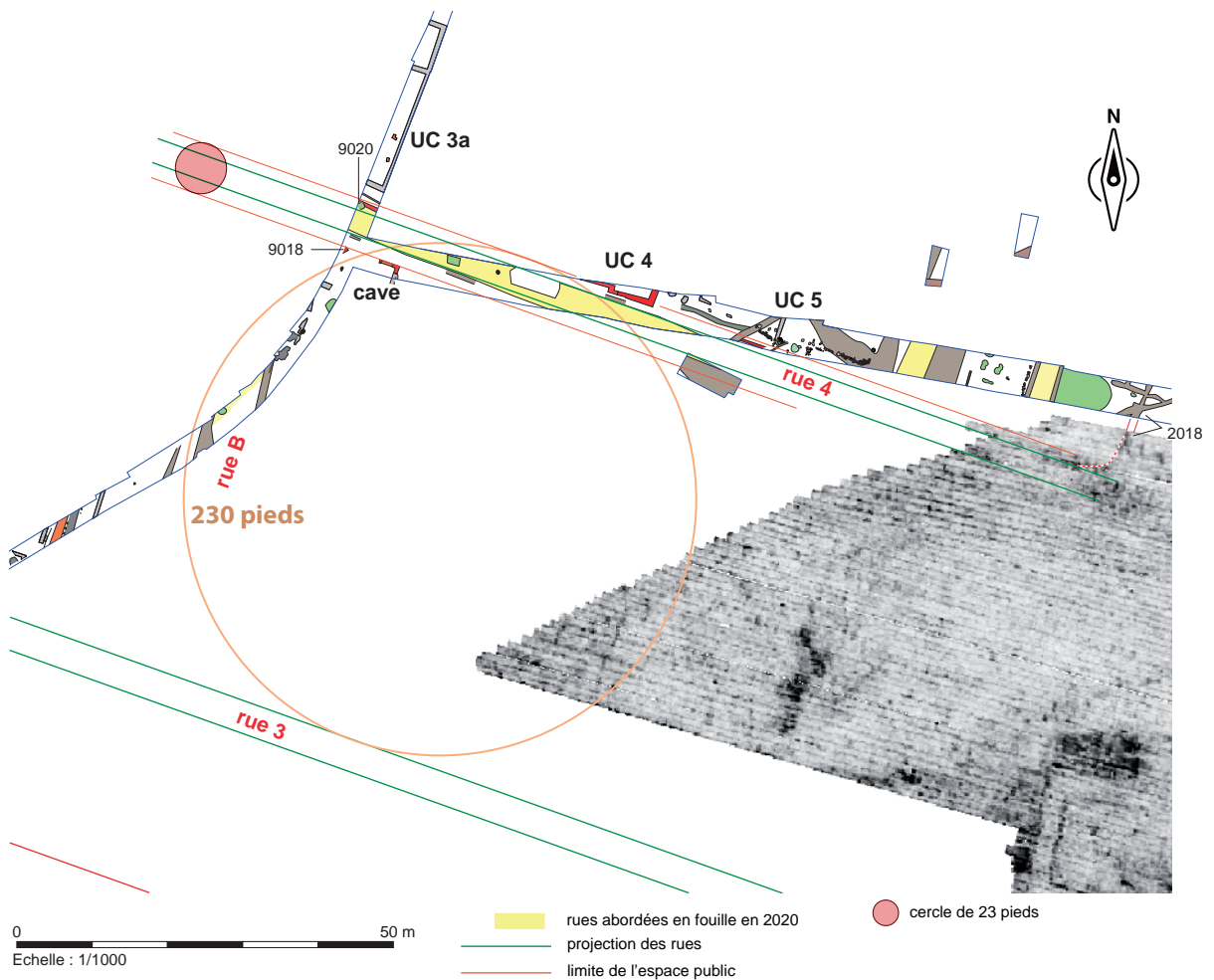


Fig. 8 Détermination de l'écartement entre les *cardines* 3 et 4 et restitution de l'emprise publique de la rue 4 et de ses trottoirs
 © R. Ferrette, Inrap/T. Jubeau, AGC.

À l'est, la prospection au GPR tend à souligner que le fossé 2018 tournerait à la hauteur de cette ligne. Au contact de ce fossé, la rue 4 s'inclinerait légèrement au sud d'après la prospection au radar. La ligne nord et la bande de roulement de la chaussée délimiterait un espace piéton assez modeste, large de 5,5 pieds (1,60 m) aux abords des édifices UC 4 et UC 5. La situation serait quelque peu différente au sud de la surface de circulation. L'achèvement de l'espace public y serait figuré notamment par une ligne passant par le plot de quartz 9018, le mur nord d'une cave. Les deux lignes ainsi définies formeraient une bande 23 pieds ou 1/10^e de 230 pieds.

Au nord du *decumanus* 4, l'éloignement de la rue 5 impose une mesure supérieure à 230 pieds. Depuis la limite nord de l'espace public précédent, une distance de 270 pieds, soit 2 *actus* augmentés d'1/4 d'*actus*, englobant l'emprise de la rue 5 et ses accotements latéraux, est plausible (fig. 7). Ces 270 pieds sont assez probants puisqu'il faut ajouter 1/4 d'*actus* à la mesure de référence de 230 pieds. L'emploi de ces deux mesures pieds montre clairement que les dimensions nord-sud des îlots sont inégales.

Cet aspect est pleinement corroboré par le quartier au sud du *decumanus* 3. Contrairement à l'affirmation de 2001 (*supra* fig. 5, Kerébel 2001, p. 224), la mesure de 230 pieds, intégrant l'emprise des rues 2 et 3, n'est pas applicable. Il faut seulement considérer la seconde pour obtenir un nombre satisfaisant de 190 pieds (fig. 7). Or 190 pieds correspondent à 230 pieds moins 1/4 d'*actus*. On aurait avec cet exemple l'inverse du cas de figure observé à propos de l'écartement entre les axes 4 et 5, où le chiffre de 230 pieds est augmenté. En outre, le centre du cercle de 190 pieds et le mur de

fond de la *domus* 6 sont alignés, laissant penser à l'existence d'une division parcellaire forte entre cette résidence et l'anomalie hémisphérique. Enfin, d'après la prospection électrique du terrain des sports, l'emprise de la bande de roulement du *decumanus* 3 serait de 15 pieds (4,45 m, **fig. 7, B**). H. Kerébel envisage pour sa part, fossés compris, une largeur de 20 pieds, d'après un sondage effectué en 1997 (Kérébel 2001, p. 224 ; Kerébel1994). Une mesure de 19 pieds apparaîtrait plus adéquate elle correspondrait à 1/10^e de 190 pieds.

L'îlot de Monterfil II, accueillant notamment le bâtiment 16, serait profond de 230 pieds. Cette mesure se retrouve effectivement, mais elle nécessite d'exclure d'une part au nord l'emprise de la rue 2, hypothèse avancée par Hervé Kerébel, d'autre part au sud le portique de la construction (*supra fig. 5*). Cependant, comme nous venons de voir que les axes 2 et 3 et le quartier qu'ils encadrent ne font pas 230 pieds de large, une autre solution serait à rechercher. Une mesure de 260 pieds conviendrait tout autant, car elle offre l'avantage de prendre en compte le *decumanus* 2 et la colonnade du bâtiment 16. Par ailleurs, toutes les dimensions identifiées considèrent *a priori* les rives nord de l'espace public. Les 260 pieds permettraient par conséquent une cohérence modulaire. Il est à ce jour impossible de trancher entre les deux options, d'autant qu'une troisième se dessine. Une mesure de 300 pieds (2 *actus* et ½ *actus*) comprendrait l'emprise de la rue 2, le quartier du bâtiment 16, la rue 1 et le portique de l'îlot sud de Monterfil II. Les murs de fond de ce dernier sont d'ailleurs installés au-dessus de creusements participant à la délimitation de l'espace public (Kérébel, 2001, p. 119). Avec cette troisième option, l'emprise de la chaussée 1 et de ses fossés bordiers serait de 30 pieds (1/10^e de 300 pieds, 8,88 m). Ce nombre s'accorde parfaitement avec les mesures observées sur le terrain ; la bande de roulement de l'état 3 est large de 7 m et ses fossés latéraux ont chacun une envergure inférieure à 1 m (Bizien-Jaglin *et al.* 2002, p. 78). L'espace public, avec les deux portiques de part et d'autre le *decumanus*, occuperait une bande de 54,5 pieds, soit 5,5 fois moins que la mesure de 300 pieds. Ajoutons à l'argumentaire que la rue 1, le *decumanus maximus*, et l'axe 2 participent également à la délimitation des côtés nord et sud du *forum*. La situation du futur centre civique de la cité a dès lors très bien pu avoir un rôle au moment de la conception du projet urbanistique de cette partie de la ville. Enfin, il est aussi évident que la poursuite de l'analyse au sud de la voirie 1 serait à même d'apporter des informations complémentaires.

Intéressons pour conclure à la relation métrique entre le *decumanus* 2 et la rue nord-sud E. Le croisement entre les deux axes serait à 300 pieds de la rive orientale du nouveau *cardo* D. Au nord du *decumanus* 2, la position du mur de clôture 7 semble particulièrement réfléchi. Elle est en effet à 38 pieds de la chaussée et la bande de terre entre les deux est égale à 1/5^e de la ligne d'îlots est-ouest et profonde de 190 pieds.

2.2.1.4. Le maillage des rues du secteur nord-est de la ville

L'analyse ci-dessus confirme certaines pistes avancées par Hervé Kerébel en 2001. L'emploi des deux mesures principales de 230 et 280 pieds se vérifie à plusieurs reprises. La progression des connaissances depuis la parution du Document d'archéologie française, grâce aux opérations d'archéologie préventive et depuis peu aux prospections géophysiques, autorise toutefois une réflexion plus fine. Ainsi, la mesure de 230 pieds proposée entre les *decumani* 2 et 3 est aujourd'hui réfutée, tout comme l'écartement entre les axes C et D, D et E, l'existence des deux derniers étant maintenant avérées par les interventions au sol.

Un arpentage rigoureux ressort finalement de la réflexion. Dans le sens nord-sud, les lignes directrices préférentielles pour l'implantation des rues est-ouest sont manifestement les limites nord de l'espace public, incluant les trottoirs, à l'exemple du *decumanus* 4 (fig. 9). Depuis la rue 2, il est ainsi remarquable de constater que la profondeur des îlots, englobant chacun une voirie, augmente de 40 pieds (1/3 d'*actus*). À la hauteur du site Monterfil II, la profondeur nord-sud proposée de 300 pieds comprend l'emprise de la rue 2, celle de la rue 1 et le trottoir couvert de l'îlot sud. Outre le fait que la rue 1 est le *decumanus maximus*, le bâtiment 16 se trouve dans la continuité du *forum* découvert en 2002 (Chevet *et al.* 2009). La position du centre civique au sein de la cité justifierait une ligne est-ouest de quartiers beaucoup plus large. Dans le sens est-ouest, les dimensions des îlots, à partir des axes d'arpentage, sont variables. Un est particulièrement réduit, celui délimité par les *cardines* G et A. Or la première borderait le *forum* sur son côté oriental. Il est probable que cette colonne réduite réponde à une volonté de mettre en valeur le monument depuis l'est. Traverser un quartier plus petit juste avant de parvenir au cœur de la cité, qui occupe qui plus est son point haut, le met encore plus en valeur. D'après les axes d'arpentage, les dimensions est-ouest des quartiers considèrent parfois les limites des bandes de roulement des chaussées, à l'image des rues G et A, ou des limites fossoyées. Nul doute que ces creusements participent à la délimitation de l'espace public initial. La taille des quartiers se réduit également d'est en ouest ce qui doit contribuer là encore à la mise en scène du *forum*, voire de la ville, quand on arrive de Rennes. On retrouve ici un principe analogue avec les colonnes des *insulae* nord-sud.

Des subdivisions internes sont parfois perceptibles. Les plus notables concernent le quartier de la *domus* 6 qui serait scindé en 4 grandes parcelles de 180 pieds par 95 pieds, d'après les axes d'arpentage. La résidence occuperait la moitié de l'une de ses subdivisions. Surtout, l'organisation met en exergue une parfaite intégration de l'anomalie hémisphérique repérée en 2020 au sein du maillage. Le *decumanus* 3 s'achèverait à son contact. Une telle insertion interpelle, car elle confère à l'anomalie une réalité archéologique. Or peu de monuments antiques adoptent ce type de plan. La longueur est-ouest de 180 pieds (53,30 m) n'est pas négligeable. Forme et dimension inciteraient à interpréter cette anomalie comme le théâtre de la ville. Reste que l'absence de reconnaissance de puissantes maçonneries au nord de la *domus* 6 intrigue. L'édifice de spectacle est peut-être entièrement récupéré et l'anomalie identifiée serait seulement son fantôme⁷.

À l'est, la ville s'achèverait avec la rue E orientée nord-sud. Le développement du *cardo* est inconnu. Au nord, on suppose qu'il rejoint le *decumanus* 4. L'absence de vestiges pouvant s'y rapporter lors du diagnostic de la Voie Douce semble effectivement indiquer qu'il ne se prolonge pas en amont de celui-ci. Au sud de la rue 2, nous avons remarqué en 2020 que sa prolongation correspondrait avec une limite parcellaire fermant le Clos Julio à l'est (Ferrette 2020, p. 118 et fig. 119). Sa direction, qui tranche avec le reste de la trame, n'est aujourd'hui pas expliquée. Des édifices, repérés au GPR ou lors de la fouille de la Voie Douce (Ferrette, à paraître, UC 7), s'alignent en outre sur cette voirie, confortant la piste d'un itinéraire antique. D'ailleurs aussi curieuse soit-elle, l'orientation de la rue E n'est pas totalement inédite à Corseul. On trouve effectivement à l'opposé, sur des

⁷ Précisons une information importante, le talus arboré entre les parcelles AB 084 et 085, qui adopte lui-même une forme hémisphérique, n'a pu être exploré au GPR. Or le dénivelé entre les deux parcelles à sa hauteur s'élève à 3 m. Il peut très masquer la base du mur de la *cavea*. En outre, le rapport de Simon de Garengau, ingénieur et directeur en chef des fortifications de Saint-Malo au début du XVIII^e s., repris par le chevalier de Fréminville, est intéressant (De Fréminville 1837, p. 271-227). Si des paragraphes décrivent le sanctuaire du Haut-Bécherel, aucun ne mentionne un théâtre ou un monument s'y rapprochant. On aimerait déceler dans cette absence, un démontage plus ancien et une disparation du paysage déjà effective en 1709.

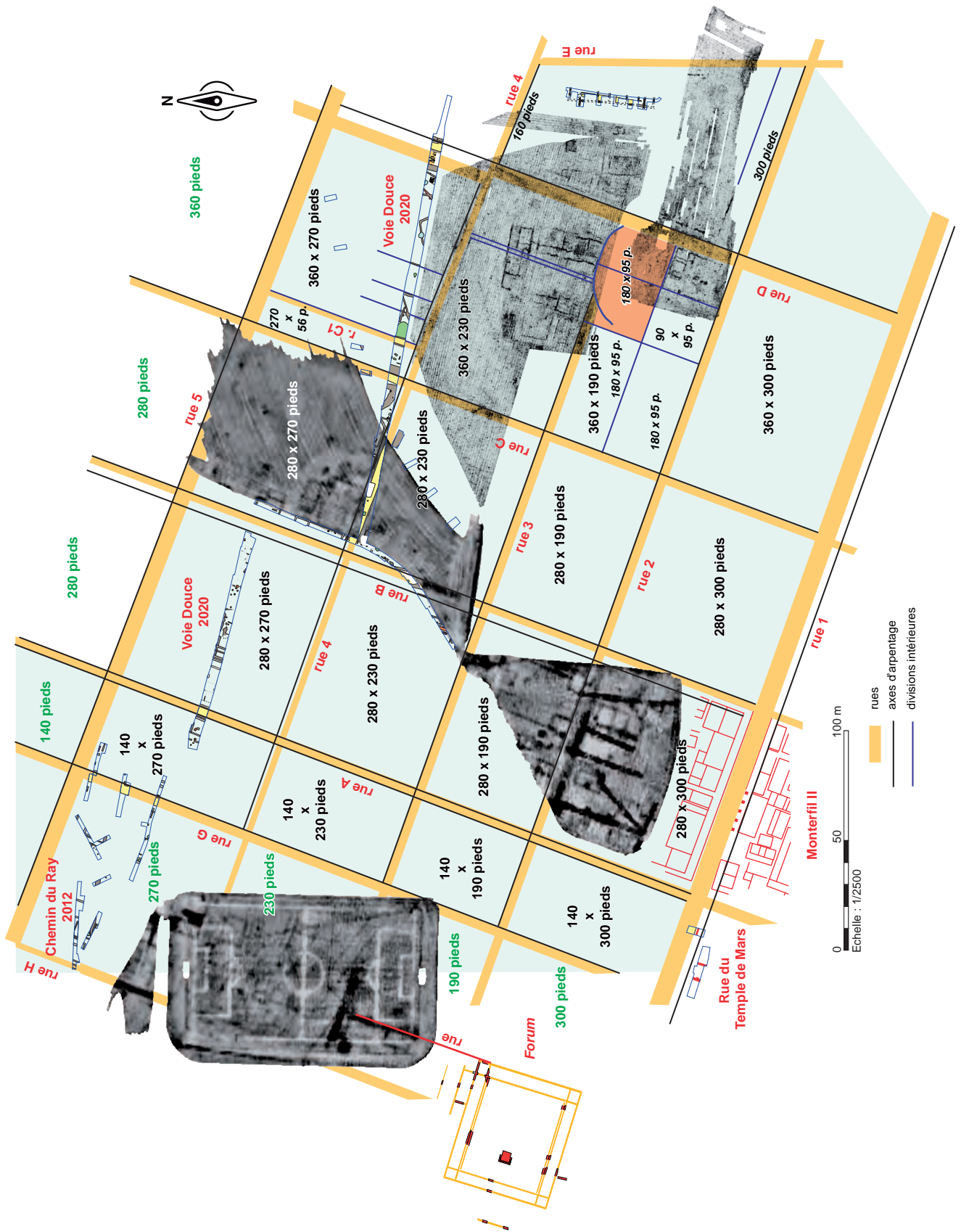
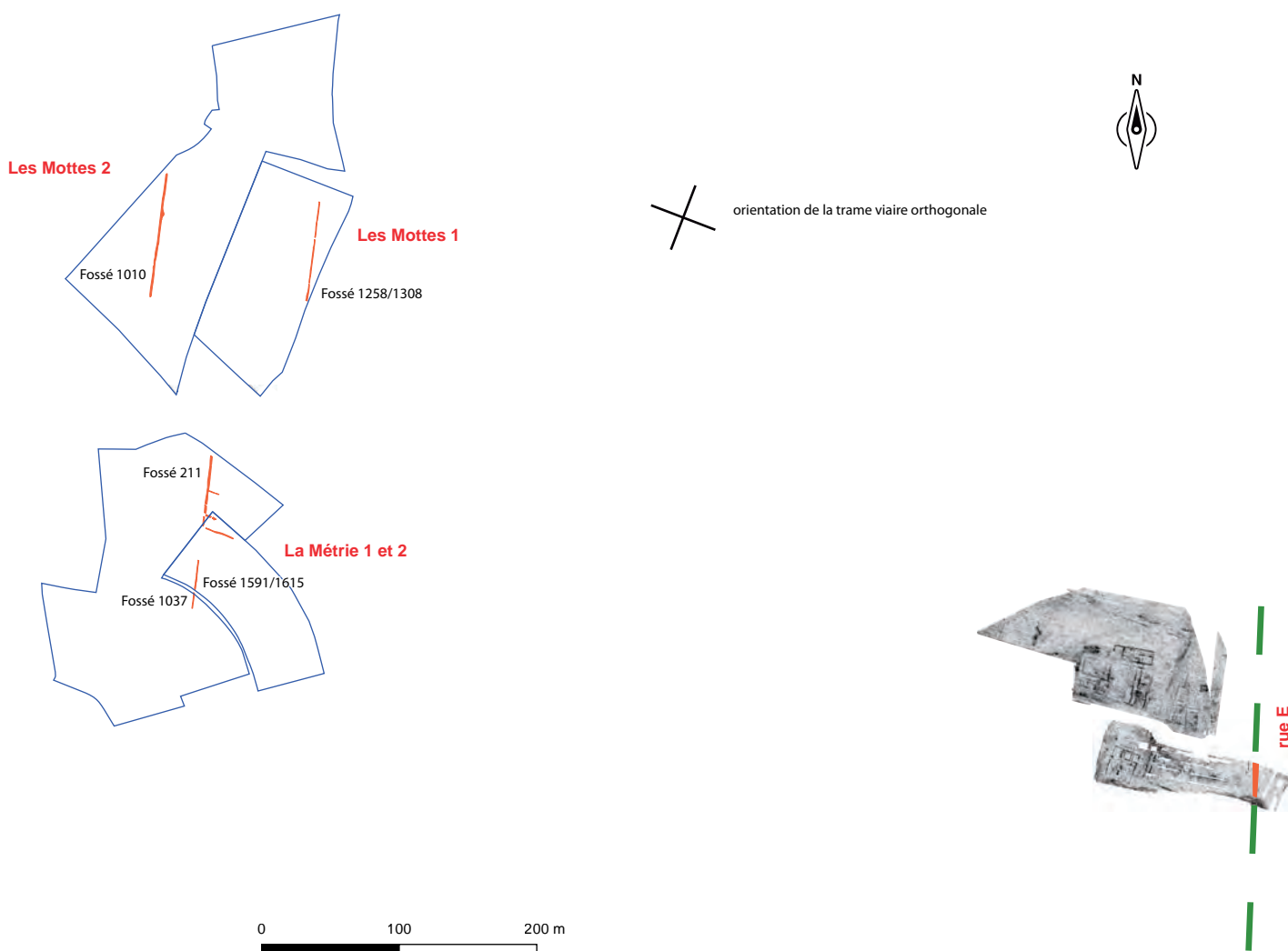


Fig. 9 Modélisation du découpage des quartiers à partir des axes d'arpentage mis en évidence précédemment
 © R. Ferrette, Inrap/Images X. François, Géocarta/T. Jubeau, AGC.

sites en dehors de la ville, quelques fossés dont les directions s'approchent très fortement de celle de la rue E (fig. 10). Ils ont en commun d'être situés à l'extérieur du quadrillage orthonormé et de ne pas être axés sur la trame viaire. Il s'agit dans les trois cas de tracés assez longs qui n'ont pas donné lieu au développement d'un parcellaire étoffé, puisque seuls quelques segments fossoyés se greffent sur le tracé 211/1591/1615/1037 du site de La Métrie 1 et 2. Le mobilier y est assez rare, absent aux Mottes 1 (Ménez 2019, p. 144-146) ou considéré intrusif à La Métrie 2 où le comblement supérieur du fossé 1591/1615 livre un tesson du III^e s. (Ménez 2018, p. 105). Le creusement 1037 de la Métrie 1 ne fournit que deux tessons d'amphore à vin de Tarasconnaise du début du Haut-Empire (Ferrette 2018, p. 256). Les mobiliers trouvés dans le segment 211 du même site sont datables de la première moitié du I^{er} s. (Ferrette 2018, p. 130-131).

Fig. 10 Comparaison entre la trajectoire de la rue E et celle de fossés mis au jour sur les sites périurbains fouillés récemment © R. Ferrette, Inrap/ Images T. Jubeau, AGC.



Le fossé 1010 des Mottes 2 est les plus anciens des vestiges antiques ; il est obturé au début du Haut-Empire⁸. À ce jour aucune explication ne peut être apportée sur l'orientation de ces linéaires occidentaux attribués au début du Haut-Empire. Il n'existe en effet aucun aménagement important, voirie ou autre, qui justifierait celle-ci.

⁸ Renseignement d'Audrey Le Merrer, que nous remercions.

Enfin, pour être complet sur ce volet, la **fig. 9** souligne clairement que l'orientation du centre civique de Corseul ne s'accorde pas avec celle du quartier de Monterfil II, y compris avec la partie de la réserve explorée en 2020 selon la méthode électrique. Réalité archéologique ou mauvais report des vestiges découverts en 2002 sur le fond cadastral, la question méritait d'être tranchée. C'est pourquoi le secteur du *forum* a fait l'objet d'une prospection géophysique en 2021.

2.2.2. Les prospections réalisées en 2021

Deux sessions ont eu lieu au printemps et à l'été 2021. La première, réalisée par Géocarta, a vu l'utilisation des méthodes électrique et magnétique. Elle a porté sur une surface réelle de 8,5 hectares et de 11 en cumulé en raison du déploiement des deux approches dans deux parcelles. La deuxième session a été faite au géoradar par la société Analyse Géophysique Conseil en août dernier. Beaucoup plus réduite, ce sont seulement 1500 m² qui ont été traités. Enfin, au mois d'octobre dernier, une exploration électrique de deux terrains, sondés en avril avec la méthode magnétique, a été effectuée par la société Géocarta, ce qui représente une intervention d'un peu plus d'1 hectare⁹.

2.2.2.1. Le choix des terrains et des méthodes

Dans un souci de cohérence avec la démarche engagée en 2020, nous avons privilégié le secteur nord de la ville antique afin de compléter les données déjà acquises. Les investigations ont été poursuivies au nord de la Voie Douce, dans les parcelles ZL 90 et ZL 1, en partie explorées l'année dernière (**fig. 11, 1 et tab. 3**). Les objectifs étaient pluriels et concernaient notamment le *decumanus* 5, les *cardines* C et D, ainsi que le prolongement au nord de la ruelle C1, découverte en 2019 lors du diagnostic de la Voie Douce. Plus généralement, c'est la problématique des modalités de la fin de l'agglomération qui était l'enjeu du secteur. Nous avons également souhaité faire une prospection à l'emplacement du Chemin du Ray (**fig. 11, 2**, parcelle AB 428), reliant ainsi les travaux déjà réalisés au terrain des sports et dans l'environnement de la Voie Douce. De nombreux vestiges de bâtiments y ont été repérés par avion, ainsi que les rues 3 et C qui se croisent à l'intérieur du champ. L'exploration offrait la possibilité d'intercepter le *cardo* G, même si la limite orientale de la parcelle AB 432 est plantée d'une haie de sapins imposants. Au nord-ouest, il paraissait judicieux de s'intéresser à la parcelle M 856 (**fig. 11, 3**) contiguë à la fouille des Mottes 1, qui concerne essentiellement des occupations protohistoriques (Ménez 2018). Celles-ci pouvaient se poursuivre à l'est et comme le *decumanus* 4 n'a pas été identifié sur l'emprise étudiée en 2017, il était utile de vérifier sa présence ou dans ce terrain agricole. En outre, son exploration pouvait permettre de croiser le *cardo* J dont l'existence dans la partie nord de Corseul est encore à confirmer (Ferrette 2018, p. 503-506). La rencontre de cet axe pouvait clairement s'opérer au nord du site du Champ-Mulon (CM), au niveau des parcelles AB 006 et 339 (**fig. 11, 4**). Les parcelles offraient en outre l'opportunité de saisir avec certitude la trajectoire de la rue 3, dont la continuité a été mise en évidence à l'ouest, sur les sites des Mottes 1 et 2 (Ménez 2019, p. 234 ; Le Merrer, à paraître). Des vestiges de constructions sont aussi avérés grâce aux survols aériens. Enfin, à l'ouest de la ville, les investigations du mois d'avril ont aussi porté sur les parcelles Yh 12 et 17 en raison des vestiges reconnus par les membres du CeRAA (**fig. 11, 5**). Un premier ensemble quadrangulaire a été repéré dans les années 1970 par Loïc Langouët (Langouët 1976a, p. 25 et 31 du PDF).

⁹ Nous n'avons pas toujours pas reçu les résultats au moment de la rédaction du rapport. Ils seront détaillés l'année prochaine.

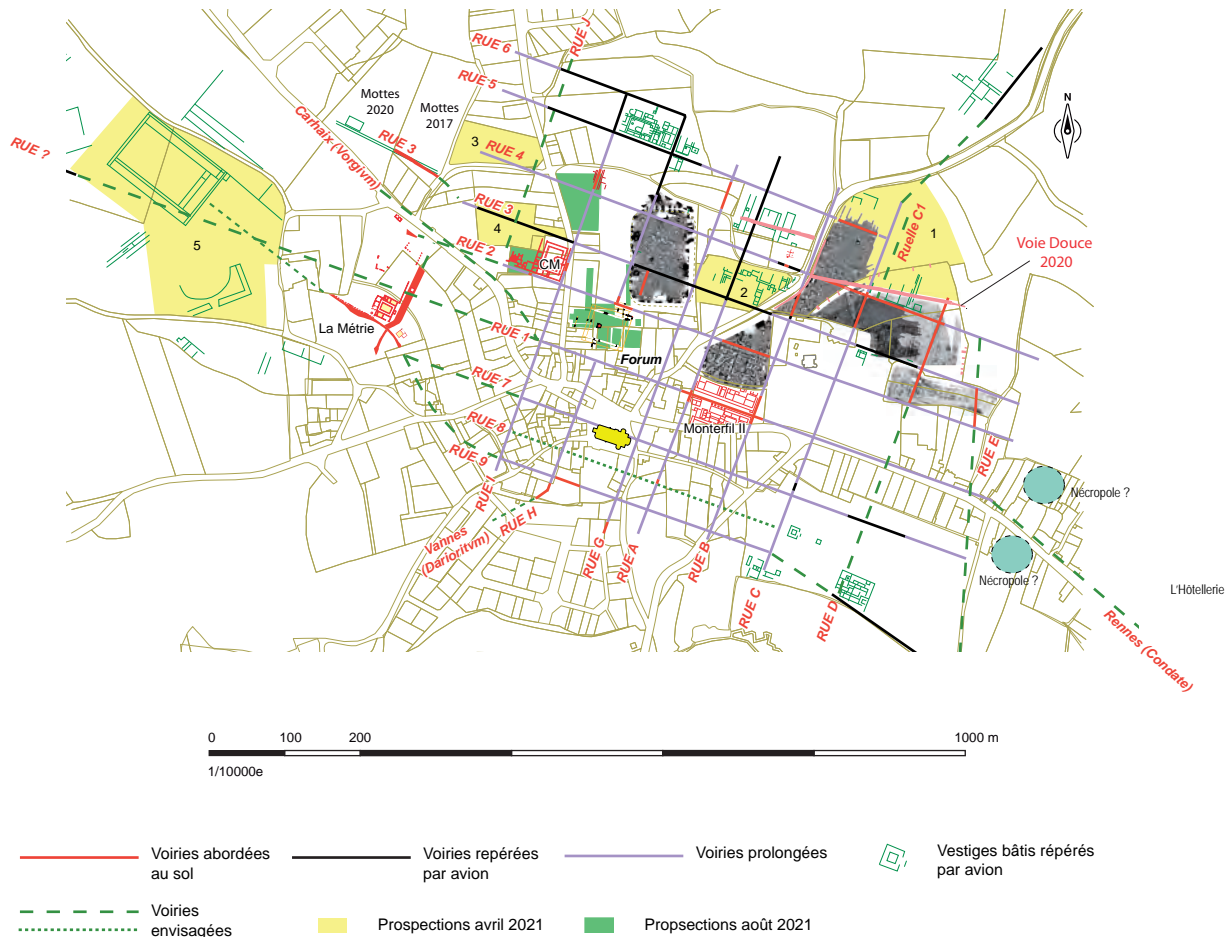


Fig. 11 Localisation des zones prospectées en 2021 sur le fond cadastral et par rapport au plan de la ville antique de décembre 2020 © R. Ferrette, Inrap/Images X. François, Géocarta, T. Jubeau, AGC.

Il est interprété comme un édifice mesurant 125 m de long sur 85 m de large (Langouët 1976b, p. 90). Ces dimensions seraient supérieures à celles du sanctuaire du Haut- Bécherel qui mesure 108 m de long sur 98 m de large, posant ainsi la question de sa nature et de son statut. En outre, cet ensemble est présumé succéder à une voirie est-ouest repérée par avion. La prolongation de son tracé à l'est aboutit assez fidèlement au *decumanus* 1 (fig. 11). L. Langouët décèle dans cette particularité une réduction « de la zone urbaine au cours de l'époque gallo-romaine » (Langouët 1976b, p. 90). Or cette affirmation est contredite par les deux opérations de La Métrie qui ont eu lieu en 2014 et 2017. À aucun moment, la continuité vers l'ouest de la rue 1 n'a été identifiée sur les emprises d'étude (Ferrette 2018, p. 503-508). Sur la fouille de La Métrie 2, sa trajectoire serait d'ailleurs interceptée par le mur de clôture nord-sud d'une *domus* et par la voirie la desservant (Menéz, 2019, mur F.1515-F.1600, p. 119-121). Dernier élément qui justifiait une prospection, la poursuite de la voirie identifiée au sud de la résidence de la Métrie, en fonction dès l'époque augustéenne (Ferrette 2018, p. 451-454), semblait axée sur l'axe de symétrie nord-sud de cet ensemble architectural, ce qui lui pouvait lui conférer un statut public ou du moins une certaine importance au sein de la cité.

Toujours à l'emplacement des parcelles YH 12 et 17, L. Langouët détecte en 1989 des « structures en forme de demi-cercle » qu'il interprète comme un possible théâtre (Langouët 1989, p. 355-357 du PDF). Ce monument mesurerait plus de 85 m de long et renforcerait la piste d'un secteur occupé par des bâtiments publics.

Parcelle	N° sur la fig. 11	Surface prospectée	Résultats attendus	Méthode utilisée
M. 856	3	5 120 m ²	- suite des occupations des Mottes 1 (2017) - parcours de la rue J et de la rue 4 - fin de la ville antique dans ce secteur	Magnétique Électrique
AB 006 et 339	4	5 301 m ²	- croisement des rues 3 et J - bâtiments repérés en survol aérien - continuité des occupations du Champ Mulon	Magnétique Électrique
AB 428	2	6 513 m ²	- Parcours des rues A et G - Croisement des rues A et 3 - bâtiments repérés par avion	Électrique
Yh 12 et 17 (partielle)	5	47 500 m ²	- Caractérisation d'un ensemble monumental rectangulaire repéré par avion - Caractérisation d'un ensemble de vestiges repérés par avion et interprétés comme un théâtre	Magnétique Électrique
ZL 90 et 1 (partielle)	1	21 600 m ²	- Continuité de la prospection de 2020 - Parcours des rues C et D et de la ruelle C1 - Terminaison de la rue 5 et jonction avec la rue C - mise en évidence de bâtiments repérés lors de survols aériens - repérage d'un enclos fossoyé abordé lors de la fouille de la Voie douce en 2020	Magnétique
Total en m²		86 034		

Tableau 3 Liste des parcelles explorées aux mois d'avril et d'octobre avec les résultats escomptés et les méthodes utilisées © R. Ferrette, Inrap.

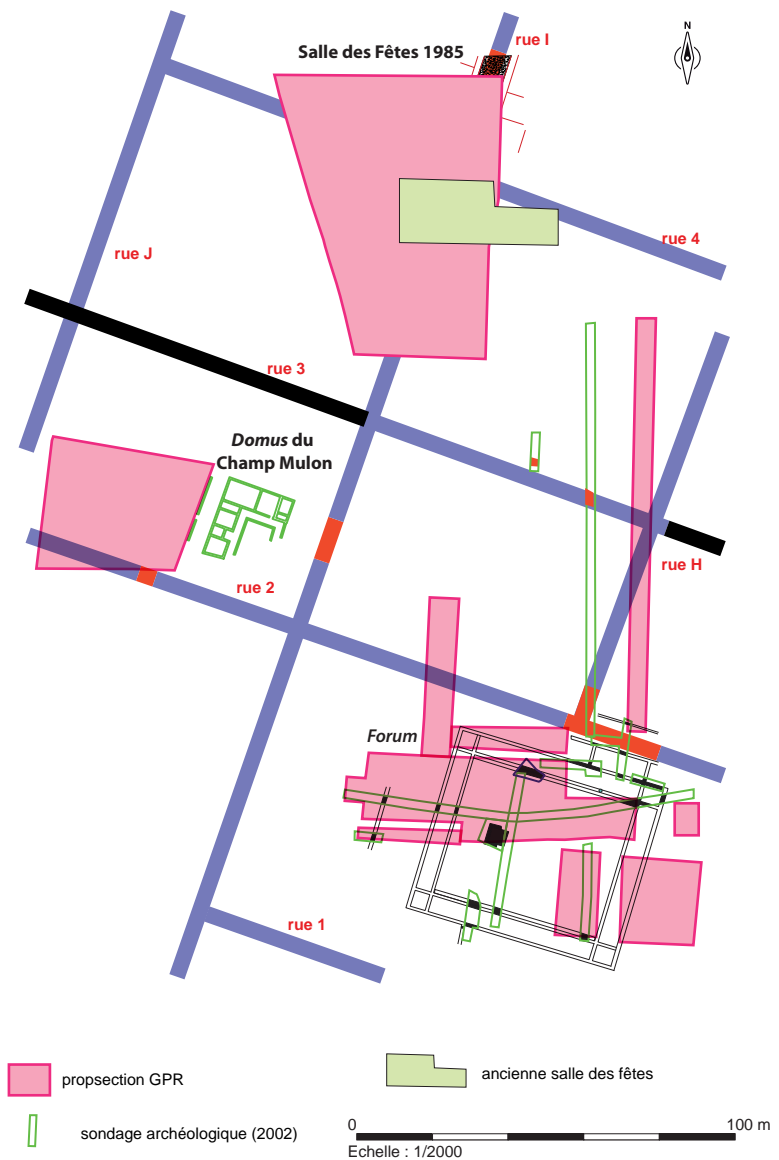
La session, réalisée par Analyse Géophysique Conseil, a été effectuée au géoradar. Elle a concerné trois secteurs clés de la ville antique qui sont en grande partie occupés par des espaces goudronnés ou enrobés (fig. 11 et fig. 12). Or le GPR est le seul outil capable de traverser ce type de surface. Il présente toutefois un inconvénient, si les murs des bâtiments sont entièrement récupérés, le repérage de leurs fantômes est quasi impossible.

Fig. 12 Localisation des zones prospectées au géoradar reportées sur un cliché aérien et sur le fond cadastral © R. Ferrette, Inrap/Image Géoportail.



Les problématiques scientifiques varient quelque peu d'un secteur à l'autre. Au nord, il s'agissait de compléter les données planimétriques recueillies par F. Fichet de Clairfontaine lors de la fouille de sauvetage programmée de La Salle des Fêtes de 1985 et de s'assurer de son bon report sur le SIG (Fichet de Clairfontaine 1985, fig. 13). En revanche, la possibilité de reconnaître des sépultures du haut Moyen Âge était faible compte tenu de la méthode déployée. Seules deux tombes en coffre sont attestées au sein du petit cimetière, dont l'une lors de la phase de travaux ayant suivi la fouille (Fichet de Clairfontaine 1985, p. 46). L'impact sur les vestiges archéologiques de l'ancienne salle des Fêtes, détruite dans les années 1980, était également inconnu, tout comme la profondeur des terrassements avant la pose des revêtements des parkings successifs. Le secteur offrait également la possibilité de détecter la continuité du *cardo* I, de repérer éventuellement l'intersection avec le *decumanus* 4 et de savoir si cet axe se prolongeait à l'ouest du carrefour ou s'il s'achevait à sa hauteur.

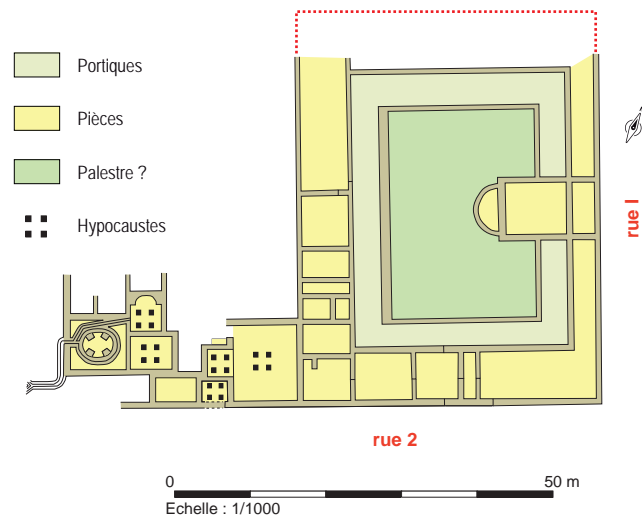
Fig. 13 Localisation des zones prospectées au géoradar reportées le plan de la ville antique. L'illustration du *forum* est du SIG. Le plan de la trame viaire est celui de 2001 © R. Ferrette, A. Chéroux, N. Ménez Inrap.



Les attentes sur le quartier du *forum* étaient plurielles. Dans un premier temps, il fallait s'assurer de son orientation, qui est différente de celle des édifices de Monterfil II, comme rappelé ci-avant. Les zones prospectées étaient aussi susceptibles d'apporter des compléments à l'est et à l'ouest de la place centrale identifiée en 2002 (Chevet *et al.* 2002). Dans le cas d'un *forum* tripartite, le temple doit être à l'est et la basilique à l'ouest. L'exploration de la zoner était aussi l'occasion de confirmer la largeur du *decumanus* 2 à la hauteur du centre civique de Corseul, qui oscille entre 7 et 7,70 m en fonction des périodes (Chevet *et al.* 2002, sondage 12 p. 25). À la hauteur du quartier de Monterfil II, la chaussée occupe seulement une emprise de 4,40 m (Bizien-Jaglin *et al.* 2002, p. 79). Les axes H et 3, déjà identifiés en 2020, pouvaient être croisés une nouvelle fois.

Le dernier secteur intéresse le site du Champ Mulon fouillé dans les années 1960 et au début des années 1970. Des difficultés de calage sur le SIG des plans des principales phases d'occupation nous ont conduit dans un premier à entreprendre un levé topographique de la *domus* restaurée érigée au II^e s. (Ferrette p. 31 ; fig. 13). Malgré cette démarche, le calage de la dernière composition, considérée par Bertrand Chiché comme un ensemble thermal construit sous Constantin I^{er} (Chiché 1971, p. 63, fig. 14), s'avérait toujours problématique. Ce souci a amené à réaliser une prospection au GPR à l'emplacement de la partie thermale qui a été remblayée après la fouille¹⁰. L'objectif était de pouvoir positionner de façon satisfaisante le plan du dernier état attribué au Bas-Empire. En outre, l'entreprise était à même d'arrêter dans ce secteur de la ville la trajectoire du *decumanus* 2, effleurée en 2012 juste au sud lors d'une fouille préventive (Ferrette, 2014, p. 49-53). La rue n'avait pas en effet été concernée par l'opération du Champ Mulon en raison notamment d'une servitude de passage. La zone au nord du balnéaire n'a pas été fouillée intégralement car elle a servi au stockage des déblais¹¹. Il était dès lors crédible d'identifier des pièces ou des bâtiments antérieurs, d'autant qu'aucune partie froide n'est clairement reconnue à ce jour.

Fig. 14 Plan simplifié de l'ensemble thermal du Bas-Empire du Champ Mulon © R. Ferrette, Inrap, d'après Bardel 1996.



Après avoir exposé les problématiques scientifiques et les méthodes retenues, il reste à voir les résultats et leurs apports. Nous ne présenterons pas dans le cadre de cette livraison l'ensemble des cartes transmises par les prestataires. Nous nous contenterons de délivrer les informations

¹⁰ À l'inverse de la partie ouest de la dernière composition qui a été détruite afin de mettre en valeur la *domus*.

¹¹ Le chemin et les parties non fouillées sont parfaitement perceptibles sur la photographie aérienne de 1971 du site en cours de fouille dans l'article de la revue *Archeologia*.

principales secteur par secteur, avec un focus sur le *forum* compte tenu de la l'importance du site. Une analyse plus détaillée des vestiges des parcelles YH 12 et 17 est aussi proposée. Dans tous les cas, des mises en perspectives avec les données acquises l'année passée ou avec des fouilles vont être apportées. Globalement, les résultats de 2021 sont très positifs et aident à compléter le plan de Corseul antique, tout en soulevant de nouvelles questions.

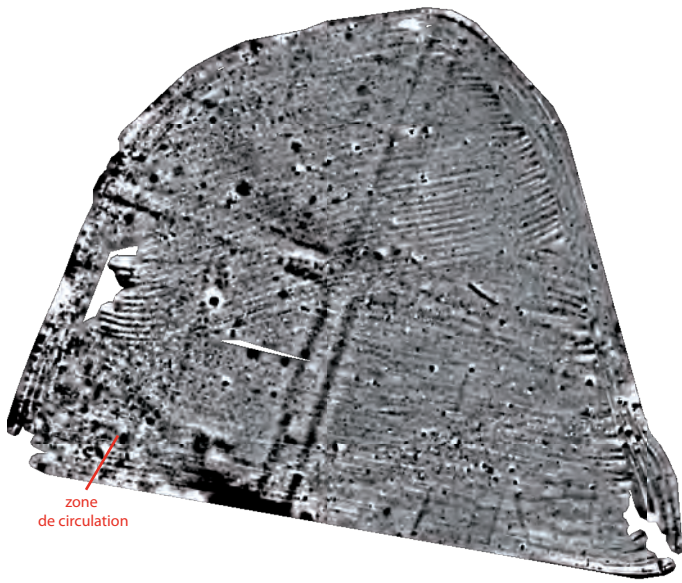
2.2.2.2. Les résultats des parcelles ZL 90 et ZL 1

Les terres de ces deux parcelles ont fait l'objet de bouleversements superficiels dans le cadre de l'aménagement de la Voie Douce, avant la réalisation de la prospection magnétique par Géocarta. Ces mouvements sont visibles au sud-ouest des cartes produites où la lecture est mauvaise en raison du passage répété des engins. Le dénivelé entre les deux parcelles a été aplani, ce qui se perçoit aussi sur les cartes (fig. 15). À ces travaux s'ajoutent des problèmes d'acquisition de l'appareil expliquant les zones blanches à l'ouest et au sud-est, malheureusement dans ce cas, dans la continuité du *cardo D* découvert en 2020.

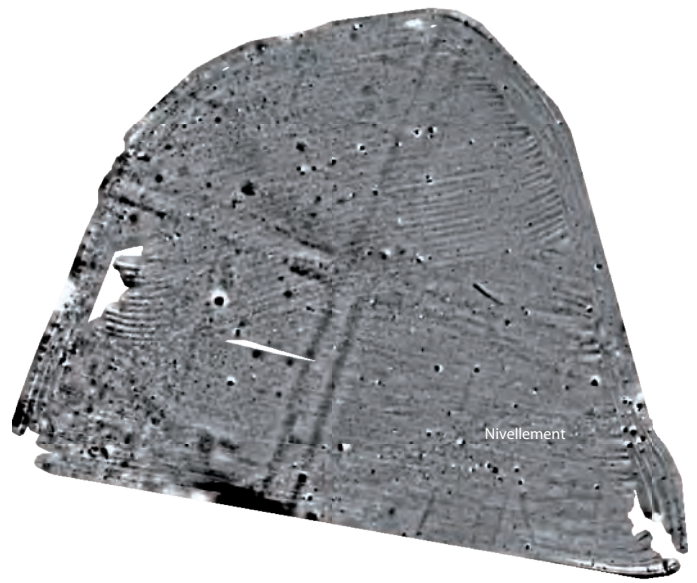
L'une des informations principales intéresse la trame viaire puisque la continuité de la rue C en amont de la parcelle ZL 90 est désormais assurée (fig. 15, A et B). Elle croise sur son parcours le *decumanus 5* qui se poursuit manifestement à l'est des terrains explorés. Le carrefour entre les deux est assez net pour être dessiné et il est conforme à l'orientation de la trame viaire, soulignant l'intégration de ce secteur à la ville (fig. 15, C). Pourtant les occupations des îlots qui se dessinent délivrent une tout autre image. Au nord-est du carrefour, l'absence d'aménagements significatifs est manifeste. Tout juste peut-on signaler deux tracés assez parallèles à l'axe 5, difficilement interprétables en l'état. Au nord-ouest de l'intersection, une organisation en bande linéaire se perçoit le long du *cardo C*. Un ou plusieurs édifices assez dégradés restent possibles. Au sud-ouest, les vestiges sont assez nets et se cantonnent à des fossés qui se prolongent dans l'emprise de la fouille de la Voie Douce. On observe surtout l'absence manifeste de la ruelle C1, sans qu'une explication puisse être avancée sauf à considérer que sa qualification est erronée. Comme souligné ci-dessus, la continuité de la rue D et de ses aménagements annexes n'apparaît pas suite à des problèmes d'acquisition. Les fossés repérés adoptent deux directions différentes. Les tracés en rouge sont antiques et obéissent à l'orientation des rues. Quatre de direction nord-sud ont d'ailleurs été découverts lors de la fouille de 2020. Trois autres, figurés en bleu, sont inclinés au nord-ouest. L'un est dans le prolongement de deux tracés de la Voie Douce qui avaient été interprétés comme l'angle nord-est d'un enclos. La prospection permet de corriger l'erreur et aucune proposition chronologique ne peut être envisagée sereinement¹². Enfin au sud-est du carrefour, le chantier de l'aménagement de la Voie Douce et une zone bâtie antique avec de nombreux matériaux avec du fer rendent la lecture délicate. On remarque un tracé nord-sud rectiligne et antique et un second est-ouest (tracé en bleu). Ces deux lignes ont déjà été observées en 2020 et le tracé en bleu est présumé antérieur à l'époque romaine (Ferrette à paraître).

Enfin, les deux terrains sont émaillés d'anomalies plus ou moins circulaires et noires difficilement interprétables. Plusieurs du secteur sud-ouest et une au nord de la rue 5 offrent néanmoins des formes très régulières et des diamètres de 2 m. L'hypothèse de puits à eau, particulièrement nombreux à Corseul, est posée (fig. 15, P).

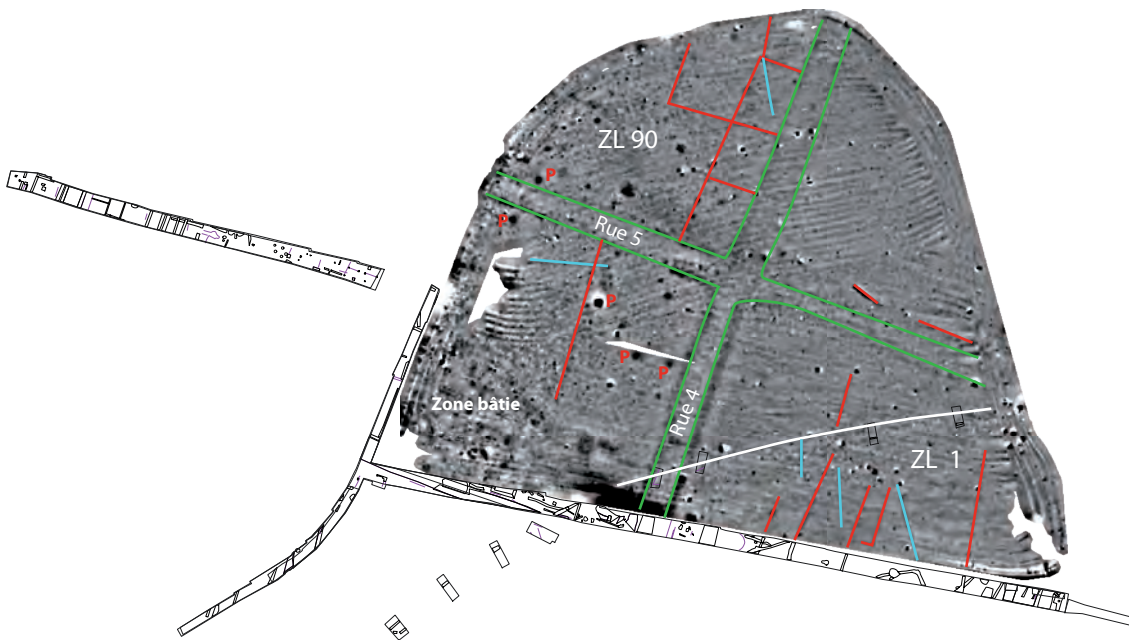
¹² L'un de ces fossés d'enclos (US 2010) a tout de même livré 3 tessons attribués à l'époque moderne au décapage (Ferrette, à paraître).



A - Carte de gradient magnétique
Échelle -5/5 nT/m



A - Carte de gradient magnétique
Échelle -10/10 nT/m



C- Intreprétation des principaux résultats
Carte de gradient magnétique
Échelle -10/10 nT/m

0 100 m
Echelle : 1/2000



Fig. 15 Résultat de la prospection magnétique des parcelles ZL 1 et 90. Interprétation des résultats et mise en perspective avec la fouille de La Voie Douce © R. Ferrette, A. Chéroux, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.

On terminera sur cette brève présentation en insistant sur l'absence de constructions à l'est du *cardo* C qui pose question. Reflète-t-elle un échec de l'urbanisation de cette partie de l'agglomération, qui a manifestement été carroyée ou ces terres étaient-elles dévolues à des activités particulières, autres que métallurgiques et qui ne laissent apparaître aucun indice en prospection ?¹³

2.2.2.3. Les résultats de la parcelle AB 428

La densité des vestiges antiques est remarquable dans ce terrain situé au nord de la réserve archéologique de Monterfil II. Une prise de vue aérienne, réalisée en 1976, montre qu'une prospection était en mesure d'intercepter le *cardo* A et le *decumanus* 3, ainsi que leur intersection (fig. 16). En outre, la trajectoire de la rue 3 semble s'infléchir légèrement au sud-est après le carrefour. Les quartiers de part et d'autre de l'axe A concentrent de nombreux édifices et des secteurs très asséchés et aux formes régulières désignent soit des sols en dur, soit des chapes d'installations techniques, à l'image d'hypocaustes (fig. 16, S).

Fig. 16 Vue aérienne des vestiges de la parcelle AB 428 avec notamment le carrefour entre les rues 3 et A. La maison en construction donne l'année de la prise de vue (1976). À l'est du chantier, le *decumanus* 4 est parfaitement visible, ainsi que des murs au nord. Cette zone sera étudiée par Jean-Pierre Bardel en 1984 (site du Chemin du Ray I) © cliché CeRRA, archive Cliché_6_22_048_0063_CR11



L'importance des vestiges impliquait une grande quantité de matériaux ou d'objets riches en éléments ferreux (tuiles, céramiques, quincaillerie...). Or, vu les résultats obtenus en 2020 avec la méthode magnétique sur des zones à forte concentration de bâti, nous avons opté pour une prospection électrique afin de faire ressortir les plans des édifices. Malheureusement, les résultats sont peu concluants et les occupations antiques difficilement interprétables (fig. 17)¹⁴. Les rues A et 3 sont cependant très visibles. La seconde semble être détruite à l'ouest et une inclinaison au sud-est plus prononcée après le carrefour paraît se confirmer. Son envergure serait également différente de part et d'autre l'intersection avec le *cardo* A, même si une destruction partielle de sa bande de roulement à l'ouest de celui-ci n'est pas à écarter.

¹³ On pense notamment à certaines cultures qui ne supportent pas le transport sur de longues distances et qui sont produites en périphérie des villes.

¹⁴ Précisons que le champ avait été déchaumé quelques jours avant l'intervention. Un sol aéré a pu générer une mauvaise diffusion du courant électrique. Toutefois, les parcelles YH 12 et 17 offraient un contexte similaire et les résultats sont à notre avis meilleurs. La nature du substrat a pu jouer un rôle, sans exclure un problème lors de l'acquisition des données.

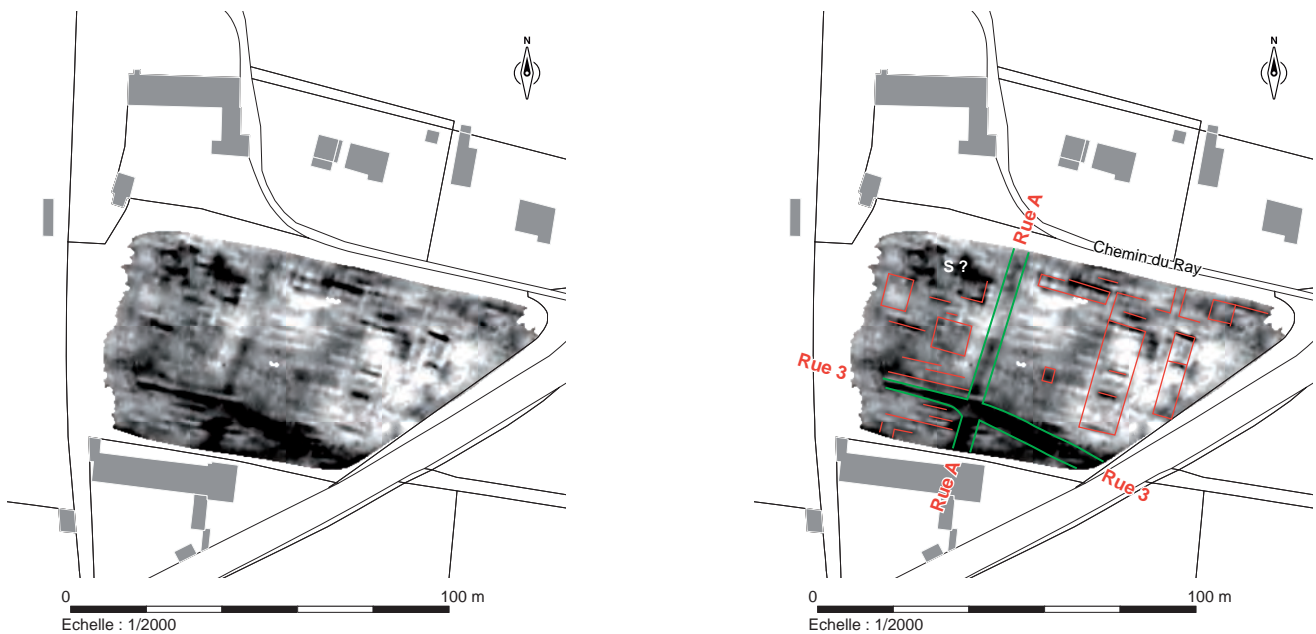


Fig. 17 Carte voie 3 (0-1,70 m) de la prospection électrique de la parcelle AB 428 et proposition d'interprétation des principales anomalies reportées sur le fond cadastral de Corseul © R. Ferrette, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.

En l'état actuel des connaissances, aucune réponse ne peut-être donnée sur cette question, à l'instar de son inclinaison changeante. Le *cardo* G, susceptible d'être croisé dans la partie occidentale du champ, n'est pas visible. La raison s'explique par un talus et une haie d'arbres qui n'ont pas permis d'atteindre la limite ouest de la parcelle AB 428. Au sujet des occupations des quartiers, aucun plan de bâtiment ne se dessine clairement et les résultats sont moins exploitables en regard de la photographie du CeRAA. Les interprétations sont malaisées, d'autant que plusieurs états de construction doivent se superposer. On propose tout de même d'isoler deux blocs quadrangulaires nord-sud à l'est du *cardo* A, en se référant à la **fig. 16** et plusieurs soubassements au nord de ceux-ci, le long du Chemin du Ray. À l'instar du cliché aérien, les façades à l'angle des rues A et 3 paraissent dépourvues de construction, sans qu'on puisse apporter une explication (espace non construit, perturbation ou récupération profonde... ?). À l'ouest de la chaussée A, seules quelques sections de maçonneries sont restituées, en particulier un mur parallèle à la rive nord du *cardo* 3 qui pourrait appartenir à un portique. En définitive, la prospection ne répond pas pleinement aux interrogations initiales ; le changement d'orientation de la rue 3 est encore à confirmer et le plan des édifices à affiner. C'est pourquoi nous n'excluons pas à l'avenir d'entreprendre, si toutes les conditions sont réunies, une prospection au GPR.

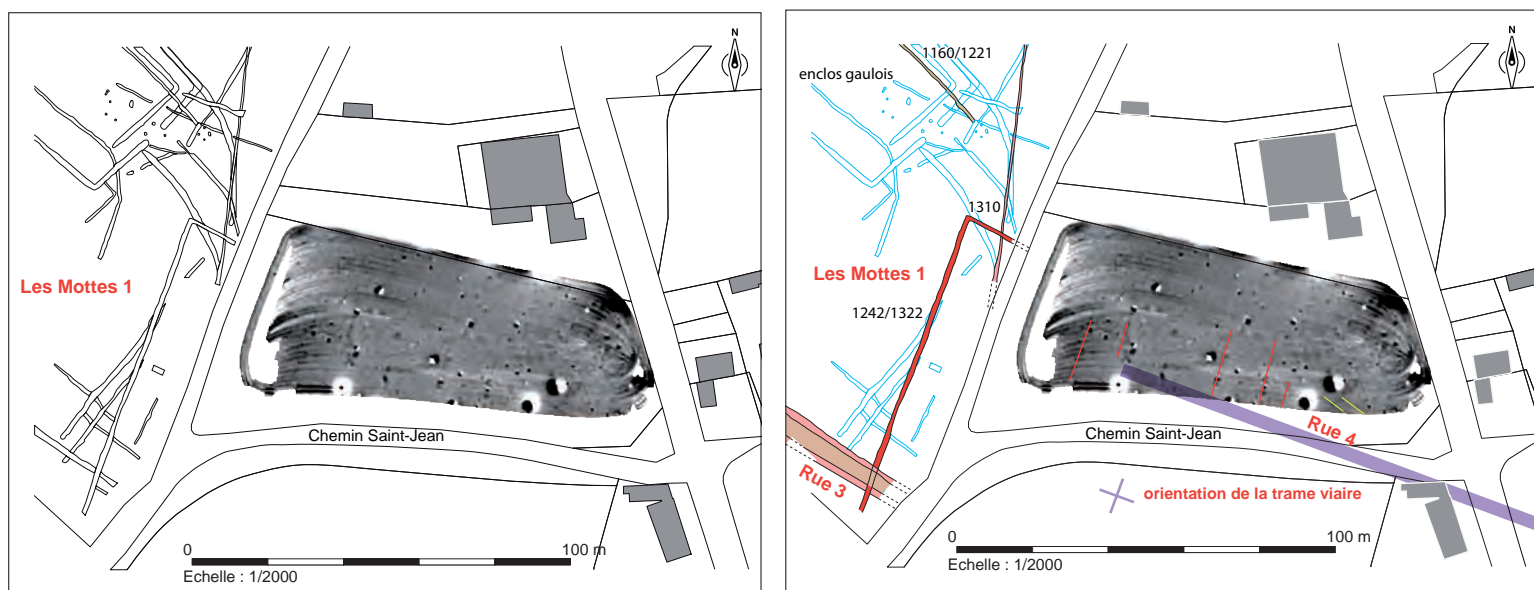
2.2.2.4. La parcelle M 856

Proche de la fouille des Mottes 1 dirigée par Nicolas Ménez en 2017, la parcelle M 856, au nord du chemin Saint-Jean et de l'actuel cimetière, a été traitée à deux reprises par la société Géocarta ; une prospection magnétique en avril et une intervention électrique en octobre. La première exploration a en effet connu des problèmes d'acquisition, comme le souligne la vaste zone blanche à l'ouest (**fig. 18**, A). Au sud de la parcelle, un talus et une haie d'arbres expliquent la limite de l'investigation sur ce côté. La méthode magnétique révèle peu d'aménagements antiques, illustrant un terrain situé à l'extérieur de la ville romaine.

Une des cartes AMP du mois d'avril 2021 affirme la rareté des vestiges, en particulier l'absence du *decumanus* 4, confortant ainsi les résultats de la fouille des Mottes 1, même si les limites de la prospection au sud laissent

planer une petite incertitude, définitivement réglée par la prospection au radar de la Salle des Fêtes. La rue est absente à l'ouest du terrain où sa projection est interceptée par une anomalie interprétée comme un fossé (fig. 18, B). Aucun édifice en dur n'est pas ailleurs repéré. Les vestiges épars se cantonnent à des segments de fossés. Quatre d'entre eux plus ou moins longs adoptent une direction nord-est/sud-ouest qui correspond à celle du linéaire 1242/1322 et de son retour 1310 du site des Mottes 1 (fig. 18, B). Le tracé 1242/1322 perce les aménagements de la continuité hors la ville de la rue 3. Le mobilier dans les comblements est extrêmement rare et seul un tesson d'un gobelet à pâte gris clair permet de proposer un abandon au III^e-IV^e s. (Ménez 2019, p. 153-157, phase 6B). Une organisation parcellaire se mettrait par conséquent en place tardivement au nord-ouest de la ville après un retrait des occupations antiques, ainsi que le souligne la relation stratigraphique entre les fossés de La Métrie I et de la chaussée 3. Les deux autres tracés de la parcelle M 856 sont assez courts et parallèles. Leur orientation nord-ouest/sud-est n'obéit pas à la trame viaire, à l'inverse du premier groupe. Les correspondances les plus proches se rapportent à l'époque protohistorique ou au tracé 1160/1221 attribué au haut Moyen Âge (Ménez 2019, p. 157-162, phase 7). Leur écartement, évalué à 3 m, pourrait aussi désigner un chemin ou un accès plus récent à la pièce de terre.

Fig. 18 Carte de la prospection magnétique de la parcelle M 856. Interprétation des résultats et mis en perspectives avec la fouille des Mottes 1
© R. Ferrette, N. Ménez, A. Chéroux, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.



A - Carte de gradient magnétique
Échelle -10/10 nT/m

B - Carte de gradient magnétique
Échelle -10/10 nT/m, interprétation

2.2.2.5. Les parcelles AB 6 et 339

Localisés au nord du site du Champ-Mulon, la présomption de découvrir des vestiges romains était forte. Un cliché aérien montre clairement le passage du *decumanus* 3 dans la parcelle AB 6 (fig. 19). Au sud de l'axe viaire, des tracés rectilignes et jaunes désignent des murs. Près du cimetière et entre trois arbres aujourd'hui disparus, un pavillon se discerne également. Il semble être à l'angle d'une propriété, car aucune voirie nord-sud n'est visible. On observe à ce sujet l'absence de tout indice phytologique signalant l'hypothétique *cardo* J qui devrait traverser le champ. Au nord de la rue 3, les vestiges archéologiques paraissent peu nombreux, pour ne pas dire inexistantes, ou ils ne sont pas lisibles en prospection aérienne.

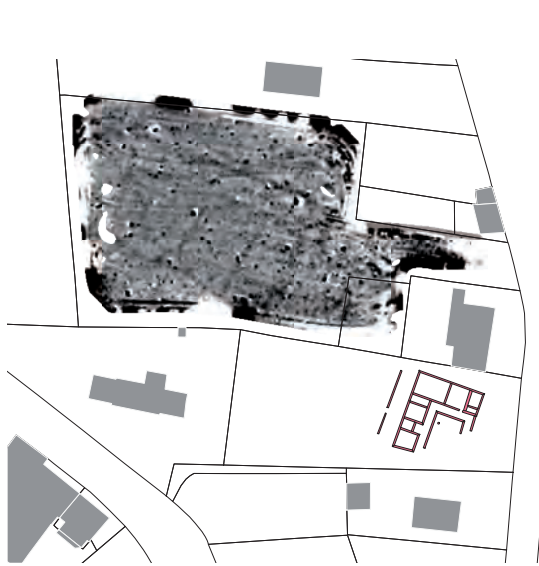


Fig. 19 Vue aérienne des vestiges des parcelles AB 6 et 339 avec notamment la rue 3. Le site fouillé du Champ Mulon est au sud
© cliché CeRRA, archive Cliché 2_22 048 0067_CM

Les parcelles AB 6 et 339 ont été explorées en magnétique au mois d'avril et en électrique au mois d'octobre. Seuls les résultats de la première sont présentés ; ils confirment sans ambiguïté une occupation antique. Deux des cartes AMP révèlent des anomalies linéaires nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est (fig. 20, A et B). L'emprise du *decumanus* 3 est figurée par deux tracés rectilignes et parallèles qui délimitent une bande évaluée à 7,60 m (fig. 20, C). Elle n'est pas perceptible dans la portion est de la zone sondée en raison de nombreux éléments métalliques présents dans le sol. Au nord de cette bande, quelques anomalies perpendiculaires sont interprétées comme des restes de maçonneries qui ne dessinent aucun plan convaincant de bâtiment. Au sud, on aimerait voir un ensemble architectural long d'au moins 46 m et profond de près de 25 m. À l'est, il s'achèverait au contact d'un espace quadrangulaire d'environ 4 m de large, qui se remarque sur les cartes par son aspect plus sombre. Aucun vestige n'est ensuite clairement identifiable à l'est de celui-ci.

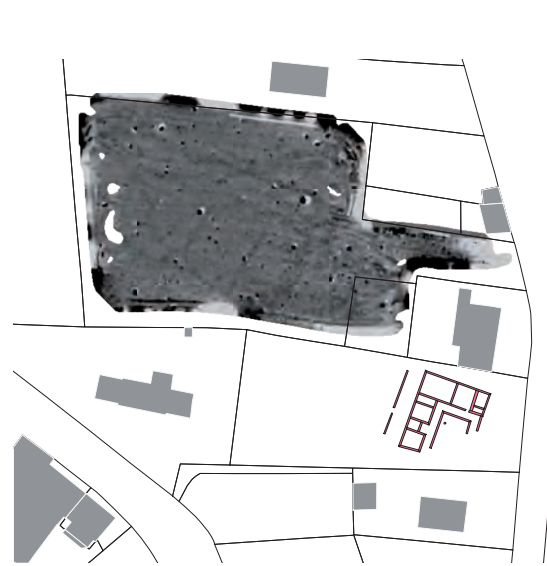
Si l'on compare les résultats au plan de la ville antique, quelques aspects sont à commenter brièvement. La trajectoire de la rue 3, tel que nous la restituons par le passé, est manifestement erronée, puisqu'elle est beaucoup plus inclinée au nord-ouest (fig. 20, D). Par ailleurs, l'orientation du vaste ensemble, qui se perçoit au sud de la voirie, est à l'évidence différente de celle de la *domus*, certes restaurée, du Champ Mulon. Or la prospection au GPR confirme l'existence d'une légère différence d'orientation au nord de ce site (*infra* 2.2.2.8 Le Champ Mulon). Ce changement est peut-être le signe de la terminaison du quadrillage orthonormé de la ville. Enfin, la projection vers le sud de la bande de 4 m décrit une trajectoire sensiblement parallèle à trois segments de fossés du site du 40, rue de l'Arguenon. Datés du début du Haut-Empire, ils sont interprétés comme la manifestation d'un carroyage primitif de ce secteur de Corseul. Ils participeraient à la délimitation de l'emprise publique et plus particulièrement du *cardo* J (Ferrette 2014, p. 171-172). Sauf que cette rue n'a jamais été trouvée en fouille en 2012. À la lumière de la prospection magnétique, on peut se demander si la bande de 4 m ne correspond pas tout simplement à ce *cardo*¹⁵. L'emprise est suffisante et cette voirie aurait été abandonnée au cours de l'époque romaine, puisqu'elle n'est pas décelable dans le quart nord-est de la parcelle AB 339.

¹⁵ D'autant que l'exemple de la rue D de la Voie Douce montre que l'emprise publique, incluant les espaces latéraux aux chaussées, peut-être assez larges.



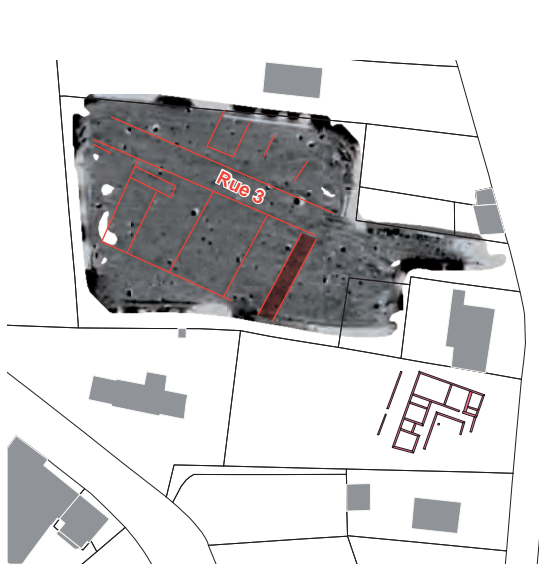
0 100 m
Echelle : 1/2000

A - Carte de gradient magnétique
Échelle -10/10 nT/m



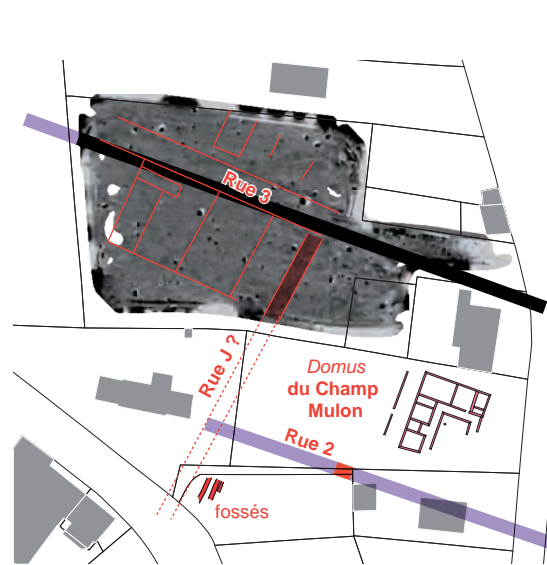
0 100 m
Echelle : 1/2000

B - Carte de gradient magnétique
Échelle -25/25 nT/m



0 100 m
Echelle : 1/2000

C - Carte de gradient magnétique
Échelle -25/25 nT/m



0 100 m
Echelle : 1/2000

C - Carte de gradient magnétique
Échelle -25/25 nT/m

Fig. 20 Carte de la prospection magnétique des parcelles AB 6 et 339. Interprétation des résultats et mise en perspective avec les sites antiques périphériques © R. Ferrette, N. Ménez, A. Chéroux, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.

Sa trajectoire restituée montre aussi qu'elle ne croiserait pas le *decumanus* 2 en formant un angle droit. Comme la rue 3, la projection de ce dernier, abordée sur une surface réduite en 2012, pourrait être fautive ou des changements d'orientation sont intervenus durant l'Antiquité, conséquence peut-être d'une urbanisation moins dense que prévu au moment de la fondation de la cité. Enfin, l'emprise du *decumanus* 3 étonne quelque peu, même si l'estimation de 7,60 m doit intégrer ses fossés latéraux. Cette dimension est supérieure à celle notée au terrain des sports (4,45 m). Pourtant, elle n'est pas inédite. En 2002, P. Chevet propose une envergure maximale de 7,60 m à l'ouest de son intersection avec le *cardo* H (Chevet *et al.* 2002, p. 27)¹⁶. La mesure avancée, grâce à la prospection magnétique, n'est dès lors pas incohérente.

2.2.2.6. Les parcelles YH 12 et 17 : les ensembles de la Haute Métrie

Le cadre archéologique et topographique

Les prospections conduites au mois d'avril avaient pour ambition de caractériser les deux principales entités repérées en prospection aérienne non loin de la ferme de la Haute-Métrie, en particulier le vaste ensemble quadrangulaire, considéré comme un édifice (*supra* 2.2.2.1 **Le choix des terrains et des méthodes**). L'existence de vestiges ne fait effectivement aucun doute d'après l'examen de photographies aériennes. On y distingue très clairement des tracés rectilignes et de différentes largeurs, qui dessinent une forme rectangulaire complexe (fig. 21). Compte tenu d'un couvert végétal différent, les limites sont peu lisibles au sud-ouest, ainsi qu'au sud. Deux autres aspects sont notables. Les vestiges ressortent en vert foncé, trait plutôt typique de fossés que de maçonneries, qui provoquent un assèchement rapide de la terre par évaporation et entraînent un jaunissement prématuré des cultures. Bien évidemment, une récupération intégrale ou très profonde des matériaux peut fausser l'interprétation.

Fig. 21 Vue aérienne du grand ensemble rectangulaire des parcelles YH 12 et 17 © cliché L. Langouët, archive Cliché 5_22 048 0011_HM.



¹⁶ La rue 3 a été interceptée dans les sondages 7 et 8 du diagnostic de 2002. Des contraintes techniques ou des destructions ont amené à découvrir son bord sud seulement dans le premier et son bord nord seulement dans le second. L'emprise de la bande de roulement de la rue 3 est par conséquent restituée à partir de ces deux sondages.

L'angle nord-est de l'ensemble semble aussi comporter des orientations légèrement différentes qui inviteraient à restituer une forme trapézoïdale plutôt que rectangulaire. L'angle de la prise de vue est peut-être l'origine d'une déformation.

Topographiquement, les terrains présentent un intérêt indéniable et propice à une implantation humaine ancienne¹⁷. Ils correspondent en effet au point haut du bourg de Corseul et culminent à une altitude de 95 m. Au sud, s'étend le versant prononcé de la vallée du ruisseau des Vaux du Moulin. Ils offrent dans cette direction un très large panorama ; les contreforts du Méné (secteur de Moncontour), pourtant distants de plusieurs dizaines de kilomètres, sont visibles par temps clair. À l'est, la *cella* du sanctuaire du Haut-Bécherel, haute à l'origine de 22 m, devait être également visible. L'ensemble quadrangulaire occupe donc un point haut remarquable, ce qui n'est certainement pas anodin. Et le chemin d'exploitation situé juste au nord évite manifestement l'ensemble en question ou se développe de manière parallèle.

Afin de lever le voile sur ces aménagements, nous avons retenu deux méthodes de prospection, magnétique et électrique. La première a été menée sur près de 4 hectares, dans l'optique d'explorer aussi le secteur du pseudo théâtre, situé en contrebas de l'ensemble quadrangulaire, et d'identifier la continuité de la voirie principale de La Métrie étudiée en 2014 (fig. 22). La seconde a concerné une superficie la moitié moindre, à l'emplacement de l'ensemble quadrangulaire. Un piquetage débordant de son emprise restituée a été réalisé grâce au concours de Vincent Pommier, topographe à l'Inrap (fig. 23). Le but de l'exploration électrique était de repérer des maçonneries, car la piste d'une superposition d'un enclos fossoyé et d'un édifice construit en dur ne pouvait être écartée. Nous avons volontairement exclu la zone du pseudo-théâtre car nous doutions de l'interprétation proposée par Loïc Langouët.

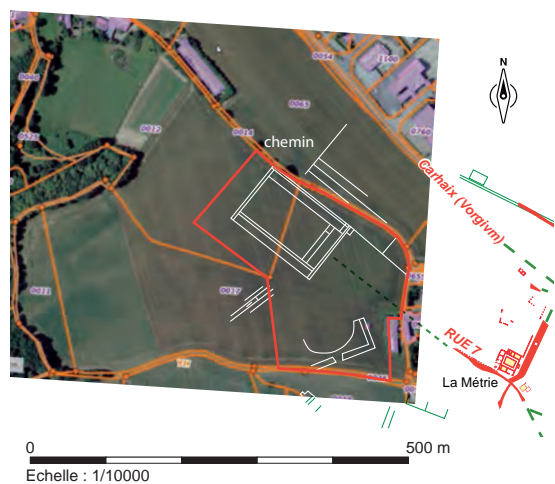


Fig. 22 Emprise simplifiée en rouge de la prospection magnétique reportée sur une image satellite avec le fond cadastral. Les vestiges présumés antiques sont représentés en blanc © Image Géoportail, R. Ferrette, Inrap.

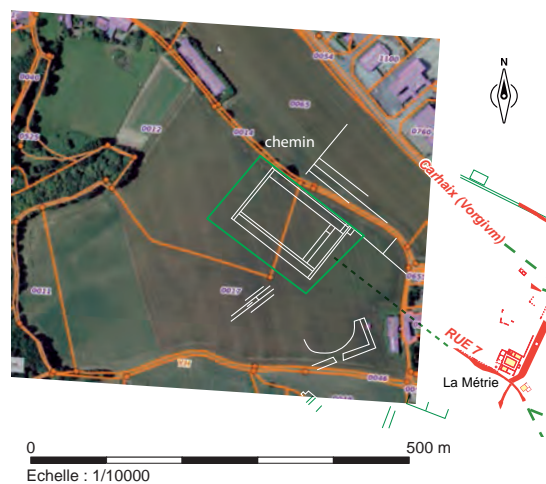


Fig. 23 Emprise topographique en vert de la prospection électrique reportée sur une image satellite avec le fond cadastral. L'équipe de Géocarta a dans les faits effectué une acquisition jusqu'au contact du chemin d'exploitation. Les vestiges présumés antiques sont représentés en blanc © Image Géoportail, R. Ferrette/V. Pommier, Inrap.

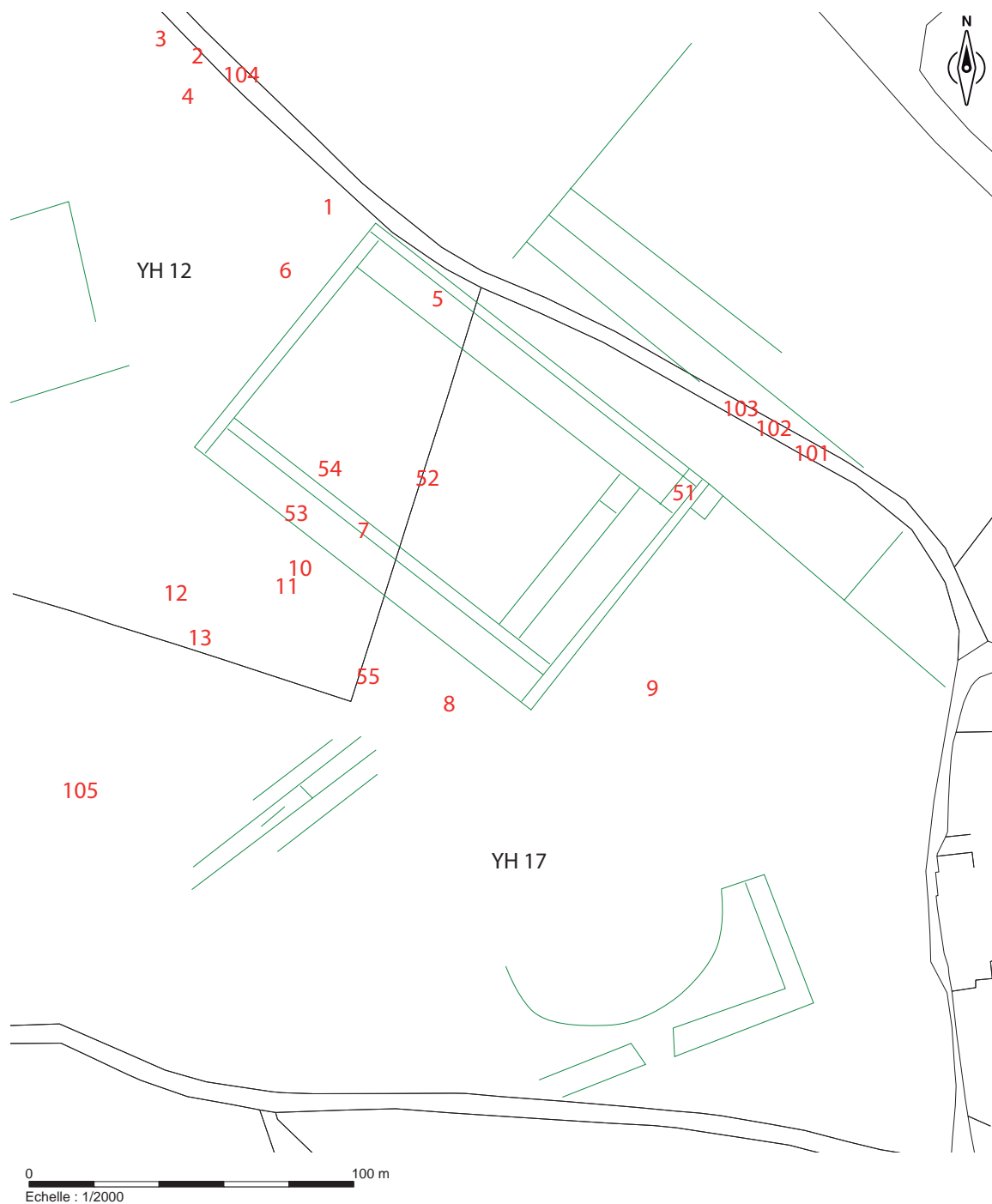
¹⁷ Un poste de surveillance de la DCA allemande a d'ailleurs été installé durant la seconde guerre mondiale dans la parcelle YH 17. Il s'agit d'une guérite en béton, toujours en élévation, et visible sur les clichés satellites (renseignement : M. et Mme Coupé, propriétaires des terrains).

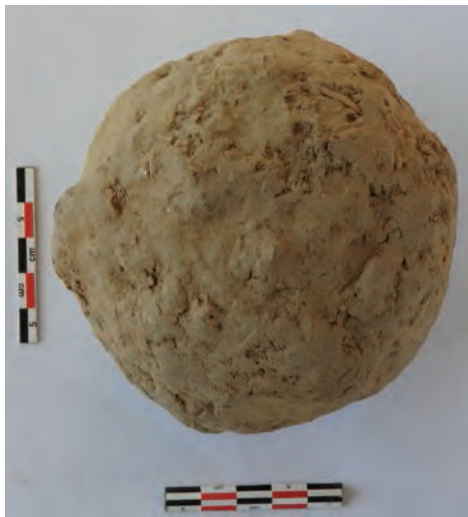
Une intervention au détecteur

L'intervention de l'équipe de Géocarta a été précédée d'une prospection au détecteur, avec l'autorisation des propriétaires des parcelles YH 12 et 17, et conformément à l'arrêté n° 2021-95 en date du 03 mars 2021, modifié par l'arrêté n° 2021-142 en date du 26 mars 2021. L'exploration des terrains a été réalisée durant une journée par le responsable scientifique du projet, Laurent Aubry (Inrap-Cesson-Sévigné) et avec l'aide de Vincent Pommier (Inrap-Cesson-Sévigné) pour la localisation des découvertes. Le bilan est peu concluant. Si des objets ont bien été trouvés, notamment à l'emplacement de l'ensemble quadrangulaire (fig. 24), aucun n'est très ancien. Le numéraire se résume à des émissions modernes ou contemporaines, généralement illisibles, perdues lors des travaux des champs, et dont la liste a été dressée par P.-A. Besombes (cf. encart).

Fig. 24 Cartographie des objets découverts au détecteur dans les parcelles YH 12 et 17 à l'emplacement des vestiges repérés par avion

© R. Ferrette/V. Pommier, Inrap.





Les quelques objets sont indatables (fragment de tige en or) ou récents. L'élément le plus inattendu est un boulet de canon en fonte de fer pesant 1,6 kg (fig. 25). Si ce poids n'a pas de correspondance dans le système Gribeauval, un projectile de la Révolution reste plausible, puisque des heurts ont eu lieu entre les chouans et les républicains dans le bourg de Corseul¹⁸.

En dehors de cette considération historique, la conclusion s'impose d'elle-même ; aucun objet ne se rapporte formellement à l'époque antique, ce qui est évidemment très curieux dans l'hypothèse d'un ou de deux édifices romains d'importance à l'échelle de ville, voire du territoire de la cité¹⁹. Par ailleurs, ce balayage a été l'occasion de constater la rareté des matériaux romains à la surface du champ, alors que les murs de l'ancienne ferme de la Haute-Métrie toute proche remploient des moellons et des morceaux de tuiles. La réponse à ces absences est donnée par le résultat des prospections géophysiques.

Encart : Inventaire des objets découverts lors de la prospection au détecteur des parcelles YH 12 et 17 en avril 2021 (hors boulet de canon) © P.-A. Besombes, SRA-Bretagne).

Fig. 25 Illustration du boulet de canon découvert au détecteur © R. Ferrette, Inrap.

Monnaies :		Objets :
Iso. 105. Module du double tournois. Illisible. (0,82 g. ; 17,2/18 mm).	Iso. 7. Module du double tournois. Illisible. (1,67 g. ; 20,2 mm).	Iso. 55. Partie supérieure d'un grelot ; alliage cuivre étamé. (27,59 g.). XIXe s.
Iso. 104. Napoléon III (1852-1870), deux centimes (186..). K (1,16 g.)	Iso. 103. Module du liard. Illisible. (3,89 g. ; 24 mm).	Iso. 11. Pastille en plomb. (7,28 g. ; 18,3/19,1 mm).
Iso. 13. Module du double tournois. Illisible. (0,97 g. ; 19,6 mm).	Iso. 5. As Hle s. (?) Tête à droite. Illisible. (2,78 g., entièrement corrodé ; 22-23,2 mm).	Iso. 6. Petit élément creux, décoré ; en étain (?). (3,01 g.). Pas antique.
Iso. 10. Louis XVI monnayage constitutionnel (1791-1793). Double sol constitutionnel (1791-1793). Buste du roi à gauche. Faisceau. (21,03 g. - fruste -). Duplessis 1722.	Iso. 9. Module du demi-sol (XVIII s.). (3,16 g. - fruste - ; 25,2 mm).	Iso. 101. Anneau en alliage cuivreux. (3,09 g. ; 28,2 mm).
Iso. 3. Module du double tournois. Illisible. (0,58 g. ; 20,2 mm).	Iso. 8. Double tournois (probablement féodal). Revers : plusieurs fleurs de lis. (1,58 g. ; 18,3 mm).	Iso. 54. Masse en plomb. (34,23 g.).
Iso. 102. Module du double tournois. Illisible. (1,58 g. ; 19 mm).	Iso. 1. Louis XIV (1643-1715), quadruple sol dit « des Traitants ». LUDOVICVS XIII D GRA ; buste drapé à droite, tête nue, sous une couronne de laurier. FRAN ET NAVARRÆ REX 1675 ; croix fleurdelisée au centre A (Paris). (1,35 g. - usé -). Duplessis 1504.	Iso. 4. Fragment de disque en alliage cuivreux. Pourrait être le culot d'un obus de petit calibre de la Seconde Guerre mondiale. (10,03 g. ; 34,3 mm).
		Iso. 51. Support d'étagère en fer. (123,39 g.).
		Iso. 53. Segment de tige en or. (2,63 g. ; longueur : 11,6 mm ; section : 3,7 mm)

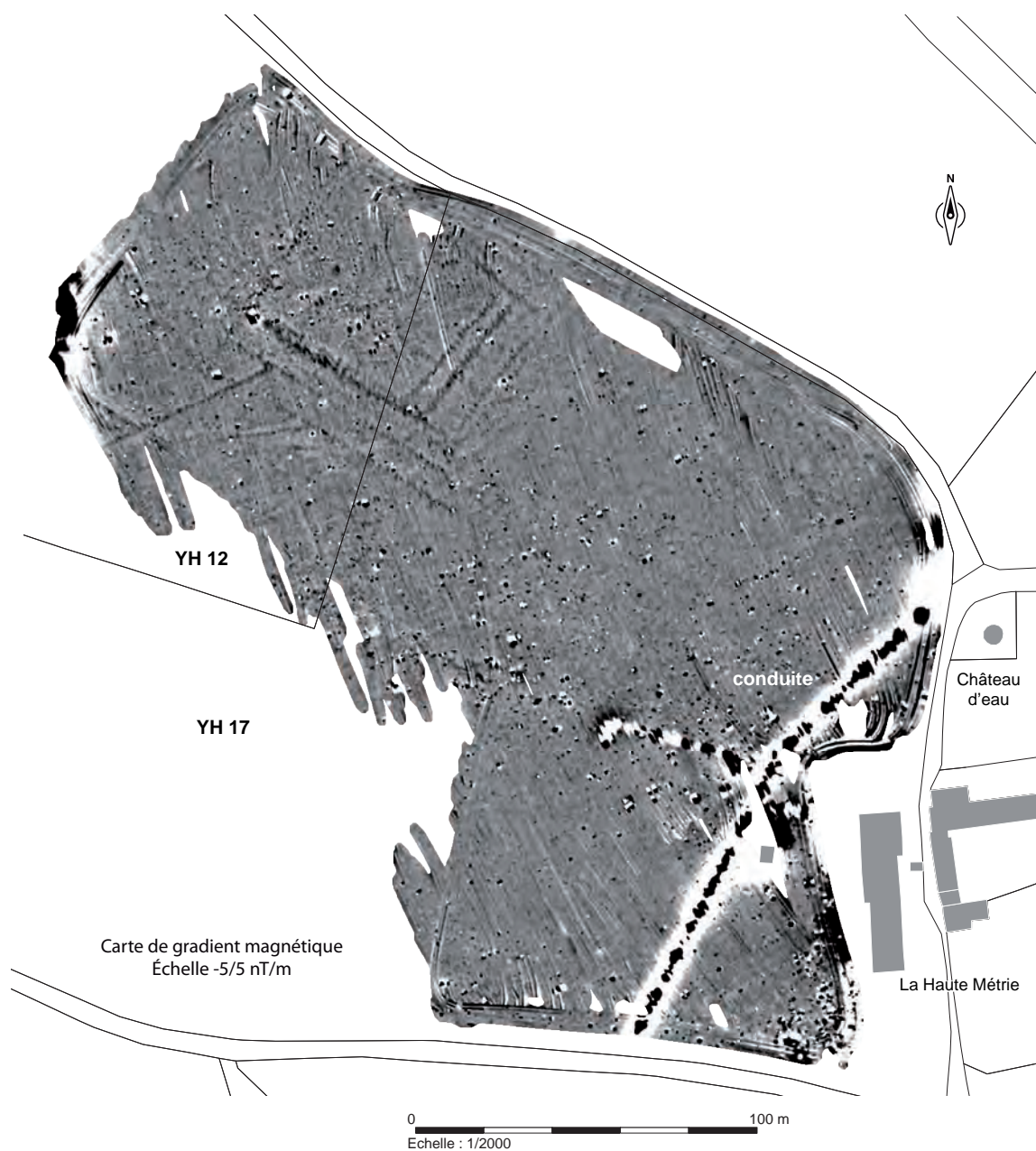
¹⁸ Le poids le plus proche est le boulet de 4 livres (environ 2 kg).

¹⁹ Un pillage clandestin du site n'est pas une réponse satisfaisante. Il n'explique pas en effet pourquoi seules des monnaies modernes ou contemporaines ont été trouvées. Il faudrait admettre un délaissement de celles-ci par les prospecteurs au profit des émissions romaines, voire plus anciennes.

La prospection magnétique

La méthode utilisée valide l'existence d'un ensemble de vestiges affectant un plan quadrangulaire (fig. 26). On y perçoit très clairement plusieurs tracés rectilignes au sud et à l'est. Au nord, l'image est moins nette, en raison notamment de problèmes d'acquisition (zones blanches). Côté ouest, seule une ligne se dégage. À l'intérieur de cet espace, des anomalies ponctuelles circulaires se détachent dans la partie sud. Seul un tracé linéaire adopte un tracé singulier puisqu'il suit une direction nord-est/sud-ouest conforme à la topographie naturelle du site. Les aménagements enterrés sont rares dans l'environnement de cet ensemble quadrangulaire. C'est le cas à l'est où aucune anomalie ne ressort, hormis une conduite métallique qui traverse la parcelle²⁰. Une deuxième anomalie assez large et plus courte est visible à l'ouest de celle-ci. En revanche, au sud-est, aucun élément ne correspond à l'évidence au pseudo théâtre.

Fig. 26 Carte de la prospection magnétique des parcelles YH 12 et 17 © R. Ferrette, Inrap/A. Longelin, Géocarta.



²⁰ La nature de cette anomalie nous a été précisée par les propriétaires des parcelles.

L'interprétation des tracés aboutit à une organisation, certainement complexe à l'est et au nord où la lecture est plus délicate, mais dont la forme est plutôt trapézoïdale et non rectangulaire et homogène. L'existence d'une seule anomalie à l'ouest tendrait à démontrer que cet ensemble regarderait dans cette direction (fig. 27, tracés rouges). À l'intérieur, certains groupes d'anomalies ponctuelles peuvent, avec la prudence qui s'impose, désigner des creusements, pourquoi pas des fosses et des négatifs de poteaux (pointillés blancs). Deux lignes cohérentes se dessinent aussi à l'est. Au sud, des tracés nord-ouest/sud-est, peut-être discontinus, dont l'un est coupé ou coupe la ligne oblique, se devinent. Un dernier perpendiculaire à ceux-ci et dans le prolongement de la fermeture orientale de l'ensemble trapézoïdal, se connecterait sur une anomalie rectiligne. À l'est et au nord-est, seule une ligne cohérente est perceptible au nord de la parcelle YH 17, parallèlement au chemin d'exploitation. On signalera tout de même une anomalie courbe, difficilement caractérisable, qui s'achèverait dans le terrain (tracé bleu).

Fig. 27 Interprétation des résultats de la prospection magnétique des parcelles YH 12 et 17 © R. Ferrette, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.



Carte de gradient magnétique
Échelle -5/5 nT/m

0 100 m
Echelle : 1/2000

En définitive, deux informations principales ressortent de l'exploration magnétique. Aucune anomalie significative n'existe à l'emplacement supposé du théâtre et l'ensemble quadrangulaire paraît beaucoup moins régulier et homogène en regard de l'interprétation du cliché aérien (*supra* 2.2.2.1 *Le choix des terrains et des méthodes*).

La prospection électrique

La carte Voie 2, la plus lisible, livre peu de compléments. Elle permet tout de même de se forger une opinion sur la nature du terrain géologique qui doit être un socle rocheux, d'après la zone très sombre. De multiples lignes brisées blanches semblent correspondre à des failles et à des diaclases (fig. 28). Concernant les vestiges potentiels, aucune nouveauté ne ressort franchement à l'emplacement de l'ensemble rectangulaire. La superposition des cartes magnétiques et électriques confirme d'ailleurs des tracés identiques. Il n'existerait par conséquent aucune maçonnerie à son emplacement. Deux sections de murs sont timidement envisagées au nord-ouest de la zone explorée. Elles se développeraient en périphérie d'une anomalie zonale apparaissant en blanc et qu'on retrouve à la pointe nord de la zone explorée en électrique. L'hypothèse d'un chemin creux, dont le changement de direction serait hors emprise de cette zone est possible. On ne peut cependant exclure une anomalie géologique, telle une poche d'eau. Deux petites anomalies quadrangulaires se lisent aussi à l'est, sans qu'on puisse statuer sur leur réalité archéologique, tellement elles semblent isolées. Enfin, deux tracés parallèles affichant une forme ovale à l'est, se distinguent au sud. Ils correspondent à l'anomalie est-ouest semblant partir de la conduite repérée avec la méthode AMP (*supra* fig. 26). Décrivant une emprise supérieure à 10 m, ils offrent la particularité de rejoindre l'angle sud-est de la séparation, aujourd'hui nivelée, entre les parcelles YH 12 et YH 17. L'explication de ces tracés nous a été donnée par les propriétaires des terrains. Un chemin empierré a été aménagé dans le courant du XX^e s. pour permettre d'accéder aux champs. C'est donc certainement cet aménagement qui ressort sur la carte Voie 2. En conclusion, d'après la prospection électrique, il n'y aurait aucun grand bâtiment maçonné à l'emplacement des deux parcelles. Seules quelques anomalies très ponctuelles, qui restent à confirmer, pourraient signaler des maçonneries très dégradées.

L'interprétation des résultats : un ensemble fossoyé gaulois ?

La superposition de l'interprétation des photographies aériennes et de la carte magnétique est riche d'enseignements. Le plan interprétatif de l'ensemble rectangulaire dressé par L. Langouët est beaucoup plus grand qu'il ne l'est en réalité (fig. 29). Ce n'est donc pas un ensemble de 125 m de long sur 85 m de large qu'il faut considérer. Sa dimension la plus grande approcherait 80 m seulement. En outre, le plan plutôt trapézoïdal qui se dessine et l'existence d'une seule limite à l'ouest font plutôt penser à un enclos fossoyé, pourquoi pas gaulois, plutôt qu'à un édifice antique. L'hypothèse d'un théâtre au sud doit être aussi définitivement abandonnée d'après la carte magnétique ; aucun mur d'importance n'étant perceptible. La présence de la conduite ou la nature du sous-sol ont pu induire des erreurs d'interprétation.

La mise en perspective avec les fouilles préventives de La Métrie apporte par ailleurs des réponses sur la nature de certains aménagements repérés en AMP. La voirie principale de ce site, en fonction dès l'époque augustéenne, se prolonge à l'évidence jusqu'à la hauteur du probable enclos. Son passage serait encadré par les deux tracés rectilignes les plus méridionaux distants d'environ 8 m, qui sont sans doute des fossés (fig. 30, 1 et 2). Au sud, les tracés identifiés appartiendraient à un parcellaire. La piste d'une voirie permet d'envisager que le tracé très incliné 3 est une évacuation ;

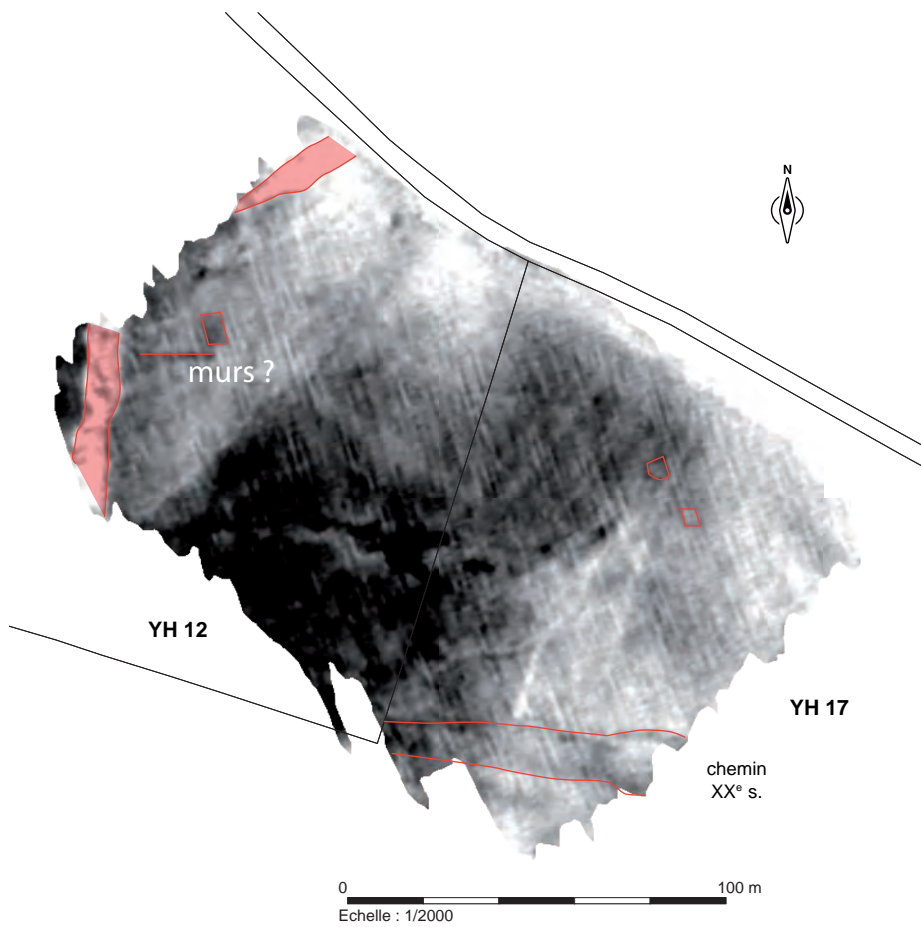
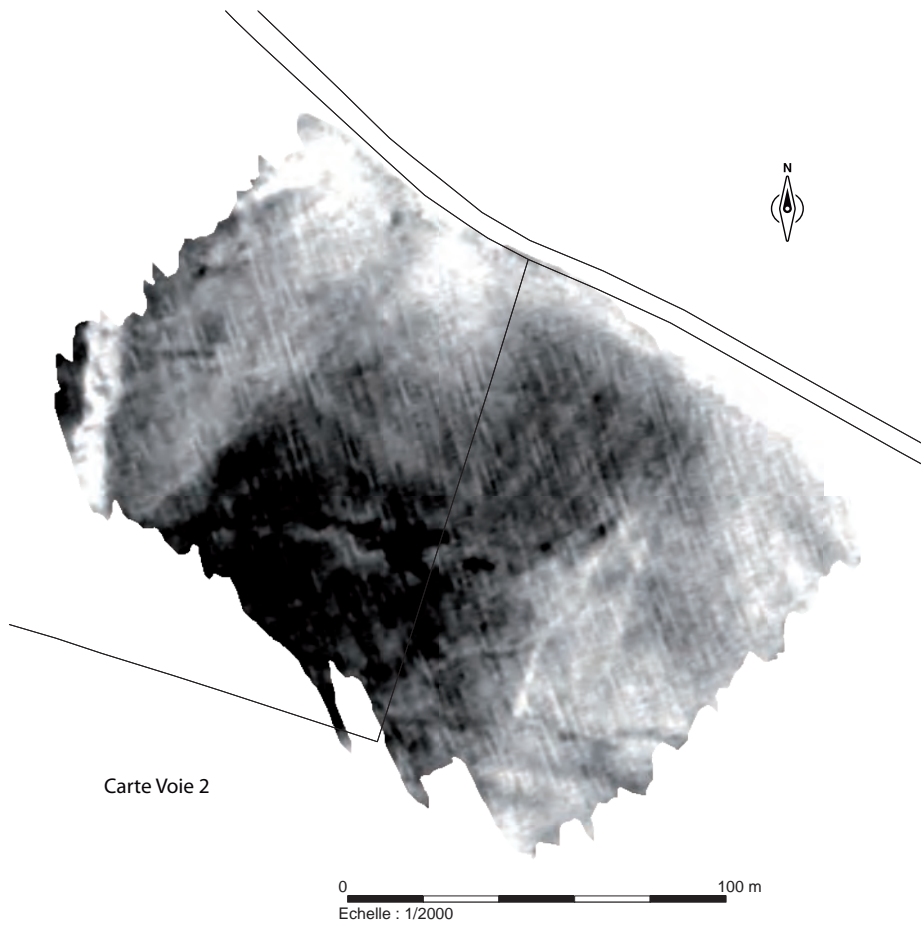


Fig. 28 Carte Voie 2 de la prospection électrique des parcelles YH 12 et 17 et interprétation des résultats
© R. Ferrette, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.

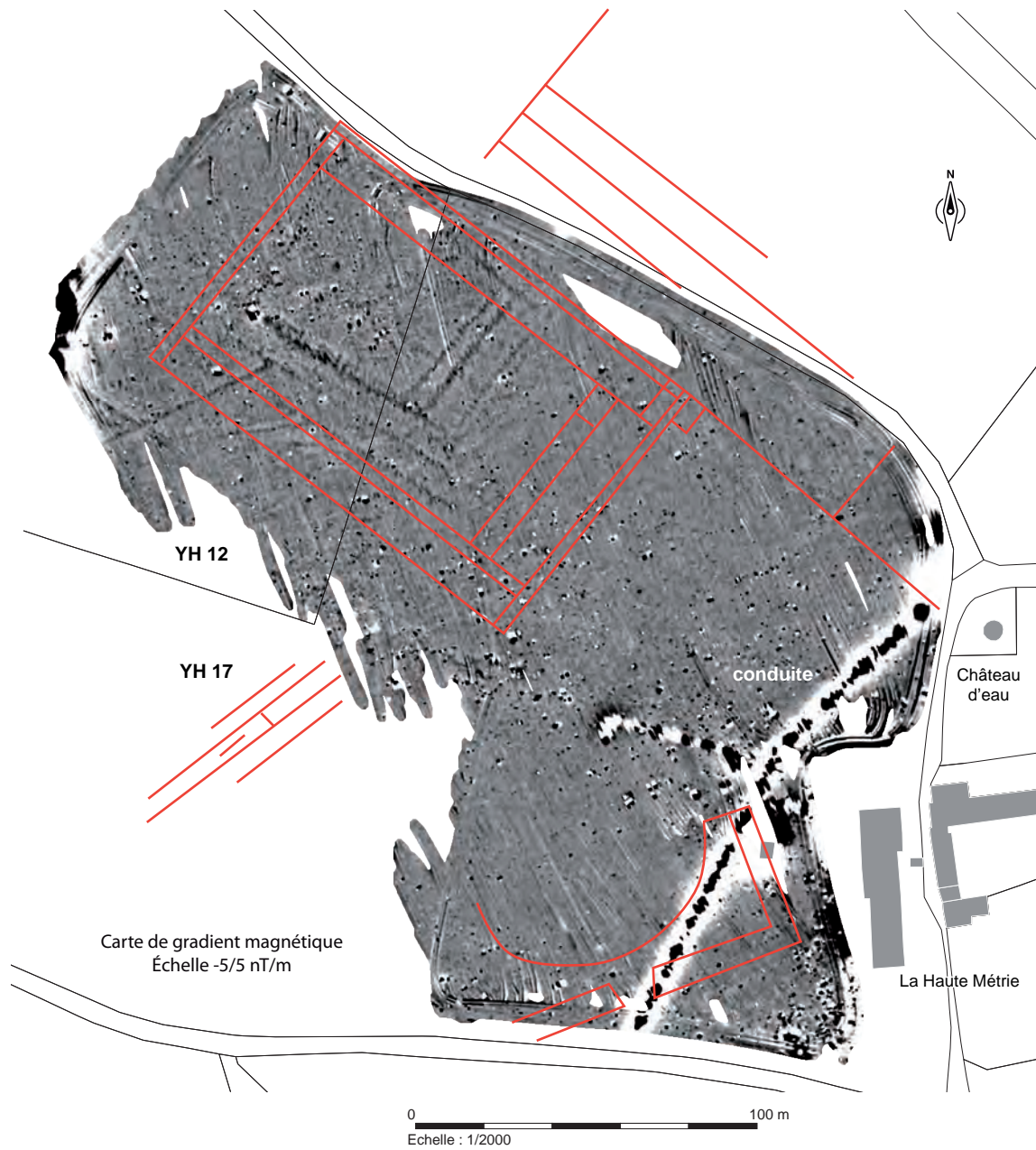


Fig. 29 Superposition de l'interprétation aérienne de L. Langouët aux résultats de la prospection magnétique des parcelles YH 12 et 17
© R. Ferrette, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.

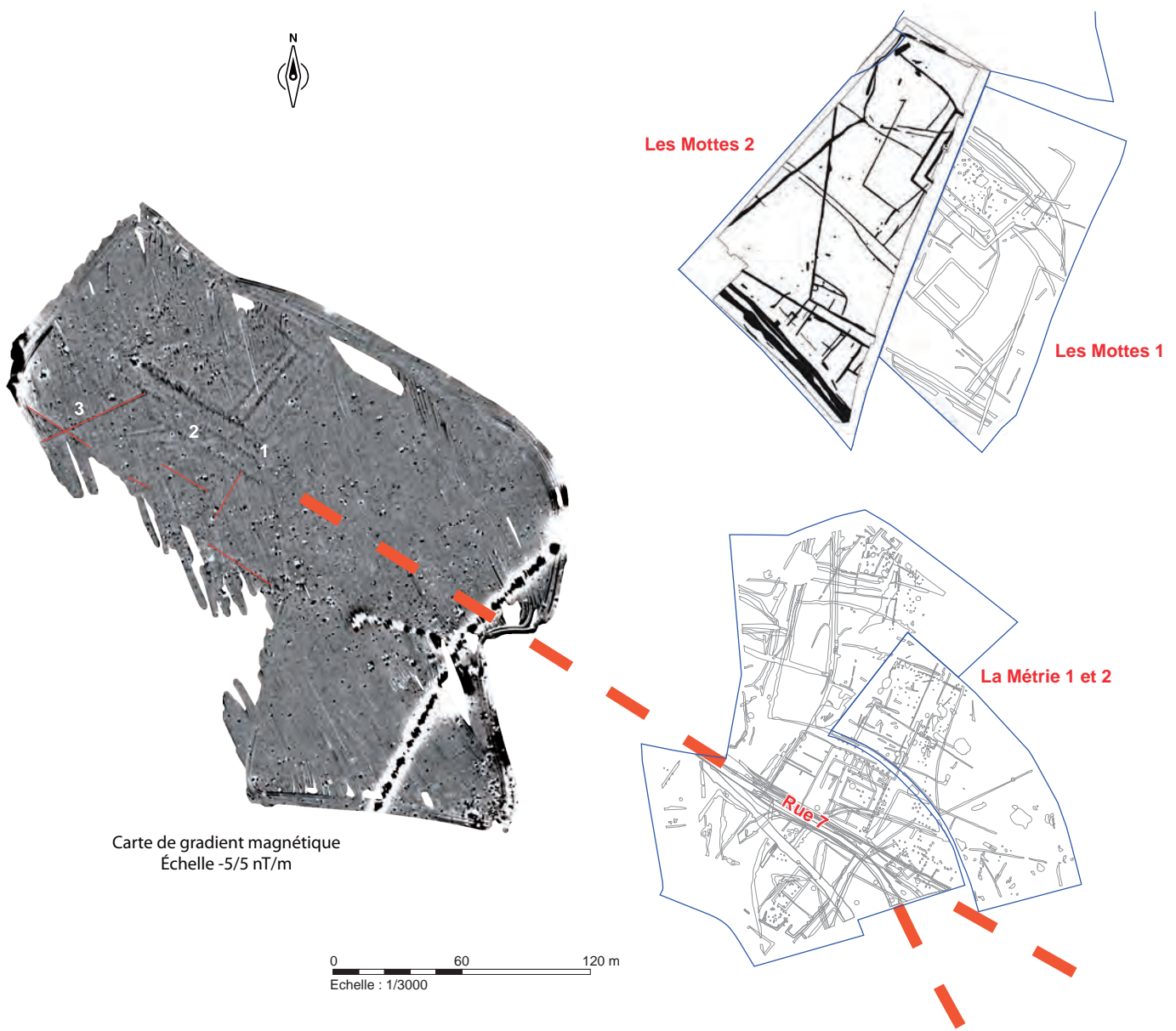


Fig. 30 Mise en perspective des résultats de la prospection magnétique des parcelles YH 12 et 17 avec les sites de La Métrie et des Mottes
 © R. Ferrette, N. Ménez, A. Chéroux, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.

son point de départ étant semble-t-il fixé juste au contact de la chaussée. Elle peut servir à évacuer le trop-plein d'une fontaine, voire d'un puits. Reste que l'hypothèse d'une continuité de l'itinéraire de La Métrie pose plusieurs questions. L'axe de circulation ne serait pas bordé de fossés dans la partie est de la zone prospectée. Deux solutions sont à envisager. Seules les sections les plus profondes des fossés sont conservées, c'est-à-dire à la hauteur de l'enclos où ils auraient connu plusieurs phases d'entretien et de curage. Seconde solution, il n'y jamais eu de limites fossoyées entre l'enclos et les organisations de La Métrie, en raison de l'absence d'occupation, ce que tendent à valider les cartes AMP et ARP. Des situations analogues ont été mises en évidence sur La Métrie. En l'absence d'habitat ou de toute autre installation pérenne, la voirie n'est pas bordée de fossés destinés à drainer les eaux pluviales. La relation entre la voirie de La Métrie et l'enclos soulève aussi la question chronologique de celui-ci. Est-on en présence d'une occupation gauloise qui se prolonge jusqu'au début du Haut-Empire ? La proximité des sites des Mottes 1 et 2 irait en ce sens. Ou bien s'agit-il tout simplement d'une ferme à enclos fossoyé du Haut-Empire ? Il est évidemment impossible de trancher pour le moment entre les deux hypothèses. La seconde apparaît néanmoins plus fragile en raison de la proximité de la ville.

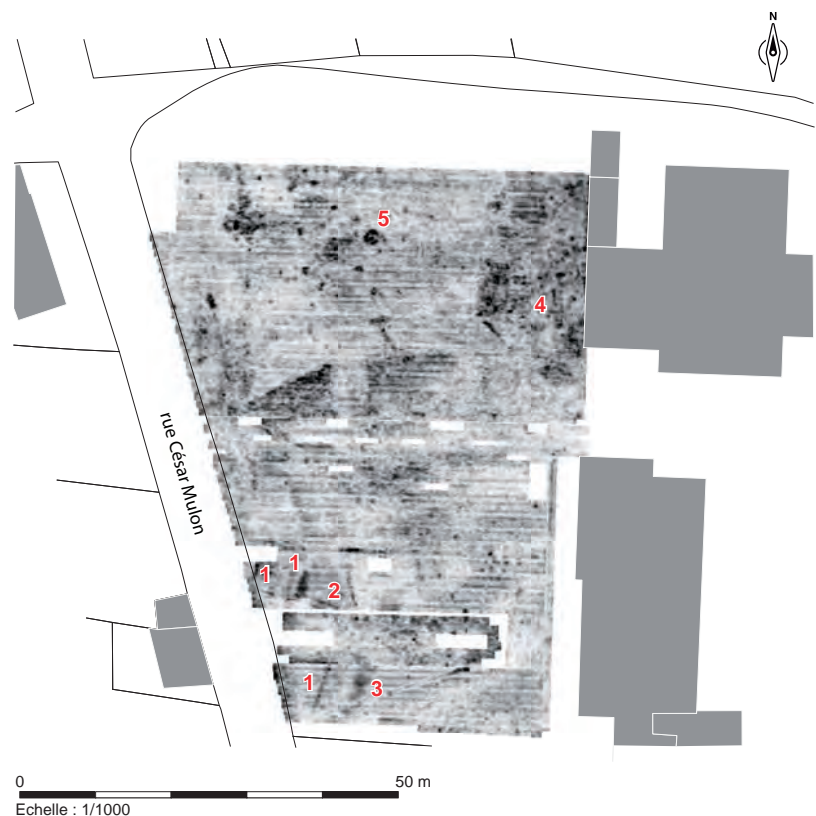
2.2.2.7. Le secteur de la Salle des Fêtes (parcelle AB 497)

Les cartes sommées

La prospection au radar montre une apparition des premiers vestiges entre 55 et 75 cm sous la surface actuelle, mais seulement dans la partie sud de la zone explorée. On y discerne aisément des maçonneries orientées nord-sud (fig. 31,1) et une dernière est-ouest (2). Une aire rectangulaire sombre et régulière désigne le sommet du *cardo* J (3). Au nord, la zone 4, qu'on qualifiera de très confuse, correspond à l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes détruite au début des années 2000 et à la fouille effectuée en 1985 par François Fichet de Clairfontaine. Aucun vestige n'est visible à l'ouest de celle-ci et l'unique construction ou aménagement se résume à une tache circulaire d'un diamètre de 2 m (5).

Fig. 31 Carte sommée de la prospection au GPR (55 cm à 75 cm) de la parcelle AB 497

© R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.

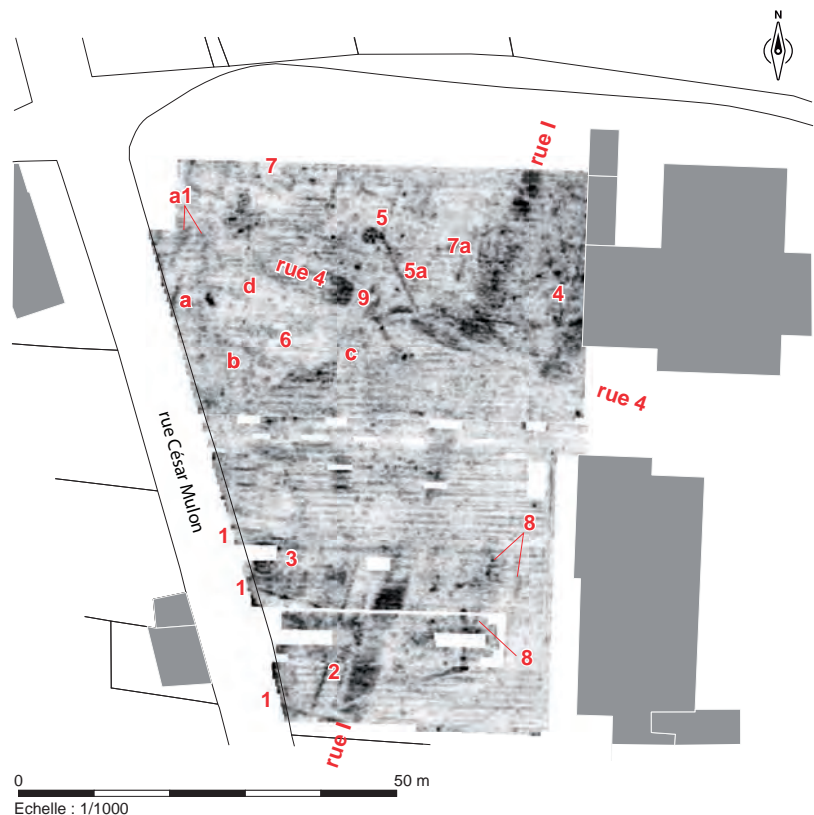


Entre 0,80 m et 1 m, les organisations antiques deviennent beaucoup plus lisibles. Le *cardo* I se détache nettement, hormis son segment central qui se trouve à l'emplacement de la première salle des fêtes déconstruite après 1985 (fig. 32, A). On ne repère d'ailleurs plus aucun vestige à cet endroit, signe certainement de leur disparition. Au sud de la zone prospectée, la rue I, dont la largeur serait de 4 m, est longée à l'ouest par une galerie portique (2). Celle-ci appartient à un édifice pour lequel on perçoit plusieurs murs est-ouest (1) et nord-sud (3). À l'est de la chaussée, peu d'éléments sont notables, si ce n'est deux soubassements nord-sud (8). Dans la partie nord, la trajectoire du *decumanus* 4 et son croisement avec le *cardo* J ont été interceptés. À l'ouest de l'axe nord-sud, le *decumanus* est détruit au moins en un endroit (9). Au sud de cet axe, un bâtiment est probable (6). Il s'individualise par une zone plus claire, pouvant correspondre à un remblai ou à un sol d'argile contenu sur trois côtés par des tracés rectilignes plus sombres désignant des murs (a, b et c). Un dernier tracé est-ouest (d) peut correspondre au mur de fond d'un portique tourné vers la rue 4. Surtout sa fermeture occidentale (a) et un deuxième mur disposé parallèlement empiètent à l'évidence sur l'emprise de l'axe est-ouest (a1). Au nord-ouest du carrefour, les constructions sont beaucoup plus nombreuses (7). L'anomalie circulaire 5 est maintenant associée au tracé oblique et sombre 5a qu'on perd à la hauteur du *decumanus*, sans raison apparente. Il ne s'agit pas d'un tampon et d'un réseau ; les premiers échanges avec T. Jubeau concluent à la possibilité d'un puits. En ce cas le tracé 5a serait une conduite enterrée. Aux abords du *cardo* I, seul un segment de maçonnerie nord-sud est parfaitement visible à l'ouest (7a), tandis qu'à l'emplacement de l'ancienne fouille de la Salle des Fêtes (4), quelques tracés orthonormés suggèrent la conservation de soubassements étudiés en 1985.

Fig. 32

A et B (*infra*) : Cartes sommées de la prospection au GPR de la parcelle AB 497

© R. Ferrette, Inrap/T. Jubeau, AGC.

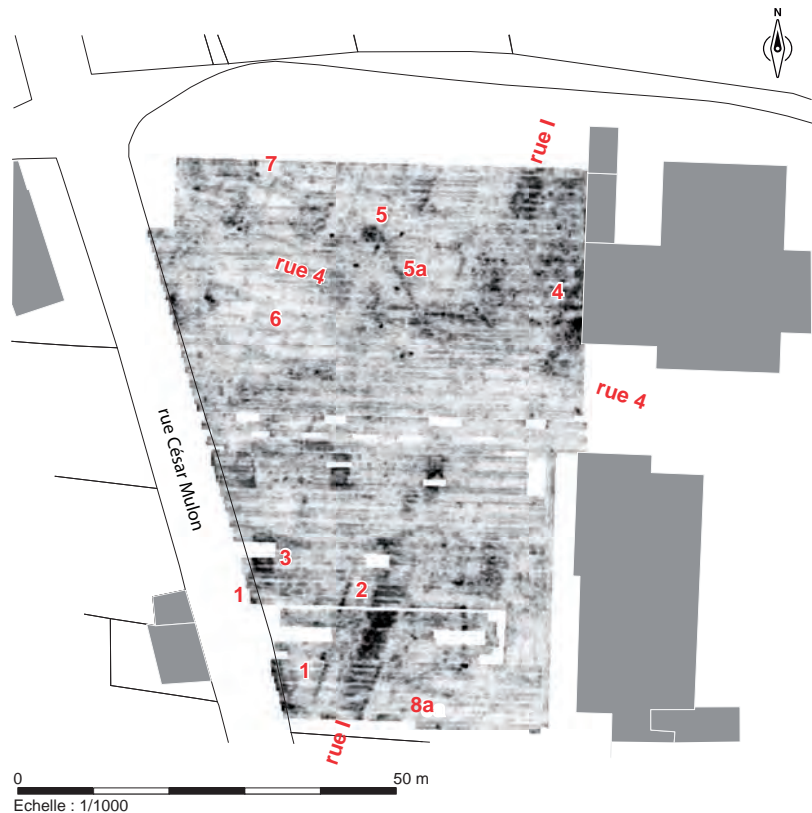


A- Carte sommée de la prospection au GPR (80 cm à 100 cm) © T. Jubeau, AGC

Les vestiges commencent à s'estomper entre 1,05 m et 1,25 m (fig. 32, B). Les deux axes de circulation sont en revanche encore bien visibles. Pour les édifices, aucune nouveauté flagrante n'est à signaler et seuls quelques compléments de tracés sont observables. Ainsi, un soubassement se devine maintenant au sud-est du *cardo* J (8a). L'organisation générale reste la même et la destruction des occupations antiques à l'emplacement de la première salle des fêtes de Corseul se confirme. D'une façon générale, la partie centrale de la zone explorée, qui topographiquement forme un creux visible à l'œil nu en surface, semble conserver très peu de vestiges antiques. Au-delà de 1,25 m, plus aucun vestige n'est décelable, traduisant que la base des fondations a été dépassée.

Fig.32 suite

B : Cartes sommées de la prospection au GPR de la parcelle AB 497 © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.

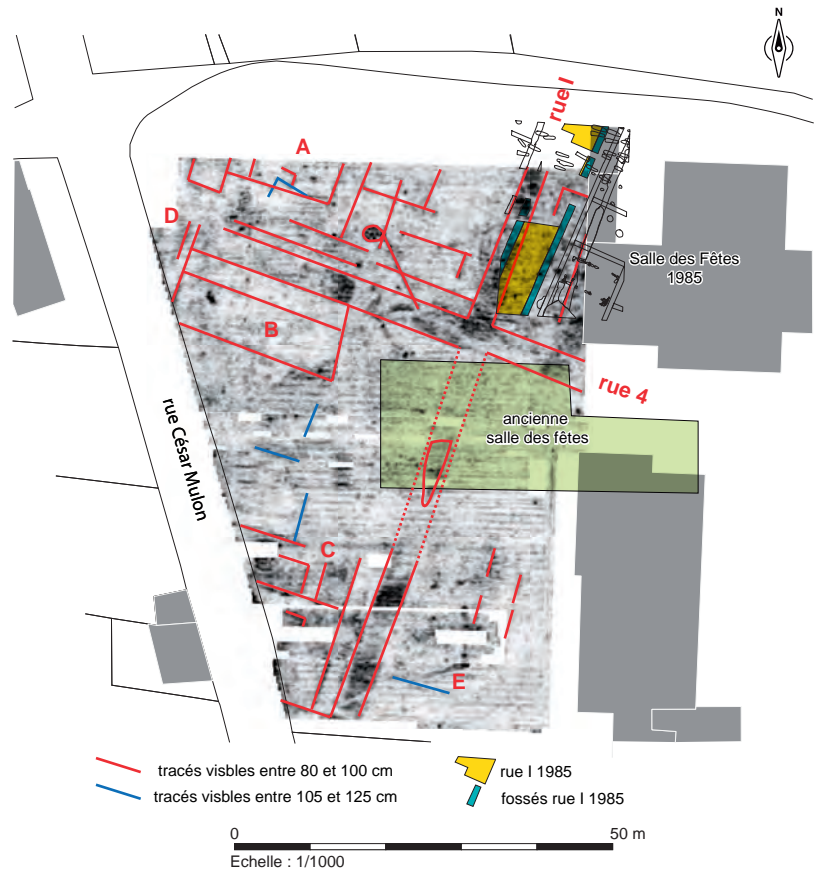


B- Carte sommée de la prospection au GPR (105 cm à 125cm) © T. Jubeau, AGC

Les premières conclusions

Plusieurs enseignements ressortent de la présentation succincte des cartes sommées. Les vestiges antiques apparaissent assez bas sous la surface du parking actuel, au minimum 0,55 m, et à des profondeurs variables. Ils restent décelables jusqu'à une profondeur de 1,25 m, c'est-à-dire sur une hauteur de 0,70 m. Toutefois, hormis les bandes de roulement des deux chaussées, il s'agit le plus souvent de maçonneries. Les différentes cartes sommées ne confirment pas la conservation de sols d'habitat ou de cour, du moins en dur, au nord. En revanche, des surfaces paraissent en place au sud. L'épaisseur stratigraphique serait, en moyenne, inférieure à 0,70 m. On peut d'ailleurs raisonnablement penser que les murs sont assez arasés et que plusieurs épisodes de construction doivent apparaître sur un même plan, voir que certains sont fortement épierrés, ce que ne permet pas de déceler le radar. En tout état de cause, le rapport de 1985 insiste sur la mauvaise conservation du bâti à l'ouest du *cardo* I, puisque « seuls subsistent les niveaux datables du I^{er} s. » (Fichet de Clairfontaine 1985, p. 35-37). Les images de la prospection s'accordent avec les données de terrain ; très peu de vestiges étant décelables au nord-ouest de la voirie (fig. 33).

Fig. 33 Interprétation et mise en perspective avec la fouille de 1985 des organisations antiques repérées au GPR (carte sommée de 80 à 100 cm) © R. Ferrette, N. Ménez, A. Chéroux, Inrap/T. Jubeau, AGC.



La disparition des maçonneries semble une réalité au centre de la zone explorée. Cet effacement correspond d'ailleurs pour partie à l'emplacement de la première salle des fêtes. Néanmoins, une conservation d'architectures légères, difficilement détectables par le biais du GPR, reste crédible. Concernant les occupations périphériques aux axes de circulation, trois ensembles se détachent nettement. Une zone bâtie assez dense existe à l'angle nord-ouest du carrefour (fig. 33, A). En l'état, aucun plan n'est intelligible, en raison certainement d'une récupération des matériaux et de la superposition de plusieurs phases de construction. Au sud de l'axe 4, il est possible d'isoler un édifice précédé d'un portique (B). Sa fermeture orientale aurait une orientation légèrement différente par rapport au cadre orthonormé, sans qu'on puisse en saisir la cause. Un troisième ensemble (C) se développe au sud-ouest du *cardo* I. L'édifice comprend un portique de façade le long de la rue. Quelques plages sombres pourraient illustrer la conservation partielle de sols de circulation à l'intérieur des pièces d'habitat. Au sud-est du carrefour, aucun bâti maçonné ne ressort franchement (E). Deux pistes sont invocables pour expliquer cette absence ; une destruction pratiquement intégrale ou une expression architecturale en matériaux périssables.

Au sujet de la trame viaire, la poursuite du *decumanus* 4 à l'ouest de son intersection avec le *cardo* I est maintenant assurée. Un des apports de la prospection concerne sa terminaison, puisque son emprise est manifestement barrée par deux murs à l'ouest (D). Certes, on ne peut écarter la piste d'une construction tardive, à une époque où la ville commence à se rétracter, mais l'absence de la rue 4 à l'emplacement de la parcelle M 856 et du site des Mottes 1 sont des arguments à ne pas oublier. Les cartes sommées révèlent également un mauvais report du site de la Salle des Fêtes de 1985 sur le SIG, puisque la rue I y est déportée légèrement plus à l'est que dans la réalité. L'exploration permettra par conséquent de corriger l'erreur. Enfin, l'investigation n'a pas permis de découvrir des

sépultures appartenant à la nécropole du haut Moyen Âge étudiée en 1985. Celle-ci semble en fait se développer plutôt au nord-ouest, en dehors de la zone sondée. En outre, les inhumations en coffre sont extrêmement rares et intéressent deux individus sur une population de 31 (Fichet de Clairfontaine 1985, Sép. 28 et 30, p. 46)²¹. Or des inhumations en pleine terre, même avec un calage sommaire du défunt, passent inaperçues au GPR, d'autant que les ossements sont mal conservés d'après le discours du rapport (Fichet de Clairfontaine 1985 p. 42).

En définitive, on retiendra trois aspects essentiels de l'exploration. Des vestiges plus moins bien conservés existent encore sous le parking actuel de la salle des fêtes, malgré les travaux successifs. Leur organisation montre que ce secteur est intégré à la ville antique dont deux limites sont à rechercher au nord et à l'ouest de la zone explorée. Enfin, et ce n'est pas le moindre des résultats, les trajectoires précises du *cardo* I et du *decumanus* 4 sont dorénavant assurées dans ce secteur. L'emprise de la première est d'environ 4 m, mesure assez conforme avec les données de 1985 (Fichet de Clairfontaine 1985, p. 25, 4,20 m). Celle de l'axe 4 serait similaire et en accord avec les observations faites en d'autres points de la ville antique (Chemin du Ray 1984 et Voie Douce 2020). Surtout, pour la première fois, on entrevoit la fin d'une rue de la ville antique, le *decumanus* 4, qui s'achève en une impasse.

2.2.2.8. Le Champ Mulon (parcelle AB 387)

Le cadre de la prospection au radar

Comme rappelé auparavant, l'exploration de la partie réenterrée de ce site, après sa fouille, était motivée par deux objectifs. Il fallait d'abord régler les difficultés de report des bâtiments successifs sur le plan de la ville. L'entreprise devait aussi permettre de découvrir des vestiges au nord et au sud de la zone fouillée et notamment de cerner la trajectoire du *decumanus* 2 dans ce secteur (*supra* 2.2.2.1 *Le choix des terrains et des méthodes*). Dans l'ensemble, les résultats sont très positifs.

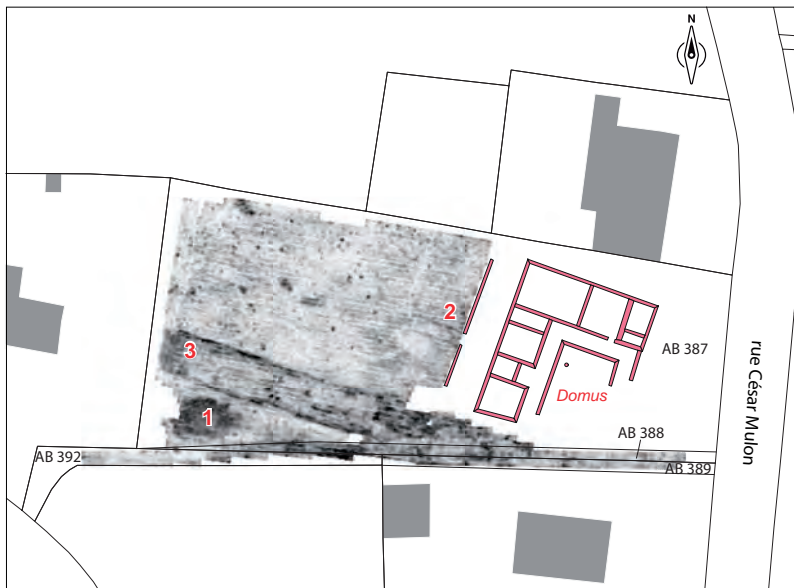
Outre la parcelle AB 387, la prospection a intéressé les numéros 388, 389 et la 392. Les deux premières n'ont aucune matérialisation concrète sur le terrain et la troisième est partiellement un chemin piéton public (fig. 34, A).

Aujourd'hui, le site du Champ Mulon est mis en valeur. Une *domus* du II^e s. et la restitution du *decumanus* 2 sont présentées au public. L'emplacement restitué de la rue est erroné, car il est positionné trop au nord. Nous avons connaissance, avant l'intervention, de son mauvais placement, grâce à une fouille effectuée juste au sud en 2012, au 40, rue de l'Arguenon (Ferrette 2014). La restitution de son emprise a entraîné des terrassements superficiels, l'apport et le compactage de matériaux posés sur un géotextile. Ces travaux se lisent aisément sur plusieurs cartes sommées, où ils forment une bande obéissant à l'orientation de la trame viaire (fig. 34, 3). Ils contraignent la diffusion du signal et engendrent parfois des difficultés de lecture des cartes sommées.

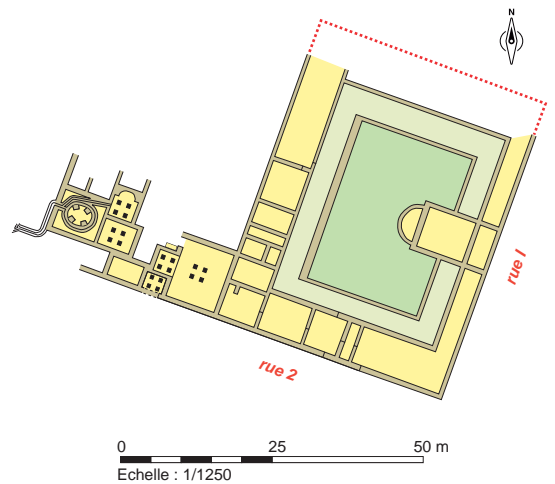
Les cartes sommées

Les premiers vestiges sont visibles à une profondeur comprise entre 0,30 m et 0,50 m de profondeur. On perçoit seulement deux maçonneries est-ouest au contact de la *domus* restaurée (fig. 34, A, 2) et une grande tache sombre à l'emplacement de la rue 2 (1). Celle-ci correspondrait à une perturbation récente ou à un aménagement non caractérisable. Le palier suivant (0,55 m à 0,75 m de profondeur) permet de visualiser l'emprise du *decumanus* 2,

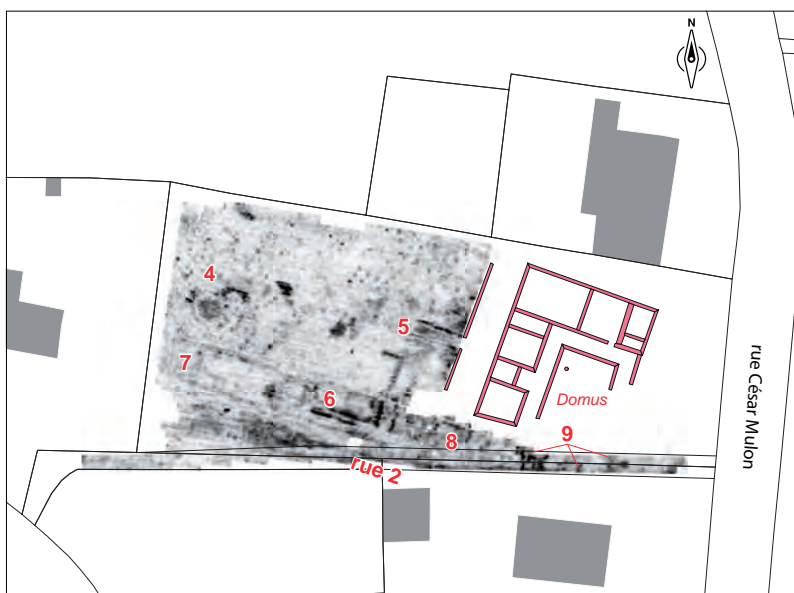
²¹ Notons que la sépulture 30 a été découverte après la fin de la fouille, lors des travaux de terrassement. Elle n'a donc pas été étudiée.



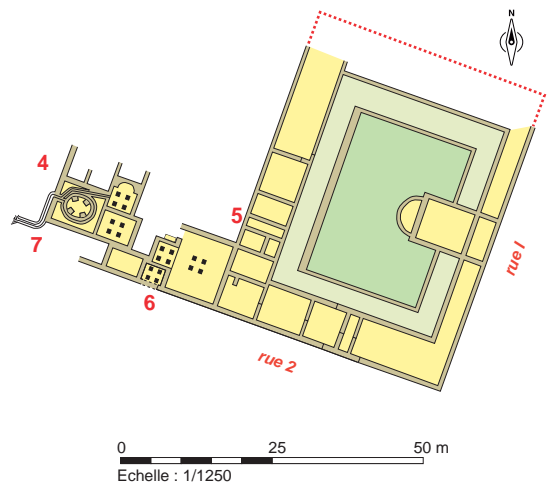
A- Carte sommée de la prospection au GPR (30 cm à 50 cm) © T. Jubeau, AGC



Echelle : 1/1250



B- Carte sommée de la prospection au GPR (55 cm à 75 cm) © T. Jubeau, AGC



Echelle : 1/1250

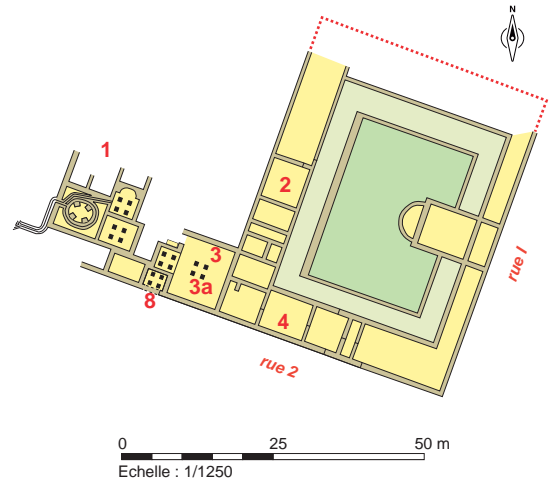
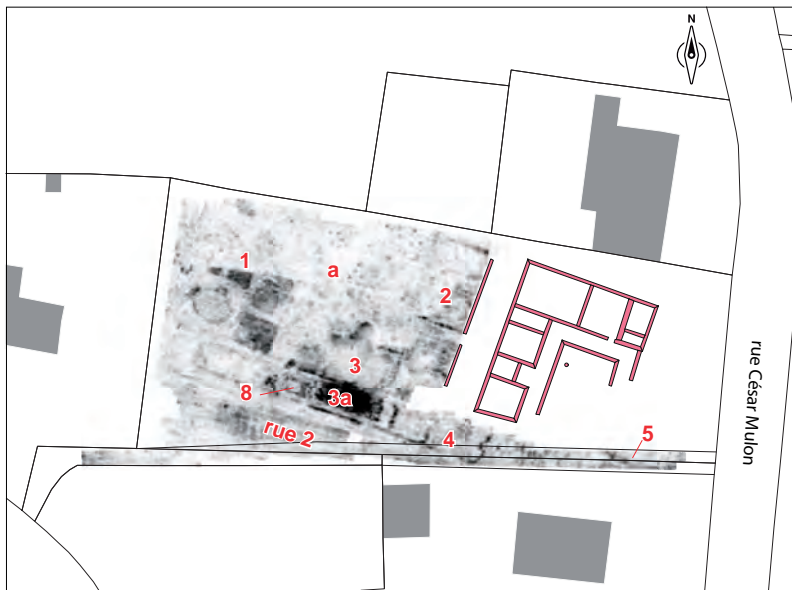
Fig. 34 Cartes sommées de la prospection au GPR des parcelles AB 387, 388 399 et 392. Mise en perspective avec la dernière composition du Champ Mulon © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.

qui apparaît sous la forme d'une bande foncée **fig. 34, B**). L'organisation du bâti commence à se dessiner. Le secteur du bassin ovalaire non chauffé est déjà perceptible (4), tout comme celui des trois hypocaustes (6), même si les chapes de béton ne se distinguent pas encore. Plus au nord, des murs appartiennent de toute évidence au corps occidental de la composition la plus récente (5). Des murs se devinent déjà à l'est (8 et 9), sans qu'on puisse les rattacher avec certitude à celle-ci. Enfin, à l'emplacement de la voirie restituée, des tracés grisés et rectilignes désigneraient des maçonneries jusque-là inédites (7).

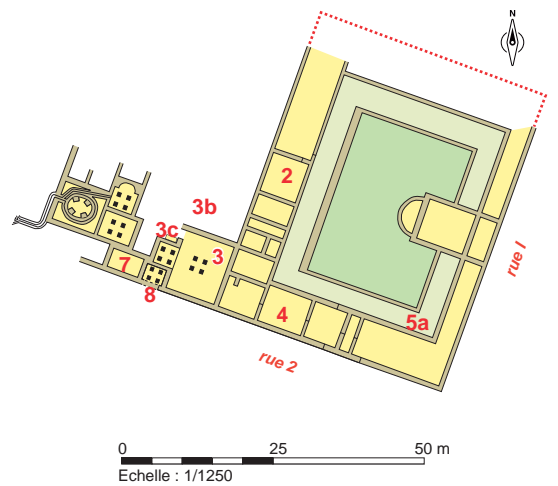
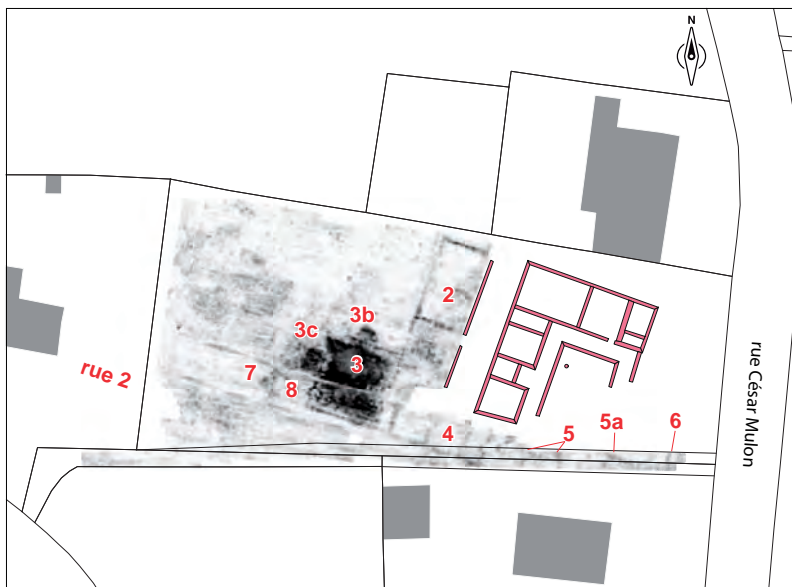
L'intervalle de 0,80 m à 1 m précise encore l'organisation. Le bassin ovalaire est très visible, tout comme les deux petites salles sur hypocauste accolées à l'est (**fig. 35, A, 1**). En revanche, les maçonneries contenant ces trois espaces ressortent difficilement, car elles sont mal conservées. Juste au nord du bassin ovalaire, une anomalie sombre et en arc de cercle trouve peu de correspondances en regard du plan de l'ensemble dit thermal. On estime qu'elle doit néanmoins intégrer l'évacuation des eaux usées de la petite salle avec l'absidiole. La terminaison au nord des vestiges est aussi curieuse, dans le sens où elle s'apparente à une ligne oblique nord-est/sud-ouest (a). À titre d'hypothèse, cette ligne peut correspondre à la limite de la fouille des années 1970. Le grand *caldarium* (3), d'une superficie interne de 80 m², commence à se distinguer. On observe l'amorce d'un contour hémisphérique au nord de celui-ci. Étrangement, la partie sud de cet hypocauste apparaît en noir (3a), sans qu'on puisse en comprendre pour le moment la raison, et son mur sud est maintenant bien lisible²². À l'ouest, l'emprise des deux petites salles contiguës et chauffées par le sol commence à émerger²³. L'emprise de l'aile occidentale de l'habitat apparaît plus nettement (2), mais les cloisonnements est-ouest sont encore difficiles à percevoir. Concernant le corps sud, des murs de la dernière composition sont maintenant visibles (4), tandis qu'à l'est un tracé sombre pourrait correspondre à un soubassement antérieur (5). La carte suivante, qui concerne une profondeur comprise entre 1,05 m et 1,25 m, fournit des compléments très intéressants. Le *decumanus* 2 n'apparaît plus, traduisant qu'on est maintenant sous ses premiers niveaux (**fig. 35, B**). Les vestiges du secteur du bassin ovalaire sont également fortement estompés pour la même raison. En revanche, l'emprise du grand *caldarium* est plus nette et la dalle de pose des pilettes forme une aire noire régulière et maintenant complète. Trois autres aspects sont à noter. Au nord du grand *caldarium*, une tache noire et semi-circulaire se démarque (3 b). Sa position ne semble pas fortuite puisqu'elle est sur l'axe nord-sud de la grande salle sur hypocauste. La forme cette tache nous invite à penser qu'elle désigne la chape de béton d'une abside accolée au grand *caldarium*. Celle-ci serait inédite, puisqu'elle ne figure sur aucun plan du site, sans doute parce que la fouille s'est arrêtée à la hauteur du mur nord du grand hypocauste B7a (3). Autre aspect singulier, l'*area* du petit hypocauste 3c ou pièce B7b du rapport de 1970 se détache nettement, alors qu'elle devrait être à une cote altimétrique supérieure à celle du sous-sol B7a. La seule piste que nous voyons pour l'instant, même si elle n'est pas entièrement satisfaisante, est que le chiffre de 0,38 cm avancé par Bertrand Chiché est erroné puisque les deux dalles deviennent visibles entre 1,05 m et 1,25 m. Aucune *area* n'est clairement décelable à l'emplacement de la pièce 8, qui est aussi sur hypocauste. On distingue à l'intérieur de celle-ci une anomalie ovalaire et non interprétée, cernée il est vrai de zones sombres (**fig. 35, A, 8**).

²² Ce vaste hypocauste a été fouillé intégralement en 1970 (Chiché 1970, pièce B7a, p. 7 et suivantes).

²³ Notons que la dalle de pose des pilettes de la petite salle septentrionale (pièce B7b) est surélevée de 0,38 m par rapport à la chape de béton du grand *caldarium*. On peut se demander si cette salle ne correspond pas au bassin chaud. Bertrand Chiché envisage aussi un traitement différent des sols au-dessus de la *suspensura* ; dallage en schiste pour la pièce B7a et mosaïque monochrome pour la petite B7a (Chiché 1970, p. 8-9, et **fig. 9**).



A- Carte sommée de la prospection au GPR (80 cm à 100 cm) © T. Jubeau, AGC



B- Carte sommée de la prospection au GPR (105 cm à 125 cm) © T. Jubeau, AGC



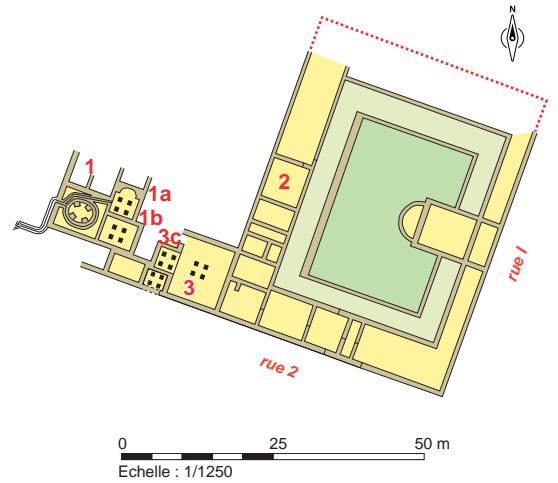
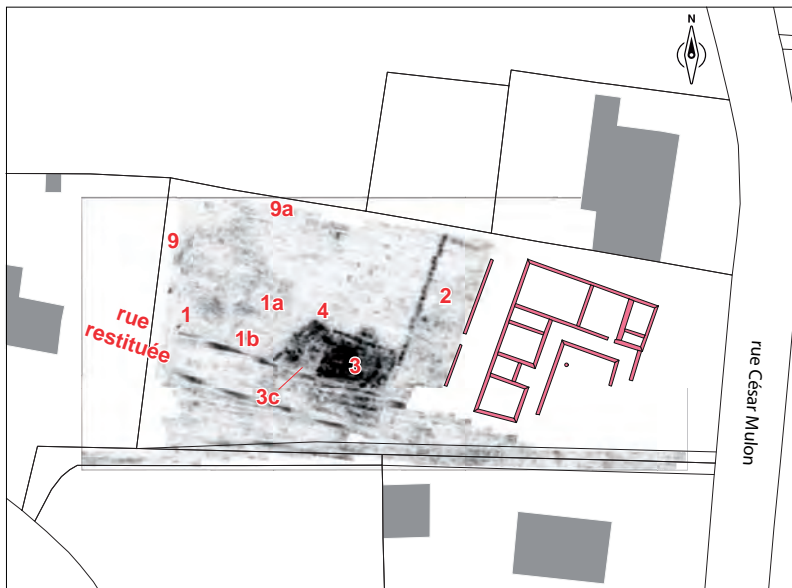
Fig. 35 Cartes sommées de la prospection au GPR des parcelles AB 387, 388 399 et 392. Mise en perspective avec la dernière composition du Champ Mulon © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.

Enfin, pour être complet sur le secteur thermal, le mur sud de l'espace 7 est visible et semble se poursuivre jusqu'à l'extrémité de la zone explorée (fig. 35, B). Il est d'ailleurs dans la continuité de la fermeture de l'aile méridionale, où plusieurs refends nord-sud se distinguent (4). D'autres anomalies sont plus malaisées à caractériser (5), tandis que le soubassement est-ouest 5a correspondrait à la façade de l'aile sud de la dernière composition. Le tracé 6 est enfin interprété comme une maçonnerie nord-sud, mais son rattachement à l'état le plus récent n'est pour le moment pas assuré.

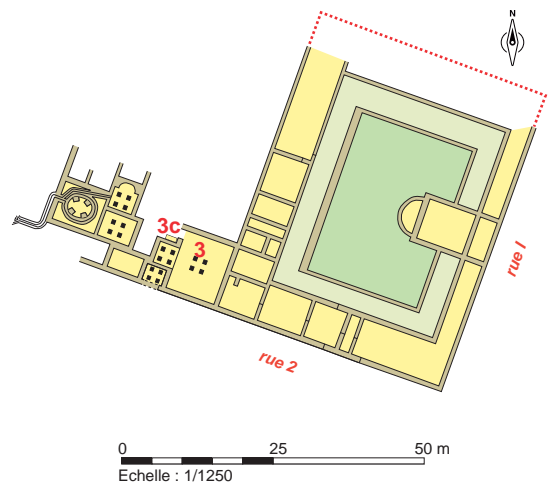
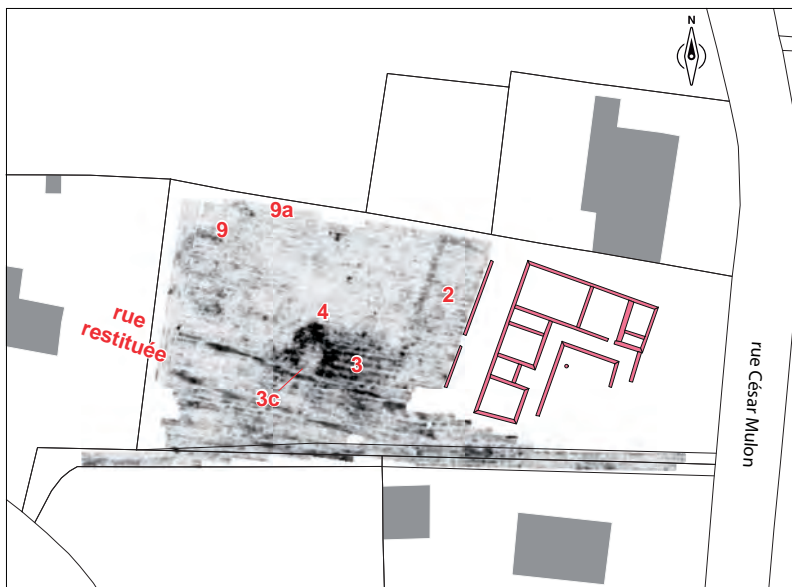
Les paliers suivants apportent quelques informations. Entre 1,30 m et 1,50 m, des tracés fugaces et grisés sont perceptibles dans le secteur du bassin ovalaire (fig. 36, A, 1, 1a et 1 b). Ils semblent correspondre à la base des murs qui doivent être fortement récupérés. Juste au nord-ouest, des tracés légèrement grisés tendent à dessiner un rectangle dont l'orientation diffère quelque peu du reste du bâti (9). On aimerait également voir l'angle d'une salle, qui se développerait dans la parcelle traitée par Géocarta (9a). L'aspect tenu des tracés, qu'on devine déjà sur la carte précédente, indiquerait un bâtiment très dégradé, ce que sa situation stratigraphique appuie, puisqu'il serait antérieur au balnéaire. L'existence d'une abside au nord du grand *caldarium* 3 est confortée. La dalle du premier serait toujours visible (difficulté pour le signal de la traverser ?), à moins qu'il ne s'agisse d'une chape antérieure²⁴. Jouxant l'hypocauste, une zone très sombre, au côté ouest incliné, se devine maintenant (4). Elle enferme un rectangle plus clair, qui correspond à l'emplacement du petit hypocauste 3c. On est maintenant sous son *area*. Notons que celle du deuxième sous-sol est définitivement invisible. Concernant l'anomalie 4, nous proposons de l'interpréter comme l'évacuation de cette partie du balnéaire²⁵. Enfin, si le mur de fond de l'aile occidentale est encore très nettement lisible (2), aucune maçonnerie n'est maintenant observable à l'emplacement du corps sud. La dernière carte montre avant tout un estompement progressif des tracés et aucune nouveauté significative (fig. 36, B). On décèle encore le probable bâti arasé 9, dont la partie ouest ressort un peu plus nettement, à l'image du tracé 9a.

24 Une autre réponse réside dans une unique chape reposant sur un épais radier.

25 Voir notamment Chiché 1973, vol. 2, fig. 68.



A- Carte sommée de la prospection au GPR (130 cm à 150 cm) © T. Jubeau, AGC



B- Carte sommée de la prospection au GPR (155 cm à 175 cm) © T. Jubeau, AGC



Fig. 36 Cartes sommées de la prospection au GPR des parcelles AB 387, 388 399 et 392. Mise en perspective avec la dernière composition du Champ Mulon © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.

Les premières conclusions

Un premier essai d'interprétation des anomalies et une mise en perspective avec les connaissances archéologiques acquises en périphérie de l'exploration apportent des pistes de réflexion²⁶. À propos du premier volet, la prospection au GPR a intercepté plusieurs segments de murs des ailes ouest et sud du corps d'habitat, qui doivent refléter plusieurs phases de bâti (fig. 37). L'orientation de ces maçonneries est conforme à celle de la *domus* mise en valeur et inféodée à la trajectoire du *decumanus* 2. La poursuite du bâti dans la parcelle AB 390 est aussi évidente. À l'ouest, le secteur balnéaire a bien été retrouvé. Hormis l'abside 3a accolée au grand *caldarium* 3, peu de nouveautés apparaissent. Il n'existe aucun corps qui pourrait désigner la partie froide, notamment une piscine. Aucun vestige ne semble présent dans la partie nord de la zone explorée, contrairement ce que l'on pouvait attendre²⁷. Ce secteur semble bien être une cour comme le pensait B. Chiché, peut-être de service, d'après l'organisation des corps de bâti. L'*area* du *caldarium* 3 intrigue également quelque peu, car elle ne semble pas aller au contact des maçonneries nord et sud du local, sans qu'on puisse pour l'instant avancer une réponse convaincante, si ce n'est l'hypothèse de plusieurs états de construction. Le secteur 1 du bassin ovalaire pose également question. En effet, il est censé être contemporain du grand *caldarium* 3, d'après le plan établi par Bertrand Chiché (Chiché 1973, vol. 2, fig. 68). Le rapport de 1971 introduit une petite nuance. Dans un premier temps, le bassin ovalaire n'existe pas et les deux petites salles sur hypocaustes qui le jouxtent à l'est sont réunies dans une seule pièce. Il existerait par conséquent deux états de fonctionnement, ce que semble confirmer les cartes sommées, car on a bien l'impression qu'un mur nord-sud est sous l'*area* de l'hypocauste 1a. Cette nuance stratigraphique est occultée dans les notices et les articles les plus récents traitant du site (Bizien-Jaglin 2012, p. 12-13 ; Bizien-Jaglin *et al.* 2002, p. 113) ou mentionnée succinctement (Bardel 1996, p. 30)²⁸. Un autre aspect curieux, dans le cas d'un fonctionnement synchrone du secteur du bassin ovalaire et du grand *caldarium*, est l'altitude de disparition des *areae* du premier. Celles-ci sont parfaitement visibles entre 0,80 m et 1 m, à l'inverse de celle du grand hypocauste. Or c'est l'inverse qui se produit au palier suivant (1,05 m-1,25 m) ; les chapes des deux petits hypocaustes du secteur 1 ne sont plus perceptibles (*supra* fig. 35). Nous n'envisageons que deux solutions pour expliquer cette singularité. Dans le cas de sols de circulation au-dessus des *suspensurae* à la même altitude, cela signifie que la hauteur des pilettes des hypocaustes diffère dans les deux secteurs. Si cette hauteur est proche et obéit aux règles antiques, alors soit les sols de circulation des deux secteurs sont étagés, soit ces derniers ne sont pas contemporains. Pour le moment, il n'est pas possible de trancher entre ces deux hypothèses. Il y a en l'espèce une réflexion à mener prochainement.

Si l'on s'arrête maintenant sur la relation entre l'ensemble bâti du Champ Mulon et le *decumanus* 2, quelques remarques sont à formuler. En considérant la fouille du 40, rue de l'Arguenon, l'emprise de la chaussée serait supérieure à 4 m, mesure assez semblable à celle observée sur le site de Monterfil II. Sa trajectoire est aussi fixée dans cette partie de la ville, même si elle est détruite partiellement à l'ouest par une vaste perturbation (fig. 37, P). Il existerait, d'après les résultats de la prospection, un espace de 10 pieds (3 m) entre la chaussée et le Champ Mulon. Cet espace inclut évidemment le fossé bordier septentrional qui ne peut être décelé avec la

26 Nous n'avons pu dans le cadre de cette livraison reprendre la totalité du dossier du Champ Mulon et dépouillé finement les rapports. Nous avons aussi opté de présenter les interprétations sur une seule figure et sans carte sommée dans un souci de clarté et de gain de temps.

27 Dans son mémoire, B. Chiché indique que les thermes « se prolongent vers l'ouest, le nord et peut-être le sud » (Chiché 1973, vol. 1, p. 61).

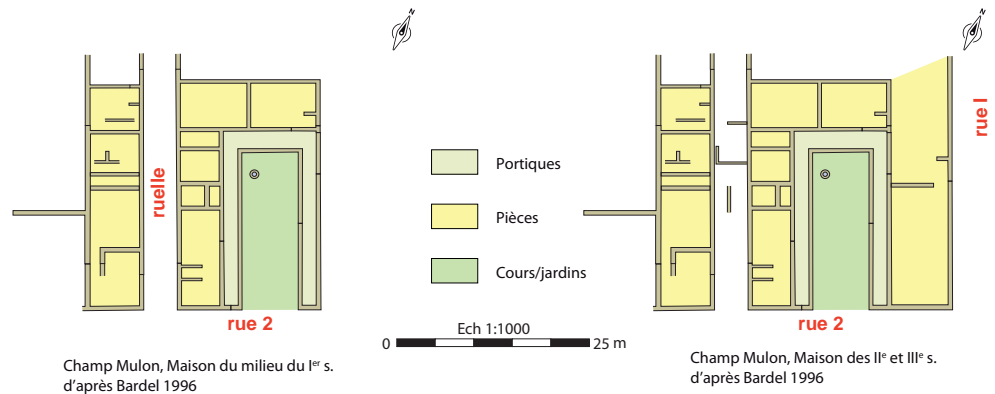
28 J.-P. Bardel précise effectivement, mais sans entrer dans le détail, que le secteur du bassin ovale, qu'il interprète comme un *labrum*, est remanié sous Constantin I^{er}.



Fig. 37 Interprétation des résultats de la prospection au GPR du Champ Mulon mise en perspective avec ceux de la prospection AMP des parcelles AB 06 et 339 et de la fouille du 40, de l'Argunenon © R. Ferrette, Nicolas Ménez, A. Chéroux Inrap.

méthode déployée. Il n'y a pas non plus d'indice d'un stylobate supportant les colonnes d'un portique. Cette absence est assez logique en regard de l'organisation générale du site du Champ Mulon, notamment de la composition la plus récente qui est tournée vers le *cardo* I²⁹. Un simple trottoir est donc la solution la plus crédible. Un tracé nord-sud, visible sur les cartes sommées 80-100 cm et 105-125 cm, empièterait sur ce trottoir (fig. 37, a). Sa position est adéquate puisqu'il est dans le prolongement d'un mur du corps ouest. Si la possibilité d'un soubassement n'est pas à écarter, une autre interprétation est envisageable. Au milieu du I^{er} s., il existe deux édifices indépendants, dont une *domus*, qui sont séparés par une ruelle nord-sud (fig. 38).

Fig. 38 Les états claudiens et des II^e-III^e s. de la *domus* du Champ Mulon © R. Ferrette, Inrap/ J.-P. Barddel, SRA-Bretagne.



Le tracé repéré au GPR peut donc correspondre à la limite occidentale de cette desserte. Celle-ci serait effacée sous Vespasien et son emplacement occupé par des maçonneries. Les deux édifices sont alors présumés appartenir à une unique propriété, tandis que le *cardo* I remplacerait la ruelle interne (Barddel 1996, p. 26). Outre une apparition tardive du *cardo* I, l'articulation des trois nouvelles maçonneries avec les deux bâtiments antérieurs est à notre avis peu convaincante et mériterait un réexamen. Toujours sur le chapitre de la voirie, aucun élément tangible de la prospection au GPR ne plaide en faveur de l'existence du *cardo* J, qui devrait passer à l'angle nord-ouest de la parcelle AB 387. L'anomalie surfacique repérée par Géocarta dans la parcelle AB 6 ne trouve pour le moment aucune explication. Pourtant, la façade ouest du possible bâtiment 9 serait positionnée au pied de la projection de celle-ci (fig. 37). La mise en parallèle des résultats des prospections au radar et magnétique montre aussi que les *decumani* 2 et 3 ne sont pas parallèles. Fort logiquement, les tracés des occupations repérées en AMP ont une orientation différente des édifices du Champ Mulon et de ceux de la partie est du site du 40 rue de l'Arguenon. À l'ouest de celui-ci, en revanche, les orientations seraient conformes à celle de la projection de l'anomalie surfacique perçue en AMP. S'il est encore trop tôt pour expliquer ces divergences, on peut tout de même penser que les occupations de la parcelle AB 6 sont déjà en limite ouest de la ville antique.

2.2.2.9. Le secteur du *forum* (parcelles AB 41, 41, 256, 497, 64, 63 et 255)

Le bilan des connaissances avant l'intervention

Avant de commenter les différentes cartes sommées de la prospection au GPR, il est utile de rappeler brièvement le contexte et le dossier des connaissances archéologiques. Le centre civique a été découvert en 2002 à l'occasion d'un diagnostic préventif (Chevet *et al.* 2009, Chevet *et al.* 2002). L'élément central est une place rectangulaire entourée qu'un quadriportique,

²⁹ À la différence des compositions des I^{er} et II^e s. qui sont tournées vers la rue 2 d'après leur organisation (fig. 38).

qui accueille un édicule ayant connu trois états de fonctionnement. À l'ouest de la place, seuls quelques de murs, parfois fortement récupérés, ont été rencontrés. À l'opposé, les limites spatiales de l'intervention ne permettaient aucune exploration en aval de la branche orientale du quadriportique. Pour sa branche nord, deux refends nord-sud sont présumés se raccorder à un mur parallèle au *decumanus* 2, dont l'avant-dernière surface de roulement dispose d'une largeur de 7 m, nettement supérieure à celle observée sur Monterfil II (4,45 m) ou à celle déduite de la prospection au GPR du Champ Mulon (légèrement supérieure à 4 m). Un seul refend nord-sud a été observé sur une cinquantaine de centimètres à l'arrière du portique méridional. Ajoutons que les stylobates des branches nord et sud sont devancés par des banquettes au sommet lissé, larges de 1,20 m. Les quatre portiques sont en outre hiérarchisés. La galerie occidentale domine d'une soixantaine de centimètres les branches nord et sud, qui elles-mêmes surplombent la place centrale. En outre, la largeur utile du portique oriental est de 5 m, contre 4 m pour la branche opposée. Celle des galeries nord et sud est analogue et de l'ordre de 4,50 m. Peu de sols de circulation ont été notés. La place a connu deux états de fonctionnement, avec un exhaussement lors du deuxième. Quelques sols ont été ponctuellement observés dans la branche méridionale du quadriportique.

Le monument a connu trois phases de construction. Elles interviennent après des terrassements préparatoires qui ont gommé presque intégralement les occupations antérieures à la première composition. Seuls demeurent quelques fonds de structures fossoyées et les premiers dépôts consécutifs aux terrassements reposent directement sur le terrain géologique. L'état de conservation global des vestiges est très variable. Les murs de la dernière composition ont subi des épierrements plus ou moins profonds et étendus, qui illustrent des démontages non planifiés, en fonction des besoins en matériaux. Des démontages systématiques ont aussi été engagés dès l'Antiquité. Les soubassements des deux premiers états sont souvent intégralement récupérés et les tranchées parfois obturées à l'aide de plaquettes de schiste. Bien évidemment, ces actions de démantèlement sont une contrainte dans le cadre d'une prospection au radar, puisque les creusements sont indétectables³⁰.

Les états actuels de surface de la zone explorée ont influé sur l'acquisition et la qualité des résultats. Le long du terrain des sports, la bande sondée (*supra* fig. 12) est constituée d'une couche de sable damée qui a entraîné une dispersion du signal et l'absence d'identification de vestiges, notamment du *cardo* H³¹. La zone ouest, occupée par une pelouse (parcelle AB 497) ou un parking (parcelle AB 255), ne révèle aucun bâti en lien avec le *forum*. Cette absence peut se justifier par une récupération forte et quasi systématique des matériaux ou par des mouvements récents de terrain et l'apport de matériaux qui ont influé sur la bonne diffusion du signal. Une troisième hypothèse, moins convaincante, est une mauvaise interprétation des vestiges repérés en 2002 ; la proposition d'un portique oriental serait erronée et les quelques vestiges s'y rapportant se rattacheraient à un autre type d'aménagement.

D'une manière générale, la lecture des cartes sommées est malaisée en raison des récupérations de matériaux, de l'état de surface des terrains et de la nature particulière de certains revêtements. Sans une bonne connaissance du dossier, l'interprétation des résultats est extrêmement difficile, voire impossible dans certains cas. Nous allons présenter sommairement la plupart des cartes, qui offrent, malgré une organisation générale sensiblement équivalente, quelques différences ténues. Notons aussi qu'il

30 C'est pourquoi, aucune des tranchées de sondage de 2002 n'est visible sur les cartes sommées.

31 Les images de cette partie de l'intervention ne seront donc pas présentées.

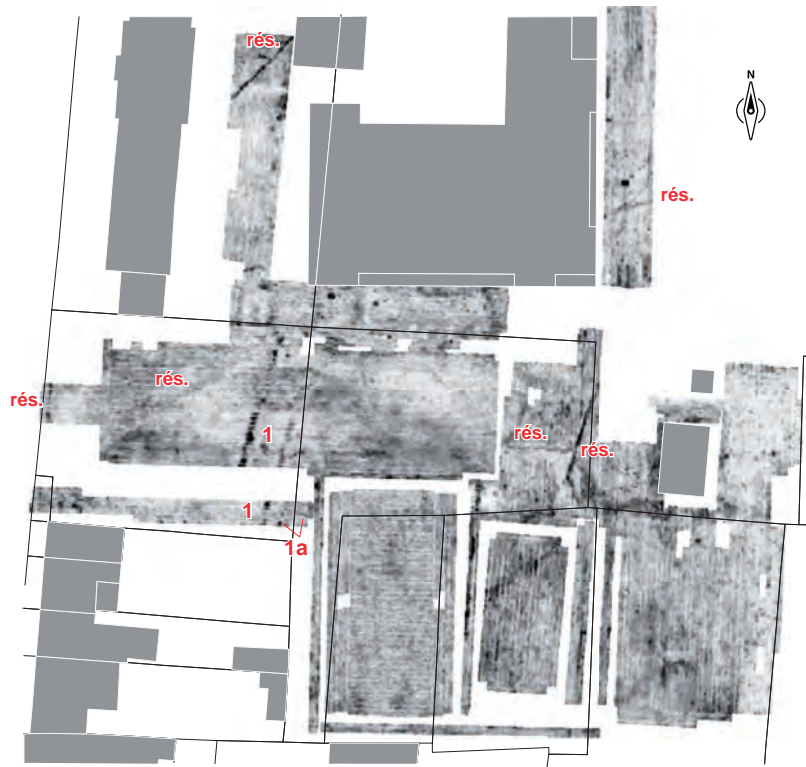
faut attendre une profondeur supérieure à 2 m pour atteindre la base de certains murs, profondeur qui signe la qualité des constructions et leur statut.

Les cartes sommées

Les premiers murs du *forum* apparaissent à une profondeur comprise entre 0,30 m et 0,50 m. Il s'agit en l'occurrence de la branche occidentale du quadriportique, déjà très nette (fig. 39, A, 1). Au pied de celle-ci, deux autres tracés très discrets et perçus sur une distance assez courte paraissent obéir aux orientations antiques (1a). Hormis ces constructions, seuls des réseaux enterrés sont visibles. Le palier suivant (0,55 m à 0,75 m) montre plusieurs évolutions. Au nord, le passage de la rue 2 commence à se distinguer (fig. 39, B). La galerie occidentale est encore plus nette (1), à l'image d'un mur est-ouest (4). En amont du portique occidental, une zone plus sombre, traversée par un réseau, comporte une limite franche à l'ouest (3). À titre d'hypothèse, il peut s'agir d'un remblai de démolition venant combler une ou plusieurs tranchées de murs récupérés. La galerie sud commence à se dévoiler par le biais de deux tracés parallèles et grisés (2). Un refend nord-sud (2a) se connecte sur le mur arrière de celle-ci. Peu de choses sont à noter au nord. Une portion de mur, perpendiculaire au portique occidental, appartient au stylobate de la galerie nord (1n). Un segment d'une maçonnerie nord-ouest/sud-est (5) se rattacherait au mur arrière de cette galerie. Elle est coupée par un réseau qui obéit curieusement, mais en partie seulement, aux organisations antiques.

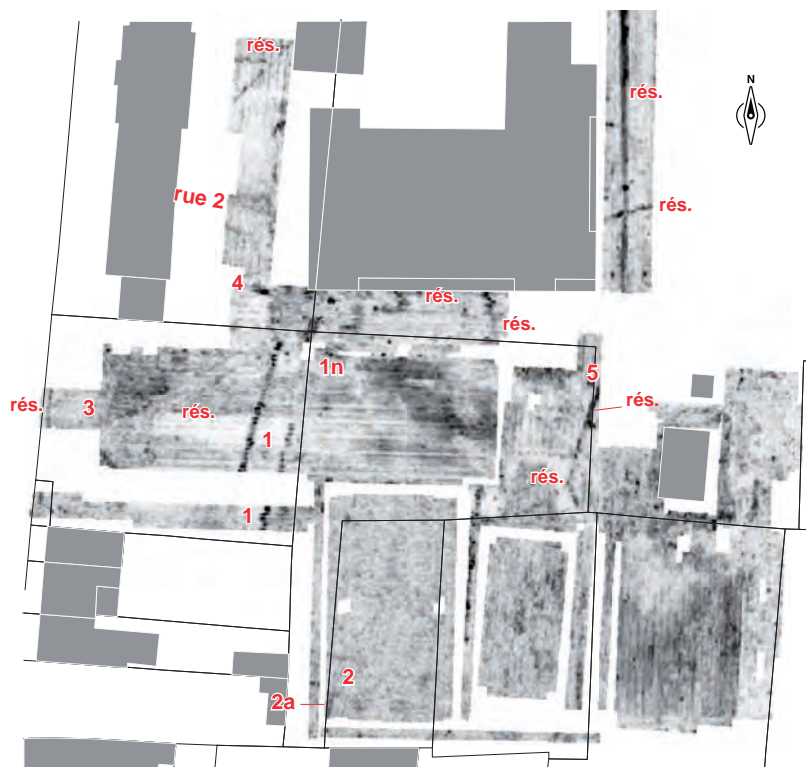
Des nouveautés sont à signaler entre 0,80 m et 1 m de profondeur. L'emprise du *decumanus* 2 devient plus évidente et un mur est envisageable le long de sa rive sud (fig. 40, A, M). Le portique occidental est toujours aussi net, à la différence de la galerie nord complètement imperceptible. On note tout de même un mur nord-sud (5a), traversé par un réseau, qui se connecte à la limite construite 5. La réalité du mur 4 s'affirme. Une tache noire (1a) est maintenant visible au pied du stylobate du portique ouest. Les tracés du portique sud s'affinent et une nouvelle maçonnerie nord-sud, probablement un refend, fait son apparition au sud-est (7). Une évolution est significative en amont du portique occidental. Le plan d'un édifice comprenant au moins trois murs se dessine (3). Un tronçon de maçonnerie pourrait exister au sud de celui-ci (3a). L'édifice est aussi précédé par une anomalie est-ouest, difficilement caractérisable (3 b), et qui disparaît dès la carte suivante. Enfin, le petit édicule de la place étudié en 2002 commence à se révéler (6).

La carte suivante, qui intéresse le palier 1,05 m-1,25 m, conforte l'organisation supérieure (fig. 40, B). À l'ouest du portique 1, les contours de l'édifice 3 commencent à s'estomper et un mur se détache nettement. La tache noire 1a est toujours visible au pied du portique, tandis que les limites du petit édicule 6 se précisent. On propose de voir, avec une certaine prudence néanmoins, deux nouveaux tronçons de maçonneries au sud (2 b et 2c). À l'est, la continuité du mur 7 est illustrée par l'anomalie sombre 7a, à l'orientation quelque peu divergente cependant. Le *decumanus* 2, toujours visible, semble bien longé par un soubassement (M). À l'est, des indices autorisent à proposer son passage.



A- Carte sommée de la prospection au GPR (30 cm à 50 cm) © T. Jubeau, AGC

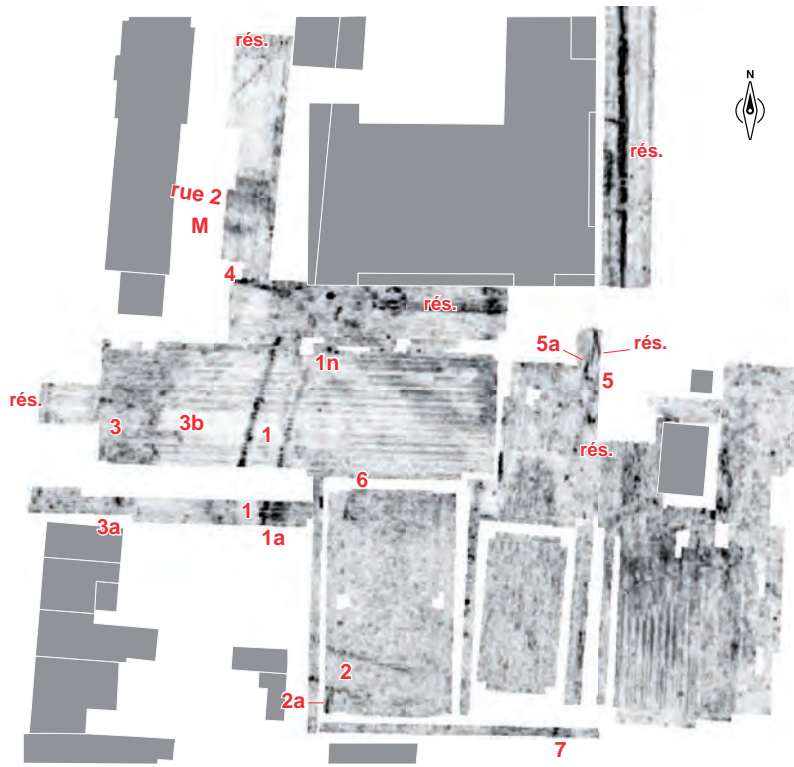
0 50 m
Echelle : 1/1000



B- Carte sommée de la prospection au GPR (55 cm à 75 cm) © T. Jubeau, AGC

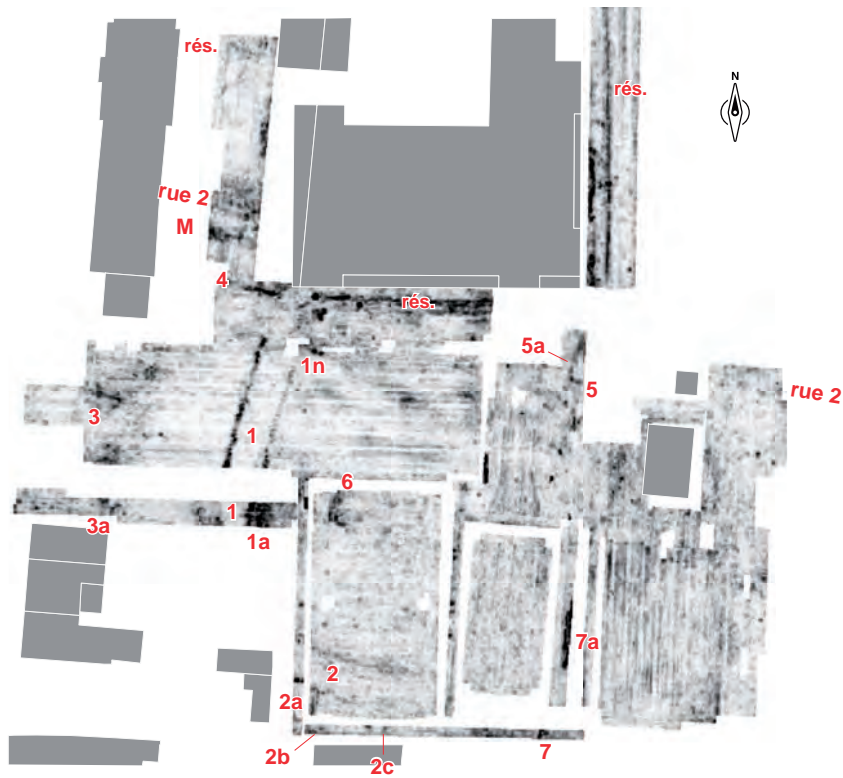
0 50 m
Echelle : 1/1000

Fig. 39 Cartes sommées de la prospection au GPR du secteur du forum © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.



A- Carte sommée de la prospection au GPR (80 cm à 100 cm) © T. Jubeau, AGC

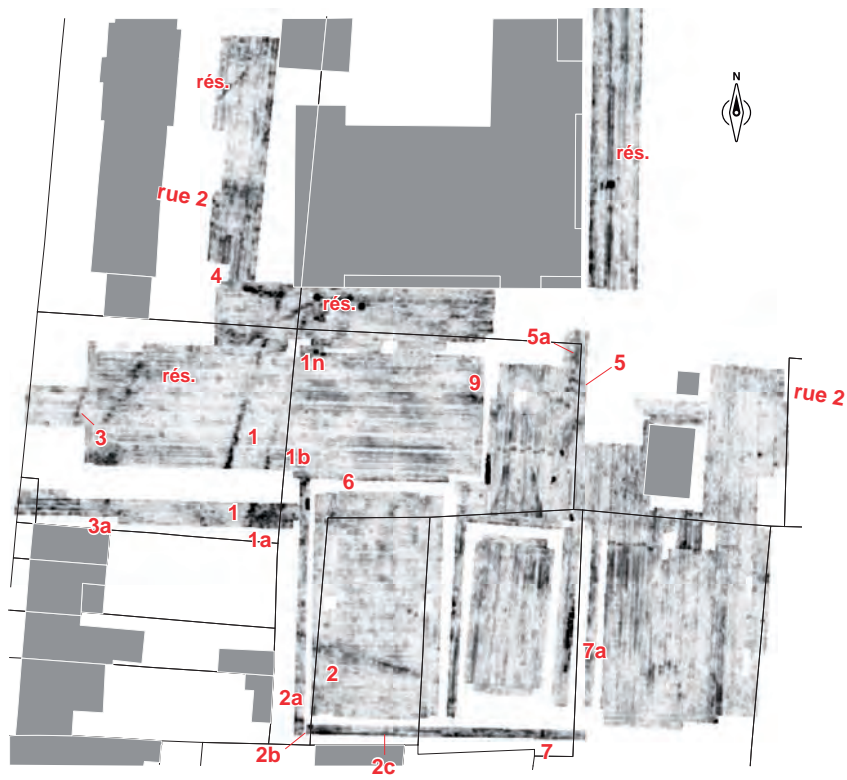
0 50 m
Echelle : 1/1000



B- Carte sommée de la prospection au GPR (105 cm à 125 cm) © T. Jubeau, AGC

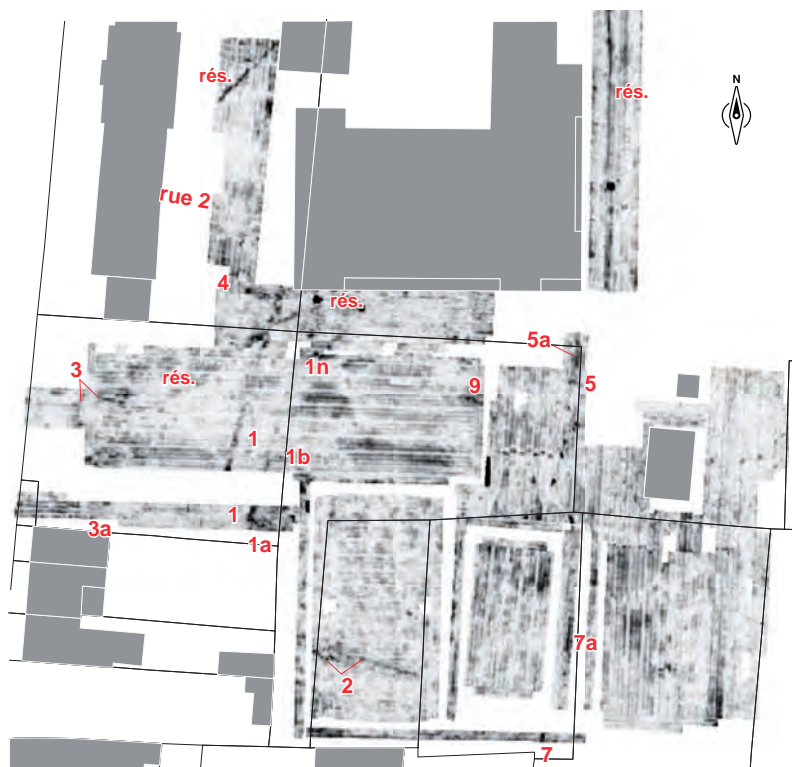
0 50 m
Echelle : 1/1000

Fig. 40 Cartes sommées de la prospection au GPR du secteur du forum © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.



A- Carte sommée de la prospection au GPR (130 cm à 150 cm) © T. Jubeau, AGC

0 50 m
Echelle : 1/1000



B- Carte sommée de la prospection au GPR (155 cm à 175 cm) © T. Jubeau, AGC

0 50 m
Echelle : 1/1000

Fig. 41 Cartes sommées de la prospection au GPR du secteur du forum © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.

Les deux cartes suivantes, entre 1,30 m et 1,75 m, ne fournissent à première vue aucune information significative. Au contraire, la plupart des anomalies tendent à s'estomper, à l'image de la rue 2 qui n'est plus visible de façon claire entre 1,55 m et 1,75 m (fig. 41, B). À y regarder de plus près, quelques nouveautés se dévoilent pourtant. À l'ouest, deux nouvelles maçonneries, certainement très dégradées, se devinent entre 1,55 m et 1,75 m de profondeur (fig. 41, B, 3), alors qu'une seule est visible entre 1,30 m et 1,50 m. Au pied du portique occidental, les contours de la tache noire 1a se précisent quelque peu et l'on discernerait un angle au nord-est (1 b). La piste d'un massif empierré n'est pas à exclure. L'emprise de l'édicule 6 est maintenant quasiment entièrement visible et apparaît sous forme de lignes grisées entre 1,30 m et 1,50 m. Au sud, les tracés s'estompent peu à peu ou deviennent plus brouillés. C'est le cas du stylobate du portique entre 1,30 m et 1,50 m. En revanche, entre 1,55 m et 1,75 m, deux maçonneries parallèles seraient présentes (fig. 41, B, 2). Le mur 7 et sa continuité 7a sont visibles sur les deux cartes. Enfin, l'anomalie 9 repérable à partir de 1,30 m, et qui pourrait paraître anecdotique, devient plus cohérente entre 1,55 m et 1,75 m.

Quelques remarques sont à noter entre 1,80 m et 2 m. Aucune couche de l'épaisseur de la rue 2 n'est désormais visible, mais son emprise se devine encore par le biais d'une bande plus claire (effet de sol ou de remblai d'argile ?) et surtout, au sud, par un tracé rectiligne grisé, qui pourrait être une maçonnerie ancienne (fig. 42, A, 11). Une autre solution est de considérer qu'il s'agit de la limite du *statumen* de la chaussée, qui plongerait dans un fossé, d'autant que le même phénomène, tout en étant moins marqué, se lit au nord. Quoi qu'il en soit, l'emprise qui se dessine est large seulement de 3,50 m environ. À l'ouest, le deuxième groupe de murs de l'ensemble 3 se perçoit encore et un tracé ténu existe au sud (fig. 42, 3 et 3a). L'aire 1a disparaît, mais on pressent tout même une ligne parallèle au stylobate du portique occidental (1 b). Dans la partie sud, deux murs parallèles ferment bien la cour et, étrangement, le mur de fond du portique réapparaît très distinctement, alors qu'on le perdait sur la carte précédente (2). Le refend nord-sud 2a est toujours visible, tout comme 2c. Le segment de mur 7 est encore perceptible, à l'inverse de sa continuité 7a aux contours plus flous. Au nord, l'anomalie rectiligne et noire (1n) est dans le prolongement du numéro 9a. Ils correspondent à l'évidence à des plots de maçonneries qui n'ont pas été démontés, du moins jusqu'à leur base. Enfin, aucun aménagement ne subsiste à cette profondeur dans la cour. On perçoit juste un tracé nord-sud très diffus (10), dont la réalité semble confirmée entre 2,05 m et 2,25 m (fig. 42, B). La possibilité d'une base de mur récupéré et antérieure à la dernière composition est admissible. Hormis cette anomalie, on estime qu'on n'est plus très loin de la base des fondations, même si certains tronçons du portique occidental ou méridional se distinguent encore aisément. Un refend 2d est d'ailleurs envisagé à la hauteur de la branche sud du quadriportique.

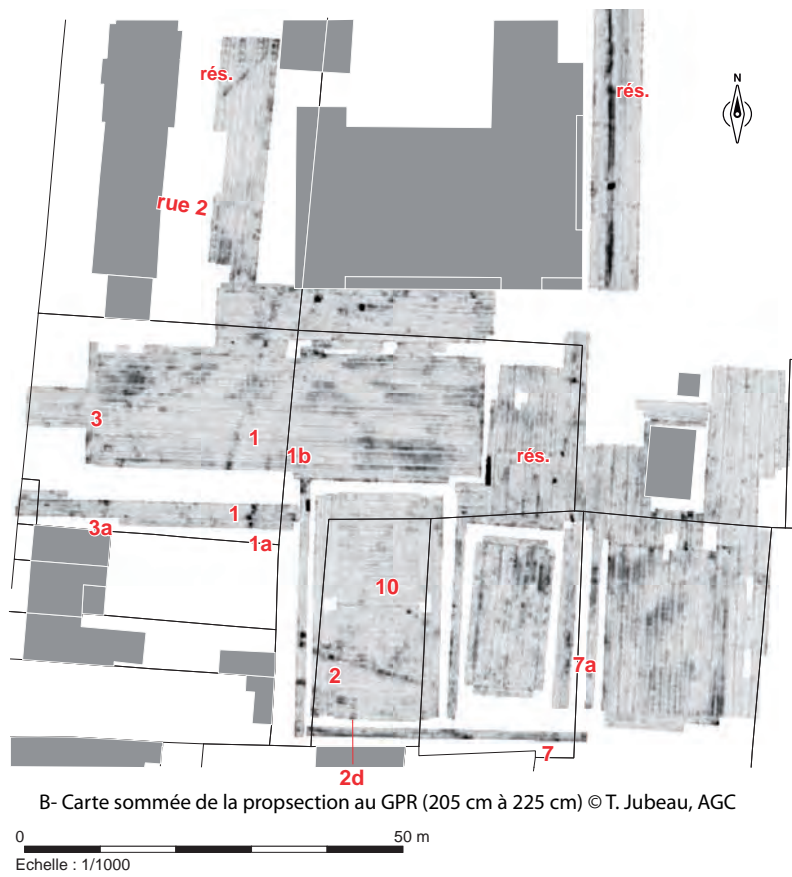
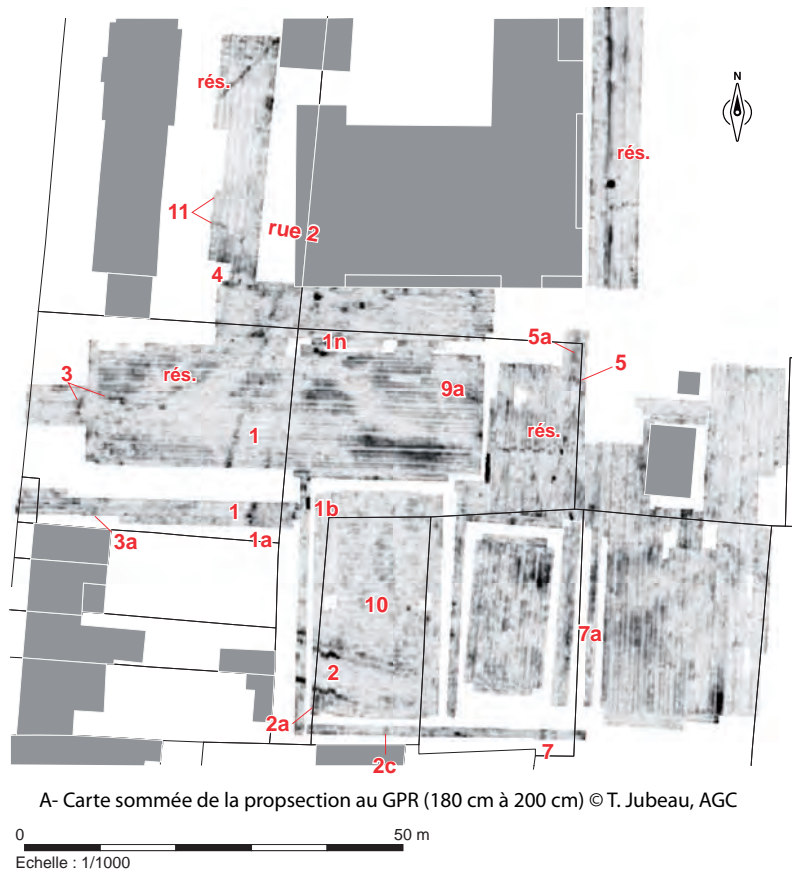
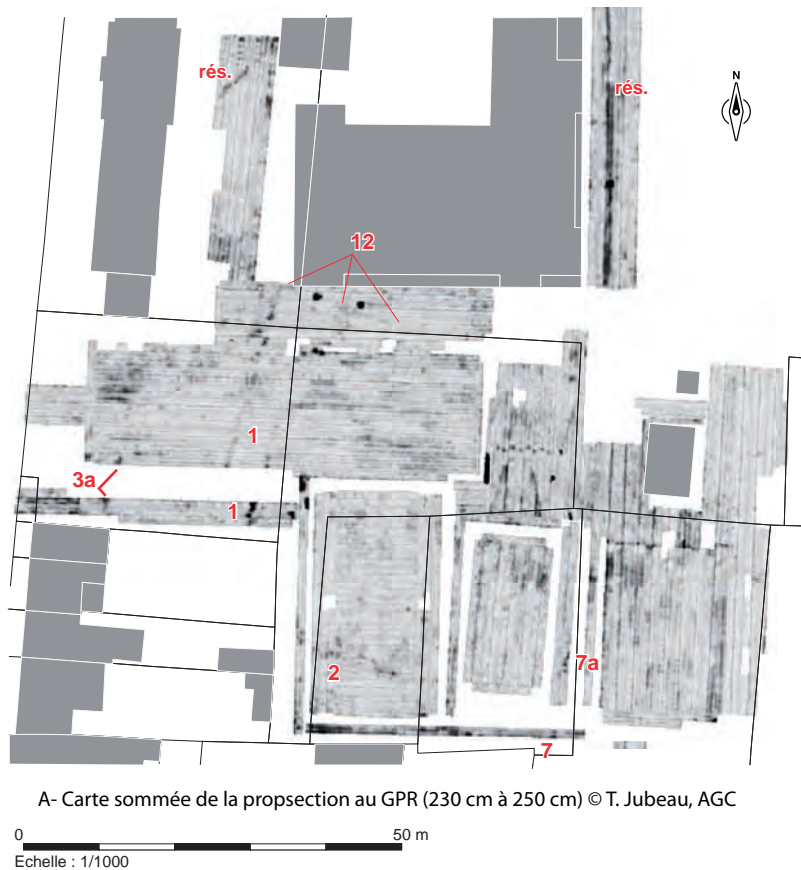


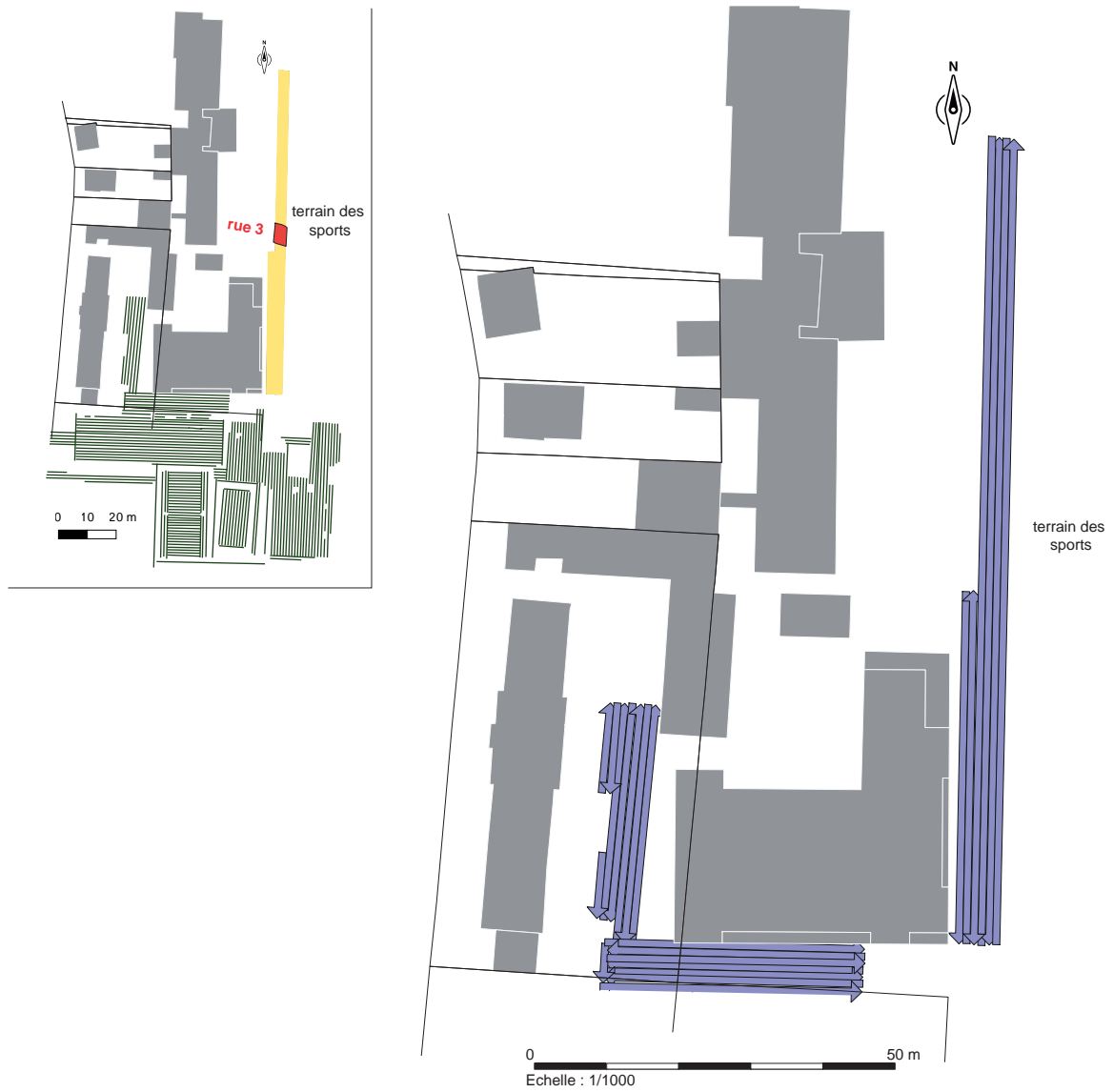
Fig. 42 Cartes sommées de la prospection au GPR du secteur du forum © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.

L'ultime carte intéresse une profondeur de 2,30 m à 2,50 m. Même si des bribes de maçonneries sont encore présentes par endroits, nous atteignons enfin la base des fondations (fig. 43). Cette carte aurait finalement peu d'intérêt, si un tracé très fugace ne retenait l'attention au nord. Il s'agit d'une simple ligne grisée inclinée au sud-est (12) qui, à l'ouest, forme un angle avec le mur arrière du portique occidental toujours perceptible. Nous proposons d'interpréter cette ligne discrète comme la base du mur de fond du portique nord qui serait pratiquement intégralement démonté.

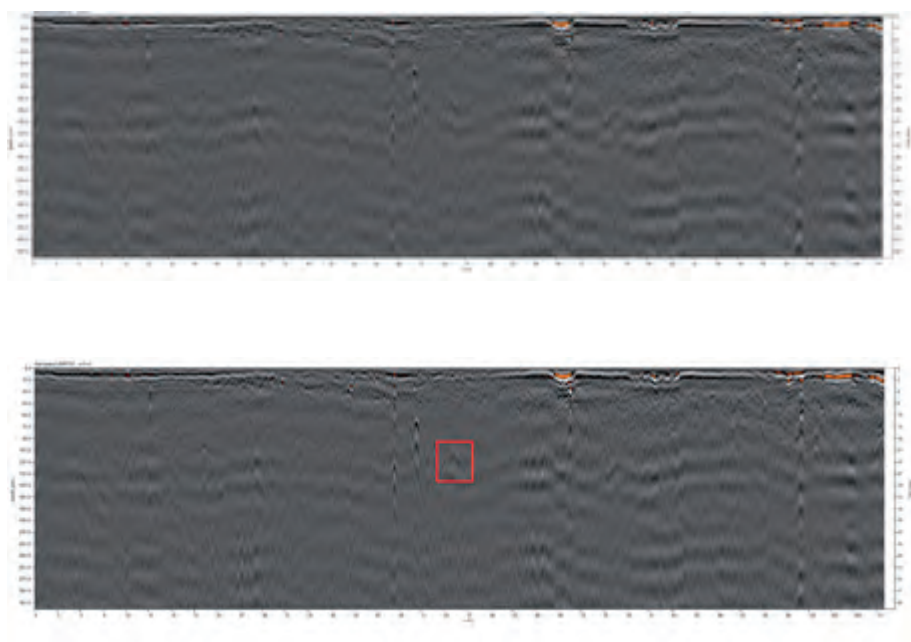
Fig. 43 Carte sommée de la prospection au GPR du secteur du *forum* © R. Ferrette, Inrap/T. Jubeau, AGC.



Pour être complet sur la présentation des cartes, il faut ajouter quelques mots sur le *cardo* H et le *decumanus* 3. Les deux axes auraient dû être croisés à l'emplacement de la bande explorée le long du terrain des sports (fig. 44). L'état de surface de cette zone, un sable stabilisé, n'a pas permis une acquisition optimale et la rue H n'a pas été repérée, malgré plusieurs allers-retours (fig. 44, A). Le *decumanus* 3 n'apparaît pas non plus sur les cartes sommées. L'examen attentif du radargramme 150 montre tout de même une légère anomalie à son emplacement, se traduisant par un pic (fig. 44, B). Ces indices vont permettre de positionner le passage de la rue en question (*infra* 2.2.2.10 *L'organisation du quadrant nord-ouest de la trame viaire : premiers éléments de réflexion*).



A- Emplacement et direction des radargrammes © T. Jubeau, AGC



B- Radargramme 150 avec l'interprétation en rouge de la rue 3 © T. Jubeau, AGC

Fig. 44 Cartographie des radargrammes du secteur du forum et images du radargramme 150 ©/ T. Jubeau, AGC/ R. Ferrette, Inrap.

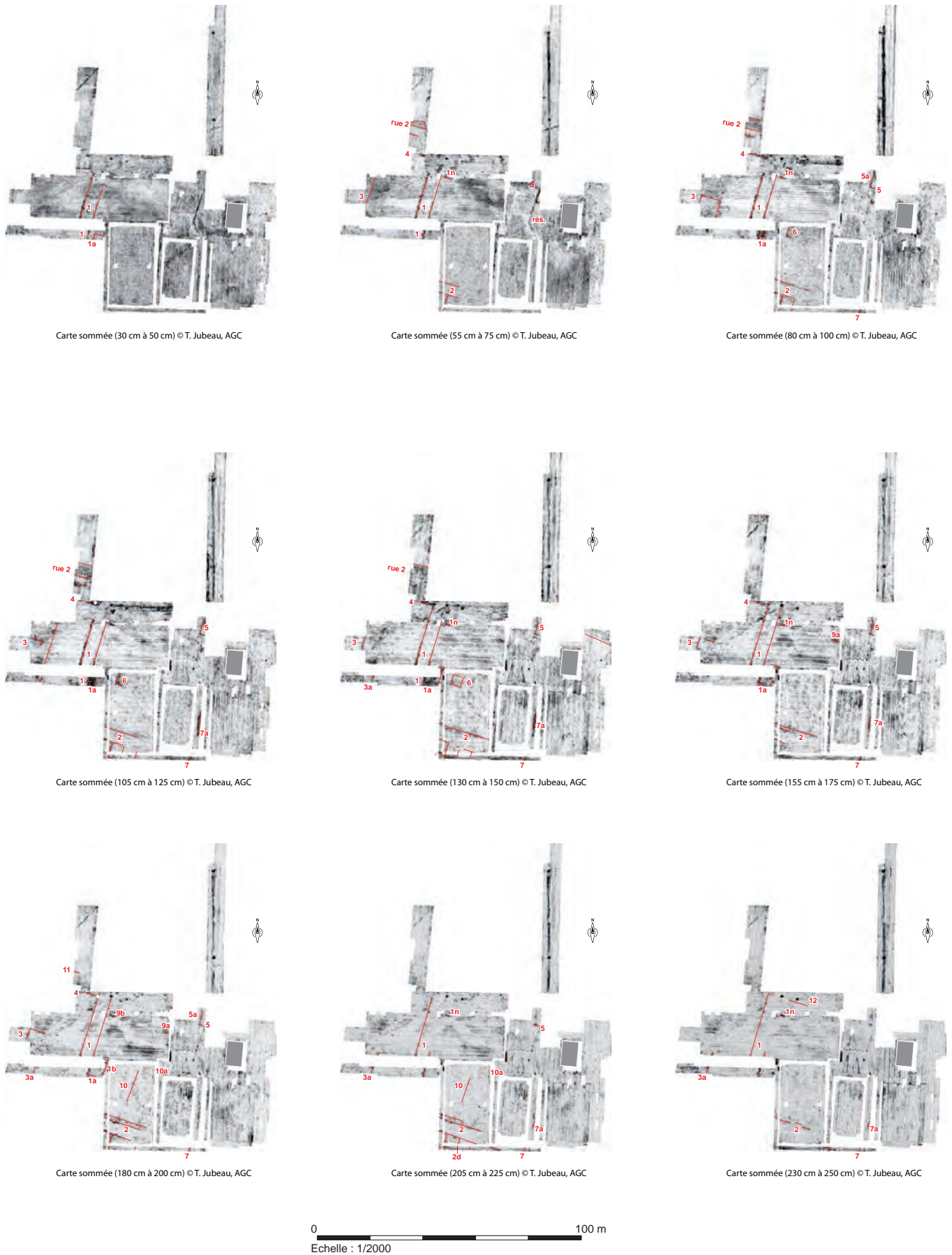


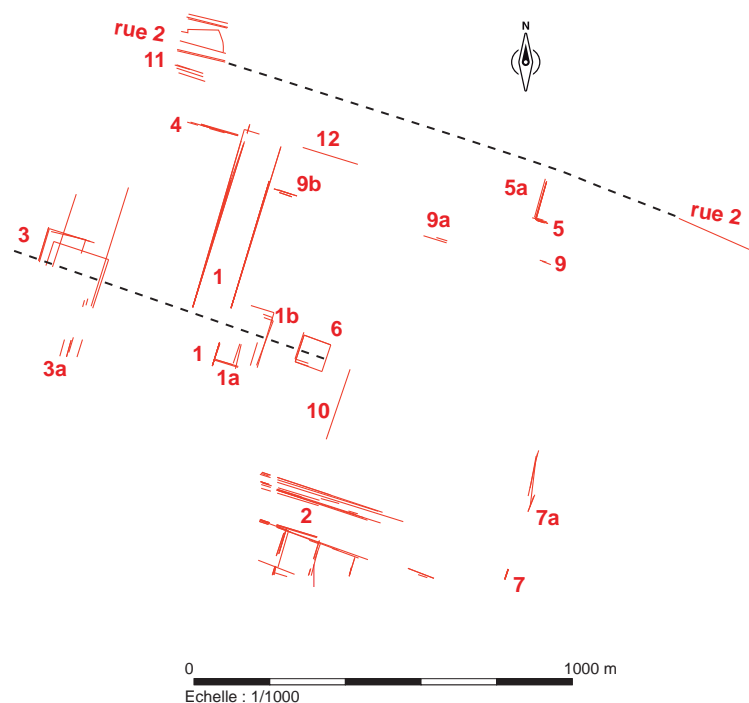
Fig. 45 Cartes sommées par palier de la prospection au GPR du secteur du forum et interprétation des anomalies © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.

L'interprétation des résultats

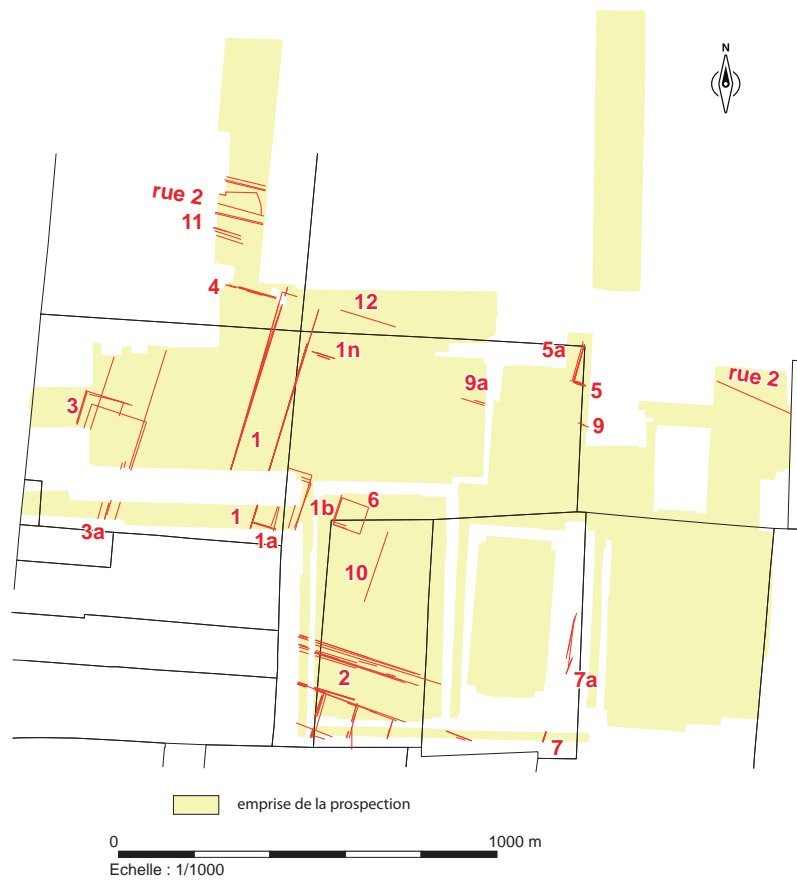
Les différentes cartes sommées révèlent des anomalies à différentes profondeurs qui sont récapitulées par palier sur la **fig. 45**. La compilation de ces anomalies montre une absence de vestiges à l'est, des éléments très lacunaires au nord, quelques nouveautés par rapport au diagnostic de 2002 à l'ouest et une superposition des tracés au sud, à la hauteur du portique (**fig. 47, A**). Dans ce cas, les anomalies successives peuvent désigner des aménagements identiques apparaissant plus ou moins bien en fonction des profondeurs. Cela peut aussi expliquer les trajectoires parfois légèrement divergentes, même si la piste de plusieurs états de construction n'est pas impossible. Peu de nouveautés concernent la place centrale. À l'est, le portique n'est pas visible et l'une des anomalies 7a se montre très douteuse. Le tracé 10 semble obéir aux orientations antiques et l'on serait tenté maintenant de l'associer à un tracé nord-ouest/sud-est 10a (*supra* **fig. 45**). Compte tenu de leur profondeur de lisibilité, entre 1,80 m et 2,25 m, des aménagements très anciens et arasés au moment des terrassements précédant la création de la place centrale sont vraisemblables. Enfin, la compilation des tracés 1a et 1 b dessinent une forme rectangulaire au pied du portique occidental.

Si l'on compare nos restitutions aux interprétations de T. Jubeau (AGC), les concordances sont manifestes (**fig. 47, B**). Il existe tout de même deux différences. Les cloisonnements de l'espace en retrait du portique sud n'apparaissent pas. Les tracés 1a et 1 b ne sont également pas retenus³². Pourtant, un axe est-ouest majeur semble bien traverser l'édicule 6, le rectangle 1a/1b et l'édifice 3 (**fig. 46**). Le *decumanus* 2 semble quant à lui suivre une trajectoire qui s'infléchit progressivement, d'après son positionnement au nord-est de la zone prospectée.

Fig. 46 Mise en évidence d'un axe est-ouest et restitution de la rive sud de la rue 2 © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.



³² Les premières interprétations de T. Jubeau nous ont été adressées le 18 novembre. Par la suite, un échange téléphonique et le réexamen des données ont validé l'existence des tracés 1a et 1b.



A- Compilation des anomalies repérées sur les différentes cartes sommées © R. Ferrette, Inrap



B- Intérrétation des anomalies repérées au GPR (19 novembre 2021) © T. Jubeau, Inrap

Fig. 47 Compilation des anomalies repérées au GPR et tracés restitués © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.

Nous avons ensuite superposé le plan de la dernière composition du centre civique, tel qu'il figure dans le SIG de Corseul, sur la carte sommée 80-100 cm. Nous y avons ajouté les états antérieurs ou indéterminés (Chevet *et al.* 2002, fig. 21 ; fig. 48, A). Le résultat est convaincant. La très grande majorité des maçonneries du dernier état a été retrouvée et l'exercice souligne surtout l'exactitude du calage du *forum* dans le SIG en cours de construction. Or cela revient à dire que le centre civique n'a pas tout à fait la même orientation que le quartier de Monterfil II (*infra* ci-dessous). Cette mise en perspective révèle aussi deux lignes très curieuses dans la partie orientale de la zone explorée. La première est d'orientation nord-est/sud-ouest (A) et la seconde est perpendiculaire à celle-ci (B). Leurs orientations respectent le cadre antique et la piste de maçonneries démontées est quasi certaine³³. Nous avons ensuite tenté de restituer l'emprise des composantes accessibles du monument, à partir de toutes les informations et en tenant compte du phasage de 2002 (fig. 48, B). Il ressort que les états les plus anciens apparaissent rarement sur les cartes sommées. Le seul cas positif est à l'ouest, où au moins deux états antérieurs à la dernière composition ont été reconnus au GPR. On estime que le démontage des maçonneries les plus anciennes dès l'Antiquité est la cause de la mauvaise perception des aménagements successifs. En outre, rien n'interdit de penser que le quadriportique date de la première phase du *forum*. Concernant son organisation générale, la mesure de l'espace entre la rue 2 et le mur de fond de la branche nord du portique, a été reportée à l'opposé, permettant de fixer la fermeture méridionale qui se trouverait juste en limite de la prospection. Cette projection montre que le centre civique serait large de 62 m (210 pieds). Les cloisonnements nord-sud, pressentis à l'arrière du portique sud, souligneraient l'existence de petites salles carrées dont un seul exemple est assuré au niveau de la galerie nord. Ces cellules évoquent inmanquablement des boutiques disposées le long des espaces de circulation. À l'ouest, aucune des cartes sommées ne confirme la réalité de fondations perdues à la jonction des branches ouest et nord du quadriportique, comme elles sont restituées en 2002. La grande nouveauté est le massif de maçonnerie qui prend place au pied du stylobate de la galerie occidentale. Il semble être positionné sur l'axe de symétrie nord-sud et l'hypothèse de l'escalier d'accès au portique ouest est une piste raisonnable. À l'est, les vestiges sont rares, mais le rapport de 2002 insiste sur l'épierrement des murs au nord-est (Chevet *et al.*, 2002, p. 9). Si des récupérations massives se sont produites, alors les constructions sont difficilement repérables au radar, ce que tendent à confirmer les tranchées de récupération A et B. Le mur arrière du portique oriental n'a pas été caractérisé et son stylobate éventuel se réduit à un segment de maçonnerie. La mise en évidence des tranchées A et B amène d'ailleurs à se questionner sur la réalité de cette colonnade. En effet, la distance entre le mur restitué B et le soubassement fermant la place est de 45 pieds. Or cet écart se retrouve entre le mur de fond du portique ouest et le premier soubassement de l'état 3 du bâtiment occidental (3). En définitive, la prospection au radar permet de compléter et de préciser les données de 2002. La découverte de l'escalier confirme que la galerie ouest domine nettement la place et les deux autres portiques. Concernant ces derniers, aucun dispositif d'accès n'est reconnu. Ils sont peut-être entièrement pillés ou alors il faut les chercher aux extrémités sud-est, à l'image du sanctuaire du Haut-Bécherel. L'image renvoyée est finalement celle d'un *forum* tripartite avec un temple à l'ouest, dont nous n'avons certainement qu'une partie, une place centrale, et une basilique à l'est qui paraît fortement récupérée. L'ensemble serait couplé de façon classique à des boutiques disposées en enfilade le long des *decumani*.

³³ L'idée a été validée par T. Jubeau après un réexamen des données de la prospection.

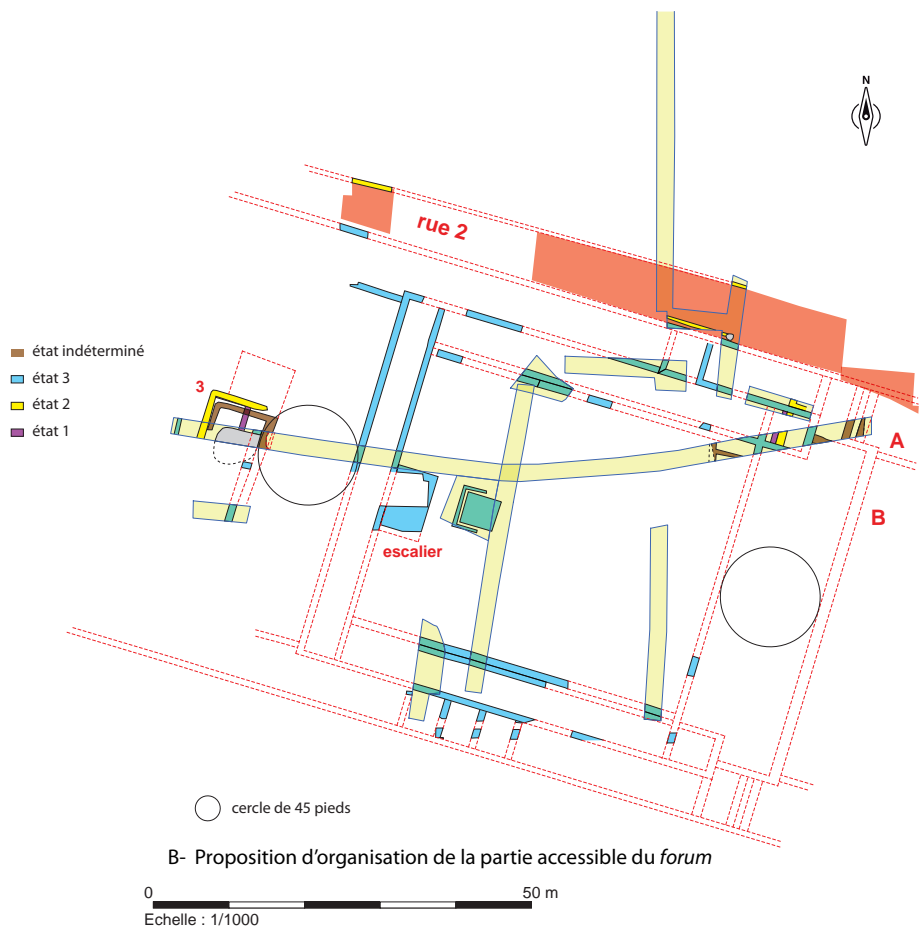
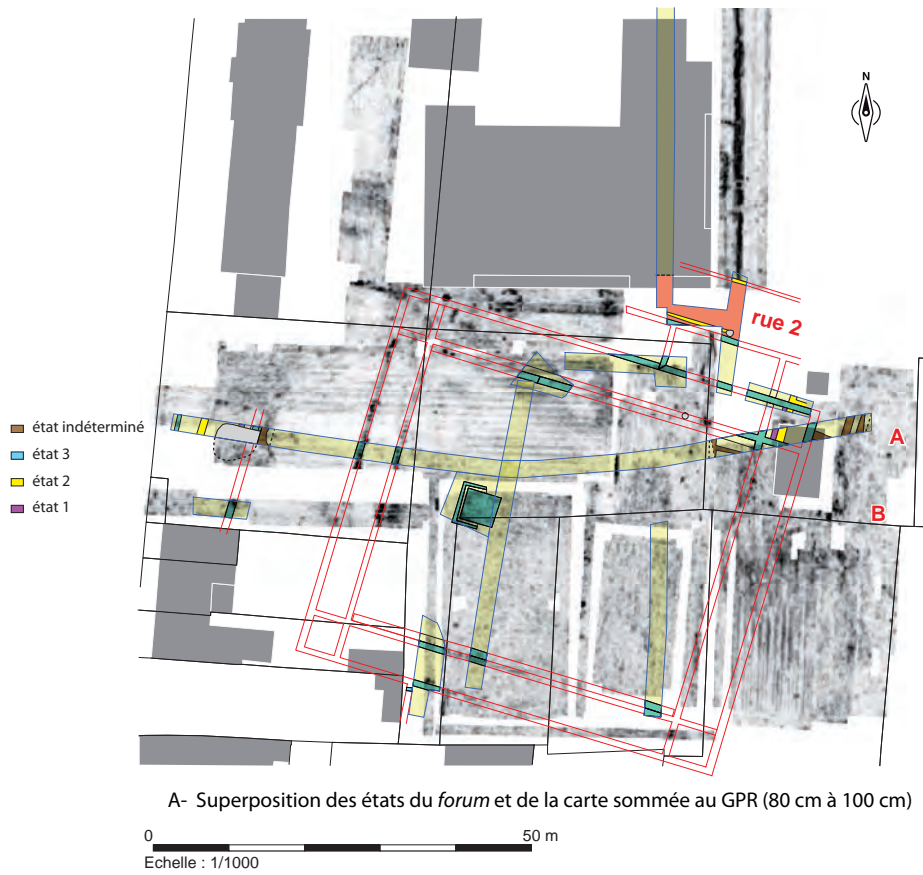
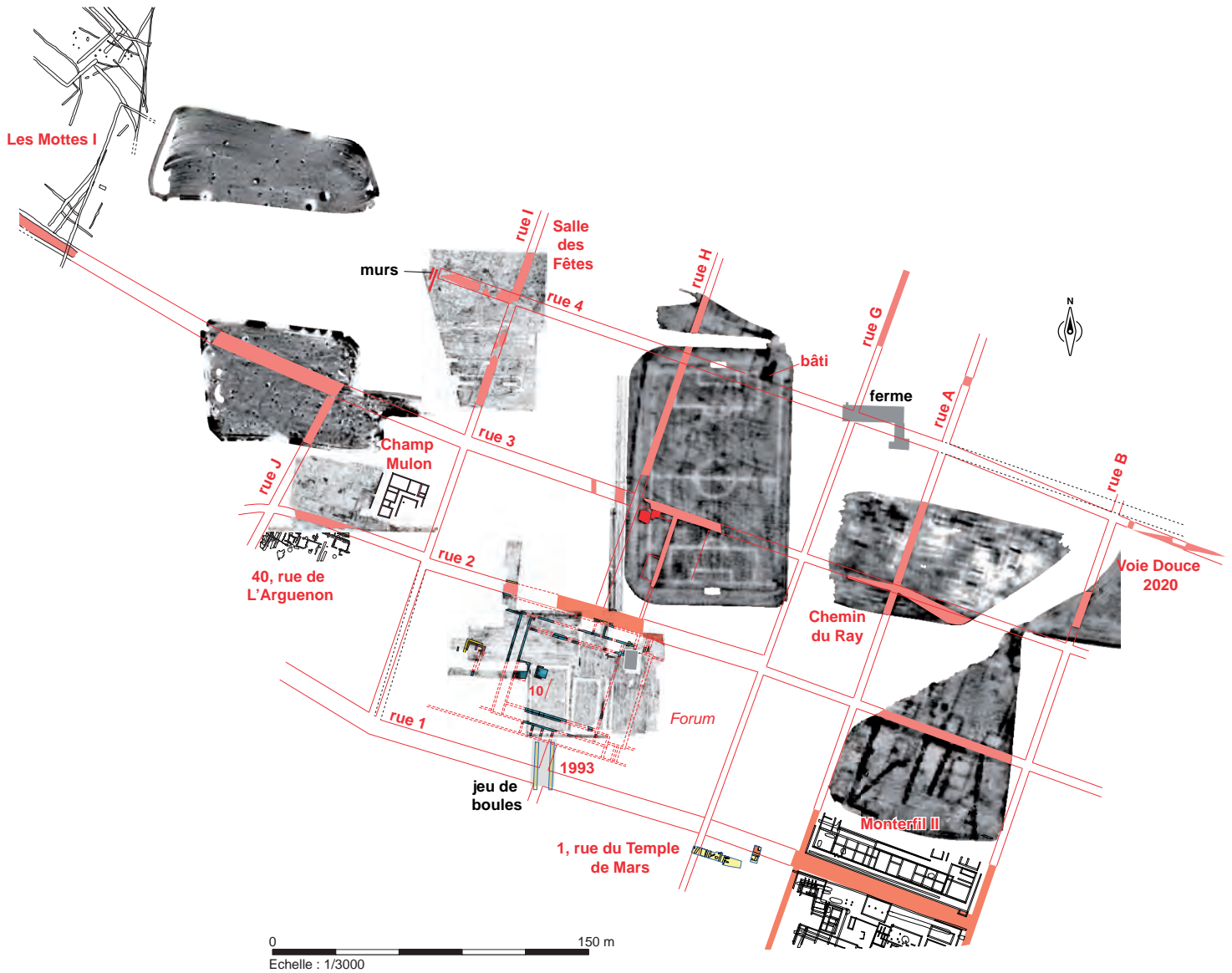


Fig. 48 Les états du *forum* confrontés à la prospection au GPR et actualisation du plan du centre civique © R. Ferrette, N. Ménez, A. Chéroux, Inrap/ T. Jubeau, AGC/d'après Chevet *et al.* 2002.

2.2.2.10. L'organisation du quadrant nord-ouest de la trame viaire : premiers éléments de réflexion

Les prospections de 2020 et de 2021 permettent d'engager la réflexion sur l'organisation nord-ouest de la ville et sur l'influence du *forum* sur la trame viaire. Le moins que l'on puisse dire est que cette dernière n'est pas strictement orthonormée et que l'emprise de plusieurs axes fluctue en fonction des quartiers. Le secteur illustrant parfaitement ces deux aspects est le quartier du centre civique (fig. 49).

Fig. 49 Essai de restitution de la trame viaire du quadrant nord-ouest de la ville © R. Ferrette, N. Ménez, A. Chéroux, Inrap/ T. Jubeau, AGC/A. Longelin et X. François, Géocarta.



Au nord, le *decumanus* 4 présente une trajectoire singulière. Son orientation à la hauteur du site de La Salle des Fêtes, où il s'achève, n'est pas similaire à celle observée lors de la fouille de la Voie Douce ou à l'issue des prospections géophysiques du secteur nord-est de la ville. La rupture ne s'établit pas à la hauteur du terrain des sports. Même si l'axe de circulation est peu visible, une chape de béton et un mur nord-ouest/sud-est d'un édifice assurent de son passage (fig. 49, bâti). Son changement d'orientation s'effectuerait, soit à la hauteur du *cardo* G, soit au niveau de son intersection avec la rue A. Nous retenons pour le moment la seconde proposition, sachant que son croisement avec la rue G est sous

un corps d'une ancienne ferme. La trajectoire de la rue 3 offre également plusieurs traits spécifiques. Le plus singulier reste, comme la rue 4, son changement de direction après le croisement avec le *cardo* A. S'agit-il d'une évolution tardive qui masquerait la chaussée d'origine ou a-t-elle toujours eu ce cheminement ? Une prospection au radar, qui pourrait préciser son environnement, serait à même d'apporter des éléments de réponse. La chaussée 3 change une seconde fois de direction après avoir rencontrée le *cardo* I, comme l'indique la prospection AMP faite par Géocarta au nord du Champ Mulon. Elle s'incline plus fortement au nord-ouest pour rejoindre le segment étudié par Nicolas Ménez, à l'extérieur de la ville, sur le site des Mottes 1 (Ménez 2019). En définitive, l'itinéraire du *decumanus* 3 doit être réexaminé à l'échelle de la ville, grâce aux prospections au GPR de 2020. Sa deuxième singularité intéresse son emprise qui n'est pas identique de part et d'autre de son intersection avec le *cardo* H. À l'ouest de celui-ci, le diagnostic de 2002 et la prospection AMP s'accordent sur une largeur de 7,60 m contre 4,45 m à la hauteur du terrain des sports. La motivation de cet élargissement soudain n'est pas cernée à ce jour. Le *decumanus* 2 offre des caractéristiques analogues. Il connaît un changement de trajectoire qu'on propose de fixer à la hauteur du *cardo* G, qui contiendrait le centre civique sur son côté oriental. Ce changement est plus compréhensible puisqu'il doit répondre à l'orientation du *forum* qui diffère de celle du quartier de Monterfil II. Son envergure est alors supérieure au tronçon de Monterfil II ; elle s'élève à 7 m d'après les conclusions du diagnostic de 2002 et la prospection au radar. Son gabarit retombe ensuite aux alentours de 4,40 m après le carrefour avec la rue I. À l'ouest du Champ Mulon, et même s'il faut rester prudent, sa trajectoire s'infléchirait au sud-ouest, signalant la fin de la trame urbaine³⁴. Enfin, le *decumanus* 1, est certainement le plus problématique, car nous ne disposons d'aucune donnée en amont de l'intervention du 1, rue du Temple de Mars faite en 2012 (Ferrette 2013). Comme la rue 2, nous envisageons un changement de trajectoire à la hauteur du *cardo* G, puis le *decumanus* 1 s'orienterait au nord-ouest pour rallier la voie Corseul-Carhaix (Ferrette 2018). La proposition implique un espace particulier entre le centre civique et la rue 1. Deux tranchées de sondage réalisées en 1993 à l'emplacement du futur jeu de boules n'ont pas conduit à la découverte de vestiges significatifs, alors qu'elles auraient dû intercepter la trajectoire du *decumanus* 1. H. Kérébel mentionne tout de même la découverte « d'un cailloutis bien damé pouvant correspondre à une chaussée de voie, peut-être orientée nord-sud » et ce, « dans l'angle nord-ouest de l'édifice » (Kérébel 1993)³⁵. La projection de la rue H au sud de *forum* montre *a priori* que ce cailloutis ne lui correspondrait pas. Cependant, nous ignorons si la portion méridionale du *cardo* n'est pas déportée à l'ouest, voir si son orientation n'obéit pas à celle du *forum*. Si cette découverte n'est pas inintéressante, elle ne permet pas en tout cas d'expliquer l'absence du *decumanus* 1, quelle que soit sa direction, dans les deux tranchées. Son passage dans cette partie de l'agglomération sera donc un enjeu dans les années à venir, si les conditions sont réunies.

Les *cardines* apparaissent beaucoup plus homogènes, tant par leur trajectoire que par leurs dimensions, mais les données restent encore incomplètes (fig. 49). Les rues A et B, étudiées en fouille et repérées pour partie lors de prospections magnétiques, ne posent aucun souci et leur implantation est maintenant quasiment assurée. Le *cardo* G a été abordé au sol à ses deux extrémités et son épaisseur a disparu à la hauteur

34 Nous avons eu connaissance de l'interprétation des résultats de la prospection au GPR après la rédaction des paragraphes consacrés au Champ Mulon. C'est pour cette raison qu'il n'en est pas fait mention avant. Précisons aussi que la restitution de l'emprise des rues sur la fig. 49 tient compte, en revanche, des données interprétatives de T. Jubeau

35 Il n'existe dans le rapport ni plan, ni photographie du cailloutis. La découverte n'est pas non plus citée dans la CAG 22, que ce soit dans le paragraphe consacré au *cardo* h ou dans celui traitant de la rue 1.

du diagnostic du 1, rue du Temple de Mars. Sa trajectoire serait aussi rectiligne, sans rupture connue. La rue H est interceptée par le *forum* et aucune carte sommée n'affirme sa conservation sous la cour centrale. Le tracé 10, à l'ouest de sa projection, ne correspond pas à son passage. Au nord du centre civique, son parcours est pratiquement assuré jusqu'au contact du *decumanus* 3. Au sud du carrefour avec ce dernier, elle n'est plus visible en prospection et les sondages de 2002 l'ont évitée de peu. Une ruelle dessert le quartier au sud-est du croisement, les deux axes étant distants de moins de 9 m (30 pieds). Un édifice particulièrement bien placé se déploie le long de cette ruelle et son orientation n'est pas celle du centre civique. Au sud de ce dernier, le *cardo* H n'est plus attesté avant le site du Val de Gravel, qui concerne l'une des sorties de l'agglomération (Ménez 2015). La rue I est également reconnue seulement au nord de la ville, à l'emplacement du parking de la salle des fêtes. À la hauteur du *forum*, deux options directionnelles se dessinent. À l'instar des autres *cardines*, une trajectoire rectiligne est envisageable. Ou alors, sa direction change pour se conformer à l'orientation du *forum*. Cette seconde hypothèse paraît néanmoins peu probable.

Enfin, l'hypothétique *cardo* J (Kérébel 2001) semble attester pour la première fois par la prospection AMP. Son orientation différerait du cadre urbanisé et sa poursuite en amont de la rue 3 n'est pas assurée. Les conclusions de la prospection électrique d'octobre dernier seront à même de fournir des informations complémentaires à son sujet.

Les prospections conduites en 2020 et 2021 mettent finalement en exergue une organisation beaucoup moins rigoureuse de la partie nord-ouest de la ville en regard de l'analyse présentée en introduction de ce chapitre (*supra* 2.2.1.4 *Le maillage des rues du secteur nord-est de la ville*). Le *forum* est certainement la cause d'une partie des divergences directionnelles et des largeurs variables des axes de circulation. En effet, nous avons dorénavant la certitude que son orientation n'est pas celle du quartier de Monterfil II ou encore de la *domus* du Champ Mulon. Relevons que nous parlons ici de la dernière composition du centre civique. Les données très lacunaires des deux états antérieurs n'autorisent aucune hypothèse de plan. Le dernier état peut dès lors très bien s'affranchir d'une orientation plus ancienne. En ce cas, une refonte partielle du carroyage accompagnerait son programme de construction, expliquant un quadrillage de rues moins homogène. Seule une intervention ciblée sur la rue 2 serait à même de confirmer son changement d'orientation au cours du Haut-Empire. Par ailleurs, même si deux carroyages se sont succédé autour du centre civique, l'orientation de la dernière composition ne s'explique pas. Le *forum* regarde-t-il en direction d'un point particulier au sein de la cité ? En outre, si sa dernière composition est la cause d'une trame beaucoup moins orthogonale, elle n'explique pas toutes les situations. En effet, la trajectoire du *decumanus* 4 avec son inclinaison au sud-est après son intersection avec la rue A n'a rien à voir avec le centre civique. Là encore aucune justification très satisfaisante n'émerge. D'autant que ce changement intéresse aussi la chaussée 3 et que la question se pose pour la rue 5. Est-elle aussi concernée ? Une contrainte topographique forte est peu probable. À titre d'hypothèse, ces changements pourraient illustrer une concrétisation plus tardive des tronçons orientaux des voiries 3 et 4, par conséquent une urbanisation différée, intervenant bien après la définition du quadrillage initial sous Auguste. En définitive, une première analyse de la trame viaire du quadrant nord-ouest souligne que les *decumani* posent le plus de questions, à l'inverse des *cardines*, dont les trajectoires ne semblent pas évoluées durant l'époque romaine. La mise en perspective avec l'analyse menée sur le quadrant nord-est de l'agglomération est l'un des travaux à effectuer prochainement, en espérant que les prospections de 2022 résoudront certaines interrogations.

2.3. La poursuite de la construction du SIG (N. Ménez, A. Chéroux, Inrap)

2.3.1. Les objectifs du SIG

Créé dès la première année du programme collectif de recherche, le système d'information géographique (SIG) mis en place sur le territoire de Corseul avait pour but de rassembler et d'organiser de manière harmonisée l'ensemble des données disponibles à propos de l'agglomération antique (plans topographiques, relevés de terrain, études de mobiliers, etc.) au sein d'un support commun destiné à être abondé par le biais d'investigations archéologiques régulières (diagnostics, fouilles, prospections...). À terme, cet outil devait ainsi permettre de réaliser un nombre de requêtes quasi illimité à propos des données disponibles, mais également de croiser ces dernières, et ce en fonction de problématiques de recherche variées (chronologie, mobilier, topographie, hydrographie...).

2.3.2. Le bilan pour l'année 2021

Après une première année consacrée au géoréférencement de la presque totalité des opérations menées sur le territoire de la commune de Corseul (soit 26 opérations), à la vectorisation des entités archéologiques mises au jour, ainsi qu'au géoréférencement des prospections géophysiques réalisées en 2020, cette deuxième année d'étude s'est focalisée sur quatre volets distincts : le contrôle et l'harmonisation des données intégrées précédemment, la poursuite du travail de géoréférencement et de vectorisation, l'enrichissement des tableurs et l'élaboration d'un tableur dédié aux mobiliers.

Ces travaux ont été menés en étroite collaboration avec Agnès Chéroux et avec les contributions d'Erwan Bourhis, d'Émeline Le Goff (référents SIG à l'Inrap) et de Jean-Manuel Conilleau (Service régional de l'archéologie de Bretagne).

2.3.2.1. Le contrôle et l'harmonisation des données de 2020

Le premier de ces volets a concerné le contrôle des données intégrées en 2020. Il a consisté en la vérification de la validité des géométries et de la topologie, la recherche d'éventuels doublons de polygones, celles de potentiels oubliés (numérotation, caractérisation et chronologie des faits notamment), le dépistage d'invéraisemblances résultant de « bugs » relatifs à QGis dans sa version actuelle, ou encore le réagencement de certains fichiers selon des recommandations préétablies. Bien que fastidieux, ce travail était néanmoins indispensable a donné lieu à un certain nombre de corrections. Ce premier volet a également résidé en l'harmonisation, par le biais de thésaurus, de l'ensemble des termes utilisés au sein des tableurs, et plus particulièrement de celui relatif aux types de faits qui souffrait d'une très grande disparité dans les termes employés.

2.3.2.2. La poursuite du travail de géoréférencement et de vectorisation

Un deuxième volet a été consacré à la poursuite des travaux de géoréférencement et de vectorisation entamés en 2020.

Il a tout d'abord concerné le traitement des données non disponibles et/ou recueillies trop tardivement au cours de l'année 2020 pour être intégrées au précédent rapport d'activité. Il a ainsi consisté au géoréférencement et à la

vectorisation des données issues de la fouille menée au 40 rue de l'Hôtellerie (dir. A. Le Merrer, Inrap), mais aussi des diagnostics réalisés aux 9 et 15 rue de l'Hôtellerie (dir. A. Le Merrer, pour le premier cité et G. Le Cloirec-Inrap pour le second). Il a également porté sur l'intégration des dernières cartes sommées issues de la campagne de prospections géophysiques menées par l'entreprise Analyse Géophysique Conseil (AGC) en octobre 2020.

Il s'est ensuite attaché à intégrer les résultats de la campagne de prospections géophysiques menées par l'entreprise Géocarta en avril 2021. Il a également consisté à géoréférencer puis à vectoriser les sections E1, E2, M1, M² et H3 issues du cadastre napoléonien de 1827 (travail effectué par P. Poilpré). Ces travaux ont par ailleurs été complétés par l'intégration du cadastre de 2021 de la commune de Corseul (parcelles et bâtiments) et d'une orthophotographie du département des Côtes-d'Armor datée de 2018.

2.3.2.3. L'enrichissement des tableurs

Le troisième volet traité au cours de l'année 2021 a concerné l'architecture même du SIG, et plus particulièrement celle de ses tables attributaires.

Il a en premier lieu consisté en la création d'un *identifiant unique* pour chaque opération menée sur le territoire de Corseul. Destiné à servir de référence commune à tous les tableurs rattachés au SIG, il est constitué du numéro d'identification nationale (dénommé « numéro OA ») suivi du numéro de fait attribué à chacune des structures archéologiques mises au jour.

Ce troisième volet s'est ensuite attaché à compléter et amender deux des shapes créés en 2020, à savoir les shapes « Emprise » et « Faits ».

Le shape « *Emprise* », qui compile les principales informations relatives aux ouvertures, a ainsi fait l'objet de nombreux compléments. Il est désormais constitué des rubriques suivantes :

- *Surface* (« *surface* ») qui correspond à la surface ouverte lors de chacune des opérations. Elle est exprimée en m².
- *Année* (« *annee* ») qui s'apparente à l'année durant laquelle a été menée l'opération archéologique. Ce champ peut accueillir plusieurs nombres dans le cas de fouilles programmées étalées sur plusieurs années telles que celles réalisées sur les sites du Champ Mulon entre 1965 et 1971 (exprimés « 1965-1966-1967-1968-1969-1970-1971 » dans la base de données), de Monterfil II de 1991 à 1997 (exprimés 1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997 ») et du Haut-Bécherel entre 1995 et 1997 (exprimés 1995-1996-1997 »).
- *Responsable de l'opération* (« *ro* ») qui nomme (NOM et prénom) la personne ayant dirigé l'opération archéologique.
- *Numéro de l'opération* (« *num_ope* ») qui correspond au numéro attribué par l'Inrap à chacune des opérations traitées par ses agents. Ce numéro est composé de 6 chiffres précédés d'une lettre qui correspond à la nature de l'opération : « F » pour fouille et « D » pour diagnostic. Dans le cas d'opérations menées par d'autres services, ce champ reste vierge.
- *Nom de l'opération* (« *nom_ope* ») qui correspond à la dénomination du site archéologique telle qu'elle apparaît sur la carte archéologique nationale.
- *Type d'opération* (« *tp_ope* ») qui caractérise le type d'opération.

À Corseul, on en recense trois principaux : les diagnostics (« Diagnostic »), les sondages (« Sondages ») et les fouilles (« Fouille ») qui regroupent les fouilles préventives, programmées et de sauvetage.

- **Type d'emprise** (« *tp_e* ») qui précise les différents types d'ouvertures : emprise prescrite (« prescription »), décapée (« décapage »), diagnostiquée (« tranchée ») ou sondée (« sondage »). À ce champ ont également été intégrées les bermes (« berme ») présentes sur la surface de quelques opérations anciennes telles que la Salle des Fêtes.

- **Numéro d'OA** (« *num_oa* ») qui correspond au numéro d'identification nationale de l'opération au sein de la base de données Patriarche du Ministère de la Culture³⁶. Il est composé de trois ou quatre chiffres précédés de l'indicatif 05 relatif à la région Bretagne.

- **Numéro de prescription** (« *num_prescr* ») qui s'apparente au numéro de prescription attribué par les services de l'État (Service régional de l'archéologie). Il n'est présent que pour les opérations récentes.

- **Opérateur** (« *opérateur* ») qui s'apparente au nom de l'organisme auquel est rattaché le/la responsable de l'opération : CAHB (Circonscription des antiquités historiques de Bretagne), DAB (Direction des antiquités de Bretagne), CeRAA (Centre régional d'archéologie d'Alet), INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) et SRAB (Service régional d'archéologie de Bretagne), SMAC (Service municipal d'archéologie de Corseul).

- **Numéro d'ouverture** (« *num_ouv* ») qui recense, pour les diagnostics et les sondages, les numéros ou noms attribués à chaque ouverture.

Le **shape** « *Fait* », qui compile l'ensemble des faits archéologiques mis au jour sur chaque opération a également été enrichi au cours de cette année 2021 et est désormais composé des champs suivants :

- **Numéro d'OA** (« *num_oa* ») qui correspond au numéro d'identification nationale de l'opération au sein de la base de données Patriarche du Ministère de la Culture. Il est composé de trois ou quatre chiffres précédés de l'indicatif 05 relatif à la région Bretagne.

- **Numéro de fait** (« *num_fait* ») qui correspond au numéro attribué à chacune des structures et niveaux archéologiques mis au jour au moment de l'opération. Afin d'harmoniser l'ensemble des numérotations, les niveaux enregistrés sous les dénominations « décapage », « redécapage » et « nettoyage » ont été regroupés sous l'appellation numérique « 0000 ».

- **Identifiant unique** (« *id_unique* ») qui est destiné à servir de référence commune à tous les tableurs rattachés au SIG. Il est constitué du numéro d'identification nationale (« numéro OA ») suivi du numéro de fait attribué à chacune des structures et niveaux archéologiques mis au jour.

- **Type de fait** (« *type_fait* ») qui caractérise chaque fait mis au jour. Comme évoqué précédemment (*cf. supra*), l'ensemble des dénominations usité dans les différents rapports d'opérations a fait l'objet d'une harmonisation sous la forme d'un thésaurus (**fig. 50**). Par exemple, les termes « chemin », « route », « rue » ou encore « voirie » ont été rassemblés sous la dénomination globale « voirie ». Il en est de même pour les termes « mur » et « maçonnerie » regroupés sous la dénomination plus générale

³⁶ Pour les opérations ne disposant pas de numéro dans la base Patriarche, J.-M. Conilleau a eu la gentillesse d'en créer des nouveaux. Seule la surveillance de travaux menée Route de Languenan en 1986, en raison de sa nature, n'a pu être incrémentée.

« maçonnerie ». La liste des termes employés dans ce thésaurus peut être amenée à évoluer au fur et à mesure de l'intégration des données.

- *Type d'ensemble* (« *type_ens* ») qui précise, pour les faits composant une structure, à quel type d'aménagement ils appartiennent. Par exemple, un trou de poteau peut appartenir à un bâtiment, à une clôture ou encore à une palissade. Comme pour le champ précédent, la liste des termes employés dans ce thésaurus (fig. 50) peut être amenée à évoluer au fur et à mesure de l'intégration des données.

Fig. 50 Thésaurus des faits proposé dans le cadre du PCR © Équipe PCR.

type_fait	type_ensemble	precision	interpret
canalisation			
caniveau			
cave			
cellier			
drain (récent)			
empierrement			
fosse		extraction	
fosse		rejet	
fosse		travail	
fosse		autre	
fosse		indéterminé	
fossé	enclos		
fossé		parcellaire	
fossé		autre	
fossé		indéterminé	
four		domestique	
four		métallurgie	
four		potier	
four		verrier	
four		autre	
four		indéterminé	
foyer			
indéterminé			
maçonnerie	bassin		
maçonnerie	bâtiment	bâtiment maçonné	artisanat
maçonnerie	bâtiment	bâtiment maçonné	atelier
maçonnerie	bâtiment	bâtiment maçonné	boutique
maçonnerie	bâtiment	bâtiment maçonné	grange
maçonnerie	bâtiment	bâtiment maçonné	habitation
maçonnerie	bâtiment	bâtiment maçonné	mausolée
maçonnerie	bâtiment	bâtiment maçonné	porche
maçonnerie	bâtiment	bâtiment maçonné	temple
maçonnerie	bâtiment	bâtiment maçonné	autre
maçonnerie	bâtiment	bâtiment maçonné	indéterminé
trou de poteau	bâtiment	bâtiment sur poteaux	artisanat
trou de poteau	bâtiment	bâtiment sur poteaux	atelier
trou de poteau	bâtiment	bâtiment sur poteaux	boutique
trou de poteau	bâtiment	bâtiment sur poteaux	grange
trou de poteau	bâtiment	bâtiment sur poteaux	habitation
trou de poteau	bâtiment	bâtiment sur poteaux	mausolée
trou de poteau	bâtiment	bâtiment sur poteaux	porche
trou de poteau	bâtiment	bâtiment sur poteaux	temple
trou de poteau	bâtiment	bâtiment sur poteaux	autre
trou de poteau	bâtiment	bâtiment sur poteaux	indéterminé

type_fait	type_ensemble	precision	interpret
sablière	bâtiment	bâtiment sur sablières	artisanat
sablière	bâtiment	bâtiment sur sablières	atelier
sablière	bâtiment	bâtiment sur sablières	boutique
sablière	bâtiment	bâtiment sur sablières	grange
sablière	bâtiment	bâtiment sur sablières	habitation
sablière	bâtiment	bâtiment sur sablières	mausolée
sablière	bâtiment	bâtiment sur sablières	temple
sablière	bâtiment	bâtiment sur sablières	autre
sablière	bâtiment	bâtiment sur sablières	indéterminé
solin	bâtiment	bâtiment sur solins	artisanat
solin	bâtiment	bâtiment sur solins	atelier
solin	bâtiment	bâtiment sur solins	boutique
solin	bâtiment	bâtiment sur solins	grange
solin	bâtiment	bâtiment sur solins	habitation
solin	bâtiment	bâtiment sur solins	mausolée
solin	bâtiment	bâtiment sur solins	temple
solin	bâtiment	bâtiment sur solins	autre
solin	bâtiment	bâtiment sur solins	indéterminé
maçonnerie		maçonnerie en place	mur de clôture
maçonnerie		maçonnerie en place	mur périgole
maçonnerie		maçonnerie en place	socle
maçonnerie		maçonnerie en place	autre
maçonnerie		maçonnerie en place	indéterminé
maçonnerie		maçonnerie récupérée	mur de clôture
maçonnerie		maçonnerie récupérée	mur périgole
maçonnerie		maçonnerie récupérée	autre
maçonnerie		maçonnerie récupérée	indéterminé
maçonnerie		radier	mur de clôture
maçonnerie		radier	mur périgole
maçonnerie		radier	autre
maçonnerie		radier	indéterminé
ornière			
puits		à eau	
puits		puisard	
puits		autre	
puits		indéterminé	
réseau (récent)			
sablière basse			
sépulture		sépulture à incinération	
sépulture		sépulture à inhumation	
sépulture		charnier	
sépulture		ossuaire	
sol		sol_béton	
sol		sol_béton_tuilleau	
sol		sol_radier	
solin			
tranchée			
tranchée_récupération			
tranchée-foyer			
trou de poteau			
trou de poteau	clôture		
trou de poteau	palissade		
voirie		chemin	
voirie		route	
voirie		rue	

- **Précision** (« *precision* ») qui permet de caractériser chaque structure présente dans le champ précédent « *typ_ens* » (type d'ensemble). Par exemple, le terme « bâtiment » peut être subdivisé en tant que « bâtiment maçonné », « bâtiment sur poteaux », « bâtiment sur sablières » ou encore « bâtiment sur solins ». Il en est de même pour le terme « sépulture » qui peut être subdivisé en tant que « sépulture à incinération », « sépulture à inhumation », « charnier » ou encore « ossuaire ». Comme pour le champ précédent, la liste des termes employés dans ce thésaurus (fig. 50) peut être amenée à évoluer au fur et à mesure de l'intégration des données.

- **Interprétation** (« *interpret* ») qui renvoie à l'interprétation du fait ou de l'ensemble de faits réalisée par le responsable de l'opération. Par exemple, un bâtiment maçonné peut être interprété en tant que structure artisanale (« artisanat »), « atelier », « boutique », « grange », « habitation », « mausolée », « porche » ou encore « temple ». Dans le cas de structures ou d'ensembles mal ou non interprétés, ils sont enregistrés sous la dénomination « autre » ou « indéterminé ». À l'instar du champ précédent, la liste des termes employés dans ce thésaurus (fig. 50) peut être amenée à évoluer au fur et à mesure de l'intégration des données.

- **Numéro d'ensemble** (« *num_ens* ») qui correspond au numéro attribué à chaque ensemble de faits. Sa composition n'a pas encore été tranchée au moment de la rédaction du présent rapport.

- **Chronologie interne à chaque site** (« *phase_site* ») qui s'apparente aux phases chronologiques propres à chacun des sites étudiés. Reprenant la terminologie propre à chaque opération, elles peuvent être présentes sous une numérotation de 1 à N, mais également sous les appellations « Horizon » (qui se décline de 1 à n) et « Période » (décliné de 1 à N), ou encore sous des dénominations plus génériques telles que « Antiquité », « haut Moyen Âge » ou encore « Indéterminée ».

- **Chronologie à l'échelle de la ville** (« *chronologie* ») qui reprend les données chronologiques présentes au sein du champ précédent (« *phase_site* »), en les transformant néanmoins en dates chiffrées (ex. : -120, 45, 260...) permettant de réaliser des requêtes à l'échelle de la ville. Ce champ recouvre deux sous-champs : « *borne_inf* » qui s'apparente à la date d'apparition ou de mise en place de chaque fait, et « *borne_sup* » qui correspond à la date de disparition ou d'abandon de chaque fait. Dans le cas de chronologies exprimées sous des termes génériques (« Protohistoire », « Antiquité »...), elles sont remplacées par des bornes chronologiques reprenant celles proposées par la base CAVIAR (Catalogue de Visualisation de l'Information Archéologique) de l'Inrap (fig. 51). Enfin, les vestiges dont la chronologie n'a pu être déterminée sont enregistrés sous la dénomination « indéterminé ».

- **Note** (« *note* ») qui permet d'ajouter autant de commentaires que nécessaire à propos des données présentes au sein du shape.

Créé en 2020, le **shape** « restitutions » rassemble, par phases chronologiques internes à chaque site, les restitutions de certaines entités telles qu'elles ont été proposées par les auteurs des rapports d'opérations (prolongement de fossé, de maçonnerie...). Ce shape, pas toujours présent selon les opérations, n'a pas été modifié depuis la mouture 2020 du SIG et sera donc amené à évoluer, voire à disparaître en fonction de son intérêt.

Denomination	datedebut	datefin
Protohistoire	-2200	-50
Age du Bronze	-2200	-800
Bronze ancien	-2200	-1600
Bronze moyen	-1600	-1400
Bronze final	-1400	-800
Age du Fer	-800	-50
Hallstatt	-800	-750
Hallstatt C	-800	-650
Hallstatt D	-650	-480
Tene	-450	-50
Tene ancienne	-450	-300
Tene moyenne	-300	-180
Tene finale	-180	-50
Tene A	-480	-400
Tene B	-400	-220
Tene C	-220	-150
Tene D	-150	-50
Antique	-50	476
Antiquité précoce	-50	10
Haut empire	-37	235
Antiquité tardive	250	476
Medieval	476	1492
Haut Moyen Age	476	999
Merovingien	476	750
Carolingien	750	999
fin Xe	980	999
Medieval classique	999	1299
Bas Moyen Age	1300	1492
Moderne	1492	1789
Contemporain	1789	NULL
indetermine	NULL	NULL

Fig. 51 Tableau récapitulatif, depuis la Protohistoire, des différentes bornes chronologiques proposées par la base CAVIAR de l'Inrap © Inrap.

À ces trois shapes élaborés dès l'année 2020, vient s'ajouter un quatrième, relatif aux relevés pierre à pierre. Dénommé « Pierre à pierre », il compile l'ensemble des blocs relevés et/ou vectorisés selon cette technique. Ces derniers s'apparentent, pour l'essentiel, à des blocs constituant des solins ou des radiers de maçonneries irréguliers et/ou incomplets. Les différents champs composant ce shape n'ont pas encore été définis au moment de la rédaction du présent rapport.

2.3.2.4. La création d'un tableur dédié aux mobiliers

Le quatrième et dernier volet des éléments mis en place au cours de l'année 2021 a consisté en la création d'un tableur dédié aux différents mobiliers mis au jour sur le territoire de Corseul.

Constitué en étroite collaboration avec les spécialistes associés au PCR dès l'année 2020, à savoir P.-A. Besombes pour les monnaies, J. Boislève pour les enduits peints, R. Delage pour la céramique et L. Simon pour le verre, son élaboration a nécessité deux grandes étapes.

La première d'entre elles a ainsi résidé à recueillir, auprès de chacun de ces spécialistes, les différents critères jugés nécessaires pour une étude complète de chaque type de mobilier.

Une fois l'ensemble de ces catégories collectées, la seconde étape a consisté à construire un tableur commun permettant de les regrouper en dépit de leur extrême variété. Pour ce faire, il a fallu créer un certain nombre de champs dont les titres volontairement génériques pouvaient réunir plusieurs critères propres à chacune des spécialités. Destiné à être rapidement adapté sous forme de shape, il est constitué des rubriques suivantes (**fig. 52**).

- *Nom de l'opération* (« *nom_ope* ») qui correspond à la dénomination du site archéologique telle qu'elle apparaît sur la carte archéologique nationale.

- *Numéro d'OA* (« *num_oa* ») qui correspond au numéro d'identification nationale de l'opération. Il est composé de trois ou quatre chiffres précédés de l'indicatif 05 relatif à la région Bretagne.

- *Numéro de fait* (« *num_fait* ») qui correspond au numéro attribué à chacune des structures et niveaux archéologiques mis au jour au moment de l'opération. Afin d'harmoniser l'ensemble des numérotations, les niveaux enregistrés sous les dénominations « décapage », « redécapage » et « nettoyage » ont été regroupés sous l'appellation numérique « 0000 ».

- *Identifiant unique* (« *id_unique* ») qui est destiné à servir de référence commune à tous les tableurs rattachés au SIG. Il est constitué du numéro d'identification nationale (« numéro OA ») suivi du numéro de fait attribué à chacune des structures et niveaux archéologiques mis au jour.

- *Numéro de sondage* (« *num_sond* ») qui s'apparente au numéro du sondage au sein duquel a été mis au jour le mobilier.

- *Numéro d'unité stratigraphique* (« *num_us* ») qui correspond au numéro de l'unité stratigraphique (Us) au sein de laquelle a été découvert le mobilier.

	nom_ope	num_oe	num_fait	id_unique	num_sond	num_us	num_iso	cat_mob	groupe	sous_groupe	type	commentaires			chronologie		chronologie_précision_1		chronologie_précision_2		chronologie_précision_3		NR	Bords	Anses	Fonds	Panse	NMI	Poids (en g)			
												commentaire 1	commentaire 2	commentaire 3	borne_inf	borne_sup	borne_inf_1	borne_sup_1	borne_inf_2	borne_sup_2	borne_inf_3	borne_sup_3										
ENDUITS PEINTS	40, rue de l'Arguenon	54120	2500	54120-2500		2501		END	Enduit peint	Enduit de plafond	= Type de gisement J. Boislève							= datation stylistique J. Boislève	= datation archéologique J. Boislève													
		54120	2500	54120-2500		2501		END	Enduit peint	Enduit mural																						
		54120	2500	54120-2500		2501		END	Enduit peint	Enduit technique																						
		54120	2500	54120-2500		2501		END	Enduit peint	Autre																						
		54120	2500	54120-2500		2501		END	Enduit peint	Indéterminé																						
		54120	2500	54120-2500		2501		END	Stuc																							
		54120	2500	54120-2500		2501		END	Enduit à incrustations																							
VERRE	La Métrie 2	54994		54994-XXXX		XXXX		VER	= précision mobilier L. Simon	= typo L. Simon	= forme L. Simon																					
		54994	1077	54994-1077	65	1		VER	Verre à vitre	Indéterminé	Indéterminé			-37	235								1									
		54994	1107	54994-1107			0000		VER	Gobelet	Indéterminé	Indéterminé			200	300								1								
		54994	1516	54994-1516	5	1		VER	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Verre bleu			1	99								1								
		54994	1674	54994-1674		1		VER	Indéterminé	Indéterminé	Indéterminé	Verre légèrement bleuté			-37	235								1								

- **Numéro d'isolat** (« *num_iso* ») qui correspond au numéro attribué soit à un objet mis au jour en dehors d'une structure archéologique (au moment de la phase de décapage par exemple), soit à un objet particulier découvert au sein ou hors d'un contexte archéologique.

- **Catégorie de mobilier** (« *cat_mob* ») qui correspond aux différentes catégories de mobiliers étudiées dans le cadre du PCR. Elles sont présentées sous la forme d'acronymes : « CER » pour la céramique, « END » pour les enduits peints, « NUM » pour le numéraire et « VER » pour le verre. Le thésaurus de ces acronymes est par ailleurs amené à évoluer en fonction de l'intégration de nouvelles études (*instrumentum*, terre cuite...).

- **Groupe** (« *groupe* ») qui intègre, sous une dénomination volontairement générique, les catégories « précision mobilier » de R. Delage (sigillée, fine mode A...) et de L. Simon (vaisselle, verre à vitre...), « type d'objet » de P.-A. Besombes (monnaie, objet monétiforme...) et « type d'enduit » de J. Boislève (enduit peint, stuc, enduit à incrustation...).

- **Sous-groupe** (« *sous_groupe* ») qui rassemble, sous une dénomination volontairement générique, les catégories « référence typologique » de R. Delage (Drag.29, M.39...) et de L. Simon (Isings 3, Isings 85...), « autorité émettrice » de P.-A. Besombes (République, Hadrien, Riedones...) et « détail » de J. Boislève (enduit de plafond, enduit mural, enduit technique, indéterminé, autre...).

- **Type** (« *type* ») qui intègre, une fois encore sous une dénomination volontairement générique, les catégories « forme » de R. Delage (coupe, plat...) et de L. Simon (coupe, plat...), « dénomination » de P.-A. Besombes (statère de billon de classe I, denier...) et « type de gisement » de J. Boislève (*in situ*, effondré en place, remanié...).

- **Commentaires** (« *commentaires* ») qui regroupe autant de commentaires que nécessaire. Chaque information précisée par les spécialistes doit faire l'objet d'un nouveau sous-champ intitulé « commentaire 1 », « commentaire 2 », « commentaire 3 », etc., afin d'éviter la présence de trop d'informations au sein d'un seul sous-champ et ainsi faciliter par la suite les requêtes. Ainsi, pour les céramiques, ces sous-champs peuvent intégrer l'origine des céramiques (Millau-La Graufesenque...), le détail de leur pâte (pâte brune micacée avec fin décor guilloché...) ou encore une observation réalisée au moment de l'étude (trace d'objet en fer sur la paroi interne). Pour les monnaies, le sous-champ « *commentaire 1* » pourra intégrer la catégorie « atelier » de P.-A. Besombes, le sous-champ « *commentaire 2* » pourra quant à lui intégrer la catégorie « référence », tandis que le sous-champ « *commentaire 3* » pourra intégrer la catégorie « remarque ».

Chronologie (« *chronologie* »). Ce champ est subdivisé en deux sous-champs : « *borne_inf* » et « *borne_sup* ». La borne supérieure correspond à la datation la plus récente attribuée à l'objet, tandis que la borne inférieure s'apparente à sa datation la plus ancienne. Ces deux sous-champs correspondent à des données chiffrées (ex. : 200) et non textuelles. Dans le cas de données textuelles telles que « Haut-Empire », « Bas-Empire » ou encore « Gallo-romain », elles sont remplacées par des données chiffrées dont les chronologies reprennent celles proposées par le catalogue CAVIAR de l'Inrap présenté plus haut (*cf. supra*).

Précisions chronologiques (« *chronologie_précision_1* », *chronologie_précision_2* », *chronologie_précision_3* »). Ces trois champs, ainsi que leurs sous-champs associés intitulés « *borne_inf_1* », « *borne_sup_1* », « *borne_inf_2* », « *borne_sup_2* », « *borne_inf_3* » et « *borne_sup_3* », sont utilisés dans le cas où un spécialiste adopterait plusieurs systèmes

de datations. C'est notamment le cas de P.-A. Besombes qui utilise, pour l'étude des monnaies, les champs « périodes chronologiques », « datations autorité », « date de frappe » et « date estimée de perte ». C'est également le cas de J. Boislève qui distingue deux types de datation pour les enduits peints : « datation stylistique » et « datation archéologique ».

Nombre de restes (« *NR* ») qui s'apparente au nombre de fragments qui composent le lot ou l'objet avant recollage.

Nombre de bords (« *Bords* ») qui correspond au nombre de fragments de bords qui composent le lot ou l'objet avant recollage.

Nombre d'anses (« *Anses* ») qui correspond au nombre de fragments d'anses qui composent le lot ou l'objet avant recollage.

Nombre de fonds (« *Fonds* ») qui correspond au nombre de fragments de fonds qui composent le lot ou l'objet avant recollage.

Nombre de panses (« *Panses* ») qui correspond au nombre de fragments de panse qui composent le lot ou l'objet avant recollage.

Nombre minimum d'individus (« *NMI* ») qui s'apparente à une estimation du nombre minimal d'objets présents après recollage.

Poids (« *Poids* ») qui correspond au poids de l'objet ou du lot. Il est exprimé en grammes.

Dimensions (« *Dimensions* ») qui s'apparente aux dimensions de l'objet (longueur, largeur, épaisseur...). Il est exprimé en centimètres.

2.3.3. Les perspectives pour l'année 2022

Bien que le travail réalisé au cours de l'année 2021 ait été marqué par des avancées significatives, la mise en place d'un SIG constitue un travail de longue haleine. À ce titre, le volet qui lui est consacré au sein du PCR nécessite encore un nombre certain de compléments et d'ajustements qui seront introduits au cours de l'année 2022. Ils prendront la forme de deux principaux axes de travail.

Le premier d'entre eux concernera le travail de géoréférencement et de vectorisation entamé en 2020 et complété en 2021.

Celui-ci se poursuivra par l'intégration des données issues des fouilles des Mottes 2 (dir. A. Le Merrer- Inrap) et de la Voie Douce (dir. R. Ferrette-Inrap), menées en 2020, dont les travaux de post-fouille sont en cours. Il sera complété par le traitement des données issues des opérations du Haut-Bécherel, de Monterfil I, du four de potier de la rue de l'Hôtellerie et de l'École (pour laquelle seuls les états les plus tardifs ont été intégrés) (fig. 53). Les cartes sommées de la campagne de prospections géophysiques menées par l'entreprise Analyse Géophysique Conseil (AGC) en août dernier seront également intégrées au SIG, ainsi que la prospection électrique de Géocarta d'octobre 2021, dont nous n'avons pas encore les résultats.

Ce volet sera en outre enrichi par un travail de vectorisation des principaux résultats des prospections géophysiques réalisées en 2020 et 2021 (tracés des rues, plans des bâtiments...). Celui-ci devrait par ailleurs permettre de recalculer de manière plus précise les plans de certaines opérations anciennes (Champ Mulon, Monterfil I, Monterfil II, Salle des Fêtes...).

Nom opération	Date	Responsable	Type opération	Opérateur	N° opération Patriarche	N° opération Inrap	Référence rapport SRA
1, rue du Temple de Mars	2012	FERRETTE Romuald	Diagnostic	INRAP	054242	DA05047701	RAP02811
16, rue de l'Hôtellerie	2005	FERRETTE Romuald	Diagnostic	INRAP	053178		RAP02110
40, rue de l'Arguenon	2012	FERRETTE Romuald	Fouille préventive	INRAP	054120	DB05023302	RAP02954
46, rue de l'Hôtellerie	2013	LECAMPION Fabrice	Diagnostic	INRAP	054472	D104623	RAP02876
Cabinet Médical	1984	BATT Michaël	Fouille de sauvetage	DAB	05832		RAP01526
Champ Mulon	1965-1971	GUIDON Suzanne, CHICHE Bertrand	Fouille programmée	CAHB	- 0577 - 0597 - 05104 - 05132 - 05155 - 05157 - 05183		- RAP01074 - RAP01075 - RAP01076 - RAP00428 - RAP00429 - RAP00430 - RAP01073
Chemin du Ray I	1984	BARDEL Jean-Pierre	Fouille de sauvetage	DAB	053943		RAP01527
Chemin du Ray II	1994-1995	KEREBEL Hervé	Sondages	SMAC	051749		RAP01359
Courtil Saint-Antoine	1986	FICHET DE CLAIRFONTAINE François	Fouille de sauvetage	DAB	05968		pas de rapport ?
Ecole publique	1993	KEREBEL Hervé	Sondages	SMAC	051532		RAP00932
Garage Delanoë	1993	KEREBEL Hervé	Sondages	SMAC	051652		RAP00930
Jeu de boules	1993	KEREBEL Hervé	Sondages	SMAC	051532		
La Métrie 1	2014	FERRETTE Romuald	Fouille préventive	INRAP	054638	F107943	RAP03574
La Métrie 2	2016	MENEZ Nicolas	Fouille préventive	INRAP	054994	F113533	RAP03529
L'Ecole	2002	CHEVET Pierre	Diagnostic	INRAP	052947		RAP01835
Le Chemin du Ray III	2012	FERRETTE Romuald	Diagnostic	INRAP	054294	DA05048601	RAP02788
Le Pont Brûlé	1976	BARDEL Jean-Pierre	Fouille de sauvetage	CAHB	05359		RAP00011
Les Mottes 1	2017	MENEZ Nicolas	Fouille préventive	INRAP	055249	F119158	RAP03806
L'Hôtellerie	2005	FERRETTE Romuald	Diagnostic	INRAP	053039		RAP02096
Lotissement du Val de Gravel/Maison Hervé	1994-1995	KEREBEL Hervé	Fouille de sauvetage	SMAC	051798 - 051854		RAP01357
Monterfil II	1991-1997	KEREBEL Hervé, FERRETTE Romuald	Fouille programmée	DAB, SMAC	- 051407 - 051430 - 051838 - 051964		- RAP00131 - RAP00810 - RAP00937 - RAP01234 - RAP01324 - RAP01386 - RAP01452
Monterfil II	1987-1988-1989	FICHET DE CLAIRFONTAINE François	Sondages/fouille programmée		05845-05913-05990		RAP00422
Route de Languean	1986	KEREBEL Hervé	Suivi de travaux	SMAC	Suivi de travaux		
Rue de Gravel	2003	LE CLOIREC Gaétan	Sondages	INRAP	052975 - 052976		RAP01885
Salle des fêtes	1985	FICHET DE CLAIRFONTAINE François	Fouille de sauvetage	DAB	05908		RAP02380
Val de Gravel	2014	MENEZ Nicolas	Fouille préventive	INRAP	054639	F107946	RAP03180
9, rue de l'Hôtellerie	2020	LE MERRER Audrey	Diagnostic	INRAP	055798	D132846	RAP03891
15, rue de l'Hôtellerie	2020	LE CLOIREC Gaétan	Diagnostic	INRAP	055853	D134627	RAP03950
40, rue de l'Hôtellerie	2019	LE MERRER Audrey	Fouille préventive	INRAP	055758		RAP04024
Les Mottes 2	2020	LE MERRER Audrey	Fouille préventive	INRAP	055710		
Monterfil I	1984	FICHET DE CLAIRFONTAINE François	Fouille de sauvetage programmée	MCC	05883		RAP01426
Sanctuaire du Haut-Bécherel	1995-1997	PROVOST Alain	Fouille programmée	SRAB	051817 - 051965		RAP01334 - RAP01382 - RAP01492
Voie Douce	2020	FERRETTE Romuald	Fouille préventive	INRAP	055807		
Four de potier - l'Hôtellerie	2000 et 2002	BIZIEN-JAGLIN Catherine	Prospection	CERAA	052359 - 052361		RAP01718 - RAP01880

Intégration SIG 2020

Intégration SIG 2021

Intégration SIG 2022

Fig. 53 Tableau récapitulatif des sites à intégrer au SIG au cours de l'année 2022 © Équipe PCR.

Le second axe intéressera les tableurs associés au SIG.

Le shape « Faits » sera ainsi complété (notamment en ce qui concerne ses champs « numéro d'ensemble » et « chronologie »), voire revu pour certaines opérations anciennes à propos desquelles quelques problèmes sont apparus (absence de numérotation...).

Une réflexion sera également menée à propos de l'architecture des shapes « Restitutions » et « Pierre à pierre ».

Enfin, le tableur relatif aux mobiliers devrait quant à lui être en grande partie complété par certains des spécialistes cités précédemment (P.-A Besombes, R. Delage et L. Simon), auxquels se joindront G. Le Cloirec (*instrumentum*), P. Petit (*instrumentum* et tableterie), V. Gendrot (mobiliers liés à l'activité textile) et A. Le Merrer (revêtements muraux et pavages en pierre).

2.4. La ville antique de Corseul : approche documentaire et historique (P. Poilpré-Inrap).

Afin d'entamer le travail, recherche et analyse, sur les sources et documents historiques susceptibles de renseigner la ville antique de Corseul et son devenir, il nous a semblé nécessaire dans un premier temps de constituer un support cartographique fiable à partir du plus ancien document planimétrique précis représentant l'endroit, à savoir le cadastre napoléonien. Les feuilles concernées³⁷ ont donc été rigoureusement géoréférencées, en s'appuyant sur le cadastre actuel ; leur dessin a ensuite été vectorisé, de façon à pouvoir lier chaque ancienne parcelle à des données attributaires. Ces informations correspondent pour l'heure à celles des états de section du cadastre napoléonien : nature, propriétaire, microtoponyme³⁸. Mais celles-ci pourront être complétées autant que nécessaire au gré des recherches à venir.

Cette opération permet d'ores et déjà d'obtenir une représentation claire du paysage de Corseul et de ses environs à l'époque du cadastre napoléonien, en l'occurrence ici en 1827 (fig. 54). Et elle donne la possibilité d'interroger, notamment par des requêtes, l'ensemble de la microtoponymie sur la zone retenue, c'est-à-dire sur environ 1 km autour du centre-bourg.

À la suite de cette première étape, et dans le peu de temps que nous pouvions consacrer cette année à ce PCR³⁹, nous avons prévu de produire un bilan historiographique, préalable indispensable à partir duquel il aurait été possible de dégager de nouvelles pistes de recherche à suivre. Cependant, nous avons préféré remettre à plus tard ce projet en raison d'une découverte effectuée dès cette première étape, celle du traitement cartographique du cadastre napoléonien.

Sur ce document figurent en effet des informations potentiellement importantes, et que nous pensons inédites. À deux endroits distincts, tous deux au nord du bourg actuel (l'un à l'est du Pont Brûlé, l'autre au nord de la Ville-ès-Foux), est représentée en limite de parcelles une même forme très allongée de plusieurs dizaines de mètres de longueur au-dessus de laquelle est portée l'indication « Fossé double ». Ces deux formes identiques ne sont pas des parcelles – elles n'ont pas de numéro attribué – et apparaissent

37 AD22, 3 P 53/1, feuilles D2, E1, E2, H1, H3, M1, M2 et M3.

38 AD22, 3 P 53/2.

39 En l'occurrence 5 jours.

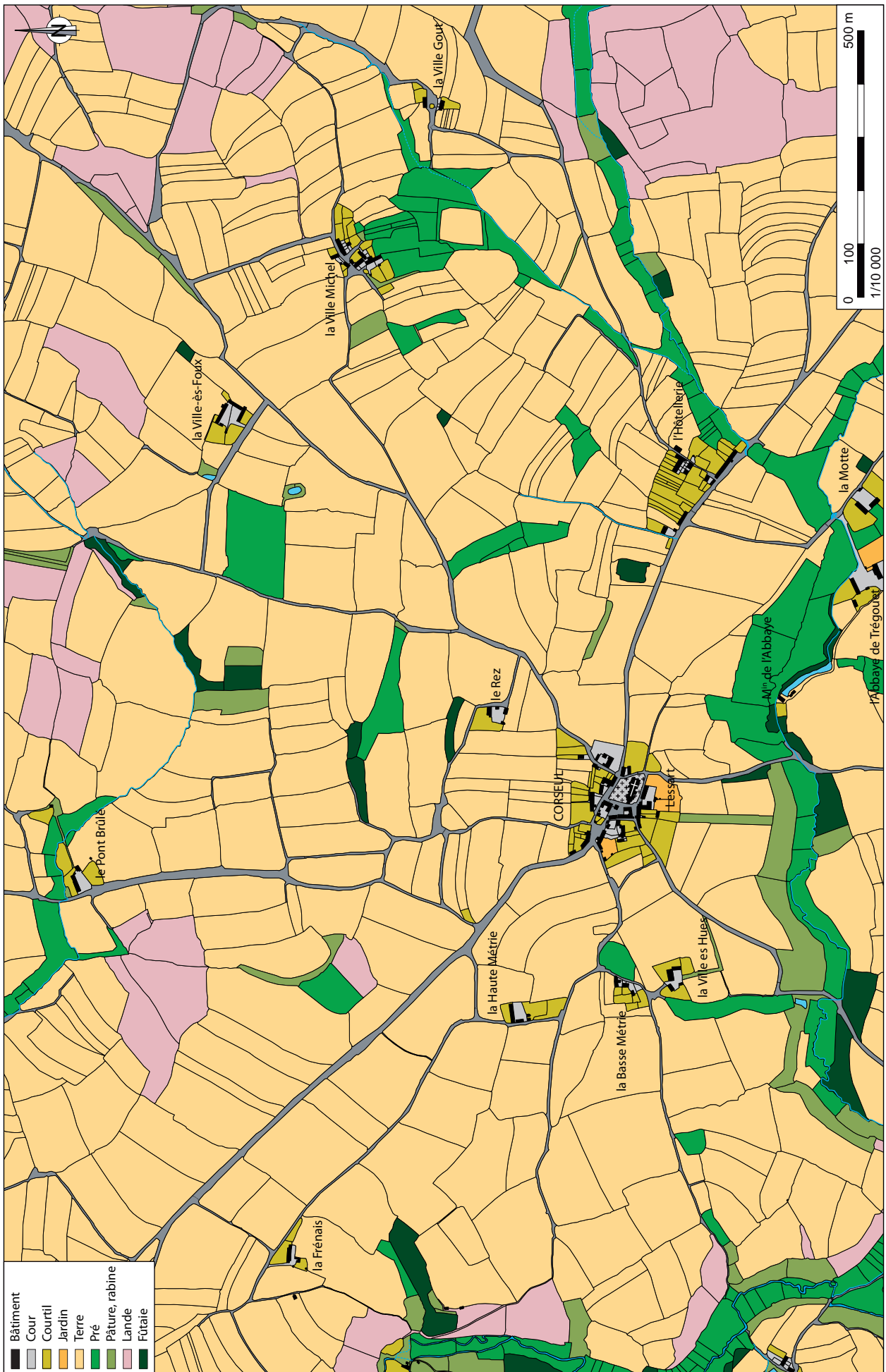


Fig. 54 Le bourg de Corseuil et ses abords sur le cadastre napoléonien © Inrap, Pierre Poilpré



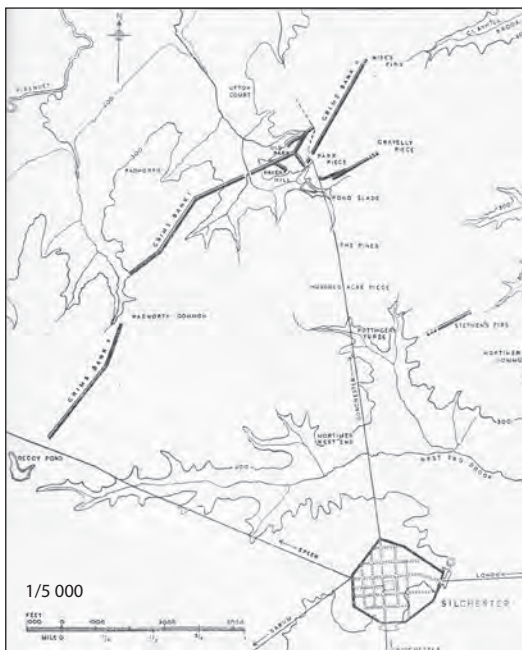
Fig. 55 Le réseau viare antique de Corseul et les « Fossé double » sur le cadastre napoléonien © Inrap, Pierre Poilpré

donc comme des limites parcellaires, mais des limites « épaisses », comme peuvent l'être un cours d'eau ou un axe routier.

Pour bien comprendre l'intérêt que peuvent éventuellement représenter ces deux « Fossé double », il faut confronter leur emplacement à celui des rues de la ville antique et des voies romaines qui s'en échappent. Il faut aussi préciser, et c'est pour nous l'occasion de le signaler, qu'en plus des cinq voies sortant de Corseul aujourd'hui admises (celles de Rennes, Carhaix, Alet ?, Rieux ?, et Vannes), nous en ajoutons une probable sixième que nous avons identifiée lors de l'étude documentaire portant sur le château du Guildo⁴⁰ (10 km au nord de Corseul). Le paysage des abords de cette forteresse médiévale (à 800 m de celle-ci) est en effet marqué par un ancien chemin rectiligne d'orientation nord-sud. Cet axe se suit très distinctement vers le nord jusqu'à la pointe qui s'avance dans la Manche et sur laquelle l'ancienne abbaye Saint-Jacut-de-la-Mer a été fondée. Vers le sud, on le perçoit sans trop de difficulté jusqu'à la ville donc de Corseul qu'il atteint à l'extrémité de la rue B (fig. 55). La morphologie de son tracé et ses deux points d'aboutissement – Saint-Jacut passant pour être l'une des premières fondations monastiques de la Bretagne au haut Moyen Âge – tendent à lui conférer une origine antique. Notons d'ailleurs que cette liaison inédite est la plus courte, et peut-être la seule, à relier Corseul à la mer ; une liaison qui devait donc pleinement se justifier à l'époque romaine.

Revenons aux « Fossé double ». Leur appellation ainsi que leur représentation graphique signalent qu'il ne s'agit pas d'une limite simple habituelle. Elle plus large et elle est « double ». Notons que le terme « fossé » dans l'Ouest de la France s'applique, ou s'appliquait, bien souvent à l'ensemble formé par un fossé et sa haie. Relevons aussi que ces deux limites épaisses prennent place chacune au sein d'une série de linéaments paysagers iso-axiaux qui peuvent éventuellement porter leur extension initiale à plusieurs centaines de mètres de longueur. Or ces deux séries dessinent deux lignes convexes qui paraissent envelopper à distance l'agglomération, et s'appuyer sur, ou les enserrer, les voies qui y conduisent. Comment les interpréter ? Ce phénomène d'enveloppe peut faire penser aux Fossés à Gahier qui entouraient la ville de Rennes. Distants de 200 à 700 m de la Cité, ils semblent avoir appartenu à une ligne de défense mise en place au XIII^e siècle (Le Boul'h 2020, p. 144-149). Mais on ne peut pas comparer le Corseul médiéval au Rennes médiéval ; Corseul n'est plus à cette époque qu'un modeste bourg comme tant d'autres. Le caractère double, lui, évoque celui des Lignes de la Gonzée, ouvrage linéaire récemment étudié à La Mézière, en Ille-et-Vilaine. Nous avons montré que ces Lignes s'apparentaient aux *post-roman dykes* que l'on trouve en Angleterre et qui paraissent avoir été établis à la toute fin de l'Empire romain et/ou au début du haut Moyen Âge (Poilpré 2017). Si leur fonction fait toujours débat, leur lien avec les villes antiques et les voies qui s'en échappent nous semblent évidents, comme par exemple dans le cas de Silchester, dans le Berkshire (fig. 56).

Fig. 56 Silchester et les dykes de Grim's Bank (Berkshire)
(d'après O'Neil 1943, p. 189)



L'hypothèse n'est pas encore assez étayée pour l'instant, mais il faut relever un dernier point qui pourrait conforter une telle datation. La découverte de ces deux « Fossé double », que nous n'avons jamais vus ailleurs sur un autre cadastre napoléonien, nous a conduit à élargir un peu nos recherches. Le dépouillement de l'ensemble des feuilles du cadastre de Corseul, nous a permis d'en retrouver deux autres, sur deux feuilles distinctes, mais constituant en fait un seul et même ouvrage. Ce troisième « Fossé double », s'il s'appuie bien, lui aussi, sur une voie romaine, en l'occurrence celle de Rennes, est beaucoup plus éloigné de la ville de Corseul que les deux

⁴⁰ Étude réalisée dans le cadre de la publication par Laurent Beuchet (Inrap) des fouilles du Guildo (en cours).

premiers (plus de 2 km, **fig. 57**). Cette différence pourrait amoindrir un peu la démonstration. À moins que cette implantation, plus lointaine, soit liée à celle du temple du Haut-Bécherel qui aurait eu alors encore quelque signification à l'époque de l'établissement de ce « Fossé double ». Quoi qu'il en soit, cette hypothèse de *post-roman dykes* pourrait signaler le rôle encore important de Corseul au début du haut Moyen Âge, ville dont une source hagiographique nous dit qu'au temps de saint Méloir (524-544) elle avait un chef militaire, un duc (*Corsoldi dux*).

Bref, nous sommes contraints pour l'instant de faire l'économie d'un bilan historiographique, néanmoins se dégage une première piste qu'il conviendra bien sûr de vérifier, d'infirmier ou d'étayer.

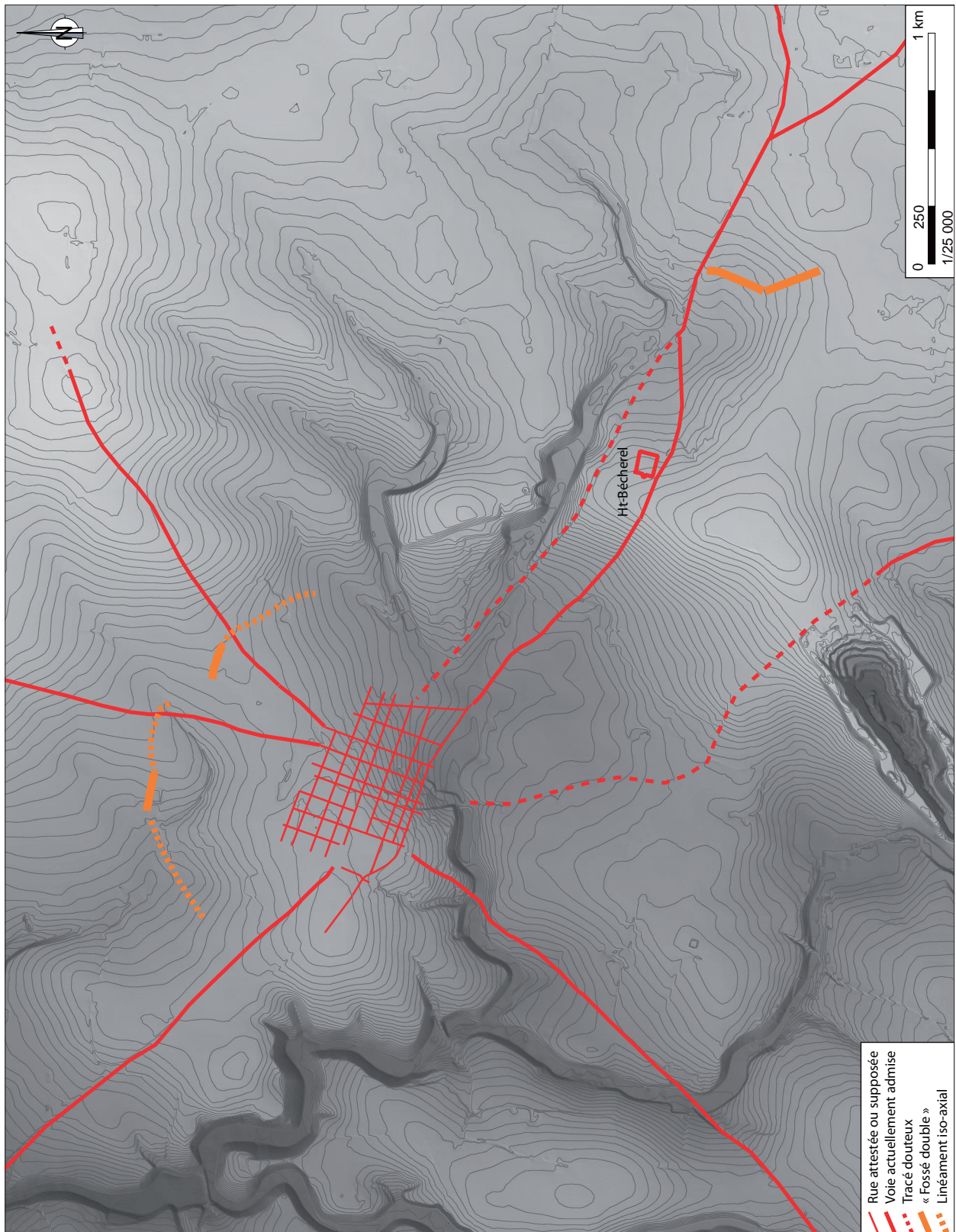


Fig. 57 Implantation topographique du réseau viaire antique de Corseul et des « Fossé double » © Inrap, Pierre Poilpré

2.5. Les inventaires des mobiliers

2.5.1. Le cadre méthodologique

Une partie des moyens de 2021 a été consacrée au recensement des mobiliers des opérations antérieures aux années 2000. L'objectif était d'avoir une idée la plus précise possible de l'état des collections à traiter, tant sur un plan qualitatif que quantitatif, dans l'optique de déterminer les moyens à consacrer aux études. Ce recensement était aussi l'occasion de dresser un panorama rapide des collections, de repérer des « pertes » éventuelles ou des pièces inédites, d'actualiser quelques localisations. Aujourd'hui, les collections sont dans trois endroits⁴¹. L'essentiel des fouilles des années 1980 et 1990 est au dépôt de Corseul, géré par l'État. Le mobilier des fouilles du Champ Mulon et du Clos Julio est dispersé entre le dépôt et ses annexes, l'ancien musée de la société archéologique qui est à la mairie, et le centre d'interprétation du patrimoine qui a ouvert ses portes en 2014. Ce dernier présente aussi au public des objets issus des fouilles des années 1980 et 1990⁴².

Afin de ne pas partir complètement à l'aveugle, nous nous sommes appuyés sur l'inventaire général des collections archéologiques du département des Côtes-d'Armor qui a été fait en 1994 et 1995 (BSR 1994, p. 11). Le travail a été accompli à l'époque par Alain Provost. Concernant Corseul, il a inventorié les collections de l'ancien musée de la société archéologique. L'inventaire des collections stockées dans le dépôt de fouille a été dirigé par Hervé Kerébel, alors archéologue municipal. Les informations ont été compilées sur des fiches générales intégrant tous les types de mobilier par unité stratigraphique et leur localisation précise, la nature de l'opération et bien d'autres informations (fig. 58). Dans le cas où une US livrait un objet particulier (monnaie, *instrumentum*, céramique complète...), une deuxième fiche, dite d'isolation, était renseignée (fig. 59). Les fiches manuscrites ont ensuite été rentrées dans la base de données « Micromusée ». Celle-ci étant conservée sur disquette, la version informatique de l'inventaire est aujourd'hui indisponible. Nous avons décidé par conséquent de numériser l'intégralité des fiches manuscrites et imprimées retrouvées au sein du dépôt de Corseul. C'est à partir de ces documents que nous avons entrepris le recensement et l'isolation de certains mobiliers. Car il faut préciser que si de nombreux objets sensibles, conservés au dépôt, étaient déjà isolés, à l'image des monnaies, des fibules ou de la tabletterie, certains autres, comme la verrerie, pourtant fragile, les pesons ou les revêtements de sol sont mélangés le plus souvent avec la céramique. Il est donc nécessaire de les extraire des caisses de mobilier et de les reconditionner avant d'engager les études. Or le dépôt rassemble plusieurs centaines de cassettes et d'unités stratigraphiques et chacune ne pouvait être examinée de manière exhaustive afin de rechercher tel ou tel type de matériel. Les fiches de la base Micromusée ont par conséquent servi de point d'appui aux isolations.

Ce travail de recensement et d'isolation a été accompli par le responsable du projet, P.-A. Besombes, V. Gendrot (Sra-Bretagne), A. Le Merrer, J. Boislève et R. Delage (Inrap).

41 Précisons qu'une partie du mobilier sensible (monnaies, petits objets métalliques) a été rapatriée au sein des locaux du Sra-Bretagne.

42 Nous avons récupéré l'inventaire détaillé des objets conservés au CIP auprès de l'équipe. Il figure en annexe du rapport.

Fig. 58 Exemple d'une fiche imprimée de la base Micromusée, l'US 3 de Monterfil II-1991.

N°inventaire : 048/043/1991/3/0
N° de musée 93/2328

Nom du site : CORSEUL Monterfil II
US 3
KEREBEL H. - 1991 - Fouille programmée T2
Propriété Commune de Corseul

Sigillée (15)
Enduit argileux ou métallescente (2)
A l'éponge (1)
Terra-nigra (3)
Commune sombre (77)
Commune claire (52)
Amphore (19)
Figurine (1)
Quincaillerie (1 - métal cuivreux)
Peson (1)
Tuile, brique, etc... (1)

Local. permanente : Dépôt de fouilles de Corseul
Céram. : C122
PMI : 3
BR3

Reproductions :
Rapport n° 131

Fig. 59 Exemple d'une fiche Iso. de la base Micromusée, l'US 3 de Monterfil II-1991.

N°inventaire : 048/043/1991/3/3
N° de musée 93/3322

Nom du site : CORSEUL Monterfil II
US 3
KEREBEL H. - 1991 - Fouille programmée T2
Propriété Commune de Corseul

Quincaillerie (1)

Mots clés : Anneau
Etat de l'objet : A restaurer - Entier

Local. permanente : Dépôt de fouilles de Corseul
BR3

2.5.2. Un premier bilan

Avant de détailler les résultats, il est nécessaire de s'arrêter un instant sur l'état des collections antérieures aux années 2000 renseignées dans la base Micromusée. L'inventaire des collections archéologiques du département s'étant achevé en 1995, les campagnes de cette année et de 1996 de Monterfil II n'y figurent pas. Nous avons seulement retrouvé les fiches manuscrites, mais pas en totalité pour l'année 1996. Le mobilier du sanctuaire du Haut-Bécherel, fouillé par A. Provost entre 1995 et 1997 n'est pas renseigné dans la base. Du moins, nous n'avons trouvé aucune fiche manuscrite intéressant cette opération. Son mobilier n'a donc pas été pris en compte en 2021 et le sera l'année prochaine. Les objets sont au dépôt de fouille, au CIP (verres, marbres, faune) ou au Sra-Bretagne pour une partie des revêtements et placages. Concernant les opérations effectuées avant 1994, la fouille de Monterfil I ne figure pas dans la base, d'après l'absence de fiches manuscrites ou imprimées. La raison est élémentaire ; la collection n'est pas lavée et tous les types de mobiliers sont regroupés au sein de couches qui n'ont pas de numérotation mais juste des indications descriptives. Le traitement de la collection est actuellement effectué par V. Gendrot (lavage, reconditionnement...). Ce site n'est donc pour le moment pas pris en compte dans les recensements. Le travail effectué par R. Delage sur la céramique de la Salle des Fêtes a aussi révélé qu'une grande part du mobilier n'était pas nettoyé et que les isolations par catégories n'avaient jamais été effectuées⁴³. La faune et la quincaillerie en fer sont ainsi mélangées avec la céramique. On estime qu'un tiers de la collection est concerné. Certaines US non lavées semblent néanmoins figurer dans la base, à moins que seule une partie soit prise en compte⁴⁴. Cela a une incidence majeure ; R. Delage n'a pu réexaminer tous les lots et le travail de confrontation entre les données stratigraphiques et l'actualisation des chronologies ne peut être entrepris de façon satisfaisante pour le moment. Le traitement partiel des collections intéresse aussi le site du Courtil Saint-Antoine étudié en 1986 et la fouille de 1984 du Cabinet Médical. Au sujet du premier, des fiches manuscrites mentionnent en effet les couches non lavées, qui n'ont pas été renseignées dans la base Micromusée (**fig. 60**)⁴⁵. À ce jour, nous n'avons pas encore estimé la quantité concernée de mobilier. Enfin, il faut ajouter quelques mots sur la numérotation des cagettes de la fouille de Monterfil II-année 1991. En 1996, Hervé Kerébel a décidé de classer les mobiliers des US par ordre croissant de 1 à n, afin d'harmoniser la méthode de rangement avec celle de Monterfil II-années 1992-1994. Or ce mode de classement n'était pas celui d'origine. Il n'y a donc plus de correspondances aujourd'hui entre les numéros d'US et les numéros de cagettes figurant sur les fiches Micromusées. Ce point ne présente toutefois que peu de conséquences sur notre travail puisque les couches restent assez vite localisables, mais il devait être signalé.

En définitive, si les fiches manuscrites ou imprimées de la base de données sont une aide précieuse, elles montrent aussi leurs limites, puisqu'une partie n'a pas été retrouvée et qu'une part non négligeable des collections entreposées au dépôt n'est pas prise en compte dans le logiciel Micromusée.

43 On a même retrouvé le crâne de la sépulture 3 au sein des cagettes en question. Il a été prélevé en motte et sans doute jamais été étudié.

44 La deuxième solution est la plus crédible au vu des premiers recoupements.

45 Le recensement des revêtements et pavages d'Audrey Le Merrer pour le site du Courtil Saint-Antoine montre qu'un minimum de 13 US est concerné.

N° inv. archéologique <i>22 1048106 P. 1. M8 / ... 43.1.01</i>			
Commune		Nom du site <i>C.S.A.</i>	
Date		N° contexte	
Opération n°		Nature	
Responsable		Titre	
Propriété		Protection	
AS GALLO-ROMAIN			
CERAMIQUE	METALLIQUE Fe Br Aut	VERRE	
SIG.	MONNAIE	RECIPIENT	
PAR. FINE	LINGOT	OBJ. PATE	
PLOMBIF.	OUTIL	VITRE	
END. ARG.	RECIPIENT	AUTRE	
ENGOBEE	ARME	PESON	
PEINTE	EL. VET.	FUSAIOLE	
A L'EPONGE	EL. AMEUB.	MEULE	
ROM-BRIT.	OBJ. PARURE	ARCHITECTURE.	
TERRA-NIG.	QUINCAIL.	TUI., BRIQ.	
SOMB. COM.	SCORIE	CLAYON.	
COH. CLAI.	AUTRE	ARCHI. MONUM.	
AMPHORE	ORGANIQUE	PLACAGE	
LAMPE	OS. HUM.	TESSELLE	
FIGURINE	OS. ANIM.	BETON, MORT.	
CREUSET	OBJ. TABL.	END. PEINTS	
AUTRE	EBAUCHE	STUCS	
STATUAIRE	COQUILLAGE	AUTRE	
AUTRE OBJ. PIER.	OBJ. CUIR	MOTS CLES	
PRELEVEMENT	BOIS MANUF.		
SEDIMENT	BOIS NON MANUF.		
SCORIE	GRAINES		
CH. DE BOIS	AUTRE		
Chronologie		Homogène	
Etat de l'objet	Intégrité	n° cagette	
A RESTAURER	ENTIER	CERAM	
BON ETAT	ARCHEOL. COMPL.	BRONZE	
DEGRADE	FRAG.	FER	
RESTAURE		OS	
		AUTRE	
Date et lieu de restaur.			
Lieu de dépôt			
Documentation			
RAPPORT N°			
DESSIN	PHOTOGRAPHIE		
MOULAGE	DIAPO COUL.	NEG. COUL.	ERTA
RADIO.	DIAPO NB	NEG. NB	
	POSIT. COUL.	POSIT. NB	
PLAN	STRATI.	AUTRE	
Bibliographie			
<i>A sac ma lavé ma trié</i>			

Fig. 60 Exemple d'une couche non lavée et triée du site du Courtil Saint-Antoine, l'US 43.

2.5.3. L'inventaire du petit mobilier métallique

Nous avons considéré que le travail et la publication de G. Le Cloirec sur les bronzes de Corseul, avant le développement de l'archéologie préventive, était une base solide et exhaustive (Le Cloirec 2001a). Il est complété par la publication des objets de Monterfil II, fer et autres métaux dans le DAF (Le Cloirec 2001b)⁴⁶. Ce mobilier a été rapatrié au sein du Sra-Bretagne et V. Gendrot s'est chargée de reconditionner certains objets, présentés lors d'exposition et qui n'avaient pas retrouvé leur sachet d'origine, grâce aux travaux de G. Le Cloirec. Quelques pièces ont aussi été découvertes dans les caquettes des rayonnages ou dans les vitrines du dépôt. Elles ne figurent pas dans les publications de G. Le Cloirec (Le Cloirec 2001a et 2001b). Ces objets sont maintenant isolés dans l'armoire métallique de Corseul, mais nous n'avons pas eu le temps d'en dresser la liste. Il reste aussi à isoler les quelques fragments de bronze provenant du *diagnostic* du *forum*, qui se trouvent au dépôt, et qui sont présumés appartenir à une statue (Chevet *et al.* 2009, fig. 20, p. 137).

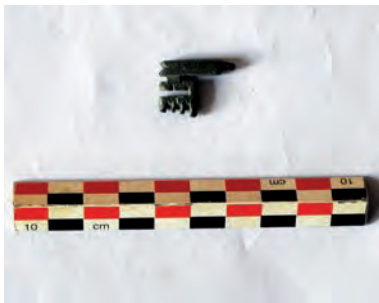


Fig. 61 Clef trouvée dans le bureau de l'ancienne société archéologique
© R. Ferrette, Inrap.

Nous avons également photographié dans le bureau de l'ancienne société archéologique trois objets inédits ou qui étaient présumés perdus. Le premier est une clef (**fig. 61**). L'enveloppe qui la contient mentionne qu'elle a été « trouvée en surface lors des travaux sur le terrain des sports ». L'année 1970 est accompagnée d'un point d'interrogation et la clef a été donnée à la société par l'abbé Marin. La date ne correspond pas à la création du terrain des sports qui a été fait en 1958. En revanche, les indications sont concordantes avec la clef 188 de la publication de G. Le Cloirec (Le Cloirec 2001, p. 97). L'auteur cite une clef disparue, découverte par l'abbé Marin en 1958 sur un chantier au lieu-dit le Ray. Il y a fort à parier que la clef trouvée dans le bureau de la société (VM Bur, carton 1, OM01 pour sa localisation), et qui ne figure pas au sein des fiches Micromusée en notre possession, correspond à celle mentionnée par G. Le Cloirec. Il fait d'ailleurs le rapprochement entre la clef 188 et la découverte de l'abbé (Le Cloirec 2001, p. 27), citée aussi dans le répertoire de G. Guennou (Guennou 1981, p. 23 et 25)⁴⁷. Le deuxième objet, en fer, est aussi un don de l'abbé Marin. L'enveloppe le décrit comme « un fragment de pointe de lance, forme lancéolide » (**fig. 62**). Une provenance est mentionnée, « Monterfil 1/57, le long d'un mur gallo-romain à droite de l'entrée ». Tout porte à croire que la pièce provient des abords du parc du château de Monterfil. En revanche, nous ignorons si les chiffres désignent le mois et l'année de sa découverte. Cet objet, dont l'attribution à la période antique n'est pas certaine, tout comme son interprétation, n'est signalé dans aucun document, notamment dans le répertoire de G. Guennou⁴⁸.

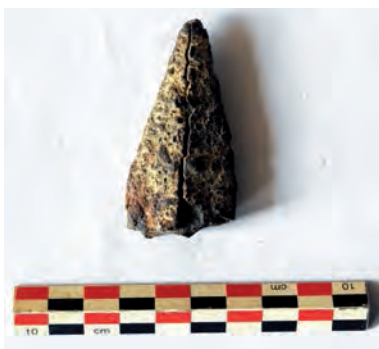


Fig. 62 Objet en fer trouvé dans le bureau de l'ancienne société archéologique
© R. Ferrette, Inrap.

Deux autres éléments en alliage cuivreux (référence VM Bur. Carton 1. OM 04), découverts aussi par l'abbé Marin, proviennent du même endroit, d'après la légende similaire de l'enveloppe (**fig. 63**).

⁴⁶ L'essentiel du mobilier en fer de Monterfil II et des fouilles des années 1980 est stocké dans un hangar annexe au dépôt et non chauffé. Nous n'avons pu vérifier leur état sanitaire car l'accès aux bacs est contraint par du matériel volumineux.

⁴⁷ Notons que G. Guennou p. 23 fournit une précieuse information concernant la *decumanus* 4, pratiquement invisible en prospection géophysique et qui traverse le terrain des sports. Il écrit que les ouvriers ont découvert une « route romaine » divisant la parcelle « en deux parties, dont une au nord occupait 1/3 de la surface ». L'axe est-ouest 4 a probablement été en grande partie détruit à l'occasion des terrassements du terrain des sports. En revanche, il n'est fait aucunement mention d'un deuxième *decumanus*, autrement dit la rue 3, sans doute parce que les terres de la partie nord du terrain ont été étalées au sud, afin d'obtenir une surface régulière et plane.

⁴⁸ Il est localisé dans le bureau sous la mention VM Bur. Carton 1. OM 02.



Fig. 63 Deux objets en alliage cuivreux fer trouvés dans le bureau de l'ancienne société archéologique © R. Ferrette, Inrap.

L'objet ansé correspondrait au numéro 173 du catalogue de G. Le Cloirec, également présumé perdu (Le Cloirec 2001, p. 91)⁴⁹. Il aurait été trouvé au Champ Mulon, où l'abbé Marin a fait des sondages (Guennou 1981, p. 19). L'enveloppe qui le contient montre à l'évidence qu'il pourrait provenir d'un tout autre secteur de la ville.

2.5.4. L'inventaire du numéraire et les premiers résultats (P.- A. Besombes, Sra-Bretagne)

En 2021 j'ai procédé au recollement de l'ensemble du mobilier numismatique provenant de Corseul :

- au dépôt de fouille de Corseul.
- dans les locaux de la société d'archéologie de Corseul (SAC) (monnaies conservées dans les réserves de la SAC et monnaies exposées dans les vitrines).

Dans le dépôt de fouille sont conservées les monnaies provenant des fouilles réalisées à Corseul depuis les années 1960, moins les quelques monnaies prélevées pour être présentées au Centre d'interprétation du Patrimoine (Coriosolis).

Dans les locaux de la SAC, nous avons retrouvé dans les réserves une partie des monnaies, provenant des fouilles des années 1960 à 1970, qui n'étaient pas présentes dans le dépôt de fouille. Dans le musée de la SAC, plusieurs dizaines de monnaies, dont celles du fond Ricordel sont présentées dans deux vitrines.

Certaines monnaies des fouilles des années 1960-70 sont manquantes et seuls subsistent parfois les sachets les ayant contenues ; cependant ces monnaies ont été inventoriées et identifiées en grande partie par F. Fichet de Clairefontaine et sont donc, pour la plupart, exploitables.

Au total nous arrivons aux chiffres suivants :

- Monnaies issues de fouilles y compris celles provenant de fouilles anciennes (XIX^e s., années 1950), à partir du moment où elles ont été identifiées ou sont identifiables de façon certaine dans les publications et à condition que leur provenance soit précise. Ces dernières ne sont au nombre que de 16 exemplaires soit :

- Monnaies des fouilles anciennes : 16 exemplaires.
- Monnaies des fouilles depuis les années 1960 jusqu'en 2021 : 1193 dont 728 pour la seule fouille de Monterfil II.

Total : 1209 monnaies (tab. 4).

- Monnaies de la SAC probablement d'origine locale pour la grande majorité d'entre elles :

- Monnaies exposées dans les vitrines du musée de la SAC : 89 dont 24 dans la salle Ricordel (fouilles et prospections).
- Monnaies du fonds SAC : 114 desquelles nous écartons 3 monnaies grecques autonomes, 3 monnaies byzantines en cuivre⁵⁰, peut-être issues de collections privées, et un lot homogène de 68 antoniniens de Tétricus I

⁴⁹ Nous sommes redevables à G. Le Cloirec d'avoir établi la correspondance et de nous avoir apporté des précisions sur sa nature. Un examen visuel est nécessaire pour confirmer en effet l'hypothèse d'une anse, car il pourrait s'agir d'une boucle.

⁵⁰ Bronzes à légendes grecques frappés dans la partie orientale de l'Empire. Ce type de monnaies se rencontre en Gaule mais les découvertes restent très rares. Même remarque pour les monnaies byzantines.

(271-274) à Carausius (286-293) provenant probablement d'un dépôt monétaire. Soit 41 monnaies dont 23 proviennent de la collection du chanoine Gourio constituée de monnaies de provenance locale (Merlat 1958).

Total : 130 monnaies.

J'ai scindé ces 1209 monnaies provenant des fouilles⁵¹ en deux lots : les monnaies de 15 avant J.-C. à 235 et les monnaies de 235 à 400.

Le premier lot devait faire l'objet d'une analyse qui se proposait donc d'étudier les monnaies du Haut Empire dès cette année ; néanmoins le temps nous a manqué pour la finaliser.

Dans cette optique il a été ventilé en deux sous-ensembles : monnaies de 15 avant J.-C. jusqu'en 96 et monnaies de 96 à 235.

Toutes les monnaies ont été converties dans leur valeur en as afin d'être en mesure de comparer les deux périodes, grossièrement le I^{er} s. et le II^e s. L'objectif est de mettre en parallèle les monnaies perdues au cours des deux siècles en termes de valeurs « circulantes » et non en termes de quantités de monnaies égarées afin d'approcher la question de la richesse relative qui s'échange sur le site durant les deux premiers siècles de son histoire. En d'autres termes, le I^{er} s. est-il un siècle plus prospère que le II^e s., et ce dernier amorce-t-il un certain déclin comme nous avons cru le discerner à partir des monnaies de Monterfil II ?

Les premiers constats semblent infirmer cette hypothèse et attester que le II^e s. ne marque pas un certain essoufflement de la ville. Par contre la vigueur et la précocité des débuts de la cité semblent confirmées par la valeur des espèces égarées au I^{er} s. en comparaison avec les trois autres cités de la péninsule bretonne et Jublains⁵². Cette prospérité des origines de la ville semble répondre à une romanité précoce dont témoignerait la présence d'autres mobiliers spécifiques (intailles et bronzes figurés) dont nous ferons l'étude uniquement sous cet angle⁵³. Ces premières observations sont à prendre avec prudence et devront être croisées avec l'étude d'autres types de mobiliers (céramiques fines, verrerie) et l'étude urbaine globale.

Pour le « Bas Empire », une approche en termes de valeur des monnaies perdues n'aurait pas de sens⁵⁴ et il s'agira plutôt de raisonner, de façon plus classique, à partir du volume des monnaies de fouille par comparaison avec le profil monétaire des autres capitales de cités de Bretagne. On tentera de fixer les rythmes du déclin urbain notamment à partir de quelques sites emblématiques comme la *domus* du Champ Mulon dans son dernier état (comparaison avec la *domus* du centre hospitalier de Carhaix) ou le site de Monterfil II.

Pour la question cruciale des modalités du retrait urbain au IV^e siècle, la cartographie des rares découvertes monétaires classées selon une périodisation fine sera déterminante.

51 Bien que de provenance locale, les monnaies de la SAC ont été écartées de ce travail dans la mesure où étant passées par différents filtres (nature des collectes, choix pour les besoins de la présentation « muséographique »), elles ne reflètent que très imparfaitement la circulation monétaire à Corseul par rapport au matériel provenant des fouilles. Les monnaies du I^{er} s. sont par exemple sous-représentées, les bronzes du II^e s. surreprésentés pour illustrer tous les règnes, les deniers quasiment absents etc...

52 À cet effet, j'ai compilé toutes les données dont je dispose pour les sites de Rennes, Vannes, Carhaix et Jublains. Travail déjà effectué pour les monnaies de 15 avant à 235 après.

53 Ces mobiliers ont déjà fait l'objet d'études spécifiques.

54 L'essentiel des monnaies sont en « bronze » et de nature fiduciaire.

Tableau 4 Inventaire générale des monnaies de Corseul (hors site de Monterfil II) © P.-A. Besombes, Sra-Bretagne.

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
1			XIXe s.			Coll. Aussant (Rennes). Propriété de M. Homery à Corseul	Philippe II (244-249)	Sesterce, revers Principi uventutis	Guy Guennou, 1981, p. 29-30.
2					L'Hôtellerie	1907, Le Clos du Bourg (L'hôtellerie)	Aurélien (270-275)	Antoninien. IMP AVRELIANVS AVG ; buste radiée à droite. R. VIRTVS MILITVM ; Aurélien debout à d. tenant haste et globe face à un soldat lui présentant une Victoire, et tenant une lance inversée.	A.-L., Harmois, 1912.
3	Coll. Guidon		1952		Fouilles de 1952, place du Grand Temple.		Néron (54-68)	Dupondius (?) indéterminé. 11,46	
4	A.B., LXIV, 1957, p 116-110;	P. Merlat	1957		Bordure de la la RN de Dinan à Plancoët et du Clos Julio	Découverte fortuite	Claude I (41-54)	Dupondius (Antonia) RIC I2 92 41-42 (13,12 g.)	
5	A.B., LXIV, 1957, p 116-110;		1957				Vespasien (69-79)	Sesterce (19,89 g.) U 5	
6	A.B., LXIV, 1957, p 116-110;		1957				Domitien (81-96)	As RIC II2 707 Rome 90-91 (13,50 g.)	
7	A.B., LXIV, 1957, p 116-110;		1957				Hadrien (117-138)	Sesterce (19,97 g.) U 5	
8	A.B., LXIV, 1957, p 116-110;		1957				Antonin le Pieux (138-161)	As (Diva Faustina) RIC III 1169, après 141 (9,83 g.)	
9	A.B., LXIV, 1957, p 116-110;		1957				Marc Aurèle (161-180)	Sesterce (Faustine II) RIC III 1651 161-176 (25,91 g.)	
10	A.B., LXIV, 1957, p 116-110;		1957				Gallien (260-268)	Antoninien RIC V 245 Rome 267-268 (2,83 g.)	
11	A.B., LXIV, 1957, p 116-110;		1957				Claude II (268-270)	Antoninien RIC V 157 Milan 2è émission (2,95 g.)	
12	A.B., LXIV, 1957, p 116-110;		1957				Victorin (269-271)	Antoninien Elmer 682 Trèves, 3è émission (2,46 g.)	
13	A.B., LXIV, 1957, p 116-110;		1957				Constantin I (306-337)	Nummus CONSTANTINI MAX AVG //ST RIC VII 140 Ticinum 320-321	
14	A.B., LXIV, 1957, p 116-110;		1957				Constantin I (306-337)	Nummus CONSTANTINI MAX AVG //ST RIC VII 140 Ticinum 320-321	
15	A.B., LXIV, 1957, p 116-110;		1957				Tétricus I (271-274) ?	Imitation radiée ? (2,12 g.)	
16	1074	S. Guidon	1965	FP	Champ Mulon	M. 65-1	Hadrien (117-138)	Denier	
17	1074		1965			M. 65-3	Constantin I (306-337)	Nummus (non décrit)	
18	1074		1965			M. 65-4	Constantin I (306-337)	Nummus (non décrit)	
19	1074		1965			M. 65-2	Tétricus I (271-274) ?	Antoninien (fragment)	
20	1075	S. Guidon	1966	FP	Champ Mulon	M. 66-2	Hadrien (117-138)	Sesterce IMP CAESAR TRAIAN HADRII buste drapé et cuirassé vu de trois quarts en avant R/ personnage féminin debout à g. tenant un globe.	
21	1075		1966			M. 66-1	Gaule	Statère coriosolite (étudié par Colbert de Beaulieu). Classe III, poids : 4,74 g.	
22	1075		1966				Constantin I (306-337)	Nummus. SOLI INVICTO COMITI A/S // - (U 3). (2,60 g)	158

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
23	1076		1967			M. 67-1	Constance II (337-361)	Maiorina type FEL TEMP REPARATIO LG galère (imitation de Lyon) 348.	
24	428	B. Chiché	1968	FP	Champ Mulon	M. 68-7	Auguste (27 av.-14 ap.)	As Lyon Ib, RIC I2 230, 7-3 av. J.-C. U 2	
25	428		1968			M. 68-8	Gaule	Statère coriosolite classe V	
26	428		1968			M. 68-6	Néron (54-68)	As. A nettoyer. R. Victoire.	
27	428		1968			M. 68-5	Néron (54-68)	As. IMP NERO CAESAR AVG P M TR P P P ; tête nue à droite. R/ S C Victoire au bouclier. RIC I2 540, Lyon, 67. U 3	
28	428		1968			M. 68-4	Vespasien (69-79)	As ; Domitien César (Spes) RIC I2 1290, Lyon 77-78 U 3	
29	428		1968			M. 69-5	Victorin (269-271)	Antoninien. Type Invictus. (1,81 g.). Flan incomplet et forte usure.	142
30	428		1968			M. 68-3	Constantin I (306-337)	Nummus CONSTANTINVS NOB CAES R/ CONSERVATORES VRBS SVAE R * Q Rome assise dans un temple à six colonnes RIC VI 196 Rome automne 307. U 3. (5,38)	155
31	428		1968			M. 68-1	Constantin I (306-337)	Nummus IMP CONSTANTINVS P F AVG SOLI INVICTO COMITI T/F //PLG RIC VII 20 Lyon 314-315. (2,84).	159
32	428		1968			M. 68-2	Constantin I (306-337)	Nummus CONSTANTINVS P F AVG R/PRINCIPI INVENTVTIS * // PLN RIC VII 132 Londres 318. (4,23 g.).	156
33			1968			M. 68-9		Monnaie en argent non identifiée.	
34	429	B. Chiché	1969	FP	Champ Mulon	M. 69-12	Gaule	Bronze frappé « Vandelos » LT 7988-7981	
35	429		1969			M. 69-13	Gaule	Turons. Potin « à la tête diabolique »	
36	429					M. 69-6	Gaule	Denier type Togirix BN 5550	
37	429		1969			M. 69-10	Auguste (27 av.-14 ap.)	Denier, RIC I2 207, Lyon 2 av.-4 ap. J.-C.	SAC n° -
38	429		1969				Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon II, RIC I2 245, 13-14 ap. (6,48 g.). Pas dans rapport.	187
39	429		1969			M. 69-11	Auguste (27 av.-14 ap.)	As Nîmes Ib, RPC I 522-523, 16/15-9 av. Moitié.	SAC n° 10
40	429		1969			M. 69-9	Caligula (37-41)	As Germanicus. RIC I2 35, 37-38.	SAC n° -
41			1970			M. 70-6	Claude I (41-54)	As. RIC I2 100. Espagne, atelier I, graveur A. 41-42	SAC n° -
42	429		1969			M. 69-15	Vespasien (69-79)	Dupondius. IM[P C]AES VES[IPASIAN] AV[G] [COS] VIII [P P] ; t. à d. FIDES PVBLICA ; Fides debout à g. S C. (11,22 g.). Pas dans rapport.	32 (monnaie manquante)
43	429		1969			M. 69-16	Trajan (98-117)	Dupondius. Imitation. RIC II 382. Atelier local, 98-99.	16
44	429		1969			M. 69-8	Marc Aurèle (161-180)	Dupondius. M ANTONINVS AVG TR P XXXVII, t. ra. À d. IMP VI COS III S C ; Jupiter assis à g. RIC III 1065, 172-173. (11,85 g.).	69 (monnaie manquante)
45	429		1969			M. 69-14	Commode (180-192)	Sesterce. M. COMMODVS ANTONINVS AVG PIVS ; t. l. à d. HILARITAS COS III P P S C ; Hilaritas debout à g. RIC III 377 (BMC IV 783 vérifier). 183. Pas dans rapport. Monnaie coulée. 22,29.	85
46			1969			M. 69-7	Philippe II (238-244)	As	SAC n° 69

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
47			1969			M. 69-3	Gallien (260-268)	Antoninien. R. ORIENS AVG Z /.	SAC n° 38
48	429		1969			M. 69-2	Constantin I (306-337)	Nummus. Constantini max aug, couronne de lauriers. 1,87	153
49	429		1969			M. 69-1	Valentiniens	Aes 3 Securitas reipublicae 364-378. (1,57 g.)	171
50			1969			M. 69-4	Gallien (253-260)	GALLIENVS P F AVG ; tête radiée à droite. R. VICT GERMANICA ; Victoire tournée à droite, sur un globe entre deux captifs. Elmer 57-59e, Trèves.	
51	430	B. Chiché	1970	FP	Champ-Mulon	M. 70-2	Vespasien (69-79)	Dupondius. U 5. (9,89 g.).	36 (monnaie manquante)
52	430		1970			M. 70-3	Néron (54-68)	As. IMP NERO CAESAR AVG [; tête nue à droite. cmque SPQR. R. S C ; Victoire à gauche. 7,67 g.	28 (monnaie manquante)
53	430		1970			M. 70-1	Domitien (81-96)	As. IMP CAES DOMITIANVS . COS VIII Pallas à d. (7,83 g.).	41 (monnaie manquante)
54	430		1970			M. 70-4	Tétricus I (271-274)	Imitation radiée	
55			1970			M. 70-5	Marc Aurèle (161-180)	Dupondius.	
56	430		1970		Clos-Julio	M. 70-13	Auguste (27 av.-14 ap.)	As (moitié) de Nîmes III (8,78 g.). Pas dans rapport.	5 (monnaie manquante)
57	430		1970			M. 70-14	Auguste (27 av.-14 ap.)	As (moitié) de Nîmes III (9,45 g.). Pas dans rapport.	7 (monnaie manquante)
58			1970			M. 70-11	Hadrien (117-138)	Sesterce U 2. HADRIANVS AVGVSTVS P P. HILARITAS P R S C / COS III. U 3.	SAC n° 13
59	430		1970			M. 70-10	Marc Aurèle (161-180)	Dupondius. IMP VI. RIC III 1040. 11,79 g.	68 (monnaie manquante)
60	430		1970			Sous couche d'abandon destruction. M. 70-9	Sévère Alexandre (222-235)	Denier RIC IV 184, Rome 228-231. 2,33	92
61	430		1970			M. 70-8	Constant ou Constance II	Nummus type Victorie dd Imitation. 341-348. (1,49 g.)	172
62			1970			M. 70-12	Constant ou Constance II	Nummus (imitation), GE 1. (0,90 g.). pas dans rapport.	198
63	1073	B. Chiché	1971	FP	Champ-Mulon	M. 71-7	Auguste (27 av.-14 ap.)	As (moitié) de Nîmes III (11,83 g.).	6 (monnaie manquante)
64						M. 71-8	Antonin le Pieux (138-161) (Diva Faustina)	Dupondius. R. AVGVSTA. U 5.	SAC n° 71-5
65	1073		1971			Couche de destruction. M. 71-3	Marc Aurèle (161-180) (L. Verus)	Dupondius. TR P. (12,95 g.).	82 (monnaie manquante)
66						M. 71-4	Marc Aurèle (161-180)	Sesterce. [IMPERATOR] COS III ; Victoire debout, tenant une palme.	48 (monnaie manquante)
67	1073		1971			M. 71-2	Trajan (98-117)	Sesterce REX P. U 5. 20,84.	44 (monnaie manquante)
68	1073		1971			M. 71-1	Trajan (98-117)	Sesterce U 5. 20,84.	48 (monnaie manquante)
69			1972	FP	Champ-Mulon	M. 71-6	Trajan (98-117)	Sesterce (21,98) (les 3 sesterces collés ensemble)	47 (monnaie manquante)
70			1972				Marc Aurèle (161-180)	Sesterce (23,54). TR P	47 (monnaie manquante)
71			1972			M. 71-5	Faustine I ou II indéterminé.	Sesterce (24,15)	47 (monnaie manquante)
72			?		Champ-Mulon ?		Néron (54-68)	As (Victoire). (7,14 g.).	25

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
73	425	J.-P. Bardel	1973	FPU	Carrefour de Languenau et chemin Saint-Jean		Caligula (37-41)	As (Agrippa) RIC I2 38, 37-38	
74	425		1973				Vespasien (69-79)	As IMP CAES VESPASIAN AVG P...TR R/ FORTVNAE REDVCI C. 351	
75	425		1973				Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon II, RIC I2 245, 13-14 ap.	
76	425		1973				Hle s.	As ?	
77	425		1973				Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon II, RIC I2 245, 13-14 ap. U 5	
78	1426	M. Clément	1984	FPU	Monterfil I		Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon II, RIC I2 233, 10-12 ap. 7,713.	SAC n° 6
79	1426		1984				Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis, Lyon II, RIC I2 246, 13-14 ap. Imitation.	SAC n° 8
80			1984	FPU	Cabinet médical	Sud de l'église du bourg	Auguste (27 av.-14 ap.)	As moitié. Nimes lb.	SAC n° 5
81							Auguste (27 av.-14 ap.)	As. Lyon lb, RIC I2 230. 6,132.	SAC n° 7
82	1526	M. Batt	1984				Auguste (27 av.-14 ap.)	As. Lyon lb, RIC I2 230. 11,359.	SAC n° 1
83			1984				Victorin (269-271)	1 antoninien Elmer 732 (Cologne). (2,66 g.).	Dépôt
84	1527	J.-P. Bardel	1984	FPU	Le Chemin du Ray I		Caligula (37-41)	Denier (fourré) [C CAESAR] AVG GERM P [M TR POT] tête laurée à droite. R/ [AGRIPPINA NAT C CAES AVG GERM] buste d'Agrippine à droite. Atelier de faussaires RIC I2 22 prototype Lyon 37-41.	SAC n° 2
85	1527		1984				Antonin le Pieux (138-161)	Denier ANTONINVS AVG PIVS P P [R/ TR POT COS III la louve et les jumeaux dans une grotte RIC III 95 Rome 140-143.	
86	1527		1984				Marc Aurèle (161-180)	(Dupondius RIC III 801) Rome 161. (bien conservé)	SAC n° 8
87							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée. Type Virtus. 1,262. D. : 16.	SAC n° 1
88	2380	F. Fichet	1985	FSP	Salle des Fêtes		Gaule	Petite monnaie en argent (0,80 g.) tête à droite R/ amphore ?	SAC n° 42 ?
89	2380		1985				République	Denier L. Papius Celsus RRC 472/1 (2,78 g.). U 4/5.	Dépôt
90	2380		1985				Auguste (27 av.-14 ap.)	(As (moitié) de Nimes III (8,823 g.)). = As (moitié) République	SAC n° 27
91	2380		1985				Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis, Lyon II, RIC I2 246, 13-14 ap. (2,9 g.)	SAC n° 37
92	2380		1985				Auguste (27 av.-14 ap.)	As Lyon III (imitation) (8,3 g.). Lyon II, RIC I2 245.	SAC n° 34
93	2380		1985				Auguste (27 av.-14 ap.)	As Lyon III coup de poinçon au droit	SAC n° 43
94	2380		1985				Claude I (41-54)	Denier TI CLAVD CAESAR AVG P M TR P[R/ SPQR P P OB C S (2,51 g.) rogné et fines entailles.	Dépôt
95	2380		1985				Claude I (41-54)	As type Libertas (8,416 g)	SAC n° 38
96	2380		1985				Claude I (41-54)	As type indéterminé	SAC n° 45
97	2380		1985				Néron (54-68)	Dupondius IMP NERO CAESAR AVG [R/ Victoire (10,00 g.)	SAC n° 25
98	2380		1985				Trajan (98-117)	Sesterce IMP CAES NERVAE TRAIANO AVG GER DAC P M TR P COS V P P R/ SPQR OPTIMO PRINCIPI S C Pax assise à gauche (22,225 g) RIC II 419	
99							Domitien (81-96)	Sesterce. R/ lovi victori. 22,24. U 4	SAC n° 26

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
100							Domitien (81-96)	As. Identification à confirmer.	SAC n° 29
101	2380		1985				Hadrien (117-138)	Sesterce [HADRIANVS AVG] COS III P P R/Fortuna assise à gauche ? (21,806 g).	SAC n° 33
102							Hadrien (117-138)	Sesterce. R : Spes. RIC III 790	SAC n° 42
103	2380		1985				Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce RIC III 716, 43 (22,068 g)	SAC n° 24
104	2380		1985				Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce RIC III 597a, 140-144 (18,650 g.)	SAC n° 31
105	2380		1985				Antonin le Pieux (138-161) (Faustine I)	Sesterce RIC III 1399, 144-146 (9,55 g.)	
106							Marc Aurèle (161-180) (Faustine II)	Dupondius. FAVSTINA AVGVSTA. S C Junon debout à g. RIC III 1647 (as).	SAC n° 30
107	2380		1985				Divo Claudio	Imitation D. 10 mm	
108	2380		1985				Tétricus I (271-274)	Imitation. 0,707 D 14 (Laetitia).	SAC n° 23
109								Imitation. 0,646 D 9 (Laetitia ?)	SAC n° 49
110								Imitation. 0,651. D. : 6 (minime).	SAC n° 47 (?)
111								Imitation. 1,125. D. : 15	SAC n° 35
112								Imitation. 0,984. D. : 13	SAC n° 39
113								Imitation. 0,310. D. : 10 (Laetitia)	SAC n° 32 (?)
114								Imitation. 0,240 D. : 8,9	
115								Imitation. 0,447 D. : 10,1 (Laetitia)	Dépôt
116								Imitation. 1,29 g. D. : 13,3 mm.	Armoire PA
117	2380		1985				Constantin I (306-337)	Nummus VIRTVS EXERCITI (1,91 g.) (2,41 g.)	Dépôt
118	2380		1985				Constantin I (306-337)	Gloria exercitus 1 étendard 0,405 g. D 11 mm, incomplète. Imitation GE 1.	SAC n° 36
119	2380		1985				Constantin I (306-337) (Urbs Roma)	. PLG 1,802 g. D 16,3 mm.	Dépôt
120	2380		1985		Secteur église du bourg	Découverte ancienne citée dans Fichet RAP 2380	Théodose I (379-395)	Aes 4 Victoria auggg ? Fin IV-début Ve s.	
121	2380		1985				Arcadius (395-408)	Aes 4 Victoria auggg ? Fin IV-début Ve s.	
122		F. Fichet	1986	FPU	Courtil Saint-Antoine		Marc Antoine	Denier. Coup de poinçon au revers.	SAC n° 16
123			1986				Auguste (27 av.-14 ap.)	As moitié. Nîmes III. 8,823.	SAC n° 9
124			1986				Auguste (27 av.-14 ap.)	As. Lyon Ib RIC I2 230. Identification à confirmer.	SAC n° 20
125			1986				Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon II, RIC I2 233, 10-12 ap. U 2.	SAC n° 21
126			1986				Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis. Lyon II.	SAC n° 19
127			1986				Néron (54-68) ?	As. A nettoyer.	SAC n° 18
128			1986				Vespasien (69-79)	Dupondius. Rome. U 5.	SAC n° 15
129			1986				Ile s.	Sesterce. A nettoyer.	SAC n° -

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
130			1986				Constantin I (306-337)	Nummus. IMP CONSTANTINVS P F AVG ; buste l. et cuir. À d. MARTI CON-SERVATORI T/F//PTR. (4,16 g.). RIC VII 69, Trèves, 313-315. Puits 2.	Dépôt
131							Constant (337-350)	Nummus. D. tête à gauche. R. GE 1 /M. Imitation	SAC n° 17
132		Fichet de Cl.	1988				République	As (moitié). 7,39 g. Fosse 2, C.b.	Armoire-forte PA
133							Claude I (41-54)	As. Tête nue à gauche. S C ; Minerve. RIC I2 100. 6,95. Atelier officiel indéterminé. Fosse 2, C. b.	
134							Tétricus I (271-274)	Imitation. (moitié). Type indéterminé. 0,69 g. D. : 14,5 mm. Fosse 2, C. b.	
135							Tétricus I (271-274)	Minime. Type indéterminé. 0,51 g. D. : 9,5 mm.	
136	810	H. Kérébel	1992	FP			Auguste (27 av.-14 ap.)	As. Lyon II. RIC I2 245, 13-14 ap. (11,01 g.). S. XXIV. US 526/2.	Dépôt
137							Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon II, RIC I2 233, 10-12 ap.	
138	810		1992				Tétricus I (271-274)	Imitation.	
139							Tétricus I (271-274)	Imitation.	
140							Tétricus I (271-274)	Imitation.	
141							Tétricus I (271-274)	Imitation.	
142							Tétricus I (271-274)	Imitation.	
143							Tétricus I (271-274)	Imitation.	
144							Tétricus I (271-274)	Imitation.	
145							Tétricus I (271-274)	Minime.	
146							Tétricus I (271-274)	Minime.	
147							Tétricus I (271-274)	Minime.	
148			1994		Sondage route de Languenon		Antonin le Pieux (138-161)	Dupondius. Tête radiée à droite. S C ; personnification debout à gauche. 10,50 g. U .	Armoire-forte PA
149							Constantin I (306-337)	Nummus. Constantin II. Buste lauré et cuirassé à droite. Type Gloria exercitus (2 étendards). U 1.	
150	1492	A. Provost	1995-98	FP	Haut-Bécherel		Gaule	Statère coriosolite, classe V.	
151	1492						Gaule	Quart de statère coriosolite, classe V ou VI	
152	1492						Gaule	Quart de statère coriosolite, classe V ou VI	
153	1492						Gaule	Billon armoricain	
154	1492						Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce (coulé?), Marc Aurèle, RIC III 1359b, 161	
155	1492						Victorin (269-271)	Antoninien, fragmentaire.	
156	1492						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local, 0,57 g.	
157	1492						Tétricus I (271-274)	Antoninien, , atelier local, type Laetitia ? 2,16 g. 275-283.	

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
158	1492						Tétricus I (271-274)	Antoninien, , atelier local, type Hilaritas, 0,49 g., 275-283.	
159	1492						Tétricus I (271-274)	Minime, type Spes, 283-début du I ^{er} s., 0,34 g.	
160	1835	P. Chevet	2002	Diag.	L'École	Forum, tranchée de récupération	Caligula (37-41)	As (Agrippa) RIC I2	
161	1835		2002			HS	Constantin I (306-337)	Non décrite	
162	2096	R. Ferrette	2005	Diag.	L'Hôtellerie		Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon II, RIC I2 245 13-14 ap. (?)	
163	2096		2005				Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis, Lyon II, RIC I2 246, 13-14 ap.	
164	2096		2005				Antonin le Pieux (138-161)	Dupondius RIC III 810 145-161	
165	2324	R. Ferrette	2008	Diag.	40 rue de l'Arguenon		Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce Diva Faustina RIC III 1116 141-161	
166	2788	R. Ferrette	2012	Diag.	Le Chemin du Ray		Auguste (27 av.-14 ap.) ?	Semis	
167	2788		2012				Claude I (41-54)	Dupondius RIC I 94, atelier de faussaires.	
168	2788		2012				Trajan (98-117)	Denier (fourré) RIC II 115, prototype Rome 115.	
169	2788		2012				Hadrien (117-138)	Denier RIC III 85 Rome 119-122.	
170	2788		2012				I ^{er} s.	Dupondius ou as	
171	2788		2012				Tétricus I (271-274)	Antoninen imitation 274-275.	
172	2788		2012				Tétricus I (271-274)	Antoninen imitation type Hilaritas 275-283	
173	2788		2012				Tétricus I (271-274)	Antoninen imitation 274-275 type indéterminé 275-283.	
174	2954	R. Ferrette	2014	Fouille	40 rue de l'Arguenon		Auguste (27 av.-14 ap.)	As Lyon II, atelier local 7 av-14	
175	2954		2014				Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon II, RIC I2 245, 13-14.	
176	2954		2014				Tibère (14-37)	As DAP RIC I2 81 atelier officiel gaulois 22/23-33	
177	2954		2014				Tibère (14-37)	As DAP RIC I2 81 atelier local gaulois 22/23-33	
178	2954		2014				Claude I (41-54)	As RIC I2 100 atelier local gaulois 41-42.	
179	2954		2014				Néron (54-68)	As RIC I2 447-450 Lyon 65.	
180	2954		2014				Néron (54-68)	As Rome ? 64-68	
181	2954		2014				Vespasien (69-79)	As Titus Lyon 77-78	
182	2954		2014				Domitien (81-96)	As	
183	2954		2014				Empereur indéterminé du I ^{er} s.	As imitation Claude I ou Néron ?	
184	2954		2014				Empereur indéterminé du I ^{er} s.	As	
185	2954		2014				Tétricus I (271-274)	Antoninen imitation type indéterminé 275-283	
186	2954		2014				Constant (337-350)	Aes 4 Héléne Pax publica atelier local vers 340.	
187	2954		2014				Constant (337-350)	Aes 4 Gloria exercitus 1 étendard atelier local vers 340.	
188	2928	R. Ferrette	2013	DP	Val de Gravel		Gaule	Statère coriosolite classe IV	
189	2928		2013				République	As oncial (moitié)	

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
190	2928		2013				Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis, Lyon II, RIC I2 246, 13-14.	
191	2928		2013				Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis, Lyon II, RIC I2 246, 13-14 ap.	
192	2928		2013				Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis, Lyon II, RIC I2 246, 13-14 ap.	
193	2928		2013				Tétricus I (271-274)	Antoninen imitation type Hilaritas 275-283	
194	2928		2013				Constantin I (306-337)	Constantinopolis RIC VII 563 Trèves 334-335.	
195	2928		2013				Constantin I (306-337)	Urbs Roma atelier local après 336	
196	2928		2013				Constantin I (306-337)	Gloria exercitus 1 étendard atelier officiel ind. 336-337	
197	2928		2013				Constant (337-350)	Théodora Pietas romana avant avril 340.	
198	2928		2013				Constant (337-350)	Aes 4 Virtus augg n Trèves avant avril 340.	
199	2811		2013	DP	1, rue du Temple de Mars		Auguste (27 av.-14 ap.)	As (coulé?), Nîmes Ib, RPC I 523, 16/15-10 av.	
200	2811						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon Ib, RIC I2 230, 7-3 av.	
201	2811						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon Ib, RIC I2 233, 10-13 ap.	
202	2811						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon II, RIC I2 245, 13-14 ap.	
203	2811						Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis, Lyon II, Giard 98 ou RIC I2 246,10-14 ap.	
204	2928/2928 /3180	N. Menez	2014-15	DP-OSE	Val de Gravel		Gaule	Statère riedon classe I	
205	2928/3180						Gaule	Statère riedon classe I	
206	2928/3180						Gaule	Statère coriolosolite classe I	
207	2928/3180						Gaule	Statère coriolosolite classe III	
208	2928/3180						Gaule	Statère coriolosolite classe II	
209	2928/3180						Gaule	Statère riedon classe VII	
210	2928/3180						Gaule	Statère riedon classe II	
211	2928/3180						Gaule	Statère riedon classe II	
212	2928/3180						Gaule	Statère coriolosolite classe II	
213	2928/3180						Gaule	Statère coriolosolite classe III ?	
214	2928/3180						Gaule	Statère coriosolite de classe indéterminée	
215	2928/3180						Gaule	Statère coriosolite de classe indéterminée	
216	2928/3180						Gaule	Statère coriosolite de classe indéterminée	
217	2928/3180						République	As (moitié)	
218	2928/3180						Auguste (27 av.-14 ap.)	As (moitié) Lyon ou Vienne	
219	2928/3180						Caligula (37-41)	As Agrippa	
220	2928/3180						Claude I (41-54)	As RIC I2 100 atelier local gaulois, poids faible (Néron)	
221	2928/3180						Titus (79-81)	Denier (fourré) RIC II 357, 80-81.	
222	2928/3180						Trajan (98-117)	Dupondius, portrait B3 (104-107), fruste	
223	2928/3180						Hadrien (117-138)	Denier (fourré?), RIC II 267, 134-138.	
224	2928/3180						Hadrien (117-138)	As, RIC II 546a, 118 U4	
225	2928/3180						Antonin le Pieux (138-161)	Dupondius, RIC III 909, 152-153. U3	

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
226	2928/3180						Sévère Alexandre (222-235)	Denier (Julia Mamaea) RIC IV/1 343.	
227	2928/3180						Valérien I (253-260)	Antoninien (Salonine), RIC V 26, Rome, 253.	
228	2928/3180						Gallien (260-268)	Antoninien, atelier indéterminé,	
229	2928/3180						Postume (260-269)	Antoninien, E. 125, Trèves, 260. Manque 1 tiers de la monnaie. Monnaie volontairement détériorée.	
230	2928/3180						Postume (260-269)	Antoninien, E 568, Trèves, 268.	
231	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Antoninien, E 789, Cologne, 273-274.	
232	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Antoninien, E 788, Cologne, 274.	
233	2928/3180						Tétricus II (271-274)	Antoninien, atelier local 274, Cologne 273. 2,02 g.	
234	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local 275-283, Pax aug 1,65 g.	
235	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local 275-283, Pax aug 1,05 g.	
236	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local 275-283, Pax aug, 1,42	
237	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local 275-283, autel 2,79 g.	
238	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local 275-283, Spes aug 2,04 g.	
239	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local 275-283, type indéterminé 1,14 g.	
240	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local 275-283, type indéterminé 1,06 g.	
241	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local 275-283, type indéterminé 0,77 g.	
242	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local 275-283, type indéterminé 0,89 g.	
243	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local 275-283, type indéterminé 1,22 g.	
244	2928/3180						Tétricus I (271-274)	Minimus atlier local, 283-début IVe s. 0,44 g.	
245	2928/3180						Divo Claudio	Antoninien, autel à caissons, atelier local gaulois, après 271.	
246	2928/3180						Constantin Ier (306-337)	Nummus, atelier indéterminé, 2,43 g. 1/96e. 315-318.	
247	2928/3180						Constantin Ier (306-337)	Nummus, atelier local, Trèves 319.	
248	2928/3180						Constantin Ier (306-337)	Nummus, RIC VII 389, Trèves 323.	
249	2928/3180						Constantin Ier (306-337)	Nummus, RIC VII 537, Trèves, 332-333.	
250	2928/3180						Constantin Ier (306-337)	Nummus, RIC VII 586, Trèves, 335-337.	
251	2928/3180						Constantin Ier (306-337)	Nummus, Constant, 335-337.	
252	2928/3180						Constantin II (337-340)	Nummus, GE 2, Lyon ? 337-340.	
253	2928/3180						Constant (337-350)	Nummus, RIC VIII 58, Arles, après avril 340.	
254	2928/3180						Constantin II (337-340) ou Constant (337-350)	Nummus, GE 2, atelier irrégulier, 1,26 g. 336-337 ou après.	

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
255	2928/3180						Constant (337-350)	Nummus, GE 2, atelier irrégulier, 1,34 g. Trèves 340 ou après.	
256	2928/3180						Gratien (367-383)	Aes 3, RIC IX 15/xiv(c), Arles 371-375.	
257	2933/3574	R. Ferrette	2014-2018	DP-OSE	La Métrie I		Gaule	Statère coriosolite classe I	
258	2933/3574						Gaule	Statère coriosolite classe IV	
259	2933/3574						République	Denier, RRC 417/1a, Rome, 62 av.	
260	2933/3574						République	As (moitié) 9,68 g.	
261	2933/3574						République	As (moitié) 9,3 g.	
262	2933/3574						République	As (moitié) 8,88 g.	
263	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	Denier (fourré), RIC I2 207, atelier de faussaires, 2 av-4 ap.	
264	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	Denier, RIC I2 207, atelier de faussaires, 2 av-4 ap.	
265	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	As (moitié) Nîmes Ib, RPC I 523,16/15 – 10 av.	
266	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	As (moitié), Nîmes Hll, 16/15 av-14 ap.	
267	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon Ia, Giard 117, Lyon (atelier « auxiliaire), 10-7 av.	
268	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon Ia, RIC I2 230, 7-3 av.	
269	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon Ia, RIC I2 230, 7-3 av.	
270	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon Ia, RIC I2 230, 7-3 av.	
271	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon Ia, RIC I2 230, 7-3 av.	
272	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, RIC I2 230, Lyon, 7-3 av. ?	
273	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon Ia, RIC I2 230, 7-3 av.	
274	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis, Lyon II, RIC I2 246, 13-14 ap.	
275	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis, Lyon II, RIC I2 246, 13-14 ap.	
276	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis, Lyon II, RIC I2 246, 13-14 ap.	
277	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon I ou II	
278	2933/3574						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon I ou II. Atelier local ?	
279	2933/3574						Caligula (37-41)	As, RIC I2 35 ou 50, 9,56 g.	
280	2933/3574						Claude I (41-54)	As, RIC I2 100, Atelier local, 4,35 g.	
281	2933/3574						Néron (54-68)	As, Victoire, Lyon 64-68, 5,37 g.	
282	2933/3574						Vespasien (69-79)	As, Lyon 72. 7,97 g. U 5.	
283	2933/3574						Domitien (81-96)	As, 5,66 g.	
284	2933/3574						Domitien (81-96)	As, 5,14 g.	
285	2933/3574						Domitien (81-96)	Sesterce, 15,79 g.	
286	2933/3574						Trajan (98-117)	Dupondius, portrait B3 (104-107), fruste	
287	2933/3574						Flaviens ?	Sesterce, 17,63	

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
288	2933/3574						Empereur indéterminé du ler s.	As	
289	2933/3574						Empereur indéterminé du ler s.	As ou semis.	
290	2933/3574						Empereur indéterminé du ler s.	As	
291	2933/3574						Empereur indéterminé du ler s.	As	
292	2933/3574						Empereur indéterminé du ler s.	As	
293	2933/3574						Empereur indéterminé du ler s.	As	
294	2933/3574						Empereur indéterminé du ler s.	As	
295	2933/3574						Empereur indéterminé du ler s.	As	
296	2933/3574						Empereur indéterminé du ler s.	As	
297	2933/3574						Trajan (98-117) ?	As, 6,38 g.	
298	2933/3574						Trajan (98-117)	Sesterce, 98-99, 21,56 g.	
299	2933/3574						Trajan (98-117)	Denier, RIC II 343, 114-117.	
300	2933/3574						Hadrien (117-138)	As, RIC II 579, 119-121/2, 8,67 g.	
301	2933/3574						Hadrien (117-138)	As, 125-128, 6,06 g.	
302	2933/3574						Hadrien (117-138)	Dupondius, 7,46 g	
303	2933/3574						Hadrien (117-138)	Sabine, dupondius, RIC II 1023, 9,33 g.	
304	2933/3574						Antonin le Pieux (138-161)	As, 4,5 g.	
305	2933/3574						Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce, Diva Faustina, RIC III 1190, 19,26 g.	
306	2933/3574						Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce, 21,74 g.	
307	2933/3574						Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce, 22,23 g.	
308	2933/3574						Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce, 17,37 g.	
309	2933/3574						Marc Aurèle (161-180)	Sesterce, Faustine II, RIC III 1638, 16,38 g.	
310	2933/3574						Marc Aurèle (161-180)	Sesterce, Diva Faustina, RIC III 1638	
311	2933/3574						Marc Aurèle (161-180)	Sesterce, Diva Faustina, RIC III 1692, 17,62 g.	
312	2933/3574						Marc Aurèle (161-180)	Dupondius, 10 g.	
313	2933/3574						Marc Aurèle (161-180)	Sesterce, Diva Faustina, RIC III 1696, 15,6 g.	
314	2933/3574						Commode (180-192)	Sesterce, 12,71 g.	
315	2933/3574						Commode (180-192)	Sesterce, Divus Marcus, RIC III 663, 5,26 g.	

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
316	2933/3574						Empereur indéterminé du lie s.	Sesterce.	
317	2933/3574						Empereur indéterminé du lie s.	Sesterce.	
318	2933/3574						Empereur indéterminé du lie s.	As.	
319	2933/3574						Empereur indéterminé du lie s.	As.	
320	2933/3574						Septime Sévère (193-211)	As, atelier local (coulé), 3,29 g.	
321	2933/3574						Sévère Alexandre (222-235)	Sesterce, RIC IV-2 642, 16,22 g.	
322	2933/3574						Gallien (260-268)	Antoninen, RIC V 181, 1,87 g.	
323	2933/3574						Divo Claudio	Antoninen, atelier local gaulois, 0,8 g.	
324	2933/3574						Tétricus II (271-274)	Antoninen, E. 769, Trèves, 272-273.	
325	2933/3574						Tétricus I (271-274)	Antoninen, atelier local, 0,78 g.	
326	2933/3574						Tétricus I (271-274)	Antoninen, atelier local, 0,7 g.	
327	2933/3574						Tétricus I (271-274)	Antoninen, atelier local, 1,67 g.	
328	2933/3574						Tétricus I (271-274)	Antoninen, atelier local, 0,65 g.	
329	2933/3574						Tétricus I (271-274)	Antoninen, atelier local, fragments.	
330	2933/3574						Constantin Ier (306-337)	Quart de nummus, atelier indéterminé, 317-318	
331	2933/3574						Constantin I (306-337)	Nummus, atelier indéterminé, 317-318.	
332	2933/3574						Constantin I (306-337)	Nummus, atelier indéterminé, 324-330.	
333	2933/3574						Constantin Ier (306-337)	Nummus, Siscia, RIC VII 217, 328-329.	
334	2933/3574						Constantin I (306-337)	Nummus, RIC VII 429, 323-324.	
335	2933/3574						Constantin I (306-337)	Nummus, RIC VII 538, Trèves, 332-333.	
336	2933/3574						Constantin Ier (306-337)	Nummus, Constance II, RIC VII 592, 335-337.	
337	2933/3574						Constantin I (306-337)	Nummus, atelier indéterminé, 330-337.	
338	2933/3574						Constantin I (306-337)	Nummus, atelier indéterminé, 331-332.	
339	2933/3574						Constant (337-350)	Nummus, atelier indéterminé, 337-340.	
340	-3529	N. Menez	2018	DP-OSE	La Métrie II		République	Denier, RRC 350A/2, 86 av.	
341	-3529						République	Denier, RRC 348/1, 87 av.	
342	-3529						République	As (quart)	
343	-3529						République	As (quart)	
344	-3529						République	As (moitié)	
345	-3529						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, RIC I2 376, Rome, 16 av. cmque CAESAR.	
346	-3529						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon la, Giard 117, Lyon (atelier auxiliaire), 10-7 av.	
347	-3529						Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis, RIC I2 239, Lyon, 11-12 av.	

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
348	-3529						Auguste (27 av.-14 ap.) ?	As.	
349	-3529						Empereur indéterminé du I ^{er} s.	As.	
350	-3529						Titus (79-81)	Denier, RIC II 123, 80.	
351	-3529						Trajan (98-117)	As d'orichalque, RIC II 659, 114-117, 6,24 g.	
352	-3529						Hadrien (117-138)	Sesterce, RIC II 632, 17,85 g.	
353	-3529						Hadrien (117-138)	Sesterce, 18,88 g.	
354	-3529						Hadrien (117-138)	Dupondius 10,8 g.	
355	-3529						Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce, Faustine II, RIC III 1368, 19,55 g.	
356	-3529						Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce, 20,08 g.	
357	-3529						Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce, 18,89 g.	
358	-3529						Antonin le Pieux (138-161)	Dupondius, 10,76 g.	
359	-3529						Marc Aurèle (161-180)	Sesterce, Diva Faustina, RIC III 1706, 26,37 g.	
360	-3529						Marc Aurèle (161-180)	Sesterce, 11,43 g.	
361	-3529						Marc Aurèle (161-180)	Sesterce, 174, 21,48 g.	
362	-3529						Marc Aurèle (161-180)	Sesterce, Diva Faustina, RIC III 1710, 18,56 g.	
363	-3529						Marc Aurèle (161-180)	Dupondius, 7,25 g.	
364	-3529						Marc Aurèle (161-180)	As, 7,08 g.	
365	-3529						Commode (180-192)	Dupondius, 8,66 g.	
366	-3529						Empereur indéterminé du I ^{er} s.	Sesterce.	
367	-3529						Empereur indéterminé du I ^{er} s.	As.	
368	-3529						Empereur indéterminé du I ^{er} s.	As.	
369	-3529						Caracalla (211-217)	Antoninien, RIC IV/1 281a, 216.	
370	-3529						Gordien III (238-244)	Antoninien, RIC IV/3 83, 241-243,	
371	-3529						Gallien (253-260)	Antoninien, E. 83, Trèves, 259-260.	
372	-3529						Divo Claudio	Antoninien, aigle, atelier local italien, 1,28 g.	
373	-3529						Claude II (268-269)	Antoninien, Rome, RIC V/1 104.	
374	-3529						Postume (260-269)	Antoninien, atelier local, imitation en plomb, 1,09 g.	
375	-3529						Victorin (269-271)	Antoninien, E. 683.	
376	-3529						Tétricus II (271-274)	Antoninien, atelier indéterminé.	
377	-3529						Tétricus I (271-274)	Antoninien, type Pax, atelier local, 275-283, 0,85 g.	

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
378	-3529						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local, 275-283, 0,66 g.	
379	-3529						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local, 275-283, 1,1 g.	
380	-3529						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local, 275-283, 0,43 g.	
381	-3529						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local, 275-283, 0,51 g.	
382	-3529						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local, 275-283, 0,54 g.	
383	-3529						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local, 275-283, 0,61 g.	
384	-3529						Tétricus I (271-274)	Antoninien, atelier local, 275-283, 1,26 g.	
385	-3529						Tétricus I (271-274)	Minime, atelier local, 0,39 g., 283-début du IVe s.	
386	-3529						Maximin Daia (305-313)	Nummus, RIC VI 190a, Lyon, 305-307.	
387	-3529						Constantin I (306-337)	Nummus, atelier indéterminé, 335-337.	
388	-3723	R. Ferrette-A. Le Merrer	2020	DP-OSE	40, rue de l'Hôtel-lerie		Auguste (27 av.-14 ap.)	As (moitié), Nîmes Ib, RIC I2 155-157, 16/15-10 av.	
389	-3723						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon Ib, 7-3 av. RIC I2 230.	
390	-3723						Hadrien (117-138)	Sesterce, RIC II 633/4	
391	-3723						Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce, Marc Aurèle, RIC III 1233.	
392	-3723						Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, type Spes.	
393	3693	N. Menez	2019	DP	Les Mottes II		Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon, Lyon III, 7 av.-14 ap.	
394	3693						Marc Aurèle (161-180)	Denier (coulé), Faustine II, atelier de faussaires, RIC III 688	
395	3806	R. Ferrette /N. Menez	2016-2019	DP-OSE	Les Mottes 1		Empereur indéterminé du Ier s.	As.	
396	3806						Gaule	Statère coriosolite classe Vb.	
397	3806						Gaule	Statère coriosolite classe I	
398	3806						Gaule	Statère coriosolite classe indéterminée.	
399	3806						Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis.	
400	3713	R. Ferrette	2019/2020	Diag. 2019	Voie douce		Gaule	Statère coriosolite classe Vb.	
401	3713						République	As (moitié)	
402	3713						Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon Ib, RIC I2 230, 7-3 av. 6,46 g. Cmque illisible au R/	
403	3713						Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis, Lyon II, Giard 98 ou RIC I2 246, 10-14 ap.	
404	3713						Tibère (14-37)	Denier (quart), RIC I2 26-28 ou 30, Lyon, 14-37.	
405	3713						Caligula (37-41)	As, atelier local, hybride droit de Claude et revers de Caligula (37-41), 6,97 g.	
406	3713						Néron (54-68)	As, Victoire, Lyon 64-68, 7,13 g.	
407	3713						Trajan (98-117)	Dupondius (moitié), 3,82 g.	
408	3713						Hadrien (117-138)	Sesterce, 22,23 g. 125-138.	
409	3713						Hadrien (117-138)	Dupondius, RIC II 555 ou 570, 118 ou 119/120.	
410	3713						Marc Aurèle (161-180)	Sesterce, atelier local, 16,03 g.	

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
411	3713						Commode (180-192)	Dupondius, Crispine, U3.	
412	3713						Empereur indéterminé du I ^e s.	As.	
413	3713						Constantin I (306-337)	Nummus, RIC VII 479, Trèves, 326-327.	
414	3713						Constantin I (306-337)	Nummus, RIC VII 242, Lyon, 330.	
415	3713						Constance II (337-361)	Nummus, RIC VIII 57, Lyon, 343-347.	
416				Fouille 2020			Gaule	Statère	
417							Gaule	Statère	
418							Gaule	Fragment de statère	
419							République	As	
420							Marc Antoine	Denier	
421							Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon Ia, 10-7 av. Giard 117. écrasement au revers	
422							Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon Ib, 7-3 av. RIC I2 230, 2entailles au droit	
423							Auguste (27 av.-14 ap.)	As, Lyon II, 13-14 ap. J.-C. RIC I2 245, entaille au droit	
424							Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis ? Lyon II 10-14 ap. J.-C.	
425							Claude I (41-54)	Dupondius, RIC I2 94, 41-42	
426							Néron (54-68)	As Victoire, 64-68	
427							Néron (54-68)	As Victoire, 64-68	
428							Vespasien (69-79)	Denier fourré, 76, RIC II2 849	
429							Vespasien (69-79)	As, 77-78, Lyon RIC II2 1237/8	
430							Domitien (81-96)	Denier fourré, 88, RIC II2 604	
431							Domitien (81-96)	Sesterce, 90-91, RIC II2 702	
432							Domitien (81-96)	As	
433							Domitien (81-96)	As	
434							Empereur indéterminé du I ^e s.	As	
435							Empereur indéterminé du I ^e s.	As	
436							Empereur indéterminé du I ^e s.	Semis ?	
437							Empereur indéterminé des III ^e s.	As	
438							Trajan (98-117)	Sesterce	
439							Trajan (98-117)	Dupondius	
440							Hadrien (117-138)	Sesterce	
441							Antonin le Pieux (138-161)	Sesterce	

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
442							Antonin le Pieux (138-161)	As	
443							Marc Aurèle (161-180)	Denier 176-180, RIC III 418	
444							Marc Aurèle (161-180)	Faustine II, dupondius 161-175	
445							Marc Aurèle (161-180)	Dupondius 166, RIC III 932-6	
446							Commode (180-192)	Sesterce 186-187, RIC III 491	
447							Septime Sévère (193-211)	Sesterce, 196, RIC Iva 719a	
448							Sévère Alexandre (222-235)	Sesterce, Julia Mamée, RIC Vb 708	
449							Postume (260-269)	Antoninien, 263-265, Elmer 336, Cun. 265	
450							Tétricus I (271-274)	Antoninien, 273-4, Elmer 780.	
451							Tétricus I (271-274)	Antoninien 272-273, Elmer 775.	
452							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, 274-275.	
453							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, 275-283	
454							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, 275-283	
455							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, 275-283	
456							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, 275-283	
457							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, 275-283	
458							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, 275-283	
459							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, 275-283	
460							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, 275-283	
461							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, 283-300	
462							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, 283-300	
463							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée ?	
464							Tétricus I (271-274)	Minimus, 283-300	
465							Tétricus I (271-274)	Minimus, 283-300	
466							Tétricus I (271-274)	Minimus, 283-300	
467							Constantin I (306-337)	Nummus imitation Cp, 335-336	
468							Constantin I (306-337)	Nummus, 313-315, RIC VII 45, Trèves	
469							Constantin I (306-337)	Nummus, 322, RIC VII 342, Trèves	
470							Constantin I (306-337)	Nummus, 322, RIC VII 245, Rome.	
471							Constantin I (306-337)	Nummus, type Gloria exrcitus deux enseignes.	
472							Constant (337-350) ?	Nummus 341-348, imitation Victoriae dd augg nn	

	RAP	RO	Année		Opération	Contexte	Autorité	Dénomination	Références (n° seuls = n° d'enveloppes du dépôt de Corseul)
473							Indéterminé	Fragment de monnaie	
474		A. Le Merrer	2020	OSE	Les Mottes 2		Gaule	Billon armoricain	
475							Gaule	Billon armoricain ?	
476							Claude I (41-54)	As	
477							Empereur indéterminé du I ^{er} s.	As (fragment)	
478							Auguste (27 av.-14 ap.)	As (fragment)	
479							Auguste (27 av.-14 ap.)	Semis	
480							Tétricus I (271-274)	Imitation radiée, 275-283.	

2.5.5. L'inventaire de la verrerie

Hormis quelques pièces exposées au CIP et d'autres isolées au sein de l'armoire métallique du dépôt, toute la verrerie des années 1980 et 1990 était mélangée avec la céramique au sein des rayonnages⁵⁵. Il a donc été nécessaire de retourner aux caquettes, grâce aux fiches Micromusée, et parfois d'examiner l'intégralité d'une collection d'un site, à l'image de La Salle des Fêtes ou du Courtil Saint Antoine, afin d'extraire cette catégorie de mobilier. Cette tâche a été accomplie par le responsable du projet et V. Gendrot (Sra-Bretagne) et les fragments ont été reconditionnés par site et unité stratigraphique. À ce jour, le verre des sites du Haut-Bécherel et de Monterfil I n'a pas été isolé pour les raisons exposées ci-avant. Ce travail aboutit à un premier décompte de plus de 1000 fragments et Laure Simon a débuté leur étude (*infra 2.6.3 Le verre de Corseul*). Les tableaux présentent par site le détail des découvertes. Les opérations du Champ Mulon, du Clos Julio, du Chemin du Ray 1973, du Pont- Brûlé I et la collection Ricordel ne sont pas concernés⁵⁶. Pour les autres, il existe *a priori* des pertes, notamment sur le site de Monterfil II pour les années 1992-1994 pour lesquelles 55 morceaux sont manquants. Dans certaines situations, assez rares, des erreurs d'enregistrement dans la base sont invocables d'après la confrontation entre les fiches manuscrites et imprimées. Plusieurs objets, pourtant isolés, n'ont pas été vus. On peut citer à titre d'exemple le verre moulé à décor de rinceaux de l'US 125 présentés dans le rapport de 1991 (Kérébel 1991, planche 14, n° 145 et inv. 125/2 du rapport). En revanche, le verre peint découvert dans la même US (Kérébel 1991, planche 14, n° 147 et inv. 125/15 du rapport) a été retrouvé, non rangé, dans un rayonnage du dépôt (*infra 2.6.3.6 Un élément particulier découvert en 1991 : un récipient à décor peint*). Quelques cas montrent aussi plus de fragments que renseignés dans la base.

Tableau 5 Inventaire du verre du Cabinet Médical 1984. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.

Carré	US	NRBM	NRT	Caquette	Observations
F6	3	1	1	A226	mobilier non lavé
G5	6	1	1	A225/231	1 sac non lavé
F6	12	3	2	A225/226	1 sac non lavé
H4	14	3	3	A235	
F4	18	1	1	A225	
G4	21	1	1	A230/231	fossé 1
G5	28	2	2	A231	
	102	5	5	A238	fossé voie contre mur
G6	5	5	5	A233	
	0		1		perle Iso. 22 048 017 1984 04, fiche Micromusée perdue
TOTAL		21	22		

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

⁵⁵ Le verre présenté au CIP se résume au gobelet à course de chars trouvé au Chemin du Ray en 1973 (Fichet de Clairfontaine 1985), au plat Isings 97c de Monterfil II (Labaune-Jean 2008) et à des minuscules fragments du Haut-Bécherel.

⁵⁶ Les collections des deux premiers sites sont considérées comme très incomplètes. Notons un possible fragment d'un verre moulé inédit au Champ Mulon et conservé dans l'ancien musée de la société archéologie (renseignement, L. Simon, à partir d'un cliché). Pour le Pont-Brûlé et le Chemin du Ray 1973, nous ignorons où se trouvent les collections, à l'exception du verre à course de chars du second. La vitrine de la collection Ricordel ne pouvant être ouverte, les fragments n'ont pas été dénombrés.

Tableau 6 Inventaire du verre du Chemin du Ray 1984. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.

US	NRBM	NRT	Cagette	Nature	Observations
Sd. 4 HS	3	3	A216		Hors Strati.
2	1	1	A201	vitre	Zone 1
4	9	8	A201		Zone 1, argile noir gris bleu
6	2	2	A203		zone 1, sd. 2, terre noire et huitres
10*1	1	1	A214		Zone 1, terre végétale
10*2	3	3	A204		Zone 1, terre noire et huitres
12	1	24	A206	vitre	Zone 1, fosse, remplissage
15	1	1	A207		Zone 2, tranchée déblais pelleteuse
19	2	2	A208		Zone 3, fossé nord, couche noire sans argile jaune
20	1	1	A208		Zone 3, fossé sud, remplissage supérieur
32	4	4	A210		Zone 3, remblais fossés nord
33	4	4	A211		Zone 3, fossé nord, remplissage sans huitres
TOTAL	29	54			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Tableau 7 Inventaire du verre de La Salle des Fêtes 1985. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant

© V. Gendrot, Sra- Bretagne/R. Ferrette, Inrap.

US	N° Inv. Micro.	NRBM	NRT	Cagette	Nature	Observations	Notes
103	059/1985/103/2	1	1		Objet en pâte		
103	059/1985/103/3	1	0		Objet en pâte		
128	059/1985/128/2	1	0		Objet en pâte		
153	059/1985/153/2	1	1		Récipient		
184	059/1985/184/1	1	1		Récipient		
188	059/1985/188/2	1	1		Objet en pâte		
188	059/1985/188/2	1	1		Récipient		
191	059/1985/191/1	1	1		Récipient		
199	059/1985/199/1	2	2		Objet en pâte		
Carré III		1	1		Récipient		
Fossé E2		1	1		Vitre		
Carré IV		1	1		Récipient		
G5/6 C ?		2	2		Récipient		
Fossé 1		1	1		Récipient	E 2/3	
Fosse I III IV		2	2		Récipient		
B1		1	1		Récipient	B1	
B1 M3		1	1		Récipient	B1 M3	
Fossé II		2	2		Récipient	Carré B5	
Fossé II		8	8		Récipient	Carré B5	
Fossé II		4	4		Récipient	Carré B5	
B1 C1		2	2		Récipient		
14 ?		1	1		Récipient		
C2 P5		1	1		Récipient		
Proche banquette 2B2		1	1		Récipient		
Fossé 1		2	2		Récipient		
Fossé E2		2	2		Récipient		
B1 sur M6		4	4		Récipient		
Sépulture 13 et 11		1	1		Récipient		
Sépulture 27		1	1		Récipient		
Sépulture XIII		1	1		Récipient		

US	N° Inv. Micro.	NRBM	NRT	Cagette	Nature	Observations	Notes
Sous Sépulture VII		1	1		Récipient		
110		2	2		Récipient		
130		2	2		Récipient		
150		1	1		Récipient	Carré I pièce V	
C III F5/6		2	2		Récipient		
C III Zone G5		1	1		Récipient		
		1	1		Récipient		
		1	1		Récipient		
		1	1		Objet en pâte		
		3	3		Récipient		
		1	1		Récipient		
		2	1		Récipient		1 seul fragment
		1	1		Récipient		
zone A1		3	2		Récipient		Seulement 2 fragments
127		1	1		Récipient		
		1	2		Récipient		+ 1 autre fragment
		1	1		Récipient		
AB 308 22C		3	4		Récipient		+ 1 autre fragment
		3	3		Récipient		
		1	1		Récipient		
Banquette B1		1	1		Récipient		
		1	1		Vitre		
		1	0		Objet en pâte		
		1	0		Récipient		
Carré 2 Pièce n° 5		1	1		Récipient		
		1	1		Récipient		
		6	3		Récipient		Seulement 3 fragments
		1	0		Vitre		
		1	1		Récipient		
		2	0		Récipient		
		9	9		Récipient		
		1	1		Récipient		
		1	0		Récipient		
		1	1		Récipient		
		1	1		Récipient		
Fossé 2		1	1				
D1/Pièce II		2	2				
103 b ?		2	2			Couche brune avec huitres	
TOTAL		116	104				

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Tableau 8 Inventaire du verre du Courtil Saint-Antoine 1986. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.

US	NRBM	NRT	Cagette	Observations
12		3	A103	Mobilier non lavé
17		1	A104	Mobilier non lavé
19		2	A107	goulot ancien inv. 58, coupe côtelée inv. 205
37		1	A107	Mobilier non lavé
40	5	4	A117	
51		1	A120	
50		2	A121	
65		1	A122	Vitre
64		7	A123 à 126	
70b		1	A127	Vitre (ancien inv. 87)
81		1	A130	
93		2	A131	
120		2	A134	
113		2	A134	
125		4	A136	ancien inv. 125/2
133		2	A138	
143		1	A139	
141		2	A139	
142		1	A139	
149		2	A142	contexte Auguste-Tibère
155		1	A143	Milieu Ier
199	1	1	A150	
40		4	A153 à 155	1 vitre
138b		1	A156	
46		1	A158	Mobilier non lavé
99		1		touilleur, inv. 22 048 068 1986 99 1, fiche Iso. Micromusée perdue ?
123		1		verre bleu à décor floral, inv. 22 048 068 1986 123/2, fiche Iso. Micromusée perdue ?
TOTAL	6	52		

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Tableau 9 Inventaire du verre Monterfil II 1986-1989. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.

US	NRBM	NRT	Cagette	Observations
0	1	1	B259	vitre
3 bis	9	9	B201	
3	4	4	B201	
4	5	2	B202	manque 1 objet en pâte
5	10	10	B203/205	
8	21	21	B206 B312	Iso. 8/1, 8/7 et secteur 8b, associées à une lampe à huile, œnochoé, coupe à anse torsadée
9	1	1	B207	Vitre
10	10	10	B208	
11	4	4	B209	
12	1	0	B 210/220/319/323	manquant, pas d'Iso. signalée
16	1	1	B213/214	
17	2	2	B210	
51	2	2	B226	
53 bis	1	0	B216	manquant, pas d'Iso. signalée

US	NRBM	NRT	Cagette	Observations
53	5	3	B217/218	
55	0	3	B219	
58	2	2	B220	
59	6	5	B215	
19	14	14	B215/B233/234/B308	cf. aussi 86.1.19
121	0	1	B228	
67	3	2	B230	manque 1 objet en pâte de verre
68	9	0	B 230/243	manquant, pas d'Iso. signalée
20	4	3	B230	
37	1	1	B230	
71	1	1	B230	
76	3	5	B233	
86	1	1	B234	
87	11	10	B236	
96	4	4	B239	
98	1	1	B239	
107	1	1	B241	
68	9	9	B243	
119	10	10	B245, B323	
203	3	3	B245	
120	1	1	B246	
126	4	1	B227/228	3 manquant car 1 iso 126/1
129	2	0	B318	manquant, pas d'Iso. Signalée ou dans 129C
XI 6	1	1	B248	
XI 4	1	1	B248	
XI 7/8	1	1	B248	
70	4	4	B 250	N° 70b/C1 GPB 26/04/1987
70 bis	2	2	B 250	B1/C1 GP
GP	12	2	B251	
Ruelle C3		1	B251	ruelle 1er niveau couche 3 GPB
72	0	1	B251	C1/D1 GP
86.2.13		2	B253	couche 13
206	4	3	B254	manque 1 objet en pâte de verre, GP
86.1.19		1	B257	GP, couche 19
86.2.20b		1	B260	GP, couche 20b
86.2.36		1	B260	GP, couche 36
113	2	1	B301	B313, manque objet en pâte de verre
118	30	29	B302à304, B318, B343à345	Iso. 118/6
171	1	1	B307	
172 bis	2	1	B305	
172	0	1	B305	
176	2	2		Iso. 176/1 et 176/2
180	14	12	B310	
173	2	2	B311	
1	2	2	B311	
221	1	1	B315	
129c	2	2	B318	
133b	1	1	B318	
134	1	1	B318	
134b	2	2	B318	
119 bis	1	1	B323	
141	1	1	B323	

US	NRBM	NRT	Cagette	Observations
145 bis	1	0	B324	manquant, pas d'Iso. signalée
146	1	2	B324	
146 bis		1	B324	
150	4	4	B324	
152	3	3	B325	
149	2	2	B325	
147	1	1	B325	
156	3	3	B326	
154	2	1	B326	1 jeton en verre ou en pierre, manque récipient
155	10	9	B327	manque 1 objet en pâte de verre
155 bis	1	1	B329	
228	3	2	B329	manque 1 objet en pâte de verre
235	1	0	B320/331	objet en pâte de verre est un pion en pierre blanche
239	1	3	B329	Iso. 239/3
242	1	2	B330	
249	1	1	B333	
263	14	7	B339	B 337/338, 1 scorie ; fossé voie 1
voie fossé 2		15	B340	
fosse 2-CB	0	11		retrouvé dans vitrine du dépôt
TOTAL	304	297		

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Tableau 10 Inventaire du verre Monterfil II 1991. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.

US	NRBM	NRT	Observations
0	2	1	
4	4	4	
6	6	6	
15	3	3	
16	7	5	
22	2	2	
23	1	1	
30	1	1	jeton
34	4	4	+ 1 anse RFO 1991, p. 64 du PDF. Non citée dans la fiche US Micromusée. Non trouvée
36	1	1	Intaille exposée au CIP, RFO 1991, p. 64 du PDF, inv. Micromusée 22 048 043 1991 36/1
42	2	2	
44	1	1	
51	3	3	
53	2	2	
54	3	3	
62	4	4	
63	1	1	7 dans la fiche imprimée, 1 sur la fiche manuscrite.
66	1	1	
72	2	2	
73	1	0	Non trouvé, pas d'Iso.
74	7	7	
75	2	2	
76	2	1	
87	1	1	
92	24	23	
94	6	6	
96	5	5	
104	17	18	
109	2	2	
117	3	3	
125	4	5	
125	1	0	Verre moulé inv. 125/2 du RFO 1991, p. 64 du PDF. Pas de fiche Iso Micromusé. Non trouvé
125	1	1	Verre peint inv. 125/15 du RFO 1991, p. 65 du PDF. Inv. Micromusée 22 048 043 1991 125/2
126	1	1	2 dans la fiche imprimée, 1 sur la fiche manuscrite
127	1	1	
129	2	2	
130	1	1	
134	1	1	vitre
136	1	0	manquant, pas d'Iso. signalée
138	1	1	vitre
140	1	1	
142	1	1	vitre
142			Plat exposé au CIP, inv. Micromusée 22 048 043 142/13, RFO. 1991, p. 65 du PDF, inv. 142/11. Labaune 2008
150	1	1	
155	1	0	manquant, pas d'Iso. signalée
174	1	1	
175	1	1	
109 supérieure	2	2	
TOTAL	140	134	

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Tableau 11 Inventaire du verre Monterfil II 1992-1994. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.

US	NRBM	NRT	Observations
0			
2	1	1	
4	9	8	8 récip., 1 objet en pâte manquant
5	5	5	
7	6	5	
8	14	13	
11	1	0	manquant, pas d'Iso. signalée
14	4	4	
15	1	1	
18	1	1	
21	1	0	manquant, pas d'Iso. signalée
23	2	2	
25	2	2	
29	1	1	
33	3	3	
37	1	0	manquant, pas d'Iso. signalée
40	10	10	
43	3	3	
44	1	1	
48	14	14	
50	1	1	
51	10	10	
54	5	5	
56	1	1	
57	2	2	
59	2	0	manquant, pas d'Iso. signalée
62	30	30	1 scorie
64	8	7	8 cités sur la fiche imprimée, 7 sur la fiche manuscrite
66	7	6	5 récipients au lieu de 4, 1 scorie sur 3
68	5	5	
70	2	2	
72	6	6	
73	4	4	
74	6	5	
76	15	16	
88	1	1	
90	54	54	8 fragments de vitre, 46 récipients
99	1	1	
100	1	1	
102	3	3	
106	4	4	
107	2	2	
108	12	13	8 récipients, 5 vitres au lieu de 4
114	21	23	15 récipients, 8 vitres
117	3	1	2 manquants, 1 verre décoré Iso. 117/8 non trouvé
136	1	1	
144	1	1	
146	2	2	
152	1	1	
153	2	2	
154	2	2	
157	4	4	

US	NRBM	NRT	Observations
169	0	1	1 récipient non enregistré dans la base
170	1	1	
171	1	1	
173	1	0	Bracelet en verre non retrouvé, Iso. 173/1, fiche 93/2989
180	1	1	
189	1	1	
193	2	2	
195	1	0	manquant, pas d'Iso. Signalée
197	1	1	
200	4	4	3 vitres
202	1	2	cassé en 2
204	2	2	
205	9	7	
207	1	0	manquant, pas d'Iso. signalée
219	1	2	
229	1	1	
236	3	2	
246	26	25	1 vitre
248	12	12	
253	4	4	
255	13	13	
258	11	6	pas d'Iso. Signalée
260	4	4	1 réc., 1 touilleur cylindrique, 1 vitre, 1 scorie douteuse
261	2	1	
263	1	2	
267	1	0	manquant, pas d'Iso. signalée
270	9	10	1 vitre
271	1	1	
274	4	4	
275	20	19	
279	3	3	
280	1	1	
282	8	5	pas d'Iso. signalée
283	2	3	
228	1	1	
289	1	1	
290	6	6	
291	1	0	manquant, pas d'Iso. signalée
297	5	0	manquant, pas d'Iso. signalée
299	0	1	1 récipient non enregistré dans la base
300	3	3	
302	5	2	2 récipients sur 4, objet en pâte non trouvé, pas d'Iso. signalée
303	3	3	1 vitre
306	13	12	
307	12	11	10 réc., 1 vitre, objet en pâte non trouvé, pas d'Iso. signalée
308	1	1	1 réc. Et non 1 vitre
309	18	16	13 réc., 2 vitres, 1 bracelet, 2 scories non retrouvées
310	6	5	
316	3	3	2 récipients et Iso 314/4 retrouvée, + 1 creuset ?
329	1	1	

US	NRBM	NRT	Observations
330	1	1	
332	2	4	
334	1	1	
336	1	0	Objet en pâte non trouvé, pas d'Iso. signalée
340	1	1	
341	1	0	Mobilier de l'US 341 en partie non retrouvé
343	1	0	perle en pâte de verre Iso. 343/1 non trouvée
344	1	0	manquant, pas d'Iso. signalée
346	7	7	
347	6	5	4 récipients sur 5, 1 vitre
349	1	1	
362	6	8	Cassures fraîches ?
364	1	1	
365	5	5	
369	5	5	
370	4	4	
371	9	2	pas d'Iso. signalée
372	1	1	
373	1	1	
378	1	1	vitre
390	15	11	pas d'Iso. signalée
381	4	3	
396	2	2	1 récipient, 1 pion ou chaton
398	6	6	5 récipients, 1 pion
400	1	1	
407	12	11	
410	2	2	
412	1	0	US non trouvée
414	4	4	
421	1	1	
422	1	0	pas d'Iso. signalée
424	1	1	
425	2	2	
426	6	2	2 récipients et 4 scories non trouvés, pas d'Iso. signalée
430	1	1	
432	2	2	
433	2	2	
438	1	0	manquant, pas d'Iso. signalée
446	2	2	
450	1	1	
459	1	1	
TOTAL	655	600	

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Tableau 12 Inventaire du verre Monterfil II 1995-1996. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.

US	NRBM	NRT	Cagette	Observations
464		1	E314	
475	10	10	E318	
495	1	0	E319	manquant, pas d'iso. signalée
505	3	3	E325	
517	2	1	E287	
633	1	1	E253	
632	4	4	E253	
606	1	1	E259	vitre ?
618		1	E259	
623		1	E263	
629		1	E264	
TOTAL	22	23		

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

2.5.6. L'inventaire des figurines en terre blanche

Il a été accompli par A. Le Merrer (Inrap) à partir des fiches manuscrites et imprimées de la base Micromusée (**tab. 13**). Son travail indique que 126 fragments de statuettes ont été trouvés depuis la fouille du Père Ricordel en 1947. Nous ignorons bien entendu si cet inventaire est exhaustif, puisque la base n'est pas intégralement renseignée. Il fait en tout cas apparaître logiquement des disparités quantitatives en fonction des sites, le lot le plus fourni provenant de Monterfil II avec 118 fragments, dont 83 rien que pour le programme 1992-1994.

De notre côté, nous avons listé les éléments présents au sein du dépôt de Corseul, qui étaient normalement isolés et rangés à part. La recherche des verres a conduit aussi à trouver des morceaux mélangés à la céramique et non renseignés comme Iso. dans la base de données. La comparaison entre les deux démarches est sans appel. Si quelques statuettes très facilement identifiables sont au CIP (statuettes de *Rextuguenos* du Pont-Brulé, déesses-mères et Vénus de Monterfil II), l'essentiel de cette catégorie de mobilier a disparu du dépôt de Corseul, notamment tous les fragments de 1991 illustrés dans le rapport (Kérébel 1991, Pl. 13). Nous avons en effet recensé seulement 19 morceaux pour tous les sites (**tab. 14**), dont 4 pour Monterfil II (1992-1994). En outre, la comparaison avec l'inventaire d'A. Le Merrer souligne, qu'en plus des pièces du CIP, qu'un seul morceau serait référencé dans la base Micromusée (US 9 de Monterfil II 1986-1989). La collection de Monterfil II est quasi intégralement égarée. Quelques éléments de la Salle des Fêtes comportent des numéros d'inventaires, mais ils ne figurent pas pour autant dans la base. Les pièces en question ont été peut-être extraites des cagettes et isolées après sa constitution. Compte tenu de cet état des lieux, ce mobilier ne sera pas étudié dans le cadre du PCR. Nous tenions cependant apporter ces précisions.

Tableau 13 Inventaires des figurines en terre cuite de la base Micromusée © A. Le Merrer, Inrap.

Pont-Brûlé 1976	US	NRBM	Fiche Micro.	Remarques
	0	1	93/1554	Style Rextugenos (estampille) (présent dans l'inventaire Coriosolis 2: D2019.0.48)
	0	1	93/1555	Style Rextugenos (présent dans l'inventaire Coriosolis 2: D2019.0.49)
	Laraire	3	93/1556	Style Rextugenos
	Laraire	4	93/1557	Vénus et Déesse Mère (présent dans l'inventaire Coriosolis 2: D2019.0.47)
	Q35	2	93/1706	
	R34	2	93/1709	
	TOTAL	13		

Chemin du Ray 1984	US	NRBM	Fiche Micro.	Remarques
	15	1	93/1793	
	4	1	93/1783	
	33	1	93/1786	
	36	1	93/1767	
	TOTAL	4		

Champ Mulon	US	NRBM	Fiche Micro.	Remarques
	0	7	93/1666	
	TOTAL	7		

Courtil Saint-Antoine	US	NRBM	Fiche Micro.	Remarques
	40	1	93/3276	Vénus anadyomène
	84	1	93/1883	
	TOTAL	2		

Monterfil II 1986-1989	US	NRBM	Fiche Micro.	Remarques
	203	1	93/3302	déesse-mère
	203	1	93/3301	déesse-mère
	93	1	93/2926	
	19	1	93/2469	
	61	1	93/2492	
	93	1	93/2926	
	96	1	93/2520	
	120	1	93/2540	
	145	1	93/2558	
	203	1	93/2579	
	204	1	93/2580	
	9	1	93/2459	
	TOTAL	12		

Monterfil II 1991	US	NRBM	Fiche Micro.	Remarques
	3	1	93/2328	
	6	2	93/2330	
	11	1	93/2334	
	32	1	93/2345	
	35	1	93/2348	
	42	1	93/2350	
	53	1	93/2358	
	92	2	93/2384	
	94	1	93/2386	
	104	1	93/2393	
	129	1	93/2410	
	134	1	93/2414	
	142	4	93/2420	
	179	5	93/2444	
TOTAL		23		

Monterfil II 1992-1994	US	NRBM	Fiche Micro.	Remarques
	8	1	93/2762	statuette à gaine
	205	1	93/2933	
	43	1	93/2791	
	48	2	93/2794	
	138	1	93/2870	
	139	18	93/2871	
	200	1	93/2928	
	205	1	93/2932	
	205	1	93/2933	
	215	1	93/2939	
	246	6	93/3120	
	248	7	93/3121	
	255	6	93/3124	
	258	19	93/3127	
	270	1	93/3137	
	274	1	93/3141	
	291	1	93/3156	
	297	1	93/3159	
	307	2	93/3167	
	309	1	93/3169	
	310	1	93/3170	
	316	2	93/3174	
	320	1	93/3177	
	362	2	93/3208	
	390	2	93/3227	
	416	1	93/3747	
	450	1	93/3254	
TOTAL		83		

Collection Ricordel	US	NRBM	Fiche Micro.	Remarques
	0	1	93/1621	
	0	1	93/1408	Cuculus (Site École privée)
	0	1	93/1409	Vénus (Site École privée)
	0	1	93/1416	Tête de Jupiter calcaire (Site École privée). Il s'agit d'une reproduction
	0	1	93/1422	Pied humain terre cuite (Site École privée)
TOTAL		5		

NRBM : nombre de restes base Micromusée

Tableau 14 Inventaires des figurines en terre cuite encore présentes au dépôt de Corseul © R. Ferrette, Inrap.

Chemin du Ray 1984	US	NRBM	NRT	Remarques
	0	0	1	Inv. 063/1984/0/4, patte d'animal
	0	0	4	Inv. 063/1984/0/1, Vénus
TOTAL	0	0	5	

Salle des Fêtes	US	NRBM	NRT	Remarques
	0	0	1	Inv. 059/1985/017, fragment
	2	0	1	Inv. 059/1985/2/1, déesse-mère
	136	0	1	Inv. 059/136/6, Vénus
TOTAL	0	0	3	

Courtil Saint-Antoine	US	NRBM	NRT	Remarques
	40	0	1	Déesse-mère
	63	0	2	Socle de Vénus
	81	0	1	Inv. 068/1986/81/1, Vénus
TOTAL	2	4		

Monterfil II 1986-1989	US	NRBM	NRT	Remarques
	19	0	1	Vénus
	Voie fossé 2	0	1	Fragment
	9	1	1	Fragment
TOTAL	1	3		

Monterfil II 1992-1996	US	NRBM	NRT	Remarques
	195	0	1	Fragment
	261	0	1	Fragment
	465	0	1	Vénus à gaine
	520	0	1	Socle de Vénus
TOTAL	0	4		

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

2.5.7. L'inventaire de la tableterie

Nous avons dressé la liste de cette catégorie à partir des fiches conservées de la base pour les sites fouillés depuis 1965. Nous arrivions par ce biais à un total de 31 objets dont 9 intéressent le Clos Julio et le Champ Mulon. Notons que jusqu'en 1991 inclus, plusieurs pièces sont illustrées dans les rapports. Nous avons ensuite comparé cette liste aux éléments encore présents dans le dépôt ou présentés au CIP (**tab. 15 et 15a**). Nous avons alors comptabilisé 39 objets. La différence s'explique par deux facteurs ; la perte certainement d'une partie des fiches Micromusée et la découverte d'éléments inédits, du moins non référencés, mêlés à la céramique. Il faut ajouter 4 pièces des sites de la Salle des Fêtes et de Monterfil II (1991), illustrées dans des rapports, aujourd'hui égarées, et pour lesquelles nous n'avons trace d'aucune fiche. En tout et pour tout, la collection de Corseul comprendrait normalement 56 éléments (**tab. 15a**), chiffre au demeurant assez faible pour une ville. Quinze sont assurément manquants, principalement sur le site de Monterfil II (12 individus). Pour ce dernier, n'avons pas su en outre attribuer 2 aiguilles ou épingles, exposées au CIP, à un objet précis référencé dans la base. En effet, l'inventaire du centre n'indique pas,

Tableau 15 Inventaire de la tableterie. Les objets manquants sont surlignés en orange. En bleu, deux épingles du CIP qu'on ne peut rattacher précisément à une fiche © R. Ferrette, Inrap.

concernant Monterfil II, les numéros d'US ou d'inventaire Micromusée des objets⁵⁷. En définitive, seul le lot du Courtil Saint-Antoine serait complet. Il est particulier par le nombre de déchets de taille/ébauche trouvé, 5 sur 8 éléments. Une autre ébauche, perdue, est signalée sur le site du Cabinet Médical tout proche. Un atelier d'objets manufacturés dans ce secteur de Corseul n'est pas impossible.

Clos Julio 1970

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Inv. Micro.	Nature	Observations
0	1	1	93/1508	071/1970/0/13	Fusaïole	Localisée dans l'ancien musée
TOTAL	1	1				

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Champ Mulon 1965-1971

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Inv. Micro.	Nature	Observations
0	1	1	93/1580	067/.../0/11	Jeton	Exposé au CIP. Inv. CIP D2019.0.190
0	1	1	93/1562	067/1968/0/17	Jeton	Exposé au CIP. Inv. CIP D2019.0.191
0	1	1	93/1566	067/1970/0/7	Jeton	Exposé au CIP. Inv. CIP D2019.0.190
0	2	2	93/1567	067/1970/0/8	Dés (2)	Exposés au CIP. Inv. CIP D2019.0.192 et D2019.0.193
0	0	1	Pas de fiche ?		Épingle	Exposée au CIP, Inv. CIP D2019.0.179
0	0	1	Pas de fiche ?		Épingle	Exposée au CIP, Inv. CIP D2019.0.180
0	0	1	Fiche perdue ?		Fusaïole	Localisée dans l'ancien musée
TOTAL	5	8				

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Cabinet Médical 1984

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Inv. Micro.	Nature	Observations
0		1	perdue	017/1984/0/5	Épingle	conservé dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021, rapport 1984, PL XIV
0	1	1	93/3257	017/1984/0/6	Jeton	conservé dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021, rapport 1984, cliché 8, p. 34 du PDF et PL XIV
0	1	1	93/3258	017/1984/0/7	Jeton	conservé dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021, rapport 1984, cliché 8, p. 34 du PDF et PL XIV
0		3	perdue	017/1984/0/8	Jeton	Brisé, conservé dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021, rapport 1984, cliché 8, p. 34 du PDF et PL XIV
0		1	perdue	017/1984/011	Épingle	conservée dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021, doublon d'inv. avec fiche 93/4130/Utica 91.218
25	1	0	93/1747	aucun	Ébauche	Cagette A 232, Manquant
TOTAL	3	7				

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

⁵⁷ Nous avons choisi arbitrairement deux épingles de Monterfil II (surlignées en bleu) pour les comptages. Deux dés de Monterfil II sont aussi au CIP, 7 pions ou jetons en os sont présumés provenir de ce site (inv. CIP D2019.0.144.1, D2019.0.144.2, D2019.0.144.3, D2019.0.144.4, D2019.0.144.5, D2019.0.144.6 et D2019.0.144.7). Nous n'en avons trouvé aucune trace dans les fiches Micromusée, ce qui porterait le total des objets découverts à Corseul à 63.

Salle des Fêtes 1985

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Inv. Micro.	Nature	Observations
0	1	1	93/3264	059/1985/0/2	Dé votif	sans doute en pierre, rapport 1985, p. 106 du PDF. Exposé au CIP.
0		1	perdue	059/1985/012	Lamelle	conservée dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021, rapport 1985, p. 98 du PDF et PL. XV, n° 3
108	1	1	93/3269	059/1985/108/1	Fusaïole	conservée dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021, rapport 1985, p. 98 du PDF et PL. XV, n° 4
130		1	perdue	059/1985/130/3	Épingle	conservée au dépôt de fouille le 04 juin 2021, non citée dans le rapport de 1985
130		1	perdue	059/1985/130/4	Épingle	conservée au dépôt de fouille le 04 juin 2021, non citée dans le rapport de 1985
164		2	perdue	059/1985/164/2	Épingle	2 objets conservés au dépôt de fouille le 04 juin 2021, 1 cité dans le rapport de 1985, p. 98 du PDF, n° 6
106		0	pas de fiche ?	aucun	Épingle	rapport 1985 p. 99 du PDF et PL XV, n° 5, doit correspondre à un des objets de 164/2 d'après le dessin
164		0	pas de fiche ?	aucun	Épissoir	manquant, rapport 1985, p. 99 du PDF et PL XV, n° 1
164		0	pas de fiche ?	aucun	Charnière	manquante, rapport 1985, p. 99 du PDF et PL XV, n° 2
TOTAL	2	7				

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Courtil Saint-Antoine 1986

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Inv. Micro.	Nature	Observations
0	0	1	Perdue ?	068/1986/05	Tige	conservée dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021, rapport 1986, p. 53, n° 8
0	0	1	Perdue ?	068/1986/0/6	Ébauche	conservée dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021
0	0	1	Perdue ?	068/1986/0/7	Ébauche	conservée dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021
0	0	1	Perdue ?	068/1986/0/8	Ébauche	conservée dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021
0	0	1	Perdue ?	068/1986/0/9	Ébauche	conservée dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021
123	1	1	93/3278	068/1986/123/1	Bouton	conservée dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021, identification fautive, agraphe
137	1	1	93/3279	068/1986/137/2	Décoration	conservée dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021, plaque en os
137	0	1	Perdue ?	068/1986/137/1	Ébauche	conservée dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021
TOTAL	2	8				

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Monterfil II 1986-1989

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Inv. Micro.	Nature	Observations
0	1	0	93/3281	043/1989/0/10	Jeton	manquant
16	0	1	Pas de fiche	sans	Charnière	conservée dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021
64	1	0	93/3289	043/1989/64/1	Aiguille	Exposée au CIP ? Inv. CIP D2019.0.117D2019.0.116 ou D2019.0.117D2019.0.117
95	1	0	93/3294	043/1989/95/2	Épingle	Exposée au CIP ? Inv. CIP D2019.0.117D2019.0.116 ou D2019.0.117D2019.0.117
130	1	0	93/3296	043/1989/130/4	Jeton	manquant
130	1	0	93/3297	043/1989/130/5	Jeton	manquant
152	1	0	93/3298	043/1989/152/2	Jeton	manquant
155	0	1	Pas de fiche	sans	Jeton	inédit, retrouvé avec la céramique, conservé dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021
262	1	1	93/3318	043/1989/262/1	Épingle	Exposée au CIP ? Inv. CIP D2019.0.117D2019.0.116 ou D2019.0.117D2019.0.117
TOTAL	7	3				

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Monterfil II 1991

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Inv. Micro.	Nature	Observations
55	0	0	Perdue ?		Bracelet	manquant, rapport 1991 p. 64 du PDF et PL 13, n° 139
73	1	1	93/3333	043/1991/73/1	Jeton	conservé dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021, rapport 1991 p. 64 du PDF et PL 13, n° 141
149	1	2	93/2760	043/1991/149/1	Pelle à fard	Actuellement au SRA ?, rapport 1991 p. 64 du PDF et PL 13, n° 140
106	0	0	Perdue ?		Aiguille	manquante, rapport 1991 p. 64 du PDF et PL 13, n° 143
TOTAL	2	3				

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Monterfil II 1992-1996

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Inv. Micro.	Nature	Observations
114	1	1	93/2980	043/1992/114/4	Aiguille	Exposée au CIP ? Inv. CIP D2019.0.117D2019.0.116 ou D2019.0.117D2019.0.117
229	1	0	93/3003	043/1992/229/1	Jeton	manquant
238	1	1	93/3031	043/1992/238/2	Dé	Exposé au CIP. Inv. CIP D2019.0.142 ou D2019.0.141
246	1	0	93/3007	043/1992/246/2	Jeton	manquant
255	1	0	93/3008	043/1992/255/1	Charnière	manquante
256	1	0	93/3013	043/1992/256/1	Manche de couteau	manquant
303	1	0	93/3046	043/1992/303/5	Pelle à fard	manquante
308	1	1	93/3054	043/1992/308/1	Dé	Exposé au CIP. Inv. CIP D2019.0.142 ou D2019.0.141
374	0	1	Pas de fiche	sans	Manche ?	Objet inédit, conservé dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021
438	1	0	93/3086	043/1992/438/2	Jeton	manquant
475	0	1	Pas de fiche	sans	Fusaïole	Objet inédit, conservé dans l'armoire du dépôt le 04 juin 2021
TOTAL	9	5				

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Tableau 15a Estimation par site de la
tableterie © R. Ferrette, Inrap.

Site	Nb. d'objets Micromusée	Nb. Objets trouvés	Nb. d'objets illustrés et perdus	Nb. estimé d'objets	Objets manquants
Clos Julio	1	1	0	1	0
Champ Mulon	5	8	0	8	0
Cabinet Médical	3	5	0	6	1
Salle des Fêtes	2	7	2	9	2
Courtil Saint Antoine	2	8	0	8	0
Monterfil 1986-1989	7	3	0	9	4
Monterfil II 1991	2	2	2	4	2
Monterfil II 1992-1996	9	5	0	11	6
Total	31	39	4	56	15

2.5.8. L'inventaire des objets liés au textile

Le recensement et l'isolation des pesons et des fusaïoles a été réalisé par le responsable du projet et V. Gendrot (Sra-Bretagne). Il n'a pas toujours été aisé de localiser ces objets au sein du dépôt. Si plusieurs sont bien référencés dans la base de données, avec parfois une fiche Iso., d'autres ne sont pas cités précisément. Cela concerne beaucoup de fusaïoles. De rares pesons ne sont pas pris en compte dans la base (**tab. 16**). En outre une partie du corpus s'est trouvé dispersé au fil des ans. C'est le cas des poids de l'US 275 de Monterfil II, dont une grande partie a été entreposée pendant des années dans les locaux du Sra, expliquant leur absence au dépôt de Corseul. Quelques un sont exposés au CIP et un dernier provenant de Monterfil II est à l'étage de la mairie. Quelques pertes sont à déplorer concernant ce site. Le décompte proposé dans le tableau suivant est une première estimation⁵⁸. Actuellement, les objets qui ont été répertoriés sont au Sra-Bretagne et sont étudiés par V. Gendrot. Le lot en cours d'examen comprend 44 pesons et 29 fusaïoles (*infra 2.6.4 Le mobilier lié au textile*). Cet inventaire aura été aussi l'occasion de corriger des erreurs. Des éléments de construction ont parfois été pris pour des pesons et des fonds de pots de fleurs pour des fusaïoles. Cela concerne 4 objets de la base Micromusée et les sites du Courtil Saint-Antoine et de Monterfil II 1991 et 1992-1994.

Tableau 16 Inventaire des objets liés aux activités textiles. Les objets manquants sont surlignés en orange © R. Ferrette, Inrap/V. Gendrot, Sra-Bretagne.

Cabinet Médical 1984

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Nature	Observations
11 c. F7	1	1	Pas de fiche ?	Peson	
HS 2	1	0	93/1717	Fusaïole	Actuellement au SRA ?
TOTAL	2	1			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Salles des Fêtes 1985

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Nature	Observations
103	1	1	93/2636	Peson	
503	1	1	93/1829	Peson	
126	1	1	93/2647	Fusaïole	
135	1	1	93/1842	Fusaïole	
136	1	1	93/1817	Fusaïole	
TOTAL	5	5			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

⁵⁸ Nos chiffres ne tiennent pas compte des objets qui étaient au SRA avant le début du recensement.

Courtil Saint-Antoine 1986

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Nature	Observations
137		1	fiche perdue	Peson	
45	2	2	93/1816	Peson	1 individu cassé en 2
200		1	Fiche perdue ?	Peson	
189	1	0	93/4461	Peson	brique de construction et non 1 peson
19	0	1	93/1745	Peson	non mentionné dans la fiche générale 93/1745
TOTAL	3	5			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Monterfil II 1986-1989

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Nature	Observations
55	1	1	93/2484	Peson	
19	1	1	93/2468	Peson	
GP	1	1	93/2668	Peson	
18bis	1	1	93/2468	Peson	
60	1	0	93/2491	Peson	Manquant
129	1	1	93/2545	Peson	
139	1	1	93/2555	Peson	
146	1	1	93/2560	Peson	
235	1	1	93/2599	Peson	
257	3	3	93/2615	Peson	
258	1	1	93/2616	Peson	
260	1	1	93/26/17	Peson	
263	1	1	93/2618	Peson	
20	1	1	93/2469	Fusaïole	
60	1	1	93/2491	Fusaïole	
118	1	1	93/2537	Fusaïole	
155	1	1	93/2568	Fusaïole	
235	1	1	93/2599	Fusaïole	
242	2	2	93/2603	Fusaïole	
TOTAL	22	21			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Monterfil II 1991

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Nature	Observations
3	1	1	93/238	Peson	
62	1	0	93/2363	Peson	manquant
94	1	1	93/2386	Peson	
104	2	1	93/2393	Peson	l'un est 1/4 de colonne en TC
109	3	1	93/2397	Peson	2 manquants
48	1	1	93/2794	Peson	
105	1	1	93/2394	Fusaïole	
TOTAL	10	6			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Monterfil II 1992-1994

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Nature	Observations
76	2	2	93/2820	Peson	Exposés au CIP (inv. 76/19 et 76/14)
195	1	0	93/2914	Peson	Manquant
12	1	0	93/2773	Peson	Manquant
205	1	0	93/2932	Peson	Manquant
263	2	0	93/3022 et 93/3130	Peson	inv. 263/2 pour l'un des 2, Manquants
275	13	1	93/3142	Peson	12 manquants (SRA ?), 1 exposé au CIP (inv. 275/4)
300	2	0	93/3162	Peson	Manquant
305	2	0	93/3048 et 93/3165	Peson	inv. 305/1 pour l'un, Manquants
343	2	2		Peson	pesons non signalés dans la base
48	1	1	93/2794	Peson	
173	1	1	93/2899	Fusaïole	
260	1	0	93/3128	Fusaïole	Erreur, fond de pot de fleur
343	2	1		Fusaïole	1 manquante ou au SRA
357	1	1	Fiche perdue ?	Fusaïole	inv. 357/1
423	1	0		Fusaïole	Erreur, fond de pot de fleur en TN
446	1	1		Fusaïole	
TOTAL	34	10			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

Monterfil II 1996

US	NRBM	NRT	Fiche Micro.	Nature	Observations
601	0	1	pas de fiche	Fusaïole	
605	0	1	pas de fiche	Fusaïole	
463	0	1	pas de fiche	Fusaïole	
608	0	1	pas de fiche	Fusaïole	
TOTAL	0	4			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

NRT : nombre de restes trouvés

2.5.9. L'inventaire des enduits peints (J. Boislève, Inrap, avec la collaboration de V. Gendrot, Sra Bretagne)

Fig. 64 Vue des caisses d'enduits entreposées dans un local derrière l'église © J. Boislève, Inrap.



L'inventaire comprend les caisses d'enduits récupérées au dépôt archéologique et dans d'anciennes toilettes derrière l'église. Dans ce dernier lieu, les peintures étaient stockées dans des cagettes en bois et empilées dans de mauvaises conditions, notamment d'humidité. Le pourrissement du bois a engendré un tassement des piles et des mélanges ponctuels entre fragments de plusieurs caisses (fig. 64). La moisissure des étiquettes papier collées en façade a compliqué parfois la lecture des indications de fouille ou d'étude. Toutes les cagettes bois ont été reconditionnées dans des caisses plastiques normalisées et rapatriées au dépôt de Saint-Grégoire dans l'attente d'un réexamen. L'ensemble comprend 70 caisses.

Les enduits conservés au centre d'interprétation du patrimoine Coriosolis n'ont à ce jour pas été inventoriés. C'est également le cas des fragments présentés dans deux vitrines de l'ancien musée de la société archéologique, qui intéressent le Champ Mulon et la collection Ricordel. Leur inventaire sera indispensable avant toute reprise d'étude dans la mesure où la majeure partie des enduits présentés au CIP correspond à des ensembles également représentés dans les caisses objet de cet inventaire (fig. 65 et fig. 66), et dont certains décors constituent les éléments à reprendre en priorité. Il s'agira donc de pouvoir réunir des ensembles cohérents dispersés sur plusieurs lieux de conservation pour mener à bien une recherche d'assemblages complémentaires et actualiser la documentation.

Fig. 65 Fragments du décor du 1^{er} s. provenant du bâtiment 12, dit à mosaïque, de la fouille de Monterfil II, exposés en vitrine au CIP © J. Boislève, Inrap.



Fig. 66 Fragments du décor à imitation d'*opus musivum* provenant du Champ Mulon, exposés en vitrine au CIP © J. Boislève, Inrap.



Cette étude pourrait aussi être l'occasion d'une mission de conseil auprès du centre d'interprétation Coriosolis pour permettre une meilleure présentation des peintures. La présentation actuelle des enduits ne tient pas compte des connexions existantes, mélange plusieurs décors différents et n'offre pas une bonne mise à plat sur sable. Certains panneaux restaurés sont également accrochés à l'envers (fig. 67).

Fig. 67 Panneau restauré accroché à l'envers par rapport au sens de lecture du décor © J. Boislève, Inrap.



L'ensemble des enduits de Corseul offre une certaine variété de décors issus principalement des fouilles du Champ Mulon et de Monterfil II. Il représente plus d'une soixantaine de caisses, certaines accueillant jusqu'à trois niveaux de fragments.

Parmi ces décors, plusieurs ont fait l'objet d'études déjà anciennes, menées au CEPMR. Certaines caisses de fragments appartenant pourtant aux décors étudiés n'ont toutefois pas été lavées et n'ont donc pas dû être prises en compte dans ces études.

Les enduits à incrustation de coquillages avaient quant à eux été étudiés dans le cadre de l'enquête régionale sur les « Décors à incrustations de coquillages d'Armorique romaine menée » menée par J. Boislève, F. Labaune-Jean et C. Dupont. Cette recherche a fait l'objet d'un article de synthèse mais le catalogue des collections initialement envisagé n'a pas été publié.

La documentation de ces enduits est donc partielle et déjà ancienne (clichés papiers et relevés graphiques à l'encre) et donc peu adaptée à de nouvelles publications ou travaux de restitution. Par ailleurs, une partie du mobilier semble n'avoir jamais été étudié et pour une autre, un réexamen apparaît nécessaire.

Certains ensembles laissent toutefois peu de possibilités d'apports scientifiques, comme les fragments de probable zone inférieure ou plinthe violacée (tab. 17, Champ Mulon) dont aucun élément ne vient manifestement compléter les parties supérieures, ou des lots très mélangés ou représentés par un trop petit nombre de fragments.



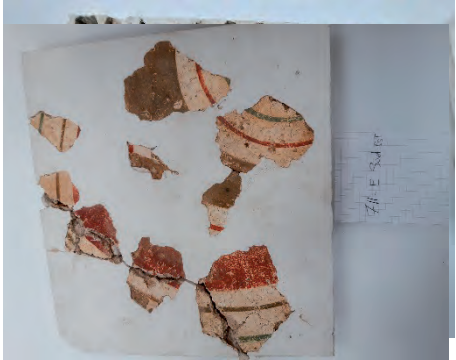
La reprise d'étude des lots les plus prometteurs, principalement sur la fouille de Monterfil II et pour certains ensembles du Champ Mulon, viserait donc à laver les éléments qui ne l'ont jamais été, à reprendre une rapide recherche de connexions pour vérifier s'il est possible d'aller plus loin par rapport aux études précédentes, et surtout à assurer une meilleure documentation de l'ensemble. Ces décors devront alors être réinterprétés et surtout remis en contexte, lorsque cela est possible, par rapport aux données architecturales et chronologiques.






Certains éléments isolés, mais correspondants à des indices notables de décors bien identifiables ou plus rares seront aussi à prendre en compte (par exemple des stucs sur la fouille du Champ Mulon, des joints décoratifs,...).



L'évaluation des moyens pour réaliser ces études ne pourra intervenir qu'après inventaire et examen préliminaire des enduits conservés à Coriosolis et dans l'ancien musée.

Tableau 17 Inventaire des enduits peints et des stucs. © J. Boislève, Inrap.



Champ Mulon (18 caisses)







Indication		quantité	descriptif
Champ Mulon Caisse 1 (?) Décor I, décor II, ensembles A, B, C, D	/		?
Champ Mulon Étiquettes sur certains fragments : COR 5, 11, 12, 16, 17, 18 (caisse 2 ?)		1 caisse, 2 niveaux	Fragments assez usés, décor à fond rouge avec bouquets de feuilles jaunes
Champ Mulon Caisse 3 Décor I	/		?
Champ Mulon caisse 4 Décor I	/		?
Champ Mulon Caisse 5 Décor I	/		?
Champ Mulon Caisse 6 Décor I COR 25C, 39, 46H, 54, 56)		1 caisse	Fragments usés, une partie vert bleuté, quelques fragments jaunes
Champ Mulon B. Chiché 1966-1970 ? Caisse 6 Bis 701-II2 711-E sud-est			Fragments montés en plaque plâtre Imitation de marbre dont porphyre vert Décor à fond blanc et cercles concentriques rouges et verts






<p>Champ Mulon B. Chiché 1966-1970 ? Caisse 6 Bis cor 30J ; 43B ; 23B ; 26C ; 28F ; 43C</p>		<p>1 caisse</p>	<p>Au moins 1 fragment au décor à imitation de mosaïque, autres fragments indéterminés</p>
<p>Champ Mulon 1970 caisse 7</p>		<p>1 caisse</p>	<p>Fragments de stucs, décor à imitation de marbre</p>
<p>Champ Mulon caisse 9 Plinthe 1 (COR 40)</p>		<p>1 caisse</p>	<p>Gros fragments de plinthe violacée</p>
<p>Champ Mulon Plinthe 1 (COR 40) Caisse 10</p>		<p>1 caisse</p>	<p>Gros fragments de plinthe violacée</p>
<p>Champ Mulon Caisse 11 Plinthe</p>	<p>/</p>		<p>?</p>
<p>Champ Mulon Caisse 12 Plinthe 2 Cor 40 (?)</p>	<p>/</p>		<p>?</p>
<p>Champ Mulon Plinthe 1 (COR 40) Caisse 13</p>		<p>1 caisse</p>	<p>Fragments usés, quelques fragments de plinthe violacée, fragment à fond rouge ocre, fragment à fond blanc, filet noir.</p>







Champ Mulon Caisse 15		1 caisse	Fragments usés, principalement tuileaux peints en rouge bordeaux
Champ Mulon Caisse 16 Plinthe 3 Cor 42 (?)	/		?
Champ Mulon Caisse 17 Plinthe Cor 42 (?)	/		?
Champ Mulon B. Chiché 1966-1970 Fragments avec étiquettes COR 46B, 47A, 23F, L, K, M		1 caisse	Décor à imitation d' <i>opus musivum</i> (mosaïque)+ quelques fragments à incrustation de coquillages.






Monterfil II (47 caisses)

Indication		Quantité	Descriptif
Monterfil II 1992 Secteur XIX US 467		1 caisse	Fragments non lavés, ensemble à fond jaune
Monterfil II 1992 Secteur XIX US 464		½ caisse	Fragments non lavés, ensemble à fond jaune

<p>Monterfil II 1992-1994 Bâtiment 3 Édifice public Groupe I</p>		<p>1 caisse ½</p>	<p>Décor à imitations de marbre (marbre veiné violet et marbre noduleux jaune)</p>
<p>Monterfil II 1992-1994 Bâtiment 3 Groupe I Frag 7, 18, 19, 21, 22, 23</p>		<p>1 caisse</p>	<p>Décor à imitations de marbre (porphyre rouge et marbre noduleux jaune)</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Groupe I Frag 8, 10, 12, 14, 18, 20, 26 à 29</p>		<p>1 caisse</p>	<p>Décor à imitations de marbres divers</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Groupe I Fts 1 à 6, 9, 11 à 13, 15 à 17 et 25</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Décor à imitation d'<i>opus sectile</i>.</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Groupe II</p>		<p>1 caisse, 3 niveaux</p>	<p>Petits fragments, décor à déterminer</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Plaques 1 et 16</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Décor à fond blanc et bande bordeaux</p>






<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Groupe II</p>		<p>1 caisse, 3 niveaux</p>	<p>Décor à fond blanc et bande bordeaux</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Groupe II</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Décor à fond blanc et bande bordeaux</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Groupe II</p>		<p>1 caisse, 3 niveaux</p>	<p>Petits fragments non lavés, dont un fragment à revers à stries peignées</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Groupe II</p>		<p>1 caisse, 3 niveaux</p>	<p>Décor à fond blanc, cercle bouleté bordeaux et verts (?), fragments à champ vert = décor à la bande bordeaux</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Groupe II Plaques 2 à 15, 17 à 52</p>		<p>1 caisse, 3 niveaux</p>	<p>Décor à fond blanc bande bordeaux champ gris et cercle bouleté</p>


<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Groupe II</p>		<p>1 caisse, 3 niveaux</p>	<p>Petits fragments, décor à déterminer</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Groupe III US 73</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Décor à fond blanc, cercle bouleté rouge et palmette kaki et hexagones (?) rouges</p>
<p>Monterfil II 1992-1994 Bâtiment 3 Édifice public groupe IV</p>		<p>1 caisse, 4 niveaux</p>	<p>Petits fragments majoritairement brûlés avec stries peignées au revers (probable plafond)</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Groupe V</p>		<p>1 caisse</p>	<p>Décor à fond noir avec motif indéterminé vert Quelques fragments brûlés</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Groupe V</p>		<p>1 caisse, 3 niveaux</p>	<p>Petits fragments non lavés</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Groupe V</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Quelques plaques du décor à fond noir, cercle bouleté et motif vert et bleu dont couronne de feuilles</p>




<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Fragrs avec chaux sur enduit de terre, fts blancs</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Fragments à fond blanc. Quelques fragments de faux joints retaillés.</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 3 Édifice public Fragrs jaunes, rouges effacés, verts, noirs à graffiti</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Divers fragments, décor à fond jaune, à fond noir.</p>
<p>Monterfil II 1992-1994 Bâtiment 3 Groupe I Fragrs 8, 10, 12, 14, 18, 20, 26 à 29</p>		<p>½ caisse</p>	<p>Fragments indéterminés dont plusieurs sont marqués « Mul 70 » + Cor 11, 23D, 23C, 45D, 46A Caisse qui proviendrait plutôt du champ Mulon</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 5 dit « à stylobates » secteur XXII US 243 et 246</p>		<p>1 caisse, 3 niveaux</p>	<p>Fragments brûlés conservant pour certains un support de terre.</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 5 dit « à stylobates » secteur XXII US 243</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Fragments brûlés à revers à stries peignées et une plaque avec champ rouge séparé d'un champ bordeaux par une ligne de points</p>

<p>Monterfil II 1992-1994 Bâtiment 12 dit à mosaïque Secteur VI US 25 et 60, secteur VII US 37, secteur X US 146 et 462, secteur XI US 107, 191 et 199</p>		<p>1 caisse, 3 niveaux</p>	<p>Fragments non lavés</p>
<p>Monterfil II 1992-1994 Bâtiment 12 dit à mosaïque Frag 15 et 19 et vrac US 117</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Décor du I^{er} s. + stucs</p>
<p>Monterfil II 1992-1994 Bâtiment 12 dit à mosaïque Fragments 25 à 32 et vrac</p>		<p>1 caisse</p>	<p>Décor du I^{er} s.</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 12 dit à mosaïque Plaque 2</p>		<p>1 caisse, 2 niveau</p>	<p>Décor du I^{er} s.</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 12 dit à mosaïque Fragments 33 à 35 et vrac</p>		<p>1 caisse ½</p>	<p>Décor du I^{er} s.</p>



<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 12 dit à mosaïque Vrac Secteur X US 117</p>		1 caisse	Décor du I ^{er} s.
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 12 dit à mosaïque Vrac US 282</p>		1 caisse, 2 niveaux	Décor du I ^{er} s. ?
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 12 dit à mosaïque Frts 21 à 24 et 38, 39 Us 282</p>		1 caisse	Décor à plinthe grise mouchetée rouge et jaune, champs rouges, jaunes et verts
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 12 dit à mosaïque Frts 3 à 9, 11, 12, 13 et vrac US 162</p>		1 caisse, 3 niveaux	Décor du I ^{er} s.
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 12 dit à mosaïque Us 68, 70, 82, 207</p>		1 caisse, 2 niveaux	Fragments blancs Plaque d'un décor rouge à candélabre avec ombelle à coussinets

<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 12 dit à mosaïque Secteur VIII, us 68 et 70 Fragments du décor du I^{er} s. apr. J.-C.</p>		<p>1 caisse, 3 niveaux</p>	<p>Décor du I^{er} s.</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 12 dit à mosaïque vrac</p>		<p>1 caisse, 3 niveaux</p>	<p>Décor du I^{er} s.</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment 12 dit à mosaïque Fragments 20, 37 et vrac</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Décor du I^{er} s.</p>
<p>Monterfil II 1992-94 « Domus » US 330 2^e, 3^e, 4^e groupe</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Fragments à fond blanc sur mortier de tuileau</p>
<p>Monterfil II 1992-94 « Domus » US 330 1^{er} groupe</p>		<p>1 caisse</p>	<p>Fragments à fond blanc sur mortier de tuileau</p>


<p>Monterfil II 1992-94 « Domus » US 330 1^{er} groupe</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Décor sur mortier de tuileau, fond blanc et bandes rouges, rouge bordeaux et vertes</p>
<p>Monterfil II 1992-94 « Domus » US 330 Secteur XXXIII</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Fragments roses et blancs sur tuileau</p>
<p>Monterfil II 1992-94 « Domus » US 330 Secteur XXXIII</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Fragments blancs non lavés, revers à stries peignées</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Secteur XL US 389</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Fragments usés, élément de décor à fond noir, fond blanc avec bande jaune ou rouge, champ rouge, champ rose</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Secteur XL US 389</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Fragments à fond rouge et à fond blanc</p>

<p>Monterfil II 1992-94 Secteur XL US 389 Sondage 1990</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Fragments d'un décor rouge à candélabre ?</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment à la cave Secteur XVII Us 108</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Fragments brûlés dont éléments du décor à imitation de marbre ?</p>
<p>Monterfil II 1992-94 Bâtiment à la cave Secteur XVII Us 7, 48 et 200</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Fragments brûlés</p>

Pont-Brûlé (2 caisses)

<p>Corseul Pont-Brûlé 1 1976 S31 35048001 E.P. 1</p>		<p>1 caisse, 2 niveaux</p>	<p>Enduits à incrustation de coquillages</p>
<p>Corseul Pont-Brûlé 1 1976 (Bardel) R31 22048001 EP. 1 Propriété Jagou</p>		<p>1 caisse ½</p>	<p>Champ jaune à mouchetis rouges, séparé d'un champ gris moucheté blanc par un triple filet (noir/blanc/rouge), quelques fragments à filet blanc ou gris sur champ blanc</p>

Clos Julio (1 caisse)

Corseul Clos Julio 1970		½ caisse	fragments de stucs, coquillages incrustés, 2 fragments du décor à guirlande verte du champ Mulon
----------------------------	---	----------	--

Collection du Père Ricordel (1 caisse)

Corseul Collection Père Ricordel Groupes 1 et 2		½ caisse	Décor à imitation d' <i>opus musivum et tessellatum</i>
---	---	----------	---

Courtil Saint-Antoine (1 caisse)

Corseul Provenance inconnue, VIII-3, CSA charnier VIII-4, CSA sep.		Quatre niveaux, équivalent 1 caisse	Fragments indéterminés, non lavés
---	---	---	-----------------------------------

Total 70 caisses

Fig. 68 Plinthes ou corniches en pierre marbrière de la fouille du Champ Mulon et conservées dans l'ancien musée à la mairie
© R. Ferrette, Inrap.



Fig. 69 Exemples de stucs conservés dans l'ancien musée à la mairie. Le fragment de gauche doit figurer une grappe de raisin
© R. Ferrette, Inrap.



Fig. 70 Calcaire marbré blanc et rose de La Salle des Fêtes © R. Ferrette, Inrap.



2.5.10. L'inventaire des revêtements et des placages

Cette catégorie de mobilier est dispersée dans quatre endroits. Pour les fouilles des années 1980 et 1990, les éléments sont au dépôt et stockés avec la céramique. Pour le Haut-Bécherel cependant, une partie seulement de la collection se trouverait au dépôt, celle-ci n'ayant pas été examinée de près. Une partie est présentée au CIP (schiste et marbre) et une troisième est au Sra Bretagne. Les éléments du Champ Mulon et du Clos Julio (1 marbre) sont, soit dans l'ancien musée de la société archéologique, soit exposés au CIP (tab. 18a, tesselles, fragment de corniche, grès, calcaire). La collection Ricordel comprend aussi plusieurs fragments. Les premiers recollements tendent à prouver que certains sont en fait des découvertes effectuées lors des fouilles du Champ Mulon ; ils ont dû être placés là pour « remplir » une vitrine. Les autres sont censés provenir du Haut-Bécherel (découvertes anciennes).

Leur recensement a été effectué à partir des fiches Micromusée par A. Le Merrer (Inrap) qui se chargera de leur étude en 2022 (tab. 18). Les quelques stucs cités sur ces fiches ont aussi été pris en compte, puisqu'ils s'ajoutent à l'inventaire amorcé par J. Boislève (*supra* 2.5.9 *L'inventaire des enduits peints et des stucs*). Ce premier bilan quantitatif est avant tout destiné à permettre une localisation et une extraction rapide des mobiliers, en particulier pour ceux entreposés au dépôt, avant leur étude. L'isolation et le conditionnement seront effectués au début 2022.

Ce premier travail souligne un corpus de plus de 1200 fragments, dont près de 750 tesselles de mosaïque. Ce second chiffre ne tient toutefois pas compte des petits carreaux noirs et blancs du bâtiment 12 à mosaïque (Kerébel 2001, p. 55-57), stockés dans deux bacs au dépôt, tout simplement parce que la fiche les concernant est perdue ou parce qu'ils n'ont jamais été comptabilisés. Le recensement de ces éléments par site est intéressant, car il permet localiser les points de découvertes et d'apprécier le statut de quelques édifices. Bien entendu, ils ne feront pas l'objet d'une étude en tant que tel. À ce jour, seuls deux sites en ont livré, le Champ Mulon la partie sud du quartier de Monterfil II, beaucoup plus résidentielle. Nous restons surpris par la mention de 495 tesselles conservées dans l'ancien musée de la société archéologique de Corseul, car nous ne les avons pas vu lors de nos deux visites.

Pour les pavages et revêtements plus classiques, leur nombre est estimé à 500 morceaux qui nécessiteraient une dizaine de jours d'étude⁵⁹. Là encore, les sites du Champ Mulon, en tenant compte des objets de l'ancien musée du CIP et de Monterfil II, se démarquent nettement. Le second fournit environ 200 fragments, mais seulement 9 à l'emplacement du grand bâtiment commercial 16, c'est-à-dire la partie au nord du *decumanus* 1 du site. Le Champ Mulon réunit à lui seul l'essentiel des marbres ou roches marbrières trouvés en fouille et dont les provenances seront à déterminer (fig. 68). Quelques stucs sont aussi dans les vitrines de l'ancien musée (fig. 69). Ces matériaux participent à la définition du statut du site et leur étude est un complément indéniable à celles des peintures murales.

Pour les autres sites fouillés, les éléments sont beaucoup plus rares. Celui de la *domus* de La Salle des Fêtes arrive en troisième position avec seulement 16 restes. Parmi ceux-ci figure un marbre dans l'US 538 et un calcaire marbré blanc et rose dans la couche 146 (fig. 70).

⁵⁹ Précisons que ce décompte ne considère pas des éléments conservés au dépôt de Corseul ou au Sra-Bretagne et qui devaient autrefois faire partie de l'ancienne collection de la Société d'émulation des Côtes du Nord. Leur provenance est en effet très incertaine. Il n'est pas assuré que l'examen attentif du répertoire de G. Guennou autorise à préciser leur origine.

Tableau 18 Inventaire des revêtements,
pavages et stucs © A. Le Merrer, Inrap.**Champ Mulon 1965-1971**

US	NRBM	Fiche Micro.	Cagette	Nature
0	158	93/1570	Rés.L4, Rés.L5, Rés.0	schiste, marbre, calcaire
0	13	93/1666	Bur.1, Bur.2	marbre
0	14	93/1668	N°Vitrine: Cella	marbre
0	140	93/1669	N°Vitrine: Cella	tesselles (mosaïque), schiste, grès, calcaire
0	2	93/1670	N°Vitrine: Cella	stucs
0	3	93/1440	Rés.13, Rés.14, Rés.15	marbre
0	1	93/1645	N°Vitrine: Cella	schiste, étoile à 8 branches
0	4	93/1649	N°Vitrine: Cella	marbre, schiste
0	5	93/1661	N°Vitrine: Cella	schiste, marbre
0	2	93/1664	N°Vitrine: Cella	marbre (discoïdal)
TOTAL	334			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

Clos Julio 1970

US	NRBM	Fiche Micro.	Cagette	Nature
0	1	93/1430	Rés. 7, Rés. 8	marbre
TOTAL	6			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

Chemin du Ray 1984

US	NRBM	Fiche Micro.	Cagette	Nature
6	3	93/1807	A203	schiste
12	1	93/1790	A206	schiste
15	1	93/1793	A207	marbre
36	1	93/1767	A213	schiste
TOTAL	6			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

Salles des Fêtes 1985

US	NRBM	Fiche Micro.	Cagette	Nature
107	1	93/1844	A347	
122a	2	93/2645	A321	
128	1	93/2650	A301, A312, A335, A336, A347	Schiste
135	1	93/1842	A348	Schiste
136	8	93/1817	A350	Schiste
146	1	93/2660	A308	Calcaire marbré blanc et rose
181	1	93/2672	A313, A317, A320, A332	Schiste
538	1	93/2691	A334	Marbre
TOTAL	16			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

Courtil Saint-Antoine 1986

US	NRBM	Fiche Micro.	Cagette	Observations
17		93/1875	A104	NR non cité, mobilier non lavé
18		93/3255	A103	NR non cité, mobilier non lavé
19	1	93/1745	A106, A107, A108, A109	mobilier non lavé
22	1	93/1745	A111	mobilier non lavé
40	1	Manusc. 40	A153, A154, A155	
TOTAL	3			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

Monterfil II 1986-1989

US	NRBM	Fiche Micro.	Cagette	Nature
11	1	93/2461	B209 ou B213	
TOTAL	1			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

Monterfil II 1991

US	NRBM	Fiche Micro.	Cagette	Observations
6	1	93/2330	N° cag. Fiche changé	
72	2	93/2370	N° cag. Fiche changé	
92	2	93/2384	N° cag. Fiche changé	Tesselles (mosaïque)
104	2	93/2393	N° cag. Fiche changé	
109	1	93/2397	N° cag. Fiche changé	
TOTAL	8			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

Monterfil II 1992-1994

US	NRBM	Fiche Micro.	Cagette	Nature
8	1	93/2770	C171, C173	
10	1	93/2771	C188	stucs
25	4	93/2781	C192, C194	
25	1	93/2781	C192, C194	tesselles (mosaïque)
33	3	93/2785	C195, C196	
33	2	93/2785	C195, C196	tesselles (mosaïque)
40	1	93/2788	C199	
43	2	93/2791	C165, C212	
48	1	93/2794	C106, C163, C166	tesselles (mosaïque)
49	4	93/2795	C194	
51	4	93/2797	C212	
51	57	93/2797	C212	tesselles (mosaïque)
62	5	93/2808	C104, C116, C118 à C120	
66	3	93/2811	C95, C160, C170	
70	1	93/2814	C213, C214	
73	11	93/2817	C169, C170	
76	2	93/2820	C107, C113, C128	
87	1	93/2829	C172, C273	
90	11	93/2832	C164, C167	

US	NRBM	Fiche Micro.	Cagette	Nature
100	3	93/2839	C105	
106	3	93/2843	C132	
107	22	93/2844	C126, C165	tesselles (mosaïque)
108	2	93/2845	C84, C89	
114	5	93/2849	C16, C17, C71	
115	1	93/2850	C124	tesselles (mosaïque)
117	2	93/2852	C72, C100, C102, C103	tesselles (mosaïque)
137	1	93/2869	C273	
144	2	93/2875	C72, C176	
154	1	93/2884	C176	
155	11	93/2885	C72, C216, C217	tesselles (mosaïque)
160	1	93/2890	C180	stucs
199	1	93/2918	C106, F4	
220		93/3103	C92	marbre
243	1	93/3118	C72	
248	1	93/3121	C34 à C36	
248	1	93/3121	C34 à C36	tesselles (mosaïque)
255	1	93/3124	C27 à C29	
260	1	93/3128	C50, C86 à C88	
263	8	93/3130	C37 à C39, C78, C123, C159	
267	3	93/3134	C33	
270	1	93/3137	C13, C74, C83, C160	
306	1	93/3166	C78, de C150 à C155, C242	
307	16	93/3167	C61, C62, C65, C231, C232, C235, C247, C248, C249, C253, C261	
308	1	93/3168	C91, C100	
309	2	93/3169	C45, C82, C94, C222, C266	
316	1	93/3174	C48, C51, C141, C158, C159, C235	
322	1	93/3179	C66, C96	
337	8	93/3188	C95	
338	2	93/3189	C15, C262	
340	1	93/3190	C160	
341	6	93/3191	C26	tesselles (mosaïque)
341	10	93/3191	C26	stucs
362	2	93/3208	C219, C243 à C245	
367	3	93/3213	C220, C226, C229, C230, C233	
369	1	93/3215	C228, C230, C260, C261, C263	
370	1	93/3216	C224	
373	1	93/3219	C259	
374	5	93/3220	C222, C227, C228, C276	tesselles (mosaïque)
386	1	93/3225	C237	
401	1	93/3230	C253, C258, C270	
411	1	93/3233	C251	
414	1	93/3362	C257, C270	
432	1	93/3243	C255, C276	
436	1	93/3245	C252, C255	
TOTAL	255			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

Monterfil II 1996

US	NRBM	Fiche Micro.	Cagette	Observations
606	2	Pas de fiche	E158, 159, 165 et 166	1 stuc
TOTAL	2			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

Société archéologique

US	NRBM	Fiche Micro.	Cagette	Nature
0	3	93/1623	N° Vitrine: Bur. 124	schiste marbre
0	15	93/1629	N° Vitrine: Bur. 142	marbre
0	36	93/1630	N° Vitrine: Bur. 143	schiste marbre
0	495	93/1634	N° Cagette: Bur. 3	tesselles (mosaïque)
0	2	93/1423	N° Vitrine: RIC. 12	tesselles (mosaïque)
0	28	93/1425	N° Vitrine: RIC. 13	marbre
0	8	93/1426	N° Vitrine: RIC. 13	schiste
0	4	93/1427	N° Vitrine: RIC. 13	marbre calcaire
1	15	93/1366	Rés.1, Rés.2	schiste marbre
TOTAL	606			

NRBM : nombre de restes base Micromusée

Tableau. 18a Inventaire des revêtements et pavages de Corseul présentés au CIP

© A. Le Merrer, Inrap.

N° inv. CIP	Remarques
D2019.0.24	Marbre, schiste Haut Bécherel
D2019.0.150/D2019.0.151/D2019.0.152	Calcaire (fragment de corniche) Champ Mulon
D2019.0.153-lot	Marbre Champ Mulon
D2019.0.156-lot	Tesselles (schiste, grès, calcaire, verre, céramique) Champ Mulon
D2019.0.157	Tesselles de pierre et mortier Champ Mulon
D2019.0.186	schiste vert décoré Champ Mulon

2.6. Les études des mobiliers

Les travaux amorcés en 2020 se sont poursuivis. R. Delage a continué son bilan sur l'activité potière, en collaboration avec C. Bizien-Jaglin (CeRAA) et H. Morzadec (Inrap). Il a également abordé le réexamen de la collection céramique du site de La Salle des Fêtes fouillé en 1985. De son côté, après l'isolation des verres, L. Simon a commencé son étude par le site de Monterfil II-année 1991. V. Gendrot a également débuté son travail sur le mobilier lié au textile.

2.6.1. L'activité potière (R. Delage, Inrap)

Le bilan des deux années est présenté à la fin du rapport, en **Annexe 1**. Il s'agit de la dernière version de la notice sur les ateliers de potiers antiques de l'agglomération de Corseul. C'est une version « lecture » avec la documentation graphique insérée dans le texte.

Par rapport au chapitre correspondant du rapport de l'année dernière, ont été ajoutés :

- des compléments de rédaction.
- les études des mobiliers issus des contextes des ateliers de potiers de la Métrie 1 et de la maison funéraire (découverte fortuite en 2002) ;
- des photographies des structures et mobiliers particuliers ;

Un dernier chapitre reste à insérer, l'étude pétrographique des céramiques fines et communes des ateliers de La Métrie par H. Morzadec.

2.6.2. La collection céramique de la Salle des Fêtes (R. Delage, R. Ferrette, Inrap)

2.6.2.1. Un préambule indispensable (R. Ferrette)

Débuter le réexamen des collections des fouilles antérieures au développement de l'archéologie préventive par le site de La Salle des Fêtes était motivé par le nombre assez élevé d'archives primaires à notre disposition. En 2020, nous avons retrouvé des coupes inédites, les carnets de fouille de F. Fichet de Clairfontaine, les plans mis au net et les minutes des sépultures. Le fonds documentaire, assez complet, devait permettre de retrouver l'emplacement du mobilier et ainsi de revisiter si nécessaire la chronologie du site. Le site de la Salle des Fêtes devait par conséquent servir de test, afin de vérifier les apports d'une reprise des collections, qui doit être déclinée aux autres opérations des années 1980.

Le travail entrepris par R. Delage s'est rapidement heurté à un écueil. Une part importante des US n'a jamais été traitée et lavée. Les sacs mélangent à la fois, la céramique, la faune et la quincaillerie en fer. Cette dernière, compte tenu des conditions de conservation, est très dégradée (éclatement des objets). Le crâne de la sépulture 3, comme précisé en introduction de ce chapitre, est rangé dans les rayonnages⁶⁰. Une partie des os de la sépulture 32 se trouve aussi avec la céramique.

Ce constat établi, une liste des US non traitées a été dressée. Le nombre de tessons n'est pas déterminé avec précision, faute de temps. Mais une estimation même rapide et partielle est déjà très significative (**tab. 19 et 20**).

⁶⁰ La sépulture 3 se résume à ce dernier, car elle est à l'angle nord-est de la fouille (Fichet de Clairfontaine 1985, plan de la nécropole).

Tableau 19 Liste des US non traitées de La Salle des Fêtes, sans estimation du nombre de tessons © R. Delage, Inrap.

US	Observations	Bac
C535		A333
C533		A333
C536	A1	A333
C196	carré 4, D6	A333
C534	SEP XV/XVI	A333
C191	carré IV, D6	A333
	Fossé 2, C6	A330
	Fossé 1	A330
C2		A335
	B1 sur M6	A335
C335	(A335 ?)	A335
C103		A335
	B1/C1	A335
C102	Zone A4	A335
C190	C3 E5/6	A335
	Fosse argile centre voie 2 A4	A335
	Fossé 1	A335
C111	C5	A329
	Fossé 2, B5	A329
C151	P11	A336
C111	C6	A336
C148d	C1 PV	A336
	Fossé 2, C6	A336
	Sous SEP VII	A336
	Fosse 1, C3	A336
C105		A332
C142		A332
C123	M4	A332
C118		A332
C181	Fossé 1	A332
C148		A332
C519	SEP XXXII	A338
C521		A338
C119	Fossé 2, B5	A338

R. Delage a dénombré plus de 8100 tessons (*infra* ci-dessous)⁶¹. Or un premier décompte souligne que plus de 4000 restes céramiques seraient à traiter, c'est-à-dire le tiers de la collection. Néanmoins certains ensembles offrent très peu d'intérêts, voire aucun, en raison des dénominations figurant sur les étiquettes. L'enregistrement utilise bon nombre d'abréviations, en générale compréhensibles : P pour pièce, C pour carré ou couche. Il est aussi aisé de localiser les fossés 1 et 2, souvent mentionnés, et qui désignent les creusements bordant le *cardo I* (Fichet de Clairfontaine, p. 26). En revanche, certaines appellations lacunaires et aujourd'hui inintelligibles, comme « fosse argile centre voie 2 A4 », « Sous SEP VII » (**tab. 19**), « Pièce 2 sol d'occupation » ou « Squelette à Minerve » (**tab. 20**), caractérisent des mobiliers qu'on peut considérer désormais comme inutiles scientifiquement.

⁶¹ Ce chiffre ne tient pas compte des estampilles sur céramiques sigillées des ateliers gaulois qui sont dans l'armoire métallique du dépôt. Les timbres italiens sont en revanche considérés.

Si un traitement doit être entrepris, il faudra assurément cibler les US à partir des archives de fouille et du rapport dans un souci d'efficacité. Le traitement de quelques contextes apparaît déjà nécessaire : fossés 1 et 2 du *cardo* I pour avoir leur chronologie complète, le mobilier secondaire des sépultures, qui pourrait comprendre des pièces antiques tardives piégées ou du haut Moyen Âge. Les lots en partie lavés doivent aussi être complétés, car certains sont à l'évidence traités partiellement quand on croise les données : par exemple couches 103, 128, 161 dont seule la sigillée (15 fragments) est nettoyée. Bien évidemment, les cadres du traitement devront être définis, car il est difficilement envisageable de consacrer les moyens du PCR à cette activité. Une réflexion est donc à conduire avec le Sra, d'autant que cette situation risque de se reproduire avec d'autres sites (Courtil Saint-Antoine et Cabinet Médical). Relevons également que l'état de certaines collections soulève le problème des datations du rythme chronologique de la ville, tel qu'il est présenté par exemple dans le DAF de 2001.

Tableau 20 Liste des US non traitées de La Salle des Fêtes, avec une estimation du nombre de tessons par US et une proposition chronologique large © R. Ferrette, Inrap.

US	Bac	Nb. restes	Observations	Chrono.
192	A302	47	fossé S. G1/G2	1er
128b	A302	7	CI P. V	1er
193	A302	58		Mil. 1er
Fossé 1 zone D3	A302	27		11e ?
103 b?	A303	108	couche brune avec huitres	11e-111e
Carré III	A303	55		
Fossé F1 A4	A303	85		1er ?
Fossé 1	A 304	11		0-50
148b	A304	90		H-E.
117	A304	44	terre brune sur US 101	H-E.
Carré III Zone G5	A310	< 50		
Ext bâti fossé E2	A310	6		
161	A310	90	carré 2, pièce 5	11e ?
Fossé 2 carré B5	A310	28		fin 1er/début 11e
147	A310	28		?
103	A310	100	carré 3	
Fossé 1	A311	67		fin 1er/début 11e
C III G4/5	A311	44		?
148	A311	85	P. II	1er ?
Fossé 1 carré A4	A311	> 50		
Couche sous couche jaune carré D fossé 1	A311	141		
Carré IV	A312	22	couche brune de destruction	
au-dessus du fossé sud de la partie à huitres	A312	50		?
CI PV	A312		Tessons non estimés	
169	A309	17		11e
C3 =C112 ?	A309	38		?
US 103 fossé 1 A4	A309	135		?
502	A345	13		1er
504	A345	17		H-E.
507	A345	47		11e
148 c (carré I)	A346	37		Auguste-Tibère
103	A325	> 300	Forte fragmentation	?

US	Bac	Nb. restes	Observations	Chrono.
134	A325	32		50-100
Sépulture 27	A325	39	Drag. 45	
Sépulture IV	A325	25		?
127b	A326	185		fin Ier/début IIe
Sépulture 32	A327	32	Présence d'os humains	
Squelette à Minerve	A327		Tessons non estimés	
Pièce 2 sol d'occupation	A327		Tessons non estimés	
G5/6	A327		Tessons non estimés	
C II	A328	14		IIe
C128a ?	A328	12		Auguste-Tibère
C. Sépulture 7/8	A328		Tessons non estimés	
Nettoyage voie G3/4	A328	20	1 céramique à glaçure verte	
148	A328	20		Auguste-Tibère
148d	A328	110		Milieu Ier ?
Fossé 2	A328	235		?
122a	A321	130		IIe /IVe ?
C148=155	A323	230	D1/Pièce II	Milieu Ier
206	A322	9		Milieu Ier
161	A322	230		IIe ?
M7 F6/E6	A317	6	anse de Dressel 20	IIe et +
F1 Zone G1/2	A317	< 50	Tessons non comptés	
Fossé E carré B5	A318	90		50-100
Fossé 1 carré E/F2	A318	185	céram. Métallescente	IIe-IIIe
C2 P. V drain	A319	43		0-50
Couche 180 E2	A319	45		Ier ?
US 103b carré III	A320	50		IIe-IIIe
181 F1/G1/2	A320	85	Curle 21, Drag. 37	Après 150
161 carré II	A320	33		Milieu IIe
Fossé 1	A315	150	couche brune avec huitres	
Sous niveau de M6 B1	A308		Tessons non estimés	
Fossé 1 A4	A 308	190	effondrement du mur	?
Fossé F1 E3 (US 105 ?)	A316	50		IIe-IIIe
Sépulture, terre brune foncée	A305		Tessons non estimés	
Au-dessus du pseudo drain Z AC	A305		Tessons non estimés	
103 avec huitres et pierres	A305	27	Drag. 37	IIe s.
US 103 avec huitres et pierres	A305	54	G2 fossé 1	
Sépulture 32	A 306	2	1 crâne	
Couche 181 F1 G1/2	A313	170		?
Carré G1, couche noire M3	A313		Tessons non estimés	
B1 sur M3	A313		Tessons non estimés	
Couche 103 G4 huitres	A313	230		IIe-IIIe
A4/B4 nettoyage rue	A313	32		?
Total		4262		

2.6.2.2. Un inventaire forcément incomplet (R. Delage, Inrap)

Les 8164 NR pour 1446 NMI de céramiques inventoriées ne représentent pas l'intégralité du mobilier recueilli lors de cette fouille, puisqu'une partie (non négligeable) des contextes n'a pas été lavée et demeure donc impossible à caractériser, comme il est indiqué ci-dessus. Le tableau (**tab. 21**) présente les quantifications par catégories et contexte

En l'état, le contexte le plus intéressant sur le plan céramologique reste le comblement du drain 200 (couche 201), dont les données ont été présentées, sans quantifications et analyse exhaustive, dans un article paru en 1986 (Fichet de Clairfontaine 1986).

Tableau 21 Quantifications par catégories et contextes © R. Delage, Inrap.

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - ITAL	1	100%	0	
	Total	1	100%	0	100%
F4					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	10.5%	0	
	Mi-fine B	2	10.5%	1	33.3%
	Com A	8	42.1%	1	33.3%
	Com B	7	36.8%	1	33.3%
	Total	19	100%	3	100%
c. O					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	33.3%	1	100%
	Sigillée - SG-MLG	2	66.7%	0	
	Total	3	100%	1	100%
fosse E2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	5	29.4%	3	60.0%
	Sigillée - ITAL	2	11.8%	0	
	Sigillée - SG-MLG	9	52.9%	2	40.0%
	COM MED	1	5.9%	0	
	Total	17	100%	5	100%
intér. P2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	1	11.1%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	1	11.1%	1	50.0%
	Com A	4	44.4%	0	
	Com B	3	33.3%	1	50.0%
	Total	9	100%	2	100%
A2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - SG-MLG	1	100%	1	100%
	Total	1	100%	1	100%
A2 fosse huit					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	7	29.2%	1	16.7%
	Fine B - TN	3	12.5%	2	33.3%
	Com A - eng. blanc	3	12.5%	1	16.7%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Com B	6	25.0%	1	16.7%
	Amphore - régionale OCG	5	20.8%	1	16.7%
	Total	24	100%	6	100%
C1 c. ocre					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	100%	0	
	Total	1	100%	0	100%
C2 c. ocre					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	MET - CG-1er gen	1	100%	0	
	Total	1	100%	0	100%
M2 dép contre					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	100%	0	
	Total	1	100%	0	100%
P3 bat 2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	100%	0	
	Total	1	100%	0	100%
B5 fossé 2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	25	30.5%	9	33.3%
	Sigillée - CG-MdV	1	1.2%	1	3.7%
	Sigillée - SG-MLG	6	7.3%	1	3.7%
	MET - CG-2e gen	3	3.7%	0	
	PFE - CG-IND	1	1.2%	0	
	Fine B - TN	2	2.4%	2	7.4%
	Mi-fine B	2	2.4%	0	
	Com A	14	17.1%	4	14.8%
	Com B	25	30.5%	7	25.9%
	Amphore - Bétique	1	1.2%	1	3.7%
	Amphore - régionale BCG	1	1.2%	1	3.7%
	Amphore - régionale OCG	1	1.2%	1	3.7%
	Total	82	100%	27	100%
C3, F5/6					
	ref_ceramo	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée-CG-LEZ	4	1.6%	2	5.4%
	Sigillée-SG-MLG	13	5.2%	3	8.1%
	PFE-CG-LEZ	1	0.4%	0	
	Fine B-TN	62	25.0%	12	32.4%
	Com A	56	22.6%	5	13.5%
	Com A-eng. blanc	15	6.0%	1	2.7%
	Com A-eng. rouge	1	0.4%	1	2.7%
	Com B	79	31.9%	11	29.7%
	Amphore-Taraonnaise	2	0.8%	1	2.7%
	Amphore-régionale	13	5.2%	1	2.7%
	Amphore-régionale BCG	2	0.8%	0	
	Total	248	100%	37	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C4					
	ref_ceramo	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée-CG-LEZ	11	11.3%	2	10.5%
	Sigillée-SG-MLG	3	3.1%	1	5.3%
	Fine B-TN	24	24.7%	7	36.8%
	Mi-fine B	1	1.0%	1	5.3%
	Com A	18	18.6%	2	10.5%
	Com A-eng. blanc	2	2.1%	1	5.3%
	Com A-eng. micacée	2	2.1%	1	5.3%
	Com A-eng. rouge	1	1.0%	0	
	Com B	24	24.7%	3	15.8%
	Amphore-Bétique	4	4.1%	0	
	Amphore-IND	4	4.1%	0	
	Amphore-Lipari	1	1.0%	0	
	Amphore-Narbonnaise	1	1.0%	0	
	Amphore-régionale BCG	1	1.0%	1	5.3%
	Total	97	100%	19	100%
D1 C noire					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	12.5%	0	
	Com A	3	18.8%	1	100%
	Com B	5	31.3%	0	
	COM MED	3	18.8%	0	
	Total	16	100%	1	100%
G1					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	3	5.3%	0	
	Sigillée - SG-MLG	2	3.5%	1	5.9%
	Sigillée - SG-MONT	1	1.8%	1	5.9%
	Fine B - TN	2	3.5%	1	5.9%
	Mi-fine B	8	14.0%	7	41.2%
	Com A	22	38.6%	0	
	Com B	11	19.3%	6	35.3%
	Amphore - Narbonnaise	1	1.8%	0	
	Amphore - Tarraconaise	1	1.8%	0	
	Amphore - régionale	2	3.5%	0	
	Amphore - régionale BCG	4	7.0%	1	5.9%
	Total	57	100%	17	100%
B2 pr. banq 2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	1	0.7%	0	
	Sigillée - CG-IND?	1	0.7%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	5	3.4%	2	15.4%
	Sigillée - SG-MLG	6	4.1%	2	15.4%
	PFE - CG-IND	1	0.7%	0	
	PFE - IND	1	0.7%	1	7.7%
	Fine B - Beuvray	1	0.7%	0	
	Fine B - TN	31	21.4%	2	15.4%
	Com A	52	35.9%	1	7.7%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Com A - CEIRP	1	0.7%	1	7.7%
	Com A - eng. blanc	4	2.8%	0	
	Com B	39	26.9%	4	30.8%
	Amphore - régionale	2	1.4%	0	
	Total	145	100%	13	100%
F1					
	ref_ceramo	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée-CG-LEZ	5	7.6%	2	28.6%
	Sigillée-IND	2	3.0%	1	14.3%
	PFE-CG-LEZ	1	1.5%	0	
	Fine B-TN	3	4.5%	0	
	Mi-fine B	6	9.1%	2	28.6%
	Com A	17	25.8%	1	14.3%
	Com B	16	24.2%	1	14.3%
	Amphore-Bétique	15	22.7%	0	
	Amphore-régionale	1	1.5%	0	
	Total	66	100%	7	100%
C102					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	4	10.8%	0	
	Sigillée - CG-MdV	1	2.7%	0	
	Sigillée - SG-MLG	1	2.7%	0	
	Fine B - TN	2	5.4%	0	
	Mi-fine B	1	2.7%	1	100%
	Com A	5	13.5%	0	
	Com B	23	62.2%	0	
	Total	37	100%	1	100%
C102b					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	1	0.8%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	23	18.5%	5	21.7%
	Sigillée - SG-MLG	2	1.6%	0	
	MET - CG-1er gen	1	0.8%	1	4.3%
	MET - CG-IND	1	0.8%	0	
	Mi-fine B	10	8.1%	1	4.3%
	Com A	25	20.2%	3	13.0%
	Com B	47	37.9%	13	56.5%
	Amphore - Bétique	8	6.5%	0	
	Amphore - Narbonnaise	5	4.0%	0	
	Amphore - régionale BCG	1	0.8%	0	
	Total	124	100%	23	100%
C102b C2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - SG-MONT	1	100%	1	100%
	Total	1	100%	1	100%
C103					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	6.3%	0	
	Sigillée - SG-MLG	1	6.3%	0	
	Com A - eng. blanc	14	87.5%	1	100%
	Total	16	100%	1	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C103 A4					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	12	4.1%	6	30.0%
	PFE - CG-IND	4	1.4%	0	
	Fine B - TN	8	2.7%	1	5.0%
	Com A	85	28.8%	7	35.0%
	Com A - eng. blanc	8	2.7%	1	5.0%
	Com B	174	59.0%	5	25.0%
	Amphore - Bétique	1	0.3%	0	
	Amphore - Narbonnaise	2	0.7%	0	
	Amphore - régionale	1	0.3%	0	
	Total	295	100%	20	100%
C103 F1					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - COG	1	100%	0	
	Total	1	100%	0	100%
C103 G4 fossé1					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Fine B - TN	1	2.2%	0	
	Mi-fine B	1	2.2%	0	
	Com A	6	13.3%	1	9.1%
	Com B	27	60.0%	7	63.6%
	Amphore - Bétique	6	13.3%	1	9.1%
	Amphore - Narbonnaise	1	2.2%	1	9.1%
	Amphore - régionale	2	4.4%	1	9.1%
	Amphore - régionale OCG	1	2.2%	0	
	Total	45	100%	11	100%
C103 M1					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	16	11.1%	5	15.2%
	PFE - CG-IND	1	0.7%	0	
	Fine B - TN	4	2.8%	2	6.1%
	Mi-fine B	3	2.1%	1	3.0%
	Com A	39	27.1%	3	9.1%
	Com A - eng. blanc	2	1.4%	1	3.0%
	Com B	70	48.6%	20	60.6%
	Amphore - Bétique	4	2.8%	1	3.0%
	Amphore - Narbonnaise	3	2.1%	0	
	Amphore - régionale	2	1.4%	0	
	Total	144	100%	33	100%
C103a					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	100%	0	
	Total	1	100%	0	100%
C103b B4					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - ARG	1	100%	0	
	Total	1	100%	0	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C105					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - ARG	1	1.1%	1	6.3%
	Sigillée - CG-ALL	1	1.1%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	7	7.6%	1	6.3%
	Fine B - TN	13	14.1%	4	25.0%
	Com A	33	35.9%	2	12.5%
	Com A - eng. blanc	2	2.2%	0	
	Com B	26	28.3%	8	50.0%
	Amphore - Bétique	5	5.4%	0	
	Amphore - Narbonnaise	1	1.1%	0	
	Amphore - Tarraconaise	1	1.1%	0	
	COM IND	2	2.2%	0	
	Total	92	100%	16	100%
C106					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	11	18.0%	2	28.6%
	Sigillée - SG-MLG	1	1.6%	0	
	MET - CG-2e gen	1	1.6%	0	
	PFE - CG-IND	1	1.6%	1	14.3%
	EPO	6	9.8%	0	
	Fine B - TN	5	8.2%	1	14.3%
	Mi-fine B	1	1.6%	0	
	Com A	11	18.0%	0	
	Com B	16	26.2%	3	42.9%
	Amphore - Bétique	1	1.6%	0	
	Amphore - Narbonnaise	1	1.6%	0	
	Amphore - régionale	2	3.3%	0	
	COM MED	4	6.6%	0	
	Total	61	100%	7	100%
C107					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	COM MED - hMA?	1	100%	1	100%
	Total	1	100%	1	100%
C109 16 int.bâtM1					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Fine B - TN	19	38.0%	1	50.0%
	Com A	3	6.0%	1	50.0%
	Com B	3	6.0%	0	
	Amphore - Tarraconaise	3	6.0%	0	
	Amphore - régionale	22	44.0%	0	
	Total	50	100%	2	100%
C110					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	3	3.3%	1	6.7%
	Sigillée - SG-MLG	2	2.2%	1	6.7%
	PFE - CG-IND	1	1.1%	1	6.7%
	Fine B - TN	9	9.9%	1	6.7%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Mi-fine B	16	17.6%	1	6.7%
	Com A	20	22.0%	2	13.3%
	Com A - eng. blanc	2	2.2%	1	6.7%
	Com B	18	19.8%	5	33.3%
	Amphore - Bétique	2	2.2%	0	
	Amphore - Lipari	3	3.3%	0	
	Amphore - Narbonnaise	3	3.3%	0	
	Amphore - Tarraconaise	1	1.1%	0	
	Amphore - régionale BCG	9	9.9%	1	6.7%
	Amphore - régionale OCG	1	1.1%	0	
	COM IND	1	1.1%	1	6.7%
	Total	91	100%	15	100%
C111					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	0.9%	1	4.0%
	Sigillée - SG-MLG	1	0.9%	0	
	Fine B - TN	29	26.6%	9	36.0%
	Com A	33	30.3%	5	20.0%
	Com A - eng. blanc	2	1.8%	0	
	Com B	19	17.4%	9	36.0%
	Modelée	2	1.8%	0	
	Amphore - Bétique	1	0.9%	0	
	Amphore - Lipari	1	0.9%	0	
	Amphore - régionale	2	1.8%	0	
	Amphore - régionale BCG	18	16.5%	1	4.0%
	Total	109	100%	25	100%
C113 sol dallé					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	4.5%	0	
	Sigillée - SG-MLG	1	4.5%	0	
	Fine B - TN	2	9.1%	1	20.0%
	Com A	7	31.8%	0	
	Com B	8	36.4%	3	60.0%
	Amphore - régionale OCG	3	13.6%	1	20.0%
	Total	22	100%	5	100%
C113 C1-B1					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	4.4%	1	14.3%
	Sigillée - SG-MLG	2	4.4%	1	14.3%
	MET - CG-1er gen	1	2.2%	0	
	Fine B - TN	3	6.7%	0	
	Com A	11	24.4%	0	
	Com A - eng. blanc	5	11.1%	0	
	Com B	12	26.7%	3	42.9%
	Amphore - Bétique	1	2.2%	0	
	Amphore - Tarraconaise	1	2.2%	0	
	Amphore - régionale	5	11.1%	1	14.3%
	COM IND - MED	2	4.4%	1	14.3%
	Total	45	100%	7	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C119					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	PFE - CG-IND	1	100%	1	100%
	Total	1	100%	1	100%
C123					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - SG-MLG	2	8.3%	2	40.0%
	Fine B - TN	8	33.3%	1	20.0%
	Mi-fine B	1	4.2%	1	20.0%
	Com A	5	20.8%	0	
	Com A - eng. blanc	2	8.3%	0	
	Com B	3	12.5%	1	20.0%
	Amphore - Lipari	3	12.5%	0	
	Total	24	100%	5	100%
C126					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	3	7.0%	1	7.7%
	Sigillée - SG-MLG	1	2.3%	0	
	PFE - CG-IND	1	2.3%	1	7.7%
	Fine B - TN	3	7.0%	2	15.4%
	Mi-fine B	1	2.3%	1	7.7%
	Com A	10	23.3%	2	15.4%
	Com B	24	55.8%	6	46.2%
	Total	43	100%	13	100%
C126 A4 M2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	2.3%	2	8.7%
	Sigillée - SG-IND	1	1.1%	1	4.3%
	Sigillée - SG-MLG	1	1.1%	1	4.3%
	Fine B - Beuvray	1	1.1%	0	
	Fine B - TN	6	6.9%	1	4.3%
	Com A	19	21.8%	2	8.7%
	Com B	45	51.7%	14	60.9%
	Modelée	2	2.3%	0	
	Amphore - Bétique	4	4.6%	0	
	Amphore - Narbonnaise	2	2.3%	0	
	Amphore - Rhodienne?	1	1.1%	1	4.3%
	Amphore - régionale	1	1.1%	1	4.3%
	Amphore - régionale BCG	2	2.3%	0	
	Total	87	100%	23	100%
C127 B2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	5	3.3%	2	8.3%
	Sigillée - SG-MLG	3	2.0%	2	8.3%
	PFE - CG-IND	1	0.7%	0	
	Fine B - TN	42	27.8%	5	20.8%
	Com A	56	37.1%	8	33.3%
	Com A - eng. blanc	4	2.6%	2	8.3%
	Com B	31	20.5%	4	16.7%
	Amphore - régionale	8	5.3%	1	4.2%
	Total	151	100%	24	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C127					
	ref_ceramo	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée-CG-LEZ	3	2.5%	0	
	Sigillée-SG-MLG	4	3.3%	4	11.8%
	PFE-CG-IND	1	0.8%	0	
	Fine B-TN	36	29.5%	11	32.4%
	Com A	30	24.6%	4	11.8%
	Com A-CEIRP	2	1.6%	1	2.9%
	Com A-eng. blanc	9	7.4%	3	8.8%
	Com A-eng. rouge	1	0.8%	1	2.9%
	Com B	25	20.5%	8	23.5%
	Modelée	2	1.6%	1	2.9%
	Amphore-Bétique	1	0.8%	0	
	Amphore-Taraconnaise	1	0.8%	1	2.9%
	Amphore-régionale	7	5.7%	0	
	Total	122	100%	34	100%
C128					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Fine B - TN	2	20.0%	1	33.3%
	Com A - eng. micacé	2	20.0%	1	33.3%
	Com B	4	40.0%	1	33.3%
	Modelée	2	20.0%	0	
	Total	10	100%	3	100%
C128 C1P5					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	3	4.3%	0	
	Sigillée - SG-MLG	1	1.4%	1	7.7%
	Fine B - TN	17	24.6%	3	23.1%
	Com A	20	29.0%	3	23.1%
	Com A - CEIRP	1	1.4%	1	7.7%
	Com A - eng. blanc	5	7.2%	2	15.4%
	Com B	18	26.1%	3	23.1%
	Modelée	1	1.4%	0	
	Amphore - régionale	3	4.3%	0	
	Total	69	100%	13	100%
C128, B2					
	ref_ceramo	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée-CG-LEZ	2	3.6%	1	11.1%
	Sigillée-SG-MLG	1	1.8%	1	11.1%
	Sigillée-SG-MONT	1	1.8%	1	11.1%
	PFE-LYON	1	1.8%	0	
	Fine B-TN	13	23.2%	4	44.4%
	Com A	12	21.4%	1	11.1%
	Com A-eng. blanc	9	16.1%	0	
	Com A-eng. rouge	1	1.8%	1	11.1%
	Com B	11	19.6%	0	
	Amphore-régionale	2	3.6%	0	
	Com IND	3	5.4%	0	
	Total	56	100%	9	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C128+C107					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	1	0.5%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	33	16.3%	7	13.2%
	Sigillée - IND	2	1.0%	1	1.9%
	Sigillée - SG-MLG	5	2.5%	3	5.7%
	PFE - CG-IND	1	0.5%	0	
	EPO	1	0.5%	0	
	Fine B - Beuvray	1	0.5%	1	1.9%
	Fine B - TN	9	4.5%	7	13.2%
	Mi-fine B	9	4.5%	3	5.7%
	Com A	40	19.8%	5	9.4%
	Com A - eng. blanc	2	1.0%	2	3.8%
	Com A - eng. rouge	2	1.0%	1	1.9%
	Com B	82	40.6%	22	41.5%
	Amphore - Bétique	1	0.5%	0	
	Amphore - Lipari	1	0.5%	0	
	Amphore - Narbonnaise	8	4.0%	1	1.9%
	Amphore - régionale	4	2.0%	0	
	Total	202	100%	53	100%
C128e					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	3.2%	1	14.3%
	Sigillée - SG-MLG	3	9.7%	2	28.6%
	Fine B - TN	4	12.9%	2	28.6%
	Com A	8	25.8%	0	
	Com A - eng. blanc	1	3.2%	0	
	Com A - eng. micacé	3	9.7%	1	14.3%
	Com B	7	22.6%	1	14.3%
	Modelée	1	3.2%	0	
	Amphore - Tarraconaise	2	6.5%	0	
	Amphore - régionale	1	3.2%	0	
	Total	31	100%	7	100%
C129					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	1	1.1%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	2	2.2%	1	5.3%
	Sigillée - SG-MLG	3	3.3%	2	10.5%
	Fine B - TN	10	11.0%	3	15.8%
	Com A	21	23.1%	0	
	Com A - eng. blanc	3	3.3%	2	10.5%
	Com B	34	37.4%	9	47.4%
	Modelée	1	1.1%	0	
	Amphore - Bétique	1	1.1%	0	
	Amphore - Narbonnaise	5	5.5%	0	
	Amphore - régionale BCG	9	9.9%	2	10.5%
	Amphore - régionale OCG	1	1.1%	0	
	Total	91	100%	19	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C130 G4					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	3	100%	0	
	Total	3	100%	0	100%
C135					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-ALL	1	0.3%	0	
	Sigillée - CG-IND	1	0.3%	1	1.2%
	Sigillée - CG-LEZ	35	11.9%	12	14.6%
	Sigillée - COG	1	0.3%	1	1.2%
	Sigillée - SG-MLG	6	2.0%	4	4.9%
	MET - CG-1er gen	1	0.3%	0	
	PFE - CG-IND	3	1.0%	0	
	Fine B - TN	39	13.3%	10	12.2%
	Mi-fine B	3	1.0%	2	2.4%
	Com A	66	22.5%	16	19.5%
	Com A - CEIRP	1	0.3%	1	1.2%
	Com A - eng. blanc	10	3.4%	2	2.4%
	Com A - eng. rouge	1	0.3%	0	
	Com B	71	24.2%	24	29.3%
	Modelée	1	0.3%	1	1.2%
	Amphore - Bétique	25	8.5%	2	2.4%
	Amphore - Narbonnaise	10	3.4%	1	1.2%
	Amphore - régionale BCG	7	2.4%	1	1.2%
	Amphore - régionale OCG	11	3.8%	4	4.9%
	Total	293	100%	82	100%
C135 E8					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - SG-MLG	1	100%	0	
	Total	1	100%	0	100%
C136					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-ALL	3	1.3%	1	1.1%
	Sigillée - CG-IND	7	2.9%	2	2.3%
	Sigillée - CG-LEZ	42	17.6%	15	17.0%
	Sigillée - CG-LUB	3	1.3%	1	1.1%
	Sigillée - CG-MdV?	1	0.4%	0	
	Sigillée - ITAL	1	0.4%	1	1.1%
	Sigillée - SG-MLG	2	0.8%	1	1.1%
	MET - CG-IND	2	0.8%	1	1.1%
	MET - TRE	2	0.8%	0	
	PFE - CG-IND	2	0.8%	2	2.3%
	Fine B - TN	11	4.6%	3	3.4%
	Mi-fine B	10	4.2%	7	8.0%
	Com A	30	12.6%	10	11.4%
	Com A - CEIRP	2	0.8%	1	1.1%
	Com A - eng. blanc	3	1.3%	1	1.1%
	Com B	76	31.8%	40	45.5%
	Amphore - Bétique	2	0.8%	0	

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Amphore - IND	1	0.4%	0	
	Amphore - Lipari	2	0.8%	0	
	Amphore - Narbonnaise	34	14.2%	2	2.3%
	Amphore - régionale	3	1.3%	0	
	Total	239	100%	88	100%
C136 voie					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	100%	0	
	Total	2	100%	0	100%
C137					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Modelée - eng. micacé	1	100%	1	100%
	Total	1	100%	1	100%
C138					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - SG-MLG	1	2.7%	0	
	Fine B - TN	5	13.5%	2	33.3%
	Com A	8	21.6%	0	
	Com A - CEIRP	1	2.7%	1	16.7%
	Com A - eng. blanc	2	5.4%	1	16.7%
	Com B	17	45.9%	2	33.3%
	Amphore - Tarraconaise	2	5.4%	0	
	Amphore - régionale	1	2.7%	0	
	Total	37	100%	6	100%
C139 A1					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - SG-MLG	1	6.3%	0	
	PF - IND	1	6.3%	1	25.0%
	PFE - LYON	1	6.3%	1	25.0%
	Fine B - TN	5	31.3%	1	25.0%
	Com A	1	6.3%	0	
	Com A - eng. blanc	2	12.5%	1	25.0%
	Com B	5	31.3%	0	
	Total	16	100%	4	100%
C140 B7 c noire					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	3	1.6%	1	5.9%
	Sigillée - SG-MLG	1	0.5%	0	
	MET - CG-IND	1	0.5%	0	
	PFE - CG-IND	1	0.5%	0	
	Fine B - TN	6	3.3%	1	5.9%
	Com A	38	20.8%	1	5.9%
	Com A - CEIRP?	1	0.5%	1	5.9%
	Com B	131	71.6%	13	76.5%
	Amphore - Narbonnaise	1	0.5%	0	
	Total	183	100%	17	100%
C141 B1					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - SG-MLG	3	12.5%	2	40.0%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Fine B - TN	6	25.0%	1	20.0%
	Com A	10	41.7%	2	40.0%
	Com B	5	20.8%	0	
	Total	24	100%	5	100%
C142					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	6	3.1%	1	2.6%
	Sigillée - SG-MLG	8	4.2%	3	7.9%
	PFE - CG-IND	2	1.0%	0	
	Fine B - Beuvray	1	0.5%	0	
	Fine B - TN	62	32.3%	13	34.2%
	Com A	34	17.7%	5	13.2%
	Com A - CEIRP	1	0.5%	1	2.6%
	Com A - eng. blanc	9	4.7%	2	5.3%
	Com B	43	22.4%	12	31.6%
	Modelée	2	1.0%	0	
	Modelée - eng. micacé	1	0.5%	1	2.6%
	Amphore - Bétique	4	2.1%	0	
	Amphore - Tarraconaise	2	1.0%	0	
	Amphore - régionale	2	1.0%	0	
	Amphore - régionale BCG	6	3.1%	0	
	Amphore - régionale OCG	9	4.7%	0	
	Total	192	100%	38	100%
C143					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - ARG	1	0.4%	0	
	Sigillée - CG-ALL	1	0.4%	1	2.7%
	Sigillée - CG-IND	2	0.9%	2	5.4%
	Sigillée - CG-LEZ	30	13.3%	8	21.6%
	Sigillée - SG-MLG	1	0.4%	0	
	PFE - CG-IND	4	1.8%	1	2.7%
	Fine B - TN	1	0.4%	1	2.7%
	Mi-fine B	17	7.6%	1	2.7%
	Com A	64	28.4%	4	10.8%
	Com B	93	41.3%	17	45.9%
	Amphore - Bétique	3	1.3%	1	2.7%
	Amphore - Narbonnaise	3	1.3%	0	
	Amphore - régionale	4	1.8%	1	2.7%
	Amphore - régionale BCG	1	0.4%	0	
	Total	225	100%	37	100%
C146					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - ITAL	1	100%	0	
	Total	1	100%	0	100%
C146 banq. B1					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	1.6%	0	
	PFE - CG-IND	1	1.6%	0	
	Fine B - TN	4	6.3%	0	

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Com A	16	25.0%	0	
	Com B	34	53.1%	1	100%
	COM IND - MED	8	12.5%	0	
	Total	64	100%	1	100%
C146 c. ocre					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - SG-MLG	3	30.0%	2	66.7%
	Com A	4	40.0%	0	
	Com A - CEIRP	1	10.0%	1	33.3%
	Com B	1	10.0%	0	
	Amphore - régionale	1	10.0%	0	
	Total	10	100%	3	100%
C147 C1P5					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Fine B - TN	6	37.5%	1	50.0%
	Com A	3	18.8%	0	
	Com A - eng. blanc	1	6.3%	0	
	Com B	4	25.0%	1	50.0%
	Amphore - Tarraconaise	2	12.5%	0	
	Total	16	100%	2	100%
C150 II					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - SG-MLG	1	100%	0	
	Total	1	100%	0	100%
C153					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Com A - eng. micacé	2	66.7%	2	66.7%
	Modelée - eng. micacé	1	33.3%	1	33.3%
	Total	3	100%	3	100%
C153 A2/B2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	100%	1	100%
	Total	1	100%	1	100%
C153 B2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	50.0%	1	100%
	Sigillée - SG-MLG	1	50.0%	0	
	Total	2	100%	1	100%
C154					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Com A - eng. micacé	1	100%	1	100%
	Total	1	100%	1	100%
C155					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Com A - eng. micacé	1	100%	1	100%
	Total	1	100%	1	100%
C161 inv. 49					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - SG-MLG	15	100%	1	100%
	Total	15	100%	1	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C162					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	7.4%	0	
	Com A	9	33.3%	3	75.0%
	Com B	14	51.9%	1	25.0%
	Amphore - Narbonnaise	2	7.4%	0	
	Total	27	100%	4	100%
C167					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	2	0.9%	1	2.9%
	Sigillée - CG-LEZ	17	7.5%	2	5.9%
	Sigillée - CG-LUB	4	1.8%	0	
	Sigillée - CG-MdV	1	0.4%	1	2.9%
	Fine B - TN	5	2.2%	0	
	Mi-fine B	24	10.6%	4	11.8%
	Com A	31	13.7%	2	5.9%
	Com B	139	61.5%	24	70.6%
	Amphore - Bétique	1	0.4%	0	
	Amphore - Narbonnaise	2	0.9%	0	
	Total	226	100%	34	100%
C185					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Modelée - eng. micacé	2	100%	2	100%
	Total	2	100%	2	100%
C188					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	4	3.9%	1	4.0%
	Sigillée - ITAL-AREZ	2	1.9%	0	
	Sigillée - SG-MLG	1	1.0%	1	4.0%
	Fine B - TN	24	23.3%	11	44.0%
	Com A	45	43.7%	4	16.0%
	Com A - eng. blanc	7	6.8%	3	12.0%
	Com A - eng. micacé	2	1.9%	2	8.0%
	Com A - eng. rouge	2	1.9%	2	8.0%
	Modelée	1	1.0%	0	
	Amphore - Bétique	3	2.9%	0	
	Amphore - Narbonnaise	1	1.0%	0	
	Amphore - Tarraconaise	2	1.9%	0	
	Amphore - régionale OCG	9	8.7%	1	4.0%
	Total	103	100%	25	100%
C191, B2					
	ref_ceramo	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée-CG-LEZ	1	3.6%	0	
	Fine B-TN	1	3.6%	0	
	Com A	7	25.0%	2	100%
	Com A-eng. blanc	1	3.6%	0	
	Com B	16	57.1%	0	
	Amphore-régionale BCG	1	3.6%	0	
	Amphore-régionale OCG	1	3.6%	0	
	Total	28	100%	2	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C196					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	25	92.6%	1	33.3%
	Fine B - TN	1	3.7%	1	33.3%
	COM MED - Xe-Xlle	1	3.7%	1	33.3%
	Total	27	100%	3	100%
C198					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Modelée - eng. micacé	1	100%	1	100%
	Total	1	100%	1	100%
C199					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Modelée - eng. micacé	1	100%	1	100%
	Total	1	100%	1	100%
C199 F1					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	50.0%	1	50.0%
	Sigillée - COG	1	50.0%	1	50.0%
	Total	2	100%	2	100%
C1P5 fossé					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Fine B - TN	10	29.4%	3	33.3%
	Com A	8	23.5%	1	11.1%
	Com A - eng. blanc	1	2.9%	1	11.1%
	Com A - eng. micacé	1	2.9%	1	11.1%
	Com B	8	23.5%	2	22.2%
	Modelée	6	17.6%	1	11.1%
	Total	34	100%	9	100%
C200 C201					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	8	0.8%	3	2.1%
	Sigillée - ITAL-AREZ	1	0.1%	0	
	Sigillée - ITAL-IND	27	2.8%	8	5.6%
	Sigillée - ITAL-LYON	1	0.1%	0	
	Sigillée - SG-MLG	16	1.7%	5	3.5%
	Sigillée - SG-MONT	2	0.2%	2	1.4%
	Fine A - TR	1	0.1%	0	
	Fine B - Beuvray	5	0.5%	0	
	Fine B - TN	380	40.0%	61	42.4%
	Mi-fine B	10	1.1%	1	0.7%
	Com A	148	15.6%	9	6.3%
	Com A - eng. blanc	41	4.3%	13	9.0%
	Com A - eng. micacé	10	1.1%	6	4.2%
	Com A - eng. rouge	2	0.2%	0	
	Com B	148	15.6%	14	9.7%
	Com B - eng. micacé	1	0.1%	1	0.7%
	Modelée	61	6.4%	7	4.9%
	Modelée - eng. micacé	2	0.2%	2	1.4%
	Amphore - Bétique	7	0.7%	2	1.4%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Amphore - Lyon ?	2	0.2%	0	
	Amphore - Tarraconaise	70	7.4%	8	5.6%
	Amphore - régionale	3	0.3%	1	0.7%
	Amphore - régionale OCG	5	0.5%	1	0.7%
	Total	951	100%	144	100%
C200 C201 sud					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - SG-MLG	2	100%	0	
	Total	2	100%	0	100%
C201?					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	PFE - ARG	1	20.0%	0	
	COM MOD - MERO-Ve ?	4	80.0%	3	100%
	Total	5	100%	3	100%
C203					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	4.5%	2	66.7%
	Fine B - TN	1	2.3%	0	
	Com A	5	11.4%	0	
	Com A - eng. blanc	1	2.3%	0	
	Com B	25	56.8%	0	
	Amphore - Bétique	5	11.4%	0	
	Amphore - Narbonnaise	3	6.8%	0	
	COM MED	2	4.5%	1	33.3%
	Total	44	100%	3	100%
C204					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	4.2%	2	20.0%
	Sigillée - SG-MLG	3	6.3%	1	10.0%
	Fine B - TN	17	35.4%	4	40.0%
	Com A	8	16.7%	0	
	Com A - eng. blanc	4	8.3%	1	10.0%
	Com B	8	16.7%	1	10.0%
	Com B - eng. micacé	1	2.1%	1	10.0%
	Amphore - régionale	2	4.2%	0	
	Amphore - régionale BCG	1	2.1%	0	
	COM IND	2	4.2%	0	
	Total	48	100%	10	100%
C206					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	9.5%	1	33.3%
	Sigillée - SG-MLG	1	4.8%	0	
	Fine B - TN	1	4.8%	0	
	Com A	6	28.6%	0	
	Com A - eng. blanc	1	4.8%	0	
	Com B	10	47.6%	2	66.7%
	Total	21	100%	3	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C208					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	3	7.5%	1	50.0%
	Sigillée - SG-MLG	2	5.0%	1	50.0%
	Fine B - TN	11	27.5%	0	
	Com A	6	15.0%	0	
	Com A - eng. blanc	5	12.5%	0	
	Com B	7	17.5%	0	
	Amphore - Lipari	2	5.0%	0	
	Amphore - régionale	4	10.0%	0	
	Total	40	100%	2	100%
C2 P5 c. brun					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	6	3.6%	1	7.1%
	Sigillée - COG	1	0.6%	0	
	Sigillée - SG-MLG	2	1.2%	2	14.3%
	MET - CG-IND	1	0.6%	1	7.1%
	PFE - CG-IND	4	2.4%	0	
	Fine B - TN	19	11.4%	0	
	Mi-fine B	1	0.6%	0	
	Com A	73	43.7%	3	21.4%
	Com A - eng. blanc	1	0.6%	0	
	Com B	47	28.1%	6	42.9%
	Amphore - Bétique	5	3.0%	0	
	Amphore - Narbonnaise	3	1.8%	0	
	Amphore - régionale	1	0.6%	0	
	Amphore - régionale OCG	3	1.8%	1	7.1%
	Total	167	100%	14	100%
C3 c. brune					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LUB	1	100%	0	
	Total	1	100%	0	100%
C3 ext. bâtim					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	6.3%	0	
	Sigillée - SG-MLG	4	12.5%	1	16.7%
	PFE - CG-IND	2	6.3%	0	
	Fine B - TN	3	9.4%	1	16.7%
	Com A - eng. blanc	1	3.1%	1	16.7%
	Com B	11	34.4%	2	33.3%
	Amphore - Narbonnaise	2	6.3%	0	
	Amphore - Régionale BCG	5	15.6%	1	16.7%
	Amphore - Tarraconaise	2	6.3%	0	
	Total	32	100%	6	100%
C3 Bât 2 c. brun					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	1.1%	0	
	Sigillée - SG-MLG	1	0.6%	0	
	PFE - Aquitaine	1	0.6%	1	5.0%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Fine B - TN	28	15.6%	1	5.0%
	Com A	73	40.8%	8	40.0%
	Com B	67	37.4%	8	40.0%
	Modélée	5	2.8%	2	10.0%
	Amphore - Bétique	1	0.6%	0	
	Amphore - régionale	1	0.6%	0	
	Total	179	100%	20	100%
C501 A4 dép huitre					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	3	8.1%	2	22.2%
	Fine B - TN	8	21.6%	3	33.3%
	Com A	15	40.5%	1	11.1%
	Com A - eng. micacé	1	2.7%	1	11.1%
	Com B	9	24.3%	1	11.1%
	Amphore - régionale OCG	1	2.7%	1	11.1%
	Total	37	100%	9	100%
C503 C3					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	11	17.7%	1	14.3%
	Sigillée - SG-MLG	1	1.6%	0	
	MET - CG-IND	1	1.6%	0	
	Fine B - TN	6	9.7%	0	
	Mi-fine B	1	1.6%	0	
	Com A	16	25.8%	5	71.4%
	Com A - eng. blanc	1	1.6%	1	14.3%
	Com B	20	32.3%	0	
	Amphore - Bétique	3	4.8%	0	
	Amphore - Narbonnaise	2	3.2%	0	
	Total	62	100%	7	100%
C505 fossé2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	2.3%	0	
	Sigillée - CG-MdV	1	2.3%	1	16.7%
	Mi-fine B	3	7.0%	0	
	Com A	21	48.8%	1	16.7%
	Com B	14	32.6%	4	66.7%
	Amphore - régionale	1	2.3%	0	
	Amphore - régionale BCG	2	4.7%	0	
	Total	43	100%	6	100%
C508 C1P5 c. brune					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	PFE - CG-IND	3	8.3%	0	
	Fine B - TN	3	8.3%	1	16.7%
	Com A	15	41.7%	3	50.0%
	Com B	9	25.0%	2	33.3%
	Amphore - Narbonnaise	4	11.1%	0	
	Amphore - régionale BCG	2	5.6%	0	
	Total	36	100%	6	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C509 fosse2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	5	7.9%	4	33.3%
	Sigillée - SG-MLG	2	3.2%	0	
	PFE - CG-IND	1	1.6%	0	
	Fine B - TN	10	15.9%	1	8.3%
	Mi-fine B	1	1.6%	0	
	Com A	13	20.6%	3	25.0%
	Com A - eng. blanc	5	7.9%	2	16.7%
	Com A - eng. micacé	1	1.6%	1	8.3%
	Com B	18	28.6%	1	8.3%
	Amphore - régionale BCG	6	9.5%	0	
	Amphore - régionale OCG	1	1.6%	0	
	Total	63	100%	12	100%
C510 C2P5 c. brune					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	2	2.2%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	7	7.9%	0	
	MET - CG-IND	1	1.1%	0	
	PFE - CG-IND	2	2.2%	0	
	Fine B - TN	10	11.2%	2	11.8%
	Mi-fine B	4	4.5%	2	11.8%
	Com A	31	34.8%	3	17.6%
	Com A - eng. blanc	2	2.2%	0	
	Com B	26	29.2%	9	52.9%
	Amphore - Narbonnaise	1	1.1%	0	
	Amphore - régionale BCG	1	1.1%	0	
	Amphore - régionale OCG	2	2.2%	1	5.9%
	Total	89	100%	17	100%
C511 D5/6	F2 -				
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-ALL	1	1.8%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	4	7.0%	0	
	Sigillée - SG-MLG	2	3.5%	0	
	MET - CG-IND	1	1.8%	0	
	PFE - CG-IND	1	1.8%	0	
	Fine B - TN	5	8.8%	3	27.3%
	Com A	14	24.6%	0	
	Com A - eng. rouge	4	7.0%	0	
	Com B	18	31.6%	7	63.6%
	Amphore - Bétique	3	5.3%	0	
	Amphore - IND	1	1.8%	0	
	Amphore - Narbonnaise	1	1.8%	0	
	Amphore - régionale	1	1.8%	0	
	Amphore - régionale BCG	1	1.8%	1	9.1%
	Total	57	100%	11	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C512 sous sep 7					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	4.5%	1	12.5%
	Fine B - TN	5	22.7%	2	25.0%
	Com A	5	22.7%	2	25.0%
	Com B	11	50.0%	3	37.5%
	Total	22	100%	8	100%
C513 fossé1-M1					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	1	1.1%	1	8.3%
	Sigillée - CG-LEZ	8	9.0%	1	8.3%
	Sigillée - SG-MLG	2	2.2%	0	
	PFE - CG-IND	2	2.2%	0	
	Fine B - TN	10	11.2%	2	16.7%
	Mi-fine B	3	3.4%	1	8.3%
	Com A	6	6.7%	2	16.7%
	Com A - eng. blanc	1	1.1%	0	
	Com B	11	12.4%	3	25.0%
	Modelée	1	1.1%	0	
	Amphore - Bétique	1	1.1%	1	8.3%
	Amphore - IND	1	1.1%	0	
	Amphore - Tarraconaise	22	24.7%	0	
	Amphore - régionale OCG	20	22.5%	1	8.3%
	Total	89	100%	12	100%
C514					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	4.7%	1	12.5%
	Sigillée - SG-MLG	4	9.3%	0	
	PFE - CG-IND	1	2.3%	0	
	Fine B - TN	8	18.6%	0	
	Com A	9	20.9%	1	12.5%
	Com A - eng. blanc	2	4.7%	0	
	Com B	9	20.9%	5	62.5%
	Amphore - Narbonnaise	2	4.7%	0	
	Amphore - rhodienne	1	2.3%	1	12.5%
	Amphore - régionale	5	11.6%	0	
	Total	43	100%	8	100%
C515					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	5.7%	0	
	Sigillée - SG-IND	1	2.9%	0	
	Sigillée - SG-MLG	4	11.4%	0	
	PFE - Aquitaine	4	11.4%	0	
	Fine B - TN	7	20.0%	1	25.0%
	Com A	3	8.6%	0	
	Com A - eng. blanc	1	2.9%	0	
	Com B	11	31.4%	3	75.0%
	Amphore - régionale OCG	2	5.7%	0	
	Total	35	100%	4	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C516					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	1	0.9%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	18	16.5%	2	15.4%
	Sigillée - ITAL	1	0.9%	0	
	PFE - CG-IND	4	3.7%	2	15.4%
	PFE - LYON	1	0.9%	0	
	Fine A	1	0.9%	0	
	Com A	22	20.2%	0	
	Com A - CEIRP	1	0.9%	0	
	Com B	56	51.4%	9	69.2%
	Amphore - Bétique	1	0.9%	0	
	Amphore - Narbonnaise	1	0.9%	0	
	Amphore - régionale BCG	2	1.8%	0	
	Total	109	100%	13	100%
C517					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	3.1%	1	7.1%
	Sigillée - SG-MLG	1	1.6%	1	7.1%
	MET - CG-IND	1	1.6%	0	
	Fine B - TN	7	10.9%	1	7.1%
	Mi-fine B	6	9.4%	1	7.1%
	Com A	15	23.4%	5	35.7%
	Com A - eng. blanc	1	1.6%	0	
	Com A - eng. rouge	1	1.6%	0	
	Com B	13	20.3%	1	7.1%
	Modelée	2	3.1%	1	7.1%
	Amphore - Bétique	2	3.1%	0	
	Amphore - Lipari	1	1.6%	0	
	Amphore - Tarraconaise	1	1.6%	1	7.1%
	Amphore - régionale	4	6.3%	2	14.3%
	Amphore - régionale BCG	1	1.6%	0	
	COM IND	6	9.4%	0	
	Total	64	100%	14	100%
C518 C2/B2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	2.8%	1	20.0%
	Sigillée - SG-MLG	1	2.8%	1	20.0%
	Fine B - TN	12	33.3%	2	40.0%
	Com A	4	11.1%	1	20.0%
	Com B	13	36.1%	0	
	Com B - eng. micacé	1	2.8%	0	
	Modelée	1	2.8%	0	
	Amphore - Narbonnaise	1	2.8%	0	
	Amphore - régionale	2	5.6%	0	
	Total	36	100%	5	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C520					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	1	6.3%	0	
	Sigillée - SG-MLG	1	6.3%	0	
	PFE - CG-IND	2	12.5%	1	33.3%
	Com A	1	6.3%	0	
	Com B	3	18.8%	1	33.3%
	Amphore - Narbonnaise	3	18.8%	0	
	COM IND	4	25.0%	0	
	COM MED	1	6.3%	1	33.3%
	Total	16	100%	3	100%
C522 drain sup					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	3	3.5%	1	9.1%
	Sigillée - ITAL	2	2.3%	0	
	Sigillée - SG-MLG	2	2.3%	1	9.1%
	Fine B - TN	8	9.3%	2	18.2%
	Com A	35	40.7%	1	9.1%
	Com A - CEIRP	1	1.2%	1	9.1%
	Com A - eng. blanc	4	4.7%	0	
	Com B	14	16.3%	3	27.3%
	Modelée	6	7.0%	1	9.1%
	Amphore - Narbonnaise	2	2.3%	0	
	Amphore - Tarraconaise	4	4.7%	0	
	Amphore - régionale OCG	5	5.8%	1	9.1%
	Total	86	100%	11	100%
C523 drain sup					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-MdV	1	2.0%	0	
	Sigillée - ITAL	1	2.0%	0	
	Fine B - Beuvray	1	2.0%	1	8.3%
	Fine B - TN	7	14.0%	1	8.3%
	Mi-fine B	1	2.0%	1	8.3%
	Com A	18	36.0%	6	50.0%
	Com A - eng. blanc	2	4.0%	1	8.3%
	Com B	10	20.0%	1	8.3%
	Modelée	3	6.0%	0	
	Amphore - Tarraconaise	3	6.0%	0	
	Amphore - régionale	3	6.0%	1	8.3%
	Total	50	100%	12	100%
C524 remblai					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	5	3.8%	3	9.4%
	Sigillée - SG-MLG	5	3.8%	3	9.4%
	PFE - CG-IND	1	0.8%	1	3.1%
	Fine B - TN	37	28.0%	5	15.6%
	Com A	27	20.5%	7	21.9%
	Com A - CEIRP	3	2.3%	1	3.1%
	Com A - eng. blanc	6	4.5%	3	9.4%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Com B	31	23.5%	7	21.9%
	Modélée	2	1.5%	1	3.1%
	Amphore - régionale OCG	15	11.4%	1	3.1%
	Total	132	100%	32	100%
C525 dépotoir					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - SG-MLG	2	3.6%	1	25.0%
	Fine B - TN	2	3.6%	0	
	Com A	17	30.9%	0	
	Com B	11	20.0%	2	50.0%
	Amphore - Bétique	22	40.0%	0	
	Amphore - Narbonnaise	1	1.8%	1	25.0%
	Total	55	100%	4	100%
C526 Nett.voie					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-ALL	1	0.7%	1	3.4%
	Sigillée - CG-LEZ	13	9.5%	3	10.3%
	Sigillée - SG-MLG	1	0.7%	0	
	PFE - CG-IND	1	0.7%	0	
	Fine B - TN	5	3.6%	0	
	Mi-fine B	12	8.8%	4	13.8%
	Com A	19	13.9%	1	3.4%
	Com B	64	46.7%	16	55.2%
	Amphore - Bétique	4	2.9%	0	
	Amphore - Narbonnaise	10	7.3%	1	3.4%
	Amphore - régionale BCG	2	1.5%	0	
	Amphore - régionale OCG	2	1.5%	1	3.4%
	COM MED - hMA IXe-Xe	3	2.2%	2	6.9%
	Total	137	100%	29	100%
C527					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Fine B - TN	1	3.6%	1	100%
	Com A	7	25.0%	0	
	Com A - eng. blanc	1	3.6%	0	
	Com A - eng. rouge	1	3.6%	0	
	Com B	13	46.4%	0	
	Amphore - Bétique	1	3.6%	0	
	Amphore - régionale OCG	4	14.3%	0	
	Total	28	100%	1	100%
C529					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	15.4%	2	40.0%
	Sigillée - CG-MdV	1	7.7%	1	20.0%
	Com A	4	30.8%	1	20.0%
	Com A - CEIRP	1	7.7%	1	20.0%
	Com B	2	15.4%	0	
	Amphore - Narbonnaise	3	23.1%	0	
	Total	13	100%	5	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
C530					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	1	5.0%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	2	10.0%	2	66.7%
	PFE - CG-IND	1	5.0%	0	
	Fine B - TN	1	5.0%	0	
	Com A	3	15.0%	0	
	Com A - eng. blanc	1	5.0%	0	
	Com B	11	55.0%	1	33.3%
	Total	20	100%	3	100%
C531					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Com A	1	33.3%	0	
	Com A - CEIRP	1	33.3%	1	100%
	Amphore - Lipari	1	33.3%	0	
	Total	3	100%	1	100%
C532 B2/C2					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Fine B - TN	3	17.6%	0	
	Mi-fine B	1	5.9%	1	25.0%
	Com A	1	5.9%	0	
	Com A - eng. blanc	2	11.8%	1	25.0%
	Com B	10	58.8%	2	50.0%
	Total	17	100%	4	100%
C537					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	2.0%	1	14.3%
	PFE - CG-IND	1	2.0%	0	
	Fine B - TN	5	10.2%	0	
	Mi-fine B	1	2.0%	1	14.3%
	Com A	15	30.6%	0	
	Com A - eng. blanc	1	2.0%	0	
	Com B	16	32.7%	4	57.1%
	Amphore - Narbonnaise	1	2.0%	0	
	Amphore - régionale	2	4.1%	0	
	COM MED	5	10.2%	0	
	COM MED - hMA IXe-Xe	1	2.0%	1	14.3%
	Total	49	100%	7	100%
C538					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - ARG	2	4.8%	0	
	Sigillée - CG-IND	6	14.3%	1	11.1%
	Sigillée - CG-LEZ	23	54.8%	5	55.6%
	Sigillée - SG-MLG	4	9.5%	0	
	Fine B - TN	1	2.4%	1	11.1%
	Mi-fine B	2	4.8%	0	
	Com B	1	2.4%	0	
	Amphore - Tarraconaise	1	2.4%	0	
	COM IND - MED?	2	4.8%	2	22.2%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Total	42	100%	9	100%
C539					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	1	1.7%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	5	8.6%	1	14.3%
	Sigillée - SG-MLG	1	1.7%	1	14.3%
	MET - CG-LEZ	1	1.7%	0	
	PFE - CG-IND	1	1.7%	0	
	Fine B - TN	3	5.2%	0	
	Com A	16	27.6%	1	14.3%
	Com A - eng. blanc	7	12.1%	0	
	Com B	17	29.3%	4	57.1%
	Amphore - Bétique	3	5.2%	0	
	Amphore - Narbonnaise	1	1.7%	0	
	Amphore - régionale	1	1.7%	0	
	COM IND	1	1.7%	0	
	Total	58	100%	7	100%
C5P5 c. ocre					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	1.5%	0	
	Sigillée - SG-MLG	2	3.0%	1	11.1%
	PFE - CG-IND	1	1.5%	0	
	Fine B - TN	18	26.9%	4	44.4%
	Com A	25	37.3%	1	11.1%
	Com A - eng. blanc	1	1.5%	0	
	Com B	13	19.4%	3	33.3%
	Amphore - Bétique	1	1.5%	0	
	Amphore - Narbonnaise	3	4.5%	0	
	Amphore - régionale OCG	2	3.0%	0	
	Total	67	100%	9	100%
C7					
	ref_ceramo	NR	%NR	NMI	%NMI
	Fine B-TN	1	7.1%	0	
	Com A	2	14.3%	0	
	Com B	11	78.6%	2	100%
	Total	14	100%	2	100%
Fo2 fossé					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	1	1.3%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	4	5.1%	1	12.5%
	Sigillée - CG-MdV	1	1.3%	0	
	Sigillée - COG	1	1.3%	1	12.5%
	Sigillée - SG-MLG	3	3.8%	3	37.5%
	PFE - CG-IND	2	2.5%	0	
	Fine B - TN	4	5.1%	1	12.5%
	Mi-fine B	7	8.9%	1	12.5%
	Com A	29	36.7%	0	
	Com A - eng. blanc	1	1.3%	0	
	Com B	15	19.0%	1	12.5%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Amphore - Bétique	5	6.3%	0	
	Amphore - Lipari	1	1.3%	0	
	Amphore - Narbonnaise	1	1.3%	0	
	Amphore - régionale OCG	4	5.1%	0	
	Total	79	100%	8	100%
FoE2 fosse					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-IND	4	2.3%	1	3.6%
	Sigillée - CG-LEZ	12	7.0%	4	14.3%
	MET - CG-IND	3	1.8%	1	3.6%
	PFE - CG-IND	1	0.6%	0	
	Fine B - TN	6	3.5%	2	7.1%
	Mi-fine B	11	6.4%	2	7.1%
	Com A	36	21.1%	2	7.1%
	Com A - eng. blanc	1	0.6%	1	3.6%
	Com B	94	55.0%	14	50.0%
	Amphore - Bétique	1	0.6%	1	3.6%
	Amphore - Narbonnaise	2	1.2%	0	
	Total	171	100%	28	100%
M1 fond					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	7.7%	0	
	Fine B - TN	3	23.1%	0	
	Com A	2	15.4%	1	50.0%
	Com A - eng. blanc	3	23.1%	1	50.0%
	Com B	2	15.4%	0	
	Modelée	1	7.7%	0	
	Amphore - régionale	1	7.7%	0	
	Total	13	100%	2	100%
SEP 1					
	ref_ceramo	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée-SG-MLG	1	8.3%	1	33.3%
	Com A	2	16.7%	1	33.3%
	Com A-eng. blanc	1	8.3%	0	
	Com B	5	41.7%	0	
	Modelée	1	8.3%	0	
	Amphore-Bétique	1	8.3%	0	
	Amphore-régionale	1	8.3%	1	33.3%
	Total	12	100%	3	100%
SEP II					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	2	6.5%	1	20.0%
	Fine B - TN	7	22.6%	3	60.0%
	Com A	9	29.0%	1	20.0%
	Com A - eng. blanc	2	6.5%	0	
	Com B	11	35.5%	0	
	Total	31	100%	5	100%
SEP VII					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	12.5%	1	100%

Contextes	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	COM MED	7	87.5%	0	
	Total	8	100%	1	100%
SEP XIII					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	1	2.4%	1	11.1%
	Sigillée - SG-MLG	1	2.4%	0	
	PFE - CG-IND	1	2.4%	1	11.1%
	Fine B - TN	3	7.3%	2	22.2%
	Mi-fine B	6	14.6%	2	22.2%
	Com A	9	22.0%	1	11.1%
	Com A - eng. blanc	4	9.8%	0	
	Com B	5	12.2%	1	11.1%
	Amphore - Narbonnaise	1	2.4%	0	
	Amphore - régionale BCG	8	19.5%	1	11.1%
	Amphore - régionale OCG	1	2.4%	0	
	COM MED - Onctueuse	1	2.4%	0	
	Total	41	100%	9	100%
SEP XIII-XIV					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - CG-LEZ	3	5.8%	1	8.3%
	Sigillée - SG-MLG	3	5.8%	3	25.0%
	Fine B - TN	8	15.4%	1	8.3%
	Com A	12	23.1%	2	16.7%
	Com A - eng. blanc	4	7.7%	1	8.3%
	Com B	14	26.9%	2	16.7%
	Modelée	3	5.8%	2	16.7%
	Amphore - Bétique	1	1.9%	0	
	Amphore - Narbonnaise	1	1.9%	0	
	Amphore - régionale	3	5.8%	0	
	Total	52	100%	12	100%
SEP XV-XVI					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Fine B - TN	1	5.9%	0	
	Com A	8	47.1%	1	25.0%
	Com B	7	41.2%	3	75.0%
	Amphore - Narbonnaise	1	5.9%	0	
	Total	17	100%	4	100%
SEP XXVI					
	Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
	Sigillée - ARG	1	2.3%	0	
	Sigillée - CG-IND	2	4.7%	0	
	Sigillée - CG-LEZ	6	14.0%	1	25.0%
	Sigillée - SG-IND	1	2.3%	0	
	Mi-fine B	5	11.6%	1	25.0%
	Com A	9	20.9%	1	25.0%
	Com B	16	37.2%	1	25.0%
	Amphore - Narbonnaise	2	4.7%	0	
	COM MED	1	2.3%	0	
	Total	43	100%	4	100%

2.6.2.3. Les propositions de datation (R. Delage, Inrap)

Le tableau (tab. 22) compile les datations indexées par période et le tableau (tab. 23) par contexte.

Tableau 22 Propositions de datation indexées par périodes © R. Delage, Inrap.

Couche	Carré/ struc.	Autre info.	Datation précise	Datation siècle
C509	fosse2		60	I
C200	C201		30	I
C128	B2		40/60	I
C531			I	I
C188			fin I	I
C128		C1P5	m I	I
C147		C1P5	1/2 I	I
C1P5		fossé	1/2 I	I
C512		sous sep 7	2/2 I	I
C518	C2/B2		2/2 I	I
C146		c. ocre	2/2 I	I
C113	C1-B1		2/2 II hétéro	I
C142			4/4 I (2/2 II?)	I
M1		fond	1/4 I	I
C139	A1		1/4 I	I
C128			2/4 I	I
C138			2/4 I	I
SEP		II	2/4 I	I
C110			3/4 I	I
C127			3/4 I	I
C524		remblai	3/4 I homogène !	I
C527			3/4 I	I
C522		drain sup	3/4 I	I
C525		dépotoir	4/4 I	I
C5P5		c. ocre	4/4 I	I
C127	B2		4/4 I hétéro	I
C3	F5/6		4/4 I + intrusif	I
SEP		XIII	II + intrusif	II
C523		drain sup	d. II	II
C129			m II	II
C113		sol dallé	m II	II
C105			2/2 II	II
C516			2/2 II	II
C3	Bât 2	c. brun	2/2 II hétéro	II
C126			1/4 II	II
SEP		XIII-XIV	1/4 II	II
C110			2/4 II	II
C529			2/4 II	II
C102			2/4 II	II
Fo2		fossé	2/4 II hétéro	II
C103	A4		3/4 II	II

Couche	Carré/ struc.	Autre info.	Datation précise	Datation siècle
C106			4/4 II hétéro	II
C203			4/4 II héro (MED?)	II
C7			2/2II	II
C510	C2P5	c. brune	III	III
C511	D5/6, F2		III hétéro	III
SEP		XXVI	III	III
C526		Nett.voie	III (hMA)	III
C539			III hétéro	III
	G1		III hétéro	III
	B5	fossé 2	III hétéro	III
C105			III	III
		F4	III?	III
C102b			d. III	III
		intér. P2	fin II-d. III	III
C140	B7	c noire	1/2 III	III
C2P5		c. brun	1/2 III hétéro	III
FoE2		fosse	2/2 III hétéro	III
C135			2/2 III hétéro	III
C167			2-3/4 III	III
SEP		I	4/4 I-1/4 II	II-I
C532	B2/C2		II?	II-I
C517			II-III hétéro	II-III
C103	G4	fossé1	2/2 II-III	II-III
C191	B1		III	III
C4			III hétéro	III
	F1		2/2III-IV	IV
SEP		XV-XVI	IV	IV
C143			IV hétéro	IV
C538			IV hétéro	IV
C196			MED Xe-XIIe	MED
		fosse E2	MED?	MED
C201?			hMA Ve	MED
C537			hMA	MED

Tableau 23 Propositions de datation indexées par contextes © R. Delage, Inrap.

Couche	Carré/ struc.	Autre info.	Datation précise	Datation siècle
		F4	III?	III
		fosse E2	MED?	MED
		intér. P2	fin II-d. III	III
	B5	fossé 2	III hétéro	III
	G1		III hétéro	III
	F1		2/2III-IV	IV
C102			2/4 II	II
C102b			d. III	III
C103	A4		3/4 II	II
C103	G4	fossé1	2/2 II-III	II-III
C105			2/2 II	II
C105			III	III
C106			4/4 II hétéro	II
C110			3/4 I	I
C110			2/4 II	II
C113		sol dallé	m II	II
C113	C1-B1		2/2 II hétéro	I
C126			1/4 II	II
C127			3/4 I	I
C127	B2		4/4 I hétéro	I
C128			2/4 I	I
C128		C1P5	m I	I
C128	B2		40/60	I
C129			m II	II
C135			2/2 III hétéro	III
C138			2/4 I	I
C139	A1		1/4 I	I
C140	B7	c noire	1/2 III	III
C142			4/4 I (2/2 II?)	I
C143			IV hétéro	IV
C146		c. ocre	2/2 I	I
C147		C1P5	1/2 I	I
C167			2-3/4 III	III
C188			fin I	I
C191	B1		III	III
C196			MED Xe-XIIe	MED
C1P5		fossé	1/2 I	I
C200	C201		30	I
C201?			hMA Ve	MED
C203			4/4 II héro (MED?)	II
C2 P5		c. brun	1/2 III hétéro	III
C3	Bât 2	c. brun	2/2 II hétéro	II
C3	F5/6		4/4 I + intrusif	I
C4			III hétéro	III
C5 P5		c. ocre	4/4 I	I
C509	fosse2		60	I

Couche	Carré/ struc.	Autre info.	Datation précise	Datation siècle
C510	C2P5	c. brune	III	III
C511	D5/6, F2		III hétéro	III
C512		sous sep 7	2/2 I	I
C516			2/2 II	II
C517			II-III hétéro	II-III
C518	C2/B2		2/2 I	I
C522		drain sup	3/4 I	I
C523		drain sup	d. II	II
C524		remblai	3/4 I homogène !!!	I
C525		dépotoir	4/4 I	I
C526		Nett.voie	III (hMA)	III
C527			3/4 I	I
C529			2/4 II	II
C531			I	I
C532	B2/C2		HI?	HI
C537			hMA	MED
C538			IV hétéro	IV
C539			III hétéro	III
C7			2/2II	II
Fo2		fossé	2/4 II hétéro	II
FoE2		fosse	2/2 III hétéro	III
M1		fond	1/4 I	I
SEP		I	4/4 I-1/4 II	II
SEP		II	2/4 I	I
SEP		XIII	II + intrusif	II
SEP		XIII-XIV	1/4 II	II
SEP		XV-XVI	IV	IV
SEP		XXVI	III	III

2.6.2.4. L'ensemble céramique du drain C200

Ce contexte est riche de 953 NR pour 144 NMI. Le lot est globalement homogène hormis quelques fragments qui, au regard de la majorité, doivent être considérés comme intrusifs. La vaisselle de table et plus particulièrement la céramique fine de mode B (terra nigra) domine largement le corpus avec plus de 50 % des NMI pour l'ensemble. La céramique à feu y est particulièrement limitée, avec pour la céramique commune de mode B seulement 9,4 % des NMI. Ces données, singulières au regard des contextes des IIe et IIIe s., sont similaires à celles des ensembles précoces de Monterfil II (Ferrette 2003).

Catégories	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	57	6.0%	18	12.5%
Fine A	1	0.1%	0	
Fine B	385	40.4%	61	42.4%
Mi-fine B	10	1.0%	1	0.7%
Com A	201	21.1%	28	19.4%
Com B	148	15.6%	14	9.4%
Modelée	64	6.6%	10	6.9%
Amphore	87	9.1%	12	8.3%
Total	953	100%	144	100%

Sigillée

L'essentiel de la sigillée provient des ateliers italiques (ou italo-gaulois) et correspond à des formes du Serv. II de Haltern, un des plus classiques de la grande période de diffusion de ces sigillées en Gaules et Germanies, entre les années -10 et +20. Des vaisselles de Gaule sont également attestées avec des provenances de Millau-La Graufesenque majoritairement. Le TPQ de ce corpus se situe au cours des années 30, avec des coupelles de cette dernière origine, dont un Drag. 24/25.

Origine	NR	%NR	NMI	%NMI
ITAL-AREZ	1	1.8%	0	
ITAL-IND	27	47.4%	8	44.4%
ITAL-LYON	1	1.8%	0	
SG-MLG	18	31.6%	5	27.8%
SG-MONT	2	3.5%	2	11.1%
CG-LEZ	8	14.0%	3	16.7%
Total	57	100%	18	100%

Réf. typo.	NR	NMI	Réf. typo.	NR	NMI
Drag. 24/25	4	2	Co.14.1	4	1
Co.18.2	2	2	Co.12.2	3	1
Ritt. 5	3	1	Ritt. 9	2	0
Ritt. 1	1	1	Drag. 27	1	0
Drag. 19	1	1	Drag. 15/17	1	0
Drag. 17	2	1	Co.22.1	3	0
Co.22	1	1	Co.18	1	0

Fine B

La céramique fine de mode B est la vaisselle de table dominante du lot de céramique, qui plus est avec un corpus particulièrement diversifié. Les formes majoritaires demeurent toutefois celles qui sont le plus en usage au cours des premières décennies du I^{er} s. : coupe M96 et M125/126. Viennent ensuite les assiettes M22 et M51, qui permettent avec les précédentes de couvrir les différents besoins de la table.

Réf. typo.	NR	NMI	Réf. typo.	NR	NMI
M96	51	14	M128	12	2
M125	82	9	M127	1	1
M22	21	7	M128?	1	1
M51	12	5	M153	1	1
M126	34	5	M28	1	1
M46	4	3	M71	1	1
M40	7	3	M93	1	1
M49	2	2	M123	4	1
M144	4	2	M125/126	22	0
M107	6	2			

Com A

La céramique commune de mode A comporte deux grandes séries de récipients : des pots CoA4 en pâte dégraissée, qui constituent des variantes tournées des vases modelés Mod4, et un répertoire de cruches en pâte fine essentiellement engobée blanc, à haut col cylindrique (CoA22, CoA160). Quelques formes de jatte, couvercle, passoire, etc. complètent ce répertoire.

Réf. typo.	NMI
CoA4	3
CoA160	2
CoA136	1
CoA143	1
CoA189	1
CoA204	1
CoA22	1
CoA8	1
CoA86	1

Com B

Sont essentiellement représentés des jattes (CoB8) et des pots (CoB43) à lèvre éversée et col bien marqué par une carène.

Réf. typo.	NR	NMI
CoB8	8	5
CoB43	7	3
CoB152	2	1
CoB92	2	1
CoB151	1	1
CoB38	1	1
CoB65	1	1
CoB82	1	1

Modelée

Le répertoire comporte des céramiques modelées pourvues généralement d'un engobe micacé qui s'inscrivent dans la tradition des vases Besançon, mais de production régionale (Mod4 et Mod5), et d'autres formes qui constituent un répertoire classique pour la période gallo-romaine précoce, notamment les pots à lèvre éversée Mod15 de forme identique aux céramiques tournées CoB43.

Réf. typo.	NMI
Mod5	2
Mod28	1
Mod17	1
Mod15	3
Mod4	2
Mod11	1

Amphore

Les amphores sont bien représentées dans ce contexte car « de nombreux débris semblent avoir été intentionnellement mêlés à une petite couche argileuse et caillouteuse destinée à densifier le fond des drains » (Fichet de Clairfontaine 1986, p. 47).

Les conteneurs à vin de Tarraconaise en pâte blanche (souvent peu cuite) et en pâte beige/orangée constituent l'essentiel des attestations, sans doute essentiellement avec des formes Pasc. 1. Quelques fragments de Bétique, Dr. 20 (huile) en pâte précoce et Dr.7/11 (saumure), peuvent être également identifiés ainsi que des amphores régionales, dont une Pasc. 1 à engobe blanc, là aussi précoce, et des panses et anses de régionales OCG qui constituent sans doute les pièces les récentes puisque non attestées avant le deuxième quart du I^{er} s.

Origine	NR	%NR	NMI	%NMI
Bétique	7	8.0%	2	16.7%
Lyon ?	2	2.3%	0	
Tarraconaise	70	80.5%	8	66.7%
régionale	3	3.4%	1	8.3%
régionale OCG	5	5.7%	1	8.3%
Total	87	100%	12	100%

Réf. typo.	NR	NMI
Pasc. 1	13	8
Dr. 2/4	5	1
Dr. 20	4	1
Dr. 7/11	1	1

Synthèse

Cette pouvelle domestique, constituée autour des années 30, est caractéristique des formes en usage au cours des premières décennies du I^{er} s.

Les correspondances sont nombreuses avec d'autres ensembles contemporains des villes de l'ouest de la Gaule, c'est-à-dire des milieux relativement privilégiés pour qui les apports du monde méditerranéen, en matière culinaire comme dans d'autres domaines, sont désormais bien ancrés dans la vie quotidienne.

2.6.3. Le verre de Corseul (Laure Simon, Inrap)

2.6.3.1. Préliminaires à l'étude d'ensemble du verre de l'agglomération : observations générales⁶²

Ce travail a été pu être engagé suite au regroupement et conditionnement des mobiliers en verre par opération archéologique, entrepris par R. Ferrette et V. Gendrot, dans le courant de cette année 2021.

Il a ainsi été possible d'effectuer un premier passage en revue des lots déjà isolés : Chemin du Ray 1984, Cabinet Médical 1984, Salle des Fêtes 1985, Courtil Saint-Antoine 1986, Monterfil II, fouilles de 1986 à 1996⁶³. Quelques constatations ressortent de cet aperçu.

Les tessons de récipients dominant, car peu fréquents sont les objets façonnés en matériau verre. Les notes suivantes concernent, par conséquent, les fragments de récipients uniquement.

Du point de vue de leurs caractéristiques techniques, il apparaît que les verres colorés, en usage de la période augustéenne au deuxième tiers du I^{er} s., sont en nombre limité : se distinguent des tessons de teinte bleu cobalt et bleu outremer surtout, mais aussi jaune miel, brun, vert printemps, ainsi que quelques fragments mosaïqués. Parallèlement, la teinte bleu-vert, qui caractérise la verrerie non intentionnelle colorée, usuelle pendant le Haut-Empire, domine largement sur tous les sites. On pourra également signaler la présence, en quantités modestes, de tessons incolores intentionnellement décolorés, qui sont en vogue peu à peu à partir de la période flavienne jusqu'à afficher une bonne représentation dans le courant du III^e s. On ne note pas de tessons aux caractéristiques techniques plus tardives (IV^e s. et suivants). C'est ainsi que, à grands traits, nous pouvons restituer une période d'utilisation des verres à Corseul entre les I^{er} et III^e s., vraisemblablement limitée dans la première moitié du I^{er} s., plus courante par la suite et se limitant possiblement à la première moitié du III^e s. pour son ultime phase d'utilisation.

Les caractéristiques morphologiques des lots disponibles ont été également globalement appréhendées. On pourra noter la présence de formes relativement bien connues dans l'Ouest et le Centre-Ouest de la France, couvrant toute une gamme de gobelets, coupes, cruches, bouteilles, ainsi que de rares barillets et balsamaire. Les récipients ouverts soufflés-moulés ne semblent pas particulièrement fréquents, de même que les marques sous les fonds des formes fermées soufflées-moulées. Le sol de Corseul a par ailleurs livré quelques récipients plus spécifiques, voire remarquables, toujours liés à la présentation à table. Ils feront l'objet de développements appropriés au cas par cas.

Enfin, parallèlement au verre manufacturé, des indices de production en matière vitreuse sont à signaler, provenant des opérations menées à Monterfil II (1987-89, 1991 et 1992) et surtout de celle du Cabinet Médical (1984).

⁶² Les références typologiques employées renvoient à Isings 1957 [typologie Isings] et à Fünfschilling 2015 [typologie AR]. Quelques précisions concernant le verre incolore se réfèrent à Foy *et alii* 2018 [typologie IN].

⁶³ Le verre de Monterfil I 1984 est en cours d'isolation par V. Gendrot. Celui du sanctuaire du Haut-Bécherel le sera l'année prochaine. Concernant les opérations du Champ Mulon (1965-1971) et du Clos Julio (1970), les collections, sans doute incomplètes, sont actuellement dans l'ancien musée de la société archéologique. Pour l'opération du Chemin du Ray 1973, un seul fragment est localisé du fait de sa spécificité, puisqu'il comporte en relief une représentation de course de chars (Fichet de Clairfontaine 1985), qui est exposée au CIP.

Parmi les lots disponibles, nous avons fait le choix de porter notre attention sur ceux du site de Monterfil II qui ont été recueillis lors des campagnes de fouilles menées en 1991 et 1995-1996.

Ce sont ainsi 182 éléments qui sont recensés, dont 8 mors de canne à souffler, potentiels ou avérés. L'opération de 1991, qui a livré 157 restes, a été plus spécifiquement étudiée. Les fragments se répartissent en 146 tessons de récipients, 3 tessons de verre à vitre et 1 objet. Quelques indices d'artisanat verriers sont également attestés.

2.6.3.2. Les récipients de Monterfil II, campagne de 1991 (fig. 71-72)

D'emblée se remarque la modestie du verre coloré (2 tessons bleu outremer, dont n° 12 ; 5 tessons jaune miel, dont n° 17),

Les fragments de « couleur naturelle » dominant, avec 75 fragments (dont 70 bleu-vert, 4 vert et 1 jaune-vert).

Enfin, les fragments incolores sont au nombre de 37 (dont n° 5, 6, 9, 10, 15).

Les caractéristiques morphologiques, chromatiques et décoratives des éléments recueillis permettent de distinguer 24 récipients.

Les formes ouvertes sont les plus nombreuses, avec 17 individus (dont n° 1-15).

Aux productions propres au I^{er} s. appartiennent des coupes à grosses côtes Isings 3 / AR 2, représentées par un nombre minimum de 4 individus d'après leur teinte (4 bleu-vert dont 1 bord n° 1, 1 jaune-vert, 1 bleu outremer, 1 vert n° 2).

Le corpus comprend également des gobelets (n° 3-9). Certains sont à bord coupé (n° 3-6).

L'individu bleu-vert n° 3 ainsi que, à titre d'hypothèse, le n° 4, de teinte vert pâle, appartient au type Isings 34 / AR 37, daté du deuxième quart du I^{er} s. à la fin du I^{er} s.

Le grand gobelet n° 5 est incolore. Il relève du type AR 53.2 / IN 34, caractérisant un récipient haut et plus ou moins pansu, dont la datation n'est pas précisément établie, possiblement de la fin du I^{er} s. au II^e s.

Les fragments incolores n° 6 appartiennent à un grand gobelet tronconique de type Isings 21 / AR 44/46 var. / Eggers 186 / IN 15, daté de la fin du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. Cet individu fait partie des rares productions à décor peint de la période romaine, méritant de ce fait un développement spécifique, qui est présenté ci-dessous.

D'autres gobelets appartiennent à un type caractérisé par un bord arrondi. Il s'agit du type Isings 85b / AR 98 / IN 54-55, bien connu des alentours du milieu du II^e s. au milieu du III^e s. La plus grande part de la production est en verre incolore comme le n° 9, mais on trouve également des individus bleu-vert comme les n° 7-8.

Le bord n° 10 provient d'une assiette incolore de type AR 16.1, datée de la fin du I^{er} s. au début / deuxième moitié du III^e s. De telles productions appartiennent à un ensemble de vases de présentation finement polis, signe d'une qualité supérieure.

Le bord bleu-vert n° 11 relève vraisemblablement du type Isings 42 / AR 80, daté du dernier quart du I^{er} s. au milieu/deuxième moitié du II^e s.

Le bord n° 12 est un des quelques individus de ce corpus de teinte intentionnellement colorée, en l'occurrence bleu outremer. Il se caractérise par un repli de matière à la jonction lèvre-panse. Il relève d'un type peu courant, encore mal défini, puisqu'on ne connaît pas la morphologie de sa

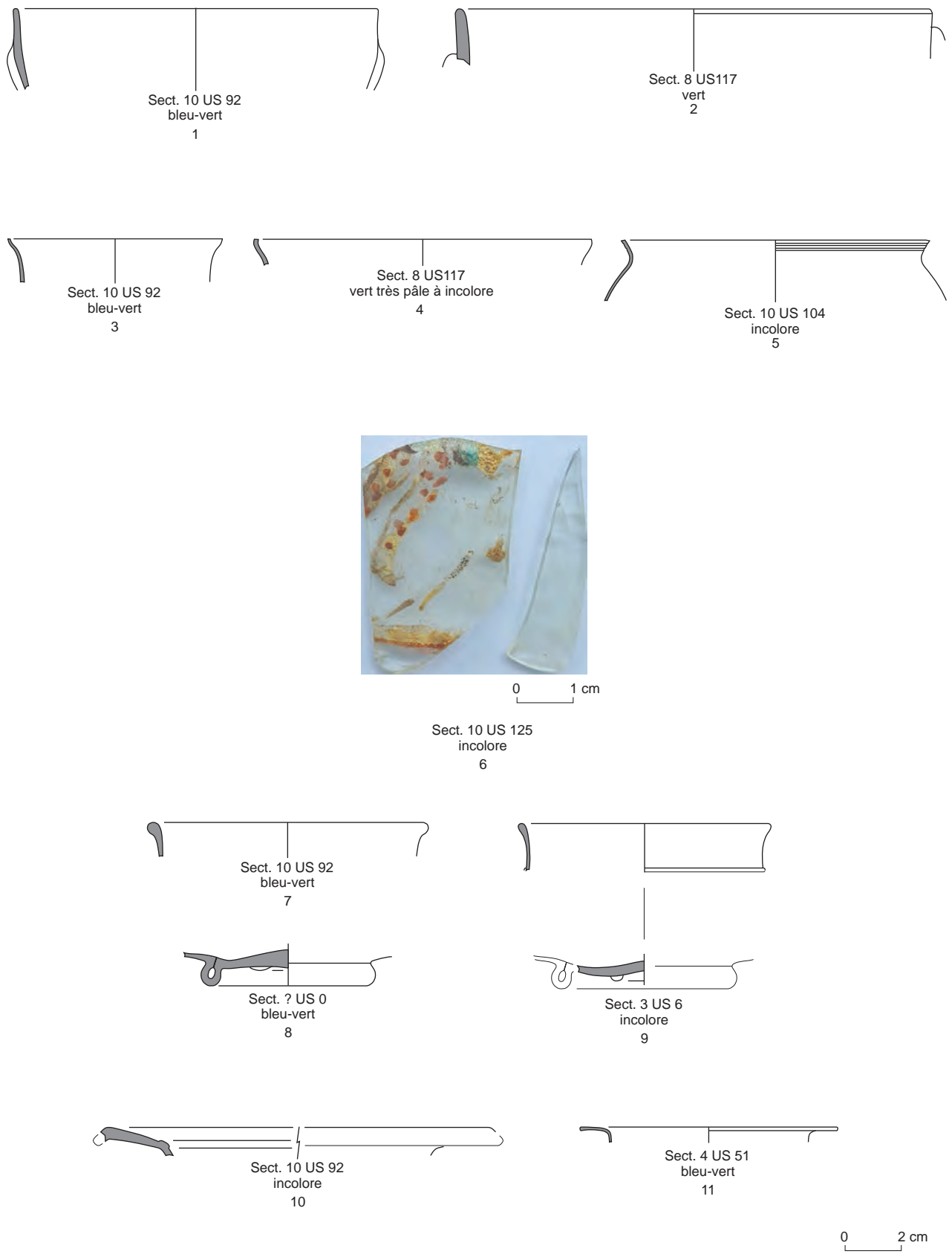


Fig. 71 Récipients (formes ouvertes) (éch. 1/2, sauf n°9 éch. 1/1) © L. Simon, Inrap.

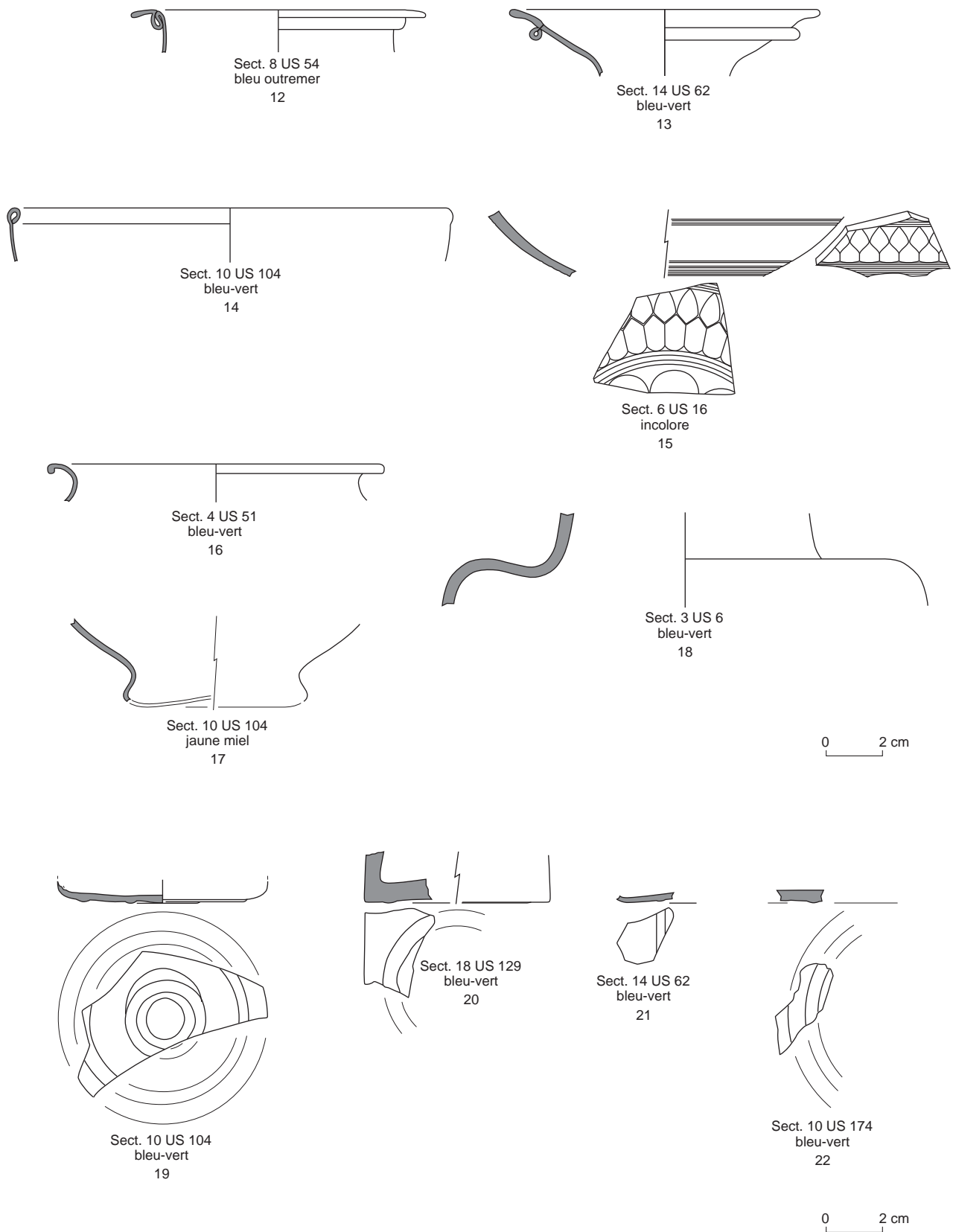


Fig. 72 Récipients (formes ouvertes, formes fermées) (éch. 1/2) © L. Simon, Inrap.

partie basse. Il s'agit du type AR 84, daté pour l'instant, à titre d'hypothèse, des années 50 à 200. Du fait de la teinte colorée de l'exemplaire de Corseul, nous suggérons une date d'apparition possible dès le début du I^{er} s.

Le fragment bleu-vert n° 13 est doté lui aussi d'un repli, qui forme cette fois-ci un bourrelet plus bas sous le bord. Il relève vraisemblablement du type AR 89, à savoir une coupe avec une paroi verticale ou oblique. Ce type est daté des années 20 à 50/70.

Notons que ces deux derniers types possédant un repli, AR 84 et AR 89 (n^{os} 12-13), sont peu ordinaires dans les corpus de l'Ouest de la France. Ils pourraient avoir été contemporains dans le courant du I^{er} s. (deuxième et troisième quarts ?).

L'individu n° 14, de teinte bleu-vert, peut être assimilé à la coupe AR 109.1, dans sa variante à lèvres ourlées internes (habituellement externes). Elle est datée du milieu du I^{er} s. au milieu/deuxième moitié du II^e s.

Le fragment n° 15 caractérise une coupe incolore à paroi ornée. Elle relève du type AR 60.1C / IN 107, en usage au cours du III^e s./début du IV^e s. Observons qu'il s'agit là de l'une des pièces les plus récentes de ce corpus. Le décor est fait de facettes meulées dans l'épaisseur de la paroi. Elles composent un motif géométrique couvrant, alternant avec des séries de fines lignes gravées. La réalisation de tels décors meulés à froid, c'est-à-dire après l'étape de refroidissement du récipient, devait nécessiter un travail minutieux et long, exécuté par une main-d'œuvre très spécialisée. L'individu représenté par le fragment n° 15 constitue par conséquent une pièce à valeur ajoutée certaine.

Les formes fermées totalisent 7 individus (n^{os} 16-22). L'identification précise du pot bleu-vert n° 16 semble hasardeuse, du fait de la petite taille du fragment (I^{er}-III^e s.).

Le fond n° 17 est de teinte jaune miel. Il peut provenir du bris d'un pot de type Isings 67 / AR 118 (milieu du I^{er} s.-milieu/deuxième moitié du II^e s.) ou de cruches Isings 52 / AR 162 (deuxième quart/milieu du I^{er} s.-fin du I^{er} s.) et Isings 55 / AR 163 (milieu du I^{er} s.-début du II^e s.).

Le fragment n° 18 correspond au goulot et à la partie haute de la panse d'un récipient carré de grand module. Il a pu avoir appartenu à un individu attribuable à plusieurs types : la bouteille à panse carrée Isings 50 / AR 156, datée des environs du milieu du I^{er} s. à la fin du III^e s. ou le pot à panse carré Isings 62 / AR 119, daté du milieu du I^{er} s. à la fin du II^e s.

Les fragments bleu-vert n^{os} 19-22 sont des portions de fonds de bouteilles soufflées dans un moule, technique qui permet l'obtention d'un motif en relief sous le fond. Les motifs visibles dans ce corpus se composent de cercles et de lignes droites.

L'individu n° 19 comporte un motif fait de 2 cercles concentriques autour d'un point central. Il provient d'une bouteille à panse circulaire qui pouvait être à paroi lisse (Isings 51 / AR 160, milieu du I^{er} s.-fin du II^e s.) ou bien à paroi cannelée, dite aussi « barillet » (Isings 89 / AR 161, début/milieu du II^e s.-fin du III^e s.).

Le motif visible sous le fond représenté par le tesson n° 20 comprend au moins un cercle. Le support a pu être une bouteille à panse carrée Isings 50 / AR 156, datée des environs du milieu du I^{er} s. à la fin du III^e s. ou, moins fréquent, un pot à panse carré Isings 62 / AR 119, daté du milieu du I^{er} s. à la fin du II^e s.

Le fragment n° 21 montre un motif rectiligne, tandis que le fond n° 22 comprend au moins 2 cercles concentriques. Leur forme d'origine ne peut être précisée (milieu du I^{er}-III^e s.).

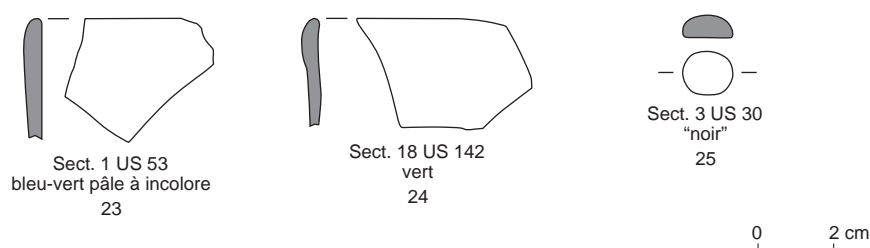
2.6.3.3. Le verre à vitre de Monterfil II-1991 (fig. 73)

Les 3 fragments de verre à vitre sont issus de la technique du coulage-étirage, usuelle au Haut-Empire (Fontaine et Foy 2005, p. 19). Ils sont de teinte bleu-vert très pâle (n° 23), verte (n° 24) et incolore.

2.6.3.4. L'objet de Monterfil II-1991 (fig. 73)

Il s'agit d'un élément de teinte foncée, apparaissant noire (n° 25). Il affecte une forme plano-convexe. De tels objets sont le plus souvent assimilés à des pions. Notons qu'une fonction décorative est également envisageable, au sein d'un meuble ou bien dans un mur (Foy 2010, p. 458-461, n^{os} 891-943). Ils sont en usage tout au long de la période romaine.

Fig. 73 Verre à vitre, objet, mors de canne
(éch. 1/2) © L. Simon, Inrap.



Sect. 10 US 104 Sect. 7 US 94 Sect. 1 US 15
bleu-vert
26

2.6.3.5. Des indices de production à l'emplacement du bâtiment commercial 16 étudié en 1991 ? (fig. 73)

Quelques éléments en matière vitreuse, identifiés en tant que mors de canne à souffler, témoignent de cet artisanat de manière ténue. Ce sont 7 éléments, tous de teinte bleu-vert (n° 26). Ils proviennent des US 15 (Sect. 1), US 94 (Sect. 7) et US 104 (Sect. 10).

Le fragment de l'US 15 constitue vraisemblablement un mors évasé, à moins que ce soit un bord de coupe/coupelle à extrémité coupée laissée brute, de facture incertaine. La première hypothèse nous semble à privilégier.

Les autres sont des mors cylindriques (US 94 : 1 fragment ; US 104 : 5 fragments), appartenant aux variantes 2 à 4 de la classification de H. Amrein (Amrein 2001, p. 22-32). Ceux-ci sont marqués de particules

métalliques, ainsi que de traînées verdâtres dues au contact avec le métal de la canne à souffler.

Nous les présentons cette année dans leur ensemble, en photographie ; ces éléments pourront faire l'objet d'un dessin normalisé en fin de PCR.

On pourra noter, par ailleurs, la présence de plusieurs fragments de récipients dont la matière est particulièrement chargée de fines bulles. Parmi eux se trouve un possible raté, vraisemblablement un gobelet (type indéterminé), qui comporte des impacts de bulles ayant éclaté en surface interne, mais aussi une traînée verdâtre, ainsi que des particules argileuses emprisonnées dans l'épaisseur de la paroi.

2.6.3.6. Une pièce particulière découverte en 1991 : un vase à boire orné d'un décor peint (*supra* fig. 71)

L'US 125 fouillée dans le Sect. 10 a livré 2 fragments de panse d'un individu à décor peint. Aucun élément morphologique déterminant n'est conservé, mais la courbure des tessons indique qu'ils proviennent d'un récipient de profil possiblement cylindrique ou plus vraisemblablement tronconique et faiblement évasé. Ils sont en verre incolore de très bonne qualité, parfaitement translucide, sans aucune bulle.

Le tesson le mieux conservé présente une paroi s'élargissant vers le bas, puisqu'il mesure 1 mm dans sa partie haute et 1,5 mm dans sa partie basse (longueur max. 41 mm, largeur max. 27 mm). Il montre une représentation animalière dans un environnement végétal, au-dessus d'une ligne horizontale rouge surmontée d'une bande jaune. La ligne rouge est conservée là où elle chevauche la bande jaune et devait former une bande plus épaisse à l'origine, comme en témoignent des restes au-dessous d'elle. Ainsi, il est possible de restituer une largeur de 5 mm pour cette double bande rouge-jaune.

Au-dessus de cette limite de décor, on peut reconnaître l'arrière-train d'une panthère orientée vers la droite, en train de courir. Ses pattes sont jaunes avec des points rouges, les contours pouvant être rehaussés de brun pour signifier des zones ombrées. Une patte est complètement visible, tandis que l'autre ne l'est que partiellement. Le décor à l'emplacement de la panse de l'animal est altéré. Au-devant de ses pattes arrière se trouvent 2 lignes obliques jaunes, ainsi qu'un point jaune. Ces derniers constituent les restes d'un ornement végétal, à l'origine plus conséquent, que l'on peut percevoir en lumière oblique, en négatif à la surface du tesson (zone paraissant légèrement opacifiée).

Un autre fragment incolore issu de la même US, présentant les mêmes qualités techniques, est à rattacher au même individu. Il est également plus épais d'un côté que de l'autre : 1 mm en partie haute et environ 1,2 mm en partie basse (longueur max. 38 mm, largeur max. 10 mm). Son décor peint a totalement disparu, mais là aussi on peut en percevoir des traces à la surface du tesson. De bas en haut se distinguent : un motif végétal (paraissant identique à celui du tesson peint) surmonté d'une bande horizontale large de 5 mm, 2 lignes de gros « points » (?), une bande horizontale large d'au moins 5 mm.

La petite taille des fragments de Corseul n'autorise pas à les rattacher à une forme spécifique. En revanche, l'attribution du fragment le mieux conservé à un style décoratif défini permet de pallier cette difficulté, puisqu'il relève d'une production principalement observée sur un type de gobelet et qui, s'il possède des variantes de module, reste toujours le même.

Des productions peintes sur récipients en verre ont été réalisées tout au long de la période romaine par différents ateliers. Les supports identifiés sont principalement des formes ouvertes, à savoir des petits bols et surtout des gobelets, plus rarement des assiettes ou des plats ; on connaît aussi des formes fermées, cruches et flacons (Foy *et alii* 2018, p. 342).

Les plus anciens verres peints appartiennent au I^{er} s., v. 20-70, et sont considérés comme originaires d'Italie, voire également d'Égypte (Rütli 2003, p. 353-354 ; Nenna 2003, p. 360). Ce sont des petits bols cylindriques bas à bord convergent, de type Isings 12 / AR 34, soufflés le plus souvent dans un verre coloré, ce qui n'est pas le cas ici⁶⁴.

Il ressort que les décors peints sur récipients incolores découverts dans les territoires de l'Ouest de l'Empire romain appartiennent pour l'essentiel à une production de gobelets cylindriques bas de type Isings 85b / AR 98 / IN 57, présumés d'origine rhénane. Ils sont datés du milieu du II^e s. au début/première moitié du III^e s. Les représentations prennent place au sein d'un espace défini par des limites hautes et basses ou exclusivement sous des délimitations hautes, qui sont composées de points juxtaposés, très différentes de la bande bichrome continue visible sur le fragment peint de Corseul⁶⁵.

En revanche, des parallèles déterminants peuvent être tracés avec une série de gobelets tronconiques de grande taille, peu évasés, de type Isings 21 / AR 44/46 var. / Eggers 186 / IN 15, datés de la fin du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. Ils possèdent tous une double bande rouge et jaune, délimitant le haut et le bas de l'espace orné. Parfois même, ces bandes composent des bordures de tableaux à l'intérieur de l'espace décoratif ainsi tracé. Ces gobelets, dont les plus remarquables appartiennent au « trésor de Begram » (Afghanistan)⁶⁶, sont présumés originaires d'Égypte (Nenna 2003, p. 360-361) et incluent notamment des scènes de chasse avec animaux sauvages, ce qui pourrait être le cas ici. La diffusion de cette production n'est guère orientée vers les régions de l'Ouest de l'Empire, puisqu'elle a surtout été mise en évidence en Égypte et au Soudan (Nenna 2003, p. 360), également en Pologne (Foy *et alii* 2018, p. 25) et Allemagne du Nord (Nenna 2003, p. 361), mais aussi en Russie (Treister 2019, fig. 8, p. 42) et Afghanistan (Hamelin 1954). À notre connaissance, le seul exemplaire découvert dans l'espace français provient de Flacé-lès-Mâcon en Bourgogne (Colombier-Gougouzien 2014, vol. 1, p. 280-281 ; Foy *et alii* 2018, p. 24, n° 1). On proposera donc que les fragments de Corseul, comme ceux de Flacé, relèvent du bris d'un gobelet haut de type Isings 21 / AR 44/46 var. / Eggers 186 / IN 15.

En définitive, on retiendra que les verres romains peints constituent des productions rares et remarquables. La découverte, à Corseul, d'un probable gobelet issu des productions présumées égyptiennes permet de le considérer comme un vase d'autant plus luxueux. Une analyse archéométrique est envisagée⁶⁷.

64 L'individu de Corseul est mentionné dans le catalogue de Rütli 2003, qui concerne ce premier groupe de verres peints, suite à une information orale donnée par H. Kerébel à l'auteur. La présente étude montre qu'il s'agit d'une attribution erronée, comme en atteste également la courbure du tesson, qui s'avère incompatible avec le type Isings 12 / AR 34.

65 Voir par exemple Le Maho et Sennequier 1996 ; Foy *et alii* 2018, p. 68 ; Goethert 2012-2013.

66 La datation de ce trésor, qui comprenait un ensemble de 180 pièces de verre (dont pas moins de 15 gobelets et 3 coupes à décor peint), a fait l'objet de débats et la datation désormais retenue est fin du I^{er} s./début du II^e s.

67 Contribution de Bernard Gratuze, IRAMAT Centre Ernest Babelon, UMR 5060, CNRS/Université d'Orléans.

2.6.3.7. Conclusion

L'opération menée en 1991 à Monterfil II a livré un ensemble modeste, mais varié, de restes en matière vitreuse. Ce mobilier mêle des productions courantes à des pièces plus remarquables, ainsi qu'un grand gobelet luxueux. Par ailleurs, une activité artisanale est pressentie dans ce secteur de la ville, au travers d'un petit nombre de résidus de soufflage.

2.6.4. Le mobilier lié au textile (V. Gendrot, Sra-Bretagne)

2.6.4.1. Les problématiques

Après un premier recensement et une isolation des mobiliers découverts lors des fouilles des années 1980 et 1990, conservés au sein du dépôt de Corseul et au Service régional de l'archéologie, l'étude de cette gamme de mobilier a été amorcée en 2021. Le nombre d'objets s'élève aujourd'hui à 73 et concerne 5 opérations, le corpus le plus riche provenant du site de Monterfil II étudié par F. Fichet de Clairfontaine puis par H. Kerébel à partir de 1991 (tab 24). Ce décompte n'est pas définitif : les fouilles anciennes, à l'image du Champ Mulon ou du Clos Julio, qui ont livré notamment deux fusaïoles en os conservées actuellement dans l'ancien musée de la société archéologique de Corseul, ne sont pas prises en compte (fig. 74). Des pesons, présents également dans ces locaux ou au centre d'interprétation du patrimoine (CIP) sont encore à inventorier, ainsi que quelques fusaïoles. L'année 2022 sera l'occasion d'un bilan plus détaillé.

L'objectif est en effet de dresser, dans un premier temps, un inventaire actualisé de cette gamme de mobilier. Une fois celui-ci arrêté, il sera possible, après l'étude technique et individuelle des objets, de proposer une réflexion sur l'activité textile à Corseul, en tenant compte d'autres paramètres ou mobiliers. Existe-t-il des concentrations particulières ? Si oui pour quelle période ? Peut-on sectoriser cette activité en fonction de l'essor progressif de la ville ? Ce mobilier a-t-il un lien avec les amphores de Lipari, servant au transport de l'alun, et particulièrement nombreuses sur le site de Monterfil II (Borgard 2001) ? Enfin, existe-t-il d'autres types de mobilier, illustrant une pratique textile ? Sur le site du Val de Gravel, étudié par N. Ménez des pointes d'amphores du I^{er} s. découpées sont considérées comme des poids. Une activité de récupération des matières animales est également supposée (Ménez 2019).

Le PCR en cours est donc l'opportunité de proposer un éclairage sur des catégories de mobiliers rarement considérées sur Corseul avant 2002. La problématique est d'autant plus intéressante que L. Langouët pense à un élevage de moutons dans le secteur nord du territoire de la cité des Coriosolites, à partir de la cartographie des pesons (Langouët 1987, p. 154 et fig. 54).

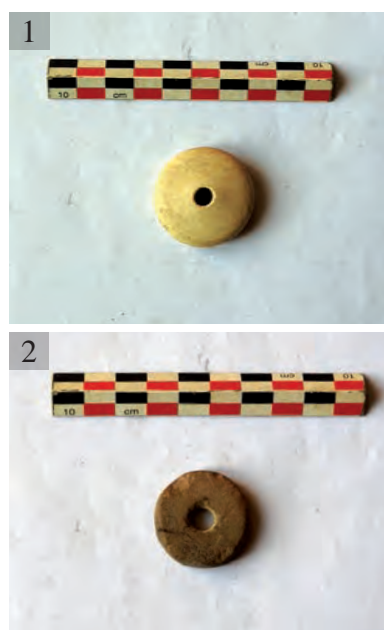


Fig. 74 Fusaïoles en os du Clos Julio (1) et du Champ Mulon (2) © R. Ferrette, Inrap.

Tableau 24 Décompte des mobiliers liés aux activités textiles. État au mois de novembre 2021 © V. Gendrot, Sra-Bretagne.

Site	Nombre total	Peson	Fusaïole
Monterfil I	2	1	1
Monterfil II	51	34	17
Salle des Fêtes	13	5	8
Coutil Saint-Antoine	5	3	2
Cabinet médical	2	1	1
Total	73	44	29

2.6.4.2. Le bilan de l'année 2021

Hormis ce premier inventaire, à ce jour, seuls les mesures diverses (hauteurs, largeurs, perforations épaisseurs...), poids, descriptions, dessins et photos ont été réalisés sur une grande majorité du mobilier.

Concernant les pesons, sur les 44 étudiés, seuls 17 sont complets (Monterfil II), tandis que sur les 29 fusaiïoles étudiées, 26 sont complètes. On pourra remarquer que la taille (hauteur) des pesons complets oscille entre 130 mm et 200 mm tandis que leur poids varie entre 430 grammes et 1540 grammes pour les plus grands. Le diamètre des fusaiïoles varie quant à lui entre 25 mm minimum et 64 mm maximum pour un poids variant de 4 grammes minimum et 77 grammes (tab. 25). La fusaiïole la plus lourde ayant été réalisée dans un fragment d'amphore.

Tableau 25 Caractéristiques des fusaiïoles complètes de Corseul © V. Gendrot, Sra-Bretagne.

Nombre	Site	Diamètre mini en mm	Diamètre maxi en mm	Poids mini en Gr	Poids maxi en Gr
1	Monterfil I		35		12
15	Monterfil II	30	48	5	30
8	Salle des fêtes	25	64	4	77
2	Coutil St Antoine	33	38	8	20
0	Cabinet médical				

Le diamètre des fuseaux glissés à l'origine dans les fusaiïoles est de minimum 3 cm, mais il est en grande majorité de 5 cm (tab. 26). Même si nous savons assurément le diamètre des fuseaux utilisés, il est difficile, pour le moment, de tirer des conclusions sur l'ensemble de ce mobilier.

Tableau 26 Diamètre des perforations des fusaiïoles © V. Gendrot, Sra-Bretagne.

Site	N° inventaire	Diamètre de perforation centrale en cm
Monterfil I	22/048/107/1984/19 ?	5
Monterfil II	22/48/43/1987/5/6	8
	22/48/43/1987/20	7
	22/48/43/1987/60/1	8
	22/48/43/1987/87/1	5
	22/48/43/1987/118/1	8
	22/48/43/1987/141/1	5
	22/48/43/1987/235/1	3
	22/48/43/1987/242	5
	22/48/43/1991/173/03	5
	22/48/43/1991/446	7
	22/48/43/1991/463	5
	22/48/43/1991/601	7
	22/48/43/1991/343/2	3
	22/48/43/1991/357/3	5
	22/48/43/1992/390/19	7
Salle des fêtes	048/059/1985/2/2	3 ?
	048/059/1985/126/1	3
	048/059/1985/201/1	5
	048/059/1985/201/2	5
	048/059/1985/201/3	3
	048/059/1985/AB 308 5-25	6
	048/059/1985/ 136	7
	048/059/1985/ 135	14
Coutil Saint-Antoine	048/068/1986/170/1	5
	048/068/1986/161/2	4
Cabinet médical	048/017/1984/HS	4

2.6.4.3. Conclusion

Si l'année 2021 a été l'occasion d'un premier inventaire des mobiliers liés au textile, il reste encore des éléments conservés à la mairie de Corseul ainsi qu'au CIP, qui n'ont pas encore fait l'objet d'étude technique. D'autres semblent définitivement perdus, malgré les recherches et l'examen des fiches Micromusée.

L'étude technique devra être poursuivie en 2022. À l'issue de celle-ci, plusieurs interprétations sur l'usage de ce matériel pourront, nous l'espérons, être envisagées. Celles-ci devraient laisser apparaître le type de fibre filée, d'après le poids des différentes fusaiïoles. L'utilisation des fibres selon le poids des pesons risque d'être plus difficile à transcrire étant donné le peu d'objets complets. Néanmoins, d'après le pourcentage de perte de terre cuite, il sera peut-être envisageable d'estimer le poids d'origine des pesons fragmentés et le type de métier à tisser utilisé. Enfin, il faudra aussi tenir compte des découvertes effectuées depuis 2002, dans le cadre de l'archéologie préventive, en particulier au Val de Gravel ou au 40, rue de l'Arguenon. La mise en perspective de l'ensemble des découvertes permettra d'avoir une image plus précise de l'activité textile à Corseul, en intégrant notamment les données au SIG en cours de construction.

3. La programmation 2022

3.1. Un renforcement de l'équipe

L'ensemble de l'équipe est reconduit en 2022. Trois agents de l'Inrap la rejoignent (tab. 27). V. Pommier intervient en tant que topographe, dans le cadre du volet des prospections géophysiques. P. Petit et G. Le Cloirec sont sollicités pour l'étude de l'*instrumentum* et de la tabletterie. G. Le Cloirec a publié le mobilier en bronze découvert sur Corseul avant 2002, ainsi que quelques pièces en fer de Monterfil I. P. Petit a étudié les éléments trouvés lors des dernières fouilles préventives, dont les deux récipients du puits du site des Mottes 2. En outre, les recherches menées par G. le Cloirec sur Carhaix permettront des échanges fructueux sur les deux capitales de cité et d'établir des comparaisons, d'autant qu'un PCR, dirigé par ce dernier, est lancé sur le chef-lieu des Osismes.

Tableau 27 Liste des chercheurs sollicités pour 2022 © R. Ferrette, Inrap.

Non Prénom	Fonction	Organisme de rattachement	Interventions
BESOMBES Paul-André	Conservateur du patrimoine	DRAC/SRA Bretagne	Études des monnaies et reprise des collections anciennes
BOISLEVE Julien	Toichographologue	Inrap	Inventaire et étude des enduits peints
BOURHIS Erwan	Dessinateur-Infographe, SIG	Inrap	Aide à l'élaboration du SIG
CONILLEAU Jean-Manuel	Carte archéologique SIG	DRAC/SRA Bretagne	Aide à l'élaboration du SIG
CHÉROUX Agnès	Dessinateur-Infographe, SIG	Inrap	Intégration des données au SIG, PAO
DELAGE Richard	Céramologue	Inrap	Inventaire et étude des collections céramiques,
FERRETTE Romuald	Responsable de recherches archéologiques	Inrap	Coordination du projet, rédaction du rapport annuel, suivi des prospections géophysiques
GENDROT Véronique	Régisseuse du mobilier archéologique	DRAC/SRA Bretagne	Suivi du chantier des collections, étude des mobiliers liés à l'activité textile
LE CLOIREC Gaétan	Responsable de recherches archéologiques	Inrap	Étude de l' <i>instrumentum</i>
LE MERRER Audrey	Responsable de recherches archéologiques	Inrap	Étude et inventaire des revêtements muraux et des pavages en pierre
MÉNEZ Nicolas	Responsable de recherches archéologiques	Inrap	Coordination du volet SIG et intégration des données, participation à la rédaction du rapport
PETIT Pauline	Spécialiste de l' <i>instrumentum</i>	Inrap	Étude de l' <i>instrumentum</i> , de la tabletterie
POILPRÉ Pierre	Spécialiste des sources historiques et des archives	Inrap	Dépouillement des fonds anciens (plans et autres documents), intégration des données au SIG
POMMIER Vincent	Topographe	Inrap	Implantation des zones de prospections géophysiques, traitement des plans
SIMON Laure	Spécialiste du verre	Inrap	Inventaire et étude des collections de la verrerie

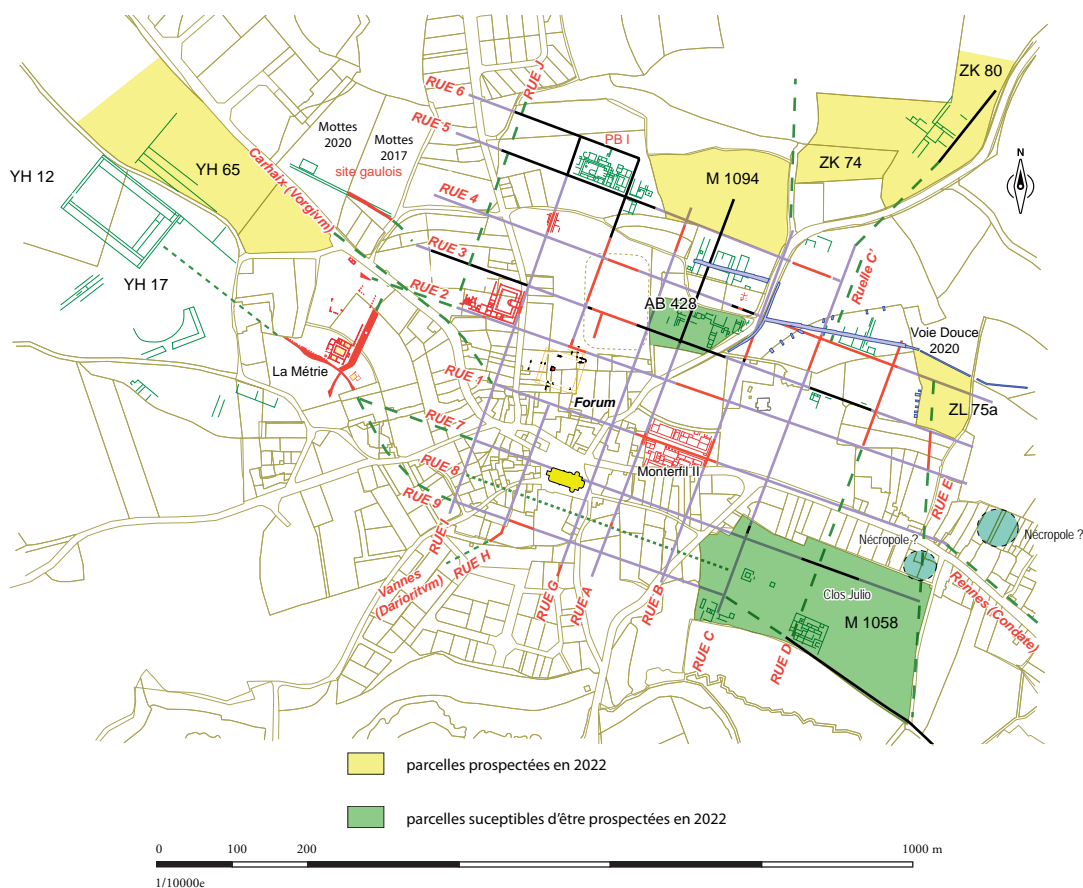
3.2. Les axes de travail et de recherches

3.2.1. Les prospections géophysiques

L'exploitation des données acquises en 2021 sera affinée, à l'exemple de ce qui a été amorcé pour le quadrant nord-est de la ville dans le cadre de la fouille de la Voie Douce. On se concentrera d'abord sur le plan de la trame viaire de la partie nord de la cité, qui n'est à l'évidence pas aussi homogène et régulier qu'escompté.

L'année 2022 sera marquée par deux grandes sessions sur le terrain. Les explorations porteront sur plusieurs secteurs de la ville (fig. 75, tab. 28). Au nord, trois parcelles sont ciblées, dont l'une (parcelle M 1094) est contiguë à l'insula du Pont-Brûlé I repérée par avion par L. Langouët en 1976, quelques mois avant la fouille de sauvetage de J.-P. Bardel (Bardel 1977). Plusieurs résultats sont attendus, dont la continuité du *cardo* A, la possibilité d'intercepter le *decumanus* 5. Le prolongement ou non de l'axe est-ouest 6, à l'emplacement de la parcelle M 1094, sera aussi l'un des enjeux. Toujours dans ce secteur, il paraît intéressant d'explorer les terrains ZK 74 et ZK 80. Les champs M 1094 et ZK 74 encadrent un itinéraire antique, qui prolonge la rue B en sortie de ville, d'après l'étude documentaire menée par P. Poilpré (*supra* 2. 4 *La ville antique de Corseul : approche documentaire et historique*). La possibilité d'occupations limitrophes est crédible, si l'on en croit les découvertes aériennes de la parcelle ZK 80, où la suite de la rue C est attendue. L'exploration des trois terrains autorisera une bonne vision de la transition entre le tissu urbain et le milieu rural au nord. L'existence d'activités artisanales, repoussées au fil des siècles aux marges de la cité, n'est pas à exclure.

Fig. 75 Terrains du bourg de Corseul susceptibles d'être prospectés en 2022. Le plan de la ville antique est de décembre 2020
© R. Ferrette, Inrap.



À l'est, la parcelle communale ZL 75, destinée à devenir prochainement un verger, est intéressante à traiter. L'exploration permettra de compléter le plan d'un édifice perçu par le biais de sondages lors de la fouille de la Voie Douce (Ferrette, à paraître, UC 7) et surtout de saisir le prolongement du *cardo* E, qui signe la fin de la ville, jusqu'à son intersection avec le *decumanus* 4 et de s'assurer ou non de la prolongation de ce dernier à l'est.

À l'ouest, les résultats obtenus en prospection magnétique dans les parcelles YH 12 et 17, avec la mise en évidence d'un probable enclos de la fin de la période gauloise, imposent une exploration du terrain situé juste au nord (YH 65). Il s'agira de caractériser des vestiges repérés par avion et de voir si une organisation antérieure à la fondation de la ville ressort. L'investigation permettra aussi d'établir la liaison entre les vestiges fossoyés des parcelles YH 12 et 17 et les occupations protohistoriques des Mottes 1 et 2, qui pourraient se développer le long d'un itinéraire ancien repris ensuite par la voie Corseul-Carhaix. La problématique qui se dessine en filigrane est celle d'une occupation gauloise importante à l'ouest, qui pourrait être l'un des critères d'implantation de la ville romaine.

Nous n'excluons pas de prospecter en 2022 le Clos Julio. Ce vaste champ est le seul à être accessible, grâce à cette méthode d'investigation, au sud de la cité. Son exploration permettrait de préciser les organisations entrevues par avion, en particulier celle concernant la trame viaire qui pose question (*supra* 2.1 *La poursuite du dépouillement des archives antérieures aux années 2000*). En outre, de nouveaux indices font penser qu'une nécropole à incinération pourrait exister dans le quart nord-est de la parcelle, aujourd'hui loti. Nous espérons avoir au début de l'année 2022 une réponse quant à la possibilité ou non d'entreprendre sa prospection⁶⁸.

Tableau 28 Liste des parcelles du bourg de Corseul susceptibles d'être prospectées en 2022 avec les résultats attendus © R. Ferrette, Inrap.

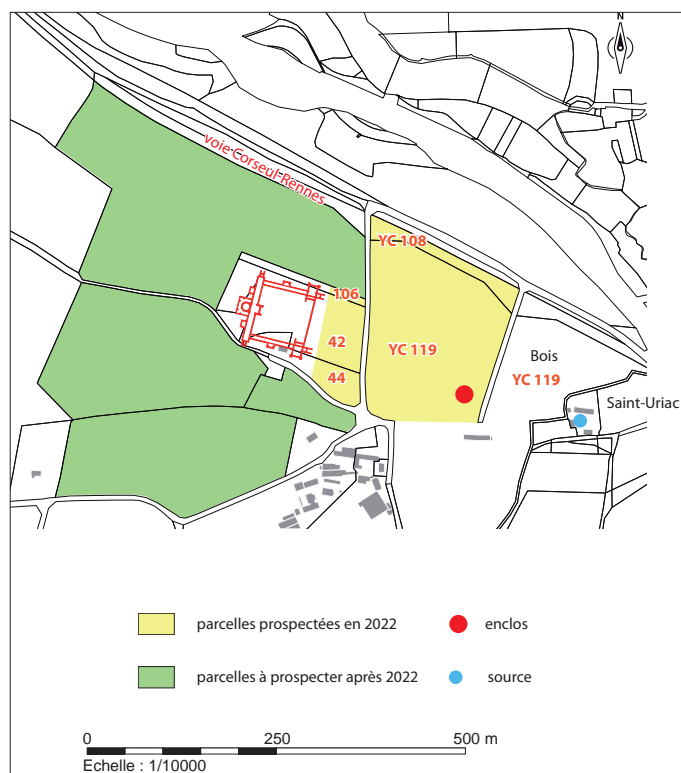
Parcelle	Surface	Statut	Résultats attendus	Observations
M 1058	40 450 m ²	Privée	- Organisation sud-est de la trame viaire - Caractérisation des vestiges repérés par avion (temple, <i>domus</i> ?) - Présence d'une nécropole le long de la rue 7	Terre agricole
ZK 74	5 407 m ²	Privée	- Occupations périurbaines	Terre agricole
ZK 80	40 180 m ²	Privée	- Continuité de la rue C hors la ville - caractérisation des occupations longeant la voirie et repérées en prospection aérienne	Terre agricole
M 1094	17 000 m ²	Communale	- Continuité et fin (?) de la rue A repérée par avion - Identification de la rue 5 qui pourrait être une subdivision interne de la parcelle - Fin attendue de la ville antique et compléments d'information par rapport au Pont Brûlé I (1976)	Terre agricole
YH 65	50 420 m ²	Privée	- Caractérisation des vestiges repérés par avion - Complément à la prospection de 2020 des parcelles YH 12 et 17 (probable enclos gaulois)	Terre agricole
ZL 75a	À calculer (création nouvelle)	Communale	- Complément des prospections au radar de 2020 et à la fouille de la Voie Douce. - Problématique de la fin de la ville (rues E et 4)	

Une deuxième session concernera le sanctuaire du Haut-Bécherel. Dans un premier temps, la prospection se focalisera sur des terrains à l'est du monument (fig. 76). Trois parcelles communales sont aux pieds des deux pavillons d'accès (YC 42, 44 et 106). Elles n'ont jamais été étudiées dans le cadre de la fouille, ni explorées intégralement en prospection géophysique en 1995 (Provost *et al.* 2010, p. 32-33). Le terrain le plus vaste (YC 108 et 119), accessible seulement partiellement, est intercalé entre le sanctuaire et la source de Saint-Uriac (Saint-Thuriau) avec laquelle il serait en relation (Provost *et al.* 2010, p. 131-132). Des *tegulae* éparses y ont été

⁶⁸ Ce champ devrait être cultivé par un nouvel exploitant en 2022.

ramassées lors d'une prospection pédestre en 1995 (Provost 1995, p. 11, anciennement YC 38 et fig. 14) et un enclos y est aussi signalé (site 22 048 0095, Saint-Uriac d'en Haut)⁶⁹. L'objectif de l'exploration est préciser la nature des aménagements susceptibles d'être présents en périphérie du sanctuaire. On pense notamment aux équipements indispensables à sa construction. La réalisation d'un tel édifice impose du mortier de chaux, une grande quantité de tuiles, de la quincaillerie en fer, des revêtements en pierre pour citer quelques exemples. Or certains des matériaux ont pu être fabriqués ou débités sur place (plaques en pierre destinées à la décoration, tuiles, mortier de chaux). Des bâtiments temporaires liés au chantier sont aussi crédibles. La proximité de la voie Corseul- Rennes et la topographie du site inclinent à localiser ces installations à l'est. La route faciliterait le transport et le déchargement de matériaux pondéreux. L'exposition du secteur aux vents d'ouest est une contrainte pour les activités nécessitant le feu. Leur localisation en contrebas du futur monument (parcelle YC 119) semble la plus propice. À partir de 2023, les explorations pourront être déclinées aux terrains adjacents au sanctuaire, afin de confirmer ou non son isolation (fig. 76).

Fig. 76 Les prospections géophysiques en périphérie du sanctuaire du Haut-Bécherel © R. Ferrette, Inrap.



Concernant la méthode, l'emploi d'un appareil magnétique sera privilégié. Outre de favoriser une couverture surfacique plus grande en une journée, elle est la plus adaptée pour révéler les rues, les organisations fossoyées qui pourraient exister dans les secteurs sondés, périphériques à la ville. Elle est évidemment adéquate pour repérer des fours et des activités artisanales en lien avec la construction du Haut-Bécherel. À ce jour, nous avons les autorisations signées des exploitants pour explorer les parcelles YH 65, M1094, YC 42, 44, 106, 108, 119 et du maire de Corseul concernant la pièce de terre ZL 75a. L'autorisation d'accès à la parcelle ZK 80 est en cours de signature et nous démarcherons l'exploitant de la numéro ZK 74 au début de l'année prochaine. Compte tenu du couvert agricole en 2022

⁶⁹ Il a été découvert en 1998 par C. Bizien-Jaglin, CeRRA (Bizien-Jaglin 1999, p. 43 à 46 du PDF).

à l'emplacement de la ville et aux abords du Haut-Bécherel, du blé ou du colza, les interventions se feront au cours de l'été.

Si l'on revient un instant sur la ville, les résultats obtenus en ARP ou au géoradar soulèvent quelques problèmes et de nouvelles interrogations. Un passage du radar dans parcelle AB 428 serait sans doute utile, vu les résultats de la prospection électrique (*supra* fig. 75). Elle permettrait d'avoir une image plus précise de la trajectoire de la rue 3 et de son changement de direction, à partir de son intersection avec le *cardo* A, et de voir si celle-ci a évolué au cours de l'Antiquité. La question se pose aussi pour les constructions du quartier. Ce changement de direction, qui concernerait aussi le *decumanus* 4, influence-t-il le bâti ? Enfin une exploration au radar permettrait d'obtenir des plans plus détaillés qu'avec la méthode ARP. Si le plan du *forum* a été complété et son orientation singulière confirmée, son environnement pose question. À ce jour, nous sommes dans l'incapacité de situer le passage du *decumanus* 1 en aval de la réserve de Monterfil II et du diagnostic de la rue du Temple de Mars. Nous réfléchissons actuellement à la possibilité de l'intercepter au radar au sud du centre civique, si du moins elle existe. Des compléments ciblés seraient aussi utiles à propos du *cardo* G, voire du *forum* lui-même (partie est).

Nous avons sollicité auprès du Sra-Bretagne, dans le dossier de demande d'opération archéologique, un financement de 18 000 €. Nous réévaluons ce budget à 20 000 €. Ce montant correspond aux sommes allouées chaque année depuis 2 ans (20 000 € en 2020, 19 000 € en 2021).

3.2.2. La poursuite du SIG

Les perspectives ont été énoncées auparavant par N. Ménez (*infra* 2.3.3 *Les perspectives pour l'année 2022*). Nous les rappelons brièvement.

- Géoréférencement et intégration des dernières fouilles Inrap, du sanctuaire du Haut Bécherel, du site de Monterfil I, des derniers plans du diagnostic du *forum* et du four de potier de la rue de l'Hôtellerie découvert fortuitement en 2002 ;
- Intégration de la prospection au radar d'août 2021 et de la prospection électrique d'octobre dernier (parcelles AB 6 et 339, parcelle M 856) ;
- Renseignement du tableur relatif aux mobiliers ;
- Vectorisation des principaux résultats des prospections géophysiques de 2020 et 2021. Ce point permettra notamment de savoir si la reconstruction du plan du Champ Mulon est envisageable⁷⁰. Ce sera aussi l'occasion de confronter plus finement le plan de la dernière composition dressé par B. Chiché aux résultats de la prospection au radar, qui montre que l'ensemble dit thermal est stratigraphiquement peut-être plus complexe : présence d'une abside inconnue, potentiellement deux phases de balnéaires...

3.2.3. La poursuite des inventaires

Cette thématique concerne d'abord des mobiliers déjà en partie recensés et dont il faut compléter les inventaires :

- Examiner et isoler les petits mobiliers des sites de Monterfil I et du Haut-Bécherel ;

⁷⁰ Nous ne détaillerons pas dans cette livraison les problèmes rencontrés lors de la vérification des plans du site à partir des documents à notre disposition. Nous renvoyons dans un premier temps le lecteur au plan de l'article de B. Chiché de 1969 sur lequel les vestiges offrent deux orientations différentes (Chiché 1969, fig. 1) ou à ses commentaires sur le déroulé technique de la fouille (Chiché 1973, p. 13-15). En 1973, seule subsiste une orientation (Chiché 1973).

- Enduits peints et stucs : cela concerne les morceaux présents au CIP et dans l'ancien musée de la société archéologique. L'inventaire sera entrepris au premier semestre par J. Boislève afin de déterminer de manière précise le nombre de jours nécessaires à une étude globale ;
- Matériel lié à l'activité textile : les pesons et fusaiïoles présents au CIP et dans l'ancien musée seront à considérer. Nous essayerons aussi de retrouver quelques éléments manquants de Monterfil II, en faisant une vérification dans certains bacs. Pour les fusaiïoles, il est évident que nous ne pourrions pas toutes les isoler : perte ou absence de fiches Micromusées, absence d'identification de l'objet lors du renseignement des dites fiches ;
- Petit mobilier métallique : la liste et le conditionnement des quelques objets inédits retrouvés au sein des bacs céramiques et entreposés pour le moment dans l'armoire métallique du dépôt sont à entreprendre au début de l'année 2022. L'isolation des éléments du diagnostic du *forum*, grâce à l'inventaire figurant dans le rapport de 2002, est prévu l'année prochaine.

Concernant le verre, la tabletterie et le numéraire, nous n'attendons plus de découvertes significatives. Au mieux, on découvrira quelques morceaux de verre ayant échappé aux premières recherches.

Les placages et revêtements seront à extraire des caisses du dépôt durant les premiers mois de l'année 2022, afin qu'Audrey Le Merrer puisse les étudier. La collection du Haut-Bécherel sera aussi à réunir. Enfin, il faudra s'assurer de l'accès aux éléments du Champ Mulon et du Clos Julio présents dans l'ancien musée et de pouvoir faire sortir temporairement les quelques pièces exposées au CIP.

Deux autres recensements seront engagés en 2022. Le premier intéresse les populations inhumées dans les nécropoles de La Salle-des-Fêtes et du Courtil Saint-Antoine. Il s'agira de comptabiliser dans un premier temps les squelettes, afin de vérifier le nombre encore traçable. Une consultation rapide du mémoire de Master 1 de R. Odent montre qu'elle a examiné 9 sujets (Odent 2009, p. 25) sur les 28 fouillés du site de La Salle des Fêtes. Ces squelettes ne sont autres que les 8 étudiés anciennement par P.- R. Roland Giot, comme le mentionne l'article paru en 1989 (Fichet de Clairfontaine 1989, p. 70), squelettes qui étaient autrefois au laboratoire de Rennes ⁷¹. La différence de 1 individu s'explique aisément. Dans son mémoire, R. Odent indique que deux sujets sont présents dans la sépulture 12, le second se limitant à une partie d'un crâne. L'hypothèse d'une réduction d'une sépulture antérieure est avancée (Odent, 2009, sépulture 12, p. 27-28). Les autres squelettes, dont la tombe 3 (crâne), sont au dépôt de Corseul. Ils sont entreposés dans les rayonnages les plus hauts, inaccessibles sans une échelle. Leur état de conservation est inconnu ; nous ignorons si un nettoyage des ossements a été effectué.

Concernant la nécropole du Courtil Saint-Antoine, le rapport mentionne « 12 tombes et un petit charnier » (Fichet de Clairfontaine 1986, p. 28). Il stipule également p. 27 que de nombreuses sépultures avaient été trouvées une vingtaine d'années auparavant lors de la réfection du carrefour entre la rue du Temple de Mars et la rue de La Baye, soulignant un développement du cimetière à l'est de la fouille. L'information n'est pas inintéressante, car aucune sépulture n'est présente sur le site de Monterfil II, situé juste au nord de la rue du Temple de Mars. Tout indique que l'axe de circulation de la rue du Temple était déjà en service au moment du fonctionnement du cimetière et qu'il a contenu son développement. Une chronologie largement postérieure à l'Antiquité, comme supposée dans le rapport (XIII^e s.-XIV^e s.,

⁷¹ Ils sont revenus au dépôt de Corseul à la suite du travail de R. Odent.

Fichet de Clairfontaine, p. 28) sur la base d'un tessou de céramique glaçurée à pâte blanche, est plausible mais reste à confirmer. Toujours p. 28, il est écrit que P.-R. Giot a étudié les squelettes. Pour sa part, R. Odent précise qu'elle a étudié seulement 4 défunts (Odent, 2009, p. 15 et p. 31, sépultures 1, 3, 6 et 7). De nouveau, on estime qu'il s'agit de ceux passés entre les mains de P.-R. Giot. Dans les deux cas, la population du Courtil Saint-Antoine prise en compte est incomplète, parce que 8 squelettes sont dans un rayonnage du dépôt. Placés en hauteur, nous n'avons pu constater si leur traitement primaire avait été effectué.

Ces constats appellent un inventaire rapide et précis des populations des deux nécropoles conservées au dépôt. Cette action devra être réalisée durant le premier semestre 2022. Outre de s'assurer de l'aspect complet des collections, elle permettra de vérifier leur état de conservation. À partir de cet inventaire actualisé, il faudra réfléchir à l'éventualité d'une étude globale cette fois-ci, qui nécessitera de faire appel à un ou une anthropologue. Des datations au 14c pourront également être envisagées.

Le deuxième recensement à entreprendre intéresse le dossier épigraphique de Corseul. Il s'agit avant tout d'une recherche bibliographique poussée, puisque nous ne prévoyons pas de reprendre les libellés des inscriptions. Aujourd'hui, il n'existe aucun document ou plan qui compile l'ensemble des découvertes. Or la reprise du dossier serait riche d'enseignements, notamment concernant la localisation de la nécropole ou des nécropoles romaines de Corseul. Un dépouillement rapide montre deux secteurs potentiels, l'un à l'ouest de la ville, à proximité du Champ Mulon, d'après l'épithaphe CIL 3145 (Bousquet 1972, note 9, p. 285), l'autre au Clos Julio (Merlat 1957, p. 177). Les trouvailles rapportées par des historiens, à l'image de Harmois, ou compilées dans le répertoire de G. Guennou (Guennou 1981) seront aussi considérées⁷². Le dossier épigraphique sera aussi l'occasion de se pencher sur la question du statut public ou privé de la dernière composition du Champ Mulon. À la lecture de certains passages de B. Chiché, la dédicace CIL 3144 semble l'argument principal en faveur de thermes publics (Chiché 1969, p. 15).

3.2.4. Les études des mobiliers et des fonds documentaires et historiques

Les études des mobiliers lancées en 2021 seront prolongées l'année prochaine (céramique, numéraire, verrerie, instruments liés au textile). D'autres seront engagées, à l'image de celle intéressant les pavages et revêtements. Cette dernière nécessitera certainement de faire appel à des collaborations extérieures afin d'identifier l'origine des roches étrangères à la région. Pour le petit mobilier métallique, le renseignement du tableur des mobiliers à partir des travaux de G. Le Cloirec constitue déjà une étape importante à réaliser.

Malgré les aléas exposés ci-avant, la reprise des collections céramiques anciennes sera poursuivie. L'examen du mobilier de la fouille du Chemin du Ray 1984 est envisageable dès 2022. En effet, le mobilier est lavé et bien conditionné. Ce travail permettrait d'actualiser les grandes phases d'occupation du site et surtout de savoir si le *decumanus* 4, concerné par l'opération, est bien construit sous le règne de Claude comme l'annonce le rapport (Bardel 1984). Sa concrétisation dans ce secteur de la ville n'est-elle pas plus tardive, comme pourrait l'illustrer son changement de

⁷² Harmois relate la découverte en 1863 d'une urne funéraire « au sud de la propriété de M. De Pontbriand » (Harmois 1909, p. 56-57). Si la parcelle n'est pas nommée précisément, tout porte à croire qu'il s'agit du Clos Julio. La référence à la propriété doit en effet désigner le château de Monterfil construit en 1854 par la famille du Breil de Pontbriand et qui se trouve juste au nord.

trajectoire à la hauteur de son intersection avec le *cardo* A ? Car la reprise même partielle de La Salle des Fêtes a fait surgir un point important. Dans son rapport, F. Fichet date la création de la bande de roulement du *cardo* I de l'époque néronienne, d'après quelques mobiliers de la couche 199 antérieure (Fichet de Clairfontaine 1985, p. 23). Or la datation de R. Delage est légèrement plus récente et intéresse le début du II^e s. On voit donc le bénéfice qu'on pourrait tirer du réexamen des collections des années 1980 et 1990, même si l'exemple de La salle de Fêtes reste à étayer. Quoiqu'il en soit, la thématique de la concrétisation des rues pourrait être aussi abordée l'année prochaine par le biais du site de Monterfil I (carrefour des rues C et 4), après l'achèvement du traitement primaire du mobilier engagé par V. Gendrot. L'écueil qui pourrait surgir tient à la méthode d'enregistrement. Aucun système de numérotation n'a été appliqué et seules figurent sur les étiquettes les descriptions des couches avec souvent les mentions des sondages. Il ne sera pas toujours aisé de resituer les lots en stratigraphie et en plan, avec les quelques archives et les informations du rapport.

Le dernier volet de l'année 2022 concerne l'approche documentaire et historique de la ville de Corseul, qui sera poursuivi par P. Poilpré.

Terminons pour conclure ce paragraphe par quelques mots sur la faune. Nous ne prévoyons aucune étude en 2022, contrairement à ce que nous avons annoncé l'an passé (Ferrette 2020, p. 123). La faune et l'ichtyofaune des années 1980 et 1990, en particulier celle de Monterfil II, sont entreposés, comme la quincaillerie en fer, dans le hangar accolé au dépôt. L'accès aux bacs étant contraint par des objets volumineux et encombrants, nous n'avons pu vérifier l'état sanitaire des collections et la lisibilité des étiquettes en papier inscrites au stylo à bille. Pour le choix des lots, une focalisation sur le site de Monterfil II et sur des dépôts dont la céramique est déjà publiée (Ferrette 2003) est à notre avis une bonne option de départ.

3.2.5. Les moyens prévisionnels

3.2.5.1. Les jours-hommes Inrap

Afin d'amplifier les travaux en cours, une demande de 132 jours ouvrés a été déposée auprès de l'Inrap au mois de septembre dernier. Pour rappel, celle de 2021 était seulement de 95 jours (70 jours octroyés auxquels s'ajoute une dotation complémentaire de 10). La demande a été établie en tenant compte des plans de charge prévisionnels des agents de l'Inrap. Si les besoins s'en font sentir, un complément sera sollicité auprès de l'Inrap au cours de l'année 2022.

Nous présentons par pôle d'activité la distribution de la demande :

- 6 jours seront consacrés à une réunion d'1/2 journée, avec l'ensemble des participants au PCR, réunion qui se tiendra durant les premiers mois de l'année 2022.
- 15 jours, hors études spécialisées, sont réservés à la réalisation du rapport (rédaction, DAO et PAO).
- 3 jours sont dédiés aux prospections géophysiques (implantation et accompagnement de l'acquisition). Ce nombre sera au besoin réévalué si plusieurs sessions sont organisées.
- 33 jours sont consacrés à la poursuite du SIG.
- 65 jours sont destinés aux études des mobiliers des collections antérieures aux années 2002.
- 10 jours concernent l'approche documentaire et historique de Corseul

3.2.5.2. La demande de financement pour 2022

Un financement est sollicité auprès de la Drac-Sra Bretagne. La demande concerne uniquement le volet des prospections géophysiques. Comme précisé auparavant, le montant initial, transmis dans le dossier de demande d'autorisation d'opération déposée au Sra-Bretagne, était de 18 000 €. Les résultats des prospections de cette année et les problèmes scientifiques qui se sont ouverts nous invitent à réévaluer le budget prospection à la hausse. Nous demandons donc 20 000 € auprès de la Drac-Sra Bretagne (*infra* **Annexe 6**). Ce montant devrait permettre d'assurer les prospections magnétiques sur la ville antique et en périphérie du sanctuaire du Haut-Bécherel, ainsi qu'une session au géoradar.

4. Bibliographie et sources du rapport 2021

Bibliographie

Amrein 2001

Amrein (H.), *L'atelier de verriers d'Avenches ; L'artisanat du verre au milieu du I^{er} siècle après J.-C.*, Lausanne, 2001 (Cahiers d'Archéologie Romande, 87 ; *Aventicum*, XI).

Bardel 1977

Bardel (J.-P.), Le pont brûlé, maison Jagou, rapport de sauvetage urgent, Rennes, SRA Bretagne, RAP00011.

Bardel 1984

Bardel (J.-P.), *Corseul, Le Chemin du Ray, rapport de sauvetage*, Rennes, SRA Bretagne, 1984, RAP01527.

Bardel 1996,

Bardel (J.-P.), Il y a trente ans, le Champ Mulon..., *Patrimoine, Bulletin de la Société archéologique de Corseul-la-Romaine*, X, 1996, p. 21-37.

Bizien-Jaglin 1999

Bizien-Jaglin (C.), Prospection-Inventaire Nord de la Haute-Bretagne, arrondissements de Dinan (22), Saint-Brieuc (22), Fougères (35), Saint-Malo 35, région Bretagne, Rennes, Sra Bretagne, RAP01653.

Bizien-Jaglin 2012

Bizien-Jaglin (C.), *Patrimoine historique et architectural, pays de Dinan. Livre 3. L'époque gallo-romaine*, Syndicat mixte du Pays de Dinan, 2012, 63 p.

Bizien-Jaglin et al. 2002

Bizien-Jaglin (C.), Galliou (P.), Kerébel (H.), *Côtes-d'Armor 22, Carte archéologique de la Gaule*, Les Belles-Lettres, Paris, 2002, 406 p.

Borgard 2001

Borgard (P.), Les amphores romaines de Lipari, dans Kerébel (H.) (dir.), *Corseul (Côtes-d'Armor), un quartier de la ville antique*, Document d'Archéologie Française, 88, MSH, Paris, 2001, p. 163-165.

Bousquet 1972

Bousquet (J.), Inscriptions latines de Corseul (Côtes-du-Nord), *Gallia*, t. 30, fasc. 2, 1972. p. 284-288.

https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1972_num_30_2_2607

BSR 1994

Bilan scientifique de la région Bretagne 1994, Drac-Sra Bretagne, 1995, 110 p.

Chevet et al. 2002

Chevet (P.), Ferrette (R.) et Pithon (M.), Corseul, *L'école, DFS de diagnostic archéologique*, SRA Bretagne, Rennes, 2002, 58 p., RAP01835.

Chevet et al. 2009

Chevet (P.), Ferrette (R.) et Maligorne (Y.), Découverte d'un espace public à Corseul (Côtes-d'Armor). La place du *forum* ?, *Aremorica*, 3, 2009, p. 113-142.

Chiché 1969

Chiché (B.), Fouilles de Corseul 1968, *Revue des jeunes « Budé » des Côtes-du-Nord*, n° 2, 1969, p. 10-17.

Chiché 1970

Chiché (B.), Le Champ Mulon, rapport de fouille programmée, Rennes, SRA-Bretagne, 1970, RAP00430.

Chiché 1972

Chiché (B.), Corseul, capitale de la cité des Coriosolites, *Archeologia*, 47, 1972, p. 59-67.

Chiché 1973

Chiché (B.), *Corseul, d'après les fouilles récentes*, 2 volumes, Mémoire de DES, Université de Haute-Bretagne, 1973.

Colombier-Gougouzian 2014

Colombier-Gougouzian (A.), *Le verre gallo-romain en Gaule du Centre-Est, du II^e s. av. n.è. au IV^e s. de n. è., Production, circulation et usages en contexte urbain et rural*, Thèse de Doctorat inédite, Université Lumière Lyon 2, 2014 (2 vol.).

Daré 2018

Daré (S.), *La ville de Vannes et sa proche campagne de ses origines à la fin du Moyen Âge (fin du I^{er} siècle av. J.-C. - XVI^e siècle ap. J.-C.)*, PCR, rapport d'activité 2018, Rennes, SRA-Bretagne, 2018, RAP03681.

De Fréminville 1837

De Fréminville (Che.) *Antiquités de la Bretagne : Côtes-du-Nord*, Collections numérisées, Université de Rennes 2.

<https://bibnum.univ-rennes2.fr/items/show/567>

Delage et Bizien-Jaglin 2020

Delage et Bizien-Jaglin 2020, L'activité potière à Corseul : un état des lieux, in Ferrette (R.) (dir.), *Corseul (22), Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne (de l'époque gauloise au Haut Moyen Âge)*, rapport de PCR, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2020, p. 80-117 p., RAP03956.

Ferrette 2003

Ferrette (R.), *La céramique gallo-romaine du site de Monterfil II à Corseul (Côtes-d'Armor). Études d'ensembles de l'époque augustéenne au début du IV^e s.*, Ed. Monique Mergoïl, Montagnac, 2003.

Ferrette 2005

Ferrette (R.), *Corseul, 16, rue de L'Hôtellerie, (Côtes-d'Armor)*, DFS de diagnostic archéologique, Inrap, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2005, 39 p., RAP02096.

Ferrette 2013

Ferrette (R.), *Corseul (Côtes-d'Armor), 1, rue du Temple*, RFO de diagnostic archéologique, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2013, 55 p., RAP02811.

Ferrette 2014

Ferrette (R.), *Corseul (Côtes-d'Armor), 40, rue de L'Arguenon*, RFO de fouille préventive, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2014, 222 p., RAP02954.

Ferrette 2018

Ferrette (R.), *Corseul (Côtes-d'Armor), La Métrie 1, La frange ouest de la ville antique. Ses apports à la connaissance et à l'organisation du chef-lieu de la cité des Coriosolites, volume I-Études archéologiques*, RFO de fouille préventive, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2018, 529 p.

Ferrette 2019

Ferrette (R.), *Commune de Corseul, Côtes-d'Armor. Voie douce*, RFO de diagnostic archéologique, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2019, 113 p., RAP03713.

Ferrette 2020

Ferrette (R.) (dir.), *Corseul (22), Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne (de l'époque gauloise au Haut Moyen Âge)*, rapport de PCR, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2020, 113 p., RAP03956.

Ferrette, à paraître

Ferrette (R.), *Corseul (22), Voie Douce, Une fenêtre sur le quadrant nord-est de la ville antique*, RFO de fouille préventive, à paraître.

Ferrette et al. 2017

Ferrette (R.), Ménez (N.), Chevet (P.), Actualisation des données sur la trame viaire de Corseul. Un premier bilan des opérations archéologiques effectuées depuis 2002, *Aremorica*, 8, 2017, p. 27-56.

Fichet de Clairfontaine 1984

Fichet de Clairfontaine (F.), *Corseul, Monterfil, rapport 1984*, Rennes, SRA-Bretagne, 1984, p. 6-50, RAP01426.

Fichet de Clairfontaine 1985

Fichet de Clairfontaine (F.), *Programme H 22 : les villes. Corseul, capitale des Coriosolites, fouille de sauvetage programmé, site de la Salle des Fêtes, I^{er} av. - IX^e ap.*, Direction des Antiquités historiques et préhistoriques de Bretagne, 1985, 108 p., RAP02380.

Fichet de Clairfontaine 1985a

Fichet de Clairfontaine (F.), Un fragment de gobelet en verre moulé à décor de gladiateurs recueilli à Corseul, *RAO*, 1985, 2, p. 119-120.

Fichet de Clairfontaine 1986

Fichet de Clairfontaine (F.), La céramique d'époque tibérienne à Corseul. Étude du lot de la Salle des Fêtes, *Les Dossiers du CeRAA*, 14, 1986, p. 39-51.

Fichet de Clairfontaine 1989

Fichet de Clairfontaine (F.), La nécropole de la Salle des Fêtes. Corseul (Côtes-d'Armor) au haut Moyen Âge, *Les Dossiers du CeRAA*, 17, 1989, p. 65-72.

Fontaine et Foy 2005

Fontaine (S. D.), Foy (D.), La modernité, le confort et les procédés de fabrication des vitrages antiques, *In De transparentes spéculations : Vitres de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge (Occident-Orient)*, Bavay, 2005, p. 15-24.

Foy 2010

Foy (D.), *Les verres antiques d'Arles, La collection du musée départemental Arles antique*, Paris, 2010.

Foy et alii 2018

Foy (D.), collab. Labaune-Jean (Fr.), Leblond (C.), Martin Pruvot (Ch.), Marty (M.-Th.), Massart (Cl.), Munier (Cl.), Robin (L.), Roussel-Ode (J.), *Verres incolores de l'Antiquité romaine en Gaule et aux marges de la Gaule*, 2 vol., Oxford, 2018.

Fünfschilling 2015

Fünfschilling (S.), *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Kommentierter Formenkatalog und ausgewählte Neufunde 1981-2010 aus Augusta Raurica*, Augst, 2015, 2 vol. (Forschungen in Augst, 51).

Goether 2012-2013

Goether (K.), Bemalte römische Spruchbecher aus Glas in Trier, *Trierer Zeitschrift*, 75-76, 2012-2013, p. 55-72.

Guennou 1981

Guennou (G.), *La cité des Coriosolites*, Dossiers du CeRAA, (suppl. D), 1981, 180 p.

Hamelin 1954

Hamelin (P.), Matériaux pour servir à l'étude des verreries de Begram (suite), *Cahiers de Byrsa*, 4, 1954, p. 153-183, pl. XV-XXXVI.

Harmoïs 1909

Harmoïs (A.-L.), Inventaire des découvertes archéologiques du département des Côtes du Nord, 1909, *Bulletin de la Société d'Émulation des Côtes du Nord*, XLVII, 1909, p. 1-86.

Isings 1957

Isings (C.), *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen-Djakarta, 1957.

Kérébel 1991

Kérébel (H.), *Corseul, capitale des Coriosolites. Rapport de fouille programmée. Programme H1 : les villes. Monterfil II*, Rennes, SRA Bretagne, 1991, np., RAP00131.

Kérébel 1993

Kérébel (H.), *Sondage école publique*, Rennes, SRA Bretagne, 1993, RAP00932.

Kérébel 1994

Kérébel (H.), *Corseul (Côtes-d'Armor), Chemin du Ray II, site n° 22 048 063, rectification de la route de Lanuenan (Parcelle AB 50)*, Rennes, SRA Bretagne, 1994, RAP01359.

Kérébel 2001

Kérébel (H.) (dir.), *Corseul (Côtes-d'Armor), un quartier de la ville antique*, Document d'Archéologie Française, 88, MSH, Paris, 2001, 252 p.

Labaune-Jean 2008

Labaune-Jean (F.), Une pièce exceptionnelle : le plat de type ISINGS 97c de Corseul, *Patrimoine, Bulletin de la Société archéologique de Corseul-la-Romaine*, XXII, 2008, p. 3-5.

Langouët 1976a

Langouët (L.), Prospection aérienne. Arrondissements de Dinan et Saint-Malo, 1976, Rennes, SRA-Bretagne, 1976, RAP00491.

Langouët 1976b

Langouët (L.), La structure de la ville gallo-romaine de Corseul révélée par la prospection aérienne. *Les dossiers du CeRRA*, 4, 1976, p. 87-100.

Langouët 1987

Langouët (L.), Les Coriosolites, un peuple armoricain. De la période gauloise à l'époque romaine, supplément aux Dossiers du CeRRA, 1987, 279 p.

Langouët 1989

Langouët (L.), Nord de la haute Bretagne. Arrondissements de Dinan et de Saint-Malo, rapport de prospection inventaire, Rennes, SRA-Bretagne, RAP0049

Le Boulc'h 2020

Le Boulc'h (M.), *Rennes, fabrique et formes de la ville, 1420 - 1720*. Thèse : histoire, Université de Rennes 2, 2020. 522 p.

Le Cloirec 2001a

Le Cloirec (G.), *Les bronzes antiques de Corseul* (Côtes-d'Armor), éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2001, 173 p. (monographies *instrumentum*, 18).

Le Cloirec 2001b

Le Cloirec (G.), Objets et éléments métalliques, dans Kérébel (H.) (dir.), *Corseul (Côtes-d'Armor), un quartier de la ville antique*, Document d'Archéologie Française, 88, MSH, Paris, 2001, p. 194-217.

Le Cloirec 2020

Le Cloirec G., *Corseul, Côtes-d'Armor, 15 rue de l'Hôtellerie (parcelles AB. 470, 471, 572,574,100)*, RFO de diagnostic archéologique, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2019, 53 p., RAP03950.

Le Maho et Sennequier 1996

Le Maho (S.), Sennequier (G.) 1996, À propos d'un verre à décor peint trouvé à Rouen (fin 2e-milieu 3e siècle), *Annales de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre*, 13 (Pays-Bas, 1995), Amsterdam, 1996, p. 175-184.

Le Merrer 2021

Le Merrer (A.), *Bretagne, Côtes-d'Armor, Corseul, 40, rue de l'Hôtellerie*, RFO de fouille préventive, Inrap, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2021, 171 p., RAP04024.

Le Merrer, à paraître

Le Merrer (A.), Corseul (22), Les Mottes 2, RFO de fouille préventive, à paraître.

Ménez 2015

Ménez (N.), *Bretagne, Côtes-d'Armor, Corseul, Le Val de Gravel. Étude de la limite sud de Fanum Martis : voiries, auberge et indices d'activités artisanales*, RFO de fouille préventive, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2015, 437 p., RAP03180.

Ménez 2018

Ménez (N.), *Corseul (Côtes-d'Armor), La Métrie 2*, RFO de fouille préventive, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2018, 365 p., RAP03529.

Ménez 2019

Ménez (N.), Côtes-d'Armor, Corseul, Les Mottes. Enclos gaulois et voiries antiques en périphérie de *Fanum Martis*, RFO de fouille préventive, Inrap, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2019, 328 p., RAP03529.

Ménez 2020

Ménez (N.), La mise en place du système d'information géographique, in Ferrette (R.) (dir.), *Corseul (22), Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne (de l'époque gauloise au Haut Moyen Âge)*, rapport de PCR, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2020, p. 67-73, RAP03956.

Merlat 1957

Merlat (P.), V^e Circonscription, in Gallia, t. 15, fasc. 2, 1957, p. 175-198.

https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1957_num_15_2_1502

Merlat 1958

Merlat (P.), Notices de numismatique romaine, *Annales de Bretagne*, 65, 1, 1958. p. 86-96.

Nenna 2003

Nenna (M.-D.) 2003, De Douch (oasis de Kharga) à Grand (Vosges), Un disque en verre peint à représentations astrologiques, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, 103, 2003, p. 355-

Odent 2009

Odent (R.), *Étude anthropologique des nécropoles de Corseul (Côtes-d'Armor)*, Mémoire de Master 1 Archéologie et Histoire, Université de Rennes Haute-Bretagne, 2009, 96 p.

O'Neil 1943

Saint John O'Neil (B. H.), Grim's Bank Padworth Berkshire. *Antiquity*, t. 17, 1943, p. 188-95.

Patrimoine XII

Patrimoine XII, La vie du musée, témoignage de Jean-Yves Chérel, *Patrimoine, XII, Bulletin de la Société archéologique de Corseul*, 1998, p. 8-13.

Poilpré 2017

Poilpré (P.), *Les Lignes de la Gonzée*, trait d'union entre un paysage romanisé et un bourg médiéval : Analyse globale de l'évolution d'un territoire sur et aux abords du site de la ZAC des Lignes de la Gonzée in : Blanchet (S.), Le Boulanger (F.) dir., *Fenêtre ouverte sur un terroir, du Néolithique à nos jours. ZAC des Lignes de la Gonzée, La Mézière, Ille-et-Vilaine*, RFO de fouille préventive, Inrap Grand-Ouest, 2015, vol. 1, p. 379-444.

Provost 1995

Provost (A.), Corseul, Le Haut-Bécherel, temple gallo-romain, rapport de fouille programmée, Rennes, SRA-Bretagne, 1995, RAP01334.

Provost et al. 2010

Provost (A.), Mutarelli (V.) et Maligorne (Y.), *Corseul, Le monument romain du Haut-Bécherel. Sanctuaire public des Coriosolites* », PUR, Rennes, 2010, 249 p.

Rütti 2003

Rütti (B.), Les verres peints du Haut Empire romain : centres de production et de diffusion, in Foy (D.), Nenna (M.-D.) dir., *Échanges et commerce du verre dans le monde antique*, Actes du colloque de l'AFAV, Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001, Montagnac, 2003, p. 349-357.

Simon 2020

Simon (L.), Le verre des sites de La Métrie 1 et de La Métrie 2, in Ferrette (R.) (dir.), *Corseul (22), Origine, développement, disparition d'une cité antique de Bretagne (de l'époque gauloise au Haut Moyen Âge)*, rapport de PCR, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne, 2020, p. 74-79, RAP03956.

Simon et Ferrette 2021

Simon (L.), Ferrette (R.), À l'ouest du nouveau : un atelier de verrier d'époque romaine à Corseul (Côtes-d'Armor), *Bulletin de l'AFAV* 2021, p. 30-36.

Treister 2019

Treister (M.Y.), Roman Glass Vessels of the mid-1st – mid-3rd Centuries AD from the Sarmatian Burials of the Volga-Don Interfluvium, Lower Volga Basin and South Urals, *Journal of Historical, Philological and Cultural Studies*, (63), 2019, p. 25-68.

Sources

Archives départementales des Côtes-d'Armor (AD22)

3 P 53/1, Plans cadastraux de la commune de Créhen, 1827

3 P 53/2, États de section de la commune de Créhen, 1828

Table des illustrations et des tableaux

26	Fig. 1	Vue aérienne depuis l'est des vestiges antiques du terrain des sports (Clichés 12_TS1) © CeRAA.
27	Fig. 2	Plan du temple du Clos Julio et de son environnement comparé au Cliché 10_CJ © R. Ferrette, Inrap.
27	Fig. 3	Vue aérienne des vestiges du Clos Julio (Cliché 7_CJ) depuis l'est et proposition d'interprétation © R. Ferrette, Inrap, Cliché CeRAA.
28	Fig. 4	L'emprise de la Voie douce superposée à la trame viare du secteur nord-est de la ville antique au terme du diagnostic de 2019 © R. Ferrette, Inrap, d'après Kerébel 2001.
29	Fig. 5	Hypothèse du développement de la trame viare du Haut-Empire en 2001 © R. Ferrette, Inrap, d'après Kerébel, 2001, fig. 158, p. 233.
31	Fig. 6	Détermination de l'écartement entre les rues nord-sud à partir de la fouille de La Voie Douce, de la prospection électrique en Voie 2 et de la prospection au GPR (carte sommée entre 0,80 et 1 m) © R. Ferrette, Inrap/X. François, Géocarta/T. Jubeau, AGC.
32	Fig. 7	Détermination de l'écartement entre les rues est-ouest à partir de la fouille de La Voie Douce, de la prospection électrique en Voie 2 et de la prospection au GPR (carte sommée entre 0,80 et 1 m) © R. Ferrette, Inrap/X. François, Géocarta/T. Jubeau, AGC.
33	Fig. 8	Détermination de l'écartement entre les cardines 3 et 4 et restitution de l'emprise publique de la rue 4 et de ses trottoirs © R. Ferrette, Inrap/T. Jubeau, AGC.
36	Fig. 9	Modélisation du découpage des quartiers à partir des axes d'arpentage mis en évidence précédemment © R. Ferrette, Inrap/Images X. François, Géocarta/T. Jubeau, AGC.
37	Fig. 10	Comparaison entre la trajectoire de la rue E et celle de fossés mis au jour sur les sites périurbains fouillés récemment © R. Ferrette, Inrap/Images T. Jubeau, AGC.
39	Fig. 11	Localisation des zones prospectées en 2021 sur le fond cadastral et par rapport au plan de la ville antique de décembre 2020 © R. Ferrette, Inrap/Images X. François, Géocarta, T. Jubeau, AGC.
40	Fig. 12	Localisation des zones prospectées au géoradar reportées sur un cliché aérien et sur le fond cadastral © R. Ferrette, Inrap/Image Géoportail.
41	Fig. 13	Localisation des zones prospectées au géoradar reportées le plan de la ville antique. L'illustration du forum est du SIG. Le plan de la trame viare est celui de 2001 © R. Ferrette, A. Chéroux, N. Ménez Inrap.
42	Fig. 14	Plan simplifié de l'ensemble thermal du Bas-Empire du Champ Mulon © R. Ferrette, Inrap, d'après Bardel 1996.
44	Fig. 15	Résultat de la prospection magnétique des parcelles ZL 1 et 90. Interprétation des résultats et mise en perspective avec la fouille de La Voie Douce © R. Ferrette, A. Chéroux, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.
45	Fig. 16	Vue aérienne des vestiges de la parcelle AB 428 avec notamment le carrefour entre les rues 3 et A. La maison en construction donne l'année de la prise de vue (1976). À l'est du chantier, le decumanus 4 est parfaitement visible, ainsi que des murs au nord. Cette zone sera étudiée par Jean-Pierre Bardel en 1984 (site du Chemin du Ray I) © cliché CeRRA, archive Cliché 6_22 048 0063_CRII
46	Fig. 17	Carte voie 3 (0-1,70 m) de la prospection électrique de la parcelle AB 428 et proposition d'interprétation des principales anomalies reportées sur le fond cadastral de Corseul © R. Ferrette, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.
47	Fig. 18	Carte de la prospection magnétique de la parcelle M 856. Interprétation des résultats et mis en perspectives avec la fouille des Mottes 1 © R. Ferrette, N. Ménez, A. Chéroux, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.
48	Fig. 19	Vue aérienne des vestiges des parcelles AB 6 et 339 avec notamment la rue 3. Le site fouillé du Champ Mulon est au sud © cliché CeRRA, archive Cliché 2_22 048 0067_CM
49	Fig. 20	Carte de la prospection magnétique des parcelles AB 6 et 339. Interprétation des résultats et mise en perspective avec les sites antiques périphériques © R. Ferrette, N. Ménez, A. Chéroux, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.
50	Fig. 21	Vue aérienne du grand ensemble rectangulaire des parcelles YH 12 et 17 © cliché L. Langouët, archive Cliché 5_22 048 0011_HM.
51	Fig. 22	Emprise simplifiée en rouge de la prospection magnétique reportée sur une image satellite avec le fond cadastral. Les vestiges présumés antiques sont représentés en blanc © Image Géoportail, R. Ferrette, Inrap.
51	Fig. 23	Emprise topographique en vert de la prospection électrique reportée sur une image satellite avec le fond cadastral. L'équipe de Géocarta a dans les faits effectué une acquisition jusqu'au contact du chemin d'exploitation. Les vestiges présumés antiques sont représentés en blanc © Image Géoportail, R. Ferrette/V. Pommier, Inrap.
52	Fig. 24	Cartographie des objets découverts au détecteur dans les parcelles YH 12 et 17 à l'emplacement des vestiges repérés par avion © R. Ferrette/V. Pommier, Inrap.
53	Fig. 25	Illustration du boulet de canon découvert au détecteur © R. Ferrette, Inrap.
54	Fig. 26	Carte de la prospection magnétique des parcelles YH 12 et 17 © R. Ferrette, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.
55	Fig. 27	Interprétation des résultats de la prospection magnétique des parcelles YH 12 et 17 © R. Ferrette, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.

- 57 **Fig. 28** Carte Voie 2 de la prospection électrique des parcelles YH 12 et 17 et interprétation des résultats © R. Ferrette, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.
- 58 **Fig. 29** Superposition de l'interprétation aérienne de L. Langouët aux résultats de la prospection magnétique des parcelles YH 12 et 17 © R. Ferrette, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.
- 59 **Fig. 30** Mise en perspective des résultats de la prospection magnétique des parcelles YH 12 et 17 avec les sites de La Métrie et des Mottes © R. Ferrette, N. Ménez, A. Chéroux, Inrap/ A. Longelin, Géocarta.
- 60 **Fig. 31** Carte sommée de la prospection au GPR (55 cm à 75 cm) de la parcelle AB 497 © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 61 **Fig. 32** A et B : Cartes sommées de la prospection au GPR de la parcelle AB 497 © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 63 **Fig. 33** Interprétation et mise en perspective avec la fouille de 1985 des organisations antiques repérées au GPR (carte sommée de 80 à 100 cm) © R. Ferrette, N. Ménez, A. Chéroux, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 65 **Fig. 34** Cartes sommées de la prospection au GPR des parcelles AB 387, 388 399 et 392. Mise en perspective avec la dernière composition du Champ Mulon © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 67 **Fig. 35** Cartes sommées de la prospection au GPR des parcelles AB 387, 388 399 et 392. Mise en perspective avec la dernière composition du Champ Mulon © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 69 **Fig. 36** Cartes sommées de la prospection au GPR des parcelles AB 387, 388 399 et 392. Mise en perspective avec la dernière composition du Champ Mulon © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 71 **Fig. 37** Interprétation des résultats de la prospection au GPR du Champ Mulon mise en perspective avec ceux de la prospection AMP des parcelles AB 06 et 339 et de la fouille du 40, de l'Arguenon © R. Ferrette, Nicolas Ménez, A. Chéroux Inrap.
- 72 **Fig. 38** Les états claudiens et des II-III s. de la domus du Champ Mulon © R. Ferrette, Inrap/ J.-P. Barddel, SRA-Bretagne.
- 75 **Fig. 39** Cartes sommées de la prospection au GPR du secteur du forum © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 76 **Fig. 40** Cartes sommées de la prospection au GPR du secteur du forum © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 77 **Fig. 41** Cartes sommées de la prospection au GPR du secteur du forum © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 79 **Fig. 42** Cartes sommées de la prospection au GPR du secteur du forum © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 80 **Fig. 43** Carte sommée de la prospection au GPR du secteur du forum © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 81 **Fig. 44** Cartographie des radargrammes du secteur du forum et images du radargramme 150 ©/ T. Jubeau, AGC/ R. Ferrette, Inrap.
- 82 **Fig. 45** Cartes sommées par palier de la prospection au GPR du secteur du forum et interprétation des anomalies © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 83 **Fig. 46** Mise en évidence d'un axe est-ouest et restitution de la rive sud de la rue 2 © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 84 **Fig. 47** Compilation des anomalies repérées au GPR et tracés restitués © R. Ferrette, Inrap/ T. Jubeau, AGC.
- 86 **Fig. 48** Les états du forum confrontés à la prospection au GPR et actualisation du plan du centre civique © R. Ferrette, N. Ménez, A. Chéroux, Inrap/ T. Jubeau, AGC/d'après Chevet et al. 2002.
- 87 **Fig. 49** Essai de restitution de la trame viaire du quadrant nord-ouest de la ville © R. Ferrette, N. Ménez, A. Chéroux, Inrap/ T. Jubeau, AGC/A. Longelin et X. François, Géocarta.
- 93 **Fig. 50** Thésaurus des faits proposé dans le cadre du PCR © Équipe PCR.
- 95 **Fig. 51** Tableau récapitulatif, depuis la Protohistoire, des différentes bornes chronologiques proposées par la base CAVIAR de l'Inrap © Inrap.
- 97 **Fig. 52** Tableur mobilier proposé dans le cadre du PCR © Équipe PCR.
- 101 **Fig. 53** Tableau récapitulatif des sites à intégrer au SIG au cours de l'année 2022 © Équipe PCR.
- 103 **Fig. 54** Le bourg de Corseul et ses abords sur le cadastre napoléonien © Inrap, Pierre Poilpré
- 104 **Fig. 55** Le réseau viaire antique de Corseul et les « Fossé double » sur le cadastre napoléonien © Inrap, Pierre Poilpré
- 105 **Fig. 56** Silchester et les dykes de Grim's Bank (Berkshire) (d'après O'Neil 1943, p. 189)
- 107 **Fig. 57** Implantation topographique du réseau viaire antique de Corseul et des « Fossé double » © Inrap, Pierre Poilpré
- 109 **Fig. 58** Exemple d'une fiche imprimée de la base Micromusée, l'US 3 de Monterfil II-1991.
- 109 **Fig. 59** Exemple d'une fiche Iso. de la base Micromusée, l'US 3 de Monterfil II-1991.
- 111 **Fig. 60** Exemple d'une couche non lavée et triée du site du Courtil Saint-Antoine, l'US 43.
- 112 **Fig. 61** Clef trouvée dans le bureau de l'ancienne société archéologique © R. Ferrette, Inrap.
- 112 **Fig. 62** Objet en fer trouvé dans le bureau de l'ancienne société archéologique © R. Ferrette, Inrap.
- 113 **Fig. 63** Deux objets en alliage cuivreux fer trouvés dans le bureau de l'ancienne société archéologique © R. Ferrette, Inrap.
- 152 **Fig. 64** Vue des caisses d'enduits entreposées dans un local derrière l'église © J. Boislève, Inrap.
- 152 **Fig. 65** Fragments du décor du Ier s. provenant du bâtiment 12, dit à mosaïque, de la fouille de Monterfil II, exposés en vitrine au CIP © J. Boislève, Inrap.
- 152 **Fig. 66** Fragments du décor à imitation d'opus musivum provenant du Champ Mulon, exposés en vitrine au CIP © J. Boislève, Inrap.
- 153 **Fig. 67** Panneau restauré accroché à l'envers par rapport au sens de lecture du décor © J. Boislève, Inrap.
- 167 **Fig. 68** Plinthes ou corniches en pierre marbrière de la fouille du Champ Mulon et conservées dans l'ancien musée à la mairie © R. Ferrette, Inrap.
- 167 **Fig. 69** Exemples de stucs conservés dans l'ancien musée à la mairie. Le fragment de gauche doit figurer une grappe de raisin © R. Ferrette, Inrap.

167	Fig. 70	Calcaire marbré blanc et rose de La Salle des Fêtes © R. Ferrette, Inrap.
211	Fig. 71	Récipients (formes ouvertes) (éch. 1/2, sauf n°9 éch. 1/1) © L. Simon, Inrap.
212	Fig. 72	Récipients (formes ouvertes, formes fermées) (éch. 1/2) © L. Simon, Inrap.
214	Fig. 73	Verre à vitre, objet, mors de canne (éch. 1/2) © L. Simon, Inrap.
217	Fig. 74	Fusaioles en os du Clos Julio (1) et du Champ Mulon (2) © R. Ferrette, Inrap.
221	Fig. 75	Terrains du bourg de Corseul susceptibles d'être prospectés en 2022. Le plan de la ville antique est de décembre 2020 © R. Ferrette, Inrap.
223	Fig. 76	Les prospections géophysiques en périphérie du sanctuaire du Haut-Bécherel © R. Ferrette, Inrap.
21	Tableau 1	Liste des chercheurs associés au PCR en 2021.
25	Tableau 2	Inventaire des clichés des survols aériens des sites de Corseul trouvés en 2021 © R. Ferrette, Inrap.
40	Tableau 3	Liste des parcelles explorées aux mois d'avril et d'octobre avec les résultats escomptés et les méthodes utilisées © R. Ferrette, Inrap.
115	Tableau 4	Inventaire générale des monnaies de Corseul (hors site de Monterfil II) © P.-A. Besombes, Sra-Bretagne.
132	Tableau 5	Inventaire du verre du Cabinet Médical 1984. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.
133	Tableau 6	Inventaire du verre du Chemin du Ray 1984. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.
133	Tableau 7	Inventaire du verre de La Salle des Fêtes 1985. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © V. Gendrot, Sra-Bretagne/R. Ferrette, Inrap.
135	Tableau 8	Inventaire du verre du Courtil Saint-Antoine 1986. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.
135	Tableau 9	Inventaire du verre Monterfil II 1986-1989. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.
138	Tableau 10	Inventaire du verre Monterfil II 1991. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.
139	Tableau 11	Inventaire du verre Monterfil II 1992-1994. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.
142	Tableau 12	Inventaire du verre Monterfil II 1995-1996. En jaune, fiche Micromusée non trouvée, en orange lot incomplet, en rouge lot manquant © Romuald Ferrette, Inrap.
143	Tableau 13	Inventaires des figurines en terre cuite de la base Micromusée © A. Le Merrer, Inrap.
145	Tableau 14	Inventaires des figurines en terre cuite encore présentes au dépôt de Corseul © R. Ferrette, Inrap.
146	Tableau 15	Inventaire de la tabletterie. Les objets manquants sont surlignés en orange. En bleu, deux épingles du CIP qu'on ne peut rattacher précisément à une fiche © R. Ferrette, Inrap.
148	Tableau 15a	Estimation par site de la tabletterie © R. Ferrette, Inrap.
149	Tableau 16	Inventaire des objets liés aux activités textiles. Les objets manquants sont surlignés en orange © R. Ferrette, Inrap/V. Gendrot, Sra-Bretagne.
154	Tableau 17	Inventaire des enduits peints et des stucs. © J. Boislève, Inrap.
168	Tableau 18	Inventaire des revêtements, pavages et stucs © A. Le Merrer, Inrap.
171	Tableau 18a	Inventaire des revêtements et pavages de Corseul présentés au CIP © A. Le Merrer, Inrap.
173	Tableau 19	Liste des US non traitées de La Salle des Fêtes, sans estimation du nombre de tessons © R. Delage, Inrap.
174	Tableau 20	Liste des US non traitées de La Salle des Fêtes, avec une estimation du nombre de tessons par US et une proposition chronologique large © R. Ferrette, Inrap.
176	Tableau 21	Quantifications par catégories et contextes © R. Delage, Inrap.
204	Tableau 22	Propositions de datation indexées par périodes © R. Delage, Inrap.
205	Tableau 23	Propositions de datation indexées par contextes © R. Delage, Inrap.
217	Tableau 24	Décompte des mobiliers liés aux activités textiles. État au mois de novembre 2021 © V. Gendrot, Sra-Bretagne.
218	Tableau 25	Caractéristiques des fusaioles complètes de Corseul © V. Gendrot, Sra-Bretagne.
218	Tableau 26	Diamètre des perforations des fusaioles © V. Gendrot, Sra-Bretagne.
220	Tableau 27	Liste des chercheurs sollicités pour 2022 © R. Ferrette, Inrap.
222	Tableau 28	Liste des parcelles du bourg de Corseul susceptibles d'être prospectées en 2022 avec les résultats attendus © R. Ferrette, Inrap.

III. Annexes

Annexe 1 : L'activité potière à Corseul

Contributions (ordre alphabétique ; éditeur en gras)

Catherine Bizien*

Richard Delage**

Romuald Ferrette***

Hervé Morzadec****

Serge Sorinas (†)

* CeRAA, Saint-Malo

** Inrap, UMR 8546 AoRoC, CNRS-ENS Paris

*** Inrap

**** Inrap, UMR 6566, CReAAH, Rennes

Introduction

Trois ateliers de potiers sont attestés par le biais de vestiges de fours et mobiliers impropres à la commercialisation. Tous sont implantés en périphérie de la ville, soit en dehors du quadrillage des rues : à l'est, au lieu-dit La Métrie, et à l'ouest, Rue de Hôtellerie-Maison Funéraire. (AT01)



AT01 : Localisation sur le plan de la ville antique simplifié des ateliers de potiers actuellement connus à Corseul (illus. R. Ferrette, Inrap).

1. La Métrie

La fouille de La Métrie (tranche 1) a été menée en 2014 par R. Ferrette (Inrap) sur une surface de 18 000 m² (Ferrette 2018). Elle répondait à un projet municipal de lotissement. Elle a été suivie d'une opération complémentaire en 2016 (tranche 2), sur une plus petite surface, dirigée par N. Ménez (Inrap) (Ménez 2018a).

Ces fouilles archéologiques sont localisées sur la frange ouest de la ville romaine fondée sous Auguste, dans un secteur où de nombreux vestiges ont été repérés en prospection aérienne. Elles abordent un espace entre ville et campagne, dont l'exploitation des résultats apporte des éléments novateurs à la

connaissance de l'*urbs* (réduction de la superficie potentielle de la ville, relatif échec de son développement tel qu'il avait été envisagé initialement).

Les premiers indices d'une fréquentation des lieux remontent à la Protohistoire.

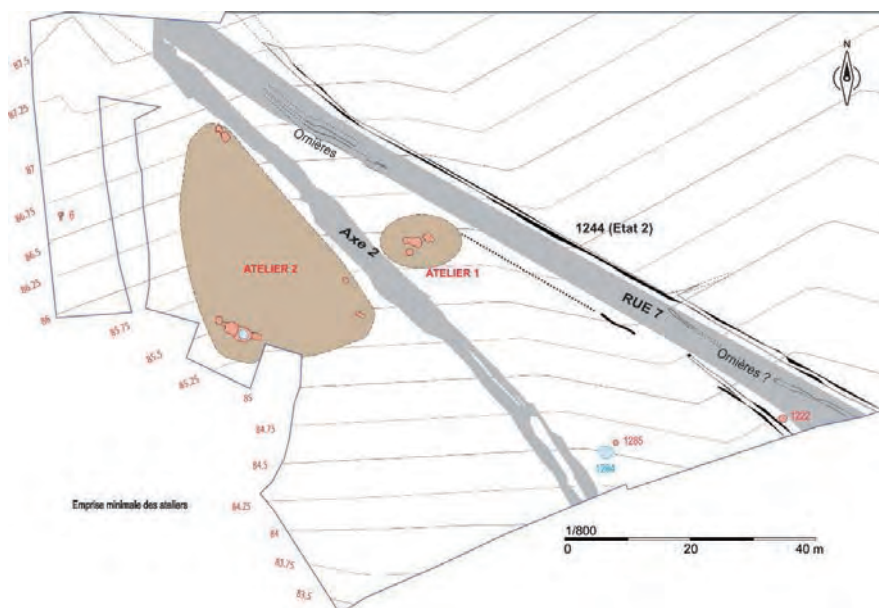
Concernant l'époque antique, une occupation sous forme d'enclos a été mise en évidence dès l'époque augustéenne, hors la ville initiale. Cette occupation, qui fait appel à une division métrique rigoureuse, se déploie de part et d'autre d'un axe viaire dénommé rue 7, l'un des plus anciens itinéraires connus à ce jour à Corseul.

Le premier siècle marque sans conteste un essor avec la réalisation de plusieurs bâtiments en architecture légère. Un second chemin, l'axe 2, est créé vers le milieu du I^{er} siècle. L'ambiance est alors celle d'un milieu périurbain, comme l'illustrent les deux ateliers de potiers ou encore les réseaux fossoyés (AT02). La rue 7 connaît pour sa part des modifications de trajectoire et de nombreuses fluctuations de son emprise grignotée petit à petit par des constructions privées.

Le II^e siècle marque de profonds changements. Vers les années 150, la rue 7 est revêtue d'une première surface carrossable et, au nord de celle-ci, une *domus* de près de 800 m², succédant rapidement à un vaste bâtiment sur poteaux, voit le jour. Par ailleurs, une autre construction de terre et bois se développe sur une surface de 400 m² et un nouvel axe de circulation (axe 6) fait son apparition au nord de l'emprise. Quant au réseau fossoyé, il est profondément remanié, sans doute en raison d'une concentration foncière au bénéfice de la *domus*.

Au III^e siècle est édifié un temple d'inspiration italique, dépendant de la *domus* qui étend par ailleurs son emprise sur les terres environnantes. Au sud de la rue 7, seuls quelques édifices sur poteaux aux plans incomplets ont été repérés, ce secteur semblant rapidement retourner à la terre. Vers le milieu du IV^e siècle au plus tard, les occupations romaines s'effacent définitivement.

Par la suite, plusieurs tranchées-foyers et quelques fossés attestent d'une fréquentation au haut Moyen-Âge.

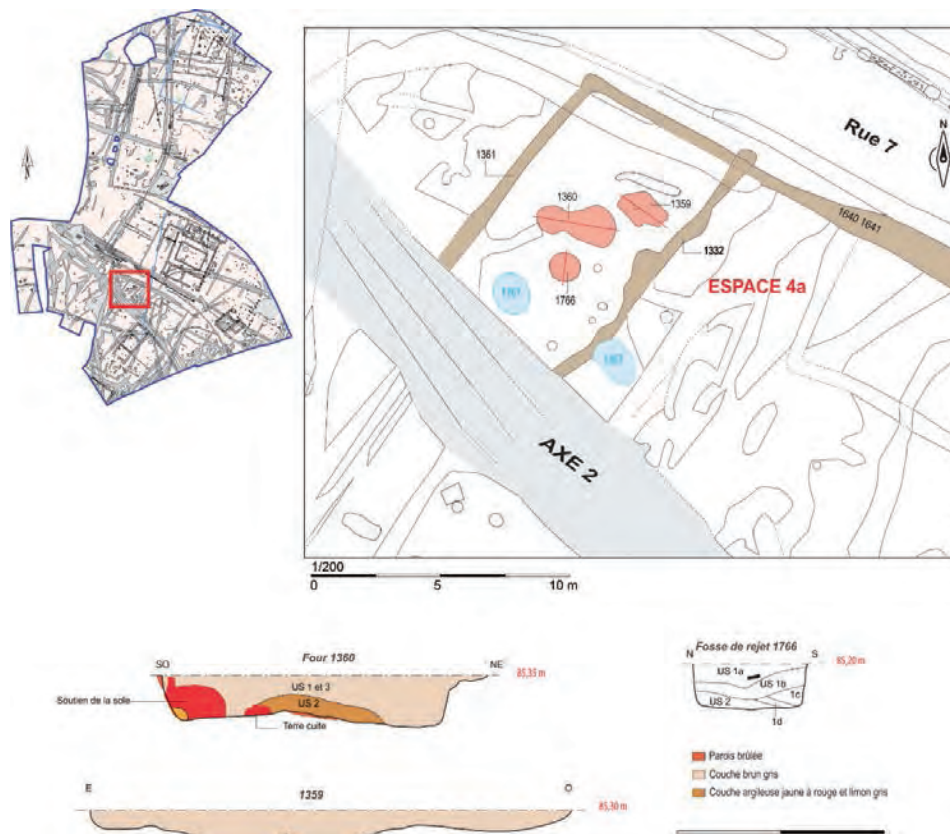


AT02 : Implantation topographique des ateliers 1 et 2 au sud-ouest de la rue 7-état 50-80 ap. (illus. J. Conan/R. Ferrette, Inrap).

1.1. Atelier de potiers 1

L'atelier 1 est installé au sein de l'espace 4a, entre la rue 7 et l'axe 2 (AT03). Il se caractérise par une structure de cuisson (four 1360), une fosse de rejet (1766) et éventuellement un creusement de fonction indéterminée (1359) situé à proximité de ceux-ci.

Aucun bâtiment ou aménagement spécifique lié aux différentes étapes de la chaîne opératoire de fabrication des céramiques n'a pu être formellement identifié dans l'environnement. Deux puits sont distants de seulement quelques mètres du four mais la période de leur utilisation demeure incertaine ; l'un d'entre eux, 1367, pourrait toutefois être en fonction au I^{er} siècle.



AT03 : Plan des vestiges attribués à l'atelier 1 et présentation des coupes (illus. Inrap, É. Fécamp/J. Conan).

1.1.1. Le four 1360

Orienté au nord-ouest, il a été creusé dans le schiste briovérien. Il s'agit d'une petite structure de cuisson d'1 m de diamètre, comportant une paroi d'argile rubéfiée de quelques centimètres d'épaisseur, lissée à la main, de couleur orangé à rouge sans traces de rubéfaction (AT04). Il est conservé sur une hauteur d'une quarantaine de centimètres et dans sa partie supérieure est visible l'amorce de la voûte. Cela signifie que l'état de conservation du four est au-dessus du niveau de la sole et donc que celle-ci a été détruite après abandon.



AT04 : Photo verticale du four F1360 et de son aire de travail (Photo. Inrap).

La salle basse du four comporte une languette centrale partiellement conservée puisqu'il s'agit d'un simple massif d'argile qui a été largement érodé après usage (AT05). En l'état, elle mesure 0,50 m de long pour environ 0,30 m large, avec une hauteur conservée 0,30 à 0,35 m. Le dispositif de soutien de sole est complété de part et d'autre par des supports, implantés presque au milieu du four. Compte tenu des

observations précédentes et du fait de l'épaisseur minimum de la sole, celle-ci devait prendre place à une trentaine de centimètres depuis le fond (AT05tris).

L'alandier est en grande partie détruit, et les parois émoussées ne permettent guère de déterminer avec précision la longueur du conduit (entre 0,30 et 0,50 m), pour une largeur et donc une hauteur restituée d'environ 0,30 m également. Au niveau de l'alandier et de ses abords, le sol est fortement induré.



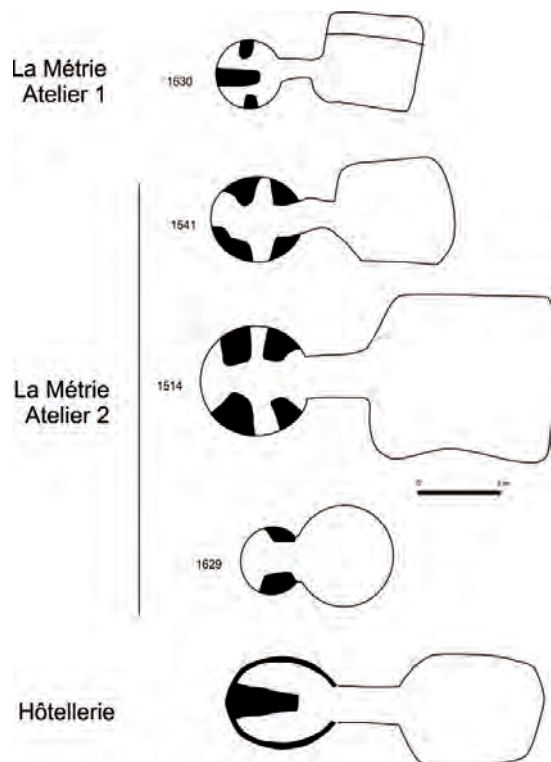
AT05 : Photo verticale du four F1360 (photo. Inrap).



AT05bis : vue partielle du four F1360 inondée (faisant ressortir la couleur de la paroi rubéfiée) (photo. Inrap).

Ce four était associé à une aire de travail quadrangulaire de 1,70 m par 1,40 m, présentant un fond incliné au nord-est. Au nord, une marche de 0,30 m de large et haute de 0,20 à 0,30 m court sur toute la longueur de l'aire de travail et indique le point d'accès.

Le comblement de la structure est des plus basiques puisqu'elle a visiblement été détruite et nettoyée après abandon et que son comblement s'est effectué rapidement. À l'emplacement de l'alandier se trouve une couche constituée de limon grisâtre mélangé à de l'argile jaune et à des nodules d'argile cuite appartenant aux parois du four (US 2). Le reste de la structure est comblé par un sédiment brun gris, compact et homogène puisque ne comportant aucun élément de la paroi ou de la voûte ou encore de rejets cendreux (US 1).



AT05tris : Plans des fours de potiers de différents ateliers de Corseul (illus. Inrap, R. Delage).

1.1.2. La fosse 1766

Située immédiatement au sud du four 1360, cette fosse circulaire de 1 m de diamètre et profonde de 0,45 m était pourvue d'une paroi verticale et d'un fond plat et régulier. Cet agencement particulier montre qu'il ne s'agit pas d'une simple excavation en vue d'extraire des matériaux par exemple, mais bel et bien d'un aménagement ayant une fonction précise. Plus qu'un emplacement pour traiter ou stocker l'argile, il faut probablement y voir la première étape de la construction d'un four qui, pour une raison indéterminée, n'a pas été menée à bien. Toujours est-il qu'à un moment donné elle a servi de poubelle lors du tri des pièces effectués à l'issue des cuissons, ce qui en fait un dépotoir primaire.

La stratigraphie révèle deux phases de comblement. Sur une partie du fond de la fosse, une couche épaisse de quelques centimètres seulement est composée d'un sédiment brun clair piégeant de rares charbons et de nombreux petits fragments de céramique (US 2). Elle appartient manifestement à une phase antérieure à l'utilisation en tant que dépotoir. L'essentiel de la structure est ensuite comblé avec une grande densité de céramique et plus ou moins de charbons de bois (couche 1bcd), avant d'être scellé par un niveau moins riche en mobiliers.

1.1.3. Mobiliers céramiques associés aux structures de l'atelier

1.1.3.1. F1360

Le comblement du four a livré, comme cela est souvent le cas, des séries de céramiques hétérogènes, certaines présentant des caractéristiques techniques altérées et des formes récurrentes propres à la production locale, et d'autres dont la diversité incite à penser qu'elles ne se composent que d'ustensiles utilisés pendant la période d'activité de l'atelier.

La couche de fond du four (**US2**) ne comporte que 9 fragments de céramique et aucun raté de cuisson (AT06).

Catégorie	NR	NMI
Fine B-TN	4	1
Com A	4	0
Amphore-régionale OCG	1	0
Total	9	1

AT06 : Quantifications des céramiques de F1360, US 2 par catégories.

La céramique fine de mode B correspond à coupe M96 en pâte grise de production locale (AT09, n° 4) et une panse carénée appartenant plutôt à une forme M110 en pâte brune à surface noire (pâte sableuse). Autres fragments attestés : une panse de forme CoA86 en céramique commune de mode A et une panse d'amphore régionale OCG

Les couches de comblement (**US 1 et 3**) ont un corpus plus riche constitué de 315 NR pour 32 NMI.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-CG-LEZ	2	1.5%	2	12.5%
Fine B-TN	29	22.3%	8	50.0%
Com A	49	37.7%	2	12.5%
Com A-eng. blanc	4	3.1%	0	
Com A-eng. orange	3	2.3%	0	
Com B	36	27.7%	3	18.8%
Amphore-Bétique	1	0.8%	0	
Amphore-IND	4	3.1%	0	
Amphore-Tarraconaise	1	0.8%	1	6.3%
Amphore-régionale OCG	1	0.8%	0	
Total	130	100%	16	100%

AT07 : Quantifications des céramiques de F1360, US 2 par catégories.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	19	10.3%	4	26.7%
Com A	149	80.5%	9	60.0%
Com A-eng. blanc	7	3.8%	1	6.7%
Com B	1	0.5%	0	
Amphore-régionale OCG	9	4.9%	1	6.7%
Total	185	100%	15	100%

AT08 : Quantifications des céramiques de F1360, US 3 par catégories.

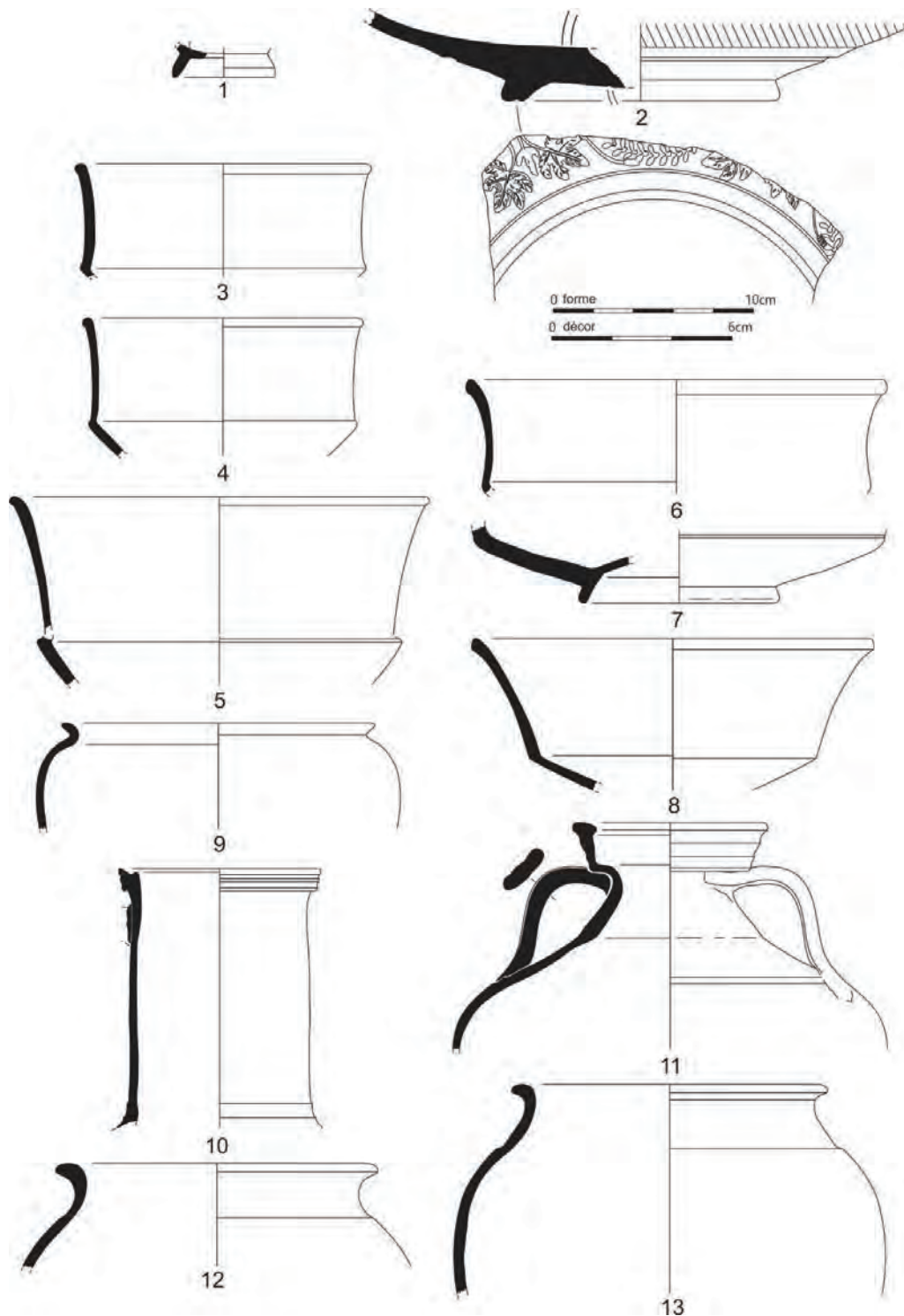
Deux vases en **céramique sigillée** sont originaires de Lezoux : un Drag. 29 en pâte beige à surface orangée portant un décor proche du style de TITOS des années 50/60 de notre ère (AT09, n° 2), ce que les caractéristiques morphologiques du vase confirment (petite gorge sous le pied) ; un fond de coupelle avec fragment d'estampille dont les caractéristiques techniques (pâte beige et vernis rouge mat) et morphologiques en font un vase du deuxième quart du I^{er} siècle (AT09, n° 1).

La **céramique fine de mode B** est représentée essentiellement par des fragments de coupe M96 (AT09, n° 3 à 5) et M110 (AT09, n° 6 à 8), mais aussi par un bord de gobelet M144 (AT09, n° 9) et des fragments appartenant à au moins deux individus M125/126. Si certains de ces vases sont manifestement exogènes (notamment les coupes M125/126 ou encore une coupe M96 en pâte kaolinithique gris bleuté), la plupart présentent des pâtes sableuses altérées de couleur blanchâtre, beige ou beige orangé (réoxydation) ou encore mécuîtes de couleur sombre.

La **céramique commune de mode A** comporte un lot de récipients en pâte fine également exogène à engobe blanc ou orangé, des panses et anses bifide ou trifide de petite taille, ainsi qu'un col de grande cruche CoA3 à engobe blanc en pâte très différente des autres fragments, clairement exogène à l'atelier (AT09, n° 10). Cette forme est en usage au cours de la première moitié du I^{er} siècle. L'essentiel de la céramique commune de mode A toutefois, soit presque 50% de l'ensemble du corpus de la céramique, se compose de fragments de cruche/amphore dont les caractéristiques techniques ainsi que diverses particularités morphologiques ne laissent aucun doute sur le fait qu'il s'agit bien de productions identiques à celles du dépotoir F1766 (144 NR pour 6 NMI). Le seul bord attesté toutefois est une variante du type CoA86 dans la mesure où le rebord est mouluré (il ne peut pas correspondre au type CoA14 dont la lèvre moulurée se situe dans le prolongement du col et ne comporte pas comme dans le cas présent un diamètre d'ouverture plus grand que celui du col ; AT09, n° 11)

La **céramique commune de mode B** est marginale dans le comblement du four avec trois pots CoB43 et des fragments de panse (AT09, n° 12 et 13).

Enfin les **amphores** sont représentées par des fragments de Pasc. 1 de Tarraconaise, de Bétique, en pâte régionale OCG dont une anse de Dr. 2/4 et d'autres fragments brûlés dont la pâte est très peu dégraissée.



AT09 : Céramiques du four F1360 (illus. Inrap, P. Pihuit).

1.1.3.2. F1766

Ce contexte correspond donc au dépotoir principal de l'atelier de potiers 1. Il comporte pas moins de 4330 fragments appartenant à plusieurs catégories céramiques inégalement représentées puisque les communes de mode A le sont à hauteur de 96% des NR et tout de même 70% des NMI.

Au sein de l'US 2, prenant place au fond la fosse, seules deux catégories céramiques sont attestées : céramique fine de mode B et céramique commune de mode A (AT10). Par ailleurs, pour cette dernière catégorie, le lot ne comporte aucun fragment en pâte dégraissée et notamment de cruches CoA86 qui constituent l'essentiel du dépotoir de l'US 1.

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	25	15.9%	6
Com A	132	84.1%	6
Total	157	100%	12

AT10 : Quantifications des céramiques de F1766, US 2 par catégories.

La **céramique fine de mode B** est très fragmentée. Des coupes M96 sont attestées par des bords ou éléments caractéristiques. Cinq fonds différents de gobelets sont également présents ainsi que divers fragments de panse. Tous sont en pâtes grises peu cuites.

La **céramique commune de mode A** se compose essentiellement de fragments en pâte fine beige homogène : panses, cinq fonds différents ainsi que des anses bifides ou trifides. Aucun bord ne figure dans ce lot. Trois autres fragments présentent des pâtes très cuites et des parois très minces. Il s'agit de panses de cruche et d'un goulot surcuit de couleur sombre de forme CoA35 (AT12, n° 3). Le format est particulièrement petit puisque le diamètre d'ouverture est de 53 mm.

L'**US 1**, avec 4173 fragments de céramiques, est exceptionnellement riche. Comme la précédente elle ne comporte que des céramiques fines de mode B et communes de mode A.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	144	3.5%	16	24%
Com A	4010	96.1%	48 (119)*	75%
Com B	19	0.5%	1	1%
Total	4173	100%	65 (136)*	100%

AT11 : Quantifications des céramiques de F1766, US 1 par catégories.

L'essentiel des fragments de **céramique fine de mode B** est en pâte gris clair avec des surfaces gris clair à gris foncé (caractéristiques techniques des vaisselles locales) : majoritairement des coupes M96 avec des fonds particulièrement épais (AT12, n° 6 à 9), mais aussi une coupe M103 et des gobelets M130/138.

D'autres vases ont été altérés lors de la cuisson : coupe M75 (pâte réoxydée : beige à rouge et surface orangée ; AT12, n° 2), coupes M96 de grandes dimensions (AT12, n° 4 à 5), coupe M125/126 et petite assiette M39b (AT12, n° 1). Le corpus se compose également d'un gobelet M142 en pâte à cœur noir et franges gris clair, surface grise, un peu plus dégraissée que les autres formes de céramique fine de mode B (AT12, n° 11). En pâte bien plus cuite, sombre ou colorée à surface noire, probablement non fabriquées par les potiers locaux, figurent des coupes M75 et M125.

Concernant les céramiques **communes de mode A**, le lot des pâtes dégraissées est majoritairement de couleur beige à orangé. La forme principale est la cruche à deux anses CoA86, dont les caractéristiques morphologiques font l'objet d'une analyse fine au sein de la synthèse relative aux ateliers de La Métrie (*cf. supra* et AT08 à 29). La seconde forme attestée est celle des pots à lèvres éversées soulignée par une petite gorge entre la panse et la lèvre (CoA84 ; AT13, n° 8 à 10).

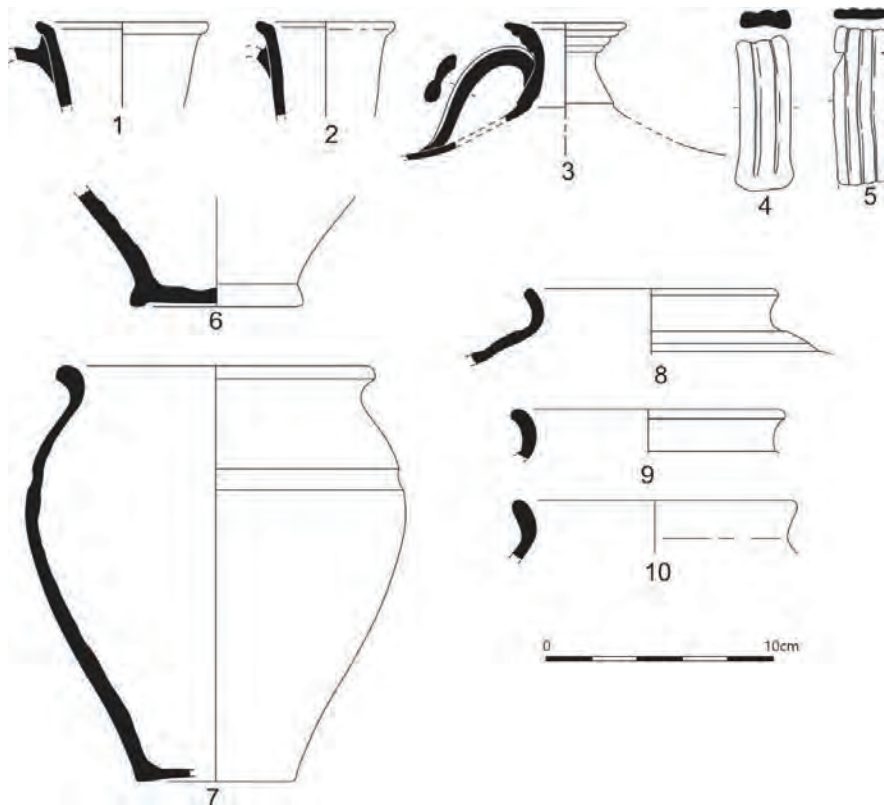
Le lot des pâtes beiges, très peu dégraissées et peu cuites compte 291 fragments. L'essentiel correspond à des fragments de panse qui, en raison de leur état de conservation (pâte poudreuse), sont émoussés et difficiles à recoller. De ce fait, aucune forme n'a pu être reconstituée. Les fonds permettent d'attester la présence de 8 NMI (AT13, n° 6). Les bords correspondent à deux cruches à double anse CoA22 (AT13, n° 1 et 2) et vraisemblablement CoA35 (fragment de lèvre). Quant aux anses, elles sont bifides, trifides (AT13, n° 4) ou quadrifides (AT13, n° 5).

Un autre lot de fragments (31 NR) se compose de cruches aux parois très fines, très cuites en pâte blanchâtre et surface brun orange ou beige. Il s'agit probablement de vases exogènes puisque les éléments de caractérisation morphologique (anse et fond) ainsi que les caractéristiques techniques diffèrent assez radicalement des groupes précédents.

La céramique **commune de mode B** n'est représentée que par un pot archéologiquement complet CoB2 (AT13, n° 7) et des fragments de panse.



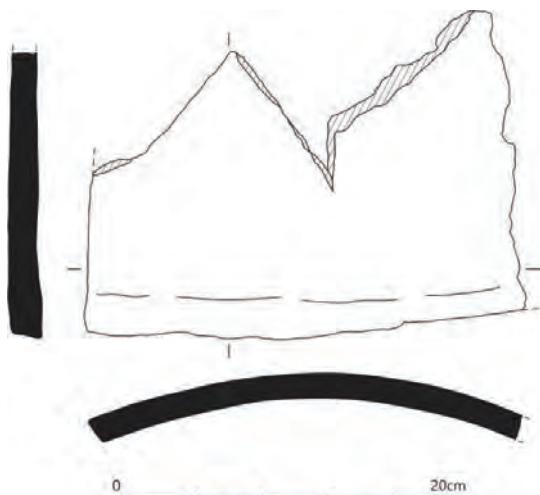
AT12 : Céramiques de la fosse dépotoir US 1766, US 1 et 2 (illus. Inrap, P . Pihuit).



AT13 : Céramiques de la fosse dépotoir US 1766, US 1 et 2 (illus. Inrap, P. Pihuit).

1.1.4. Terres cuites associées aux structures de l'atelier

De l'US 1 du four 1360 ont été prélevés des fragments en argile peu dégraissée d'une sorte de « cloche » ayant pu être utilisée dans le cadre de l'activité potière (AT14). L'assise basse de la « cloche » est conservée sur 250 mm avec un retour à angle droit conservé sur une hauteur de 9 cm. La pièce est peu épaisse (entre 14 et 17 mm) en argile faiblement dégraissée, sans doute pour limiter le poids. La forme est donc demi-cylindrique (env. 380/400 mm de diamètre) avec une élévation rentrante de 30° environ sous la forme d'une paroi plutôt rectiligne dans la partie basse et avec une courbure plus forte après 200 mm.



AT14 : terre cuite artisanale du four F1360, US 1 (illus. Inrap, P. Pihuit).

1.1.5. Chronologie

Les céramiques dans leur ensemble, produites ou non dans l'atelier, livrent des données chronologiques relativement cohérentes que l'on peut situer dans un premier temps, de manière large, au cours des deuxième et troisième quarts du I^{er} siècle. Certaines pièces permettent toutefois de resserrer cette chronologie. Concernant la limite haute, la céramique sigillée moulée dans le style de TITOS ou apparentée, la forme M144 en céramique fine de mode B ou encore les amphores Dr. 2/4 régionales ne sont pas antérieures aux années 50 de notre ère. Quant à la limite basse, l'hypothèse repose plutôt sur l'absence de formes qui se rencontrent systématiquement à partir des années 60 de notre ère, non seulement au sein des contextes de consommation de Corseul, mais aussi parmi le corpus de l'atelier de 2 de La Métrie : citons par exemple les services flaviens en sigillée dont les premiers exemplaires apparaissent dans les années 60 de notre ère, les gobelets M146 à grande lèvre en céramique fine de mode B ou encore la forme CoA7 en céramique commune de mode A.

On pourrait donc situer la **période d'activité de l'atelier 1** au cours des années **50/60 de notre ère**. D'un point de vue théorique les potiers auraient pu débiter leur activité plus tôt, mais compte tenu de la nature des installations, il paraît peu probable d'envisager une période de fonctionnement de l'atelier 1 dépassant quelques années.

En terme de chronologie relative, les données stratigraphiques des structures fouillées mettent en évidence deux temps dans l'activité de production, qui impliquent très certainement l'existence d'un autre four. Deux facteurs concourent à cette hypothèse.

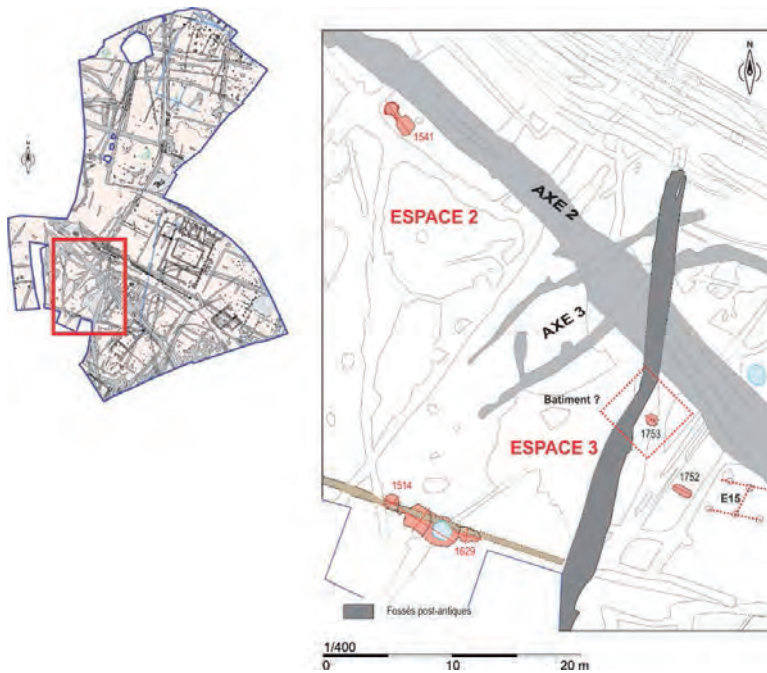
En premier lieu, les couches les plus profondes de la fosse et du four, qui ne peuvent être interprétées, dans le cadre de ce dernier, comme des niveaux d'occupation, ne comportent aucune cruche/amphore CoA86 en pâte dégraissée alors que ces récipients constituent les lots dominants du comblement supérieur de ces mêmes structures. Cela signifie probablement que le four 1360 n'est plus en fonction au moment où la fabrication des cruches/amphores est en cours. Par ailleurs, ce même four ne semble guère adapté à la cuisson de ces formes dont les plus gros modules ont des diamètres à mi-panse de plus de 30 cm. Cela signifie qu'avec des pièces de 20 à 30 cm de diamètre, les fournées ne pouvaient accueillir que 8 à 20 cruches (sur deux niveaux de remplissage inégal par exemple). Compte tenu du coût fixe du bois, quelle que soit la charge du four, cette activité semble bien peu rentable.

Reste qu'aucune autre structure de cuisson proche de 1360 n'a été découverte, mais il faut rappeler que l'axe 2 n'a pas été décapé dans son intégralité. Ces observations doivent donc demeurer de simples hypothèses.

1.2. Ateliers de potiers 2

L'atelier 2 est situé à proximité de l'atelier 1, de l'autre côté de l'axe 2 (AT15). Il occupe une surface plus grande que le précédent et est constitué de trois fours de potiers (1514, 1629 et 1541) implantés contre l'axe 2 (four 1541) ou à une vingtaine de mètres en retrait de celui-ci (fours 1514 et 1629). Seul autre vestige associé de manière certaine à l'activité potière, une fosse d'installation de tour de potier (1753) est elle aussi implantée le long de l'axe 2, mais à bonne distance des espaces de cuisson et sans que des indices de bâtiment en lien avec elle n'aient été découverts¹.

1 Idéalement cet espace consacré au tournage des vases pourrait s'inscrire dans un bâtiment aligné sur le flanc sud de l'axe 2. Aucune trace de celui-ci n'a toutefois été retrouvée lors de la fouille. La multiplicité des fossés, dont un est assurément postérieur à l'époque romaine, explique en partie l'absence de découverte de trous de poteau. Un édifice reposant sur de simples sablières basses peu ancrées dans le sol et donc érodées depuis longtemps est aussi plausible.

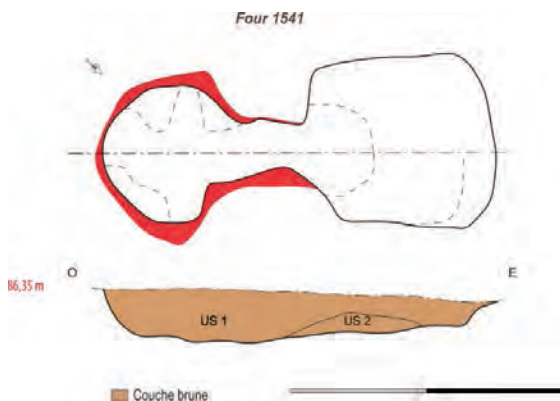


AT15 : Plan des vestiges attribués à l'atelier 2 (illus. Inrap, J. Conan).

1.2.1. Le four 1541

Cette structure de cuisson est tout aussi modeste que celle de l'atelier 1 (AT16). Le four proprement dit affiche un plan circulaire d'environ 1 m de diamètre et n'est conservé que sur 0,35 m de haut. Il a été creusé dans le schiste qui s'est teinté de rouge sous l'action des flammes. La sole a été entièrement démontée et les supports de sole, très dégradés, ne permettent pas d'être entièrement certain du dispositif (AT18). Il semble que la salle basse n'était pas pourvue d'une languette centrale, mais plutôt d'une série de supports répartis de manière régulière le long de la paroi. Deux d'entre eux sont installés aux abords de l'alandier, deux autres vers l'arrière du four. Ils auraient eu un profil triangulaire et une profondeur de 0,25 à 0,30 m, sauf sans doute pour celui de gauche dont l'emprise au sol devait être plus grande. Ces supports de sole seraient espacés de 0,15 à 0,20 m.

De l'alandier ne restent plus que des indices quant à ses dimensions. Elles pourraient être, là encore, similaires à celles du four de l'atelier 1, à savoir 0,50 m de long pour environ 0,30 m de large. L'aire de travail s'apparente quant à elle à une excavation rectangulaire mesurant 1,40 m d'est en ouest et 1,20 m du nord au sud. Son fond s'incline à l'ouest et est rougi au niveau de la gueule du foyer. Aucun système d'embranchement n'a été retrouvé (AT17).



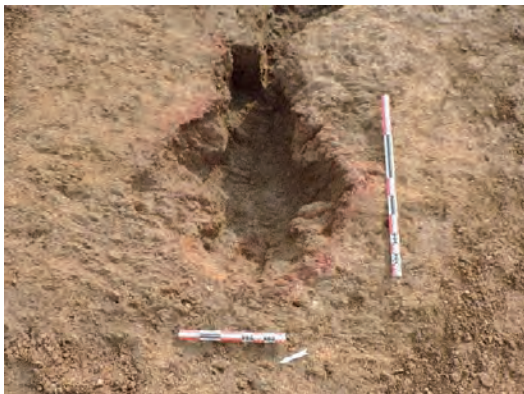
AT16 : Plan et coupe du four F1541 et de son aire de travail (illus. Inrap, É. Fécamp/J. Conan).

Le comblement, relativement homogène, est constitué avant tout d'une terre brune (US 1) renfermant des charbons à sa base, des terres cuites architecturales et l'essentiel du mobilier céramique. La couche

inférieure (US 2) s'en différencie par une concentration plus grande de charbons de bois et très peu de mobiliers (15 NR).



AT17 : Photo du four F1541 et de son aire de travail partiellement fouillée (Photo. Inrap).

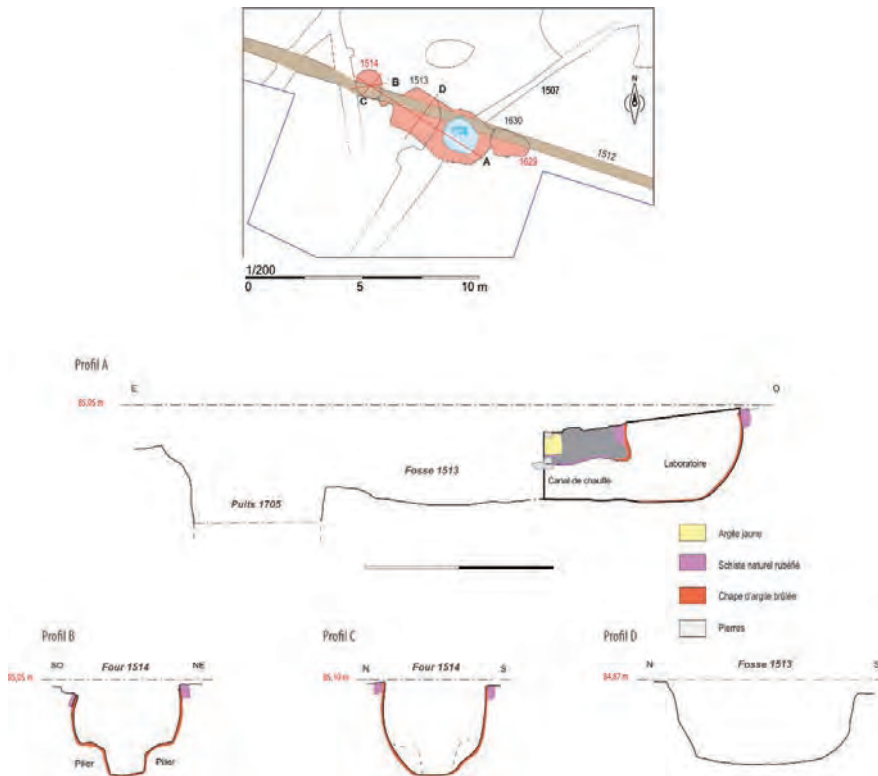


AT18 : Photo du four F1541 (Photo. Inrap).

1.2.2. Le four 1514

Ce four, orienté vers l'ouest, a comme les autres, été creusé dans le schiste (AT19). Le four en lui-même présente un plan subcirculaire de 1,18 m sur 1,10 m. Il est conservé sur 1,10 m de haut et les parties supérieures sont incurvées, définissant un départ de voûte. Là encore, bien que la sole ne soit pas

conservée, des éléments concordants permettent de la situer à environ 0,40 m au-dessus du fond du creusement. Il reste donc environ 0,60 m d'élévation pour le laboratoire.



AT19 : Profil du four 1514, de sa fosse de travail 1513, et du sommet du puits 1705 (illus. Inrap, É. Fécamp/J. Conan).

Les parois internes du four ont été chappées d'argile et témoignent au moins d'une réfection comme l'attestent deux couches argileuses de couleurs différentes (AT20).

La salle basse comporte quatre supports de sole reposant contre la paroi, deux au plus près de l'alandier et deux autres en retrait. Trois sont identiques avec une largeur maximale de 0,30 m et une forme quadrangulaire, tandis que la dernière aurait plutôt une largeur de 0,45 m et occuperait donc plus de place au fond du four. Les montées de flammes entre les supports sont larges d'une dizaine de centimètres à la base mais atteignent, au niveau de la sole, 0,17 m sur la droite et 0,31 m sur la gauche. Ce dispositif est ainsi similaire à celui du four 1541.



AT20 : vue verticale du four F1514 (photo. Inrap)



AT21 : vue de détails du four F1514 inondée (faisant ressortir la couleur des parois rubéfiées (Photo. Inrap).

Ce four est le seul des ateliers de potiers de ce secteur des abords de la ville à avoir conservé son alandier vouté (AT22). Les sédiments de la partie supérieure pourraient faire penser qu'il n'a pas été creusé, mais ceux-ci ne correspondent qu'à un aménagement au niveau de la gueule du foyer et au comblement d'un fossé postérieur venu perturber la structure. La partie interne de l'alandier est bel et bien constituée de schiste en place et les parois sont rubéfiées comme il se doit. L'ouverture de l'alandier au niveau de l'aire de

travail est renforcée par une maçonnerie de terre cuite sur le côté droit et par un linteau formé d'une grande dalle de micaschiste. Cet aménagement a nécessité de décaisser la partie supérieure sur une vingtaine de centimètres qui ont ensuite été comblés à l'aide d'argile jaune. La gueule de l'alandier correspond donc à une ouverture de seulement 0,32 m de haut pour 0,55 m de large. Les dimensions internes varient ensuite jusqu'à 0,44 m de haut, pour une ouverture sur le four d'environ 0,40 m. Quant à la longueur de l'alandier, elle avoisine 0,90 m.

L'aire de travail associée au four (F1513) a un plan plutôt carré de 2,10 m de côté. Son fond forme une légère cuvette. Profonde de 0,90 m, ses parois s'évasent légèrement. Elle est dépourvue de tout aménagement particulier.



AT22 : vue de l'embouchure de l'alandier du four F1514 (photo. Inrap)

Aucun niveau en place n'a pu être relevé dans le comblement du four ou de l'aire de travail.

Dans le four lui-même, les trente premiers centimètres se résument à un limon brun gris compact et homogène renfermant quelques blocs de schiste et de multiples fragments de céramique (US 1). Le reste du remplissage (US 2) est formé d'un limon brun gris contenant de nombreux blocs de schiste et de fragments de plaques d'argile peu épaisses qui constituent des portions d'aménagement de paroi. Certains d'entre eux ont clairement été en contact avec le feu sur une de leur face comme l'attestent les dégradés de teintes allant du sombre au clair.

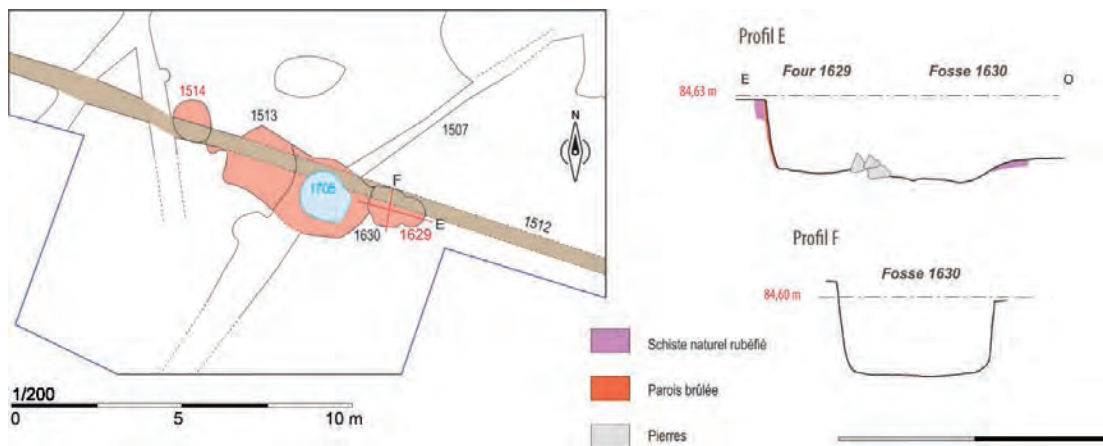
L'aire de travail (AT23) est quant à elle comblée de plaquettes de schiste mélangées à du limon avec des concentrations de charbons bois à la base du creusement (quatre couches définies sur la base de variations de sédiments ou de densités d'inclusions). Notons la présence, là encore dans toutes les couches, de nodules d'argile cuite et plaques de paroi dont la plupart sont de couleur noire en raison de la présence à forte température de fumées et gaz de combustion. Un des fragments est intéressant car il constitue une masse d'argile placée sur une *tegula*, le tout fortement exposé à la chaleur et aux flammes. La surface, grossièrement modelée à la main, est noire, presque rubéfiée, et la partie interne est rouge. Ce four a été, là encore, démonté avant d'être abandonné.



AT23 : vue verticale du four F1514, de sa fosse de travail F1513, du sommet du puits F1705, d'une partie de l'aire de travail F1630 et du four F1629 (photo. Inrap).

1.2.3. Le four 1629

Le four 1629 est nettement moins bien conservé que le précédent (AT24). Il présente des dimensions beaucoup plus petites tout en affichant un plan globalement circulaire (0,65 m par 0,80 m). Conservée sur 0,50 m de haut, sa paroi orientale est légèrement évasée et toute sa structure semble avoir été démontée, là encore, au cours de l'Antiquité.



AT24 : Profil du four 1629 et de sa fosse de travail 1630 (illus. Inrap, É. Fécamp/J. Conan)

Aucun système de soutien de la sole n'a été retrouvé. Deux piédroits taillés dans le schiste matérialisent la sortie de l'alandier haut de 0,40 m, mais qui ne présente plus de couverture. L'encaissant est rougi sur tout son pourtour et quelques plages d'argiles cuites sont les dernières traces d'un revêtement interne. Trois blocs en schiste bouleversés assurent la transition avec la fosse de travail 1630. Cette dernière présente un curieux plan circulaire de 1,15 m de diamètre pour une profondeur comprise entre 0,55 m et 0,65 m. Ses bords sont verticaux, son fond régulier et plat. Une bande est-ouest rougie par le feu le caractérise également (AT25).



AT25 : Four F1629 et son aire de travail F1630 en cours de fouille (Photo. Inrap).

Le comblement du four comprend, dans sa partie supérieure, de nombreuses pierres de schiste non brûlées, des fragments de tuiles et de céramiques noyés dans une matrice brune (US 1). Notons qu'un des fragments de *tegula* est solidaire d'une chappe d'argile dégraissée qui comporte l'empreinte d'un support circulaire en bois. L'Us inférieure s'en différencie par l'absence de pierres et la présence de nodules d'argile cuite issus du démontage de la structure (US 2).

Quant au comblement de l'aire de travail, il se compose en surface d'un sédiment limoneux brun renfermant des blocs de schiste brûlés ou non, des nodules d'argile cuite et de nombreux fragments de récipients (US 2). La couche inférieure contient quant à elle une plus grande quantité d'argile cuite (US 3).

1.2.4. Relation entre les fours 1514 et 1629

Ce qui peut être identifié comme l'aire de travail du petit four 1629 n'a probablement pas toujours eu cet usage. En effet, la forme circulaire et régulière de 1,15 m de diamètre ainsi que les vestiges de rubéfaction présents au sol, mais aussi de manière massive dans la partie basse du comblement, évoque la présence d'un four similaire à 1514. L'alandier de ce probable four ne pouvait que se situer à l'ouest et aurait de ce fait totalement disparu suite à l'implantation du puits à eau 1705. Deux phases d'évolution du four 1629 doivent donc être en prises en compte : un four de 1,15 m de diamètre contemporain ou non l'autre four 1514, mais ne partageant probablement pas la même aire de travail, puis un plus petit réutilisant le précédent comme aire de travail, contemporain du puits 1705 et éventuellement du four 1514.

Hormis les données de chronologie relative du four 1629, les relations entre les différentes structures de ce secteur demeurent totalement hypothétiques, et si les mobiliers piégés dans les comblements montrent qu'elles ont été en fonction lors de la même phase, ils n'offrent pas une chronologie absolue suffisamment fine pour qu'on puisse affiner l'analyse.

1.2.5. Le tour de potier 1753

Il s'agit d'une fosse taillée dans le schiste, dont le profil est relativement typique : une vaste cuvette peu profonde d'1 m de diamètre et, au centre de celle-ci, un creusement large de 0,25 m pour une profondeur de 0,45 m (AT26). Ce creusement accueillait l'axe fixe du tour sur lequel reposait un volant en pierre. Après la mise en rotation, l'inertie du tour était assurée par le poids du volant reposant sur la pointe de l'axe recouvert d'un dispositif de glissement (cuir huilé par exemple).

Comme mentionné plus haut, aucun trou de poteau attestant d'un bâtiment léger n'est associé à cette structure. D'autres systèmes de support d'architecture légère, tels que des sablières basses, auraient pu toutefois être utilisés sans laisser de traces.



AT26 : Vue verticale du tour de potier F1753 (photo. Inrap).

La fosse est comblée par un sédiment de limon brun comportant des fragments de céramique.

1.2.6. Autres structures

Non loin du tour de potier se trouvait une fosse (1752), simple excavation oblongue sans usage défini. Son remplissage comportait des céramiques caractéristiques de l'atelier 2 et notamment un fragment appartenant à un vase majoritairement présent dans le comblement du tour de potier.

1.2.7. Mobiliers associés aux différentes structures

1.2.7.1. Le four 1541

La couche située en fond de four (**US 2**) n'a livré que très peu de mobiliers (AT27).

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine A-PFE / PLB ?	2	13.3%	0
Fine B-TN	10	66.7%	1
Com A	1	6.7%	1
Com B	2	13.3%	0
Total	15	100%	2

AT27 : Quantifications des céramiques de F1541, US 2 par catégories.

Deux fragments pourvus d'une pâte blanchâtre bien cuite correspondant soit à une paroi fine engobée soit à un vase plombifère dont le vernis aurait disparu. Les autres correspondent à de la céramique fine de mode B partiellement brûlée et de ce fait difficile à caractériser ainsi que des céramiques communes de mode A (cruche CoA2) et de mode B (pot en pâte sombre très micacée).

La principale couche de comblement (**US 1**) est bien plus riche avec 176 fragments représentant 33 NMI (AT28).

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	62	35.2%	11	33.3%
PFE-CG-IND	1	0.6%	1	3.0%
Mi-fine B ?	6	3.4%	1	3.0%
Com A	52	29.5%	11	33.3%
Com B	34	19.3%	7	21.2%
Amphore-Bétique	7	4.0%	0	
Amphore-Narbonnaise	2	1.1%	1	3.0%
Amphore-régionale	10	5.7%	1	3.0%
Amphore-régionale OCG	2	1.1%	0	
Total	176	100%	33	100%

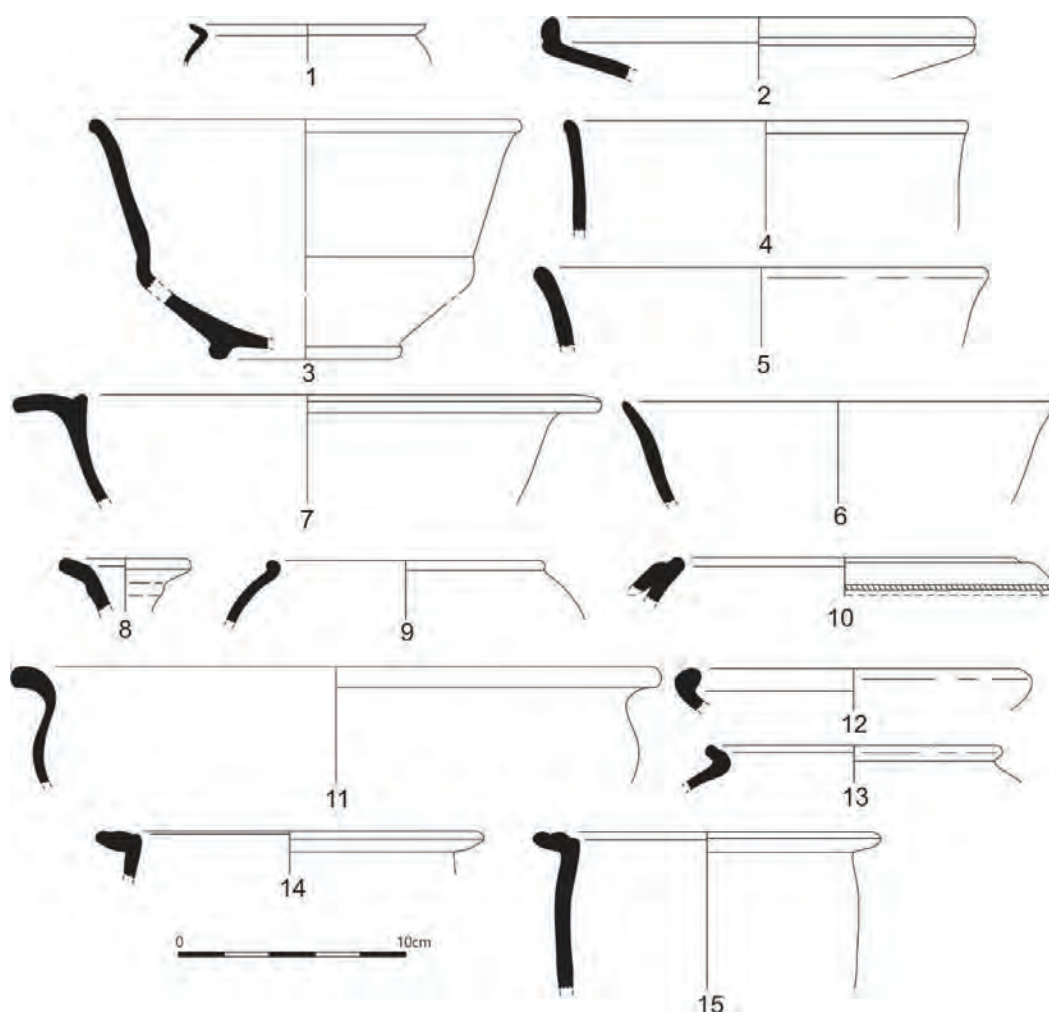
AT28 : Quantifications des céramiques de F1541, US 1 par catégories.

La vaisselle de table est représentée par un gobelet Lez. 331 issu des ateliers du Centre de la Gaule (AT29, n° 1) et un lot de **céramique fine de mode B** présentant les caractéristiques des productions locales : pâte grise souvent altérée ou encore réoxydée, à savoir en pâte colorée, plutôt beige à orange. Le répertoire comporte des coupes M75 (AT29, n° 5 et 6), M96 (AT29, n° 3 et 4) et M118a (partiellement surcuite avec des fissures visibles dans la pâte ; AT29, n° 7), une assiette M55 (AT29, n° 2) ainsi qu'un bord de pot M146.

La **céramique commune de mode A** compte un bord de pot CoA17 (AT29, n° 9), un mortier CoA6 en pâte blanchâtre très dégraissée à surface beige foncé, une coupe à collerette CoA78 (AT29, n° 10), une cruche CoA7 (AT29, n° 8) et des fragments de panse et de fond de cruche dont certains entièrement gris. D'autres fragments en pâte beige orange très dégraissée contenant notamment de micas correspondent à une jatte CoA29 (AT29, n° 11) et à un fond de pot.

La **céramique commune de mode B** est relativement abondante par rapport aux autres contextes de l'atelier 2 : un bord de coupe CoB6 (AT29, n° 12), des pots CoB21 (AT29, n° 13) et CoB41 (AT29, n° 14 et 15), une anse de pichet et des fragments de panse.

Les fragments d'**amphore** correspondent à des éléments de Bétique en pâte de la seconde moitié du I^{er} siècle, un fond de conteneur de Narbonnaise et des amphores régionales OCG, certaines avec leurs caractéristiques techniques d'origine, d'autres brûlées.



AT29 : Céramiques du four F1541, US 1 (illus. Inrap, P. Pihuit)

Si le comblement du four 1541 comporte bel et bien des résidus de fabrication des ateliers (brûlés ou ratés de cuisson, mécuits et surcuits), la diversité des catégories céramiques correspond avant tout à celle d'un dépotoir domestique classique.

1.2.7.2. Le four 1514

Des deux couches venant combler le four 1514 proprement dit, seule celle de la partie inférieure (US 2 de - 0,30 m à 1,10 m) a livré un lot conséquent de mobilier : 320 fragments pour 42 NMI (AT30). La couche supérieure (US 1) ne comporte que 75 NR et le comblement de l'alandier 11 NR.

Dans l'**US 2**, le lot de **céramique fine de mode B** comporte tout autant de vases d'apparence normale (pâte grise) que d'autres en pâte colorée ou beige à surface blanchâtre altérée par une cuisson involontaire en mode A.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	36	11.3%	9	21.4%
Com A	253	79.1%	28	66.7%
Com B	8	2.5%	1	2.4%
Amphore-Bétique	1	0.3%	0	
Amphore-Tarraconaise	1	0.3%	0	
Amphore-régionale	8	2.5%	1	2.4%
Amphore-régionale OCG	13	4.1%	3	7.1%
Total	320	100%	42	100%

AT30 : Quantifications des céramiques de F1514, US 2 par catégories.

En pâte grise, le répertoire se limite à un bord d'assiette M55 (AT40, n° 7), une grosse lèvre de pot M137/138 (AT40, n° 21), une petite lèvre de pot et un fragment de panse de M96.

En pâte beige sont attestés des bords, panses et fonds de coupe M96 (AT40, n° 10 à 13) ainsi qu'une assiette M55 (AT40, n° 9) dont la morphologie est en tout point comparable à celle de l'assiette précédente en pâte grise et une lèvre d'un pot M146 (AT40, n° 19).

Le lot de **céramique commune de mode A** est celui qui comporte le plus d'exemplaires.

De très nombreux fragments de panse sont attestés, en pâte beige à orangé, dont manifestement des mécuits, mais aussi en pâte ayant subi des coups de feu. Au regard de l'épaisseur des parois, des modules très différents sont attestés.

Le lot des embouchures de forme fermée comporte principalement des formes CoA7, à savoir 7 individus dont les diamètres se répartissent en deux groupes (56-61 mm et 68-71 mm ; AT41, n° 2 à 4 ; n° 6 ; n° 10 et 11 ; n° 14). Ces formes sont pourvues d'une seule anse, bifide. Curieusement le lot des anses conservées par ailleurs ne comporte que des modèles tri ou quadrifides (AT41, n° 15, n° 16, n° 18 ; n° 19 et 20) attestant, soit de la présence d'une autre forme de cruche, soit de l'existence de modules plus grands non attestés par les bords. On note également la présence d'une anse plate et lisse dont la taille évoque des conteneurs de grandes dimensions (AT41, n° 17).

D'autres bords attestent plutôt de l'existence de jattes ou pots. La première série est représentée par une lèvre de forme CoA29 (AT41, n° 22), les autres par des exemplaires de pots CoA41 (AT41, n° 27), CoA108 (AT41, n° 31) et CoA73 ou CoA82 (AT41, n° 25).

Parmi les fragments cuits en mode A figurent deux éléments de 25 et 26 mm d'épaisseur constituant des parois de *dolium* (AT31). L'un, en pâte rouge à cœur gris, comporte un bandeau épais, l'autre est beige et présente une surface lisse.



AT31 : Fragment de panse d'un *dolium* (F1514, US2) (photo. Inrap).

Quant à la **céramique commune de mode B**, elle ne compte que quelques fragments de panse et de fond appartenant à deux individus seulement.

Le lot des **amphores** comporte des fragments de Dr. 20 de Bétique dont les caractéristiques techniques sont celles des productions du I^{er} siècle, un petit fragment de Tarraconaise, ainsi que des fragments d'origine régionale OCG : fragments de panse en pâte orangée, anse de Dr. 2/4 (AT42, n° 5) et fond massif d'amphore à fond plat. Un dernier bord est attesté. Il est similaire à la forme de cruche CoA32, mais présente un diamètre d'ouverture d'au moins 125 mm et une anse large de 50 mm environ (AT42, n° 6). La pâte est là encore orangée avec un engobe blanc (AT32).

Une dernière série de fragments est surcuite et déformée. Deux d'entre eux ont conservé l'accroche d'une anse de Dr. 2/4. Il s'agit incontestablement d'amphore régionale altérée par les flammes (AT33).



AT32 : Amphore régionale à engobe blanc de type CoA32 (F1514, US2) (photo. Inrap).



AT33 : Amphore Dr. 2/4 surcuite (F1514, US2) (photo. Inrap).

L'**US 1** livre son lot de **céramique fine de mode B** en pâte sableuse grise peu cuite ou altérée. Des formes d'assiette M55 et coupe M96 (AT40, n° 14) avec une carène très prononcée sont attestées.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	15	20.0%	4	40.0%
Com A	52	69.3%	4	40.0%
Com A-eng. micacé	1	1.3%	1	10.0%
Com B	1	1.3%	1	10.0%
Amphore-régionale	4	5.3%	0	
Amphore-régionale OCG	2	2.7%	0	
Total	75	100%	10	100%

AT33 : Quantifications des céramiques de F1514, US 1 par catégories.

La **céramique commune de mode A** constitue l'essentiel du lot avec des fragments souvent altérés ayant été pourvus, pour la plupart, d'un engobe blanc. Un bord de couleur gris correspond certainement à un type CoA2. Les fragments de panse et de fond attestent de la présence aussi bien de cruches que de coupes. Un pot CoA4 est en pâte beige orangé avec un revêtement micacé dans la partie supérieure (AT41, n° 32).

La **céramique commune de mode B** ne compte qu'une lèvre de pot de type CoB2 en pâte plutôt fine. Le corpus des **amphores** est représenté par deux fragments d'une amphore régionale en pâte OCG à engobe blanc. Un lot de fragments surcuits est plus difficile à identifier. Il comporte des panses de grand récipient cylindrique dont l'épaisseur de la paroi avoisine les 10 mm, et notamment un fragment caréné comme le sont par exemple les Dr. 2/4. Les fragments les plus surcuits ont des panses déformées.

Au sein du comblement de l'**alandier**, le lot dominant est celui des céramiques communes de mode A avec 6 fragments de panse en pâte beige et un fragment brûlé vraisemblablement de cruche à engobe blanc. Quelques fragments de commune de mode B et d'amphore en pâte régionale de type OCG, dont deux fragments surcuits et déformés par une chaleur excessive sont également attestés (AT35).

Catégorie	NR	%NR	NMI
Com A	7	63.6%	0
Com B	1	9.1%	0
Amphore-régionale	2	18.2%	0
Amphore-régionale OCG	1	9.1%	0
Total	11	100%	0

AT34 : Quantifications des céramiques de F1514, alandier par catégories.

Les quatre couches de remplissage de l'**aire de travail (1513)** ont livré un lot de 314 fragments de céramiques pour une évaluation de 50 NMI.



AT35 : Fragments d'amphore altérés par le feu (F1514, alandier) (photo. Inrap).

1.2.7.3. Aire de travail (F1513), surface

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	16	15.5%	6	40.0%
Com A	58	56.3%	5	33.3%
Com B	13	12.6%	2	13.3%
Amphore-régionale	5	4.9%	0	
Amphore-régionale OCG	11	10.7%	2	13.3%
Total	103	100%	15	100%

AT36 : Quantifications des céramiques de F1513, surface par catégories.

La **céramique fine de mode B** comporte des fragments en pâte grise parfois partiellement altérés par le feu dont les pâtes sont identiques à celles des autres productions locales.

Les formes attestées correspondent à deux assiettes M55 aux profils relativement lourds (AT40, n° 6 et 8), à l'image d'un autre exemplaire mis au jour dans le four 1514, deux bords de pot M146 (AT40, n° 17 et 18), un bord de petite coupe sans caractérisation typologique et un corpus de fragments de panse.

La **céramique commune de mode A** compte, comme cela est souvent le cas, de nombreux fragments de panse en pâte beige à orange, parfois également altérés par le feu, voire franchement surcuits, ainsi qu'un bord de cruche CoA7 de petites dimensions (55 mm ; AT41, n° 7), un col avec le début de la lèvre correspondant à une forme CoA14 dont un exemplaire similaire est présent dans l'US1146 daté de la fin du I^{er} – début du II^e siècle, ainsi que des fragments d'anses bifide et trifide (AT41, n° 16) et des fonds.

De gros fragments de *dolia* en pâte orange ou largement brûlée (noire) sont également attestés, ainsi que, chose rare, un bord de ce type de contenant constitué d'une lèvre rentrante à surface plate rainurée (CoA109 ; AT43, n° 1).

Le lot des **céramiques communes de mode B** comporte un bord de pot CoB2, un fond et des fragments de panse.

Les **amphores** sont principalement représentées par des panses de conteneurs régionaux aux caractéristiques techniques conformes à celles que l'on rencontre habituellement et d'autres noircis par le feu et la fumée du four. Un bord de Dr. 2/4 est conservé (AT42, n° 3). Un seul présente des déformations et boursoufflures de surcuisson.

1.2.7.4. Aire de travail (F1513), US2

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-SG-IND	1	1.6%	1	8.3%
Fine B-TN	14	22.2%	2	16.7%
Com A	16	25.4%	4	33.3%
Com B	2	3.2%	1	8.3%
Amphore-Bétique	5	7.9%	1	8.3%
Amphore-Tarraconaise	4	6.3%	0	
Amphore-régionale BCG	1	1.6%	1	8.3%
Amphore-régionale OCG	20	31.7%	2	16.7%
Total	63	100%	12	100%

AT37 : Quantifications des céramiques de F1513, US 2 par catégories.

Un fragment de **céramique sigillée** correspond à une assiette du Sud de la Gaule sans caractérisation de forme. La pâte et le vernis plutôt clairs ne sont pas typiques des ateliers de Millau-La Graufesenque. Compte tenu des caractéristiques morphologiques du fragment, qui correspondent à une production postérieure aux années 70 de notre ère, il est possible que cette assiette provienne d'un autre centre de production. Toujours est-il que cette sigillée offre un TPQ précieux en 70 de notre ère.

La **céramique fine de mode B** comporte des pièces aux caractéristiques techniques identiques à celles des poubelles domestiques ordinaires (une assiette M11 ; AT40, n° 4), et d'autres qui présentent des altérations liées à la cuisson (assiette M55 AT40, n° 5 et fragments de panse).

Le lot des **céramiques communes de mode A** est incontestablement le plus riche. De nombreux fragments de panse et de fonds correspondent à des formes fermées, plutôt des cruches. Un seul bord de cruche CoA7 est attesté (AT41, n° 5), de petit diamètre, mais également une série d'anses bifides, trifides ou quadrifides, témoignant de l'importance de ce corpus.

Figurent également parmi les formes dominantes des bords de pots à anse reposant sur la lèvre. Ces pots, de couleur orangée homogène, correspondent au type CoA108 déjà attesté au sein du comblement du four lui-même (AT41, n° 28 à 30). Quelques autres fragments correspondent à des panses de *dolium* (AT43, n° 1).

La **céramique commune de mode B** n'est représentée que par deux fragments de panse et de fond.

Le lot des **amphores** comporte quelques fragments de conteneurs issus du commerce à longue distance : Bétique dont une anse de Dr. 20 du I^{er} siècle et Tarraconaise dont des fragments brûlés et partiellement agglomérés au chapage d'argile du four (utilisation dans la maçonnerie ou l'aménagement du laboratoire de cuisson). Le corpus principal correspond à des fragments de panse d'amphore OCG altérée ou non par le feu, ainsi qu'une anse massive de G. 5 en pâte BCG. Figure également dans ce lot la lèvre d'une cruche/amphore en pâte orange à engobe blanc CoA32 (AT42, n° 7).

1.2.7.5. Aire de travail (F1513), US3

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	3	2.1%	2	10.5%
Com A	90	64.3%	10	52.6%
Com B	14	10.0%	5	26.3%
Amphore-Bétique	7	5.0%	0	
Amphore-Tarraconaise	6	4.3%	1	5.3%
Amphore-régionale OCG	20	14.3%	1	5.3%
Total	140	100%	19	100%

AT38 : Quantifications des céramiques de F1513, US 3 par catégories.

Les céramiques fines en sont curieusement pratiquement absentes. Seules deux **céramiques fines de mode B** sont attestées : il s'agit d'une assiette M22 à rebord à peine caréné. Les caractéristiques techniques de cette vaisselle diffèrent radicalement de la plupart des pièces des autres Us : bien cuite, gris bleuté, lissée en surface, sans revêtement (AT40, n° 2). L'autre vase est un pot M146 en pâte beige.

La **céramique commune de mode A** est l'ensemble le plus riche, même si bien peu de bords sont conservés. Les cruches sont représentées par des formes CoA7, deux de diamètres complets (54 et 56 mm de diamètre ; AT41, n° 8 et 9) dont une surcuite et partiellement déformée par la chaleur et une autre fragmentée. Un autre bord pourrait s'apparenter à un type CoA2. De nombreux fragments de bords et de fonds figurent également dans ce lot, ainsi que des anses bifides.

Des lèvres de pots ou de jattes peuvent être apparentées aux types CoA108, CoA29 (AT41, n° 23) mais aussi CoA41. Un gros fragment de *dolium* correspond à une autre portion de la lèvre mise au jour dans la couche de surface de l'aire de travail (F1513 ; AT43).

La **céramique commune de mode B** est plus abondante que dans les autres Us. On compte deux bords de pots CoB3, deux fonds et des fragments de panse. Un fond massif de fort diamètre se distingue du lot courant par le fait que sa pâte grise est dépourvue de dégraissant visible à l'œil nu.

Le lot des **amphores** comporte des fragments de Bétique : Dr. 20 en pâte du I^{er} siècle et autres fragments appartenant sans doute à une Dr. 7/11, fragments de Tarraconaise dont un bord de Pasc. 1 en pâte jaunâtre et un corpus majoritaire d'amphore OCG dont certains exemplaires sont brûlés. Le fond conservé ne correspond pas, comme cela est le cas le plus fréquent, à une forme Dr. 2/4 mais plutôt G. 4 ou 5.

1.2.7.6. Aire de travail (F1513), US4

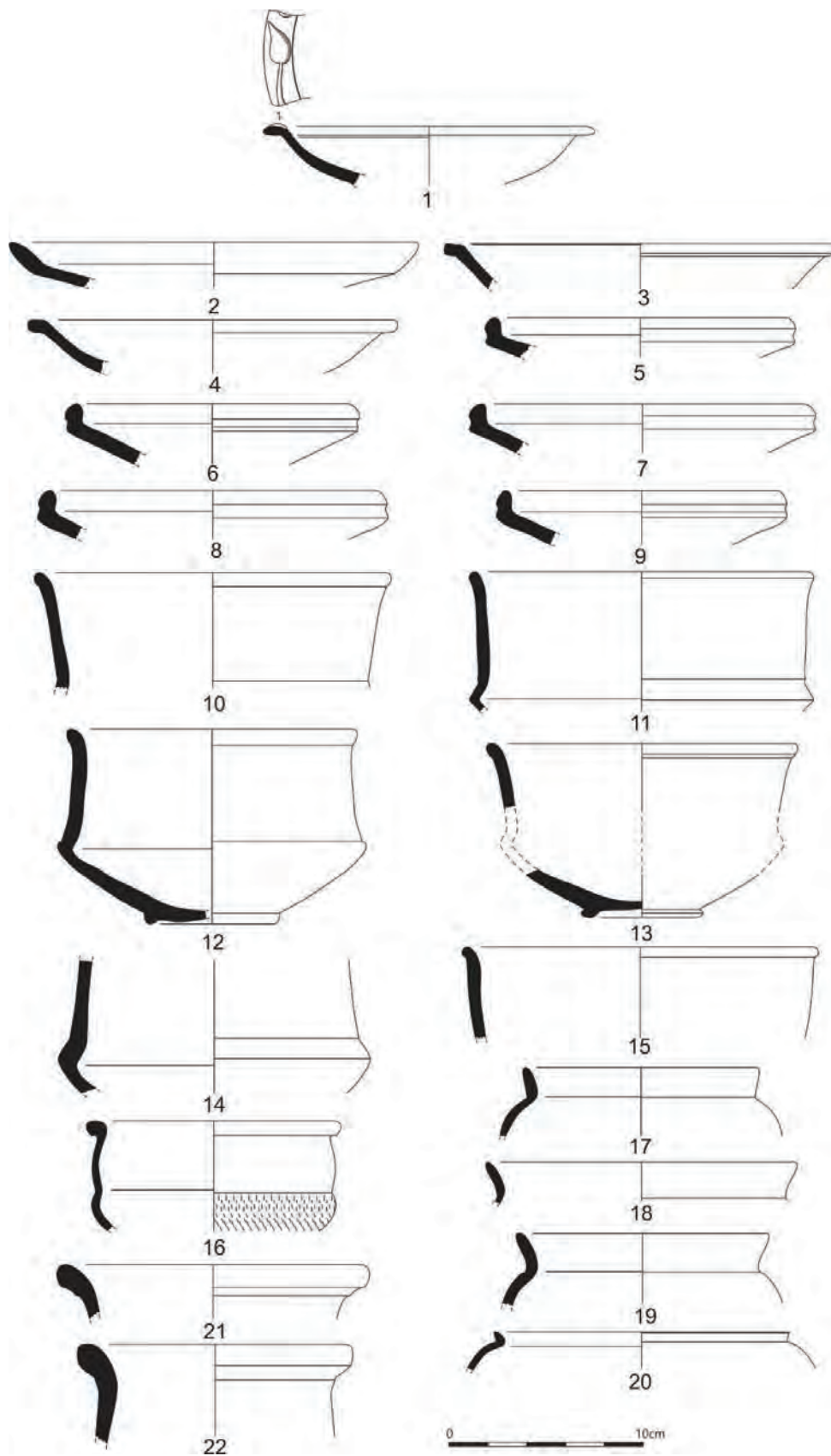
Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	2	6.9%	1
Com A	25	86.2%	3
Amphore-régionale OCG	2	6.9%	0
Total	29	100%	4

AT39 : Quantifications des céramiques de F1513, US 4 par catégories.

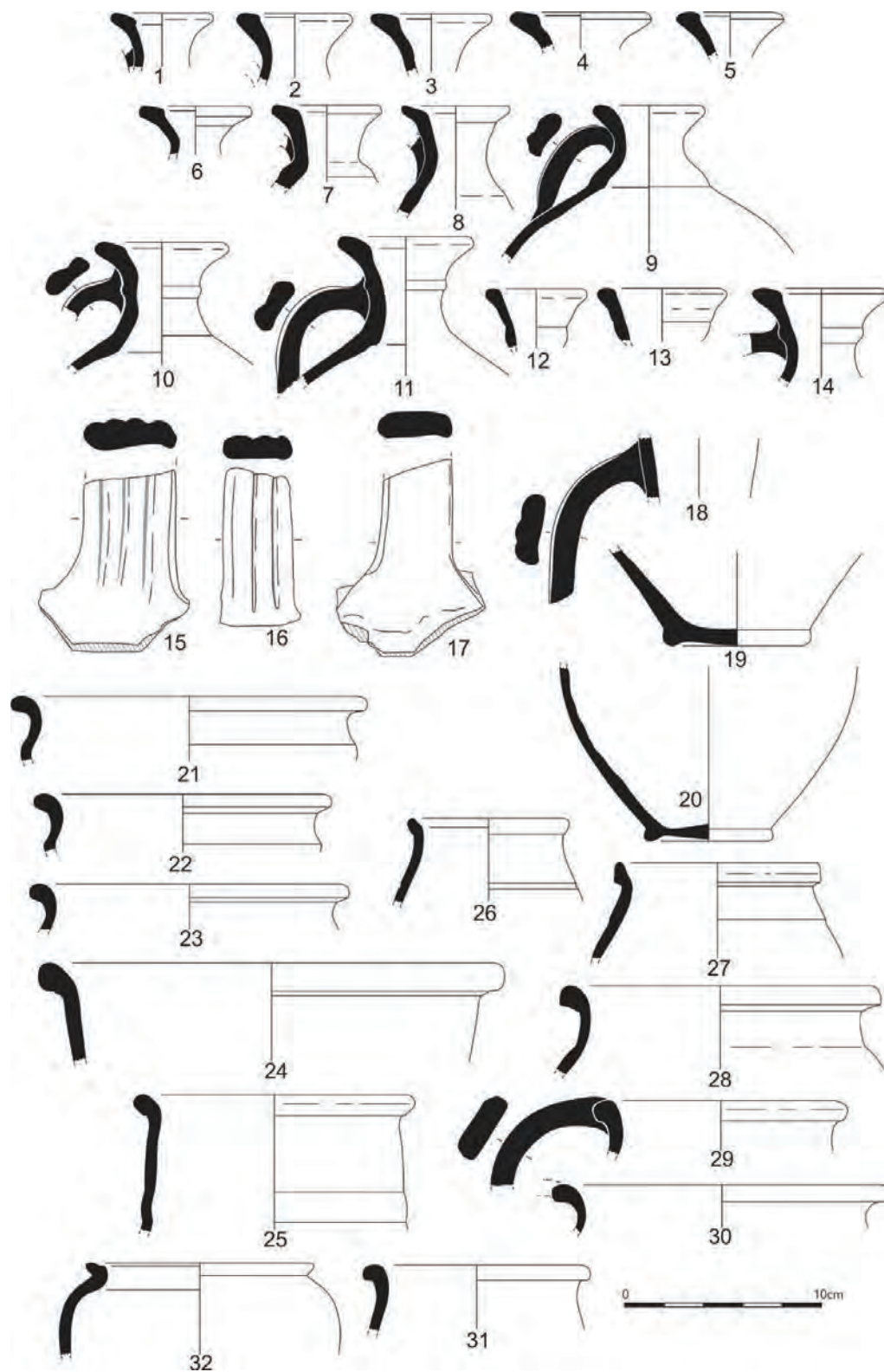
En céramique fine de mode B : assiette M11 (AT40, n° 3) en pâte gris clair et surface gris foncé et bandeau de coupe M96 en pâte beige.

Lot majoritaire de céramique commune de mode A en pâte beige, orangée ou altérée par le feu. Fragment de panse de cruche ainsi qu'un fond. Bord de jatte CoA29 (AT41, n° 21).

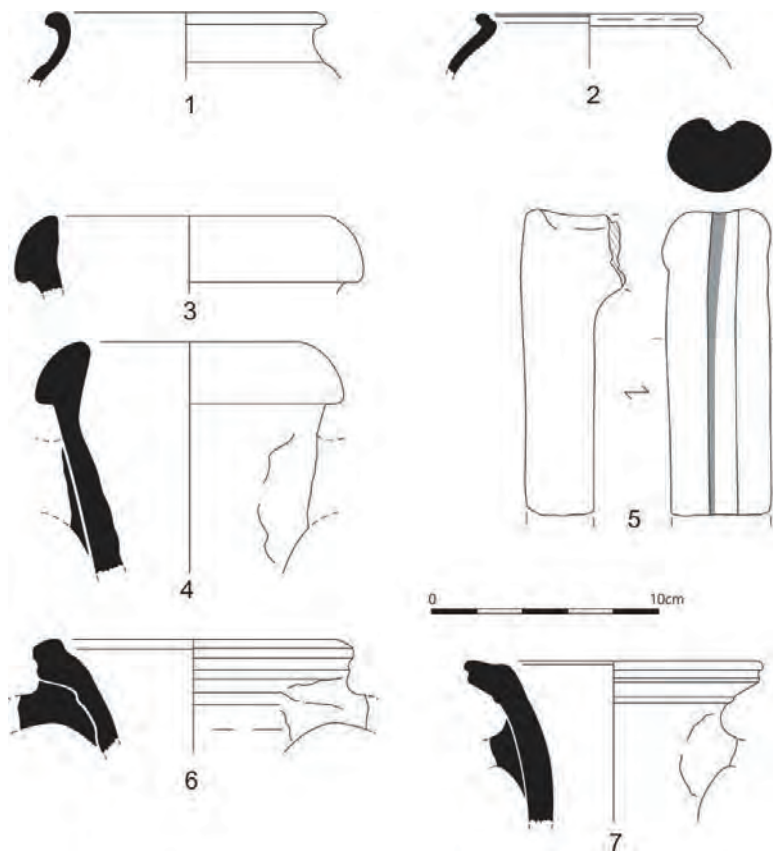
Fragments d'amphore régionale OCG.



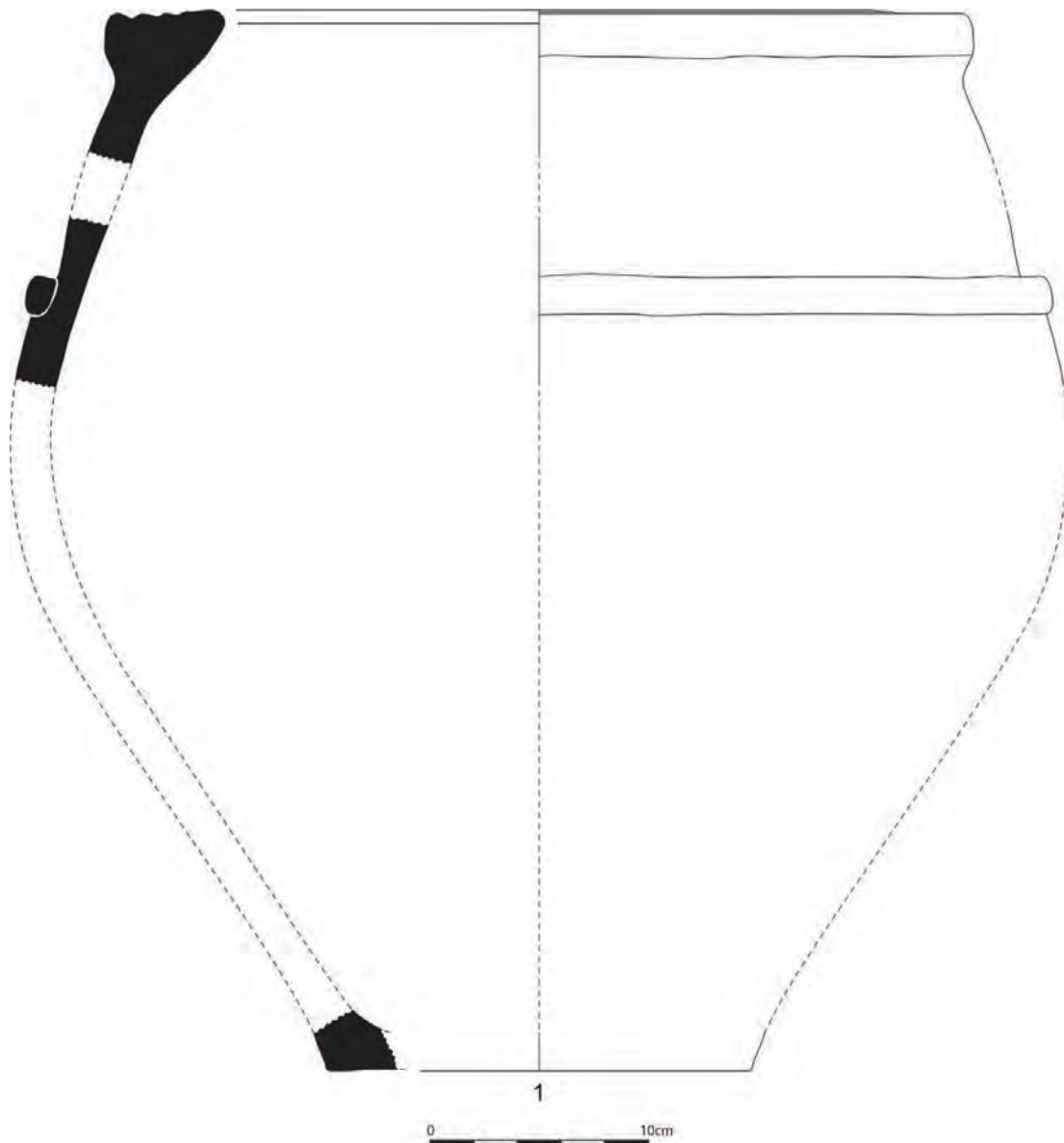
AT40 : Céramiques du four F1514 et de l'aire de travail F1513 (Illus. Inrap, P. Pihuit).



AT41 : Céramiques du four F1514 et de l'aire de travail F1513 (Illus. Inrap, P. Pihuit).



AT42 : Céramiques du four F1514 et de l'aire de travail F1513 (Illus. Inrap, P. Pihuit).



AT43 : Céramiques du four F1514 et de l'aire de travail F1513 (Illus. Inrap, P. Pihuit).

1.2.7.7. Le four 1629

Du fait du faible volume du four, assez peu de céramique a été trouvée dans le comblement : un peu plus de 160 fragments ne représentant que 10 NMI.

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	8	6.8%	3
Com A	94	79.7%	5
Com B	4	3.4%	0
Amphore-Tarraconaise	3	2.5%	0
Amphore-régionale	3	2.5%	0
Amphore-régionale OCG	6	5.1%	0
Total	118	100%	8

AT44 : Quantifications des céramiques de F1629, US 1 par catégories.

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	4	8.9%	1
Com A	39	86.7%	1
Amphore-régionale OCG	2	4.4%	0
Total	45	100%	2

AT45 : Quantifications des céramiques de F1629, US 4 par catégories.

La **céramique fine de mode B** compte, en pâte sableuse grise souvent mal cuite, deux bords de coupe M96 et un bord de pot M146.

La **céramique commune de mode A** est majoritaire avec des panses de cruche en pâte beige ou orange, la plupart altérée lors de la cuisson, ainsi qu'un bord de CoA7 portant probablement un enduit orangé. Un bord de pot CoA82 recolle avec d'autres fragments du comblement de la fosse oblongue 1752.

Cinq fragments de *dolium*, identiques à ceux du four 1514 figurent parmi les lots : des fragments de panse dont un orné d'un bandeau, et un de fond (AT43).

Quelques fragments de **commune de mode B** sont attestés sans caractérisation de forme.

Le lot des **amphores** correspond à des productions régionales OCG, dont certaines sont altérées par le feu, et un petit lot de fragment de Tarraconaise.

L'aire de travail (F1630) a livré un lot relativement modeste de 183 NR pour 19 NMI au sien de deux couches définies lors de la fouille.

L'essentiel du lot de fragments de céramique de l'**US 2** est représenté par des panses et fonds en céramique commune de mode A, des cruches en pâte beige peu cuite. Le seul bord attesté appartient à la forme CoA14, identifié par ailleurs dans les contextes des dernières décennies du I^{er} siècle et de la première moitié du II^e siècle, notamment au sein du fait 1146 de la présente fouille.

Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	8	9.8%	3
Com A	67	81.7%	4
Com B	2	2.4%	0
Amphore-régionale	1	1.2%	1
Amphore-régionale OCG	4	4.9%	0
Total	82	100%	8

AT46 : Quantifications des céramiques de F1630, US 2 par catégories.

Un bord de pot CoA82 vient en complément de fragments de l'US3 (AT41, n° 26).

Le reste du corpus se compose de quelques fragments de céramiques fines de mode B, de panses de coupes M96, d'un bord de pot M146, de fragments d'une forme Bourbonnais 61 attestée également au sein l'US3 ainsi que d'un lot d'amphores régionales, certaines brûlées (anse d'amphore à fond plat), d'autres présentant des accroches de liants de maçonnerie.

L'**US 3** compte une céramique sigillée : assiette Ve. A2 de Millau-La Graufesenque des années 60-90 de notre ère.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée-SG-MLG	2	2.0%	1	9.1%
Fine B-TN	12	11.9%	3	27.3%
Com A	74	73.3%	4	36.4%
Com B	6	5.9%	2	18.2%
Amphore-régionale	3	3.0%	0	
Amphore-régionale OCG	4	4.0%	1	9.1%
Total	101	100%	11	100%

AT47 : Quantifications des céramiques de F1630, US 3 par catégories.

En céramique fine de mode B est présent un gobelet M144, reprenant la forme traditionnelle des gobelets à paroi fine engobée du Centre de la Gaule, ainsi que des fragments en pâte locale : bord de coupe M64 en pâte grise et bord de pot M146 en pâte beige.

Deux fragments en pâte beige complètent un vase de l'US2. Ils appartiennent à une forme Bourbonnais 61 (AT40, n° 16).

La céramique commune de mode A comporte une majorité de fragments de panse de cruche en pâte beige ou plus sombre altérée par le feu. Les indices de caractérisation des formes sont faibles : fond de cruche, anse bifide et bord de pot CoA82 (idem US2) et un col dont la morphologie est celle des cruches CoA7.

En céramique commune de mode B : fragments de pots CoB3 et gobelet CoB21. Les amphores sont représentées par des fragments de Dr. 2/4 en pâte régionale OCG dont certains sont brûlés.

1.2.7.8. Puits à eau 1705

La fouille ayant été menée uniquement sur la partie supérieure du puits, peu de mobiliers ont été recueillis, notamment en ce qui concerne la céramique, représentée seulement par 35 NR et 6 NMI. Ces éléments ne diffèrent toutefois en rien d'autres assemblages de l'atelier 2.

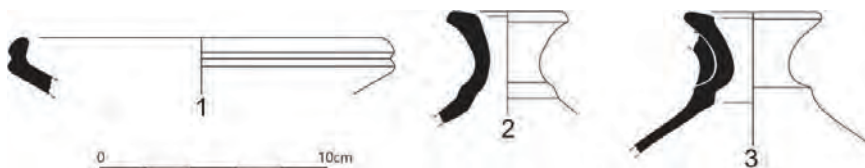
Catégorie	NR	%NR	NMI
Sigillée-SG-MLG	1	2.9%	0
Fine B-TN	2	5.7%	1
Com A	23	65.7%	3
Com A-eng. blanc	1	2.9%	1
Com B	5	14.3%	0
Amphore-régionale BCG	1	2.9%	0
Amphore-régionale OCG	2	5.7%	1
Total	35	100%	6

AT48 : Quantifications des céramiques de F1705 par catégories.

La vaisselle de table comporte une céramique sigillée de Millau-La Graufesenque des années 60/90 de notre ère et deux fragments de céramique fine de mode B dont une lèvre de coupe M55 (AT49, n° 1). La céramique commune de mode A compte essentiellement des fragments de cruche dont la majorité est engobée blanc. Les formes attestées par les embouchures correspondent au type CoA7 qui constitue une des productions phares de l'atelier 2 (AT49, n° 2 et 3). De nombreux fragments présentent d'ailleurs des caractéristiques techniques altérées par le feu.

Quelques rares fragments en céramique commune de mode B sont également présents.

Les amphores sont représentées par des fragments de Dr. 2/4 régionale en pâte OCG ainsi qu'un fragment de conteneur régional en pâte BCG à engobe blanc.



AT49 : céramiques du comblement du puits à eau F1705 (illus. Inrap, P. Pihuit).

1.2.7.9. Tour de potier de potier 1753

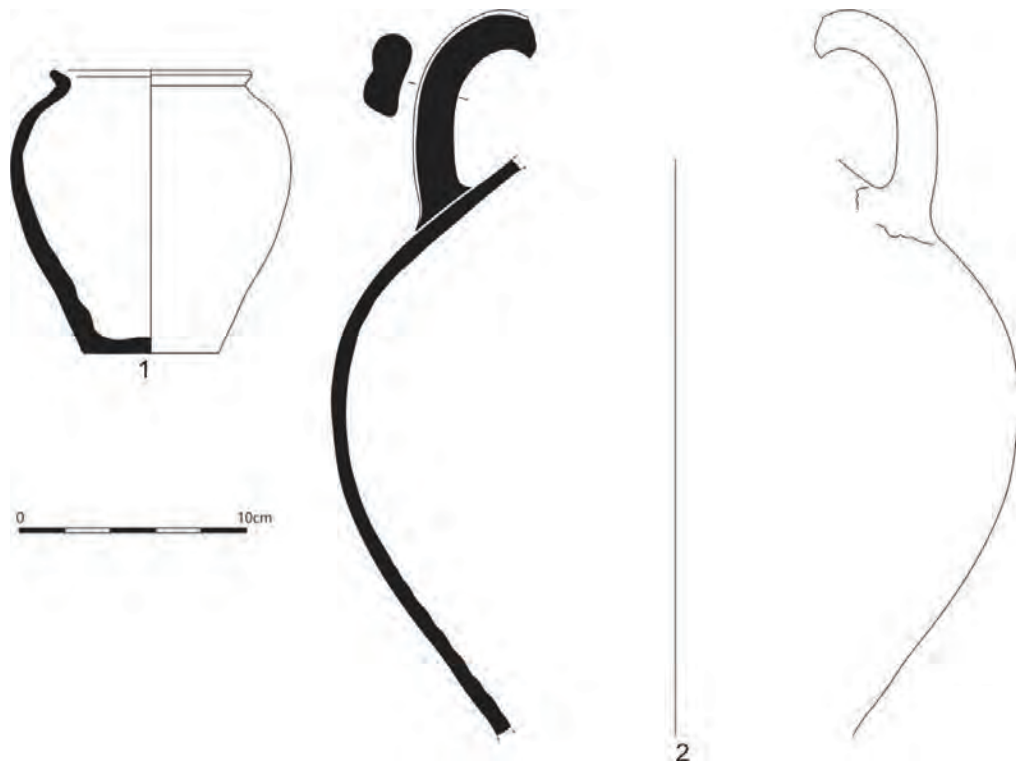
Catégorie	NR	%NR	NMI
Fine B-TN	2	2.9%	0
Com A	10	14.5%	2
Com B	57	82.6%	1
Total	69	100%	3

AT50 : Quantifications des céramiques de F1753 par catégories.

Au sein de la fosse d'installation du tour de potier, ont été recueillis 69 fragments de céramiques.

Figure parmi ce lot, un pot à petite lèvre biseautée archéologiquement complet. La pâte est fine avec une couleur de surface hétérogène beige à noire (brûlée). Il s'agit vraisemblablement d'une forme en céramique commune de mode A CoA4 (AT51, n° 1 ; AT52).

La céramique commune de mode B est représentée par de nombreux fragments d'un grand vase à deux anses (collage avec F1752 ; AT51, n° 2) dont ne subsiste aucun fragment de fond ou de bord ce qui, compte tenu de leur nombre (54 NR), apparaît singulier. L'anse conservée est bifide et épaisse. La pâte est grise très micacée avec notamment des inclusions probablement végétales (négatifs cendreaux).



AT51 : Céramiques associées au tour de potier de potier 1753 (illus. Inrap. P. Pihuit).



AT52 : Pot en commune de mode A (F1753) (photo. Inrap).

1.2.7.10. Fosse 1752

Ce lot est clairement à mettre en relation avec l'activité potière en raison de son assemblage particulier composé essentiellement de céramique fine de mode B et de commune de mode A, mais également du fait de la présence de rebuts de cuisson et surtout de fragments brûlés d'amphore Dr. 2/4 comme cela est également le cas pour les autres faits liés à l'atelier 2.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Fine B-TN	157	51.3%	7	33.3%
Mi-fine B	1	0.3%	1	4.8%
Com A	128	41.8%	9	42.9%
Com B	13	4.2%	3	14.3%
Amphore-Bétique ?	1	0.3%	0	
Amphore-régionale	3	1.0%	1	4.8%
Amphore-régionale BCG	1	0.3%	0	
Amphore-régionale OCG	2	0.7%	0	
Total	306	100%	21	100%

AT53 : Quantifications des céramiques de F1752 par catégories.

De nombreux fragments de **céramique fine de mode B** sont attestés, tous en pâte grise homogène comme le sont les productions locales.

Les formes attestées sont les suivantes : deux gobelets M146 (AT54, n° 6 et 7), deux assiettes M55 (AT54, n° 1 ; dont une, de très petit format, largement surcuite, AT54, n° 2) et deux autres coupes M96 (AT54, n° 4 et 5).

En céramique mi-fine de mode B, partiellement brûlée, se trouve une assiette MfB9 au profil épais.

La **céramique commune de mode A** correspond également un lot dominant. Les fragments de cruches sont les plus nombreux avec des embouchures de cruches CoA2 (AT54, n° 8 ; AT55) et CoA7 (AT54, n° 9 et 10).

La cruche CoA2 présente la particularité d'avoir été réalisée à l'aide d'argiles ayant des propriétés légèrement différentes, d'où les variations de teintes après la cuisson : l'une beige pour le corps du vase et l'autre orangé pour le col et le goulot ainsi que les deux anses. Des coulures ou résidus d'argile orangée sont nettement visibles sur le corps du vase, montrant que celui-ci était déjà suffisamment sec pour que les deux argiles ne se mélangent pas.

Un pot CoA82 (AT54, n° 12) est également attesté, il recolle avec le fragment du four 1629, US4.

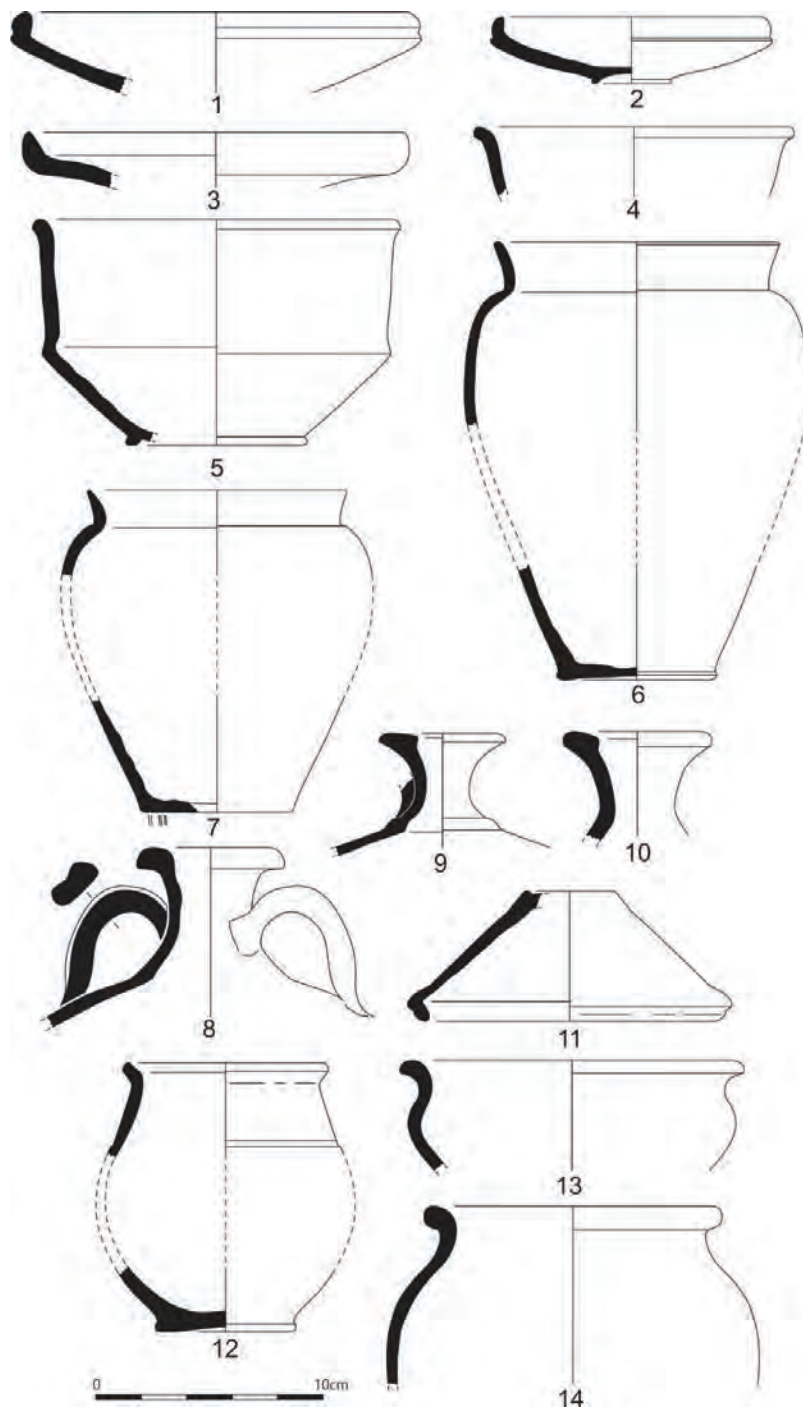
Parmi les autres formes se trouve un couvercle CoA83 partiellement brûlé (AT54, n° 11).

De nombreux autres fragments de cruche sans caractérisation de forme sont attestés, ainsi qu'un lot de fragments brûlés ou altérés en pâte grise.

La **céramique commune de mode B** est plutôt marginale au sein de cet ensemble. Un des fragments recolle avec le grand récipient de la fosse de tour de potier 1753. Deux formes sont attestées par les bords : un pot CoB2 (AT54, n° 14) et une jatte CoB8 (AT54, n° 13).

Le corpus des **amphores** se compose de trois fragments appartenant à une amphore régionale OCG brûlée, noire comportant notamment en surface du sable vitrifié. Il s'agit de fragments de panse de la partie basse proche du fond et d'un col avec départ d'anse. Deux autres fragments appartenant à la même catégorie ne sont pas brûlés. Un petit fragment correspond plutôt à un conteneur régional BCG.

En complément se trouve un probable fragment d'une amphore de Bétique (éventuellement Dr. 7/11).



AT54 : Céramiques de la fosse 1752 (illus. Inrap, P. Pihuit).



AT55 : Cruche en commune de mode A fabriquée à l'aide d'argiles aux propriétés différentes (F1752, US1) (photo. Inrap).

1.2.8. Chronologie

Plusieurs vases sigillés ont des fourchettes chronologiques couvrant les décennies 60/90 de notre ère et l'un d'entre eux peut être caractérisé par un TPQ en 70. D'autres vaisselles de table importées confirment cet horizon chronologique, notamment les parois fines engobées du Centre de la Gaule.

Si le répertoire des céramiques fines de mode B comporte des formes en commun avec celui de l'atelier 1, notamment les coupes M96, d'autres lui sont spécifiques (gobelet M146 à grande lèvre, coupe M118, etc.) car elles n'apparaissent pas avant les années 50 de notre ère comme le montrent bien les contextes de différentes fouilles de Corseul notamment Monterfil II, (Ferrette 2003, p. 169 *et sq.*), Val de Gravel (Ménez 2015), etc.

En ce qui concerne les céramiques communes de mode A, la présence systématique et parfois en plusieurs exemplaires de la cruche CoA7 constitue là encore un indice chronologique précieux. Cette forme est attestée par exemple à Monterfil II au sein de l'Horizon 3 à partir de 70 et ne fait qu'une timide apparition dans la cave de Val de Gravel scellée au cours des années 60 (Ménez 2015). À Rennes, elle est présente à partir de la phase 3 du campus de la Place Hoche au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle (Pouille 2008, p. 127), dans l'Horizon 1 de Bédée, de la seconde moitié du I^{er} siècle (Escat 2018), etc.

Toutes ces données sont largement confirmées par le fait que les confrontations les plus pertinentes entre le répertoire des productions de l'atelier 2 et les assemblages céramiques en contexte de consommation concernent l'horizon du dernier quart du I^{er} siècle : ensemble 9 de Monterfil II, Us 1225 de la rue de l'Arguenon (60-80 de notre ère), mais aussi surtout l'US 1239 de la fouille de La Métrie qui a livré la plupart des formes répertoriées dans les comblements des fours (dernier quart du I^{er} siècle) (Ferrette 2003, p. 86 ; Ferrette 2018, p. 145 et p. 151).

Il est possible ainsi de proposer une période d'activité pour l'atelier 2 qui s'inscrit dans la continuité de l'atelier 1 à savoir des décennies **70-80 de notre ère**.

1.3. Synthèse sur les ateliers de potiers 1 et 2 de La Métrie

Si quelques contextes permettent d'appréhender l'activité des potiers, un seul constitue un dépotoir primaire c'est-à-dire un ensemble clos constitué de pièces mises au rebut et rapidement scellé (1766). Dans les autres cas, c'est l'observation de séries de formes identiques présentant pour la plupart des caractéristiques techniques impropres à la commercialisation qui permet d'enrichir le corpus de référence.

La production de l'atelier 1 peut être caractérisée à partir de deux contextes comportant 4852 NR pour 180 NMI. Leur analyse chronologique permet de situer cette activité au cours des années 50/60 de notre ère. Quant à la production de l'atelier 2, elle peut être définie sur la base de neuf contextes soit 1919 NR pour 209 NMI. L'analyse chronologique de ceux-ci permet d'établir une période de fonctionnement plus récente que la précédente, à savoir des années 70/80 de notre ère.

Même si les deux ateliers appartiennent à des périodes différentes, le fait qu'il y ait une stricte continuité géographique et chronologique entre eux rend pertinente une synthèse conjointe des données plutôt que séparée.

1.3.1. Les catégories céramiques des contextes de référence

Le point commun premier entre les corpus de céramiques des deux ateliers est que les céramiques fines de mode B (*terra nigra*) et les céramiques communes de mode A représentent au moins les trois quarts des lots (AT56, AT57) ; une majorité écrasante tout à fait atypique, bien loin des standards des simples poubelles domestiques dominées quant à elle par les céramiques communes de mode B.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	2		2	1.1%
Fine B	221	4.6%	35	19.4%
Com A	4358	89.8%	137	76.1%
Com B	56	1.2%	4	2.2%
Amphore	17	0.4%	2	1.1%
Total	4852	100%	180	100%

AT56 : Catégories céramiques des contextes liés à l'atelier 1.

Catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	4	0.2%	2	0.9%
Fine A	2	0.1%	0	0.0%
Fine B	367	19.1%	54	25.9%
PFE	1	0.1%	1	0.5%
Mi-fine B	4	0.2%	3	1.4%
Mi-fine B ?	6	0.3%	1	0.5%
Com A	1049	54.6%	104	50.0%
Com B	120	6.2%	24	11.3%
Amphore	190	9.9%	19	9.0%
Total	1919	100%	209	100%

AT57 : Catégories céramiques des contextes liés à l'atelier 2.

On peut tout de même mettre en évidence des différences dues au fait que l'atelier 1 a livré préférentiellement un dépotoir primaire, alors que ce n'est pas le cas pour l'atelier 2.

Pour l'atelier 1, les catégories, autres que celles mentionnées plus haut, ne sont qu'au nombre de trois, représentant à peine plus de 1% des NMI.

Pour l'atelier 2, en revanche, la diversité est de mise puisque les autres céramiques appartiennent à huit catégories différentes et que deux d'entre elles (commune de mode B et amphore) atteignent une proportion de 9 à 11% du corpus.

Quelques éléments d'explication peuvent aisément être déduits de l'étude de chaque contexte.

En premier lieu, l'analyse du remplissage du four 1541 a bien montré qu'il s'agissait avant tout d'une poubelle domestique où les résidus de production, bien que présents, sont minoritaires. Il en va de même dans une certaine mesure de la dernière couche de remplissage de l'aire de travail du four 1514. Dans les deux cas, la céramique commune de mode B représente près d'un quart du répertoire. Sans ces contextes « mixtes », la représentation des récipients de cuisson dans les assemblages de l'atelier 2 tombe à moins de 5% des NMI. Par ailleurs, les observations systématiques des caractéristiques techniques de ces vases n'ont révélé aucun raté de cuisson ou pièce déformée et le répertoire est diversifié avec des pots, jattes, plats à cuire sans qu'aucune forme ne domine clairement.

En ce qui concerne les amphores, leur présence à hauteur de 10% des fragments de céramiques s'explique par le fait qu'elles ont été utilisées pour la construction et l'aménagement des fours comme le montrent bien les nombreux fragments brûlés ou déformés par un feu intense. Tel est tout particulièrement le cas des amphores vinaires régionales (Vallée de la Loire) qui représentent plus de 80% des attestations de NR et NMI.

Ainsi décortiquées, les données ne livrent aucun indice pertinent de la production *in situ* de catégories céramiques autres que celles des céramiques fines de mode B et commune de mode A.

En ce sens l'atelier 2 s'inscrit bel et bien dans la continuité du premier.

1.3.1.1. Céramiques fines de mode B

Au sein des contextes de référence des ateliers 1 et 2, se trouve un corpus non négligeable de céramiques fines de mode B (AT58, AT59). Ces vaisselles présentent soit les caractéristiques techniques classiques de ces productions au cours de la seconde moitié du I^{er} siècle, à savoir majoritairement des pâtes et surfaces grises, soit des caractéristiques techniques altérées, à savoir des pâtes claires, beiges dans la majorité des cas ou beige orangé. Parfois, la surface apparaît blanche. Ces derniers vases constituent clairement des ratés de cuisson, non pas en raison de leur surcuisson, mais plutôt parce que l'atmosphère du four lors du refroidissement de la fournée n'a pas été bien maîtrisée par les potiers (en l'occurrence, il eut fallu que l'atmosphère demeurât réductrice grâce à un confinement du laboratoire). Par ailleurs, la plupart de ces vases, qu'ils soient gris ou colorés, constituent des mécuits (grande fragilité, argile pulvérulente, surface écaillée, etc.).

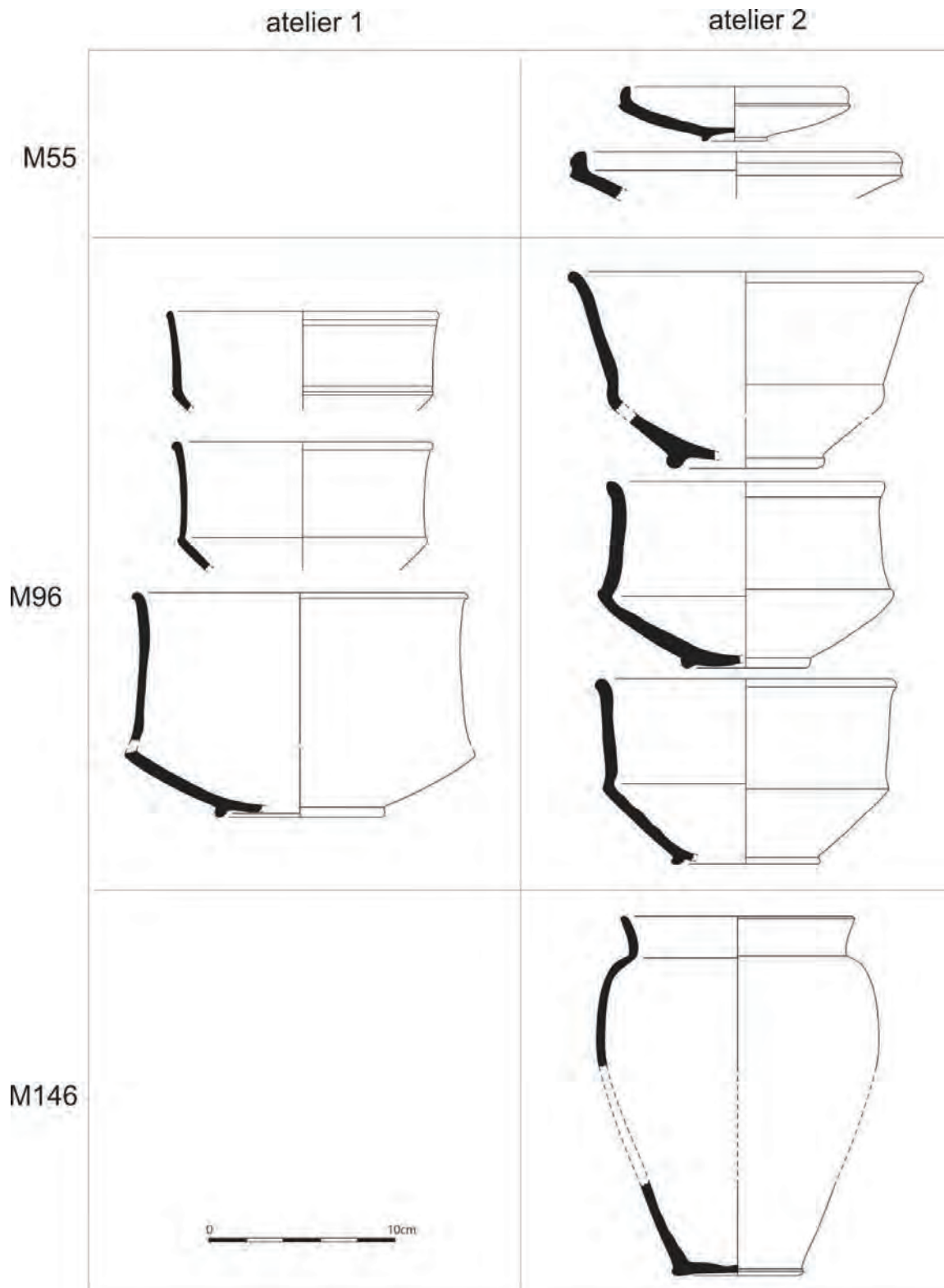
Le répertoire des productions locales est déterminé par les séries les plus abondantes.

Catégorie	NR	NMI
M96	78	13
M110	14	3
M130/138	2	2
M75	10	2
M125	3	1
M125/126	11	1
M126c	3	1
M142	12	1
M144	4	1
M37/39	2	1
M103	2	0

AT58 : Attributions typologiques des céramiques fines de mode B des contextes de l'atelier 1.

Catégorie	NR	NMI
M96	76	13
M146	58	11
M55	22	10
M11	2	2
M75	2	2
Bourb61	6	1
M118	1	1
M137/138	2	1
M137?	1	1
M144	5	1
M64	1	1
M22	1	1

AT59 : Attributions typologiques des céramiques fines de mode B des contextes de l'atelier 2.



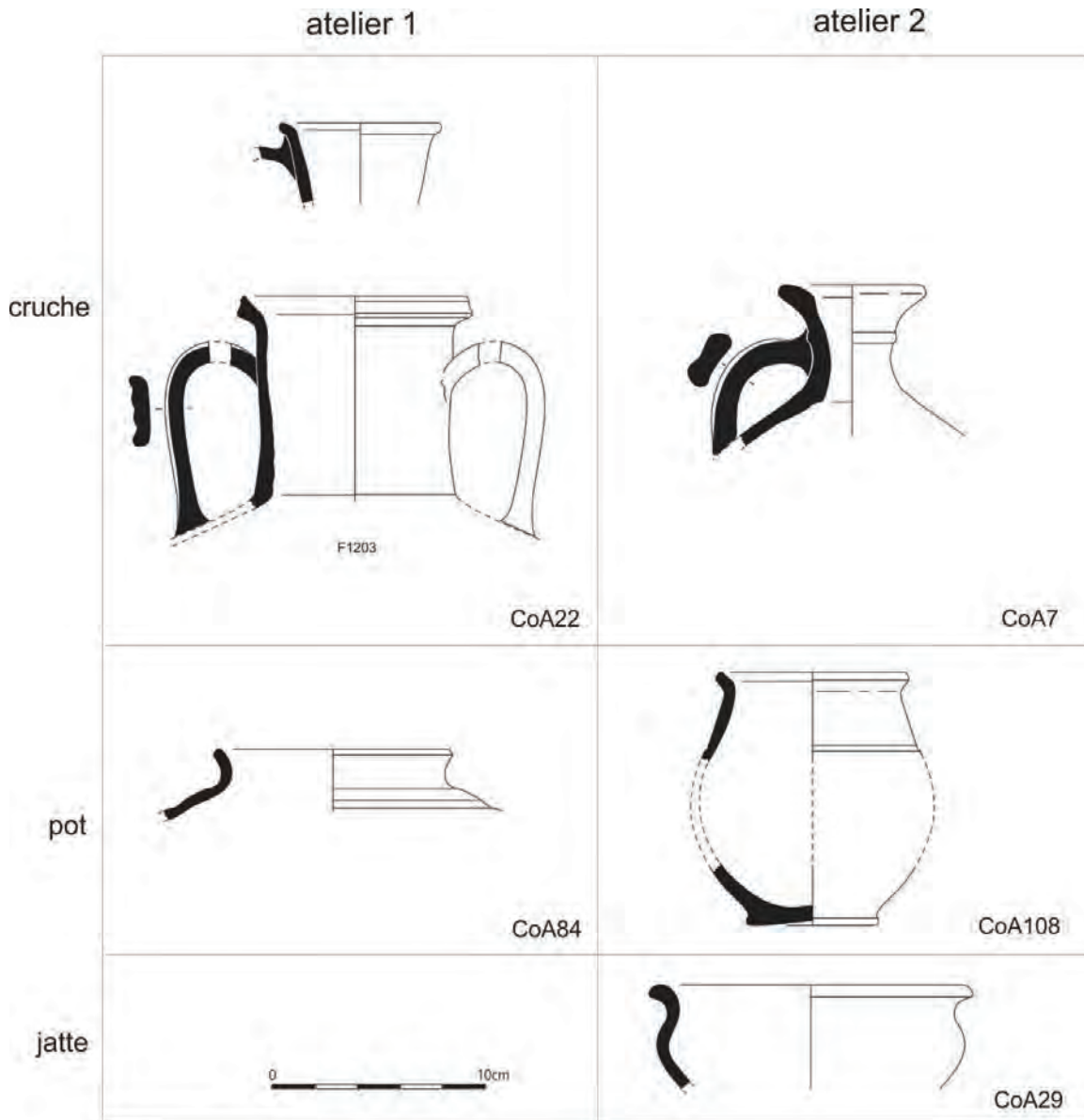
AT60 : Formes illustrant le répertoire des céramiques fines de mode B des ateliers 1 et 2 (illus. Inrap. P. Pihuit).

Dans les deux cas, c'est la coupe M96 qui domine nettement les répertoires avec de 25 à 37% des formes attribuées (AT58, 59). À cela rien d'étonnant puisque, pour le troisième quart du I^{er} siècle, cette forme arrive

fréquemment en tête des comptages et ce, même si son amplitude chronologique est plus importante puisqu'elle est également présente dans les ensembles de la première moitié du I^{er} siècle. Sur le plan morphologique, la plupart des exemplaires de coupes M96 des deux ateliers se distinguent facilement. Ceux de l'atelier 1 sont dans la lignée des productions de la première moitié du I^{er} siècle avec des parois fines, de petites lèvres et une partie supérieure cylindrique. Celles de l'atelier 2 correspondent plutôt aux productions régionales tardives : parois épaisses, mais aussi une plus grande diversité dans les épaisseurs des lèvres et dans l'orientation des parois au-dessus de la carène. Les formes qui se placent en deuxième et troisième positions pour l'atelier 2, à savoir la forme fermée M146 et la forme ouverte M55, sont absentes du répertoire de l'atelier 1. Ces données confirment donc bien la distinction chronologique entre les deux ateliers.

1.3.1.2. Céramique commune de mode A (groupe technique 1)

Un premier groupe de productions cuites en mode A se caractérise par des pâtes beiges à orangées, de couleur homogène, peu cuites et parfois pulvérulentes, avec de rares dégraissants, souvent très fins (AT61). Ces productions correspondent presque systématiquement à des cruches dont certaines sont pourvues d'engobe blanc (du fait de la faible cuisson des céramiques, l'engobe n'est pas très adhérent et a en grande partie disparu).



La majeure partie des fragments correspond, comme cela est fréquemment le cas, à des panses ou fonds. Les quelques bords conservés dans les ensembles de référence des deux ateliers permettent d'établir, là encore, une nette différence de répertoire, et ce même si le NMI typologique de l'atelier 1 demeure relativement faible.

Au sein de l'atelier 1, trois formes sont présentes en 2 ou 3 exemplaires (AT61) : le pot CoA84, les cruches à une ou deux anses suivant le module CoA22 et la cruche CoA35, tandis que le corpus de l'atelier 2 (AT62) compte majoritairement des cruches de types CoA7 et dans une moindre mesure des formes fermées CoA108 et CoA2, pot CoA82 et jatte CoA29.

Catégorie	NR	NMI
CoA84	11	3
CoA22	4	2
CoA35	2	2
CoA3	7	1

AT61 : Attribution typologique des céramiques communes de mode A des contextes de l'atelier 1.

Catégorie	NR	NMI
CoA7	34	19
CoA108	10	6
CoA29	9	6
CoA2	26	4
CoA82	11	4
CoA14	3	2
CoA41	3	2
CoA83	4	1
CoA73/82	3	1
CoA79	2	1
CoA109	1	1
CoA17	1	1
CoA4	1	1
CoA6	1	1
CoA78	1	1

AT62 : Attribution typologique des céramiques communes de mode A des contextes de l'atelier 2.

1.3.1.3. Céramique commune de mode A (groupe technique 2)

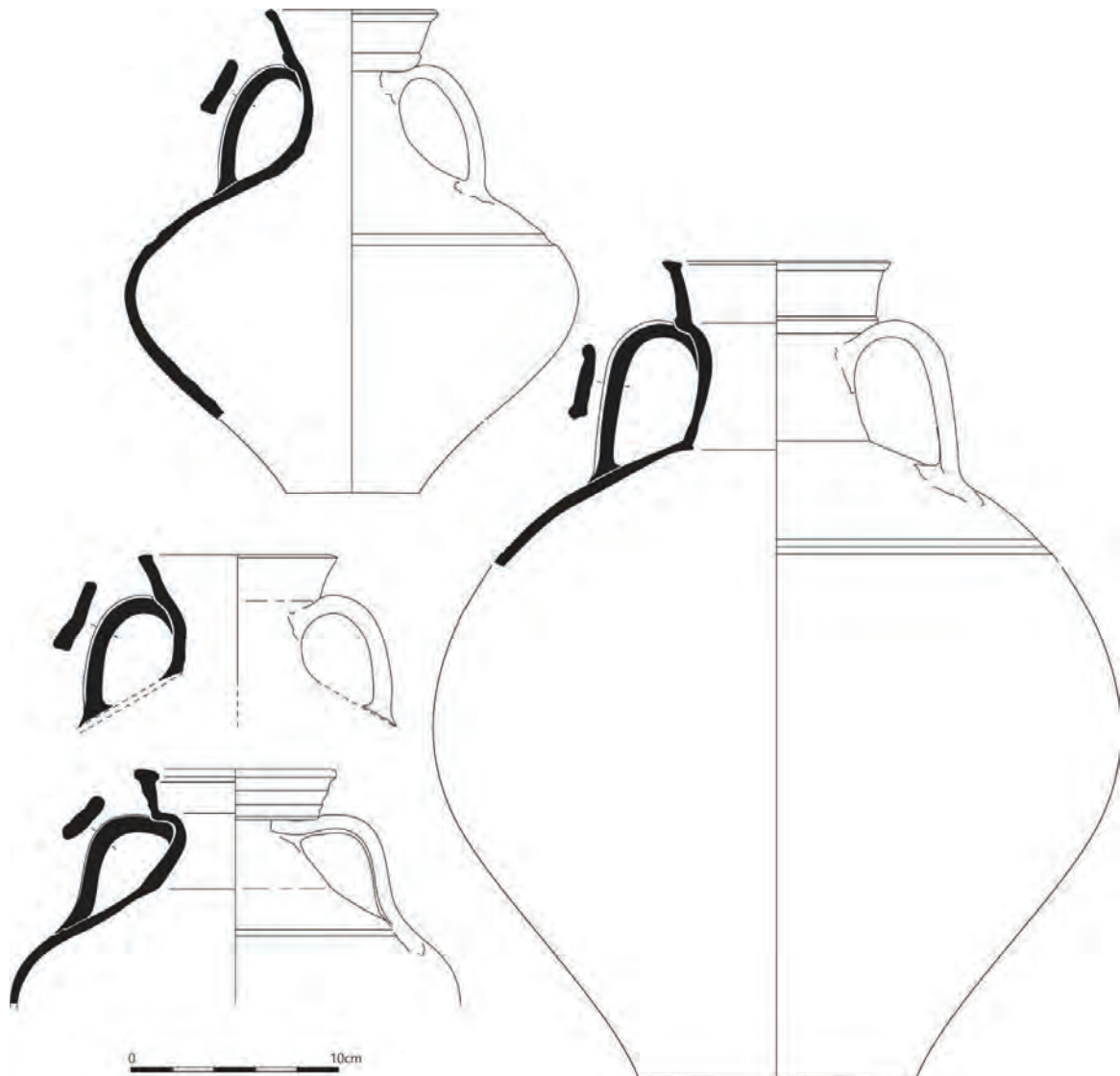
Le deuxième groupe de pâte est propre à l'atelier 1 et plus particulièrement au dépotoir primaire F1766, US1. Il s'agit d'une pâte de nature identique à la précédente mais avec plus de dégraissants et surtout des dégraissants de taille plus importante. Les récipients sont de couleur beige pour les moins cuits et orangés pour les autres, avec quasi systématiquement un cœur gris.

Le répertoire ne comporte qu'une seule forme de cruche CoA86 associée à quelques variantes (AT63) et un pot CoA84 identifié en quelques exemplaires seulement.

Les cruches CoA86

45 NMI fonds sont attestés. L'amplitude des diamètres au niveau de l'assise est relativement importante (AT64), d'où un écart-type qui ne l'est pas moins (9,57), et ce même si on fait abstraction des quelques pièces plutôt marginales dont les diamètres se situent aux extrémités de la plage de données (les diamètres inférieurs à 70 et supérieurs à 92 mm : écart-type : 6,95).

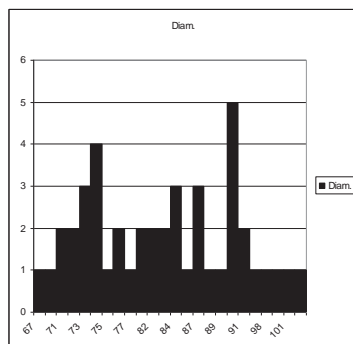
La répartition des individus au sein des différentes mesures de diamètre confirme cette tendance (AT65).



AT63 Différents modules de cruche CoA86 (Illus. Inrap. P. Pihuit).

Diamètre	Amplitude	Moyenne	Écart-type	NMI
Fond	67-108 mm	83 mm	9,57	45
Bord	75-120 mm	98 mm	12,43	55

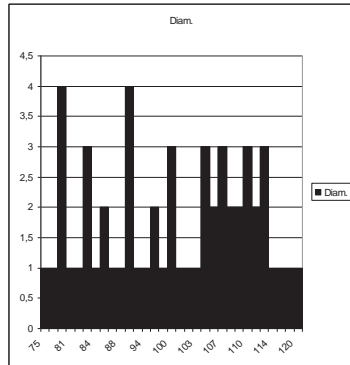
AT64 : Synthèse des mesures de diamètres des cruches CoA86.



AT65 : Diamètres des fonds de cruche CoA86 (NMI =45).

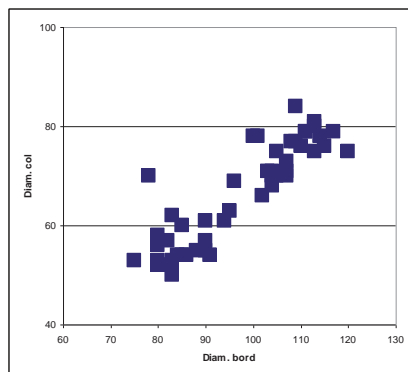
Les données relatives aux diamètres des bords (AT66) sont relativement identiques à celles des fonds, dans la mesure où elles rendent compte d'une grande diversité sans présence de groupe homogène. La moyenne est de 98 mm avec une amplitude de 75 à 120 mm et un écart-type de 12,43 qui demeure presque identique même en faisant abstraction des diamètres marginaux aux extrémités.

La similarité des données concernant les bords et les fonds n'est en soit guère étonnante puisqu'il s'agit d'un contexte primaire où théoriquement la plupart des formes ont un profil complet.

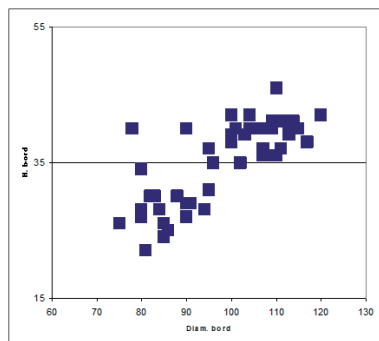


AT66 : Diamètres des bords de cruche CoA86 (NMI =55).

Les différentes mesures effectuées sur les bords des cruches (diamètre bord, diamètre col, hauteur bord) mettent en évidence une proportionnalité entre l'ensemble de ces mesures (AT67 et AT68) : elles évoluent toutes en relation les unes avec les autres ce qui en fait des productions, de ce point de vue, bien standardisées.



AT67 : Confrontation des données relatives aux diamètres des bords et cols des cruches CoA86.



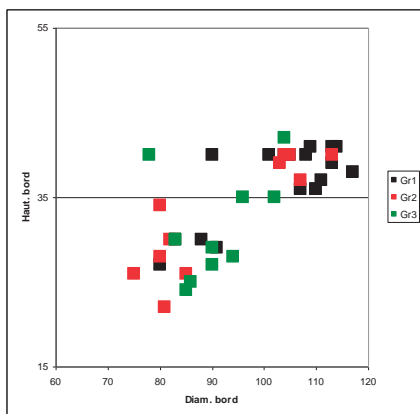
AT68 : Confrontation des données relatives aux hauteurs des bords et diamètres des bords des cruches CoA86.

Trois profils d'anse sont attestés. Leur nombre est relativement équivalent puisque ces trois groupes représentent de 11 à 17 NMI chacun (AT69 ; AT71). Le groupe 1 est celui qui est le plus associé aux cruches de grands formats (100-115 mm de diamètre). Le groupe 2 a autant d'occurrences dans les grands que les petits formats, mais la moyenne des diamètres de bord associée est plus faible que celle du groupe 1 car

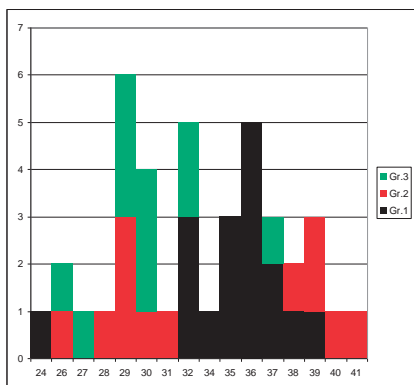
ces anses apparaissent sur les plus petits modèles recensés (notamment les 70-80 mm de diamètre d'ouverture). Quant au groupe 3, la plupart des attestations le sont pour les cruches de petits diamètres. Ces données trouvent naturellement une corrélation avec celles relatives à la largeur des anses (AT70), puisque le groupe 1 apparaît comme très homogène entre 32 et 39 mm (à l'exception d'une cruche atypique), que le groupe 2 à une répartition large et que le groupe 3 correspond, à une exception près, à des largeurs de 32 mm et moins.

Type d'Anse	NMI	Moy. diam. bord	Moy. haut. bord
Groupe 1	17	104	37
Groupe 2	11	91	32
Groupe 3	11	90	31

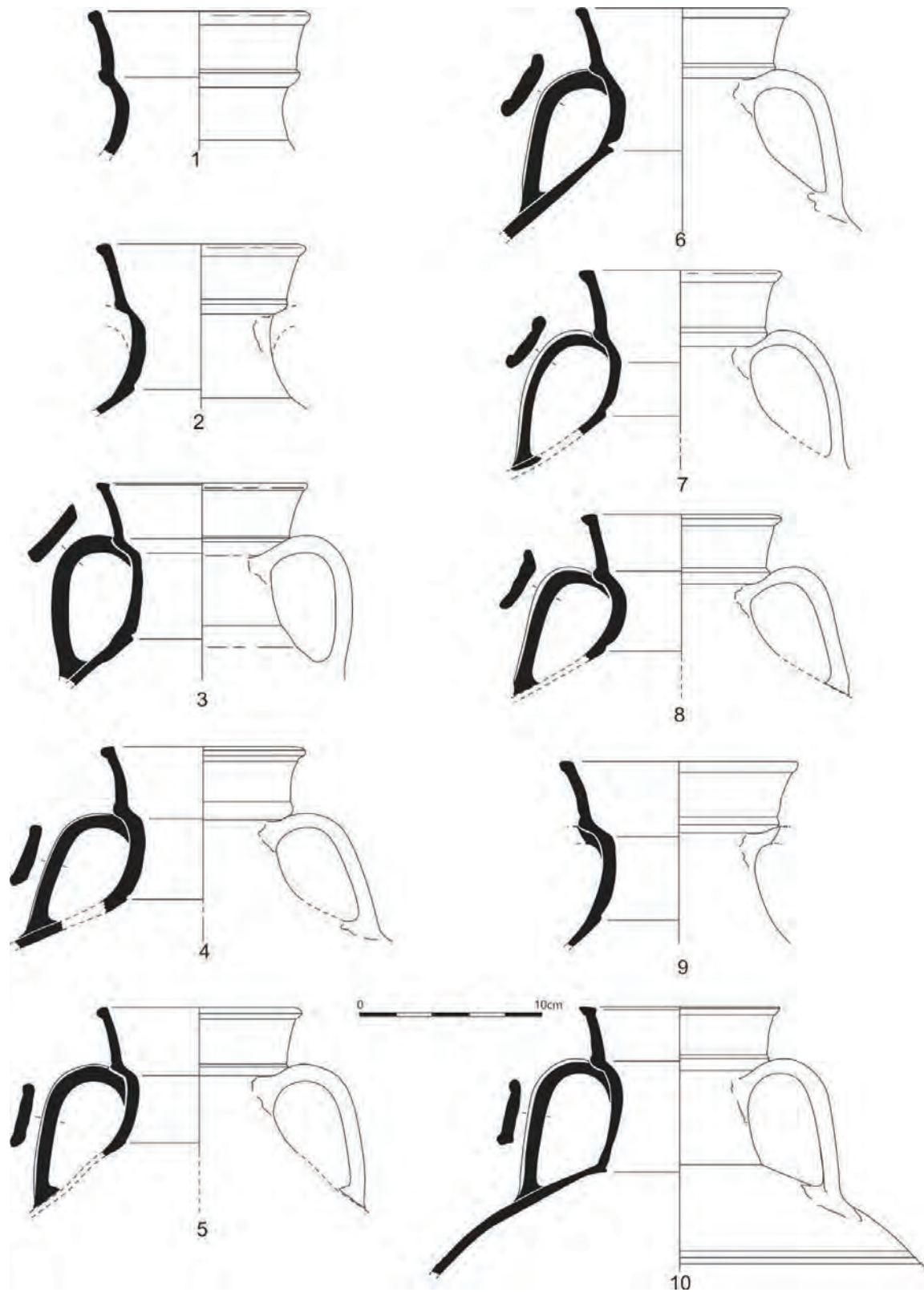
AT69 : Synthèse des mesures de diamètres des cruches CoA86 en relation avec les différents types d'anse.



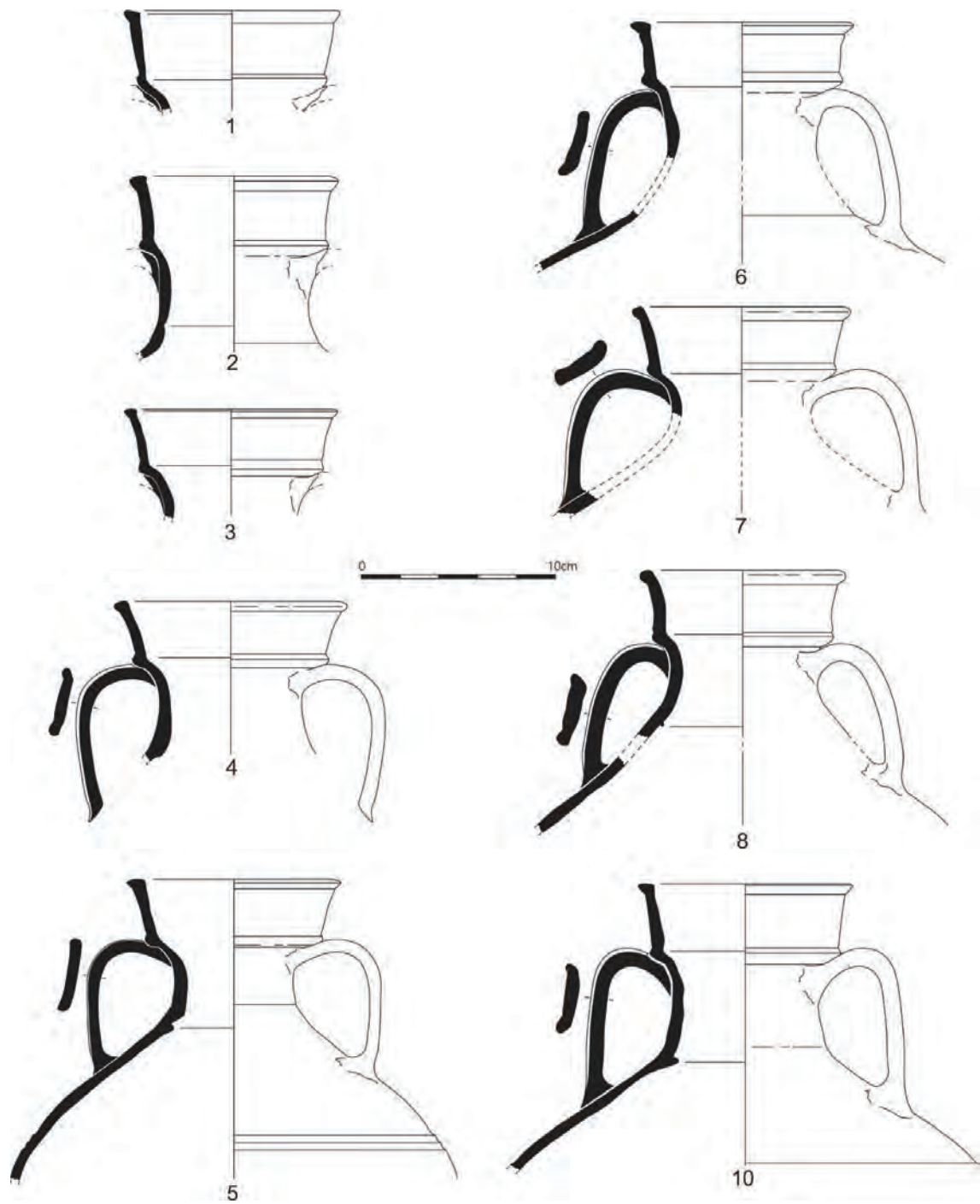
AT70 : Confrontation des données relatives aux hauteurs des bords et diamètres des bords des cruches CoA86 en relation avec les différents types d'anse.



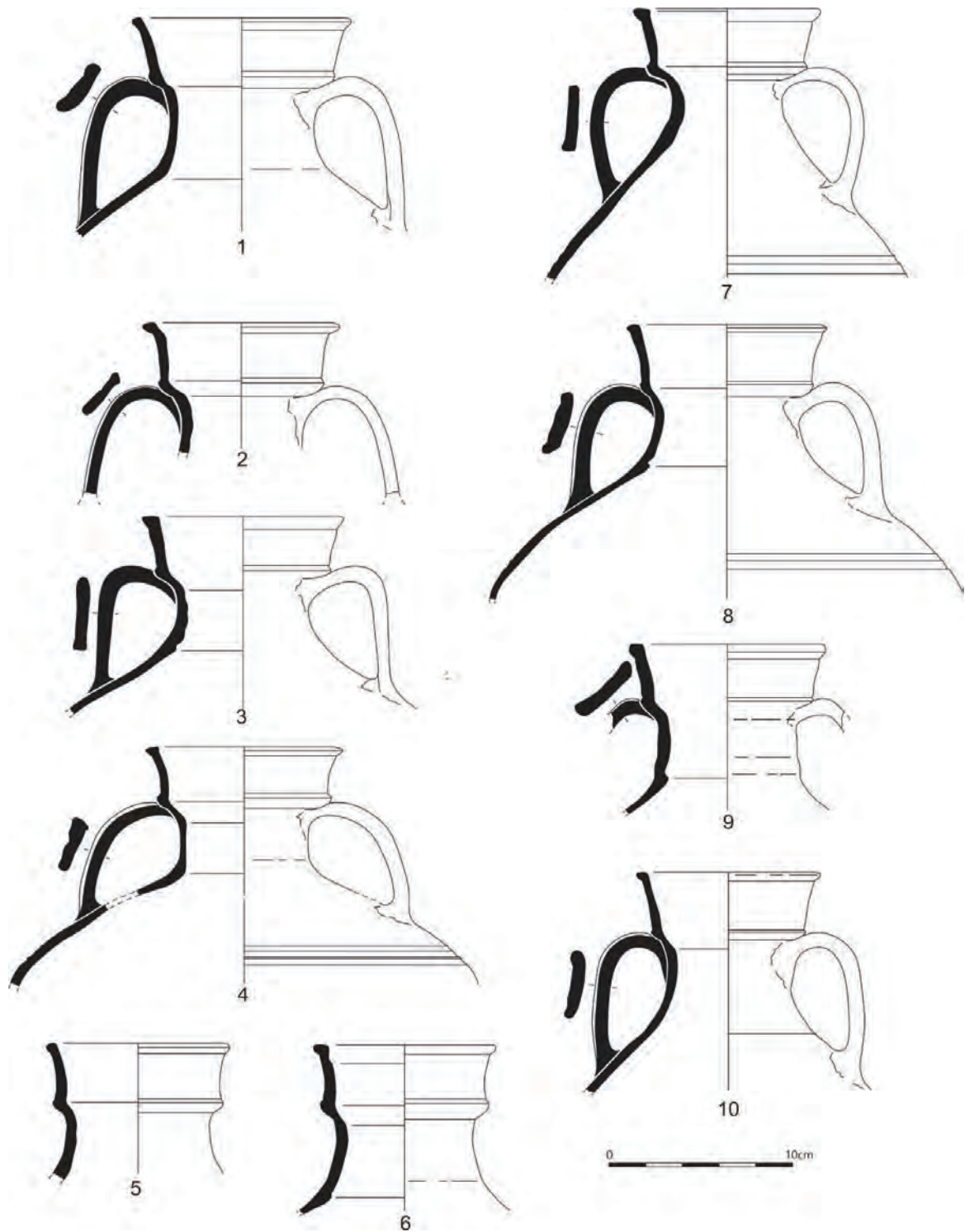
AT71 : Largeurs des anses des cruches CoA86 en relation avec les différents types d'anse.



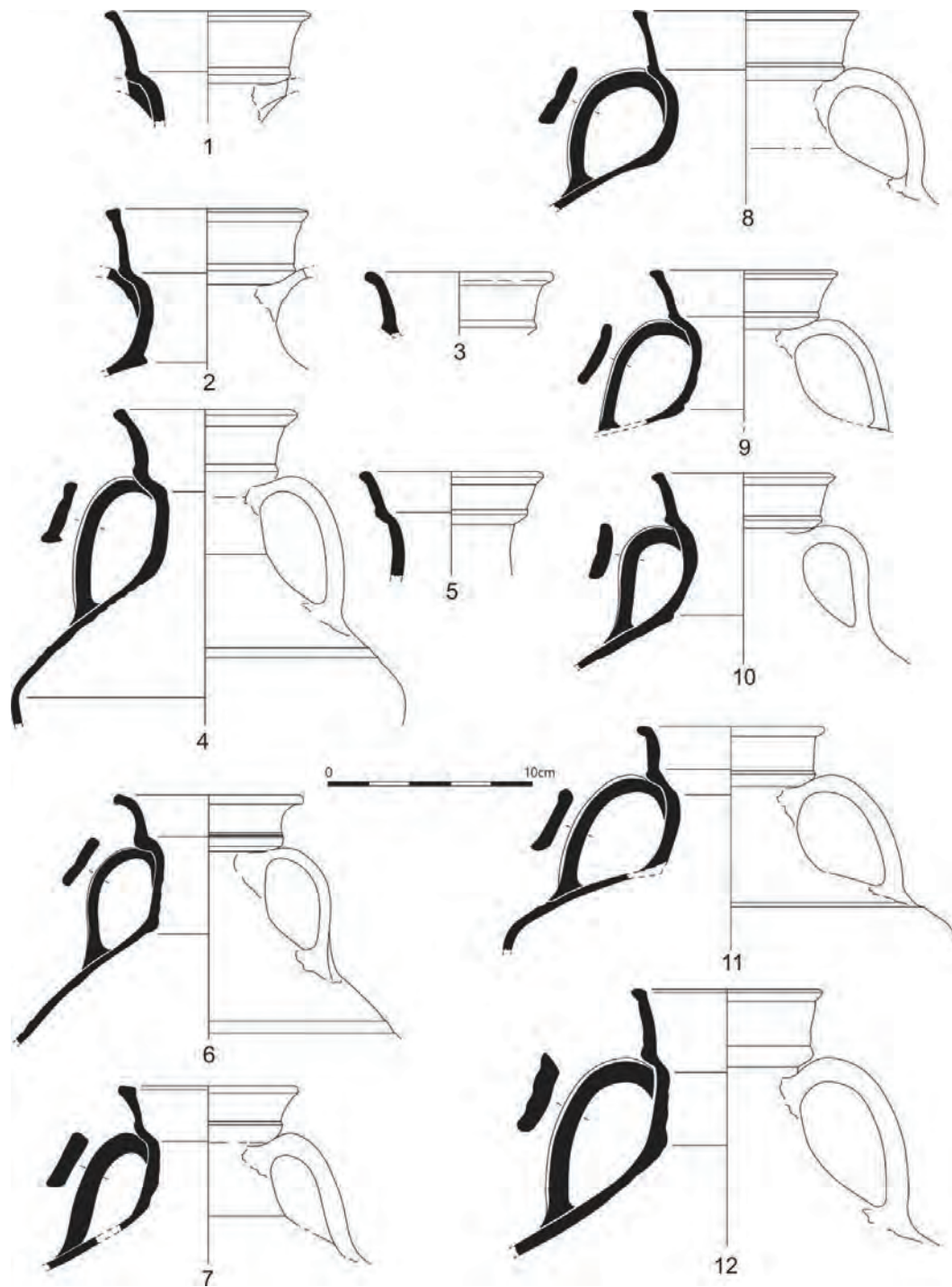
AT72 : Cruches CoA86 du dépotoir F1766, US 1 (illus. Inrap. P. Pihuit).



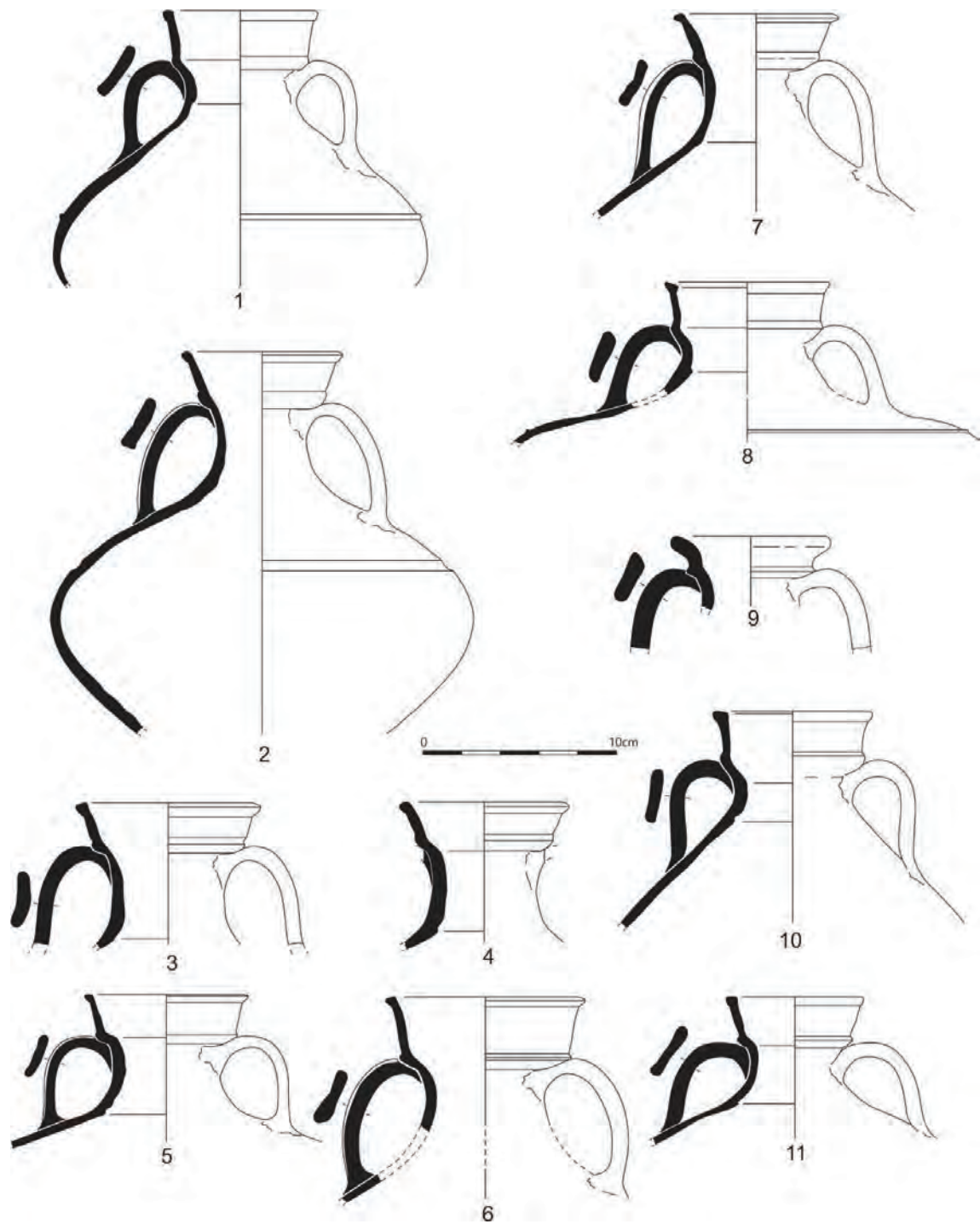
AT73 : Cruches CoA86 du dépotoir F1766, US 1 (illus. Inrap. P. Pihuit).



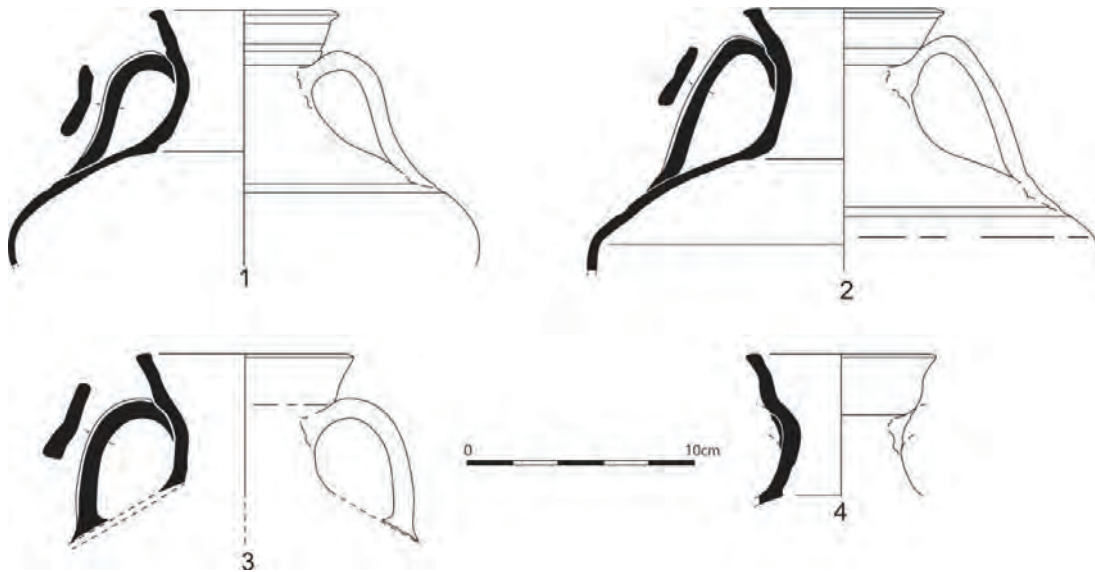
AT74 : Cruches CoA86 du dépotoir F1766, US 1 (illus. Inrap. P. Pihuit).



AT75 : Cruches CoA86 du dépotoir F1766, US 1 (illus. Inrap. P. Pihuit).



AT76 : Cruches CoA86 du dépotoir F1766, US 1 (illus. Inrap. P. Pihuit).



AT77 : Cruches CoA86 du dépotoir F1766, US 1 (illus. Inrap. P. Pihuit).

Caractérisation chronologique des cruches CoA86

Les données (régionales et extrarégionales) de découvertes des cruches/amphores CoA86 montrent qu'elles apparaissent systématiquement dans les contextes des deuxième et troisième quarts du I^{er} siècle, sans doute entre les années 30 et 60 de notre ère. L'atelier 1 de La Métrie apparaît ainsi comme « tardif » au regard de cette proposition. Peut-être est-ce la raison pour laquelle ces productions sont totalement absentes de l'atelier 2 qui lui succède.

Contextes comportant des occurrences de CoA86 :

Corseul (22), 40, rue de l'Arguenon, US1154 datée du deuxième quart I^{er} siècle. Les caractéristiques techniques de la cruche de ce contexte sont identiques à celles des productions de l'atelier 1 (Ferrette 2018, p. 134) ; Monterfil II, ensemble 1, n° 50, daté du premier quart du I^{er} siècle. (Ferrette 2003, p. 43) ; Monterfil II, ensemble 8, n° 52, daté du milieu du I^{er} siècle. (Ferrette 2003, p. 43)

Erbrée (35), « La Huperie » Fait 1424, scellé au cours de troisième quart du I^{er} siècle avec des mobiliers des deuxième et troisième quarts du I^{er} siècle. (Durand, 2017)

Bais (35), Carrières des vallons, E2, contextes F1017 et 1046/1047 des deuxième et troisième quarts du I^{er} siècle. Un des fragments figure parmi les résidus des ateliers de potiers en activité certainement au cours du milieu du I^{er} siècle. (Durand 2018)

Rennes (35), Rue de la Cochardière, contextes 6030 et 6172 des deuxième et troisième quarts du I^{er} siècle (Ferrette, à paraître) ; diagnostic de l'Hôtel-Dieu, résidus d'un probable atelier de potier du milieu du I^{er} siècle (Ménez 2018b, US 2035).

Quimper (22) en a livré quelques rares exemplaires au sein de contextes des deuxième et troisième quarts du I^{er} s. (forme référencée sous le type 238 mais associée à d'autres bords qui n'appartiennent pas véritablement à la même série : Le Bihan, Villard 2012, p. 809 ; Le Meur 1990, fig. 77, pl. 22).

Le corpus des amphores d'**Angers (49)** publié par J. Siraudeau comporte un bord de morphologie identique à CoA86. Si le diamètre d'ouverture est légèrement plus grand que les pièces les plus imposantes du dépotoir (150 mm contre 120 mm), la hauteur de la lèvre est en revanche pleinement compatible avec le lot. (Siraudeau 1988, 12-17, p. 53 et p. 204, pl. 27). Notons également que les caractéristiques techniques décrites dans l'ouvrage sont similaires à celles des cruches du présent dépotoir. Ces correspondances ne signifient pas, bien évidemment, que la pièce d'Angers, par ailleurs seul exemplaire du corpus, provient de Corseul, mais plutôt que les productions coriosolites s'inscrivent bel et bien dans une tendance plus large.

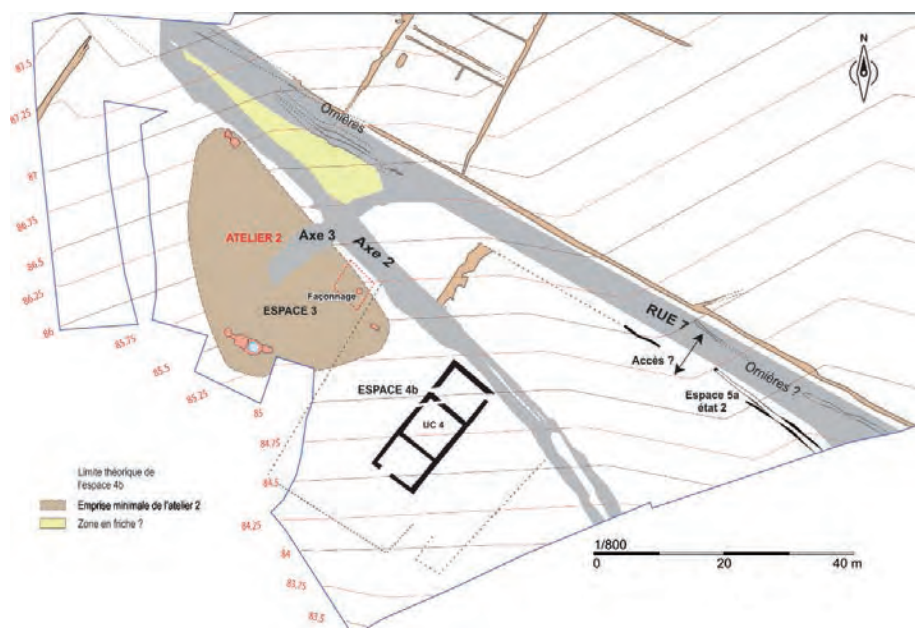
En **territoire carnute**, cette forme de cruche est attestée en pâte locale chartraine ou encore en brun orangé du Val de Loire, soit des caractéristiques techniques très proches des productions de Corseul : type Ch.1526. La datation serait à situer au cours de la première moitié du I^{er} siècle (Sellès 2001, p. 154-155).

Mentionnons également que ce type existe en céramique commune claire à pâte savonneuse avec des proportions à peu près similaires (Cruche/amphore) dans le **nord de la Gaule** (type CC207). Des exemplaires bien conservés se trouvent par exemple dans les sépultures les plus riches de **Hénin-Beaumont (62)** (Clotuche, Millerat 2004) datées précisément du milieu du I^{er} siècle (tombe 1476, fig. 8, n° 16 et tombe 1484, fig. 10, n° 4).

La perdurance de cette forme au-delà du I^{er} siècle est douteuse. Sa présence parmi les productions de l'atelier de **Bellefonds (86)** en activité à la fin du III^e siècle et au début du IV^e siècle, demeure sujette à caution, car attestée en un seul exemplaire alors que le corpus du site compte plusieurs milliers de vases (Durquety *et al.* 2012).

1.4. Le bâtiment 4 : boutique, lieux de travail et de vie des potiers ?

Le long de l'axe 2 à une vingtaine de mètres des installations potières a été découvert un bâtiment (UC 4 ; AT78) qui n'est vraisemblablement pas sans lien avec ceux-ci bien que cette hypothèse ne repose que sur un faisceau de présomption.



AT78 : Organisation simplifiée des occupations de part et d'autre de la rue 7 lorsque l'atelier 2 est en activité (illus. Inrap. J. Conan/R. Ferrette).

Il s'agit d'une construction rectangulaire d'orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest, longue de plus de 20,50 m et large de 8,30 m, maçonneries comprises, soit une superficie d'environ 170 m². Il se compose de trois pièces et la salle méridionale dispose d'une ouverture au sud marquée par une interruption du soubassement. Ce plan élémentaire tend à prouver l'unicité du programme de construction.

L'ensemble est très arasé. Toutes ses limites construites se résument à des radiers de fondation et aucun remblai d'installation ou de sol de circulation n'est conservé. Les matériaux employés sont exclusivement des pierres de micasciste, de calibre variable, entre lesquelles s'est déposé un sédiment brun interstitiel. Aucun travail de grande ampleur destiné à corriger le profil du terrain n'a été exécuté avant la création du bâtiment. Si l'édifice disposait de sol de circulation interne sur le même plan, alors il faut certainement envisager un apport de remblai non négligeable à l'angle sud-est de la salle méridionale. Aucun mobilier en relation avec les faibles vestiges conservés n'a été retrouvé. Toutefois la caractérisation chronologique des fossés antérieurs à son édification situe celle-ci à partir du deuxième quart du I^{er} siècle. Quant à sa destruction, elle doit se situer avant le début du II^e siècle. Il fut donc en usage au moins au cours de la deuxième moitié du I^{er} siècle.

Son implantation est nécessairement liée à l'axe 2 qui borde également l'atelier 2. L'alignement du bâtiment est perpendiculaire à cette voie de circulation et aucun vestige de palissade ou de séparation entre les deux n'a été observé.

Il existe donc au moins trois arguments (alignement sur l'axe 2, utilisation probable au cours de la deuxième moitié du I^{er} siècle., proximité avec l'atelier 2 dans un secteur des abords de la ville très peu construits par ailleurs à cette période) qui permettent d'envisager que cet édifice ait été occupé par les potiers.

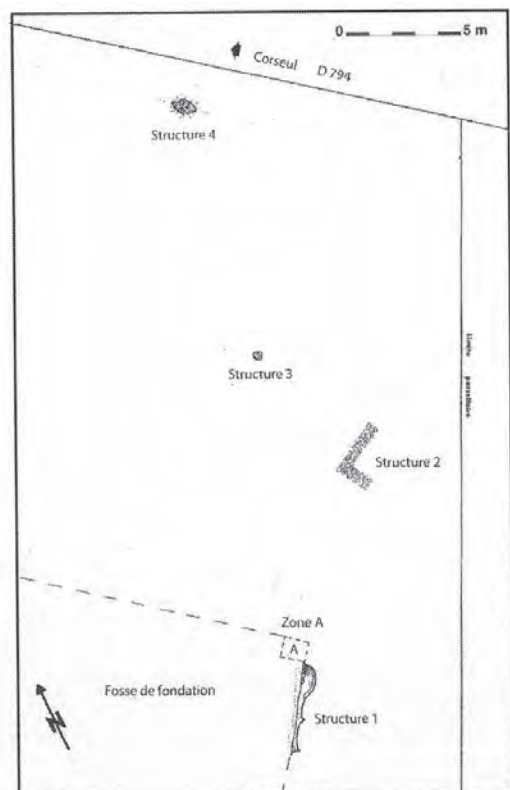
Ce type de bâtiment, de plan relativement simple, est connu à Rennes par exemple, où il a été interprété comme une « maison mixte » ayant une double vocation, à la fois domestique et professionnelle (Pouille 2008, p. 205-206). Dans le cas présent, la salle centrale, la plus grande des trois, placée au centre du dispositif, pourrait être interprétée comme une pièce de vie à part entière dont l'entrée principale serait située sur le côté est. La pièce nord ayant vraisemblablement une élévation plus importante, ne pourrait-elle

pas servir de boutique ? Quant à la pièce sud, elle aurait pu avoir par exemple une fonction en lien avec l'activité potière.

2. Atelier de potiers de la rue de l'Hôtellerie-Maison Funéraire

En 2002, la construction de la maison funéraire de Corseul, rue de l'Hôtellerie, parcelle H 1215, a révélé lors du décapage du site et du creusement des tranchées de fondation du bâtiment, des vestiges gallo-romains (fosses, fondations de bâtiment et four de potier ; AT79). Des prospections menées en 1999 (par S. Sorinas) avaient révélé précédemment le potentiel d'occupation de la parcelle.

À l'ouest, des sondages pratiqués en 2013 sur une petite portion de la parcelle H 1214, n'ont livré que des fossés associés à des mobiliers du I^{er} au III^e siècle (Lecampion 2013).



AT79 : Plan simplifié des vestiges archéologiques mis au jour sur le site. La structure 1 correspond au four de potier.

2.1. Le four de potier (CB, SS)

Le four de potier (Str. 1) a été partiellement détruit dans le sens longitudinal. Ont été pratiquées des observations sur la coupe de la structure ainsi que la fouille de la partie conservée *in situ* du comblement du four en lui-même et d'une partie de l'aire de travail. Un ensemble de plus de 500 fragments de céramiques a été ainsi recueilli au sein de la dizaine d'unités stratigraphiques observées.

Cette structure de cuisson a été creusée dans le substrat schisteux avec vraisemblablement un alandier percé en sape (Fig. AT80).



AT80 : Coupe au sein de laquelle sont apparus les vestiges du four de potier.

Le four est plutôt de forme ovoïde avec des dimensions internes d'environ 1,10 m de large pour 1,30 m de long. Une couronne rubéfiée de moins d'une dizaine de centimètres est visible sur le pourtour. La hauteur conservée est de 1,20 m, soit 0,40 m pour la salle basse et au moins 0,60 m pour le laboratoire proprement dit, qui se rétrécit vers le haut (Fig. AT05tris).

L'intérieur du four et de l'alandier ont été recouverts d'argile, les parois ayant été largement rubéfiées par le feu.

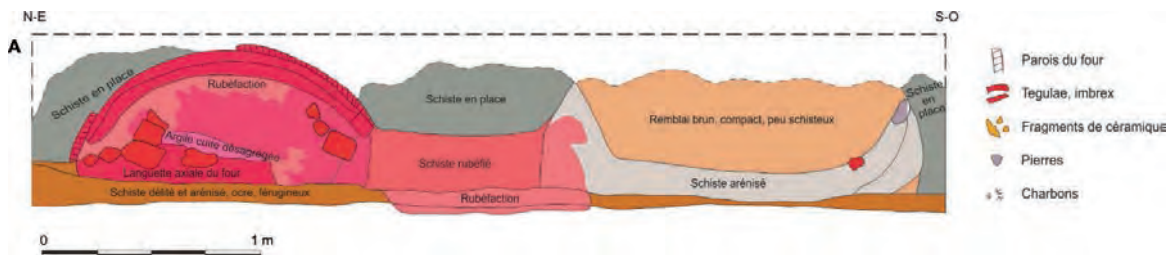


AT81 : La moitié du four de potier conservée à l'issue de sa fouille.



AT82 : La moitié du four de potier conservée à l'issue de sa fouille.

La salle basse est occupée par une languette maçonnée d'argile et de terre cuite dans l'axe de l'alandier, conservée sur 0,30 m de hauteur (AT81, AT82). Elle servait de soutien à la sole en même temps qu'une maçonnerie de 6 à 8 cm de large présente sur tout le pourtour interne. Celle-ci a pu être observée à 0,40 m du fond du four, indiquant la hauteur de chambre basse et l'emplacement de la séparation d'avec le laboratoire. La sole n'étant pas conservée, on ne connaît pas le dispositif adopté pour les carneaux.



AT83 : Plan des vestiges du four après fouille de la partie conservée dans la coupe.

En raison de l'état de conservation des vestiges, la hauteur et le profil de l'alandier n'ont pu être déterminés *in situ*. La hauteur ne devait toutefois pas excéder 0,40 m du côté du four et sans doute moins du côté de l'aire de travail. Ses dimensions au sol devaient être de 0,70 m de long pour environ 0,40 m de large. Elles ont pu considérablement varier comme cela est souvent le cas en fonction du profil du conduit (Fig. AT83). L'aire de travail est de surface relativement modeste (sans doute une vingtaine de m² d'emprise globale au sol, bien moins au niveau du fond puisque la longueur dans l'axe de l'alandier ne dépasse pas 2 m), même si bien peu de données permettent de restituer sa forme globale.

2.1.1. Stratigraphie

<i>Four</i>	<i>Aire de travail</i>	<i>Interprétation</i>
A : compacte, argileuse, brune, riche en parois de four.		Remblai de réaménagement du lieu qui scelle la structure dans son ensemble.
B : cailloutis compacté.	1 : compact, limoneux, avec un peu de schiste	
C, D, E, F : meuble, brun clair, gravilloneux (C), peu de mobiliers (B) ou au contraire riche en fragments de céramique et terre cuite (CDF) ou seulement en terre cuite (E).	2 : compact, brun, cendreux en partie haute avec terre cuite.	Comblement (anthropique ou naturel) de la structure après abandon alors qu'elle est encore ouverte. Couches d'utilisation du four : niveaux de sol et de réaménagement de l'aire de travail.
	3 : argile beige.	
	4 : liseré charbonneux	
	5 : argile gris-beige	
	5b : niveau charbonneux plus épais au niveau de l'alandier.	
	6 : beige, induré, gravilloneux	
	6b : argile rouge en haut, jaune à la base.	
6t : argile grise		
6q : charbons de bois		

AT84 : Données sur la stratigraphie de comblement du four.

La stratigraphie observée sur la coupe de la structure de cuisson permet de distinguer trois phases d'évolution (AT85).

Phase 1 : utilisation du four. En l'état de conservation de la structure, après sa destruction partielle par la pelle mécanique, il semble bien que seuls les niveaux les plus profonds de l'aire de travail appartiennent à la période d'utilisation du four (3 à 6q). Il s'agit de couches charbonneuses qui témoignent de nettoyages réguliers de l'alandier (5b, 6q) et d'aménagements correspondant à de nouveaux sols rehaussant ainsi progressivement le niveau de circulation (5, 6 et 6b).

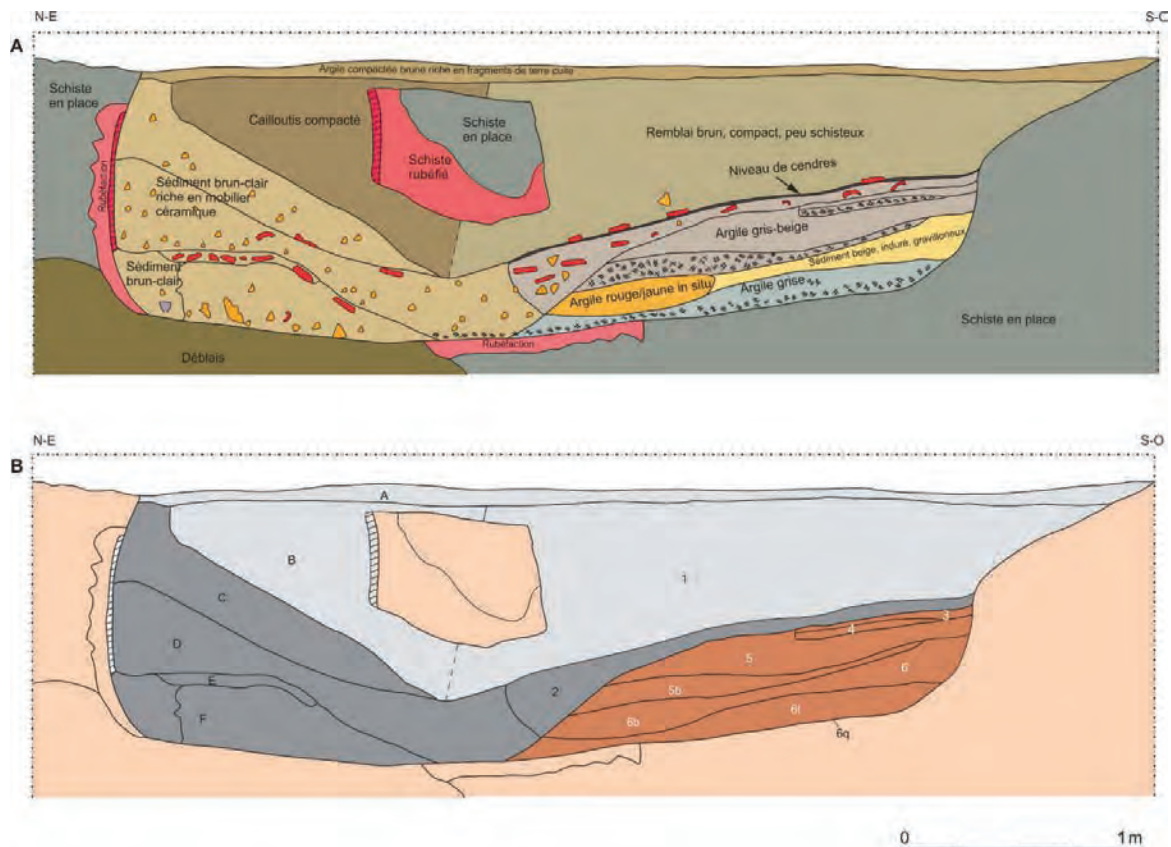
Au sein du four lui-même en revanche, aucune des couches ne semble véritablement appartenir à cette phase d'utilisation. La plus profonde (F) comporte trop de mobiliers céramiques pour être attribuée à cette phase².

Phase 2 : destruction/abandon de la structure en aire ouverte. Au sein de l'aire de travail, la couche 2 correspond clairement à une phase de destruction/abandon. Elle occupe tout l'espace longitudinal de l'aire et vient complétement occulter l'alandier (elle est présente jusqu'à 40 cm depuis le fond du four ce qui doit correspondre à la hauteur maximale de l'alandier). Sa texture compacte et cendreuse, mais aussi la présence de tuiles posées à plat à sa surface, montre qu'elle a pu servir de niveau de circulation par exemple lors de la destruction (au moins partielle) de la structure de cuisson.

Au sein du four, les couches D, E, F et sans doute C appartiennent également à cette phase de destruction/abandon. Le nombre et la taille des fragments de céramiques au sein de la couche F, la présence de nombreux fragments de terre cuite au sein de la couche E témoignent peut-être du démontage de la languette centrale ou de la sole. Le pendage des couches montre par ailleurs qu'il n'y a pas eu à ce stade de volonté de combler définitivement la structure.

Phase 3 : comblement définitif de la structure dans le cadre du réaménagement du lieu. Sont concernées les couches B et 1 ainsi que le niveau final A.

² Généralement les couches d'utilisation en fond de salle basse de chauffe ne comportent que très peu de mobiliers et lorsque c'est le cas, il s'agit soit des pièces mises en place au moment de l'installation du four, soit de tout petits fragments introduits via les carneaux ou l'alandier.



AT84 : Stratigraphie de comblement du four et son aire de travail. A. nature des couches ; B. dénominations des couches.

2.2. Les productions (CB, SS, RD)

2.2.1. Données générales

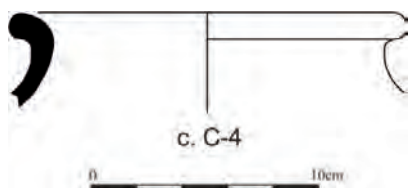
catégorie	NR	%NR	NMI	%NMI
Sigillée	2	0.4%	2	4.0%
Fine B	5	0.9%	2	4.0%
Com A	532	96.9%	45	90.0%
Com B	3	0.5%	1	2.0%
Amphore	2	0.4%	0	
Intrusif (Méd.)	5	0.9%	0	
Total	549	100%	50	100%

AT85 : Quantification des céramiques des différentes US de comblement du four par catégories.

Comme cela est également le cas sur le site de La Métrie, des lots présentant des céramiques de formes et caractéristiques techniques identiques, voire des déformations lors de la cuisson, permettent de caractériser les productions de l'atelier.

L'essentiel des attestations correspond à des céramiques communes de mode A (AT85) avec un répertoire relativement typique pour cette catégorie céramique : récipient fermé en pâte fine ou pot en pâte à dégraissants fins. Ce corpus représente pas moins de 96% des fragments et 90% des NMI.

Les céramiques fines de mode B et communes de mode B retrouvées au sein des différentes couches de comblement du four ne comportent aucune altération de surface et ont une représentation marginale (AT86). Contrairement à l'atelier 2 de la Métrie, les potiers du lieu n'ont donc pas fabriqué de vaisselles de table ou de céramiques à feu.



AT86 : Céramique commune de mode B.

Notons toutefois que certains fragments cuits en mode A comportent des caractéristiques correspondantes plus à des cruches/amphores que de simples récipients de table/conditionnement : panse en pâte sandwichée, parfois dégraissée, de plus de 10 mm d'épaisseur, avec des stries internes permettant de restituer des diamètres conséquents. Bien qu'aucune embouchure ne soit conservée, ces fragments attestent de la possible production ponctuelle de récipients de transport et de stockage.

La répartition des mobiliers par US (AT87) n'apporte guère de données décisives puisqu'en définitive les couches que l'on peut interpréter comme des niveaux d'utilisation du four n'ont livré aucun mobilier (phase 3). Deux remarques peuvent être faites toutefois : les pièces dont le remontage offre des formes archéologiquement complètes se situent dans la couche F. Ces mobiliers ayant été rejetés au moment de la destruction /nivellement du four, ils constituent des témoins fiables de l'activité des potiers du lieu. Par ailleurs, toutes les US de la phase 2 comportent des corpus remarquablement homogènes et seuls les niveaux supérieurs ont livré de rares intrusifs.

US	NR	NMI
A	9	2
BCD	40	2
1	50	7
C	100	13
D	9	4
F	181	13
Paroi N	10	0
2 et 2'	131	9

AT87 : Répartition des céramiques par phases (jaune : phase 3 ; gris : phase 2) et au sein de celles-ci par US.

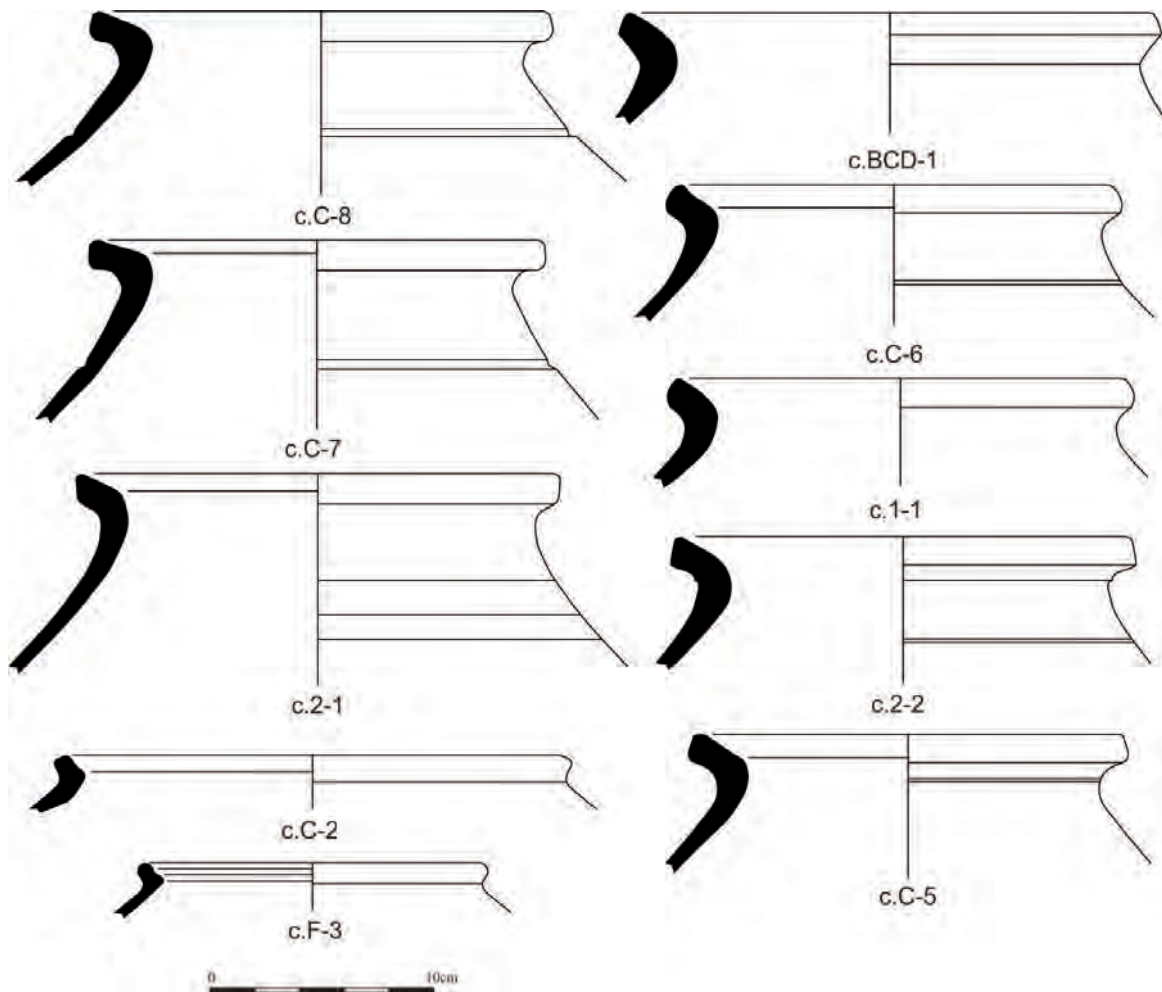
2.2.2. Commune de mode A

Réf. typo.	NR	NMI
CoA41b	13	10
CoA7	69	6
CoA139	3	2
CoA4	2	2
CoA108	1	1
CoA17	1	1
CoA18	1	1
CoA201	2	1
CoA202	1	1
CoA9	1	1

AT88 : Quantification des céramiques communes de mode A par attributions typologiques.

La forme dominante, en comptage NMI, au sein du comblement du four, correspond à un pot à lèvre éversée biseautée, parfois pourvu de petites anses **CoA41b** (AT89). Il s'agit d'une forme couramment attestée dans la seconde moitié du I^{er} s., mais aussi au cours des décennies suivantes, avec des variantes de lèvres parfois importantes³. Dans le cas présent, la morphologie de tous les bords des couches C et 2 est identique, soulignant, par contraste avec la diversité mentionnée précédemment, le caractère local et resserré dans le temps de cette production. À Corseul même, rares sont les pots CoA41b en contexte de consommation présentant un profil identique à l'exception d'une céramique de l'ens. 11 de la fouille Monterfil 2 qui figure dans un corpus de référence des premières décennies du II^e s. (Ferrette 2003).

³ Notons que ces formes sont courantes dans toute la partie nord de la Gaule et sont souvent dénommées par tradition « pot à Miel », par exemple : Sellès 2001, p. 114, Gose 1950, type 420-428. À Corseul, jusqu'à présent, deux grands types de lèvres correspondent aux variantes « a » (lèvre en crochet ; 10 NMI) et « b » (lèvre triangulaire ; 15 NMI), la première variante caractérisant plutôt des récipients de la seconde moitié du II^e s. et du III^e s. (Debout 2018, 2, p. 96-100).

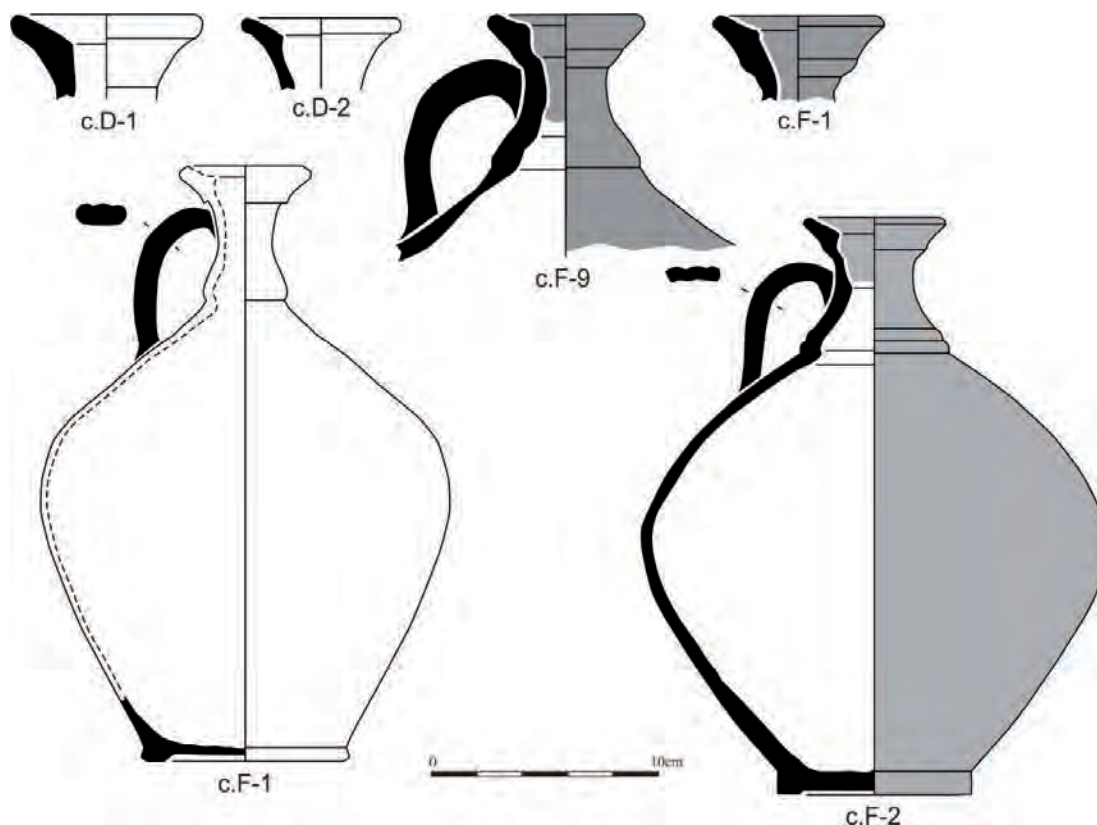


AT89 : Céramique commune de mode A, pots CoA42b.

Les cruches **CoA7** constituent la seconde forme dominante (Fig. AT90).

Il s'agit, là encore, d'un des récipients les plus caractéristiques de la seconde moitié du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. Elle est attestée parmi les productions de l'atelier 2 de La Métrie où elle représente la majorité des récipients en pâte orangée (recouverte vraisemblablement d'un engobe blanc). Sa présence dans les contextes du troisième quart du I^{er} s. demeure modeste (par exemple 1 ex. sur les 14 cruches attestées au sein de la cave 256 de la fouille de Val de Gravel). Ensuite, dans les niveaux de Corseul, elle domine les corpus.

Dans le cas présent, tous les individus non altérés par le feu ont un engobe blanc à forte teneur en mica. Toutes les cruches de la couche C, à savoir celles qui ont un profil complet ou presque, sont pourvues d'une petite lèvre dont la morphologie est plutôt atypique à l'échelle de Corseul. Parmi les rares exemplaires similaires se trouvent des pièces de l'US 145 de la fouille de Val de Gravel datée du dernier quart du I^{er} s. ou encore dans la structure 1705 à savoir le puits à eau à la jonction entre les fours de potiers F1514 et F1629 de La Métrie 1.



AT90 : Céramique commune de mode A, pots CoA7.

À elles deux, ces deux formes représentent 80% des attributions typologiques des céramiques communes de A. Il est intéressant de noter que leur répartition au sein des US du comblement du four n'est absolument identique (AT91). Le pot CoA41b a plutôt été rejeté dans les niveaux supérieurs et dans l'aire de travail, alors que les cruches CoA7 se trouvent dans les niveaux profonds du four. Est-ce le résultat de l'existence initiale de deux tessonières distinctes et donc d'étapes de production différentes ? C'est possible sans qu'on soit en mesure, bien évidemment, de transformer cette simple hypothèse en essai.

US	CoA41b	CoA7
1/BCD	2	
2	2	
C	5	1
D		2
F		4

AT91 : Répartition au sein des US de comblement du four des formes CoA41b et CoA7 (en NMI).

Les autres attestations typologiques, le sont en 1 ou 2 exemplaires.

Pour les cruches, on compte deux exemplaires de récipient à lèvre en bourrelet proche du type **CoA139** (AT92, n° 1-2), une probable embouchure **CoA2** (AT92, n° 3) à engobe blanc ainsi qu'une forme **CoA9** (AT92, n° 4) qui correspond à une cruche dérivée des CoA7.

Plusieurs formes de pots sont également attestées. Ils sont tous marginaux non seulement dans ce contexte mais aussi, d'un point de vue général, à l'échelle de la ville.

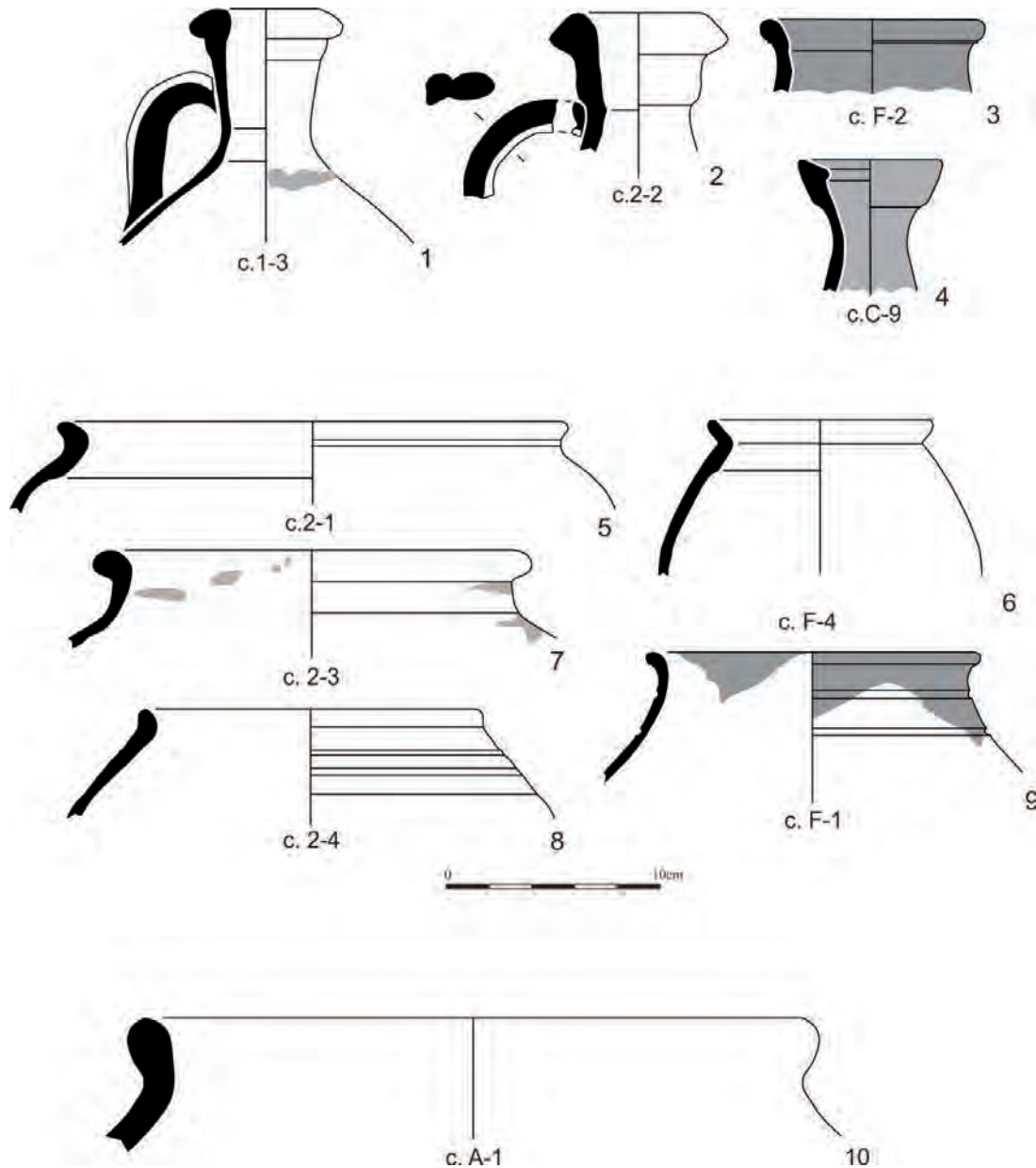
Les pots **CoA4** sont attestés par un récipient de grande taille et un autre bien plus petit. Leur profil est habituellement ovoïde avec une petite lèvre éversée parcourue d'un sillon plus ou moins visible en partie sommitale (AT92, n° 5-6). Les pâtes sont systématiquement plus dégraissées que celles des cruches. Ces formes sont essentiellement attestées à Corseul au deuxième et du troisième quart du I^{er} s. Des pièces identiques à celle de la couche 2 (lèvre au sillon peu marqué, ressaut interne à quelques centimètres de la lèvre), ont été mises au jour dans le dépotoir de l'atelier 2 de La Métrie (F1514) mais aussi dans la cave de Val de Gravel (US 256).

Le pot à col concave et panse ovoïde de type **CoA108** est également pourvu d'une pâte dégraissée (AT92, n° 7). Dans le cas présent, des traces d'engobe blanc sont visibles, bien que le vase soit brûlé. Munie ou non d'une anse, cette forme est le pendant en céramique commune de mode A des pots à cuire CoB3.

Le pot **CoA17** présente une pâte fine et un engobe blanc (AT92, n° 8). Il s'agit d'une forme qui apparaît fréquemment dans les niveaux des deuxième et troisième quarts du I^{er} s. en Bretagne, même si à Corseul, très peu d'exemplaires sont connus.

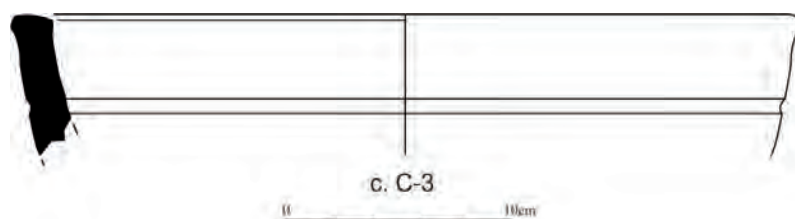
Le Pot **CoA200** est inédit. Il présente une pâte fine orangée et un engobe rouge (AT92, n° 9).

Enfin, mentionnons l'attestation d'une lèvre de *dolium* **CoA201** avec une pâte dégraissée cuite en mode A (AT92, n° 10).



AT92 : Diverses céramiques communes de mode A.

Un dernier fragment se singularise de l'ensemble de ce corpus (AT93). Il s'agit vraisemblablement d'un récipient modelé dont la pâte avec dégraissants hétérogènes évoque plus celles des terres cuites que des céramiques domestiques. La forme est difficile à caractériser bien que le bord soit conservé.



AT93 : Céramique modelée.

2.3. Chronologie

Quelques céramiques fines d'importation sont présentes dans différentes couches de comblement du four (AT94).

Sigillée : assiette italique Co.12.3.1 (couche C) des années -10/20 et coupelle Drag. 27 du Centre de la Gaule dont les caractéristiques techniques (pâte siliceuse orangée, vernis rouge luisant non grésé) et morphologiques (lèvre ronde) évoquent les productions les plus typiques des années 40 (couche F).

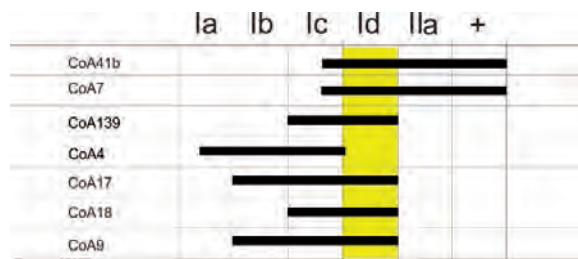
Céramiques fines de mode B (*terra nigra*) : bord et fond de coupe de la série M107-111, avec vraisemblablement une coupe M106 de format un peu exceptionnelle (couches 1 et C). Ces formes sont issues d'importations du Centre de la Gaule (pâte micacée, bien cuite, grise à franges plus sombres ou gris à cœur noir et surface noire) vraisemblablement de la première moitié du I^{er} s.

D'autres fragments de céramique fine de mode B, sans attribution typologique (couches C notamment) ont de caractéristiques identiques aux précédentes.

Les amphores d'importation ne sont attestées que dans la couche qui scelle le four (couche A) et correspondent à des productions régionales OCG ou de Taraonnaise.

Les céramiques d'importation comportent donc une majorité de pièces de la première moitié du I^{er} s. Il s'agit toujours toutefois de petits fragments qui ne peuvent être considérés par défaut comme des pièces en usage lors de l'activité des potiers. La seule céramique fine dont la chronologie propre semble avoir un intérêt pour la datation de l'atelier est la sigillée de la couche F qui offre en un TPQ en 40 et permet de situer la constitution de cette couche au cours du troisième quart du I^{er} s.

Les données chronologiques assignées aux autres céramiques du comblement et notamment les céramiques communes de mode A permettent de nuancer cette proposition (Fig. AT95). En effet, les formes majoritaires CoA41b et CoA7 sont pratiquement absentes, d'un point de vue général, des contextes du troisième quart du I^{er} s. Elles apparaissent vraisemblablement vers les années 60 au sein des contextes de consommation les plus fiables de Bretagne.



AT95 : Propositions chronologiques liées aux différentes formes de céramique commune de mode A.

Il semble donc bien que cet atelier ait été en activité à la même période que l'atelier 2 de La Métrie, soit vers les années **60/80 de notre ère**.

2.4. Une cruche avec inscription à proximité du four

Au sein du secteur A a été trouvée une cruche dont toute la partie basse est conservée⁴. Elle pourrait très bien correspondre à un type CoA7 car certains modèles présentent une panse légèrement carénée comme c'est le cas ici. Un petit ressaut à la jonction panse/col est également présent.

Une inscription après cuisson, en belles cursives, figure sur la panse. Les premières lettres correspondent vraisemblablement au nom relativement populaire dans le monde romain « AMANDO ». Le reste est plus difficile à déchiffrer. Il est possible que la mention « VICIT » qui figure à la fin de l'inscription indique une idée de possession. Mais dans ce cas, les lettres intermédiaires sont difficiles à comprendre, et ce d'autant plus que la surface est à cet endroit altérée. Peut-on y lire « FIL » pour *filio* ? Ou simplement des chiffres, par exemple XII ?

⁴ Elle n'a pas été conservée avec le reste de la collection et son lieu de conservation demeure aujourd'hui inconnu.

Toujours est-il que cette marque semble être bel et bien un titre de possession et non une mention de contenance ou de poids de la cruche.

3. Synthèse : les ateliers de potiers à Corseul

Les trois ateliers de potiers connus aux abords de la ville de Corseul appartiennent donc tous à la même période, à savoir, pour simplifier, la deuxième moitié du I^{er} siècle. Un autre trait commun tient à la nature de leur activité : les potiers fabriquent exclusivement de la vaisselle de table noire et des récipients de présentation (liés en majorité également à la table) en céramique commune de mode A, c'est-à-dire en pâte claire. Hormis la production épisodique de cruches/amphores de l'atelier 1 qui constituent des vases de stockage, ils ne mettent pas en œuvre de pâtes dégraissées ou des cuissons de grande ampleur. D'un côté, leur chaîne opératoire de production s'en trouve simplifiée (préparation et affinage des argiles sans ajout des dégraissants et cuisson sans autre intervention que celle de déterminer la phase de fin de cuisson *stricto sensu*), mais, de l'autre, les formes fabriquées demandent une technicité plus grande que celle mise en œuvre pour les récipients de cuisine.

L'existence de ces seuls ateliers spécialisés à Corseul, non seulement à la période considérée mais aussi sur un temps plus long (le Haut-Empire), ne peut en l'état des connaissances recevoir d'explication pertinente. La fabrication des céramiques culinaires, dont la demande devait être bien plus massive que celles des vaisselles de table régionales, ne nécessite-t-elle pas l'installation de grands ateliers ruraux, utilisant plus d'espace et dont les cuissons ne constituent guère une nuisance car ils sont implantés loin de tout ?

Les ateliers des abords de la ville pourraient ainsi n'être que le fruit d'ateliers familiaux visant à diversifier l'offre plus qu'à répondre à la demande à eux seuls, comme le sont sans doute également les ateliers de verriers implantés dans la ville à l'arrière des boutiques.

Reste la question de la concordance chronologique des ateliers. Simple coïncidence des découvertes ou indice révélateur de l'évolution de la ville ? La question demeure encore en suspens.

Bibliographie

CLOTUCHE R., MILLERAT P., 2004, « la nécropole gallo-romaine du « Chemin de Courcelles » à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) », *Revue du Nord*, 358, p. 113-134.

DURAND J.-C., 2017, *Un établissement agricole du second âge du Fer*, « La Huperie », Erbrée (Ille-et-Vilaine), Rapport d'opération de fouilles archéologiques, Inrap.

DURAND J.-C., 2018, *Bais /Louvigné-de-Bais (Ille-et-Vilaine, Bretagne), Carrière des Vallons, Etang de Daniel - Ensemble 2 : Occupations laténiennes et gallo-romaines*, Rapport d'opération de fouilles archéologiques, Inrap.

DURQUETY M. *et al.*, 2012, « Production de céramiques de l'Antiquité tardive dans l'est du territoire picton : les ateliers de Louin (Deux-Sèvres) et de Bellefonds (Vienne) », dans *SFECAG, Actes du Congrès de Poitiers*, p. 263-298.

ESCAT Y., 2018, *Une occupation rurale gallo-romaine, Bédée et Pleumeleuc, (Ille-et-Vilaine) : du milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. au début du III^e siècle ap. J.C*, Rapport d'opération de fouilles archéologiques, Inrap.

FERRETTE R., 2003, *La céramique gallo-romaine du site de Monterfil II à Corseul (Côtes-d'Armor). Etudes d'ensembles de l'époque augustéenne au début du IV^e s.*, Montagnac.

FERRETTE R., 2018, *Corseul (Côtes-d'Armor), La Métrie 1, La frange ouest de la ville antique. Ses apports à la connaissance et à l'organisation du chef-lieu de la cité des Coriosolites, volume I-Etudes archéologiques*, RFO de fouille préventive, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne.

LE MEUR, A., 1990, *Les cruches gallo-romaines en céramique commune dans l'ouest de la Gaule*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Haute-Bretagne, Rennes.

LE BIHAN J.-P. et VILLARD J.-F. 2012, *Archéologie de Quimper. Matériaux pour servir l'histoire, t. 1 : de la chute de l'Empire romain à la fin du Moyen Âge*. Quimper.

LECAMPION F., 2013, *Commune de Corseul (Côtes-d'Armor), 46, rue de L'Hôtellerie*, RFO de diagnostic archéologique, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne.

MÉNEZ N., 2015, *Corseul, Le Val de Gravel (Bretagne, Côtes-d'Armor). Étude de la limite sud de la ville antique de Fanum Martis : voiries, auberge et indices d'activités artisanales*. Rapport d'opération de fouilles archéologiques, Inrap.

MÉNEZ N., 2018a, *Corseul (Côtes-d'Armor), La Métrie 2*, RFO de fouille préventive, INRAP, Cesson-Sévigné, SRA Bretagne.

MÉNEZ N., 2018b, *Rennes, reconversion Hôtel-Dieu, Tranche 1*, Rapport d'opération de diagnostic archéologique, Inrap.

POUILLE D., 2008, *Rennes Antique*, Rennes.

SELLES H., 2001, *Céramiques gallo-romaines à Chartres et en Pays carnute, catalogue typologique*, Chartres.

SIRAUDEAU J., 1988, *Amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique*, Angers.

Annexe 2 : Rapport Analyse Géophysique Conseil 2020



Rapport d'intervention

Analyse Géophysique Conseil

Prospection GPR sur la ville antique de Corseul

Rédacteur Rapport	Thomas Jubeau	Ingénieur Géophysicien thomas.jubeau@analyse-gc.com
Date	Novembre 2020	
Mandataire	DRAC Bretagne	
Projet	Prospections GPR sur la ville antique de Corseul (22)	
Ref. Devis	362AR122 - 367AR122	
Validation	Gabriel Caraire	
Version	V 2.0	



Table des matières

I - Cadre d'intervention.....	1
II - Mesures au GPR (Ground Penetrating Radar).....	2
II.I - Principe et matériel.....	2
II.II - Positionnement des résultats.....	3
II.III - Traitement des données et création des cartes.....	4
II.IV - Représentation des données et rendu.....	4
III - Résultats.....	6
III.I - Parcelles ZL0001, AB0083 et AB0084.....	6
III.II - Parcelles AB0085 et AB0086.....	8
IV - Conclusion.....	11

Table des illustrations

Figure 1 : Localisation et emprise de la prospection.....	1
Figure 2: Principe d'acquisition et de reconstruction en GPR, de la 2D "verticale" à la 3D.....	2
Figure 3: Le GPR en acquisition.....	3
Figure 4 : <i>Détail des parcelles ZL0001, AB0083 et AB0084</i>	8
Figure 5 : <i>Détail des AB0085 et AB0086</i>	10

I - CADRE D'INTERVENTION

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de la région Bretagne, via Romuald Ferrette de l'Institut National de Recherches Archéologiques (INRAP), a contacté la société Analyse Géophysique Conseil (AGC) afin de réaliser une prospection GPR (Ground Penetrating Radar) sur deux parcelles situées sur l'emprise de la ville antique de Corseul, dans les côtes d'Armor (22).

La prospection s'est faite en deux phases : la première phase était un test sur les parcelles ZL0001, AB0083 et AB0084 devant établir l'intérêt de la méthode GPR dans la détection des vestiges de la ville. Après un test positif, la seconde phase devait apporter des indices sur le rapport entre les vestiges et la topographie sur les parcelles AB0085 et AB0086.

Le levé a eu lieu le 17 septembre 2020 pour les parcelles ZL0001, AB0083 et AB0084 et le 12 octobre 2020 pour les parcelles AB0085 et AB0086. Ils couvrent respectivement 1,05 ha et 0,41 ha (cf. Figure 1).

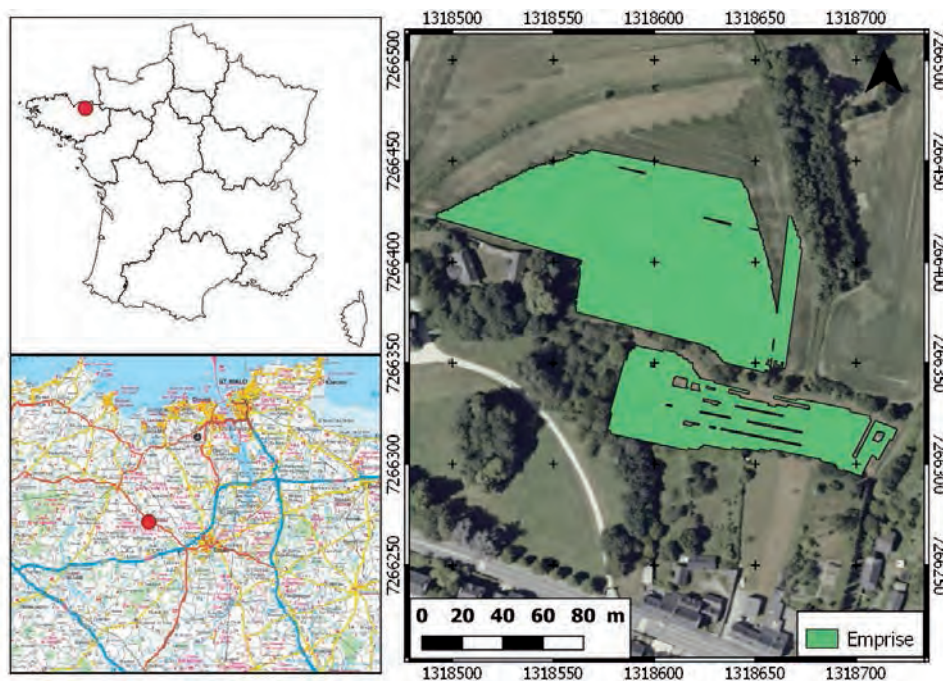


Figure 1 : Localisation et emprise de la prospection

II - MESURES AU GPR (GROUND PENETRATING RADAR)

II.1 - Principe et matériel

Ce type d'appareil émet une impulsion électro-magnétique qui se propage dans le sous-sol. Elle se réfléchit vers la surface lorsqu'elle rencontre un quelconque contraste. L'enregistrement GPR brut correspond à une coupe distance/temps de trajet, composée de la succession de ces réflexions (radargramme ou B-scan). Ainsi, la méthode permet de donner une estimation de la profondeur d'enfouissement et de l'épaisseur des entités détectées. Cette approximation résulte de la transcription du temps de propagation enregistré (aller-retour effectué par l'onde) en distance via la détermination de la vitesse de propagation des ondes à travers le milieu. Celle-ci est très variable dans des environnements hétérogènes comme le sont la plupart des sols. La Figure 2 vulgarise l'ensemble du procédé de détection GPR, depuis l'acquisition jusqu'à la restitution en plans horizontaux, aussi appelés slice ou C-scan.

Plus particulièrement, AGC a utilisé un GPR StreamX 200 MHz (cf. Figure 3), du fabricant IDS, pour sa configuration dite « multi-canaux » qui permet l'enregistrement simultané de 7 radargrammes sur près d'un mètre de large (un tous les 12 cm). Les radargrammes correspondent aux profils verticaux, base de l'étude GPR dont un des exemples est donné en haut à droite en Figure 2. 512 mesures composent leur échantillonnage en temps, pour une fenêtre d'écoute totale de 80 ns. La fréquence de l'impulsion électromagnétique, paramètre contrôlant la résolution des anomalies détectables et la profondeur d'investigation, a été choisie à 200 MHz. Cette valeur offre une profondeur de pénétration théorique moyenne (jusqu'à environ 3 m de profondeur) et une résolution adaptée aux éléments archéologiques (les valeurs exactes sont fonction des paramètres physiques du/des sol(s) rencontré(s)).

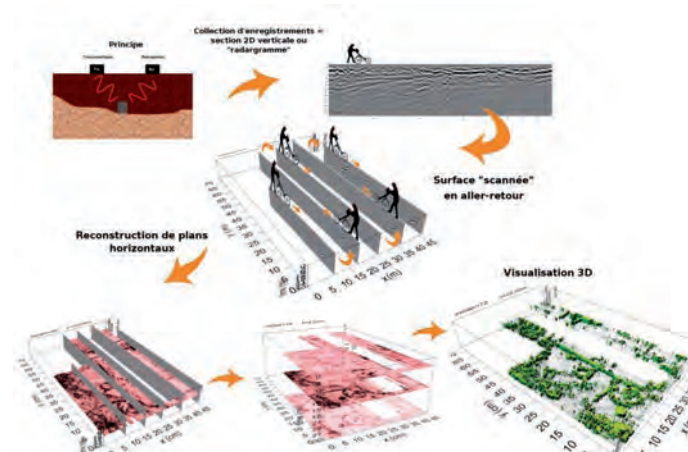


Figure 2: Principe d'acquisition et de reconstruction en GPR, de la 2D "verticale" à la 3D



Figure 3: Le GPR en acquisition

II.II - Positionnement des résultats

Les mesures GPR ont été positionnées à l'aide d'un GPS RTK (Real Time Kinematic) RS2 de la société Emlid. Cet instrument utilise un GPS mobile, pour le positionnement des mesures, auquel on associe un GPS fixe (la base) pour le calcul des corrections. Ce système permet une précision centimétrique sur le positionnement relatif (c'est à dire des points GPS les uns par rapport aux autres). Cependant, l'ensemble des enregistrements demande à être recalé sur un point connu pour être intégré dans un référentiel absolu.

Les mesures des parcelles ZL0001, AB0083 et AB0084 ont été recalées sur un point topographique connu. Ceci n'étant pas possible pour les mesures des parcelles AB0085 et AB0086, le recalage de la base a été effectué via le logiciel RTKLIB et les données du réseau de bases permanentes de l'IGN. L'ensemble des mesures de correction GPS des deux levés est regroupé dans le tableau suivant en Lambert 93/CC48.

Parcelles	Type de mesure	Longitude (m)	Latitude (m)	Altitude (m)
ZL0001, AB0083 et AB0084	Mesure AGC	1318455.84	7266451.84	127.25
	Point Topo	1318455.69	7266450.83	128.70
AB0085 et AB0086	Mesure AGC	1318635.44	7266318.07	114.35
	Mesure corrigée via RTK Libre	1318635.16	7266316.88	118.10

II.III - Traitement des données et création des cartes

Le traitement des données GPR consiste en la procédure de filtrages suivante :

- Médiane glissante par trace (signaux primaires 1D du radar) ; correction des signaux primaires pour les réaligner sur l'axe des 0. Les signaux originels oscillent légèrement hors de leur axe de base et se doivent d'être réalignés (effet « wooble ») ;
- Découpage du T0 par profil ; les données superficielles de chaque profil, correspondant au passage des signaux depuis le radar jusqu'au sol, ont été découpées pour que les enregistrements débutent par la surface du sol ;
- Retrait de la composante horizontale de fond ; le système GPR induit une multi-réflexion des signaux émis entre le radar et le sol, composante qui s'ajoute aux mesures et qui doit être corrigée. Cette correction se fait par le retrait de la médiane de chaque « tranche » horizontale composant le profil (« background removal ») ;
- Amplification des traces (signaux primaires 1D du radar) ; les signaux de base sont amplifiés pour faciliter la lecture des enregistrements et la mise en évidence des anomalies potentielles. Cette amplification se fait selon une courbe exponentielle, fonction du temps d'écoute de l'enregistrement ;
- Calcul de l'enveloppe des signaux ; calcul du module de la transformée de Hilbert à partir des signaux filtrés par les procédures précédentes. Cela revient à calculer l'enveloppe des signaux.

La vitesse de propagation des ondes électromagnétiques dans le milieu, paramètre permettant la retranscription du temps de trajet enregistré en distance, donc en profondeur, a été considérée à 0,1 m/ns. Cette valeur correspond à une moyenne de vitesse dans les matériaux. Il n'a pas été possible de réaliser une étude précise de la vitesse en raison de la dégradation des signaux due à l'état de surface/végétation.

Une fois les signaux nettoyés et la vitesse fixée, les mesures ont fait l'objet d'un calcul supplémentaire permettant la projection en cartes « horizontales », ou « vue du dessus » (C-scan). Cette interpolation a été réalisée selon un algorithme de type « PID » (Pondération Inverse à la Distance), en prenant pour paramètre une ellipse de recherche de 1 m de rayon, pour une taille de pixel de 0,15 m.

II.IV - Représentation des données et rendu

L'ensemble des données acquises lors de la campagne de prospection ainsi que les interprétations sont fournis en format numérique en support de ce rapport. Elles comprennent :

- les données GPR au format DT (format constructeur) ;

- les données traitées en format PNG ;
- les interprétations au format SHP comprenant un champ « nom », un champ « profondeur » donné en cm et un champ « interprétation » ;
- un rapport d'interprétation au format PDF ;
- les annexes au format PDF.

III - RÉSULTATS

Les levés GPR de Corseul couvrent 1,46 ha répartis en deux secteurs (cf. Figure 1). Les paramètres d'enregistrement de l'appareil ont permis une profondeur d'investigation théorique de **3,2 m**. Dans les faits, la profondeur maximum atteinte est de 2 m, au-delà le rapport signal/bruit devient trop faible pour obtenir des informations de bonne qualité. Les données sont représentées sous forme de **64 plans** horizontaux espacés verticalement de **5 cm** fournis en version numérique, en support de ce rapport.

Pour rappel, nous considérons par anomalie, les valeurs linéaires, ponctuelles ou zonales qui ressortent du fond géologique/pédologique et qui sont identifiables sur plusieurs profondeurs. Nous rappelons que l'interprétation et les profondeurs annoncées sont soumises à caution et pourront être affinées en cas de nouvelles informations disponibles. Le grand nombre d'anomalies détectées rend impossible un pointage exhaustif : une reprise fine du SIG par les archéologues s'impose.

III.I - Parcelles ZL0001, AB0083 et AB0084

La prospection des parcelles ZL0001, AB0083 et AB0084 représentait un test qui devait déterminer l'intérêt de la méthode GPR sur le site antique de Corseul. Ce test prévoyait une demi-journée de prospection, l'utilisation d'une méthode tractée a permis de couvrir au final 1 ha. De manière générale, le travail du sol a fortement dégradé la qualité des données. Cela se traduit sur les enregistrements par des linéations de forte intensité parallèlement aux profils (qui ont pu être diminuées mais pas supprimées) et une profondeur d'investigation diminuée. Malgré ce fait, un grand nombre de structures ont été détecté.

On notera tout d'abord des anomalies de grande extension spatiale vues entre 50 cm et 1,4 m de profondeur. Elles se superposent aux tracés des voies vues sur le plan de synthèse fourni par R. Ferrette. On distingue des tronçons des rues C, D, 3 et 4 :

- la rue C est vue sur deux tronçons de 19 m et 5 m de long pour 6,5 m de large. Son positionnement est cohérent avec le plan de R. Ferrette ;
- la rue D est visible sur 46 m de long et mesure 5 m de large. Elle apparaît vers 75 cm de profondeur dans son extrémité septentrionale mais vers 1,4 m de profondeur dans son extrémité méridionale et possède donc un pendage (relatif au sol) vers le sud. Elle est décalée de 25 m vers l'est par rapport à la proposition de tracé du plan de synthèse ;
- la rue 3 borde le talus sur son côté nord. Elle est clairement visible sur 21 m de long et s'interrompt brutalement. Une éventuelle prolongation vers l'est est incompatible avec la présence du bâtiment B3. Son tracé interroge donc, est-ce qu'elle s'arrête ? Est-ce qu'elle bifurque vers le sud ?

- la rue 4 est visible sur 3 tronçons et mesure 3 m de large. Son positionnement est compatible avec le plan de synthèse mais son orientation diffère légèrement (rotation de 5 degré dans le sens antihoraire) ;

La majorité des tronçons de rues est bordée par des anomalies linéaires qu'il n'est pas possible d'interpréter en raison du manque de continuité des structures. Il peut aussi bien s'agir de fossés que de murs.

Au delà de la voirie, trois secteurs présentent une accumulation d'anomalies linéaires en lien avec du bâti.

- le premier, noté B1 en Figure 4, se situe à l'extrémité occidentale de la prospection. Il se compose de quatre murs orientés suivant la voirie et visibles dès 50 cm de profondeur. L'emprise de la prospection ne permet pas de déterminer le plan complet du bâtiment ni s'il borde les rues 3, 4 et/ou B. A priori, il ne borde pas la voie C ;
- le deuxième, noté B2, se situe entre les voies C, D, 3 et 4. Il présente un bâtiment au plan très complexe en partie décrit par les photographies aériennes. On notera toutefois des incohérences entre les deux restitutions. Plusieurs niveaux de sol (probablement indurés) sont clairement visibles. La moitié occidentale du complexe montre une accumulation d'éléments qui suppose plusieurs états de construction. Dans la moitié orientale du complexe, on notera des variations dans l'orientation des murs qui s'éloignent alors de l'orientation de la rue D toute proche et se rapproche des orientations du bâtiment de l'îlot DE34 ;
- le troisième se situe entre les voies D, E, 3 et 4. Il est également vu en photographie aérienne, et les deux plans sont ici plutôt cohérents. La particularité de ce bâtiment est son changement d'orientation : la façade occidentale suit la voie D alors que la partie orientale suit la voie E (cf. III.II). On notera également qu'il recoupe la rue 3 et entre en contradiction avec le plan de restitution de la voie. Enfin, il semble contenir une anomalie circulaire de 4 m de diamètre qu'il est difficile d'interpréter.

Enfin, on notera des éléments qui sortent des schémas présentés plus haut. Tout d'abord, une anomalie d'extension très limitée, notée N1, visible à l'extrémité nord de la prospection. Son signal fait penser à une structure fossoyée qui serait liée aux fossés présentés sur le plan de synthèse. Il est étonnant que seul un petit tronçon soit perceptible, cela est peut être le fait d'un remplissage différent. Ensuite une structure, notée N2, recoupant le bâtiment B2 qui reprend l'orientation du parcellaire, elle pourrait caractériser un état plus ancien. Enfin, un élément linéaire, noté N3, se présente directement à l'ouest de cette « limite parcellaire », aucun indice ne permet de proposer une interprétation.

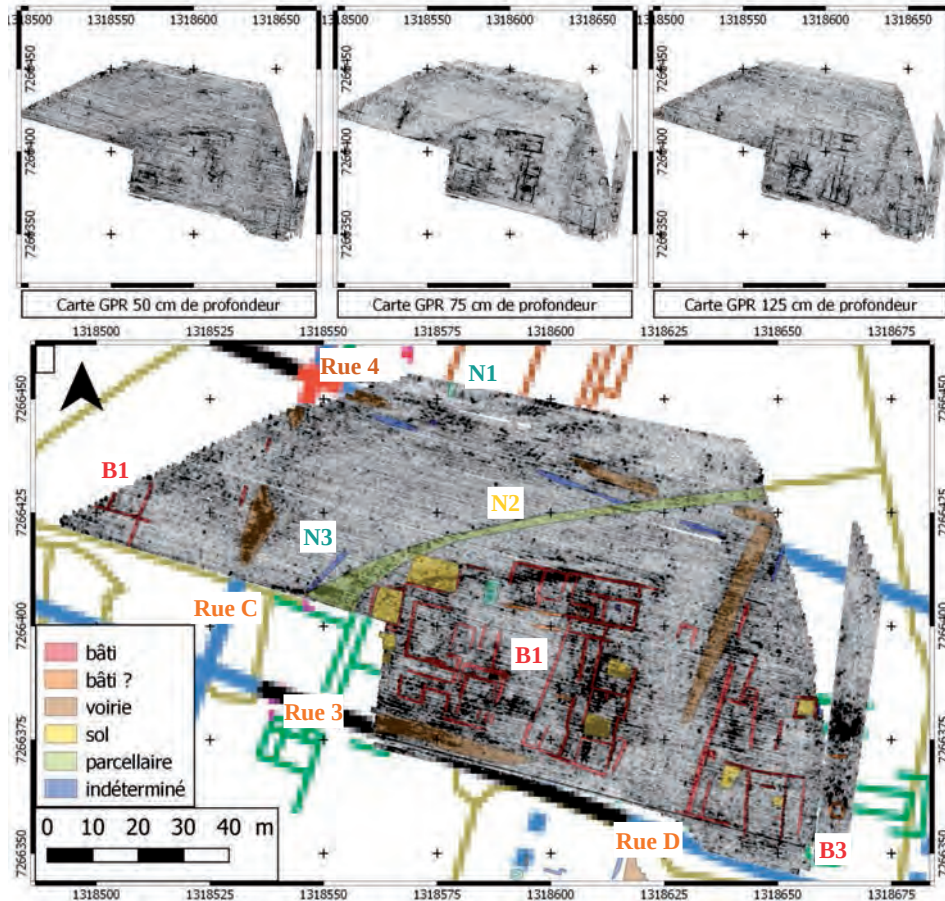


Figure 4 : Détail des parcelles ZL0001, AB0083 et AB0084

III.II - Parcelles AB0085 et AB0086

Les parcelles AB0085 et AB0086 se situent au sud des parcelles ZL0001, AB0083 et AB0084, en contrebas d'un talus qui borde le sud de la rue 3. La qualité des données est bien meilleure que sur les parcelles méridionales en raison d'un sol plus induré qui permet une meilleure propagation des ondes électromagnétiques.

On retrouve la prolongation de la **rue D** qui apparaît à 65 cm dans son extrémité septentrionale et vers 1,25 m de profondeur à son extrémité méridionale. Un second axe est visible plus à l'est et pourrait se rapprocher de la **rue E** mais son orientation $N0^\circ$ va à l'encontre du plan de synthèse ($N20^\circ$) et se rapproche de l'orientation du bâtiment **B3**. Elle est matérialisée par

des structures linéaires parallèles et non par un niveau induré comme les autres rues discutées précédemment. Elle est également moins large que la rue D (4 m de large contre 7 m). Ainsi la rue « E » s'écarte du système de rue mise en évidence jusque là.

Deux ensembles bâtis sont identifiables. Le premier, noté **B4** en Figure 5, se développe à l'ouest de la **rue D**. Il s'agit d'un rectangle de 19,5 m de long pour 22,5 m de long. On note de nombreux découpages internes principalement concentrés dans l'angle nord-est. Les incohérences et les changements d'orientation impliquent plusieurs états de construction. L'espace à l'ouest de ce bâtiment montre très peu d'anomalie et il est probable qu'il n'y ait peu ou pas de construction (ou alors en matériaux plus légers). L'espace au nord, quant à lui, montre plusieurs éléments linéaires dont une anomalie parallèle au murs nord du bâtiment et espacée de 1,5 m. Cet interstice ne montre aucune subdivision et il pourrait correspondre à un axe de circulation secondaire.

Le second, noté **B5**, est visible à l'est de la **rue D**, dont il est séparé de 2,5 m. Il est représenté par deux murs se coupant à angle droit. On ne rencontre ici que peu de découpage interne et il est délicat d'y voir un bâtiment.

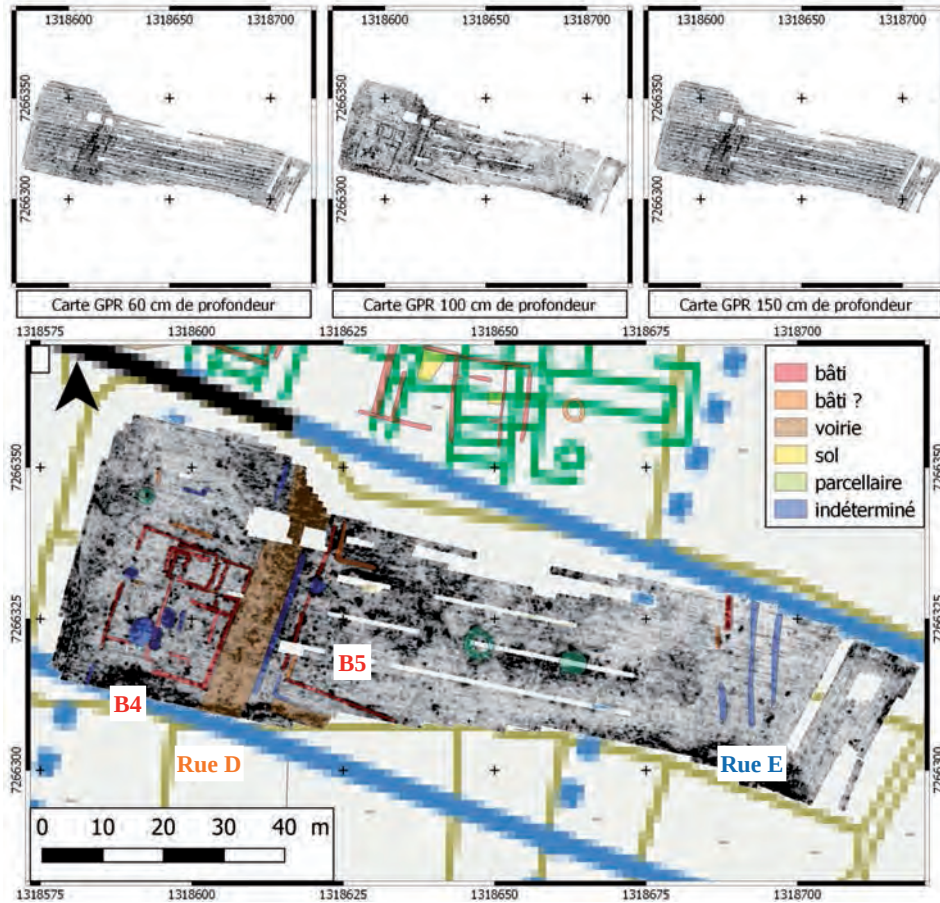


Figure 5 : Détail des AB0085 et AB0086

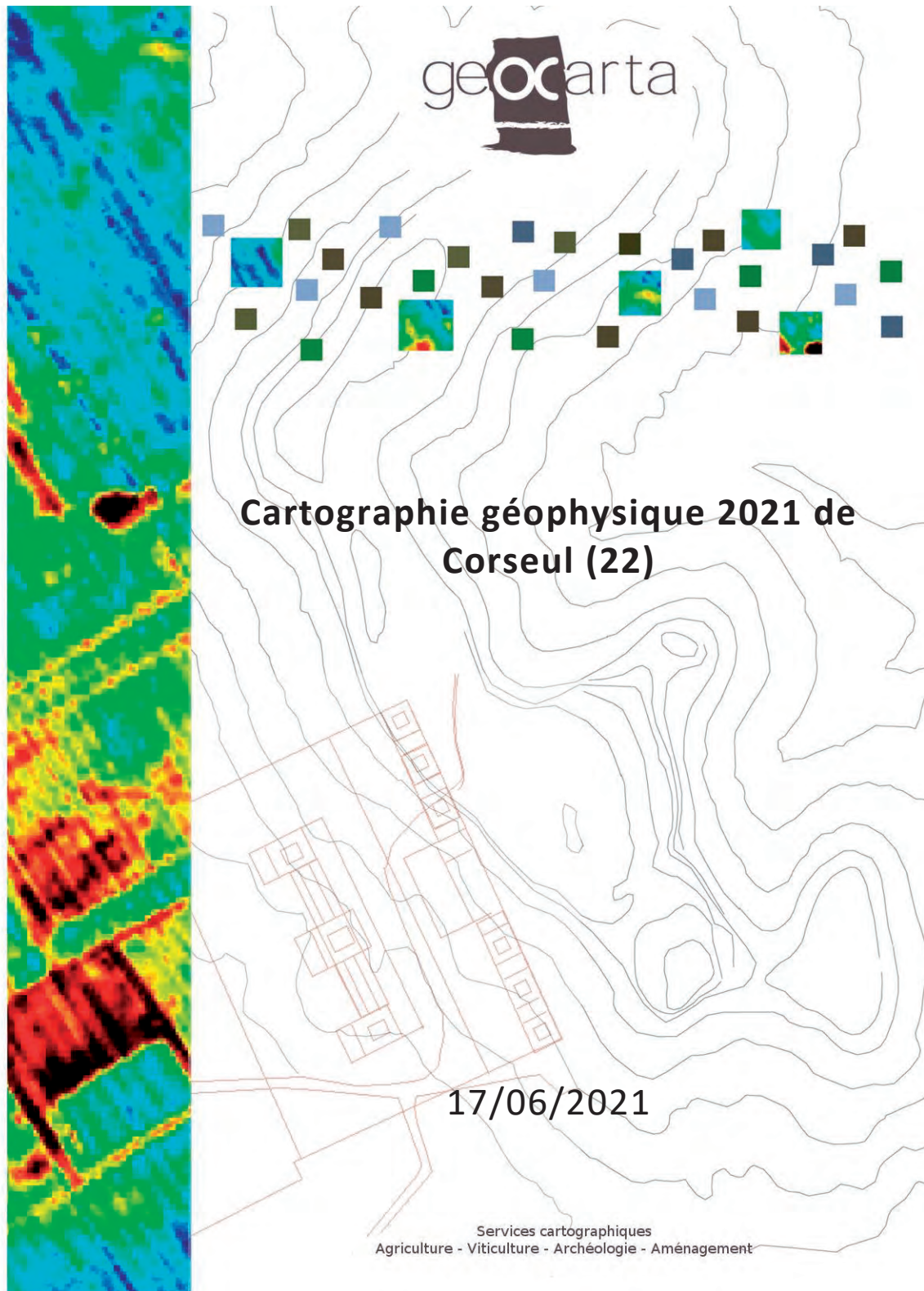
IV - CONCLUSION

La prospection GPR de la ville antique de Corseul couvre 1,46 ha répartie en deux secteurs. Le premier, sur les parcelles ZL0001, AB0083 et AB0084, couvre un champs labouré et hersé. Le second, sur les parcelles AB 0085 et AB 0086 correspond à un verger. Les données sont plus bruitées sur le premier secteur (les parcelles ZL0001, AB0083 et AB0084) en raison du travail du sol qui perturbe fortement les données. Des traitements plus poussés ont été nécessaires pour obtenir des interprétations fiables.

Les cartes GPR du premier secteur sont extrêmement riches en anomalies d'origine archéologiques. Elles se concentrent majoritairement dans la moitié septentrionale entre 50 cm et 1,5 m de profondeur. On y observe plusieurs tronçons de voirie dans le prolongement des rues C, D, 3 et 4. A noter que la voie 3 vient en butée contre un bâtiment, les données de la prospection ne permettent pas d'établir si elle se décale vers le sud ou si elle s'interrompt. Les vestiges bâtis forment deux bâtiments de grande extension, l'un à l'extrémité de la voie 3 et l'autre entre les rues C et D au nord de la rue 3. Plusieurs niveaux de sol sont clairement identifiables.

Le second secteur présente des données de bonne qualité qui apportent, là aussi, des informations sur la structuration de la ville. On notera la continuité de la voie D dont l'altitude augmente vers le nord (en direction d'un talus). Un bâtiment, à l'ouest de la voie D, montre un fort découpage interne et des incohérences dans son plan qui laissent supposer l'existence de plusieurs phases de construction. Le reste de la parcelle montre des anomalies de plus faible amplitude qu'il est souvent malaisé d'interpréter.

Annexe 3 : Rapport Géocarta juin 2021



FICHE DE SYNTHÈSE	
Titre de l'étude : Cartographie géophysique 2021 de Corseul (22)	
Statut du rapport : Rapport final	Auteur : Alexandre LONGELIN
Date du rapport : 17/06/2021	Société : GEOCARTA
Contenu : 21 pages et 21 annexes	Validation : JB
Lieu d'intervention : Corseul (22)	Adresse : 5 rue de la Banque - 2 galerie Vivienne, 75002 Paris
	Mail : contact@geocarta.net
	Tél : +33 (0)1 55 80 76 30
	Fax : +33 (0)1 55 80 76 37
Technologie(s) utilisée(s) : Électrique / Magnétique	Surface prospectée : 2,9 ha (électrique), 7,2 ha (magnétique)
Distance inter-profil : 1 mètre (électrique), 0,5 mètre (magnétique)	Système de coordonnées : RG93 CC48
Acquisition des données :	Traitement et gestion des données :
Date : 13/04/2021	Date : 28/04/2021
Société : GEOCARTA	Société : GEOCARTA
Opérateur(s) : LS/MA/PT	Opérateur(s) : Alexandre LONGELIN
Matériel(s) : ARP-03 / AFM 7 – AMP / Nimtech	Logiciel(s) : GeoCarta, ArcGIS, Résolution : 0,3 m (électrique), 0,2 (magnétique) (équivalent longueur d'un pixel)
Client : SRA Bretagne	
Rép. : Romuald FERRETTE	
Adresse : Avenue Charles Foulon 35700 Rennes	
Téléphone : +33 (0)6 75 65 72 40	
Email : romuald.ferrette@inrap.fr	
Mention de protection : Non-confidentiel	 WebSIG – Nom du projet GCServeur : Corseul_(22)_CC48
Mention de diffusion : Client	
Documents fournis par le client : XXX	
Documents remis au client :	Ce rapport format numérique (PDF) + lien WebSIG GCServeur pour la consultation et le téléchargement des données (données rasters, vectorielles...)
Mode d'envoi :	Email / Lien FTP via GCServeur
Observations diverses :	

17/06/2021

RAPPORT FINAL D'INTERPRETATION



SOMMAIRE

1.	RÉSUMÉ	5
2.	CONTEXTE D'INTERVENTION.....	6
2.1.	Zone d'étude	6
2.2.	Contexte historique	7
2.3.	Contexte géologique.....	8
2.4.	Météo et conditions de sol	8
3.	MOYENS MIS EN ŒUVRE	10
3.1.	Moyen de positionnement et topographique	10
3.2.	Moyens de mesures géophysiques	10
3.2.1.	Méthode ARP (Automatic Resistivity Profiling).....	10
3.2.2.	Méthode AMP (Automatic Magnetic Profiling).....	12
4.	RÉSULTATS	14
4.1.	Présentation et lecture	14
4.2.	Identification des anomalies géophysiques	15
4.2.1.	Parcelle 1 : YH 012 et YH 017	15
4.2.2.	Parcelle 2 : M 856.....	16
4.2.3.	Parcelle 3 : AB 006 et AB 339	17
4.2.4.	Parcelle 4 : ZL 090 e ZL 001	18
4.2.5.	Parcelle 5 : AB 428.....	19
5.	CONCLUSION	20

FIGURES

Figure 1 : localisation de la zone d'étude.....	6
Figure 2 : photographie du terrain avec l'ARP.....	7
Figure 3 : localisation de la zone d'étude sur fond de carte géologique au 1/50 000 (Source : BRGM).....	8
Figure 4 : principe de la méthode ARP.....	11
Figure 5 : principe de la méthode AMP.....	12
Figure 6 : vectorisation de la parcelle 1 (à gauche : données magnétiques / à droite : données électriques).....	16
Figure 7 : vectorisation de la parcelle 2 (données magnétiques).....	17
Figure 8 : vectorisation de la parcelle 3 (données magnétiques).....	17
Figure 9 : vectorisation de la parcelle 4 (données magnétiques).....	18
Figure 10 : vectorisation de la parcelle 5 (données électriques).....	19

ANNEXES

ANNEXE 1 : Détails de la méthode de positionnement des mesures par GPS / Station Totale
ANNEXE 2 : Détails de la méthode électrique ARP
ANNEXE 3 : Détails de la méthode magnétique AMP
ANNEXE 4 : Carte de résistivité apparente - P1 - Profondeur : 0 - 0,5m
ANNEXE 5 : Carte de résistivité apparente - P1 - Profondeur : 0 – 1 m
ANNEXE 6 : Carte de résistivité apparente - P1 - Profondeur : 0 - 1,7 m
ANNEXE 7 : Carte de résistivité apparente - P5 - Profondeur : 0 - 0,5m
ANNEXE 8 : Carte de résistivité apparente - P5 - Profondeur : 0 – 1 m
ANNEXE 9 : Carte de résistivité apparente - P5 - Profondeur : 0 - 1,7 m
ANNEXE 10 : Carte de gradient magnétique - P1
ANNEXE 11 : Carte de gradient magnétique - P2
ANNEXE 12 : Carte de gradient magnétique - P3
ANNEXE 13 : Carte de gradient magnétique - P4
ANNEXE 14 : Carte de vectorisation et de résistivité apparente - P1
ANNEXE 15 : Carte de vectorisation et de gradient magnétique - P1
ANNEXE 16 : Carte de vectorisation et de gradient magnétique – P2
ANNEXE 17 : Carte de vectorisation et de gradient magnétique – P3
ANNEXE 18 : Carte de vectorisation et de gradient magnétique – P4
ANNEXE 19 : Carte de vectorisation et de résistivité apparente – P5
ANNEXE 20 : Carte topographique
ANNEXE 21 : Guide d'utilisation de la plateforme WebSIG « GCServer »

17/06/2021

RAPPORT FINAL D'INTERPRETATION



1. RÉSUMÉ

La société GEOCARTA est intervenue sur la commune de Corseul (22). Cette prospection s'inscrit dans un Projet Collectif de Recherche et fait suite aux mesures acquises au mois d'Août 2020.

Les données récoltées par méthodes électrique et magnétique complètent les données déjà acquises en 2020. Ces données permettent de dégager une organisation globale du site, et dans certains cas, tracer les contours de certaines habitations et du réseau viaire. Les données électriques mettent aussi en avant des éléments de constructions.

Les données ont été traitées puis interprétées à l'aide des données transmises et d'une discussion avec l'archéologue. Ce rapport présente les méthodes géophysiques utilisées, leurs résultats et discute des interprétations géophysiques possibles.

2. CONTEXTE D'INTERVENTION

Dans le cadre d'un Projet Collectif de Recherche, M. Romuald Ferrette de l'INRAP a contacté GEOCARTA pour une prestation géophysique sur le site antique de Corseul (22). La cartographie réalisée en 2021 visait à compléter celle de 2020.

2.1. Zone d'étude

La zone d'étude se situe sur différentes parcelles agricoles. Les parcelles (en bleu sur la Figure 1) cultivées étaient en labour. Les autres surfaces (en rouge sur la Figure 1) étaient enherbées. Sur la même figure, les terrains prospectés en 2021 apparaissent en vert. Toutes ces surfaces étaient accessibles. La superficie couverte par les prospections géophysiques de 2021 est de 7,2 ha avec la méthode magnétique AMP et 2,9 ha avec la méthode électrique ARP.



Figure 1 : localisation de la zone d'étude

Pour une analyse plus simple, les différentes parcelles ont été nommées P1, P2, P3, P4 et P5. Elles correspondent aux sections et numéros cadastraux suivant :

- Parcelle P1 : YH 012 et YH 017

- Parcelle P2 : M 856
- Parcelle P3 : AB 006 et AB 339
- Parcelle P4 : ZL 090 e ZL 001
- Parcelle P5 : AB 428



Figure 2 : photographie du terrain avec l'ARP.

2.2. Contexte historique

Avant la conquête romaine de la Gaule, le site de Corseul ne semble pas avoir une occupation humaine importante. À la suite de la colonisation romaine, il y a une volonté de créer une ville qui sera le chef-lieu des Coriosolites. L'extension de Corseul se fait tout au long du Haut-Empire avec une apogée durant le II^{ème} siècle après J.C. Dans le courant du III^{ème} siècle, une crise économique semble affecter Corseul marquant le début de son déclin. Il apparaît que Corseul garde son statut de capitale des Coriosolites jusqu'au début du IV^{ème} siècle. Mais au passage du IV^{ème} au V^{ème} siècle, le déclin de la ville de Corseul est important, ce qui a pu entraîner la perte de son statut de capitale. En effet, un document (la Notitia Dignitatum) indique un cantonnement militaire à Alet qui, contrairement à Corseul, est fortifiée. Alet pourrait alors être devenue le chef-lieu des Coriosolites. Néanmoins, le site semble conserver une certaine population et renommée. En effet, il apparaît que cette ville est le siège paroissial du Poudouvre jusqu'au XIV^{ème} siècle. Cependant, Corseul n'aura plus jamais la même importance que pendant le Haut-Empire.

2.3. Contexte géologique

Une bonne connaissance géologique s'avère être une étape importante dans la compréhension des résultats géophysiques. L'étude de la carte géologique du BRGM au 1/50 000 dont un extrait est présenté ci-dessous, avec un cercle rouge pour mieux localiser le site de l'étude, permet de visualiser rapidement que le site se trouve sur des formations anciennes de la fin du précambrien.



Figure 3 : localisation de la zone d'étude sur fond de carte géologique au 1/50 000 (Source : BRGM)

2.4. Météo et conditions de sol

La météo et les conditions générales du terrain sont des éléments importants à prendre en compte puisque certaines mesures géophysiques peuvent être influencées, en particulier lorsqu'elles sont extrêmes ou si l'acquisition est étalée sur plusieurs jours. Par exemple, un sol humide conduit mieux l'électricité qu'un sol sec. Les valeurs de résistivités peuvent alors varier grandement si le début d'acquisition a lieu sous un temps beau et sec et la fin sous un temps pluvieux. De même, un sol meuble a tendance à être plus conducteur qu'un sol trop tassé souvent plus résistant.

Le temps était beau et sec lors de l'acquisition de données, mais le sol était suffisamment humide pour permettre de bonnes mesures de résistivité.

17/06/2021

RAPPORT FINAL D'INTERPRETATION



Les terrains des parcelles 1, 4 et 5, étaient labourés lors de notre passage (Figure 2). Sans rendre les données mauvaises, ou la mesure impossible, ce travail du sol a tendance à bruite les données géophysiques, en particulier les données électriques. En effet, l'acquisition sur terrain labouré crée des effets de profils, variations de valeurs au sein d'un profil qui ne se retrouve pas sur les profils voisins. Ces effets, très difficiles à diminuer au traitement, peuvent être interprétés comme des anomalies linéaires ou en cachet, rendant l'interprétation plus complexe.

De même, avec la méthode magnétique, des effets liés à des éléments métalliques (clôtures, réseaux enterrés...) peuvent venir complexifier l'interprétation de nos cartes.

La qualité des données géophysiques acquises reste cependant très bonne.

3. MOYENS MIS EN ŒUVRE

3.1. Moyen de positionnement et topographique

Le géoréférencement des données est fait de façon automatique et continue avec une précision centimétrique en relatif grâce à l'utilisation d'un système global de positionnement par satellites (GNSS) par technique RTK. La technique RTK est une technique de positionnement par satellite basée sur l'utilisation d'au moins une antenne mobile et d'une antenne fixe servant de base de référence. Cette technologie est plus largement présentée sur l'Annexe 1. La précision des mesures est donc relative à la base. Les cartes que nous produisons sont calées avec les plans fournis par le client et/ou avec les images satellites ou aérienne fournies par les services cartographiques de référence tel l'IGN ou Google. Les images et coordonnées restent donc relatives à ces « fonds de cartes » et la précision en absolu du positionnement des cartes et anomalies reste donc de l'ordre du mètre.

Pour accroître la précision et connaître les coordonnées absolues de nos cartes et des éléments identifiés, les coordonnées de points de références tels que des bornes ou des points géomètres doivent être enregistrées puis recalées avec leurs coordonnées absolues connues. Cette opération peut être réalisée facilement par un géomètre. Nos données sont disponibles en numérique pour cela.

3.2. Moyens de mesures géophysiques

GEOCARTA a déployé deux méthodes géophysiques en parallèle : la méthode électrique ARP pour Automatic Resistivity Profiling, la méthode magnétique AMP pour Automatic Magnetic Profiling. Ces deux méthodes sont complémentaires, non invasives et non destructrices.

3.2.1. Méthode ARP (Automatic Resistivity Profiling)

La méthode électrique dite méthode « ARP » pour *Automatic Resistivity Profiling* mesure la résistivité électrique du milieu, qui est sa capacité à s'opposer à la circulation d'un courant électrique en son sein. Elle correspond à la résistance d'un tronçon de matériau d'un mètre de longueur et d'un mètre carré de section et est exprimée en ohms-mètres (ohm.m). Une description détaillée et technique de la méthode ARP est présentée en Annexe 2. Cette méthode, dont le principe est présenté sur la Figure 4, est sensible aux différents matériaux, à la texture des sols...

17/06/2021

RAPPORT FINAL D'INTERPRETATION



Dispositif : Système tracté par véhicule (quad)



Mesure : Résistivité électrique
 Géométrie : Maillage inter-profil de 1m
 Caractéristiques : 1 point de mesure tous les 6 à 10 centimètres jusqu'à 2m théoriques de profondeur
 Rendu : Pixel de restitution : 30 cm x 30 cm

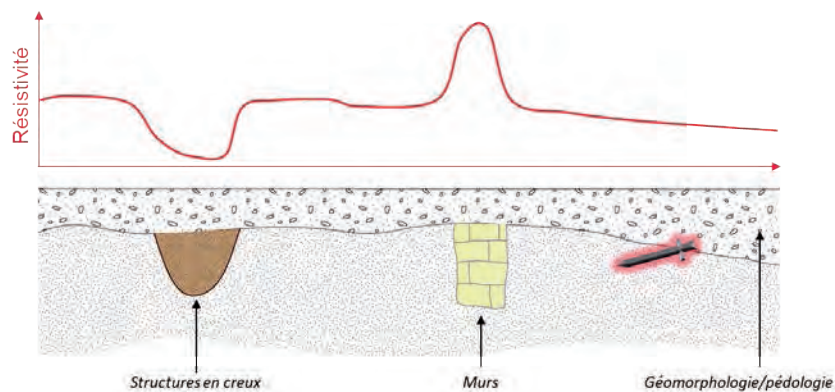


Figure 4 : principe de la méthode ARP

3.2.2. Méthode AMP (Automatic Magnetic Profiling)

Cette méthode, dite méthode « AMP » pour *Automatic Magnetic Profiling* mesure les variations locales du champ magnétique liées à la présence de matériaux / objets magnétiques enfouis comme présenté sur la Figure 5. Ce dispositif, conçu par GEOCARTA peut être tracté par un véhicule (quad, pick-up...) ou poussé par un opérateur. Une description détaillée et technique de la méthode AMP est présentée en Annexe 3.

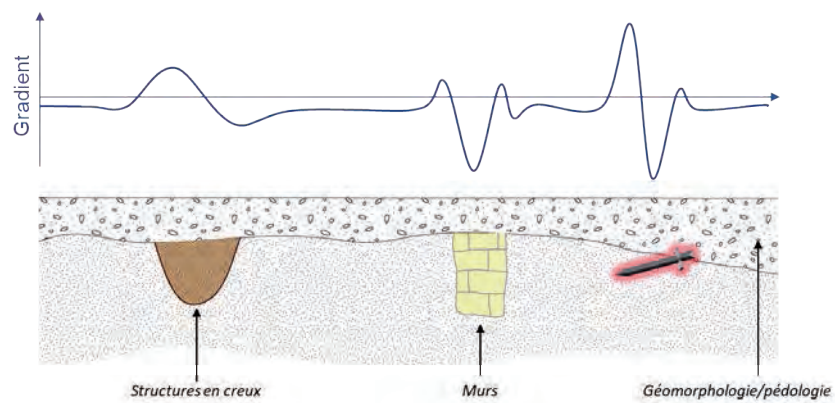


Figure 5 : principe de la méthode AMP

17/06/2021

RAPPORT FINAL D'INTERPRETATION



Dispositif : Système tracté par véhicule (quad) ou poussé manuellement



Mesure : Gradient magnétique local
Géométrie : Maillage inter-profil : 50 cm
Caractéristiques : 1 mesure tous les 5 à 10 centimètres
Sensibilité 0,03 nT/m jusqu'à 1000 nT/m
Rendu : Pixel de restitution : 15 cm x 15 cm

4. RÉSULTATS

4.1. Présentation et lecture

Ce paragraphe présente et synthétise les résultats d'étude depuis la phase d'acquisition jusqu'à la phase d'interprétation et de recommandations. Seules les cartes finales d'interprétation sont présentées en annexe de ce rapport pour en faciliter la lecture. L'intégralité des données est consultable sur notre plateforme WebSIG GCServer et dans le dossier numérique transmis par mail ou via GCServer. Les données sont géoréférencées et téléchargeables aux formats standards compatibles SIG/CAO type ArcGIS, AutoCAD (*.shp, *.jpg). L'utilisation de cette plateforme est détaillée en Annexe 5.

Toutes les cartes sont orientées nord, c'est-à-dire que les points cardinaux nord, sud, est et ouest s'alignent respectivement avec le haut, le bas, la droite et la gauche des cartes. Les échelles sont adaptées et sont indiquées sur les annexes. Ces dernières peuvent être considérées comme de réels documents de travail. Les figures dans le rapport font seulement, quant à elles, office d'illustrations.

Les cartes présentées en annexe sont au format A4 avec une résolution de 300 dpi, idéale pour une impression papier sans perte de qualité des images. Toutefois, quelle que soit la qualité des sorties papier, il y a une perte d'information importante entre le document numérique, qui seul sert de base à l'interprétation, et la sortie papier incluse dans ce rapport. Pour une meilleure lecture des données, nous vous recommandons de vous baser sur les documents numériques consultables sur GCServer.

Nota sur l'analyse des données géophysiques

Les moyens technologiques déployés lors de cette étude, comme toutes technologies géophysiques, ne mesurent que des paramètres physiques (par exemple la résistivité électrique et la susceptibilité magnétique). Ces mesures permettent d'accéder à certaines informations sur la nature des observations (type de matériau, profondeur estimée...), mais ne permettent pas de décrire complètement les objets. Notre analyse se concentre sur les phénomènes géophysiques relatifs et n'aborde en aucun cas la fonctionnalité ou la nature réelle des anomalies identifiées si nous n'avons pas d'observation directe. Nous ne fournissons qu'une interprétation, sorte de traduction possible de ces données, que nous considérons la plus juste aux vues de toutes les informations disponibles le jour de la rédaction de ce rapport. Toutefois, d'autres interprétations restent possibles et nous restons disponibles pour en discuter. En règle générale, une vigilance sinon une humilité certaine vis-à-vis des interprétations doit toujours être considérée.

4.2. Identification des anomalies géophysiques

4.2.1. Parcelle 1 : YH 012 et YH 017

Sur cette parcelle, les méthodes électrique ARP et magnétique AMP ont été déployées. Située à l'ouest de la commune, elle est constituée d'un champ labouré au moment de l'intervention. La Figure 6 présente les données magnétiques et électriques ainsi qu'une partie des anomalies vectorisées.

Au sud-sud-est des données magnétiques, en bleu sur la Figure 6, on observe des anomalies linéaires avec des dipôles sur toute la longueur. Il s'agit d'un réseau enterré traversant la parcelle, potentiellement de l'eau pour l'irrigation du champ, une conduite de gaz ou tout autre réseau métallique.

Sur la partie nord, on observe des structures linéaires, formant un ensemble de rectangles ouverts vers le nord-est. Cet ensemble est visible sur les données magnétiques et moins fortement sur les données électriques. L'orientation des anomalies, proche des autres structures déjà observées lors des mesures réalisées en 2020, suggère qu'il s'agit d'un ensemble de structures anciennes et enterrées. Une anomalie visible uniquement par le gradient magnétique semble partir de cet ensemble.

En limite de prospection, dans le coin nord-ouest, on peut observer une vaste anomalie surfacique orientée nord-sud (cercle rouge). Elle est bien visible sur les données électriques, sous la forme d'une anomalie conductrice mais elle est trop en bordure de la zone prospectée en magnétique pour y être bien visible. Cette anomalie est large de plusieurs mètres, elle pourrait tout à fait correspondre à un chemin ou une voirie. On retrouve également sur les données électriques dans le coin le plus au nord une anomalie semblable orientée est-ouest. La taille d'environ 5 mètres de large peut faire penser à une voie. Toutefois son orientation peut faire penser à une route établie à une époque différente de celle de la ville romaine.

Sur les données électriques, on peut aussi observer une anomalie linéaire résistante (en vert). Cette anomalie prend une forme difficilement identifiable.

17/06/2021

RAPPORT FINAL D'INTERPRETATION

geocarta

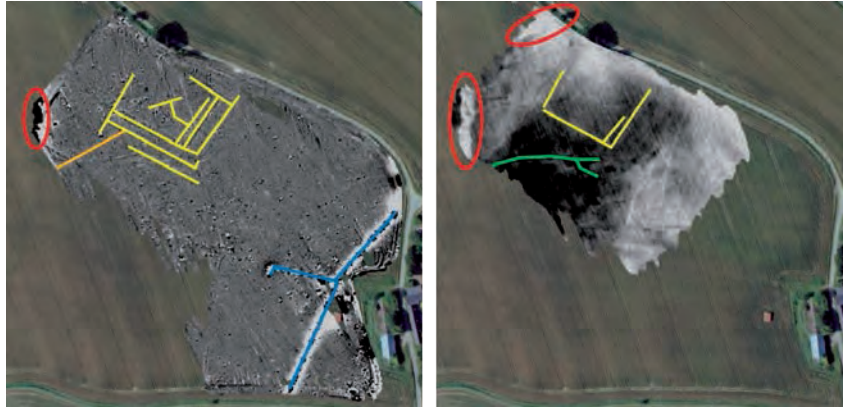


Figure 6 : vectorisation de la parcelle 1 (à gauche : données magnétiques / à droite : données électriques)

4.2.2. Parcelle 2 : M 856

Cette parcelle était enherbée au moment des mesures et se trouve à l'intérieur du village. Seules des mesures magnétiques ont été effectuées sur cette zone. Les données magnétiques sont visibles sur la Figure 7.

De nombreuses anomalies ponctuelles sont visibles sur ce terrain (cercle jaune). Elles marquent l'emplacement d'objets métalliques, dont l'origine est inconnue. Il pourrait s'agir d'anciens outils agricoles brisés, de pièces métalliques, de fers à cheval mais aussi d'éléments plus anciens ou récents.

Sur le côté est, on observe une anomalie linéaire en angle (en bleu). Cette anomalie est orientée dans les mêmes directions que le reste des structures déjà mises à jour. Il pourrait donc s'agir d'un bâtiment.

Une série d'anomalies linéaires faiblement visibles le long du côté sud de la parcelle est représentée en vert. Elles sont orientées sud-ouest/nord-est, comme les autres structures localisées. Elles pourraient aussi correspondre à la présence de bâtiments, le long d'une route supposée.



Figure 7 : vectorisation de la parcelle 2 (données magnétiques)

4.2.3. Parcelle 3 : AB 006 et AB 339

Située au sud de la parcelle 2, à l'ouest du cimetière communal, cette parcelle était aussi enherbée au moment du passage. Tout comme la parcelle 2, seule la méthode AMP a été utilisée sur ce terrain et les données sont visible en Figure 8.

Sur cette parcelle, une anomalie surfacique (en rouge) pourrait correspondre à une voirie, qui serait le prolongement de celle visible sur les données de 2020, acquise sur le terrain de football et que l'on retrouve aussi sur la parcelle 5.

De cette route supposée, des anomalies orientées sud-ouest/nord-est (en jaune) pourraient correspondre à des bâtiments. Aucune anomalie n'est visible sur le côté nord de la route.

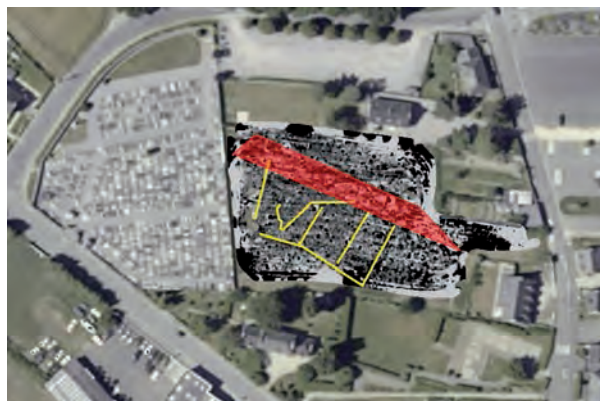


Figure 8 : vectorisation de la parcelle 3 (données magnétiques)

4.2.4. Parcelle 4 : ZL 090 e ZL 001

Cette parcelle est en prolongement des prospections réalisées en 2020. Seules des mesures magnétiques ont été effectuées cette année. Le terrain était en labour au moment de l'intervention, mais les données restent de bonne qualité. Les données magnétiques acquises en 2020 et 2021 ont pu être assemblées sans créer d'artefact de superposition (Figure 9). Les interprétations réalisées sur la partie sud aident à mieux comprendre les anomalies des données plus récentes.

Les anomalies (en vert sur la Figure 9) marquent le prolongement de ce qui a été décrit comme une route l'année précédente. Le prolongement de cette voirie est visible sur la partie nord et forme un carrefour.

Des anomalies linéaires (en rouge) parallèles à la route et orientées nord-est/sud-ouest sont aussi observables. Grâce aux fouilles, ces anomalies peuvent être attribuées à des structures enterrées, en prolongement des bâtiments déjà connus et localisées lors des fouilles et prospections précédentes.

Dans une orientation nord-ouest/sud-est, d'autres anomalies sont visibles (en bleu). Peu nombreuses, elles pourraient être liées au potentiel enclos localisé en 2020.



Figure 9 : vectorisation de la parcelle 4 (données magnétiques)

4.2.5. Parcelle 5 : AB 428

Située à l'ouest de la parcelle 4 et à l'est du terrain de football (cartographie 2020), cette parcelle a été prospectée uniquement par méthode électrique. Lors de notre passage, le terrain était labouré.

On observe de nombreuses anomalies linéaires. Les effets de profil dus au travail du sol ont rendu leur vectorisation complexe. Cependant, une large anomalie surfacique, délimitée par les traits verts sur la Figure 10, pourrait correspondre à une route qui se prolonge sur le terrain de football et sur la parcelle 3. De part et d'autre, des anomalies linéaires pourraient correspondre à des structures enterrées, certainement d'anciens bâtiments. Ces anomalies apparaissent de façon nette en voie 2 (0-1m) et en voie 3 (0-1,7m), laissant penser que ces objets sont profondément ancrés.

Il est important de noter un dénivelé de 2 mètres de part et d'autre de la route. La parcelle 5, présentant une pente d'environ 2%, elle est donc 2 mètres plus haute que la parcelle 4. Il est probable que ce terrain ait été remonté et aplani dans le cadre de son exploitation agricole. Si tel est le cas, cette action a nécessité un apport de terre supplémentaire, recouvrant les vestiges antiques. Ainsi les objets recherchés pourraient être recouverts pas une couche de terre jusqu'à 1,50 mètre sur le bord sud.



Figure 10 : vectorisation de la parcelle 5 (données électriques)

5. CONCLUSION

La société GEOCARTA est intervenue sur le site de Corseul (22) pour le compte du SRA Bretagne dans le cadre du Projet Collectif de Recherche dédié à l'agglomération antique. La prospection géophysique a été réalisée avec les méthodes électrique et magnétique. Ces deux méthodes ont livré des résultats complémentaires et confirment la richesse du site, principalement en ce qui concerne les vestiges gallo-romains.

Les données de résistivité électrique ont permis la localisation de traces de vestiges gallo-romains. Bien que le travail du sol n'ait pas permis d'obtenir des résultats aussi nets que les mesures effectuées en 2020, le réseau viaire et les traces de bâti ressortent avec une bonne précision.

Les données magnétiques ont aussi apporté des informations intéressantes sur le réseau et les vestiges de bâti. Ces données se recalent parfaitement avec la cartographie réalisée en 2020.

Même si chaque méthode peut apporter des informations sur un terrain, il est toujours intéressant de combiner les deux méthodes sur une même parcelle. Etant complémentaires, elles apportent des informations supplémentaires l'une à l'autre et permettent aussi de confirmer et affiner les interprétations géophysiques. Ainsi, il serait judicieux de réaliser la cartographie des parcelles 2 (M 856) et 3 (AB 006 et AB 339) avec la méthode électrique avec de bonnes conditions de sol (humidité, travail agricole) pour en tirer un maximum d'information.

ANNEXES



ANNEXE 1 : Positionnement des mesures par GNSS

Le géoréférencement des données est fait de façon automatique et continue avec une précision centimétrique grâce à l'utilisation d'un système global de positionnement par satellites (GNSS) par méthode RTK. Le système GNSS (pour Global Navigation Satellite System) inclut le GPS (système de positionnement Américain) mais également le GLONASS (Russe), Galileo (Européen) et les autres systèmes partagés Japonais, Chinois et Indien.

De nombreux systèmes utilisent aujourd'hui le GNSS mais par abus de langage, le terme GPS est souvent conservé. Pourtant ce dernier est juste une part, certes majeure, du GNSS.

Le principe des mesures de positionnement repose sur l'utilisation d'une base fixe et d'une antenne mobile montée sur le chariot ou le quad. La Figure A1 illustre ce principe.

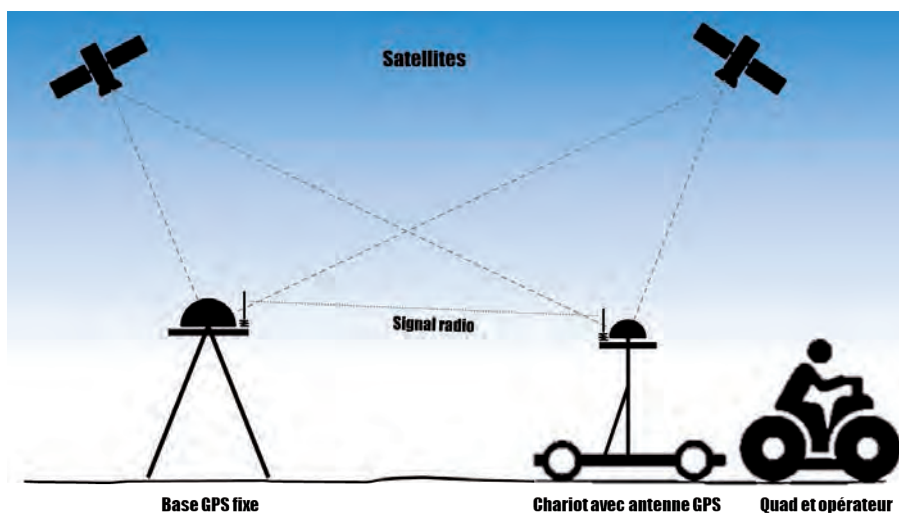


Figure A1 : Schéma de principe de la méthode RTK

La précision centimétrique des mesures est assurée par rapport à la position de la base GNSS fixe utilisée lors de notre prospection (Figure A2). La précision est donc relative à cette base. Or, comme tout GNSS, les coordonnées réelles, ou absolues de cette base ont une précision métrique. Afin d'obtenir une précision centimétrique sur les mesures de position et si cela est requis, il est nécessaire de mesurer différents points caractéristiques lors des interventions tels que des bornes ou des points géométriques dont les coordonnées de précision centimétrique sont connues en absolu. La connaissance des coordonnées de ces points dans n'importe quel système de projection permet alors de repositionner les cartes et anomalies pointées avec la précision souhaitée et de façon absolue. De la précision de la base, dépendra la précision absolue des autres points de la prospection.



Figure A2 : Base GNSS RTK de la marque Trimble. Valise, trépied, mobile, antenne satellite et antenne radio.

De la même façon, le GNSS ne permet pas de fournir directement les altitudes orthométriques (hauteurs au-dessus de la mer, autrement dit celles fournies sur les cartes IGN par exemple). En effet, l'altitude obtenue par les mesures GNSS est une hauteur ellipsoïdale, purement géométrique, qui est la distance entre le repère au sol et l'ellipsoïde de référence. La transformation de cette composante en hauteur orthométrique exige nécessairement l'information sur l'ondulation du géoïde de précision compatible à celle obtenue par le GNSS (centimétrique). En d'autres termes, la détermination des altitudes orthométriques par GPS nécessite la combinaison du géoïde, des données issues du GNSS (altitudes ellipsoïdales) et du nivellement de précision (altitudes orthométriques). La précision des résultats reste tributaire de la qualité du modèle du géoïde (local ou global), des coordonnées des points exprimées dans le système géodésique (WGS 84) ainsi que du réseau de nivellement national (NGF) suivant les pays. Dans notre cas, nous nous référons au modèle global de géoïde fourni par le fabricant de nos instruments Trimble. Les hauteurs fournies sont des hauteurs orthométriques utilisant ce modèle.



ANNEXE 2 – Méthode électrique ARP®

1. Principes de base

La méthode électrique permet de caractériser les variations de la résistivité électrique apparente du sous-sol. Elle consiste en la mesure de la différence de potentiel (tension électrique mesurée en Volt) générée par un courant, d'intensité fixée (quelques mA), injecté dans le sol. La valeur de la résistivité électrique apparente (notée ρ , mesurée en Ohm.m) se déduit des valeurs de l'intensité du courant, de la différence de potentiel et du facteur géométrique propre à la géométrie du dispositif employé lors de l'acquisition des données.

La résistivité varie principalement selon la nature des matériaux constitutifs du terrain et de la teneur en eau de ceux-ci. Les variations de résistivité seront donc sensibles aussi bien à des structures en «dur» (pierres, maçonneries,...) qu'à des structures de type remblais ou fossés. En règle générale, une structure empierrée ou maçonnée sera plus résistante qu'une structure fossoyée. C'est cette variation de résistivité apparente qui sera mise en évidence lors de la prospection et qui pourra être interprétée en termes de potentielles structures archéologiques ou géomorphologiques.

Même si la résistivité électrique apparente change en fonction de l'historique des précipitations sur une parcelle (diminution globale lors d'évènements pluvieux), ce sont les contrastes de résistivité (valeurs relatives et non absolues) qui nous intéressent et qui trahissent la présence de structures hétérogènes enterrées. Par contre, ce contraste électrique pourra être plus important en saison humide si l'on recherche des structures bâties par exemple. De plus, la qualité de mesure est la meilleure lorsque le sol est légèrement humide en surface.

2. Prospection

La prospection ARP est une prospection tractée dont l'ensemble du système a été breveté. Plusieurs dispositifs multipôles ont été développés par Geocarta pour répondre aux différentes demandes de nos clients. Le dispositif de base est formé de 8 roues à pointes assemblées en 4 essieux reliés par un châssis. Le premier essieu est composé d'un dipôle émetteur de courant électrique suivi d'une série de trois essieux formant des dipôles récepteurs permettant la mesure du potentiel électrique (configuration appelée « dipôle-équatorial »), résultat de la circulation du courant dans le sol. L'injection et la mesure se font en continu lorsque les 3 roues-électrodes se déplacent. Les écartements croissants des dipôles (0,5 m, 1 m, 1,7 m), correspondant à la distance émetteur-récepteur (0,5 m, 1 m, 2 m), permettent d'intégrer des volumes croissants de sol et par extension des profondeurs de plus en plus importantes (respectivement 0,5 m, 1 m et 1,70 m dans les cas usuels). Le courant utilisé pour l'injection est généralement de 10 mA. Le système permet de réaliser des mesures de résistivité au pas de 10 cm quelle que soit la vitesse d'avancement. Ainsi, en réalisant des profils espacés de 1 m dans une parcelle, le dispositif permet d'acquérir plus de 300 000 mesures de résistivité par hectare.

La rapidité d'acquisition des données sur le terrain est assurée par l'utilisation d'un quad qui permet de réaliser des profils avec une vitesse de près de 15 km/h et permettant ainsi de couvrir une surface jusqu'à 100 hectares par jour avec un espacement interprofils de 12m. Cette vitesse et la nécessité



de s'adapter au mieux aux formes de la parcelle prospectée imposent un système électronique de mesure des résistivités et de positionnement GPS ainsi que leur contrôle en temps réel.

Le système est piloté en temps réel par le logiciel propriétaire Geocarta Office développé par Géocarta depuis plus de 10 ans. Ce dernier est embarqué sur un PC tout-terrain permettant le contrôle de l'acquisition, de la visualisation, de la qualité des données et de leur enregistrement.



Figure ARP1 : Photo du dispositif tracté ARP

3. Protocole d'acquisition

La prospection s'effectue suivant des profils parallèles (non forcément rectilignes) de longueurs variables. Afin d'imager au mieux les structures sur la zone d'étude. La distance entre chaque profil est de l'ordre de 6 m en général en maille large mais peut être adaptée aux différentes problématiques. Par exemple, la maille archéologique est de l'ordre du décimètre. La distance entre deux mesures le long d'un profil est de l'ordre de 10 cm. Cette valeur est également adaptable suivant les problématiques.



Figure ARP2 : Parcours d'acquisition et points de mesures (maille large). L'écartement inter profil peut varier.



4. Traitement des données

Les données sont systématiquement filtrées afin d'éliminer les points aberrants, valeurs qui n'ont pas de réalité physique. Ce filtrage est opéré en une dimension le long des profils et est caractérisé par deux paramètres (largeur de la fenêtre glissante d'étude et pourcentage de réjection des mesures à partir d'un certain seuil par rapport à la médiane).

Après cette séquence de traitement, les données sont interpolées selon un maillage régulier en deux dimensions de 3 m x 3 m (maille large) jusqu'à 0,5 m x 0,5 m (maille archéologique) afin d'être visualisées sous forme cartographique. Les données interpolées peuvent être de nouveau filtrées dans le but de supprimer les valeurs aberrantes éventuelles issues de l'interpolation.

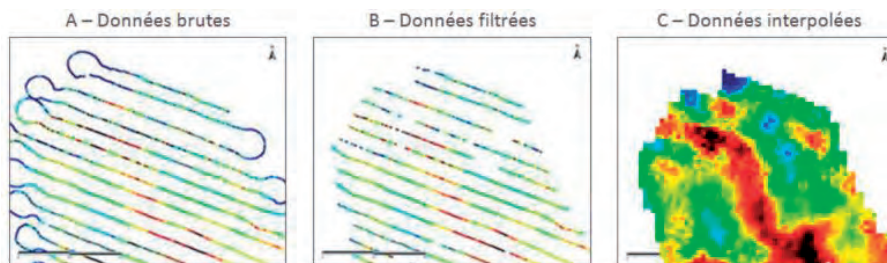


Figure ARP3 : Evolution des données au cours du traitement

5. Lecture des cartes de résistivité

Sur chacune de ces cartes, les valeurs de résistivité sont représentées par un code couleur représenté sous l'histogramme. L'histogramme attribué à chaque carte permet de préciser :

- la palette de couleur utilisée (1)
- les valeurs de résistivité qui lui correspondent (en ohm.m) (2)
- les pourcentages des valeurs de résistivité obtenues (3)
- le pourcentage de valeurs écartées pour la représentation de la carte (en rouge) (4)

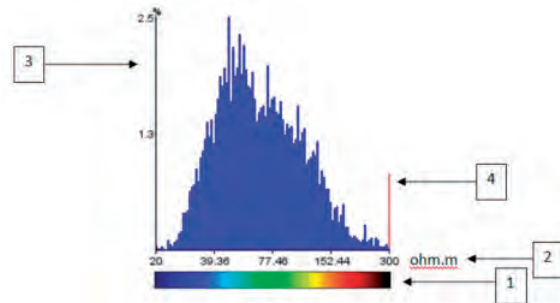


Figure ARP4 : Histogramme et échelle de couleur d'une carte de résistivité.

L'histogramme comme l'échelle de couleur permettent :

- la connaissance de la gamme de valeurs (mesure quantitative)
- le zonage des mesures sous forme de tâches colorées
- la comparaison de ces zones de résistivités entre elles (mesure/comparaison relative)
- l'examen de l'étendue et de la répartition spatiale de ces zones

Les valeurs de résistivité indiquent la difficulté avec laquelle le courant s'est diffusé dans le sol en un endroit donné. Plus les valeurs sont élevées, plus le milieu est résistant au passage du courant et inversement. Ce comportement du courant vis à vis du sol dépend des variables pédologiques, de l'état hydrique lors de la prospection et des hétérogénéités rencontrées.

Une représentation des cartes en échelle dite identique (même valeur minimale et maximale pour chaque carte et même palette de couleur) facilite la comparaison relative entre les différentes cartes ou différentes profondeurs, la même échelle de couleur étant alors utilisée pour toutes les cartes. Au contraire, l'échelle dite « ajustée » permet un examen plus précis de la variabilité sur une parcelle par l'utilisation de toute la palette de couleur pour représenter au mieux l'ensemble des valeurs de résistivité (= dynamique), ce qui est généralement plus utilisé pour l'archéologie.

De la même façon, en raison de l'étendue des valeurs de résistivité habituellement observables sur une prospection qui varie souvent de quelques ohm.m à plusieurs centaines d'ohm.m, l'échelle logarithmique est généralement plus adaptée pour la visualisation des données.



ANNEXE 3 – Méthode magnétique AMP

1. Principes de base

La méthode magnétique permet de mettre en évidence et de cartographier les variations du champ magnétique terrestre provoquées par des contrastes de susceptibilité magnétique propres aux matériaux constituant le sous-sol. Elle permet donc de repérer des anomalies magnétiques induites par la présence d'objets ferromagnétiques ou de courant électrique. La plus part des munitions de guerre, les canalisations en fonte, le béton-armé de par son armature ou aussi des objets naturels parfois extraterrestres tels que les météorites ferreuses par exemple ont ces propriétés-là.

Plusieurs matériaux tels que la brique ou la céramique par exemple obtiennent une susceptibilité magnétique résultant de leur cuisson au-delà de la température de Curie de certains éléments les composants. C'est généralement l'élément Fer qui se retrouve piégé dans la structure atomique en feuillet de l'argile qui prendra alors le champ magnétique terrestre au moment de la cuisson de l'argile. D'autres éléments possèdent une aimantation thermorémanente (ATR) de forte intensité qui peut être également détectée.

Ainsi, il devient possible, grâce aux caractéristiques des anomalies, de distinguer plusieurs types de structures enfouies : les fosses et fossés, les zones d'activités artisanales, les zones de cuissons, les vestiges de construction, les remblais, les objets métalliques.

La méthode magnétique est également efficace pour toutes les recherches concernant les structures en creux (trous de poteaux) et les structures de combustion (fours).

Il faut attirer l'attention sur le fait qu'une anomalie magnétique est plus difficile à interpréter qu'une anomalie électrique par exemple. Cela est dû à la nature vectorielle du champ magnétique. Ainsi, en prospection électrique un fossé se traduira par une anomalie linéaire qui sera généralement doublée en prospection magnétique, créant un effet d'ombre.

Enfin, on soulignera le fait que les dimensions d'une structure ne peuvent être directement extrapolées de celles de l'anomalie qu'elle génère, puisque la profondeur d'enfouissement et l'aimantation jouent toutes deux un rôle sur l'extension spatiale des anomalies.

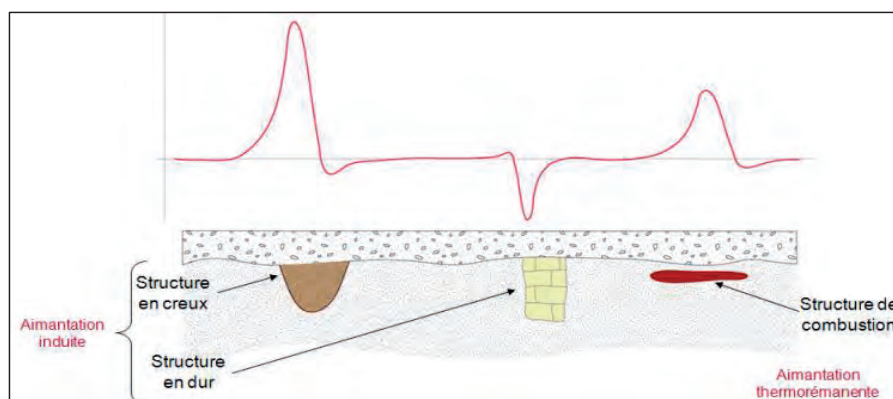


Figure AMP1 : Schéma de réaction des capteurs magnétiques à des objets enfouis



2. Prospection

Le système AMP03 développé par Géocarta est un système tracté, comprenant une centrale d'acquisition temps réel associée à des capteurs de type fluxgate (GRAD-01-1000) développés et modifiés pour Géocarta par la société anglaise Bartington. Les capteurs sont portés par un bâti non magnétique tiré par un quad.

Ils permettent de mesurer les variations de la composante verticale du Champ Magnétique Terrestre (CMT) entre deux points séparés de un mètre avec une grande résolution de l'ordre de 0,03nT/m pour une gamme de mesures allant de +/- 100 à +/- 1000nT/m. Cette méthode différentielle permet d'éliminer les variations dites externes du CMT (variations dont l'origine n'est pas liée au sol et sous-sol) ainsi que d'éliminer les variations dues à des structures profondes (plusieurs kilomètres à plusieurs mètres). On peut assimiler cette mesure à celle du gradient magnétique vertical (le terme exact est pseudo-gradient vertical).

Un ordinateur portable permet de visualiser sur le site les valeurs mesurées (suite Geocarta Office développée depuis plus de 10 ans). Une première image prétraitée peut ainsi être disponible sur le terrain, après la phase d'acquisition des mesures. Les données sont complètement traitées durant l'étude postérieure. Elles sont enfin représentées sous forme d'image des variations de la composante verticale du CMT, soit en densité de gris, soit en niveaux de couleurs. Les données sont redirigées en temps réel vers un ordinateur (développement spécifique GEOCARTA) et synchronisées avec le GPS RTK.



Figure AMP2 : Photo du dispositif tracté AMP

3. Protocole d'acquisition

Afin de cartographier les anomalies les plus fines (anomalies de longueur d'onde de l'ordre du mètre), la prospection magnétique est effectuée avec un espacement entre sondes de 50 cm et une fréquence d'échantillonnage de 80 Hz par sonde.



Les cheminements sont parallèles entre eux, non forcément rectilignes, de longueur variable et espacés entre eux de 2,5 mètres (utilisation de 5 capteurs espacés de 50 cm).

Lors d'une prospection magnétique à vocation archéologique, pour une vitesse d'avancement de 15 à 25 km/h, à raison d'une mesure tous les 7 à 8 centimètres à l'avancement (intervalle maximal), et avec un espacement latéral demi-métrique entre sondes, ce sont entre 250 000 et 300 000 mesures qui sont acquises par hectare.

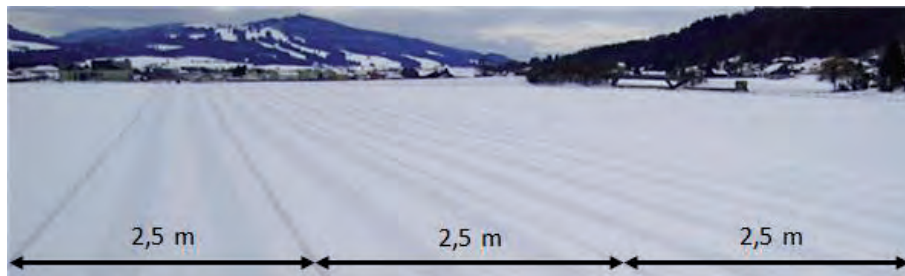


Figure AMP3 : Traces du cheminement d'acquisition AMP espacées tous les 2,5m.

4. Traitement des données

Le traitement des données consiste à corriger différents effets suivants:

- Effet de bruit haute-fréquence : cet effet est filtré en 1D selon la direction des profils et pour chaque sonde (filtre caractérisé par sa largeur en nombre de points par seconde et pourcentage de variation d'amplitude au-delà duquel un point est rejeté) ;
- effet de profil (« headingerror ») : ces effets sont causés par les changements d'orientation des magnétomètres dans le champ et une éventuelle mauvaise calibration d'une des sondes. Ces variations sont éliminées en enlevant à chaque profil la valeur de sa médiane ;
- effet haute-fréquence résiduels : le filtrage des anomalies de haute-fréquence permet d'éliminer une partie de la pollution de surface d'origine moderne ;
- effets régionaux : un filtrage 2D par la médiane permet d'atténuer les effets régionaux d'origine géologique et anthropique (pylônes électrique, clôtures...).

L'ensemble des données magnétiques est géoréférencé et interpolé avec un maillage isotrope de 20 cm x 20 cm afin d'être visualisé sous forme cartographique.

5. Lecture des cartes de gradient magnétique

Par effet du filtre « headingerror », les valeurs moyennes d'une prospection magnétique sont centrées sur des valeurs nulles. En blanc, les valeurs négatives correspondent aux diminutions du gradient du champ magnétique local par rapport au champ magnétique moyen de la prospection. En noir, les valeurs positives correspondent aux augmentations du gradient du champ magnétique local par rapport au champ magnétique moyen de la prospection.



En raison de la nature dipolaire des champs magnétiques dans les objets, chaque anomalie comportera un effet positif et un effet négatif.

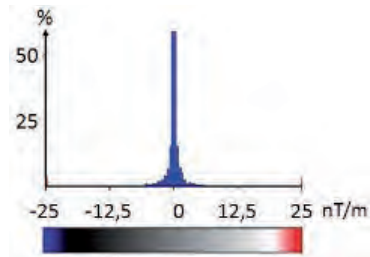
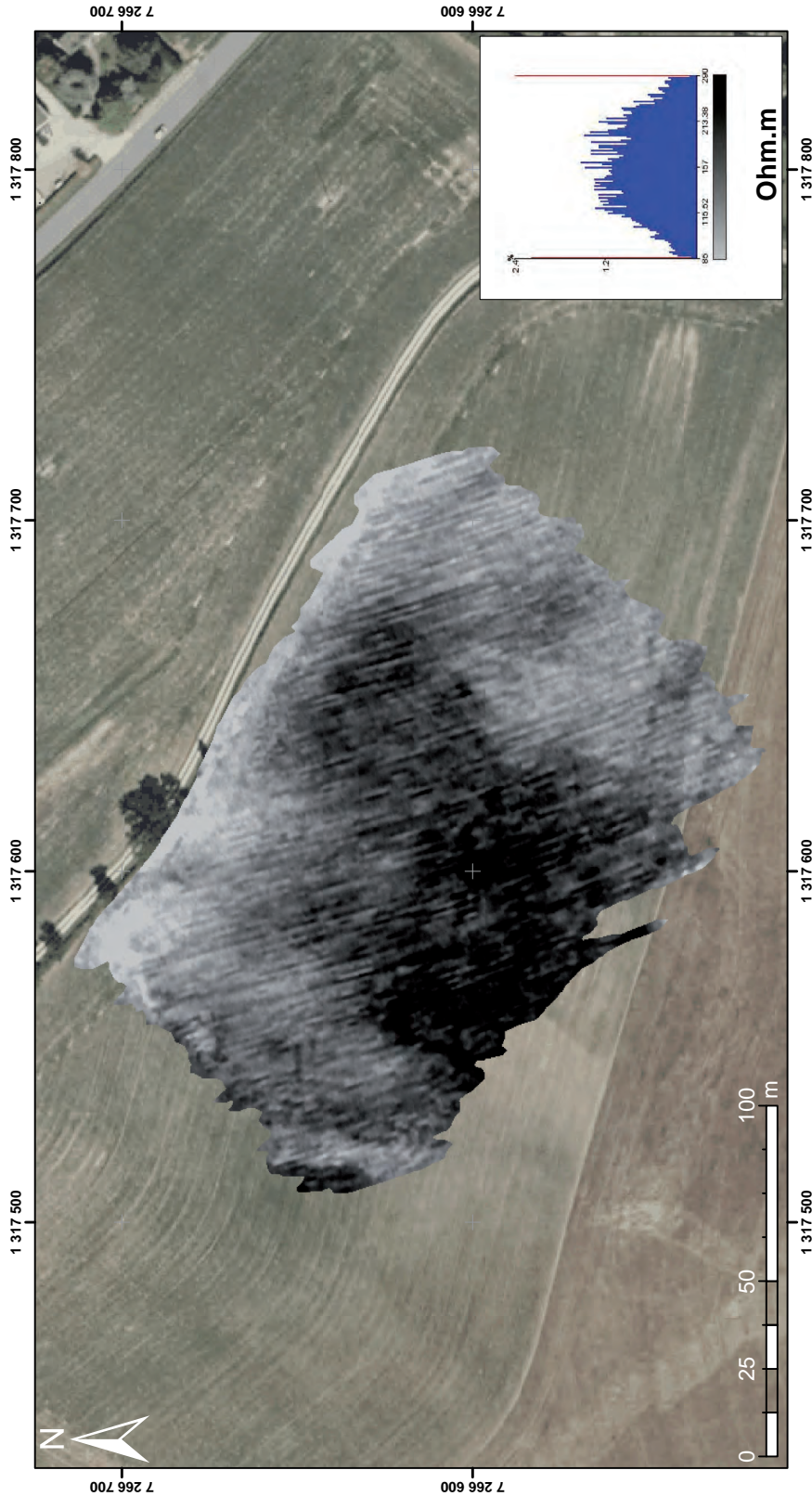


Figure AMP4 : Histogramme et échelle de couleur d'une carte de gradient magnétique


L'histogramme comme l'échelle de couleur sont la clef de lecture des cartes et indiquent :

- la gamme des valeurs, leur étendue et leur représentativité sur la carte
- la finesse des données sur le site, en fonction de l'écart entre les maximums et minimums
- la représentativité des données « anomaliques », en fonction de l'importance du pic central « nul »

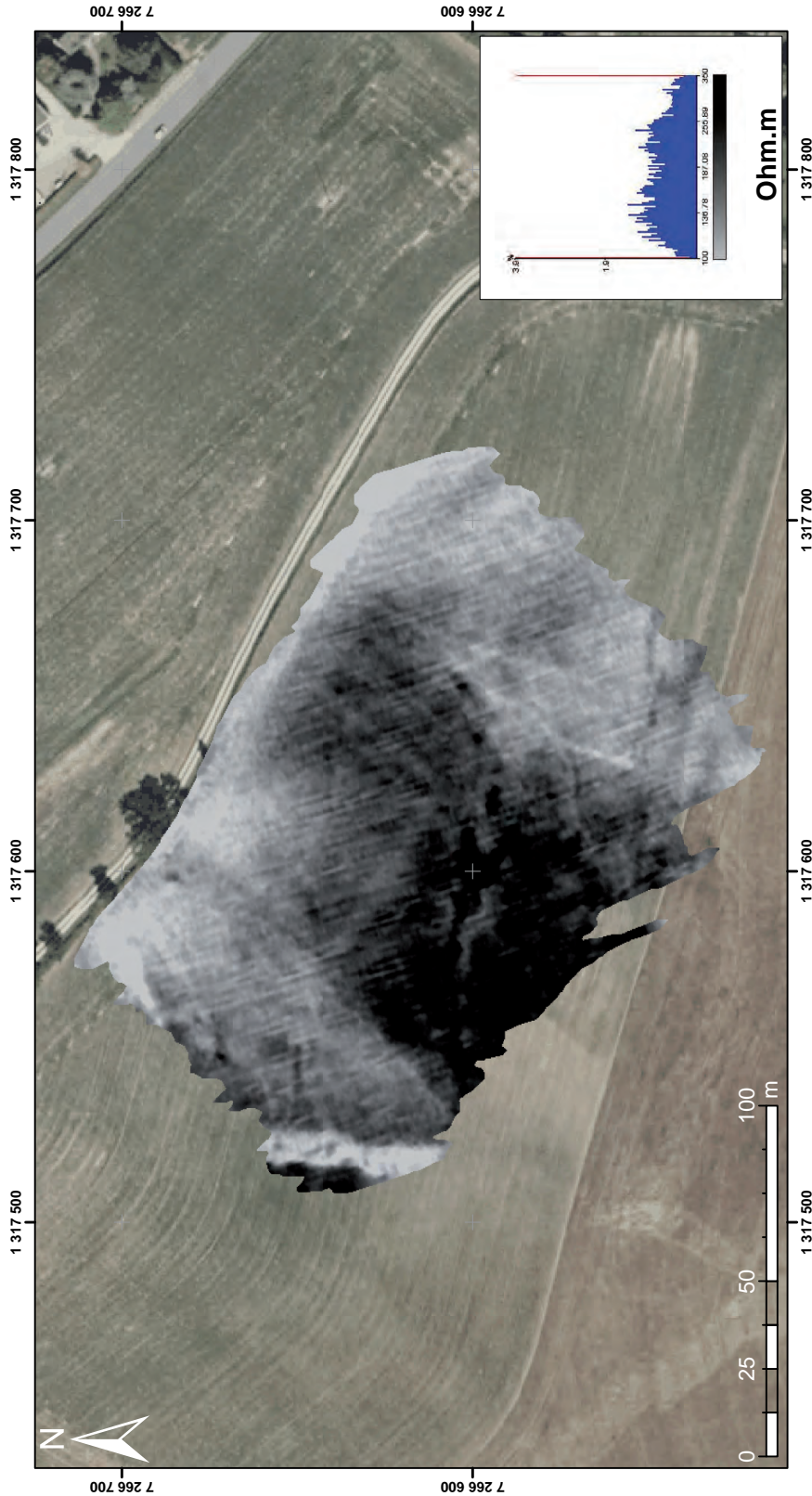


Annexe 4 : Carte de résistivité apparente - P1 - Profondeur d'investigation : 0 - 50 cm - Echelle : 85-290 ohm.m

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 1 500 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021




www.geocarta.net

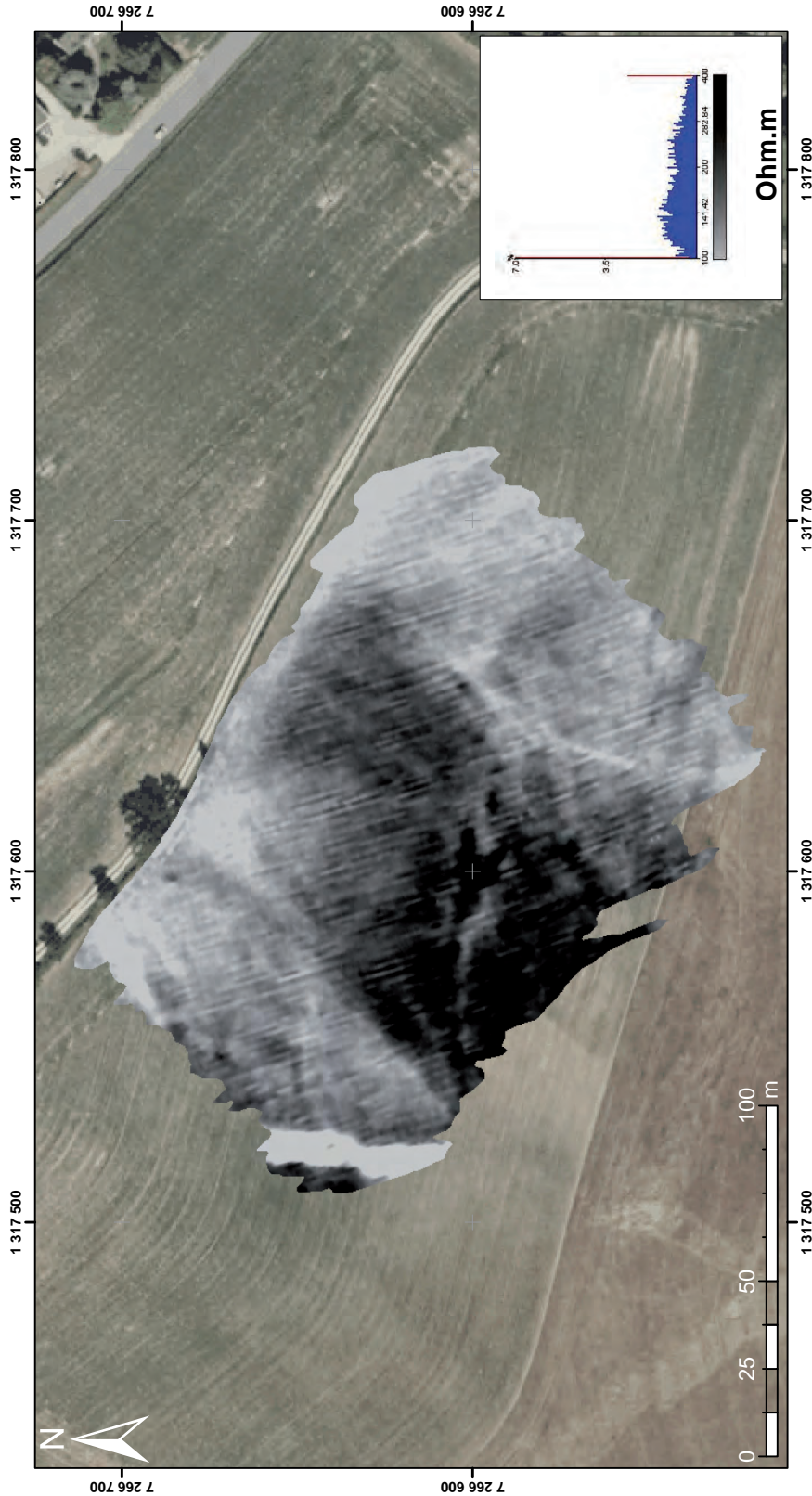


Annexe 5 : Carte de résistivité apparente - P1 - Profondeur d'investigation : 0 - 100 cm - Echelle : 100-350 ohm.m

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 1 500 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021



www.geocarta.net



Annexe 6 : Carte de résistivité apparente - P1 - Profondeur d'investigation : 0 - 170 cm - Echelle : 100-400 ohm.m

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 1 500 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021



www.geocarta.net



Annexe 7 : Carte de résistivité apparente - P5 - Profondeur d'investigation : 0 - 50 cm - Echelle : 95-190 ohm.m


Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 500 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021

geocarta
www.geocarta.net



Annexe 8 : Carte de résistivité apparente - P5 - Profondeur d'investigation : 0 - 100 cm - Echelle : 95-170 ohm.m

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 500 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021



www.geocarta.net



Annexe 9 : Carte de résistivité apparente - P5 - Profondeur d'investigation : 0 - 170 cm - Echelle : 80-140 ohm.m

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne

Affaire / Site : Corseul (22)

Système de coordonnées : RGF 1993 CC48

Echelle : 1 / 500 (Format A4)

Date d'acquisition : Avril 2021

Date d'émission : Mai 2021

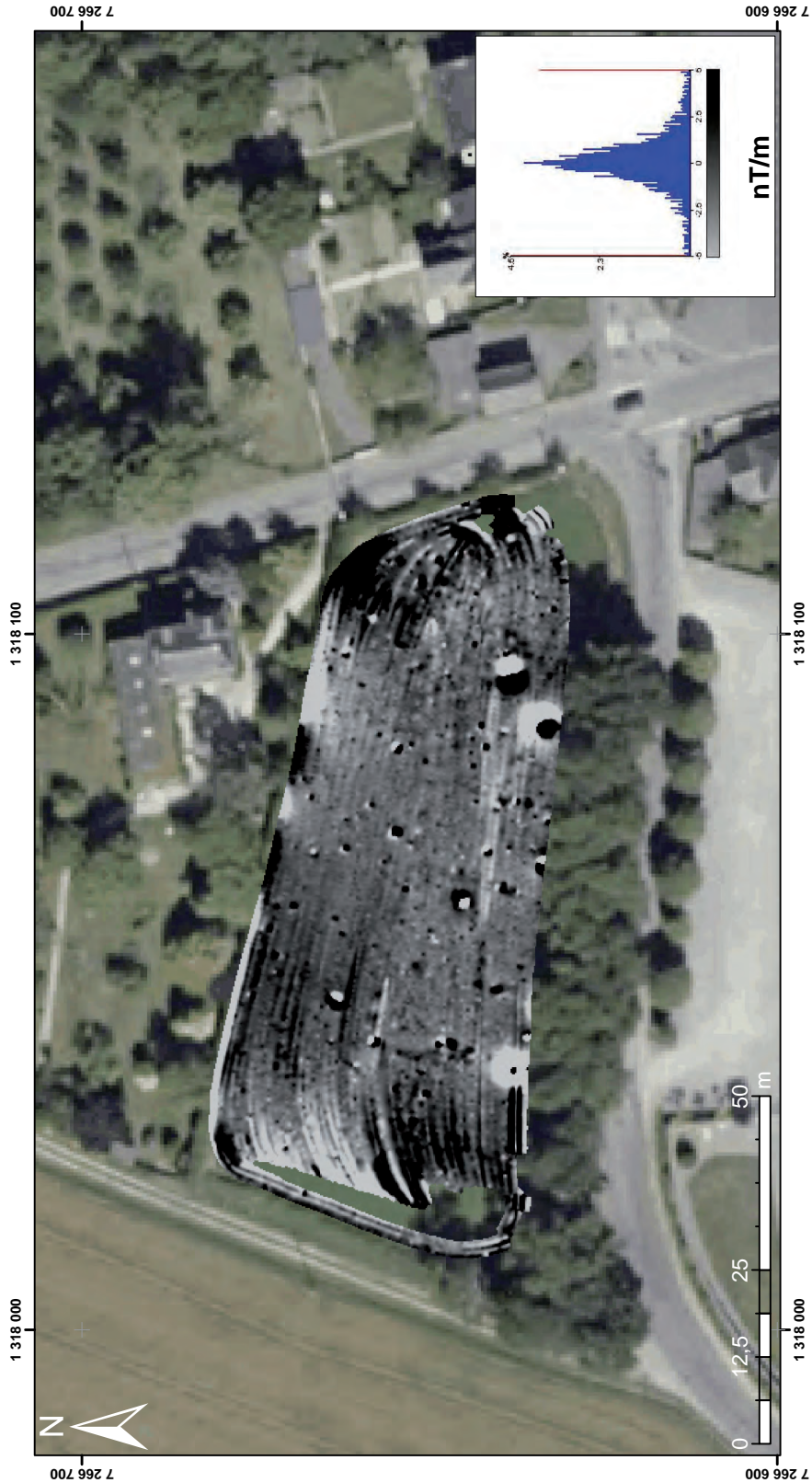




Annexe 10 : Carte de gradient magnétique - P1 - Echelle : -5/5 nT/m

geocarta
www.geocarta.net

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 2 500 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021



Annexe 11 : Carte de gradient magnétique - P2 - Echelle : -5/5 nT/m

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne

Affaire / Site : Corseul (22)

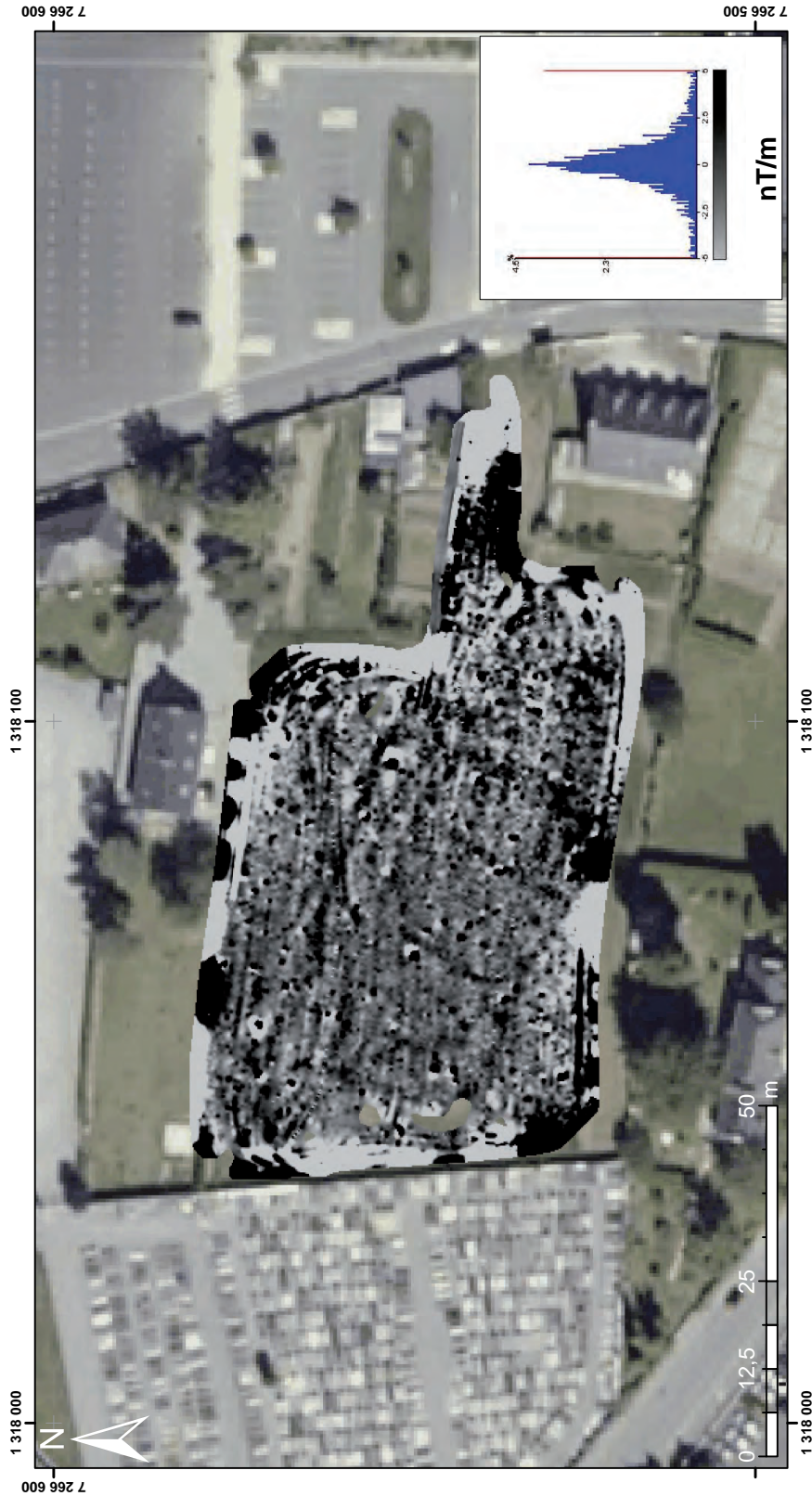
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48

Echelle : 1 / 750 (Format A4)

Date d'acquisition : Avril 2021

Date d'émission : Mai 2021





Annexe 12 : Carte de gradient magnétique - P3 - Echelle : -5/5 nT/m



www.geocarta.net

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 750 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021

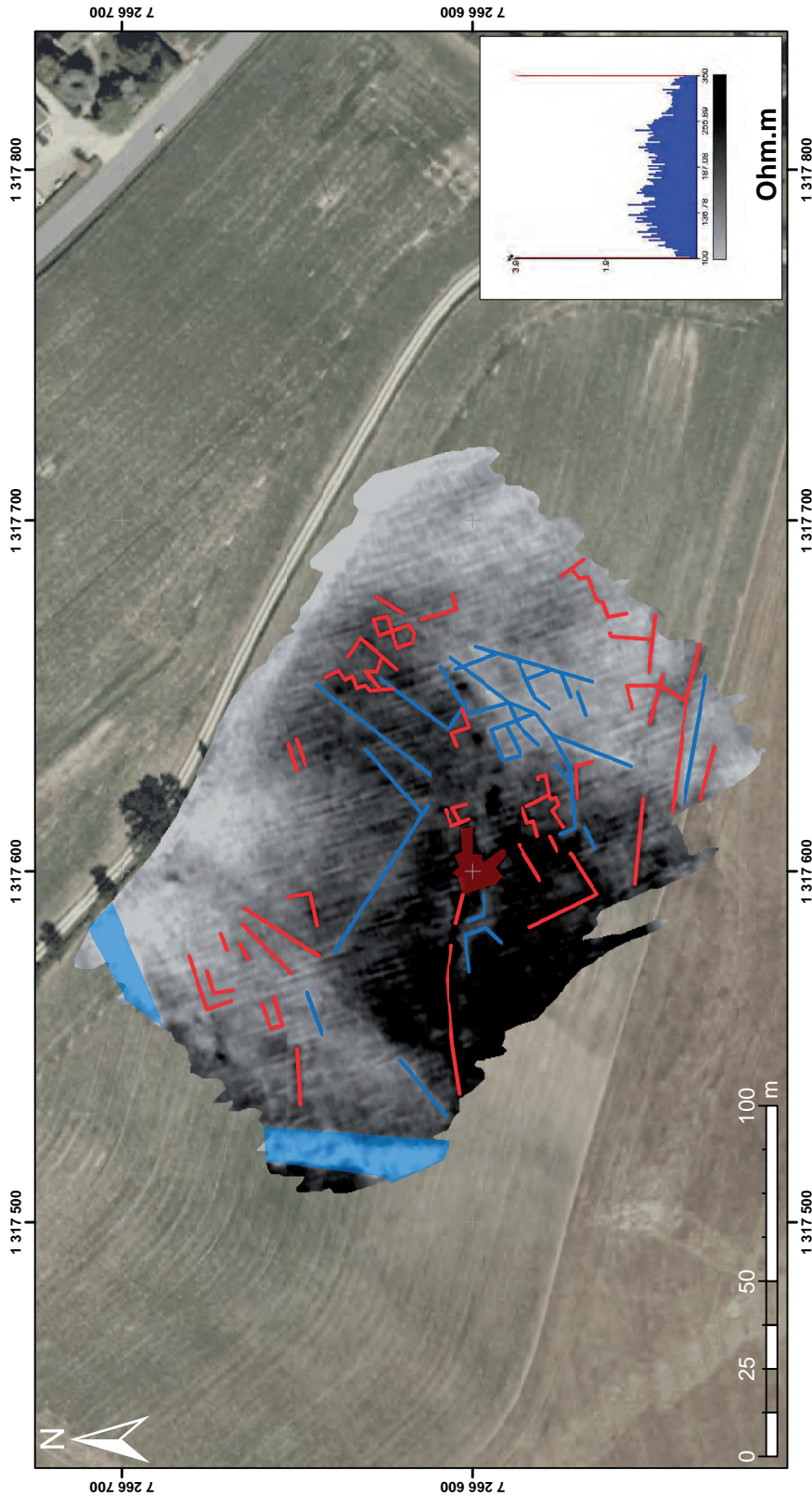


Annexe 13 : Carte de gradient magnétique - P4 - Echelle : -5/5 nT/m

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 1 500 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021




www.geocarta.net



Annexe 14 : Carte de vectorisation et de résistivité apparente - P1 - Profondeur d'investigation : 0 - 100 cm - Echelle : 100-350 ohm.m

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 1 500 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021



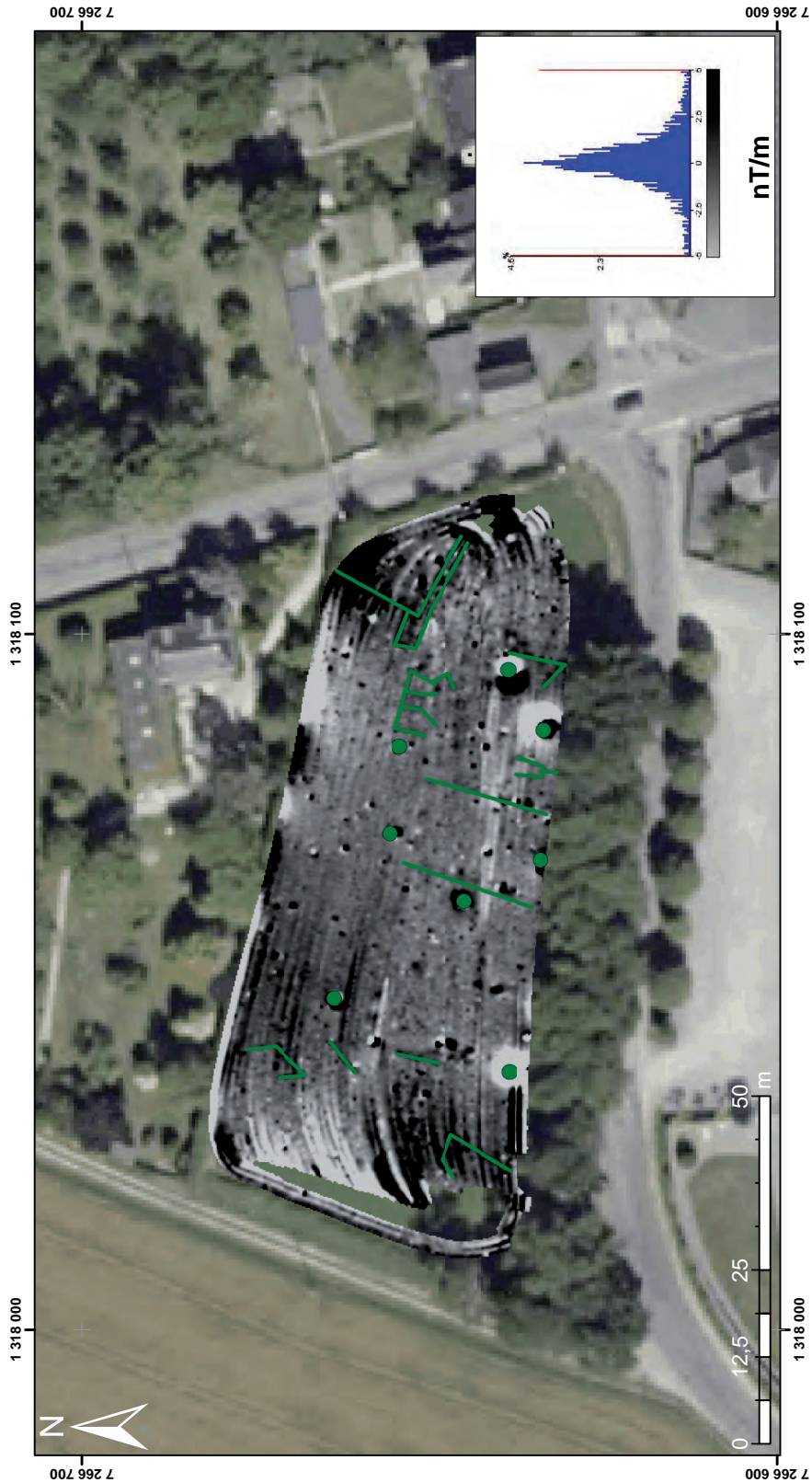
www.geocarta.net



Annexe 15 : Carte de vectorisation et de gradient magnétique - P1 - Echelle : -5/5 nT/m

geocarta
www.geocarta.net

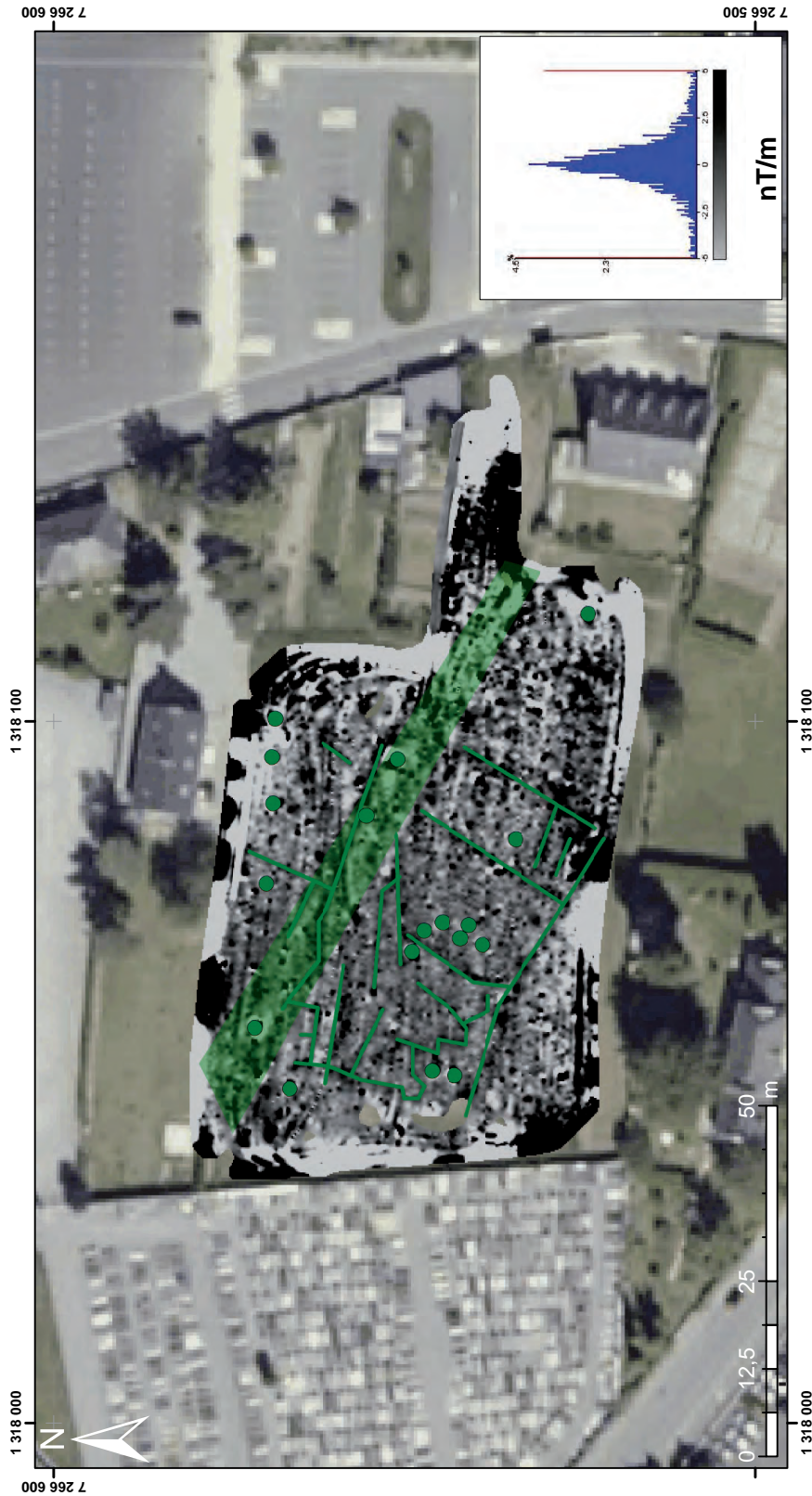
Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 2 500 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021



Annexe 16 : Carte de vectorisation et de gradient magnétique - P2 - Echelle : -5/5 nT/m


Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 750 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021





Annexe 17 : Carte de vectorisation et de gradient magnétique - P3 - Echelle : -5/5 nT/m

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 750 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021



www.geocarta.net



Annexe 18 : Carte de vectorisation et de gradient magnétique - P4 - Echelle : -5/5 nT/m

geocarta
www.geocarta.net

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 1 500 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021

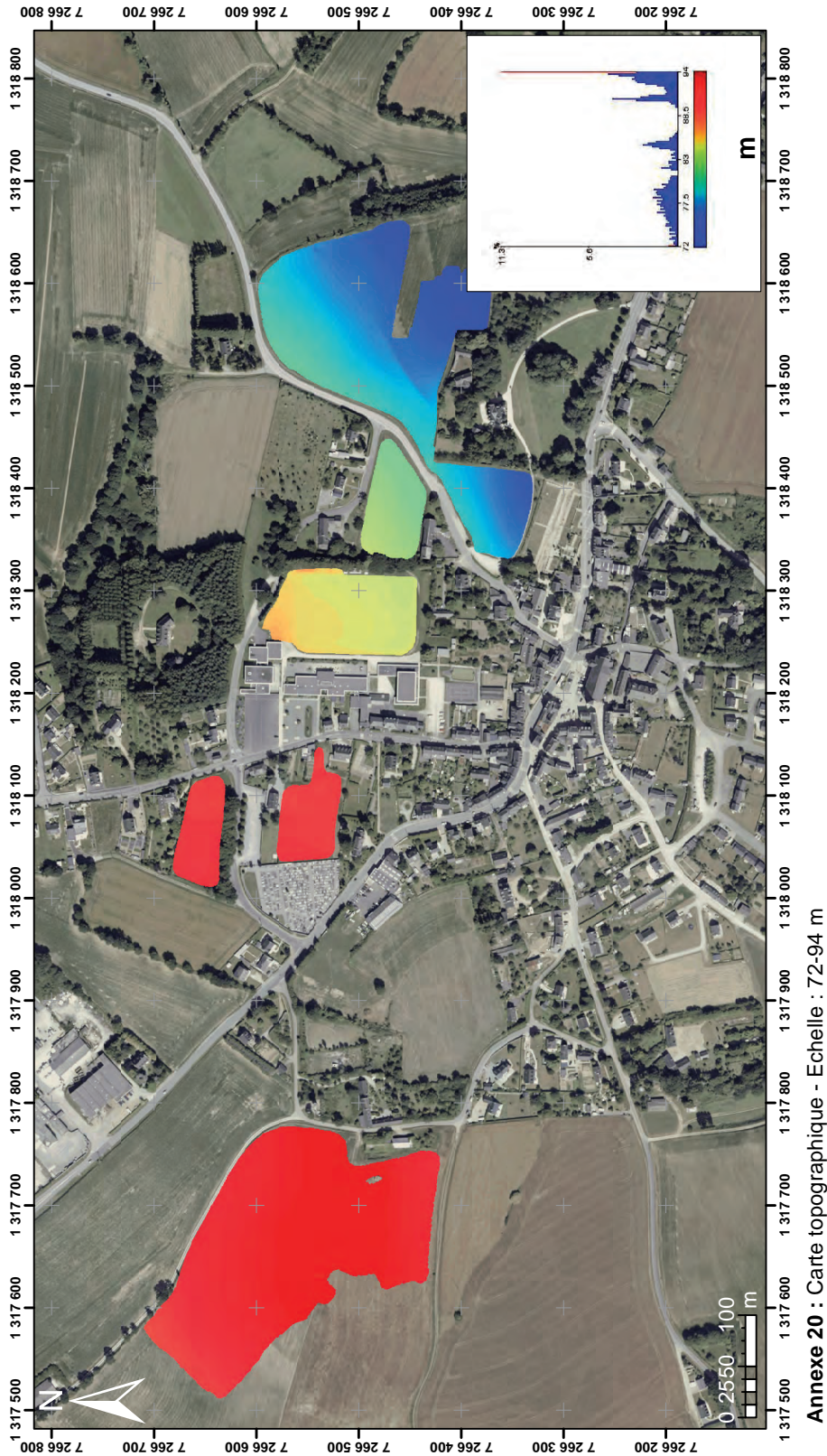


Annexe 19 : Carte de vectorisation et de résistivité apparente - P5 - Profondeur d'investigation : 0 - 100 cm - Echelle : 95-170 ohm.m

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 500 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021




www.geocarta.net



Annexe 20 : Carte topographique - Echelle : 72-94 m

Client : Romuald FERRETTE / SRA Bretagne
Affaire / Site : Corseul (22)
Système de coordonnées : RGF 1993 CC48
Echelle : 1 / 5 000 (Format A4)
Date d'acquisition : Avril 2021
Date d'émission : Mai 2021



www.geocarta.net



Consigne d'accès à GCServer

1. Connectez-vous au site **www.geocarta.net**
2. Cliquez sur le bouton **GCServer** en haut de la page d'accueil



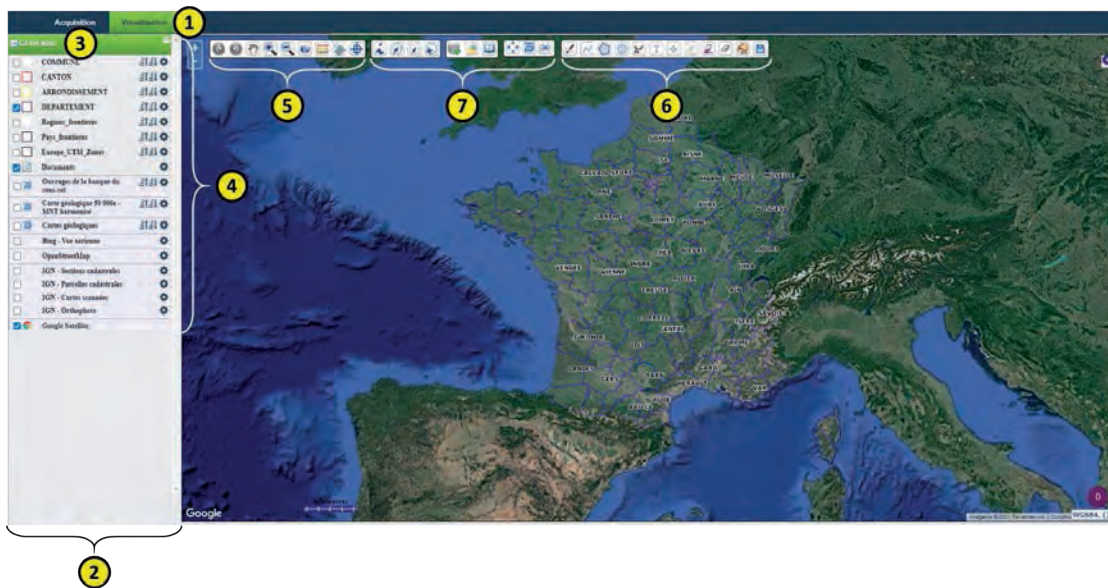
3. Saisissez votre *Identifiant* et votre *Mot de passe* :

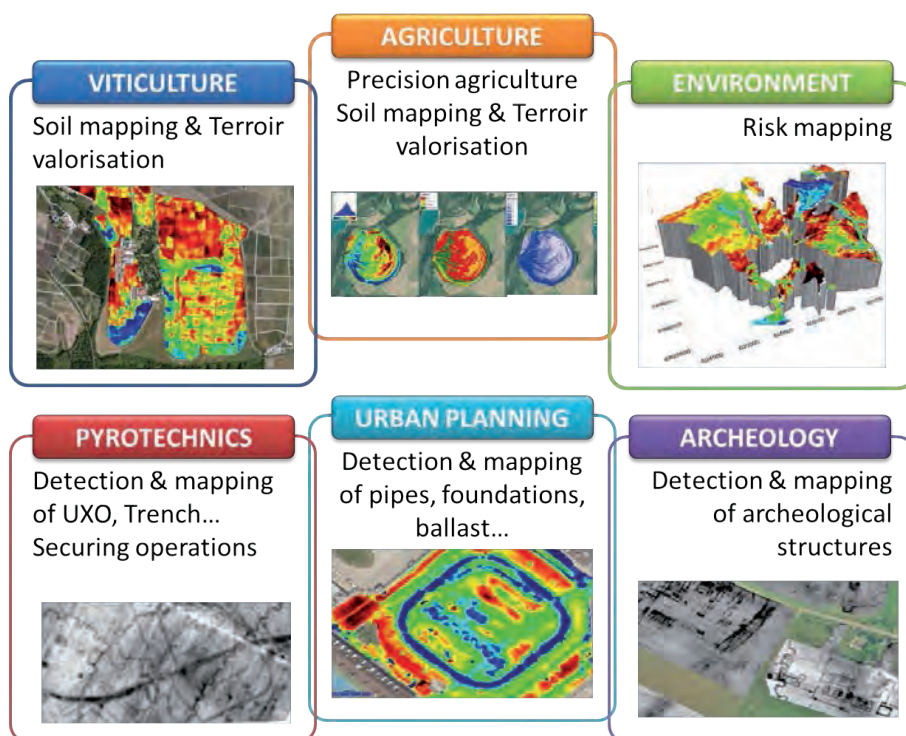
Identifiant	
Mot de passe	



Guide à la visualisation

1. Cliquez sur l'onglet « **Visualisation** » ;
2. La colonne de gauche vous donne accès aux différentes cartes du projet. Celle en vert est la carte active ;
3. Cliquez sur **le nom d'une carte** pour la charger dans la zone de visualisation.
4. Consultation des cartes et analyse sur les données :
 - Développer les affiche les légendes le cas échéant,
 - Cocher ou décocher les pour afficher ou masquer les couches
 - Changer l'ordre de superposition des couches avec
 - Afficher les options d'affichage avec : puis pour l'opacité.
 - Téléchargez les données de la carte avec . Puis cliquez sur le lien ou saisissez votre mail.
 - Afficher d'autres fonds de cartes (en cochant/décochant la case en face de OpenStreetMap, Bing, IGN...)
5. Naviguez sur la carte, zoomez et mesurez
 - Zoomer avec la molette de la souris ou avec les outils
 - Déplacer la zone à visualiser avec ou le curseur
 - Mesurer les distances avec , et les surfaces avec
 - Afficher la grille des coordonnées avec
6. Dessiner des points, des lignes, des polygones avec les outils de création de shapes
7. Et bien plus encore : sélection, chargement de données...





GEOCARTA

5, rue de la Banque, 2 Galerie Vivienne, 75002 Paris

Tél : +33 (0) 1 55 80 76 30

E-mail : contact@geocarta.net

Annexe 4 : Rapport Analyse Géophysique Conseil 2021



Rapport d'intervention

Analyse Géophysique Conseil

Prospection GPR sur la ville antique de Corseul

2021

Rédacteur Rapport	Thomas Jubeau	Ingénieur Géophysicien thomas.jubeau@analyse-gc.com
Date	Novembre 2021	
Mandataire	DRAC Bretagne	
Projet	Prospections GPR sur la ville antique de Corseul (22)	
Ref. Devis	421AR122	
Validation	Gabriel Caraire	
Version	V 2.0	

51 cité Vauban 49000 ANGERS

T +33 (0)6 80 12 16 00 - contact@analyse-gc.com – www.analyse-gc.com

SAS Analyse Géophysique Conseil au Capital de 12 000 euros – RCS Angers 801 533 241 – NAF 7112 B



Table des matières

I - Cadre d'intervention.....	1
II - Mesures au GPR (Ground Penetrating Radar).....	2
II.I - Principe et matériel.....	2
II.II - Positionnement des résultats.....	3
II.III - Traitement des données et création des cartes.....	4
II.IV - Représentation des données et rendu.....	4
III - Résultats.....	6
III.I - Secteur 1 – le forum.....	6
III.II - Secteur 2 – la salle des fêtes.....	9
III.III - Secteur 3 – le « champ Mulon ».....	12
IV - Conclusion.....	15

Table des illustrations

Figure 1 : Localisation et emprise de la prospection.....	1
Figure 2 : Principe d'acquisition et de reconstruction en GPR, de la 2D "verticale" à la 3D.....	2
Figure 3 : Le GPR en acquisition.....	3
Figure 4 : Radargramme n°147 du secteur 1 - mise en évidence du possible escalier.....	7
Figure 5 : Radargramme n°150 du secteur 1 - mise en évidence de la rue 3.....	8
Figure 6 : Détail du secteur 1.....	9
Figure 7 : Comparaison des données GPR avec la photographie aérienne de l'IGN de 1972.....	10
Figure 8 : Radargramme n°24 du secteur 2 - mise en évidence du puits.....	11
Figure 9 : Détail du secteur 2.....	12
Figure 10 : Radargramme n°20 du secteur 3 - mise en évidence des hypocaustes.....	13
Figure 11 : Détail du secteur 3.....	14

I - CADRE D'INTERVENTION

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de la région Bretagne, via Romuald Ferrette de l'Institut National de Recherches Archéologiques (INRAP), a contacté la société Analyse Géophysique Conseil (AGC) afin de réaliser une prospection GPR (Ground Penetrating Radar) sur plusieurs parcelles situées sur l'emprise de la ville antique de Corseul, dans les côtes d'Armor (22).

La prospection a pour but de valider l'organisation de la ville déduite des fouilles archéologiques, des photographies aériennes et des prospections géophysiques précédentes. Plus spécifiquement, elle doit valider l'emplacement et l'orientation du forum et des voies 2, 3, H et I.

Le levé a eu lieu le 03 août 2021 en présence de R. Ferrette. Il couvre 9 100 m² répartis en trois secteurs représentés en Figure 1. Le secteur 1 couvre les parcelles AB040, AB063, AB064, AB255 et AB256 correspondant à l'emprise du *forum*. Le secteur 2 couvre la parcelle AB497, et le secteurs 3 dit du « Champ Mulon » la parcelle AB347.

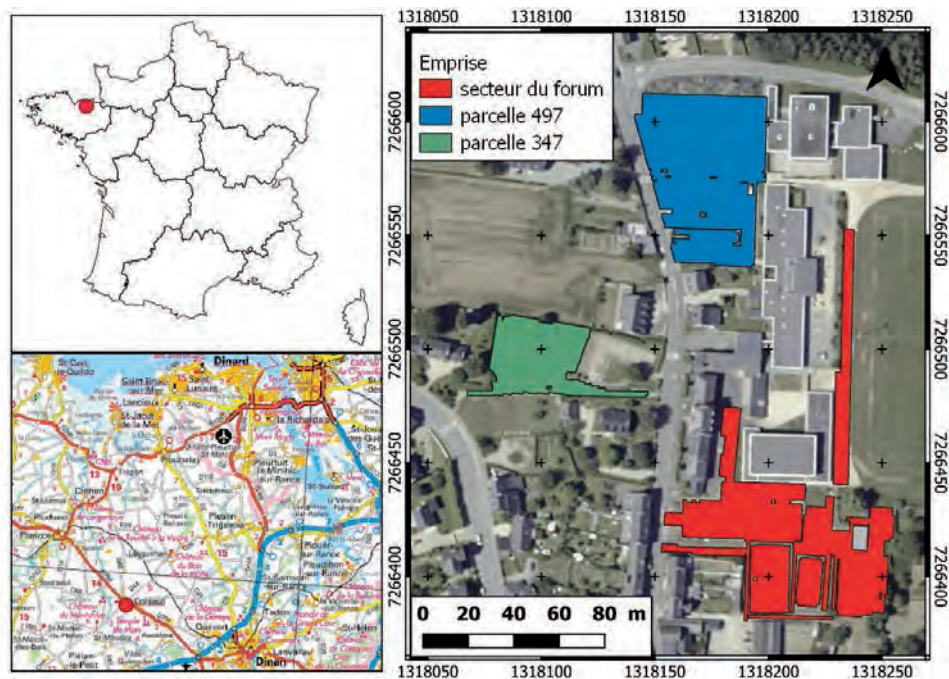


Figure 1 : Localisation et emprise de la prospection

II - MESURES AU GPR (GROUND PENETRATING RADAR)

II.1 - Principe et matériel

Ce type d'appareil émet une impulsion électro-magnétique qui se propage dans le sous-sol. Elle se réfléchit vers la surface lorsqu'elle rencontre un quelconque contraste. L'enregistrement GPR brut correspond à une coupe distance/temps de trajet, composée de la succession de ces réflexions (radargramme ou B-scan). Ainsi, la méthode permet de donner une estimation de la profondeur d'enfouissement et de l'épaisseur des entités détectées. Cette approximation résulte de la transcription du temps de propagation enregistré (aller-retour effectué par l'onde) en distance via la détermination de la vitesse de propagation des ondes à travers le milieu. Celle-ci est très variable dans des environnements hétérogènes comme le sont la plupart des sols. La Figure 2 vulgarise l'ensemble du procédé de détection GPR, depuis l'acquisition jusqu'à la restitution en plans horizontaux, aussi appelés slice ou C-scan.

Plus particulièrement, AGC a utilisé un GPR StreamX 200 MHz (cf. Figure 3), du fabricant IDS, pour sa configuration dite « multi-canaux » qui permet l'enregistrement simultané de 7 radargrammes sur près d'un mètre de large (un tous les 12 cm). Les radargrammes correspondent aux profils verticaux, base de l'étude GPR dont un des exemples est donné en haut à droite en Figure 2. 512 mesures composent leur échantillonnage en temps, pour une fenêtre d'écoute totale de 80 ns. La fréquence de l'impulsion électromagnétique, paramètre contrôlant la résolution des anomalies détectables et la profondeur d'investigation, a été choisie à 200 MHz. Cette valeur offre une profondeur de pénétration théorique moyenne (jusqu'à environ 3 m de profondeur) et une résolution adaptée aux éléments archéologiques (les valeurs exactes sont fonction des paramètres physiques du/des sol(s) rencontré(s)).

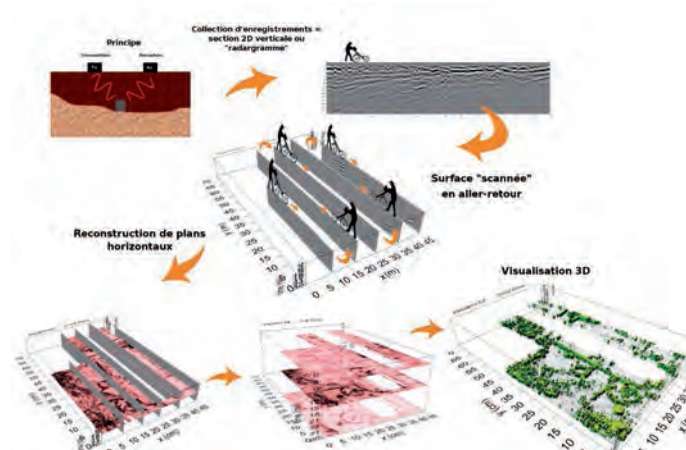


Figure 2 : Principe d'acquisition et de reconstruction en GPR, de la 2D "verticale" à la 3D



Figure 3 : Le GPR en acquisition

II.II - Positionnement des résultats

Les mesures GPR ont été positionnées à l'aide d'un GPS RTK (Real Time Kinematic) RS2 de la société Emlid. Cet instrument utilise un GPS mobile, pour le positionnement des mesures, auquel on associe un GPS fixe (la base) pour le calcul des corrections. Ce système permet une précision centimétrique sur le positionnement relatif (c'est à dire des points GPS les uns par rapport aux autres). Cependant, l'ensemble des enregistrements demande à être recalé sur un point connu pour être intégré dans un référentiel absolu.

N'ayant pas de point topographique à proximité, le recalage de la base a été effectué via le logiciel RTKLIB et les données du réseau de bases permanentes de l'IGN. L'ensemble des mesures de correction GPS des deux levés est regroupé dans le tableau suivant en Lambert 93/CC48.

Parcelles	Type de mesure	Longitude (m)	Latitude (m)	Altitude (m)
AB040, AB063, AB064, AB255 et AB256	Mesure AGC	1318239,20	7266408,83	135,25
	Point Topo	1318239,02	7266407,17	134,36
AB347 et AB497	Mesure AGC	1318157,05	7266562,21	137,04
	Mesure corrigée via RTK Libre	1318156,32	7266560,28	136,2

II.III - Traitement des données et création des cartes

Le traitement des données GPR consiste en la procédure de filtrages suivante :

- Médiane glissante par trace (signaux primaires 1D du radar) ; correction des signaux primaires pour les réaligner sur l'axe des 0. Les signaux originels oscillent légèrement hors de leur axe de base et se doivent d'être réalignés (effet « wooble ») ;
- Découpage du T0 par profil ; les données superficielles de chaque profil, correspondant au passage des signaux depuis le radar jusqu'au sol, ont été découpées pour que les enregistrements débutent par la surface du sol ;
- Retrait de la composante horizontale de fond ; le système GPR induit une multi-réflexion des signaux émis entre le radar et le sol, composante qui s'ajoute aux mesures et qui doit être corrigée. Cette correction se fait par le retrait de la médiane de chaque « tranche » horizontale composant le profil (« background removal ») ;
- Amplification des traces (signaux primaires 1D du radar) ; les signaux de base sont amplifiés pour faciliter la lecture des enregistrements et la mise en évidence des anomalies potentielles. Cette amplification se fait selon une courbe exponentielle, fonction du temps d'écoute de l'enregistrement ;
- Calcul de l'enveloppe des signaux ; calcul du module de la transformée de Hilbert à partir des signaux filtrés par les procédures précédentes. Cela revient à calculer l'enveloppe des signaux.

La vitesse de propagation des ondes électromagnétiques dans le milieu, paramètre permettant la retranscription du temps de trajet enregistré en distance, donc en profondeur, a été considérée à 0,1 m/ns. Cette valeur correspond à une moyenne de vitesse dans les matériaux. Il n'a pas été possible de réaliser une étude précise de la vitesse en raison de la dégradation des signaux due à l'état de surface/végétation.

Une fois les signaux nettoyés et la vitesse fixée, les mesures ont fait l'objet d'un calcul supplémentaire permettant la projection en cartes « horizontales », ou « vue du dessus » (C-scan). Cette interpolation a été réalisée selon un algorithme de type « PID » (Pondération Inverse à la Distance), en prenant pour paramètre une ellipsoïde de recherche de 1 m de rayon, pour une taille de pixel de 0,15 m.

II.IV - Représentation des données et rendu

L'ensemble des données acquises lors de la campagne de prospection ainsi que les interprétations sont fournis en format numérique en support de ce rapport. Elles comprennent :

- les données GPR au format DT (format constructeur) ;

- les données traitées en format PNG ;
- les interprétations au format SHP comprenant un champ « nom », un champ « profondeur » donné en cm et un champ « interprétation » ;
- un rapport d'interprétation au format PDF ;
- les annexes au format PDF.

III - RÉSULTATS

Les levés GPR de Corseul couvrent 0,91 ha répartis en trois secteurs (cf. Figure 1). Les paramètres d'enregistrement de l'appareil ont permis une profondeur d'investigation théorique de **3,1 m**. Dans les faits, la profondeur maximum atteinte est de l'ordre de 2 m, au-delà le rapport signal/bruit devient trop faible pour obtenir des informations de bonne qualité. Les données sont représentées sous forme de **62 plans** horizontaux espacés verticalement de **5 cm** fournis en version numérique, en support de ce rapport.

Pour rappel, nous considérons par anomalie, les valeurs linéaires, ponctuelles ou zonales qui ressortent du fond géologique/pédologique et qui sont identifiables sur plusieurs profondeurs. Nous rappelons que l'interprétation et les profondeurs annoncées sont soumises à caution et pourront être affinées en cas de nouvelles informations disponibles. Le grand nombre d'anomalies détectées rend impossible un pointage exhaustif : une reprise fine du SIG par les archéologues s'impose.

III.1 - Secteur 1 – le forum

Le premier secteur couvre les parcelles AB040, AB063, AB064, AB255 et AB256 pour une superficie totale de 4 300 m². Les données sont fortement morcelées par le mobilier urbain.

De la surface jusqu'à 60 cm de profondeur, les données montrent des « ondulations » qui marquent les niveaux de remblais préparatoires à la mise en place des stationnements. Au delà de cette limite, on distingue de nombreuses anomalies linéaires de forte intensité matérialisant les réseaux et les murs. Les plus fines correspondent aux réseaux modernes qui parcourent les parking. Les plus épaisses correspondent vraisemblablement à des murs comme le prouve la superposition des cartes GPR avec les résultats des sondages archéologiques.

Les murs les plus marqués forment deux ensembles qui se superposent parfaitement aux galeries du forum. Le premier, noté **F1** en Figure 6, est composé de deux éléments espacés de 5 m traversant le parking avec une direction N17°. Ils sont visibles entre 40 cm et 2 m de profondeur. On notera sur la face orientale de ces murs une structure, notée **F2**, qui évolue avec la profondeur jusqu'à une largeur de 5,5 m. Elle marque en coupe (cf. Figure 4) une interface qui plonge vers l'intérieur du forum. Il est possible qu'elle appartienne aux vestiges d'un escalier. Le second ensemble, noté **F3**, plus au sud, est composé de trois murs parallèles ayant une orientation N107° avec des espacements de 5 m et 1 m. L'ensemble méridional montre un élément perpendiculaire partant en direction du sud et qui fait écho au mur vu en fouille plus à l'ouest.

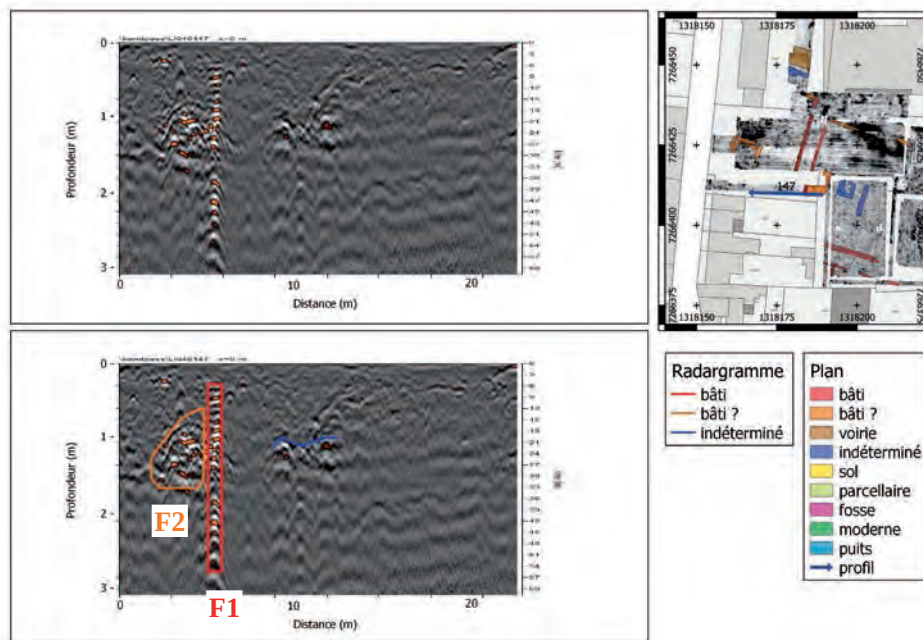


Figure 4 : Radargramme n°147 du secteur 1 - mise en évidence du possible escalier

Plusieurs autres éléments possiblement bâtis sont visibles mais leur signal beaucoup moins intense et leur plan souvent lacunaire les rendent plus difficiles à interpréter. Trois d’entre eux, notés **F4**, apparaissent au nord du parking et s’accordent au plan établi sur la base des fouilles. Un ensemble plus complet, noté **F5**, apparaît à l’extrémité occidentale de la prospection. Il est composé de plusieurs éléments linéaires formant la partie nord d’un rectangle de 9,5 m de large. Sa longueur n’est pas connue en raison de l’absence de la partie méridionale de l’ensemble. Enfin un ensemble carré de 5 m de coté, noté **F6**, apparaît au centre du forum. Il est complété à l’ouest par des anomalies orientées N17° et de très faible intensité.

Trois structures de plus grande largeur ont été détectées et semblent être en lien avec de la voirie. Ici encore, le prospection géophysique confirme le plan établi sur la base des observations archéologiques. On notera que le tronçon occidental de la rue 2 est bordée au sud par un possible élément bâti. La rue 3 n’est que très partiellement visible sur les cartes GPR mais apparaît bien sur les radargrammes (cf. Figure 5)

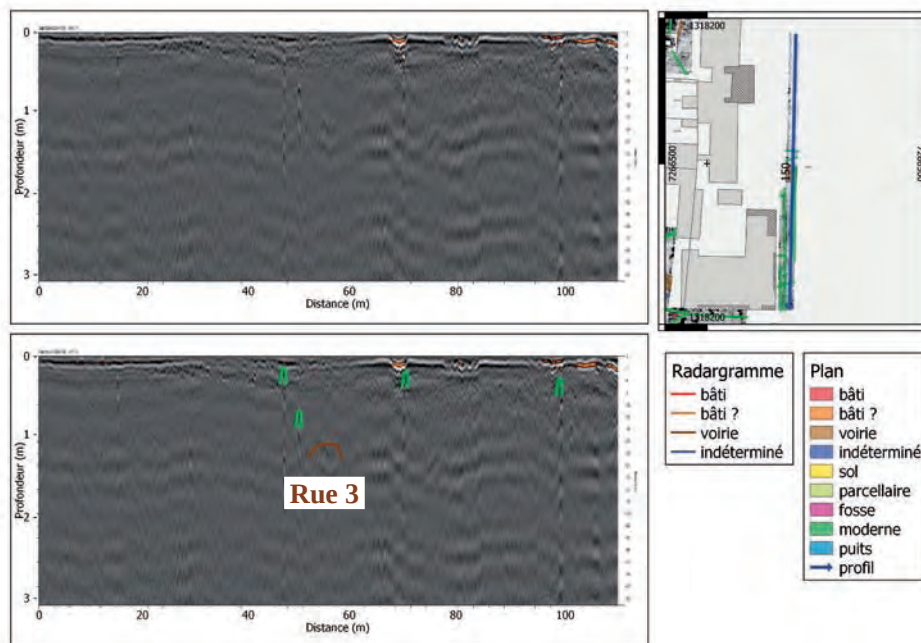


Figure 5 : Radargramme n°150 du secteur 1 - mise en évidence de la rue 3

La partie orientale de la prospection ne montre pas d'anomalie linéaires positives (en noir sur les cartes) liée à la présence de mur. Cependant, on distingue plusieurs anomalies « atténuées » (en blanc sur les cartes), notées **F7**, reprenant les orientations des murs antiques. Il est possible qu'elles correspondent à des tranchées de récupération des maçonneries.

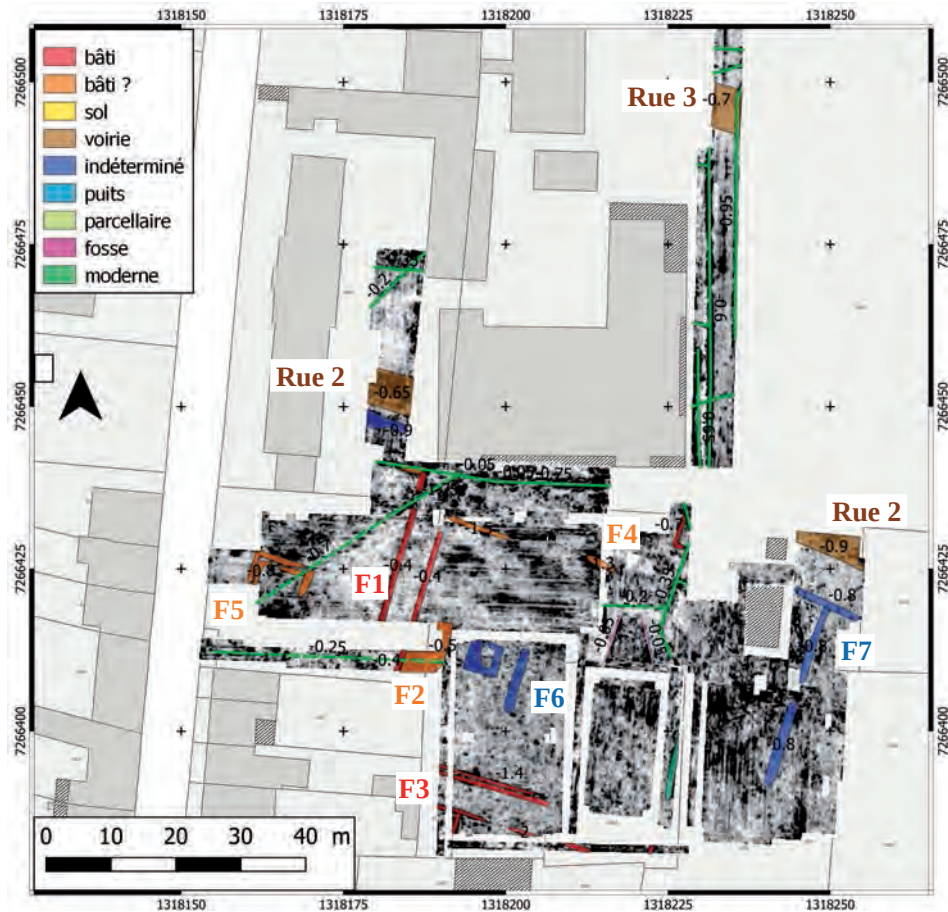


Figure 6 : Détail du secteur 1

III.II - Secteur 2 – la salle des fêtes

Le deuxième secteur couvre la parcelle AB497 pour une superficie de 3 400 m². Les données montrent un grand nombre d'anomalies noyées dans un bruit de fond rendant certaines zones difficilement interprétables.

Les données de la surface sont marquées au nord-est par la zone de fouille liée à la construction de la nouvelle salle des fêtes (cf. Figure 9). Le sol est fortement perturbé ce qui nuit à la détection des éléments archéologiques laissés en place. On notera seulement, sur l'emprise de la fouille, la présence de la rue I détectée jusqu'à l'intersection avec la rue 4. Un second tronçon est repéré plus au sud. L'interruption de la voie I au centre de la parcelle se superpose à

l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes (cf. Figure 7). On peut donc supposer la destruction d'une partie au moins des vestiges sur son emprise. La rue 4 est visible de l'intersection avec la rue I jusqu'à la limite occidentale de la parcelle. A cet endroit elle semble recoupée par des structures perpendiculaires (possiblement des murs) qui marqueraient la fin de la rue. La partie orientale n'est quant à elle pas visible.

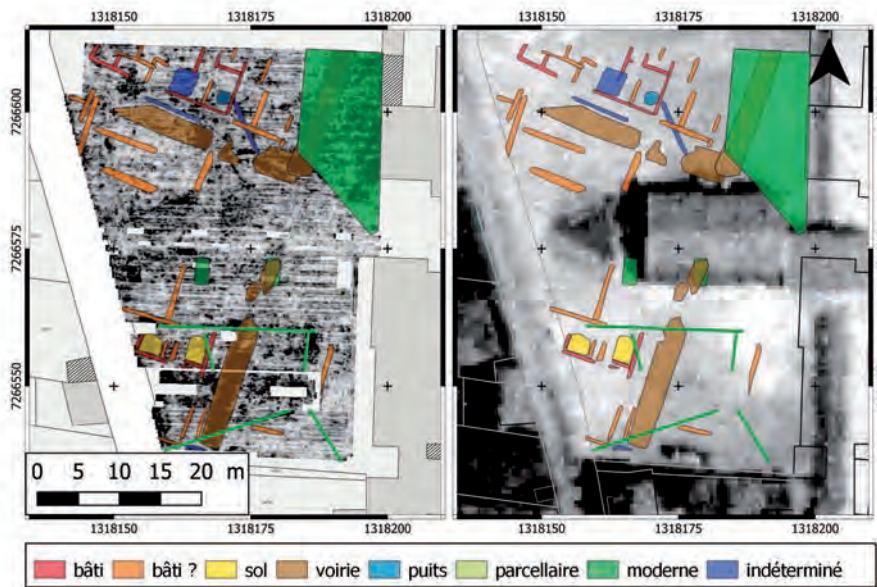


Figure 7 : Comparaison des données GPR avec la photographie aérienne de l'IGN de 1972

Deux ensembles d'anomalies linéaires susceptibles de correspondre à du bâti sont localisés sur la moitié occidentale de la parcelle. Le premier est localisé au nord de la voie I. Les données sont lacunaires mais laissent apparaître un début de plan. On notera l'anomalie **S1** pouvant correspondre à un niveau de sol et l'anomalie **S2** dont le signal fait penser à un puits comblé (cf. Figure 8). Une anomalies linéaires part de ce puits avec une direction N155°.

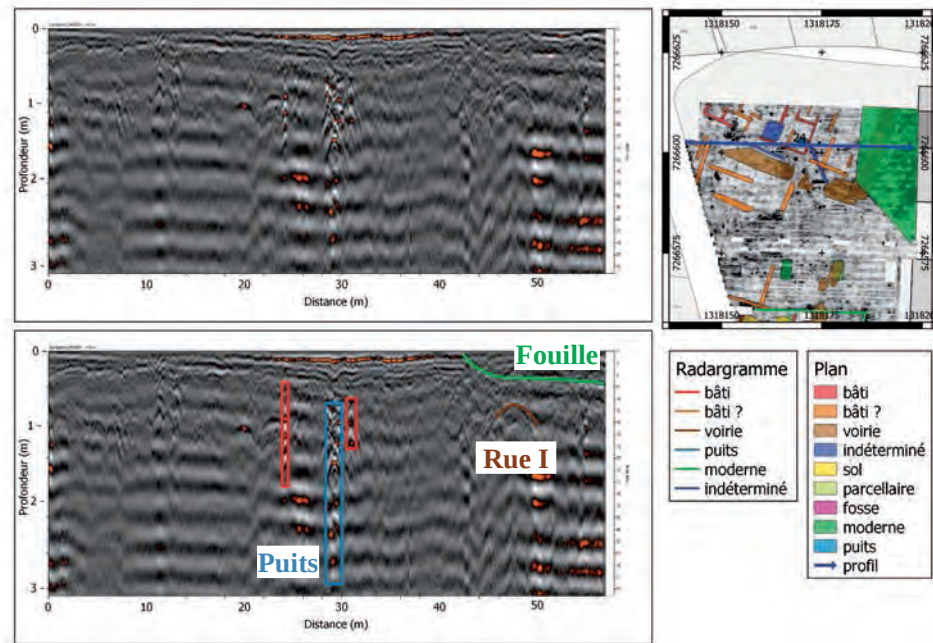


Figure 8 : Radargramme n°24 du secteur 2 - mise en évidence du puits

L'ensemble méridional montre un bâtiment, noté **S3**, composé d'au moins deux pièces avec des niveaux de sol. Plusieurs éléments évoquent une extension vers le nord mais les vestiges deviennent plus délicats à lire à mesure que l'on s'approche de l'emprise de l'ancienne salle des fêtes. Seuls quelques lambeaux de murs sont visibles dans la moitié orientale de la parcelle. Il est difficile de déterminer si cela est dû à un changement dans la nature des constructions ou de leur état de conservation ou à un défaut de détection.

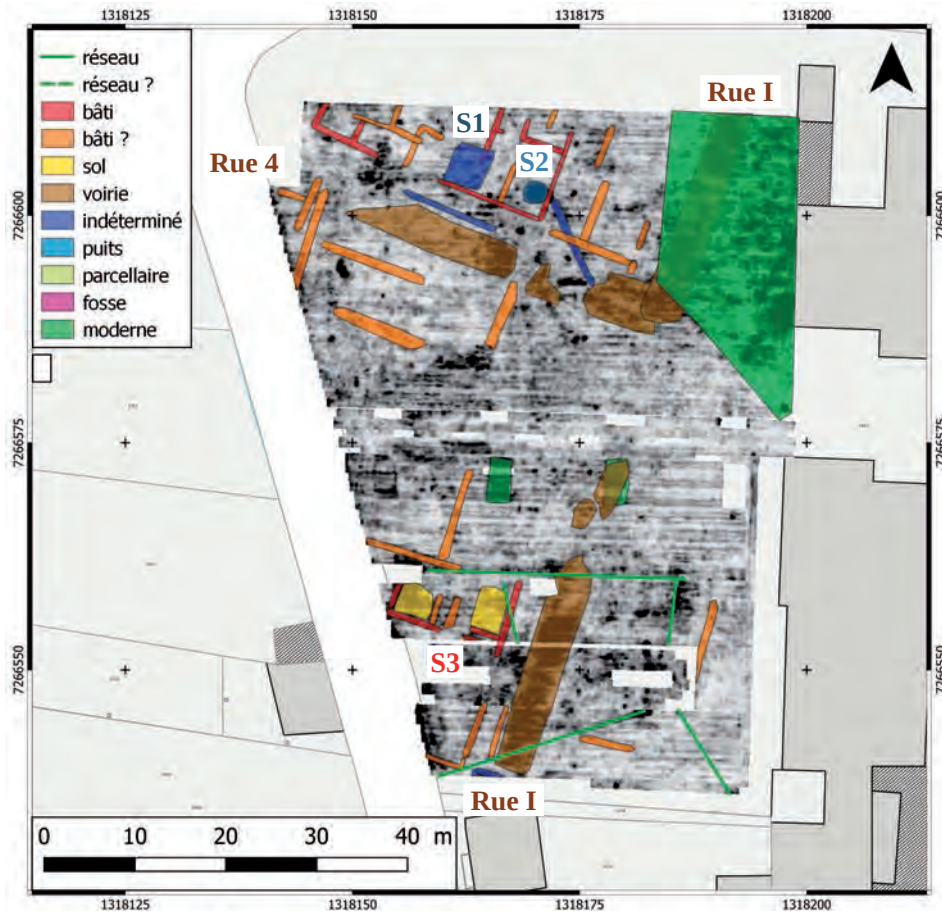


Figure 9 : Détail du secteur 2

III.III - Secteur 3 – le « champ Mulon »

Le levé du « champ Mulon » couvre 1400 m² sur une ancienne parcelle fouillée. La fouille a mis au jour plusieurs états de bâtiments dont l'un comporte des structures thermales. La moitié orientale de la parcelle conserve un état de vestiges à l'air libre en vue de leur valorisation alors que les structures de la moitié occidentale ont été recouvertes. Ainsi la prospection couvre en grande partie des vestiges connus.

Les données au sud de la partie conservée montrent plusieurs éléments bâtis qui reprennent les directions des vestiges. La faible surface couverte ne permet pas de tirer de conclusions sur leur organisation générale. À l'ouest de la fouille, les cartes se caractérisent par des anomalies zonales

de très forte amplitude marquant très vraisemblablement des niveaux de sol. Cinq sols semblent identifiables. Le plus grand, noté **M1**, mesure 10 m de long pour 8,5 m de large et montre sur la face extérieure de son mur septentrional une extension hémicirculaire pouvant appartenir à une abside. Son signal est plus intense que les autres structures. Dans le contexte des découvertes, il s'agit probablement de l'influence d'un hypocauste. Les autres sols, notés **M2** à **M5**, sont de tailles plus modestes mais on notera la forme ellipsoïdale et un possible hypocauste sur le sol occidental (**M5**). L'anomalie **M8** longe la façade occidentale de **M2** et **M3**. Son signal l'éloigne d'un niveau de sol ou d'une structure bâtie. Il pourrait s'agir d'un niveau de démolition.

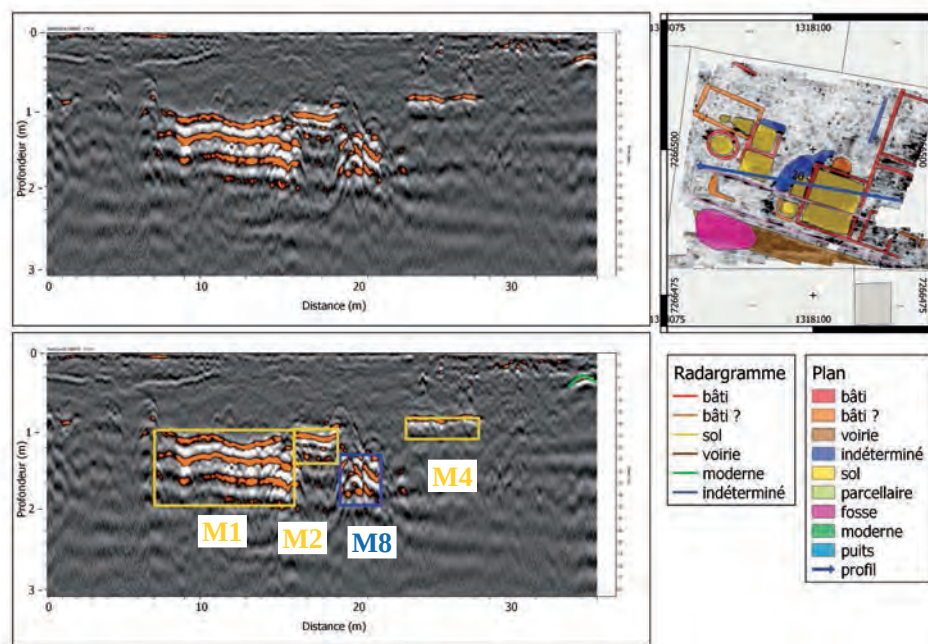
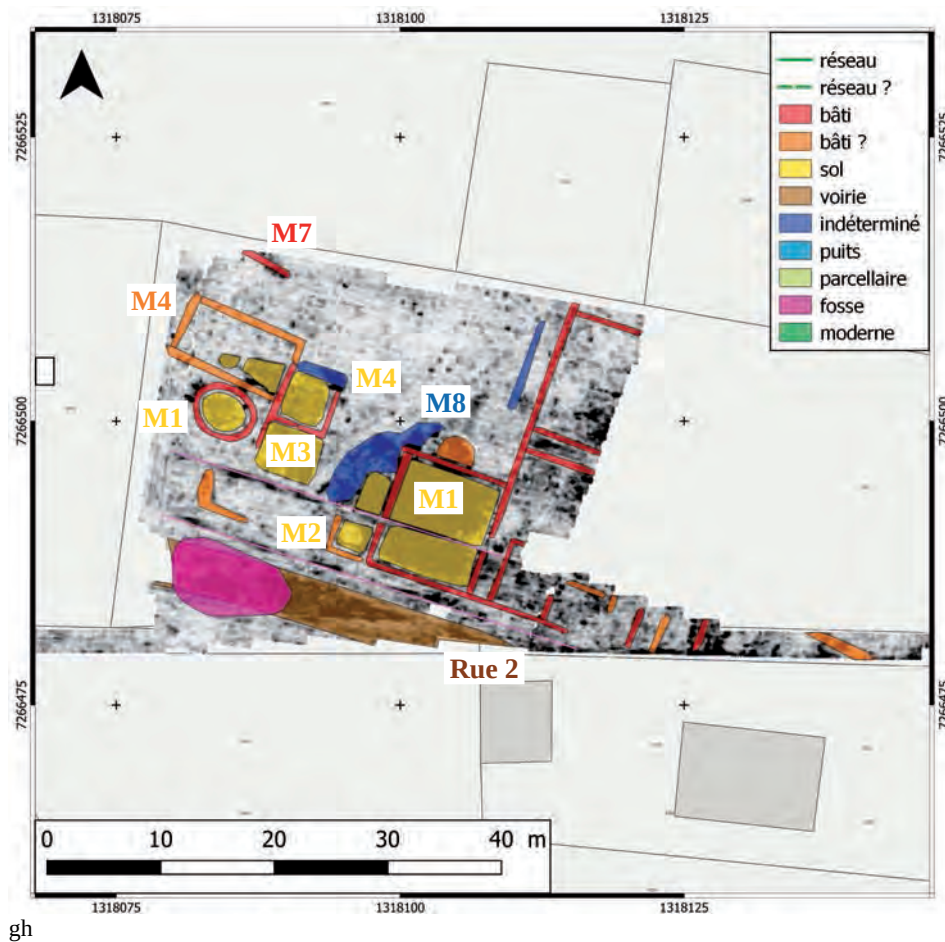


Figure 10 : Radargramme n°20 du secteur 3 - mise en évidence des hypocaustes

Au sud de la restitution de la voie, nous distinguons à partir de 45 cm de profondeur la rue 2. Elle semble s'incurver vers le sud au milieu de son tracé. La voie étant repérée sur une faible distance, cette observation devra être confirmée.

Au nord de la parcelles, sur le secteur non fouillé, les données sont moins évidentes à déchiffrer. On distingue quelques anomalies de très faible intensité, notées **M6**, qui complètent le plan des bâtiments déjà connus et un possible mur en limite nord de la parcelle, noté **M7**. Cependant, l'intensité des anomalies qu'ils génèrent sont bien moindre que pour les vestiges fouillés. Cet écart est difficilement explicable, peut-être un effet de la fouille sur la compaction du

sol ou sur la nature des remblais. De nombreuses anomalies ponctuelles parsèment cette zone, mais aucune organisation claire n'en ressort et elle pourrait appartenir à du bruit moderne (éléments métalliques...).



gh

Figure 11 : Détail du secteur 3

IV - CONCLUSION

La prospection GPR de la ville antique de Corseul couvre 0,91 ha répartie en trois secteurs. Le premier, sur les parcelles AB040, AB063, AB064, AB255 et AB256 couvre l'emprise du *forum*. Le secteur 2 couvre la parcelle AB497, et le secteurs 3 dit du « Champ Mulon » la parcelle AB347.

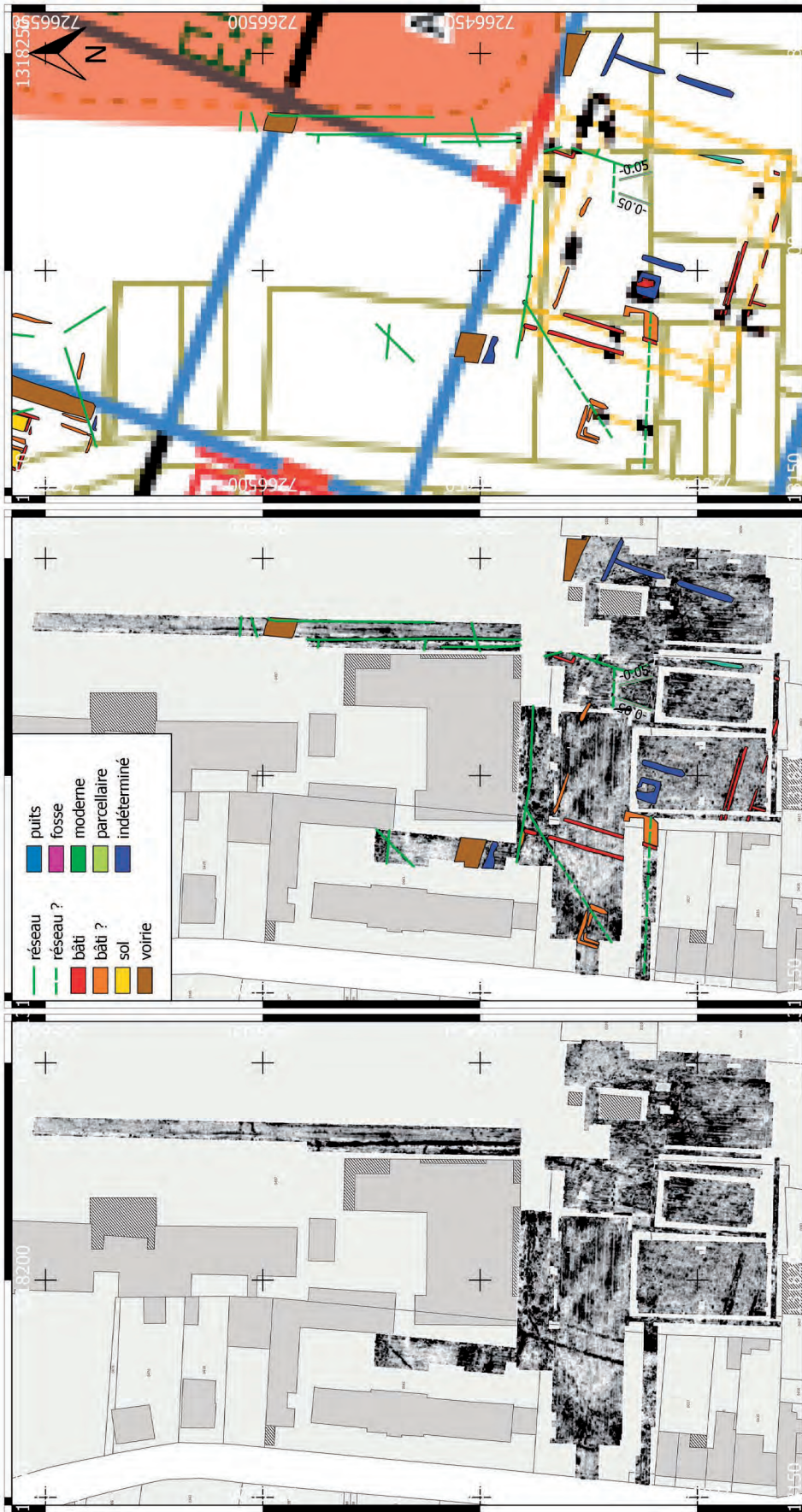
Le levé GPR du secteur du forum complète bien le plan établi sur la base des sondages archéologiques. Les galeries occidentale et méridionale sont bien détectées et on suspecte un escalier le long de la face orientale de la galerie occidentale. Les galeries septentrional et orientale sont, quant à elles, moins bien détectées et n'apparaissent que sous forme de lambeaux. Ceci est certainement le fait d'une récupération des maçonneries. Cette hypothèse est renforcée par la présence de structures atténuées à l'ouest de ce secteur faisant penser à des tranchées de récupération. Deux structures au centre du forum et à l'extrême ouest du secteur viennent également compléter le plan de structures peu connues. Enfin, la détection des rues 2 et 3 apportent des indices sur la structuration générale de la ville. On notera l'absence de la voie H sur les données qui peut s'expliquer par les nombreux réseaux qui la recoupent sur l'emprise de la prospection.

Les cartes GPR du secteurs 2 sont fortement marquées par l'occupation moderne de la parcelle. En effet, les vestiges sont très difficilement lisibles, voir absents, de deux secteurs des cartes GPR, à savoir l'emprise de l'ancienne salle des fêtes et l'emprise de la fouille réalisée pour la construction du nouveau bâtiment. Seule la rue I est encore visible sur la zone fouillée. La rue I est recoupée par la rue 4 qui semble s'arrêter en limite occidentale de la parcelle. Ses voies sont bordées, à l'ouest de la rue I, par des structures bâties dont nous pouvons esquisser un plan lacunaire. A l'est de la rue I, aucun plan ne peut être tracé. A noter la présence d'un possible puits au nord du secteur.

Le troisième et dernier secteur retrace de manière très complète le plan des vestiges déjà fouillés. On y retrouve notamment la rue 2, le bâti et les différents niveaux de sol dont deux probables hypocaustes. Malgré ces bons résultats, peu de nouvelles informations sont apportées par le radar. On notera, parmi celles-ci, un possible changement de voie, une abside qui n'aurait pas été notée sur le plan de fouille et un possible bâtiment à l'orientation décalée en limite nord de parcelle.

Le levé GPR de 2021 sur la ville antique de Corseul témoigne d'une forte densité en vestiges sur les trois secteurs étudiés. Outre la confirmation de la trame urbaine, elle apporte des précisions sur le bâti et ses états de conservation. Il soutient, s'il le fallait l'intérêt, de la méthode GPR dans l'étude du site.

ANNEXES



**Carte GPR, interprétations et comparaison avec les données archéologiques
2021
Ville antique de Corseul**

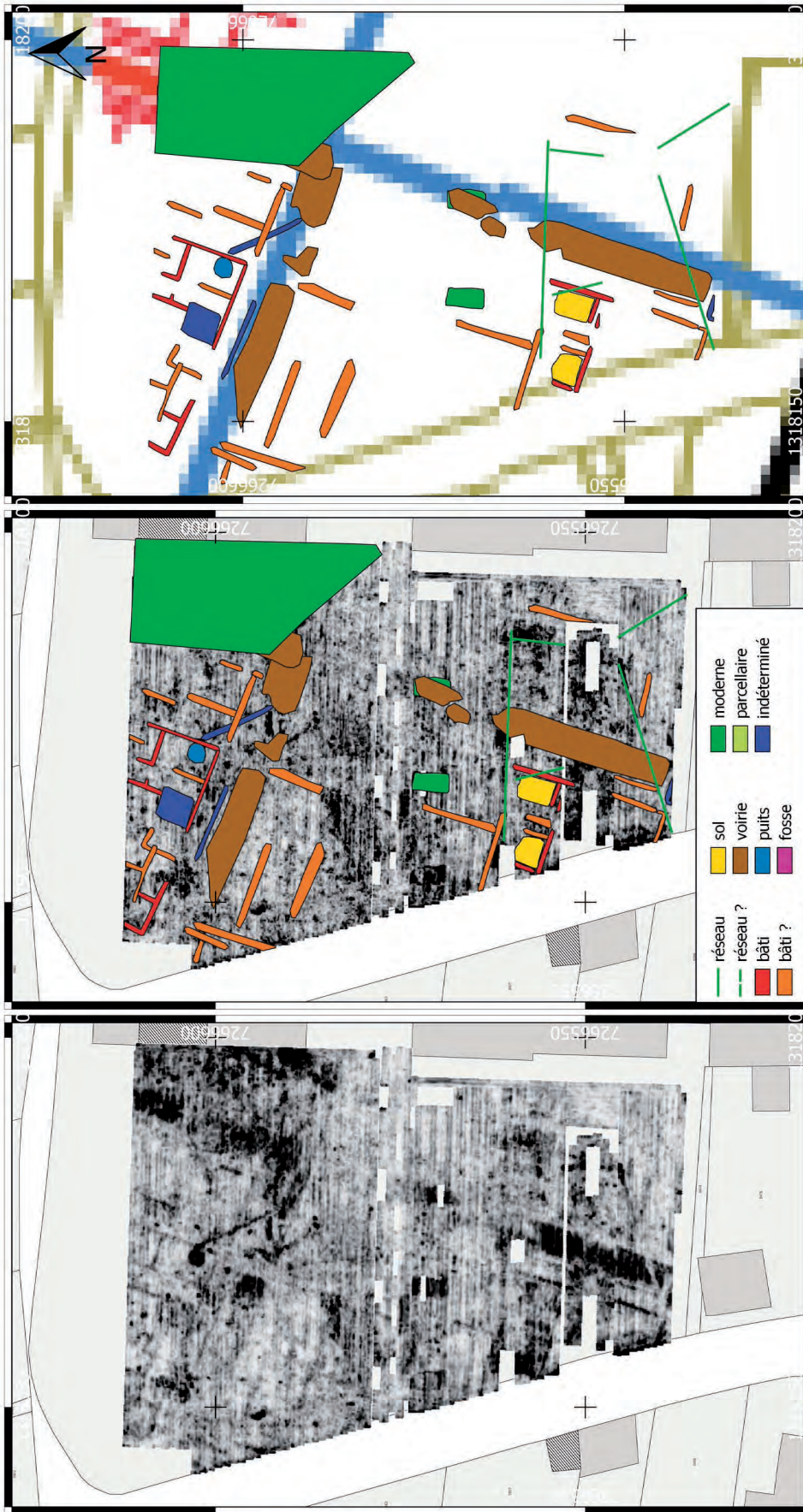
Auteur : Thomas Jubeau


Fond Plan : cadastre IGN - Plan des vestiges (R. Ferrette)

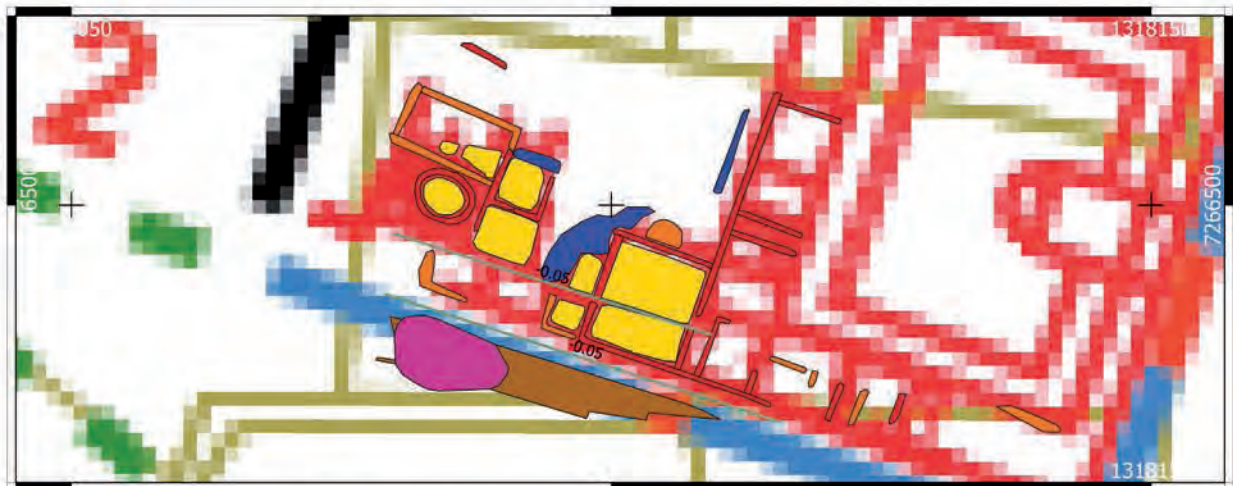
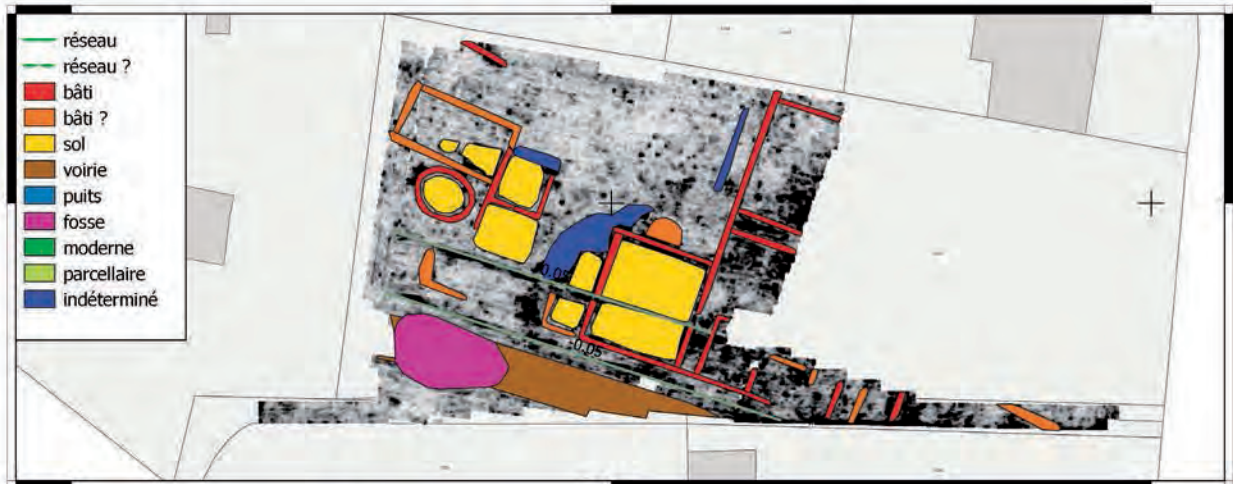
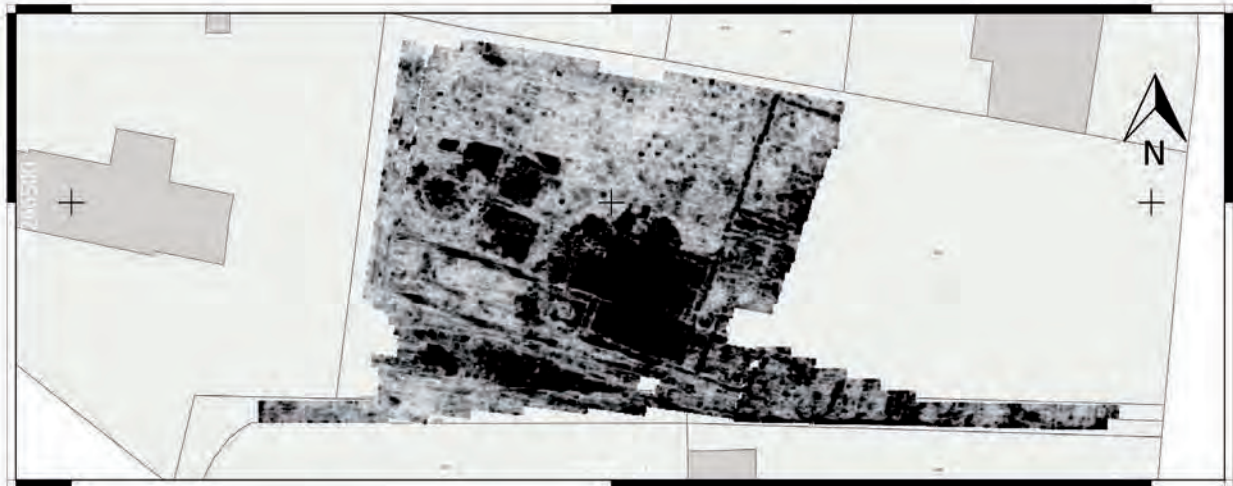
Echelle 1:850





Système de coordonnées
CC48



	Carte GPR, interprétations et comparaison avec les données archéologiques 2021 Ville antique de Corseul	
	Auteur : Thomas Jubeau	Echelle 1:500
Fond Plan : cadastre IGN - Plan des vestiges (R. Ferrette)		Système de coordonnées CC48



	Carte GPR, interprétations et comparaison avec les données archéologiques 2021	
	Ville antique de Corseul	
Auteur : Thomas Jubeau		
Fond Plan : cadastre IGN - Plan des vestiges (R. Ferrette)	Echelle 1:700	Système de coordonnées CC48

Annexe 5 : Inventaire allégé du mobilier du CIP de Corseul

N° de notice	N° d'inventaire	Autre(s) numéro(s)	Propriété	Précision(s) propriété	Domaine	Dénomination	Matériau(x)	Période(s)	Date(s) précise(s)	Provenance	Photographie(s)
1	D2019.0.1	22.048.03AH.1976.0.3		Etat OU Société archéologique de Corseul	Céramique; Funéraire	Urne funéraire gauloise fragmentaire	Céramique	Âge du Fer; Antiquité	Fin Ile - début Ier siècle avant J.-C.	Nécropole gauloise de Saint-Uriac, Corseul.	
2	D2019.0.2	22.048.03AH.1976.0.2		Etat OU Société archéologique de Corseul	Céramique; Funéraire	Urne funéraire gauloise fragmentaire	Céramique	Âge du Fer	Fin Ile - début Ier siècle avant J.-C.	Nécropole gauloise de Saint-Uriac, Corseul.	
3	D2019.0.3	22.048.03AH.1976.0.1		Etat OU Société archéologique de Corseul	Céramique; Funéraire	Urne funéraire gauloise fragmentaire	Céramique	Âge du Fer	Vers le IIIe siècle avant J.-C.	Nécropole gauloise de Saint-Uriac, Corseul.	
4	D2019.0.4 à D2019.0.13		Inconnue	Dépôt de la Commune de Corseul, ayant reçu ces objets en donation par la Société Archéologique de Corseul (devenue Commune de Corseul)	Métal; Numismatique	Dix monnaies gauloises : statères coriosolites, classes 1 à 5.	Métal	Âge du Fer	Vers 70 avant J.-C.	Clos-Mulon, Corseul - La Ville- Gourio, Trébray ? - Mobilier recueilli par le docteur R. GUIDON, hors contexte	
5	D2019.0.14		Publique	Commune de Corseul	Céramique	Assiette fragmentaire en céramique sigillée	Céramique	Antiquité	Milieu du Ier siècle après J.-C.	Sanctuaire du Haut Bécherel - « Temple de Mars », Corseul.	
6	D2019.0.15		Publique	Commune de Corseul	Céramique	Fragments d'assiette ou de coupe en céramique sigillée	Céramique	Antiquité	Milieu du Ier siècle après J.-C.	Sanctuaire du Haut Bécherel - « Temple de Mars », Corseul.	
7	D2019.0.16		Publique	Commune de Corseul	Céramique	Fragment de bol sigillée, orné d'une scène de chasse	Céramique	Antiquité	Milieu du Ier siècle après J.-C.	Sanctuaire du Haut Bécherel - « Temple de Mars », Corseul.	
8	D2019.0.17		Publique	Commune de Corseul	Céramique	5 fragments d'écuelle tripode	Céramique	Antiquité	Milieu du Ier - début IIe siècle après J.-C.	Sanctuaire du Haut Bécherel - « Temple de Mars », Corseul.	
9	D2019.0.18		Publique	Commune de Corseul	Céramique	Fragments d'un pot	Céramique	Antiquité	Ier siècle après J.-C.	Sanctuaire du Haut Bécherel - « Temple de Mars », Corseul.	
10	D2019.0.19		Publique	Commune de Corseul	Céramique	Plat à cuire fragmentaire	Céramique	Antiquité	Milieu du Ier - IIe siècle après J.-C.	Sanctuaire du Haut Bécherel - « Temple de Mars », Corseul.	
11	D2019.0.20		Publique	Commune de Corseul	Céramique	Plat à cuire fragmentaire (4 fragments)	Céramique	Antiquité	Milieu du Ier - IIe siècle après J.-C.	Sanctuaire du Haut Bécherel - « Temple de Mars », Corseul.	
12	D2019.0.21		Publique	Commune de Corseul	Verre	Fragments de gobelets ; flacon et bouteille carrée	Verre	Antiquité	Haut-Empire	Sanctuaire du Haut Bécherel - « Temple de Mars », Corseul.	
13	D2019.0.22		Publique	Commune de Corseul	Culinaire	Ensemble de coquillages	Coquillage	Antiquité	Fin Ier - IIe siècles après J.-C.	Sanctuaire du Haut Bécherel - « Temple de Mars », Corseul.	

14	D2019.0.23		Publique	Commune de Corse	Archéozoologie; Culinaire	Fragments d'ossements d'animaux	Os	Antiquité	Fin 1er - IIe siècles après J.-C.	Sanctuaire du Haut Bécherel - « Temple de Mars », Corseul.
15	D2019.0.24		Publique	Commune de Corse	Architecture	23 fragments d'éléments de placage décorant les murs des galeries du « Temple de Mars».	Marbre; Schiste	Antiquité	1er - IIe siècles après J.-C.	Sanctuaire du Haut Bécherel, Corseul.
16	D2019.0.25	22.048.079.1992.0.1			Sculpture	Partie inférieure d'un tronc et jambes brisées d'une statue masculine nue (divinité [Hercule ?] ou empereur divinisé)	Granit	Antiquité		Découverte fortuite (lors d'un labour) à La Fresnais, Corseul, en 1991 par M. Bernard COUPÉ.
17	D2019.0.26	68-61	Publique	Commune de Corse	Artisanat	Fusaiole	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
18	D2019.0.27	68-60	Publique	Commune de Corse	Artisanat	Fusaiole	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
19	D2019.0.28	Mul 1988c 7c 1263 (à vérifier)	Publique	Commune de Corse	Artisanat	Fusaiole	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
20	D2019.0.29	Mul 1968 A3 1i 410 (à vérifier)	Publique	Commune de Corse	Artisanat	Fusaiole	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
21	D2019.0.30	22.048.043.1992.7679	Publique	Commune de Corse	Artisanat	Peson de tisserand	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
22	D2019.0.31	22.048.043.1992.275-4	Publique	Commune de Corse	Artisanat	Peson de tisserand	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
23	D2019.0.32	22.048.043.1992.76/14	Publique	Commune de Corse	Artisanat	Peson de tisserand	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
24	D2019.0.33	22.048.043.1989.1097	Publique	Commune de Corse	Métal	Clochette	Métal	Antiquité		Corseul, Monterfil II, 1991, sect. X, E- 6, US 109.
25	D2019.0.34	22.048.043.1991.125/1	Publique	Commune de Corse	Métal	Clochette	Métal	Antiquité		Corseul, Monterfil II, 05/08/91, sect. X, F- 6, US 125.
26	D2019.0.35	22.048.043.1992.209/1	Publique	Commune de Corse	Métal	Clochette	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
27	D2019.0.36	22.048.043.1992.10/2	Publique	Commune de Corse		Styilet	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.



28	D2019.0.37	22.048.043.1989.2641	Publique	Commune de Corseul		Couvercle à encrier ?	Métal	Antiquité	Fin du IIe siècle - début du IIIe siècle après J.-C.	Corseul, Monterfil II, 1987-89, sect. I, entrepôt 1, E-3, fosse
29	D2019.0.38	22.048.043.1992.383/13	Publique	Commune de Corseul	Artisanat	Navette à filet	Métal	Antiquité	Période gallo-romaine	Corseul, rectification de la coupe de la parcelle AB 79 le long de la D.794, 1990, esp. XV.
30	D2019.0.39	22.048.043.1989.290/2	Publique	Commune de Corseul	Métal; Vêtement	Boucle de ceinture (cingulum)	Métal	Antiquité	IVe ou Ve siècle après J.-C. ?	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
31	D2019.0.40	22.048.043.1992.283/2	Publique	Commune de Corseul	Métal; Vêtement	Plaque de ceinture (cingulum)	Métal	Antiquité	Période gallo-romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul
32	D2019.0.41		Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Métal	Applique de harnais circulaire à trois tenons	Métal	Antiquité	Période gallo-romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
33	D2019.0.42	22.048.043.1991.54/2	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Métal	Applique décorative en forme de coquille	Métal	Antiquité	Fin du règne de l'empereur Tibère (14-37 après J.-C.) - troisième quart du IIe siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
34	D2019.0.43	22.048.000/02	Inconnue		Métal	Bouton décoratif en forme de pelta	Métal	Antiquité	IIe - IVe siècles après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul ? CLOIREC : Corseul, indéterminée.
35	D2019.0.44	22.048.043.1989.20/1	Publique	Commune de Corseul	Métal	Pendant en forme de feuille de laurier	Métal	Antiquité	IIe siècle après J.-C. ?	CLOIREC : Corseul, Monterfil II, 1988, B-4, US 20.
36	D2019.0.45	22.048.043.1992.37/1	Publique	Commune de Corseul	Métal	Attache de suspension de pendent	Métal	Antiquité	Période gallo-romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
37	D2019.0.46	22.048.043.1991.146.1	Publique	Commune de Corseul	Cultuel; Epigraphie	Plaque épigraphique fragmentaire	Calcaire	Antiquité	Fin du Ier - début du IIe siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
38	D2019.0.47	22.048.001.1976.LAR.4-n° musée : 93/1557	Privée; Publique	Propriété Etat - Propriété Jagou Corseul	Artisanat; Céramique; Cultuel	Statuette masculine	Céramique	Antiquité	IIe siècle après J.-C.	CORSEUL - Pont-Brûlé 1. Collecteur : J.-P. BARDEL. Date de collecte : 1976. Méthode : sauvetage urgent T2 dans la propriété Jagou à Corseul (sondage n° 34, entre mur sud et nord où lamprolèvement



39	D2019.0.48	22.048.001.1976.LAR.1 - n° musée 93/1554	Privée; Publique	Propriété Etat - Propriété Jagou Corseul.	Artisanat; Céramique; Culturel	Statuette de Rextugenos de type Vénus à gaine	Céramique	Antiquité	Ile siècle après J.-C.	CORSEUL - Pont-Brûlé 1, Collecteur : J.-P. BARDEL. Date de collecte : 1976. Méthode : sauvetage urgent T2 dans la propriété Jagou à Corseul.
40	D2019.0.49	22.048.001.1976.LAR.2 - n° musée 93/1555	Privée; Publique	Propriété Etat - Propriété Jagou Corseul	Artisanat; Céramique; Culturel	Statuette de Rextugenos de type Vénus à gaine	Céramique	Antiquité	Ile siècle après J.-C.	CORSEUL - Pont-Brûlé 1, Collecteur : J.-P. BARDEL. Date de collecte : 1976. Méthode : sauvetage urgent T2 dans la propriété Jagou à Corseul.
41	D2019.0.50		Inconnue		Artisanat; Céramique	Statuette féminine	Céramique	Antiquité	Ile siècle après J.-C.	Corseul
42	D2019.0.51.1 et D2019.0.51.2		Inconnue		Artisanat; Céramique; Culturel	Statuettes de Déesse-Mère	Céramique	Antiquité	Ile siècle après J.-C.	Corseul
43	D2019.0.52, D2019.0.53, D2019.0.54, D2019.0.55, D2019.0.62	22.048.043.1992.248.5	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique; Culturel	10 gobelets	Céramique	Antiquité	Ile siècle après J.-C.	Monterfifi, Corseul.
44	D2019.0.63	22.048.043.92.617.2 ; 376.6	Publique	Commune de Corseul	Céramique	Gobelet à boire (bière)	Céramique	Antiquité	Période augustéenne (27 avant J.-C. - 14 après J.-C.)	Quartier commercial Monterfifi, Corseul.
45	D2019.0.64	22.048.043.98.59.1	Publique	Commune de Corseul	Céramique; Culinaire	Vase à boire	Céramique	Antiquité	Fin Ile - début du IVe siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfifi, Corseul.
46	D2019.0.65	22.048.043.92.617.2	Publique	Commune de Corseul	Céramique; Culinaire	Coupelle	Céramique	Antiquité	90-150 après J.-C.	Quartier commercial Monterfifi, Corseul.
47	D2019.0.66	22.048.043.1992.307	Publique	Commune de Corseul	Céramique; Culinaire	Coupelle	Céramique	Antiquité	Période flavienne	Quartier commercial Monterfifi, Corseul.
48	D2019.0.67	89/204/11	Publique	Commune de Corseul	Céramique; Culinaire	Coupelle	Céramique	Antiquité	Période flavienne	Quartier commercial Monterfifi, Corseul.
49	D2019.0.68	91.109.13	Publique	Commune de Corseul	Céramique; Culinaire	Coupelle	Céramique	Antiquité	Période flavienne	Quartier commercial Monterfifi, Corseul.



51	D2019.0.69	22.048.043.308.1985.C.1 61	Publique	Commune de Corseul	Céramique; Culinaire	Coupelle	Céramique	Antiquité	Période flavienne	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
52	D2019.0.70	22.048.043.198/1	Publique	Commune de Corseul	Céramique; Culinaire	Coupelle avec estampille	Céramique	Antiquité	Milieu du 1er siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
53	D2019.0.71	523.3	Publique	Commune de Corseul	Céramique; Culinaire	Coupelle avec estampille	Céramique	Antiquité	Période augustéenne	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
54	D2019.0.72.1, D2019.0.72.2		Publique	Commune de Corseul ? (à vérifier)	Céramique; Transport	Deux fragments d'amphore bélique	Céramique	Antiquité	1er siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
55	D2019.0.73		Inconnue	Commune de Corseul ? (à vérifier)	Céramique; Transport	Fragment d'une amphore à vin	Céramique	Antiquité	Période augustéenne	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
56	D2019.0.74		Publique	Commune de Corseul ? (à vérifier)	Céramique; Transport	Fragment d'une amphore à huile	Céramique	Antiquité	Seconde moitié du 1er siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
57	D2019.0.75		Publique	Commune de Corseul	Céramique; Transport	Fragment d'une amphore à alun	Céramique	Antiquité	Seconde moitié du 1le siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
58	D2019.0.76		Publique		Artisanat	Fragment d'alun	Alun			
59	D2019.0.77	22.048.043.1992.59.3	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Culinaire; Métal	Assiette	Métal	Antiquité	11le siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
60	D2019.0.78	22.048.043.1992.59.1	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Culinaire; Métal	Casserole	Métal	Antiquité	11le siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
61	D2019.0.79	22.048.043.1992.59.2	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Culinaire; Métal	Plat creux à mari	Métal	Antiquité	11le siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
62	D2019.0.80	22.048.043.1989.93.2	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique; Culinaire	Bol	Céramique	Antiquité	Milieu du 11le siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
63	D2019.0.81	22.048.43.91.145/1	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique; Culinaire	Bol	Céramique	Antiquité	80 - 120 après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
64	D2019.0.82		Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique; Culinaire	Coupelle à collerette	Céramique	Antiquité	Fin du 1er siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.





65	D2019.0.83	22.048.043.1991.142.11	Publique	Commune de Corseul	Culinaire; Verre	Plat ovale	Verre	Antiquité	IIe siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil II, Corseul. Découvert au fond d'un puits.
66	D2019.0.84		Inconnue			Fragment de gobelet ou de bouteille	Verre	Antiquité	Période gallo-romaine	Découverte fortuite, chemin du Ray II,
67	D2019.0.85		Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique	Cruche	Céramique	Antiquité	Fin du Ier - IIe siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
68	D2019.0.86		Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique	Cruche	Céramique	Antiquité	Fin du Ie début du IIe siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
69	D2019.0.87	N° 99/044 ; N° 124/3.	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique	Cruche	Céramique	Antiquité	Epoque tibérienne (14 - 37 après J.-C)	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
70	D2019.0.88	22.048.043.1989.204.4	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique	Cruche à eau	Céramique	Antiquité	Seconde moitié du IIe siècle - IIIe siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
71	D2019.0.89	22.048.043.1989.93.3	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique	Pot de stockage	Céramique	Antiquité	Période gallo-romaine.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
72	D2019.0.90	22.048.043.92.198/2	Publique	Commune de Corseul	Céramique	Cruche	Céramique	Antiquité	Période augustéenne (27 avant J.-C. - 14 après J.-C.)	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
73	D2019.0.91	22.048.043.92.238/11	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique	Vase	Céramique	Antiquité	Période augustéenne	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
74	D2019.0.92		Publique	Commune de Corseul (à vérifier)	Artisanat; Céramique	Coupe	Céramique	Antiquité	Milieu du Ier siècle après J.-C. - période flavienne	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
75	D2019.0.93	N° 99/038	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique; Culinaire	Pot à cuire	Céramique	Antiquité	Seconde moitié du Ier siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
76	D2019.0.94	N° 99/041	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique; Vie quotidienne	Pot à provision	Céramique	Antiquité	Après le milieu du Ie siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
77	D2019.0.95	22.048.043.92.362/9	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique; Culinaire	Mortier	Céramique	Antiquité	Seconde moitié du IIe siècle après J.-C.	Seconde moitié du IIe siècle après J.-C.
78	D2019.0.96	*Corseul E.823.1984*	Inconnue		Artisanat; Céramique; Culinaire	Mortier	Céramique	Antiquité	Seconde moitié du Ie siècle - début du IIe siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
79	D2019.0.97	22.048.043.96/642/15	Inconnue		Artisanat; Céramique; Culinaire	Vase à cuire	Céramique	Antiquité	Période augustéenne (27 avant J.-C. - 14 après J.-C.)	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
80	D2019.0.98	22.048.043.96.630	Publique	Commune de Corseul ?	Artisanat; Céramique; Culinaire	Marmite	Céramique	Antiquité	Période augustéenne (27 avant J.-C. - 14 après J.-C.) ?	Quartier commercial Monterfil, Corseul.

81	D2019.0.99	22.048.043.1992.275/5	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique; Culinaire	Couvercle ou bouchon d'ampore	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
82	D2019.0.100		Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique; Culinaire	Vase tripode	Céramique	Antiquité	Ile siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
83	D2019.0.101	N° 307.2 (ou 207.2 ????)	Publique	Commune de Corseul	Artisanat; Céramique; Culinaire	Plat à cuire	Céramique	Antiquité	Milieu du Ile siècle – Ile siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
84	D2019.0.102.1, D2019.0.102.2		Inconnue		Vêtement; Vie quotidienne	2 semelles cloutées	Cuir	Antiquité	Deuxième et troisième quarts du Ier siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
85	D2019.0.103.1, D2019.0.103.2, D2019.0.103.3		Publique	Commune de Corseul	Architecture; Céramique	2 tegulae (tuiles plates) de toiture et 1 imbrex (tuile couvre-joint arrondi)	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
86	D2019.0.104.1, D2019.0.104.2, D2019.0.104.3	22.048.043.1996.645/1	Publique	Commune de Corseul ?	Architecture; Métal	3 clous à tête plate	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
87	D2019.0.105.1, D2019.0.105.2, D2019.0.105.3, D2019.0.105.4, D2019.0.105.5		Publique	Commune de Corseul ?	Architecture; Métal	5 crampons	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
88	D2019.0.106	22.048.043.1992.142/1	Publique	Commune de Corseul ?	Métal	Foika	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
89	D2019.0.107	Hachette ou ciseau	Publique	Commune de Corseul ?	Métal	Hachette ou ciseau pour tailler la pierre	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
90	D2019.0.108	22.048.043.1992.74/3	Publique	Commune de Corseul ?	Métal	Pelle de foyer	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.





91	D2019.0.109	22.048.076.1947.0/4	Inconnue	Don des Frères de Ploëmel à l'association "La Société archéologique de Corseul la Romaine" (devenue association "Les Amis du CIP Corrosols" en 2016).	Métal; Vie quotidienne	Clef	Métal	Antiquité	Ive siècle après J.-C.	LE CLOIREC : "Corseul, puits fouillé par le frère Ricordel dans la cour de l'école libre (AB 51), 1947."
92	D2019.0.110	22.048.043.1992.109/2	Publique	Commune de Corseul ?	Architecture; Artisanat; Métal	Clef	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
93	D2019.0.111	22.048.043.1992.263/3	Publique	Commune de Corseul ?	Architecture; Artisanat; Métal	Clef	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
94	D2019.0.112	22.048.043.1992.109/3	Publique	Commune de Corseul ?	Architecture; Artisanat; Métal	Clef	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
95	D2019.0.113 - lot		Publique	Commune de Corseul ?	Architecture; Peinture; Vie quotidienne	Fragments de plaques d'enduits peints (44 fragments)	Enduit peint	Antiquité	1er siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, du bâtiment 12 à mosaïque et du bâtiment 3, Corseul.
96	D2019.0.114	22.048.043.1992.246/1	Publique	Commune de Corseul	Médecine; Métal	Specillum (sonde)	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
97	D2019.0.115	22.048.043.1992.407/2	Publique	Commune de Corseul	Métal; Toilette; Vie quotidienne	Curette	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
98	D2019.0.116		Publique	Commune de Corseul ?	Tabletterie"; Toilette	Epingle à cheveux	Os	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
99	D2019.0.117		Publique	Commune de Corseul ?	Tabletterie"; Toilette	Epingle à cheveux	Os	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
100	D2019.0.118		Publique	Commune de Corseul	Toilette; Verre	Fiolle	Verre	Antiquité	Période gallo- romaine	
101	D2019.0.119	22.048.043.1992.297/1	Publique	Commune de Corseul ?	Métal	Clou à tête sphérique	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
102	D2019.0.120	22.048.043.1989.71/1	Publique	Commune de Corseul ?	Artisanat; Métal	Élément décoratif en forme de canard	Métal	Antiquité	Milieu du 1er siècle après J.-C. - seconde moitié du 1er siècle après J.-C.	LE CLOIREC : Corseul, Monterfil II, 1987-89, Boutique 3, US 71.

103	D2019.0.121	22.048.043.1991.155/01	Publique	Commune de Corseul	Métal	Manche de miroir ?	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	LE CLOIREC : Corseul, Monterfil II, 1987-89, décapage.
104	D2019.0.122	22.048.043.1989.261/2	Publique	Commune de Corseul	Métal	Manche de miroir ?	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	LE CLOIREC : Corseul, Monterfil II, 19/08/91, Sect. XVI, F 6, US 155.
105	D2019.0.123	22.048.043.1992.14/10	Publique	Commune de Corseul ?	Métal	Manche de miroir ?	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
106	D2019.0.124	22.048.043.1989.0/6	Publique	Commune de Corseul ?	Artisanat; Bijou; Métal; Vêtement	Fibule	Métal	Antiquité	Époque du règne de l'empereur romain Tibère (14-37 après J.- C.) – époque flavienne (69-96 après J.-C.)	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
107	D2019.0.125	22.048.043.1992.361/1	Publique	Commune de Corseul ?	Bijou; Métal; Orfèvrerie; Vêtement	Fibule	Métal	Antiquité	Entre 30-40 et 60- 70 après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
108	D2019.0.126	22.048.043.1989.248/1	Publique	Commune de Corseul	Bijou; Métal; Orfèvrerie; Vêtement	Fibule	Métal	Antiquité	Début du règne de l'empereur Tibère (14- 37 après J.-C.)	LE CLOIREC : Corseul, Monterfil II, boutique 5, US 248.
109	D2019.0.127	22.048.043.1992.118/2	Publique	Commune de Corseul	Bijou; Métal; Vêtement	Fibule	Métal	Antiquité	Période du Principat – fin du règne de l'empereur Auguste (27 avant J.-C. -14 après J.-C.)	KEREBEL : Corseul, Monterfil II.
110	D2019.0.128	22.048.068.1986.9/1	Inconnue		Bijou; Métal; Vêtement	Fibule	Métal	Antiquité	20-10 avant J.-C. – 70 après J.-C.	LE CLOIREC : Corseul, Courtil St Antoine, 16/07/1986, US 9.



111	D2019.0.129	22.048.043.1992.82/1	Publique	Commune de Corseul ?	Bijou; Métal; Vêtement	Fibule	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
112	D2019.0.130	22.048.043.1989.4/1	Publique	Commune de Corseul	Bijou; Métal; Vêtement	Fibule	Métal	Antiquité	Deuxième et troisième quarts du 1er siècle après J.-C.	LE CLOIREC : Corseul, Monterfil II, 1986, E-3.
113	D2019.0.131	22.048.043.1992.74/2	Publique	Commune de Corseul	Bijou; Métal; Vêtement	Fibule	Métal	Antiquité	Fin du 1er siècle – début du 1le siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
114	D2019.0.132	22.048.001.1976.0/1	Inconnue; Publique	Propriété privée ou Etat - Musées de Corseul (vitrine vie quotidienne) Propriété : Commune de Corseul	Bijou; Métal; Orfèvrerie; Vêtement	Fibule pisciforme	Métal	Antiquité	1le siècle après J.-C. (sous les Antonins).	LE CLOIREC : Corseul, Pont Brûlé, hiver 1976-77, sondage R33 (côté N de la fouille cf. mur).
115	D2019.0.133	22.048.059.1985.126/1	Inconnue		Métal; Vie quotidienne	Epingle	Métal	Antiquité	1er – 11le siècles après J.-C.	LE CLOIREC : Corseul, Salle des Fêtes, 1985, G-4, US 126.
116	D2019.0.134	22.048.043.1992.390/5	Publique	Commune de Corseul ?	Bijou; Orfèvrerie	Bague à intaille	Métal	Antiquité	Fin du 1er siècle – troisième quart du 1le siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
117	D2019.0.135	22.048.043.1991.73-2	Publique	Commune de Corseul ?	Bijou; Métal	Bague	Métal	Antiquité	Entre le 1er et le 1le siècle après J.-C.	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
118	D2019.0.136	22.048.043.1989.0.14	Publique	Commune de Corseul ?	Bijou; Orfèvrerie	Intaille	Cornaline	Antiquité	Période gallo- romaine (1le siècle de notre ère ?)	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
119	D2019.0.137	22.048.1991.36.1	Publique	Commune de Corseul ?	Bijou; Orfèvrerie	Intaille	Verre	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
120	D2019.0.138	22.048.043.1989.0.12	Publique	Commune de Corseul ?	Bijou; Orfèvrerie	Intaille	Pierre	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
121	D2019.0.139	22.048.043.1992.7/1	Publique	Commune de Corseul ?	Bijou; Métal; Orfèvrerie	Anneau polygonal	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.





	D2019.0.140	22.048.043.1989.95/1	Publique	Commune de Corseul ?	Bijou; Métal; Orfèvrerie	Pendentif	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
122	D2019.0.140	22.048.043.1989.95/1	Publique	Commune de Corseul ?	Bijou; Métal; Orfèvrerie	Pendentif	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
123	D2019.0.141		Inconnue; Publique	Commune de Corseul ?	Jeu	Dé	Os	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
124	D2019.0.142		Inconnue; Publique	Commune de Corseul ?	Jeu	Dé	Os	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
125	D2019.0.143		Inconnue; Publique	Commune de Corseul ?	Jeu	Dé	Pierre	Antiquité	Période gallo- romaine	
126	D2019.0.144.1, D2019.0.144.2, D2019.0.144.3,		Inconnue; Publique	Commune de Corseul ?	Jeu	Plons	Os	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
127	D2019.0.145.1, D2019.0.145.2, D2019.0.145.3, D2019.0.145.4,		Inconnue; Publique	Commune de Corseul ?	Jeu	Plons	Pierre	Antiquité	Période gallo- romaine	Quartier commercial Monterfil, Corseul.
128	D2019.0.146 - lot		Inconnue; Publique	Commune de Corseul	Métal	Clous	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
129	D2019.0.147		Publique	Commune de Corseul	Architecture; Céramique; Métal	Tegula (tuile plate) avec clou fiché	Céramique; Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
130	D2019.0.148	68-93	Publique	Commune de Corseul	Architecture; Céramique	Antéfixe	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
131	D2019.0.149.1, D2019.0.149.2		Publique	Commune de Corseul	Architecture; Céramique	Ensemble tegula (tuile plate) - imbrex (tuile couvre-joint arrondi)	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
132	D2019.0.150, D2019.0.151, D2019.0.152	68-40 ; 68-37 ; 68-38	Publique	Commune de Corseul	Architecture	3 fragments de corniches de calcaire - placage	Calcaire; Pierre	Antiquité	Période gallo- romaine	Corseul, Fouillies Clos Mulon de 1966.
133	D2019.0.153 - lot		Publique	Commune de Corseul	Architecture	Plaques de marbre de placage	Marbre	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
134	D2019.0.154 - lot		Publique	Commune de Corseul	Architecture; Peinture	Fragments d'enduits peints	Enduit peint	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
135	D2019.0.155 - lot		Inconnue		Peinture	"Bleu égyptien" (3 boulettes)	Pigment			
136	D2019.0.156 - lot		Publique	Commune de Corseul	Architecture	Tesselles cubiques de mosaïque	Céramique; Pierre; Verre	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
137	D2019.0.157		Publique	Commune de Corseul	Architecture	Fragment de mosaïque	Pierre	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
138	D2019.0.158		Publique	Commune de Corseul	Architecture	Pilette / brique de dallage ?	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul.
139	D2019.0.159		Inconnue		Archéozoologie	Sol de drainage ?	Argile;	Antiquité	Période gallo- romaine	Chemin du Ray, Corseul.
140	D2019.0.160	Mul 71QV n° 412 ; 88-58	Publique	Commune de Corseul	Céramique; Transport	Amphore	Céramique	Antiquité	1er siècle après J.-C.	Clos Mulon, Corseul. Année de fouille : 1988













141	D2019.0.161	22.048.067.1968.0.9 ; 68-84 ; 93.1479	Publique	Commune de Corseul	Céramique	Amphorisque miniature italique	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul. Année de fouille :
142	D2019.0.162	22.048.1968.0.8 ; 68-83 ; 93/1478	Publique	Commune de Corseul	Céramique	Vase à parfum miniature ?	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Pré-Inventaire : Fouille programmée T1 / 1968 Corseul (Champ-Mulon) / Collecteur : B. CHICHE / Haut-Empire / Exposé autrefois au Musée de la Sté archéologique de Corseul. Année de fouille :
143	D2019.0.163	22.048.1968.0.8 ; 68-85 ; 93/1478	Publique	Commune de Corseul	Céramique	Bouchon ? / (Vase à parfum miniature ?)	Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Pré-Inventaire : Fouille programmée T1 / 1968 Corseul (Champ-Mulon) / Collecteur : B. CHICHE / Haut-Empire / Exposé autrefois au Musée de la Sté archéologique de Corseul. Année de fouille :
144	D2019.0.164	Mul 70 0.4.45.3439	Publique	Commune de Corseul	Céramique	Oenochoé (fragmentaire)	Céramique	Antiquité	1er siècle après J.-C.	Corsul. Année de fouille : 1970.
145	D2019.0.165	Mul 70 0.4.45.3441	Publique	Commune de Corseul	Céramique	Cruche à lèvres en pouille	Céramique	Antiquité	IIeme siècle après J.-C.	Clos Mulon, Corseul. Année de fouille :
146	D2019.0.166	22.048.067.1970.0.4 ; 93/1493	Publique	Commune de Corseul	Céramique	Biberon	Céramique	Antiquité	1er siècle après J.-C.	Clos Mulon, Corseul, 1970.
147	D2019.0.167	22.048.067.1968.0.15	Publique	Commune de Corseul	Céramique	Pot de fleur (ou pot de miel ?)	Céramique	Antiquité	Haut Empire	Clos Mulon, Corseul, 1968.
148	D2019.0.168	MUL.1969.0-2.154.1744	Publique	Commune de Corseul	Céramique	Fond d'assiette	Céramique	Antiquité	Milieu du 1er siècle après J.-C.	Clos Mulon, Corseul, 1969.
149	D2019.0.169	Mulon 69	Publique	Commune de Corseul	Céramique	Fragment de céramique sigillée	Céramique	Antiquité	80-120 après J.-C.	Clos Mulon, Corseul, 1969.
150	D2019.0.170		Publique	Commune de Corseul	Céramique	Fond de céramique avec estampille	Céramique	Antiquité	Milieu du 1er siècle après J.-C.	Clos Mulon (fouilles), Corseul, 1966 ou 1968 ?
151	D2019.0.171		Publique	Commune de Corseul	Céramique	Pied d'assiette	Céramique	Antiquité	1er siècle après J.-C.	Clos Mulon, Corseul.















152	D2019.0.172		mul.1969.F20.enN9	Publique	Commune de Corseul	Céramique	Boi		Céramique	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul, 1969.
153	D2019.0.173			Publique	Commune de Corseul	Céramique	Vase en céramique		Céramique	Antiquité	Seconde moitié du Ier siècle après J.-C.	Corseul, fouilles Clos Mulon de 1967.
154	D2019.0.174	68-86		Publique	Commune de Corseul	Céramique	Mortier avec estampille de potier		Céramique	Antiquité	Fin du Ier – IIème siècle après J.-C.	Fouilles Clos Mulon, Corseul.
155	D2019.0.175	68-703		Publique	Commune de Corseul	Céramique	Mortier avec estampille de potier		Céramique	Antiquité	Fin du Ier – IIème siècle après J.-C.	Fouilles Clos Mulon, Corseul.
156	D2019.0.176	22.048.067.1968.0.11 ; 68-3		Publique	Commune de Corseul	Céramique	Assiette		Céramique	Antiquité	Seconde moitié du Ier siècle après J.-C. début du IIème siècle	Corseul, Fouilles Clos Mulon de 1967.
157	D2019.0.177	22.048.067.1969.0.3 ; 93/1488 ; MUL69-c.1		Publique	Commune de Corseul	Céramique	Vase tripode		Céramique	Antiquité	Milieu du Ie siècle – IIIème siècle après J. C.	Clos Mulon, Corseul, 1969.
158	D2019.0.178.1 ; D2019.0.178.2	Numéros blancs difficilement lisibles		Publique	Commune de Corseul	Métal; Toilette	Pince à épiler		Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Corseul, Clos Mulon, 1968.
159	D2019.0.179			Publique	Commune de Corseul	Tabletterie"; Toilette-Vie	Epingle à cheveux		Os	Antiquité	Période gallo- romaine	Corseul, Clos Mulon, 1968
160	D2019.0.180			Publique	Commune de Corseul	Tabletterie"; Toilette; Vie quotidienne	Epingle à cheveux		Os	Antiquité	Période gallo- romaine	Corseul, Clos Mulon, 1968.
161	D2019.0.181	22.048.067.1971.0/1		Publique	Commune de Corseul	Bijou; Métal	Fibule		Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	LE CLOIREC : Corseul, Champ Mulon, 1970.
162	D2019.0.182	22.048.067.1971.0/011		Publique	Commune de Corseul	Bijou; Métal	Fibule		Métal	Antiquité	Seconde moitié du Ier siècle de notre ère.	LE CLOIREC : Corseul, Champ Mulon, 1971, au-
163	D2019.0.183			Publique	Commune de Corseul		Bague-clef		Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	LE CLOIREC : Corseul, Champ Mulon, 1970, terre végétale.



164	D2019.0.184	22.048.067.1971.0/13	Publique	Commune de Corseul	Bijou; Métal; Vie quotidienne	Fibule	Métal	Antiquité	1er siècle de notre ère (Claude - période flavienne)	Corseul, Fouilles Clos Mulon de 1969.
165	D2019.0.185	22.048.067.1971.0.6 ; 93/4061	Publique	Commune de Corseul	Métal; Toilette	Manche de rasoir ?	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	LE CLOIREC ; Corseul, Champ Mulon, 1965-1971.
166	D2019.0.186	22.048.067.1968.0.29 ; 93/1645 ; 68.1	Publique	Commune de Corseul	Architecture	Plaque de schiste de placage	Pierre; Schiste	Antiquité	Haut-Empire	Corseul, Fouilles Clos Mulon de 1967.
167	D2019.0.187- lot	22.048.067...0.17	Publique	Commune de Corseul	Peinture	14 fragments d'enduits peints avec décor à coquillages	Coquillage; Enduit peint	Antiquité	Haut-Empire	Clos Mulon, Corseul.
168	D2019.0.188	22.048.067...0.10 ; 93/1579	Publique	Commune de Corseul	Epigraphie; Métal	Styllet	Métal	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul. Année de fouille : 1976 (sondage n° 33, entre mur sud et nord). Clos Mulon, Corseul.
169	D2019.0.189, D2019.0.190, D2019.0.191	22.048.067.1970.0.7 22.048.067./.../0.11 22.048.067.1968.0.17	Publique	Commune de Corseul	Jeu	Pions à jouer	Os	Antiquité	Période gallo- romaine	Clos Mulon, Corseul, Fouilles
170	D2019.0.192, D2019.0.193	22.048.067.1970.0.8	Publique	Commune de Corseul	Jeu	2 dés	Os	Antiquité	Période gallo- romaine	Fouilles Mulon, Corseul.
171	D2019.0.194		Publique	Commune de Corseul	Peinture	Fragments d'enduits peints	Enduit peint	Antiquité	Période gallo- romaine	Fouilles Mulon, Corseul.
172	D2019.0.195	22.048.067...0.14	Publique	Commune de Corseul	Peinture	Fragments d'enduits peints - restitution d'un panneau mural	Enduit peint	Antiquité	Haut Empire	Fouilles Mulon, Corseul.
173	D2019.0.196	Sur la piece "68352"			Numismatique	As ou sestertce d'Hadrien	Métal	Antiquité	136 de notre ère	Corseul
174	D2019.0.197	22.048.0...0.105 ; n° de musée 93 1526 ; "68-396" au revers			Numismatique	As de Vespasien	Métal	Antiquité	77-78 de notre ère	Corseul
175	D2019.0.198	22.048.0...0.129 ; n° de musée 93 1550 ; Sur la pièce "68351"			Numismatique	As de Faustine II (ou Junior)	Métal	Antiquité	Avant 175 de notre ère	Corseul

176	D2019.0.199	22.048.0..0.130 ; n° musée 93 1551				Numismatique	Sesterce de Sabine	Métal	Antiquité	Haut Empire	Corseul	
177	D2019.0.200	22.048.0..0.128 ; n° musée 93 1549				Numismatique	Sesterce de Lucille	Métal	Antiquité	Frappé sous l'empereur romain Marc Aurèle (161-180 après J.-C.)	Corseul	
178	D2019.0.201	Sur la pièce "68284"				Numismatique	As d'Hadrien	Métal	Antiquité	117-138 après J.-C.	Corseul	
179	D2019.0.202	22.048.043.1987.205.1 (?)				Numismatique	Antoninien de Galien règne conjoint avec Valérien I	Métal	Antiquité	257-258 après J.-C.	Dépôt du site de Monterfil II (?) - Corseul.	
180	D2019.0.203	22.048.0..0.106 ; n° musée 93 1527 ; 68 392 sur la pièce				Numismatique	Denier de Titus	Métal	Antiquité	Période gallo-romaine	Corseul	
181	D2019.0.204					Numismatique	Maiorina de Constance II	Métal	Antiquité	348-349 après J.-C. ou après cette date	Corseul	
182	D2019.0.205	22.048.0..0.109 ; n° musée 93 1530 ; 68 349 sur la pièce				Numismatique	Denier de Nerva	Métal	Antiquité	97 après J.-C.	Corseul	
183	D2019.0.206	68 298 sur la pièce				Numismatique	Sesterce de Marc-Aurèle	Métal	Antiquité	170-171 après J.-C.	Corseul	
184	D2019.0.207	68 346 sur la pièce				Numismatique	Sesterce de Trajan	Métal	Antiquité	107-111 après J.-C.	Corseul	
185	D2019.0.208	22.048.0..0.108 ; n° musée 93 1529				Numismatique	Denier de Domitien (81-96 après J.-C.)	Métal	Antiquité	82 après J.-C.	Corseul	

186	D2019.0.209	N° 68388 sur la pièce			Numismatique	As de Caligula (37-41 après J.-C.) au nom d'Agrippa	Métal	Antiquité	Période gallo-romaine	Corseul	
187	D2019.0.210	68343 sur la pièce			Numismatique	Denier de Caracalla, règne conjoint avec Septime Sévère (198-209 après J.-C.)	Métal	Antiquité	209 de notre ère	Corseul	
188	D2019.0.211	22.048.0..0.104 ; n° musée 93 1525 ; 68 399 sur la pièce			Numismatique	Sesterce de Galba (69 après J.-C.)	Métal	Antiquité	68-69 après J.-C.	Corseul	
189	D2019.0.212	68 360 (?) sur la pièce			Numismatique	As de Lucius Verus co-empereur avec Marc Aurèle	Métal	Antiquité	161-162 après J.-C.	Corseul	
190	D2019.0.213	N° 68400 sur la pièce			Numismatique	Dupondius de Domitien (81-96 après J.-C.)	Métal	Antiquité	90-91 après J.-C.	Corseul	
191	D2019.0.214	22.048.0..0.97 ; n° musée 93 1518 ; n° 68390 sur la pièce			Numismatique	As de Titus (79-81 après J.-C.), monnaie de restitution pour Drusus	Métal	Antiquité	80-81 après J.-C. ?	Corseul	
192	D2019.0.215	22.048.0..0.127 ; n° musée 93 1548			Numismatique	Sesterce de Julia Domna frappé par Caracalla régnant seul	Métal	Antiquité	212-217 après J.-C.	Corseul	
193	D2019.0.216	22.048.0..0.102 ; n° musée 93 1523 ; 68 398 (?) sur la pièce			Numismatique	As de Caligula	Métal	Antiquité	38 après J.-C.	Corseul	
194	D2019.0.217	22.048.0..0.102 ; n° musée 93 1523 ; 68 395 sur la pièce			Numismatique	As de Claude I (41-54 après J.-C.)	Métal	Antiquité	41-42 après J.-C.	Corseul	
195	D2019.0.218	22.048.0..0.103 ; n° musée 93 1524 ; 68 282 sur la pièce			Numismatique	As de Néron (54-68 après J.-C.)	Métal	Antiquité	65 après J.-C.	Corseul	
196	D2019.0.219				Numismatique	As de Néron (54-68 après J.-C.)	Métal	Antiquité	66 après J.-C.	Corseul	
197	D2019.0.220				Numismatique	Denier des guerres civiles	Métal	Antiquité	68-69 après J.-C.	Site de Montefili, Corseul.	



198	D2019.0.221	22.048.043.1992.356.1							Numismatique	Aureus d'Auguste	Métal	Antiquité	2 avant J.-C. - 4 après J.-C.	Site de Monterfil, Corseul.
199	D2019.0.222	68397 sur la pièce							Numismatique	As de Tibère au nom du Divus Augustus	Métal	Antiquité	Après 22 après J.-C.	Corseul
200	D2019.0.223	22.048.0..0.101 ; n° musée 93 1522 ; 68 393 sur la pièce							Numismatique	As d'Auguste	Métal	Antiquité	9/8 - 3 avant J.-C.	Corseul
201	D2019.0.224	22.048.0..0.94 ; n° musée 93 1515 ; 68 387 sur la pièce								As d'Octave	Métal	Antiquité	36 avant J.-C.	Corseul
202	D2019.0.225	22.048.0..0.96 ; n° musée 93 1517 ; "6824..." (?) sur la pièce							Numismatique	Semis d'Auguste	Métal	Antiquité	10-11 après J.-C.	Corseul
203	D2019.0.226		Inconnue	Commune de Corseul ?	Architecture	Chapiteau de colonne toscane	Granit	Antiquité	Architecture	Base de colonne toscane	Granit	Antiquité	Période gallo-romaine	Ancien forum ?, Corseul.
204	D2019.0.227		Inconnue	Commune de Corseul ?	Architecture	Plaque de schiste	Schiste	Antiquité	Architecture; Sculpture	Plaque de schiste	Schiste	Antiquité	Période gallo-romaine	Sables d'Or, Fréhel.
205	D2019.0.228	22/179/01AH/1979/HS/9 ?	Inconnue	Propriété privée ? OU Propriété d'Etat ?	Architecture; Sculpture	Plaque de schiste	Schiste	Antiquité	Architecture; Sculpture	Plaque de schiste	Schiste	Antiquité	Période gallo-romaine	Sables d'Or, Fréhel.
206	D2019.0.229	22/179/01AH/1979/HS/9 ?	Privée	Association syndicale des propriétaires de Sables-d'Or- les-Plins	Architecture; Sculpture	Plaque de schiste	Schiste	Antiquité	Architecture; Sculpture	Plaque de schiste	Schiste	Antiquité	Période gallo-romaine	Sables d'Or, Fréhel.
207	D2019.0.230	22/179/01AH/1979/HS/8 ; 93/1737	Privée	Association syndicale des propriétaires de Sables-d'Or- les-Plins	Architecture; Sculpture	Plaque de schiste	Schiste	Antiquité	Architecture; Sculpture	Plaque de schiste	Schiste	Antiquité	Ile - IIIe siècles après J.-C.	Sables d'Or, Fréhel.
208	D2019.0.231		Inconnue		Vie quotidienne	Porte-pièces (trousseau et pièces) ?	Métal	Antiquité	Vie quotidienne	Porte-pièces (trousseau et pièces) ?	Métal	Antiquité	Période gallo-romaine	Nécropole Sables
209	D2019.0.232		Inconnue		Architecture; Sculpture	Plaque de schiste	Schiste	Antiquité	Architecture; Sculpture	Plaque de schiste	Schiste	Antiquité	Période gallo-romaine	Erquy
210	D2019.0.233	22/179/01AH/1979/A2/4	Inconnue		Architecture; Céramique	Tegula (tuile) mammata des thermes	Céramique	Antiquité	Architecture; Céramique	Tegula (tuile) mammata des thermes	Céramique	Antiquité	Période gallo-romaine	Villa Sables d'Or, Fréhel.
211	D2019.0.234	22/179/01AH/1979/A2/3	Inconnue		Architecture; Céramique	Tubulus (petit conduit)	Céramique	Antiquité	Architecture; Céramique	Tubulus (petit conduit)	Céramique	Antiquité	Période gallo-romaine	Villa Sables d'Or, Fréhel.
212	D2019.0.235	22/179/01AH/1979/A5/2	Inconnue		Architecture; Céramique	Bobine d'espacement des thermes	Céramique	Antiquité	Architecture; Céramique	Bobine d'espacement des thermes	Céramique	Antiquité	Période gallo-romaine	Villa Sables d'Or, Fréhel.
213	D2019.0.236 - lot	22/179/01AH/1979/HS/5	Inconnue		Architecture; Céramique	Pilette et échantillon	Céramique	Antiquité	Architecture; Céramique	Pilette et échantillon	Céramique	Antiquité	Période gallo-romaine	Villa Sables d'Or, Fréhel.

214	D2019.0.237	Inconnue				Maquette présentant le système de chauffage par hypocauste Sablières-d'Or, Fréhel (1979)				Période contemporaine	
215	D2019.0.238					Pichet					
216	D2019.0.239					Pichet					
217	D2019.0.240					Pichet					
218	D2019.0.241					Pichet					
219	D2019.0.242					Carreaux d'arbalète - lot					
220	D2019.0.243					Pointe de lance					
221	D2019.0.244					Dague d'archer					
222	D2019.0.245					Pièce de harnais					
223	D2019.0.246					Appliques de décor (pièces d'hamachement ?)					
224	D2019.0.247					Pièce d'hamachement - boucle					
225	D2019.0.248					Pièce d'hamachement - boucle					
226	D2019.0.249					Poids monétaire d'un écu					
227	D2019.0.250					Matrice de sceau et son empreinte dans la cire rouge					
228	D2019.0.251					Matrice de sceau					
229	D2019.0.252					Fer à sabot					
230	D2019.0.253					Stylet					
231	D2019.0.254					Fragment d'assiette émaillée avec personnage					
232	D2019.0.255					Bol					
233	D2019.0.256					Toupie					
234	D2019.0.257					Volant de toupie					
235	D2019.0.258 -					5 dés à jouer					
236	D2019.0.259					Guimbarde					
237	D2019.0.260					Guimbarde					
238	D2019.0.261					Réal de Charles V et Jeanne d'Espagne					
239	D2019.0.262					Bague					
240	D2019.0.263					Bague					
241	D2019.0.264	Publique	Département des Côtes- d'Armor			Maquette du Temple de Mars				Période contemporaine	
242	D2019.0.265	Publique	Département des Côtes- d'Armor			Maquette du quartier commercial de Monterfil				Période contemporaine	

Annexe 6 : Fiche budgétaire 2022



Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

DEMANDE D'OPERATION ARCHEOLOGIQUE 2022

FICHE BUDGETAIRE

NOM : Ferrette
PRENOM : Romuald

Département(s) : 22
Commune(s) : Corseul

Lieu-dit IGN : Le bourg

- FOUILLE PROGRAMMEE
 PROJ. COLL. RECHERCHE
 PROSPECTION THEMATIQUE
 PROSPECTION DIACHRONIQUE
 SONDAGE
 AIDE A LA PREPARATION DE PUBLICATION
 AIDE A L'EDITION
 VALORISATION

- annuel (le)
 pluriannuel (le)

PARTENAIRES		DEMANDE	ATTRIBUE
Ministère Culture DRAC/SRA		20 000	
Collectivités territoriales	Conseil Régional de Bretagne		
	Département(s) –à préciser ci-dessous		
	Ville, Agglo, CC –à préciser ci-dessous		
Associations –à préciser ci-contre			
Etat (autre que ministère Culture)			
Autres participations –à préciser : prosp. Géophysiques			
TOTAL en euros TTC		20 000	

PROGRAMMATION FINANCIERE PREVISIONNELLE

	2022	2023	2024
Terrassements			
Fonctionnement			
Frais de personnel			
Analyses			
Autres –prosp. géophysiques	20 000		
TOTAL en euros TTC	20 000		

Signature du responsable d'opération R. Ferrette-Inrap	Visa du Conservateur régional de l'archéologie
Fait à : Cessson- Sévigné Le : 29 11 2021	Rennes, le

2021 signe la deuxième année du PCR engagé sur Corseul. Plusieurs axes ont été déclinés à la suite des premiers travaux. Une réflexion sur l'organisation de la trame viaire du quart nord-est de la ville antique a été entreprise à partir des résultats des prospections géophysiques de 2020. Ces dernières ont été amplifiées en 2021, puisque plus de 11 hectares ont été explorés selon trois méthodes, AMP, ARP et GPR. Parmi les secteurs concernés, on citera celui du *forum*, la continuité du Site de La Salle des Fêtes fouillé en 1985 ou encore un grand ensemble présumé bâti et repéré par avion à l'ouest de la ville, au lieu-dit la Haute Métrie. Les résultats sont assez significatifs. Le plan du centre civique est complété et son orientation singulière confirmée. L'ensemble de la Haute-Métrie se révèle être un probable enclos gaulois bordé au sud par un axe de circulation. À l'échelle de la ville, l'organisation occidentale de la trame viaire est beaucoup moins homogène qu'attendu. Tous les *decumani* offrent des largeurs inégales en fonction des quartiers et des trajectoires changeantes.

Toutes les cartes issues des deux premières années de prospection nourrissent progressivement le SIG de Corseul dont la construction se poursuit, avec notamment la continuité de l'intégration des opérations Inrap et des fouilles antérieures aux années 2000. Un tableur dédié aux mobiliers a aussi été élaboré en fonction des attentes des spécialistes.

2021 aura aussi été l'occasion de se pencher sur les mobiliers découverts avant le développement de l'archéologie préventive et de dresser un état des lieux des collections. Les premiers bilans, établis par catégorie d'objets, montrent la perte et l'égarage de plusieurs pièces, surtout parmi les collections de Monterfil II. Une partie des céramiques de plusieurs sites n'a surtout pas connu un traitement primaire, compliquant la reprise et l'actualisation des données chronologiques. Malgré ces aléas, les premières études de mobiliers des fouilles des années 1980 ont été engagées (numéraire, verre, mobiliers liés au textile, céramique du site de La Salle des Fêtes). L'approche documentaire et historique de la ville a aussi débuté. L'hypothèse de « fossé double » (*post-roman dykes*), visible sur le cadastre napoléonien, soulève la question de l'importance de Corseul au début du haut Moyen Âge.

La dernière partie est consacrée à la programmation et aux moyens envisagés pour 2022.